Ibn Warraq

POURQUOI JE NE SUIS PAS MUSULMAN

PRÉFACES DE TASLIMA NASRIN ET DU GÉNÉRAL J. G. SALVAN

L'Age d'Homme

MOBILES GEOPOLITIQUES

Collection *Mobiles géopolitiques*

DANS LA MÊME COLLECTION

BATAKOVIC Dusan T.	*Kosovo, la spirale de la haine*
CHARGUÉRAUD M. A.	*La Suisse présumée coupable*
CHRISTITCH Kosta	*Honneur et tromperie*
	La résistance serbe
COURTOIS Stéphane (éd.)	*Quand tombe la nuit. Origine et émergence des régimes totalitaires en Europe*
DALMAS Louis	*La pensée asphyxiée*
DE LA RIVIÈRE Frank	*L'Europe de Gibraltar à Vladivostok*
DEL VALLE Alexandre	*Islamisme et Etats-Unis, une alliance contre Europe*
GALLOIS Pierre-Marie	*Ecrits de guerre*
	Géopolitique
	La France sort-elle de l'Histoire?
	Le sang du pétrole I : Bosnie; II : Irak
	Mémoire des ondes
	Réquisitoire
LAMBELET Jean-Christian	*Le mobbing d'un petit pays*
MONTCORBIER Flora	*Le communisme de marché*
NAHAVANDI Houchang	*La révolution iranienne*
SAVARY Michèle	*La Serbie aux outrages*
TACHEAU Jean-François	*Stratégies d'expansion du nouvel « Empire global »*
WICHT Bernard	*L'Art de la guerre au XXL siècle*
Collectif	*Les Balkans et la guerre du Kosovo*

Catalogue et informations : écrire à L'Age d'Homme, CP 32, 1000 Lausanne 9 (Suisse) ou 5, rue Férou, 75006 Paris (France)

© 1999 by Editions L'Age d'Homme, Lausanne, Suisse
www.agedhomme.com

IBN WARRAQ

POURQUOI JE NE SUIS PAS MUSULMAN

ESSAI

Traduction de l'anglais

Dédiée à la mémoire du Professeur Hitoshi Igarashi,
traducteur des Versets Sataniques,
poignardé le 11 juillet 1991 à l'Université de Tsukuba

L'AGE D'HOMME

A ma mire, ma femme, ma sœur et mes filles qui ont survécu malgré le fascisme religieux.

Les musulmans sont les premières victimes île l'islam. Combien de fois n'ai-je pas observé au cours de mes voyages en Orient, que le fanatisme est le fait d'une minorité d'hommes dangereux qui, par la terreur, maintiennent les autres dans la pratique d'une religion. Affranchir le musulman de sa religion est le plus grand service qu'on puisse lui rendre.

E. Renan

INTRODUCTION

Le lecteur fera la distinction entre théorie et pratique : la distinction entre ce que les musulmans devraient faire et ce qu'ils font en réalité; ce qu'ils devraient croire et faire par opposition à ce qu'ils croient et font réellement. Nous pourrions distinguer trois islams, que je numéroterais 1, 2, et 3. L'islam 1 est ce que le Prophète enseigna, c'est-à-dire les préceptes qui sont contenus dans le Coran. L'islam 2 est la religion telle qu'elle est exposée, interprétée et développée par les théologiens à travers les traditions (hadiths). Elle comprend la charia et la loi coranique. L'islam 3 est ce que les musulmans réalisent, c'est-à-dire la civilisation islamique.

Si jamais une idée générale ressort de ce livre, c'est que la civilisation islamique, l'islam 3, est souvent parvenue au sommet de sa splendeur malgré l'islam 1 et l'islam 2, et non pas grâce à eux. La philosophie islamique, les sciences islamiques, la littérature islamique et l'art islamique n'auraient pas atteint leurs sommets s'ils avaient uniquement reposé sur l'islam 1 et 2. Prenez la poésie par exemple. Muhammad méprisait les poètes : « quant aux poètes : ils sont suivis par ceux qui s'égarent » (sourate 26.224), et dans un recueil de traditions appelé le Mishkat, Muhammad aurait dit « une panse remplie de matière purulente vaut mieux qu'un ventre plein de poésie. » Les poètes eussent-ils adhéré à l'islam 1 et 2, nous n'aurions jamais connu les textes d'Abu Nuwas qui chante les louanges du vin et les merveilleuses fesses d'éphèbes, ou n'importe quel autre poème bachique pour lesquels la littérature arabe est si justement renommée.

Pour ce qui est de l'art islamique, le *Dictionnaire de l'Islam* nous apprend que Muhammad maudissait ceux qui peignaient ou dessinaient des êtres humains ou des animaux (Mishkat, 7.1.1). Par conséquent, cela est illicite. Ettinghausen signale dans son introduction à la *Peinture Arabe* que les hadiths contiennent de nombreuses condamnations contre les « faiseurs d'images », dès lors qualifiés de « pires des hommes. » On leur reproche de concurrencer Dieu, qui est le seul créateur. La position dogmatique ne laisse aucune place à la peinture figurative. Heureusement, influencés par les traditions artistiques des civilisations voisines, des musulmans nouvellement convertis n'hésitèrent pas à défier l'orthodoxie

et à produire des chefs-d'œuvre d'art figuratif tels que les miniatures perses ou mongoles.

Ainsi, l'impulsion créative sous-jacente à l'art islamique, à la philosophie, aux sciences, à la littérature arabes tire sa source à l'extérieur de l'islam 1 et 2, du contact avec des civilisations plus anciennes pourvues d'un héritage plus riche. L'Arabie était totalement dépourvue de tradition artistique, philosophique et scientifique. Seule la poésie émerge du passé arabe et encore sa créativité continue doit peu à l'inspiration spécifiquement islamique. Sans l'art byzantin ou sassanide, il n'y aurait pas eu d'art islamique puisque l'islam 1 et 2 sont hostiles à son développement. Pareillement, sans l'influence grecque il n'y aurait pas eu de philosophie ou de sciences arabes car l'islam 1 et 2 étaient assurément mal disposés envers ces « sciences étrangères ». Pour les orthodoxes, la philosophie islamique est une aberration et toute science positive n'est que futilité.

Dans ces domaines, les figures les plus marquantes, ou ceux qui ont joué un rôle crucial dans leur développement, furent soit non musulmanes, soit réellement hostiles à certaines, sinon toutes, croyances islamiques. Par exemple, Hunain ibn Ishaq (809-873), le plus important traducteur de la philosophie grecque en arabe, était un chrétien. Ibn al Muqaffa (mort en 757) était un manichéen qui écrivit une attaque contre le Coran. Les cinq poètes les plus typiques de la période abbasside qui figurent dans l'étude de Nicholson, Muti ibn Iyas, Abu Nuwas, Abu 'l-Atahiya, al-Mutanabbi et al-Ma'arri furent tous accusés ou suspectés d'hérésie ou de blasphème. Ar-Razi, le grand physicien du Moyen Age, alla même jusqu'à nier les prophéties de Muhammad.

Le sort des femmes, des non-musulmans, des incroyants, des hérétiques et des esclaves (quel que soit leur sexe) fut effroyable. Les traitements barbares qu'ils subirent sont la conséquence directe des principes spécifiés par le Coran et développés par les juristes musulmans. La loi coranique est une construction de l'esprit abstraite et totalitaire, destinée à régenter tous les aspects de la vie privée, depuis la naissance jusqu'à la mort. Heureusement, la loi n'a pas toujours été appliquée à la lettre; autrement la civilisation islamique n'aurait guère pu se développer. En théorie, l'islam 1 et 2, le Coran et la loi coranique prohibent la consommation d'alcool et l'homosexualité. En pratique, la civilisation islamique tolère les deux. Cependant, la charria continue à régir les coutumes dans certains domaines de la vie courante, par exemple la famille (mariage, divorce, etc.).

A l'inverse, la pratique islamique est parfois plus stricte que ce qui est requis par la charria. Le Coran ne parle pas de la circoncision et la plupart des juristes, tout au plus, ne font que la recommander. Mais, sans exception, tous les garçons sont circoncis. Il en va de même pour l'excision qui est toujours scandaleusement pratiquée dans nombre de pays musulmans. Le Coran exige l'égalité de tous les musulmans adultes de sexe masculin. La réalité est malheureusement fort différente, ainsi

que les musulmans non arabes de sang l'ont expérimentée tout au long de l'islam. Ici l'islam 1 et 2 enseignent des principes moraux qui ne sont pas respectés par l'islam 3.

AVANT-PROPOS

Je suis né dans une famille musulmane et j'ai grandi dans un pays qui est aujourd'hui fier d'être une république islamique. Mes proches parents se veulent musulmans : certains adhèrent à l'orthodoxie, d'autres moins. Mes plus lointains souvenirs remontent à ma circoncision et à mes débuts à l'école coranique — les psychanalystes en feront ce qu'ils voudront. Avant même de pouvoir lire ou écrire ma langue maternelle, j'avais appris le Coran par cœur, en arabe, sans en comprendre un traître mot; ainsi en est-il pour des centaines de millions d'enfants musulmans. Dès que j'ai été capable de raisonner par moi-même, j'ai rejeté tous les dogmes religieux que l'on m'avait fait ingurgiter. Je me considère aujourd'hui comme un humaniste laïc, qui croit que toutes les religions sont des rêves d'hommes débiles, de toute évidence fausses et pernicieuses.

Tels sont mes antécédents et mon point de vue, et les choses en seraient restées là s'il n'y avait eu l'affaire Rushdie et la montée de l'islam. Moi, qui n'avais jamais écrit de livre auparavant, j'étais tellement galvanisé par ces événements que je me lançais dans celui-ci. Nous sommes nombreux, parmi ceux de la génération d'après-guerre, à nous être demandé quel engagement nous aurions pris dans la période trouble des années 30? Pour le nazisme, pour le communisme, pour la liberté, pour la démocratie, pour le roi et le pays, pour l'anti-impérialisme? Il est rare que l'on ait dans une vie l'occasion de défendre ouvertement son point de vue sur une question cruciale. L'affaire Rushdie et la montée de l'islam en sont justement une, et ce livre représente ma prise de position. Pour ceux qui regrettent de ne pas avoir connu les années 30 pour vivre un engagement pour une cause, voilà, d'abord avec l'affaire Rushdie, et ensuite avec la guerre qui se déroule en Algérie, au Soudan, en Iran, en Arabie Saoudite, au Pakistan — une guerre dont les principales victimes sont des musulmans, des femmes musulmanes, des écrivains musulmans, des intellectuels, des gens du peuple, des personnes ordinaires, décentes dirions-nous — l'occasion de le faire. Ce livre est mon effort de guerre. Chaque fois que je me suis demandé s'il était prudent de l'écrire, de nouveaux meurtres perpétrés au nom de Dieu et de l'islam, m'ont poussé à le mener à son terme.

L'aspect le plus révoltant et le plus écœurant de l'affaire Rushdie fut l'avalanche d'articles et de livres écrits par des occidentaux — apologistes, journalistes, universitaires, compagnons de route, convertis (parfois transfuges du communisme) — qui prétendaient parler au nom des musulmans. C'était là de la condescendance de la pire espèce. C'était faux : ces gens ne parlaient pas pour tous les musulmans. C'était occulter qu'à travers le monde islamique, de nombreux musulmans courageux ont apporté leur soutien et continuent à soutenir Rushdie, comme en témoigne le journal égyptien, Rose al-Youssef, qui a publié des extraits des *Versets Sataniques* en janvier 1994.

Mon travail a donc la prétention de semer une graine de doute dans un champ de certitudes dogmatiques, en examinant sans la moindre complaisance les dogmes fondamentaux de l'islam. Anticipant la critique, je ne peux ici que citer les paroles du grand John Stuart Mill, et celles de son admirateur, Von Hayek.

D'abord de Mill, *Sur la Liberté :*

> « Etrange, n'est-il pas, que les hommes admettront la validité de certains arguments dans une discussion, mais objecteront à ce qu'ils soient poussés à leur extrême, ne voyant pas que les raisons ne sont pas bonnes dans tous les cas si elles ne sont pas bonnes dans les cas extrêmes. » (Mill, *Utilitarianism. Liberty. Représentative Government,* Londres, 1960, p. 83)

Et encore de Mill :

> « Mais le mal en réduisant au silence l'expression d'une opinion, c'est que l'on vole la race humaine; la postérité tout autant que la génération actuelle; ceux dont l'opinion est contraire encore plus que ceux qui la défendent. Si l'opinion est juste, ils sont privés de l'occasion d'échanger l'erreur pour la vérité; si elle est fausse, ils perdent un bénéfice aussi grand, produit par son affrontement avec l'erreur, qui est la claire perception et l'impression vivifiante de vérité. Nous ne pouvons jamais être sûrs que l'opinion que nous essayons d'étouffer soit fausse, et si nous en sommes sûrs, l'étouffer serait toujours un mal. » (Mill, *Utililarianism. Liberty. Representative Government,* Londres, 1960, p. 79)

Maintenant de Von Hayek :

> « Dans n'importe quelle société, la liberté de penser n'a probablement d'importance que pour une petite minorité.
>
> Mais cela ne veut pas dire que tout le monde soit compétent, ou devrait avoir le pouvoir, de choisir ceux à qui cette liberté doit être réservée. Déprécier la valeur de la liberté de penser parce qu'elle ne signifiera jamais la même aptitude de réflexion indépendante pour tous, c'est ignorer complètement les raisons qui donnent sa valeur à la liberté de penser. Ce qui est essentiel pour qu'elle remplisse sa fonction première de moteur du progrès intellectuel, ce n'est pas que chacun puisse penser ou écrire quoi que soit, mais que n'importe quelle cause ou idée puisse être défendue par quelqu'un. Aussi longtemps que l'opposition ne sera pas supprimée, il y aura toujours

quelqu'un qui remettra en question les idées qui gouvernent ses contemporains et mettra de nouvelles idées à l'épreuve de la discussion et de la propagande.

L'interaction entre individus, qui possèdent différentes connaissances et différents points de vue, constitue ce qui est la vie de la pensée. La croissance de la raison est un processus social basé sur l'existence de telles différences. » (Hayek, *The Road to Selfdom*, Londres, 1944, p. 122)

PRÉFACE DE TASLIMA NASRIN

Dans le sillage de l'affaire Rushdie, un reportage du *New York Times* du 27 février 1989 exprimait une crainte générale : l'ayatollah Khomeini a probablement réussi à empêcher dans ce pays la publication de livres critiques contre les musulmans et l'islam. Heureusement, cette prophétie s'est avérée sans fondement, en témoignent les écrits d'Anwer Shaikh qui lui ont valu une fatwa par les mullas du Pakistan, *ou L'Invasion Islamique* du Dr Robert Morey (1992). Et voici maintenant le travail courageux d'Ibn Warraq, *Pourquoi je ne suis pas musulman,* publié pour la première fois aux U S A en 1995. Le livre de Warraq est probablement le premier de la sorte en anglais ; le premier regard critique et sceptique porté aux principes majeurs de l'islam. L'ouvrage sera jugé blasphématoire par certains musulmans, et même par des chrétiens ou des israélites, étant donné qu'il dénonce toute arrogance monothéiste. Et cependant, je crois que ce travail ne vaudra à son auteur nulle fatwa, tout simplement parce qu'il ne se laisse aller à aucune insulte gratuite; au contraire, il s'est limité à des arguments intellectuels rigoureux, étayés par d'abondantes preuves textuelles contenues dans le Coran, la Tradition, les historiens musulmans et les érudits occidentaux. Les musulmans avisés, on l'espère, saisiront avec joie l'occasion qui leur est offerte de répondre aux questions posées par le scepticisme ravageur d'Ibn Warraq.

L'idée maîtresse contenue dans l'argumentation d'Ibn Warraq est énoncée avec force : le problème n'est pas simplement l'intégrisme musulman, mais l'islam lui-même. Non seulement les médias occidentaux, desquels nous n'espérons plus guère de grands principes moraux ou de courage, mais également les intellectuels font preuve de lâcheté quand il est question d'une juste critique morale de l'islam et de ses dogmes. L'affaire Rushdie a permis de trier entre poltrons et courageux, ces derniers étant une minorité. Les apologistes de l'islam tentèrent avec malhonnêteté de minimiser l'importance de la barbarie et du terrorisme du groupe qu'ils persistaient eux-mêmes à appeler « les intégristes musulmans, » — en affirmant que ceux-là n'avaient rien en commun avec l'islam véridique : « l'islam vrai est pacifique » prétendaient-ils, « l'islam vrai respecte les droits de l'homme, l'islam vrai traite les femmes à égalité », etc.

Ibn Warraq réfute brillamment ces allégations mensongères. Il démontre de façon convaincante que les atrocités commises en Algérie ou en Afghanistan ou encore au Soudan, par exemple, sont la conséquence logique des principes gravés dans le Coran, les Hadiths, la Sunna et la Charia. Autrement dit, ce que l'ayatollah Khomeini a mis en pratique en Iran c'est l'islam, l'islam véridique, et non pas quelque aberration. Après tout, Khomeini a passé une large partie de sa vie à l'étudier. Quand il décrète sa sentence de mort contre Rushdie, Khomeini ne fait que suivre un précèdent instauré par Muhammad, le fondateur de l'islam, celui-là même qui n'avait aucun scrupule à obtenir vengeance ou régler une querelle par l'assassinat politique.

Le jihad, comme Warraq le démontre, est clairement prôné par la loi islamique, et le Coran foisonne de passages qui exhortent le croyant à tuer l'incroyant ou le non-musulman. Warraq fait également éclater le mythe de la tolérance islamique : l'islam a conquis par l'épée, et ce faisant elle a détruit la chrétienté en orient et la culture persane séculaire, pillant et brûlant les églises et les temples; elle a dévasté l'Inde et a littéralement mis à sac des milliers de temples hindous.

La situation déplorable des femmes dans le monde islamique est aussi analysée par Warraq comme une conséquence, une conséquence logique des principes misogynes qui sont parsemés dans tout le Coran, les Hadiths et la charia : une femme est un être inférieur dans tous les sens du terme, aussi bien moralement qu'intellectuellement; elle ne peut hériter que de la moitié perçue par un homme; son témoignage devant un tribunal ne vaut que la moitié de celui d'un homme; elle ne peut épouser un non-musulman, elle ne peut divorcer, certaines professions lui sont interdites, et ainsi de suite.

Warraq insiste sur la nature totalitaire de l'islam, montrant en quoi il est incompatible avec le respect des Droits de l'Homme. Ce ne sont pas seulement les femmes qui sont inférieures selon la loi islamique, mais aussi les non-musulmans vivant dans des pays islamiques. De même que nul n'a le droit de changer de religion : un apostat doit être tué.

Warraq aborde également les récentes découvertes sur les origines de l'islam, découvertes qui jettent de lourdes suspicions sur l'authenticité des sources islamiques, lesquelles naturellement sont toutes tardives. Warraq nous explique également en détail les influences qu'ont exercées le paganisme, le manichéisme, le judaïsme, et le christianisme sur Muhammad, et qui lui ont permis de fonder l'islam. Le Coran est également considéré comme un document extrêmement humain, grouillant d'erreurs grammaticales et historiques, dont il n'existe non pas une, mais des milliers de versions.

Je considère que malgré les imperfections d'Ibn Warraq (il est brouillon, il se répète et son ton est parfois un peu brusque), son travail sera un jour considéré comme l'avancée intellectuelle qui a provoqué l'*Auflärung* islamique.

PRÉFACE DU GÉNÉRAL SALVAN

Il était de bon ton, il y a quelques années, de mépriser le « stupide XIXe siècle » : il nous a pourtant donné l'apogée de la puissance européenne, et quelques sommets de la culture universelle : le romantisme, les impressionnistes, etc. Le XXe siècle, peut-on en être fier? Deux guerres mondiales et des millions de morts, la décolonisation bâclée, la globalisation des trafics de stupéfiants, la décomposition du catholicisme, du protestantisme, du marxisme-léninisme : l'Europe sort de l'Histoire, la Russie retrouve le temps des troubles, les Etats-Unis se passionnent pour les affaires d'alcôve de leurs dirigeants. Pendant ce temps, des Musulmans ressuscitent le mythe de l'âge d'or de l'Islam primitif, qui serait capable de résoudre tous les problèmes actuels, et ils présentent aux peuples désemparés une foi simple à pratiquer et une idéologie conquérante.

Or, qu'il s'agisse de violations de nos lois ou de nos principes constitutionnels, les pouvoirs publics et les dirigeants religieux français font preuve de lâcheté et de laxisme dès que des Musulmans sont en cause, depuis plus de soixante ans. Auraient-ils mal digéré la décolonisation? Se souviendraient-ils de douze siècles d'une histoire tumultueuse? Est-il judicieux d'inclure l'Islam, qui s'est historiquement constitué comme une praxis de la lutte contre le judaïsme et le christianisme, dans le front des croyants que l'Église catholique tente de rassembler depuis « La dernière tentation du Christ »? Faut-il rappeler que le Coran nie l'Incarnation, rejette la Trinité, et qu'il prétend que Marie, la mère de Jésus, fait partie de la Trinité, ce qu'aucune religion chrétienne n'a jamais soutenu (K.S.IV v. 170 et S.V., v. 75 ce 116); « Et quand Dieu dira : Ô Jésus fils de Marie, est-ce toi qui a dit aux gens : Prenez-moi ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors de Dieu » ? De même, le Coran nie la Passion et la Résurrection du Christ : « Tout est venu de leur mécréance et de leur parole contre Marie, — énorme calomnie — et de leur parole : Nous avons vraiment tué le Christ; Jésus fils de Marie, le messager de Dieu! Or, ils ne l'ont ni crucifié ni tué, mais on leur a apporté quelque chose de ressemblant » (R. S. IV. v. 156-157).

En tout cas, nos compatriotes saisissent mal pourquoi des immigrants illégaux ne peuvent être expulsés s'ils sont Musulmans, pourquoi des religieux leur ouvrent leurs églises ou leurs temples, pourquoi, lorsque deux

voyous s'entre-tuent, si l'assassin est Européen, c'est un crime raciste, et si le tueur est Musulman, il s'agit d'un banal fait divers.

Depuis plus de dix ans, tous ceux qui tentèrent chez nous de mettre en évidence le vrai visage de l'Islam n'ont trouvé aucun média pour donner quelque retentissement à leurs œuvres, sans parler des risques professionnels ou autres : qu'il s'agisse de J . - C . Barreau, avec *De l'Islam en général et du monde moderne en particulier* (1991), du Général Gallois avec *Le soleil d'Allah aveugle l'Occident, la capitulation?* (1995), ou d'Alexandre del Valle *Islamisme et Etats-Unis, une alliance contre l'Europe* (1997).

Je souhaite donc que le témoignage d'Ibn Warraq parvienne à rompre le mur du silence médiatique. Salman Rushdie posait en fait la question : « Si Mahomet a pu être leurré par Satan à propos de deux versets du Coran, pourquoi n'aurait-il pu l'être pour bien d'autres? » : on sait la condamnation à mort que des furieux lancèrent contre lui, et la façon dont certains religieux et islamologues européens le rabrouèrent pour avoir laissé entendre que le Coran n'était peut-être pas la parole même d'Allah, comme le prétendent des Musulmans à la lecture de certains versets de leur Livre saint (K. 43, 3; 55, 77; 85, 22). En effet, et dès l'introduction du Coran (fatiha), il est évident que ce n'est pas Allah, mais Mahomet, ou un rédacteur du texte, qui écrit : « C'est Toi que nous adorons, et c'est Toi dont nous implorons secours. Guide-nous dans le chemin droit, le chemin de ceux que Tu as comblés de bienfaits » (K, 1,4-6). N'était-il pas effarant d'entendre le 25 septembre 1998 peu avant 20 heures, sur la 3e chaîne, le recteur Boubakeur, qui passe pour un modéré, demander à Salman Rushdie des excuses pour avoir offensé des Musulmans ? Depuis quand en France les libertés de pensée et de parole devraient-elles être soumises à l'approbation de la Mosquée de Paris?

Ibn Warraq, après une enfance et une éducation musulmane, rejette la foi dans laquelle il fut élevé : selon le droit musulman, il mérite la peine de mort. Il va plus loin que Salman Rushdie : il a retrouvé les exégètes qui ont appliqué aux textes fondateurs de l'Islam les méthodes qui, depuis deux cents ans, scrutent l'Ancien et le Nouveau Testament : parmi les Musulmans, Ali Abd el Razicj, Taha Hussein, Sadeq al-Azm, Mahmud M. Taha, pendu au Soudan pour apostasie, Nour Farwaj, etc. ; en Occident, Wellhausen, Caetani, le Père Lammens, T. Noldeke, S. Hurgronje, I. Goldziher, J. Schacht, etc. On peut une nouvelle fois se demander pourquoi cette exégèse a été systématiquement occultée ou refusée depuis 1939 chez nous : certes, le mythe du bon sauvage date de plusieurs siècles, le tiers-mondisme et l'anticolonialisme ont fait perdre tout sens commun à bien des intellectuels. La trahison des clercs européens est notoire depuis longtemps, et nos islamologues font preuve d'une étonnante et coupable révérence envers l'Arabie Saoudite et l'Algérie. De la compréhension voulue par L. Massignon, M. Watt et Vatican II, on est passé à l'apologétique. Nous avions observé des phénomènes analogues avec le marxisme-léninisme. Foucault fut rempli

d'admiration pour Khomeini, Garaudy est passé du marxisme au christianisme puis à l'islamisme, etc.

Toutefois, sur le Coran, la Sunna et les Hadith, l'effet d'un examen critique est dévastateur. Le Coran apparaît comme une compilation de traditions et de mythes païens arabes, zoroastriens, perses, juifs, chrétiens iconoclastes et apocryphes. La rédaction actuelle du Coran fut approuvée par le roi Farouk en 1923, mais la date de la rédaction initiale du Coran paraît bien plus tardive que ne le prétend la tradition musulmane. De plus, le Coran est la plus extraordinaire justification théologique de pouvoirs totalitaires...

Ibn Warraq constate qu'il y eut trois âges de l'Islam :

- le Prophète a dit,

- puis on a dit qu'il a dit;

- enfin, il y a ce que les Musulmans ont établi comme civilisation, avec ou sans les enseignements du Prophète : par exemple, l'obligation de la circoncision n'apparaît nulle part dans le Coran. Quel Musulman oserait aujourd'hui s'affranchir de ce rite?

Simultanément, Ibn Warraq se pose la question de la stagnation de l'Islam depuis sept siècles. Pourquoi, à partir d'El Ashari et de Ghazali, depuis le XIIe siècle de notre ère, des théologiens et des juristes musulmans sont-ils parvenus à interdire la confrontation entre l'Islam, la philosophie grecque et européenne et la science occidentale? Pourquoi un Saint Thomas d'Aquin, ou un Teilhard de Chardin, qui tentèrent d'effectuer une synthèse de leur foi et des données de la science de leurs époques ont-ils eu plus de succès qu'Avicenne (Ibn Sinna, 980-1037), Averroès (Abu Ibn Rushd, 11261198), Ibn Khaldoun (1312-1406) dans le monde musulman? Comment le cheik Abd el Azis el Baz, suprême autorité religieuse saoudienne, a-t-il pu lancer la fatwa suivante : « La terre est plate, celui qui déclare qu'elle est sphérique est un athée méritant une punition » *(International Herald Tribune,* Youcef M. Ibrahim, 13 février 1995, p. 1)?

Le fond de ces problèmes dérive bien entendu du gouffre culturel qui sépare Occidentaux et Musulmans. Même pour ceux qui se prétendent agnostiques ou athées — et Ibn Warraq ne fait pas exception — la religion est le noyau dur de chaque culture. Pour l'immense majorité des Musulmans, le Coran est la parole même d'Allah, à laquelle on ne pourrait rien ajouter ni retrancher.

En Occident, le Dieu de la Bible s'est révélé au cours d'une histoire, à des hommes et femmes de périodes différentes : son message doit être interprété et adapté aux conditions actuelles. Dans le Coran, Allah, dieu redoutable, donne des commandements par la voix de Mahomet (Mohamed). L'homme n'a qu'un seul devoir, obéir :

- « Jamais nous n'aurions trouvé la voie si Allah ne nous avait guidé » (K. VII, 43)

- « Ô les croyants, obéissez à Allah et obéissez au messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement » (K. IV, 59)

- « Ils craignent leur seigneur au dessus d'eux et font ce qui leur est commandé.

Et Dieu dit : ne prenez pas deux dieux. C'est que vraiment il est le Dieu unique. Redoutez-moi donc. Et à lui appartient ce qui est dans les deux et sur la terre; et à lui appartient à perpétuité l'obéissance » (K. XVI, 50-52).

Enfin, les êtres humains ne sont pas libres, mais ils sont prédestinés à l'enfer ou au paradis : « Si Nous voulions, Nous apporterions à chaque âme sa guidée. Mais de ma part s'avère la parole que très certainement j'emplirai de tout la géhenne : de djinns et d'hommes. » (K. S. 32, V. 13)

Tous les Musulmans qui affirmèrent que Dieu est accessible par l'expérience personnelle ou mystique, par la raison, ou qu'il respecte la liberté de l'être humain, sont et restent minoritaires, persécutés : Hallâdj, chef de fde de l'école mutazilite, fut martyrisé en 922, comme plusieurs adeptes du soufisme jusqu'en 1416... La loi du talion est reprise de l'Ancien Testament (S. 42, v. 40, SII, v. 178) : « 0 les croyants! On vous a prescrit le talion au sujet des tués : libre pour libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Contre celui, donc, à qui son frère aura pardonné, une poursuite au mieux de la coutume et un dédommagement de charité. »

Ces préceptes sont à comparer avec ceux du Christ :

- «Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres. Oui, comme Je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres » (St Jean, 13,34).

Dans la Bible, Dieu crée l'homme et la femme à son image, égaux en droits et en devoirs : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu et il les créa, homme et femme il les créa. » (Genèse, I, 27) Saint Paul renforça ce message dans l'épître aux Galates (III, 28) : « Il n'y a ni Juif, ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre.

Il n'y a ni homme ni femme : car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus. »

Pour le Coran, « Rien qui Lui soit semblable » (S. 42, v. 11). Les êtres humains sont inégaux : les non-croyants sont inférieurs aux musulmans, les femmes aux hommes, les esclaves aux maîtres. Les Musulmans sont le peuple choisi par Allah : « Vous formez la meilleure communauté suscitée parmi les hommes : vous ordonnez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est blâmable » (K. 3, 110). C'est ensuite la sourate XII, la fourberie déployée par les femmes qui tentèrent de séduire Joseph, anecdote reprise de l'Ancien Testament, qui fonde, pour les théologiens musulmans, la position inférieure de la femme... De nombreux versets consacrent l'inégalité de la femme par rapport au mâle : la femme n'hérite que de la moitié de ce à quoi un garçon a droit (K, 4, 12), il faut deux femmes pour que leur témoignage égale celui d'un homme (S. II, v. 282) : «... Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes; et à défaut de deux hommes, un homme

et deux femmes d'entre ceux des témoins que vous agréez... » Battre sa femme est autorisé : « Quant à celles dont vous craignez l'infidélité, exhortez-les, abandonnez-les dans leurs lits et battez-les » (K. S. IV, 34). Aujourd'hui, des théoriciens islamiques justifient encore cette subordination par des considérations absurdes, alors que la médecine moderne n'a constaté qu'une différence entre l'homme et la femme : la force physique. Pour le mollah M. Omar, idéologue des talibans afghans *[Politique internationale,* Hiver 1996 — 1997) : « De par sa nature même, la femme est un être faible et vulnérable à la tentation. Si on la laisse sortir de chez elle hors de la surveillance de son père, de son frère, de son mari ou de son oncle, elle aura vite fait de se laisser entraîner dans la voie du péché... comme le montre l'expérience des pays occidentaux, c'est le premier pas vers la prostitution... »

Seul le Musulman dispose des droits concédés par Allah. Ainsi, un Musulman ne doit pas accepter l'autorité d'un homme d'une autre religion : (K. S. III, v. 28, s. 60, v. 9) : « Que les croyants ne prennent pas pour patrons de mécréants au lieu de croyants! Quiconque le fait n'est en rien d'Allah, à moins que vous ne craigniez d'eux quelque crainte. » L'école juridique chaféite, la plus modérée des quatre écoles de droit musulman sunnite, estime qu'en cas d'homicide : « Le Juif et le Chrétien valent un tiers d'un Musulman; le pyrolâtre (zoroastrien), et même l'idolâtre, lorsqu'il a obtenu un sauf-conduit, en vaut un quinzième. »

Enfin le Christ sépare les domaines religieux et terrestres, ce qui fonde la laïcité :

- « Mon royaume n'est pas de ce monde » (St Jean, 18, 36);

- « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » (Matthieu, 22,15-21).

En revanche, le Coran reprend le concept perse du vicaire de Dieu sur terre, chargé d'interpréter la volonté divine et de diriger l'humanité : Allah aurait d'abord attribué ce califat à Adam (K. II, 30), puis à Noé (K. 14, 73), David (K. 38,26), — puis Mahomet, etc. Ce qui nous vaut des déclarations du genre de celle du roi Fahd d'Arabie Saoudite au journal koweïtien *El Sissayah,* le 28 mars 1992 : « Une démocratie à l'occidentale ne peut être adaptée par l'Arabie Saoudite... Le système démocratique prévalant dans le monde ne convient pas à notre région... Notre pays a une spécificité que nous devons réaliser et le système des élections libres ne lui convient pas. Nous avons notre foi islamique où le système électoral n'a pas droit de cité. »

En effet, le christianisme nous a transmis, depuis la Grèce, le principe et la pratique de l'élection des dirigeants, qu'il s'agisse du Pape ou des chefs des communautés monacales. D'une façon générale, quand les chrétiens ont brimé la femme ou les non-chrétiens, ils ont agi contre la lettre et l'esprit de la Bible. Quand les Musulmans molestent la femme ou les non-Musulmans, c'est en appliquant la lettre d'une grande partie du Coran...

Alors qu'en Occident, chaque individu est responsable de soi, pour l'Islam, c'est la communauté, « oumma », qui prime, en vertu de la sourate 49, verset 10 : « Rien d'autre, les croyants sont frères ». Cette cohésion est renforcée par un hadith du Prophète : « Ma communauté ne tombera jamais d'accord sur une erreur. »

L'Islam fut d'abord une machine de guerre contre le judaïsme et le christianisme : ce n'est pas par inadvertance que le Christ est appelé Issa fils de Marie dans le Coran. On sait l'importance du nom dans les peuples sémites. En arabe, Jésus se dit Yasû, en araméen, Yéchoua, ce qui signifie « sauveur ». Pour réduire Jésus au rang de simple prophète, pour lui ôter son rôle hors de pair dans la vision chrétienne de l'Histoire, il fallait bien entendu le débaptiser...

La sourate V, verset 51, précise : « Ne prenez pas pour amis les Juifs et les Chrétiens. »

Dans le Coran, deux sourates et plus de cent versets sont consacrés à la guerre, deux sourates au butin. Dès le départ de l'aventure musulmane, le Prophète attaque des caravanes et ses opposants avec la plus totale férocité : ceux qui s'étaient moqués de lui sont exécutés, les mâles de la tribu juive des Banu Qurayza sont exterminés, les survivants sont chassés de leurs terres. A Khaïbar, un des chefs est torturé pour indiquer où se trouve le trésor; les survivants sont réduits à l'état de « dhimmis » : leurs terres sont confisquées au profit des Musulmans, ils deviennent des fermiers qui doivent remettre aux Musulmans la moitié de leur revenus, verser des impôts spéciaux, la « gizia », contribution personnelle, le « kharadj », contribution foncière. Toutes les conquêtes, Syrie, Palestine, Jérusalem, Perse, Byzance, etc., sont accompagnées de pillages et de massacres. La guerre est un moyen de plaire à Allah : « Et combattez dans le chemin d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Allah n'aime pas les transgresseurs. Et tuez ceux-là, où que vous les rencontriez : chassez-les d'où ils vous ont chassé : la persécution est plus grave que le meurtre » (S. II, v. 186-18). « Lors donc que vous rencontrez ceux qui mécroient, alors frappez aux cols. Puis, quand vous les avez dominés, alors serrez le garrot... Et ceux qui seront tués dans le sentier d'Allah, alors II fera que leurs œuvres ne s'égarent pas : Il les guidera et reformera leur être, et les fera entrer au paradis qu'il leur a fait connaître » (S. 47, v. 4-7). Le partage du butin et la promesse du paradis seront constamment repris par les théologiens et chefs de guerre musulmans pour mobiliser les combattants...

En fait, le Coran codifie la guerre tribale, la « ghazwa », que nous avons transcrit en « razzia ». Le Prophète s'attribuait le cinquième du butin...

Le droit et les coutumes de la guerre ne sont pas les nôtres. « Rien d'autre : le paiement de ceux qui font la guerre contre Allah et Son Messager et qui s'efforcent au désordre sur terre c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que

leur soient coupées la main et la jambe opposée, ou qu'ils soient expulsés de la terre. » (K. S. V, v. 33)

Pour Nawawi (Minhadj, 3, p. 261-264) : « La loi défend de tuer à la guerre contre les infidèles : des mineurs, des femmes et des hermaphrodites... Mais on peut tuer légalement les moines, des mercenaires que les infidèles ont pris à leur service, des vieillards, des personnes faibles, aveugles ou maladives, même s'ils n'ont pris aucune part aux combats, ni donné de renseignements à l'ennemi. Quand on ne les tue pas à la guerre, il faut en tout cas les réduire en esclavage. »

Cela dit, Ibn Warraq, avec la foi du nouveau converti, manque parfois d'esprit critique, lorsqu'il prend pour argent comptant un certain nombre de théories scientifiques, qu'il s'agisse du « big bang », de celles de l'espace-temps fini, mais sans limite, etc. La science, et pas seulement les mathématiques, repose sur des postulats. Une affirmation est scientifiquement vraie aussi longtemps qu'il est impossible de prouver qu'elle est fausse. Einstein se demandait si Dieu jouait aux dés avec la création... Je ne suis pas d'accord avec les vues d'Ibn Warraq concernant les origines de la Chrétienté, car je pense qu'il sous-estime l'importance des écrits de Flavius Josèphe, Tacite, Suétone et Pline le Jeune...

Ce n'est pas parce qu'aucun vestige n'a pu être trouvé, qu'aucune trace écrite d'une civilisation, ou d'un individu, n'est parvenue à ce jour jusqu'à nous, qu'il n'y a pas eu une « préhistoire », dont certains récits mythiques sont probablement la trace. Si le déluge ne s'est vraisemblablement pas déroulé comme la Bible et le Coran le rapportent, les anthropologues et paléontologues estiment que l'humanité a échappé de justesse à une catastrophe il y a environ trente millénaires...

Blâmer l'intolérance des Musulmans, Juifs, Chrétiens, certes. Mais les peuples d'autres religions ou des athées ont mené des guerres atroces : les Grecs, les Romains, les Aztèques étaient polythéistes; les Huns ne semblaient guère tourmentés par l'au-delà; les Soviétiques, athées, ont massacré des millions de Russes et d'Ukrainiens; les Chinois se sont entre-tués durant la Révolution culturelle, tout en combattant les Tibétains et les Vietnamiens, les Khmers rouges ont commis un génocide contre leurs concitoyens... Nul besoin d'être monothéiste pour tuer...

Malgré ces quelques remarques, ce premier livre publié par un ancien Musulman en Occident, où il remet en cause les fondements de la foi musulmane, où il appelle notre attention sur l'incompatibilité de l'Islam et de la civilisation occidentale, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme et de la femme, la démocratie et le système électif, mérite une lecture approfondie et une large diffusion. Lorsque des conflits opposant des Musulmans entre eux se multiplient, en Algérie, en Afghanistan, au Tadjikistan, lorsqu'au Soudan, à Timor, en Bosnie des Musulmans s'opposent aux Chrétiens, au Cachemire aux Indiens, au Turkestan aux Bouddhistes,

il convient de se souvenir que la guerre fait partie de la religion musulmane. La plupart des intellectuels français ont jugé simplistes les livres et articles de S. Huntington, qui prévoit les affrontements entre religions et civilisations au prochain siècle : seraient-ils mieux inspirés qu'au temps de Staline? Or, Mahomet fut successivement, ou simultanément, commerçant, chef religieux, politique et militaire : il aurait participé à quatre-vingt combats, et certains récits de sa vie portent le titre significatif de « maghâzi », récits de combat. A l'exception des Philippines et de l'Indonésie, l'Islam ne s'est imposé que par la conquête militaire : les Musulmans sont parmi les rares colonisateurs qui aient réussi. Depuis une trentaine d'années, les Islamistes ont constitué, à partir des enseignements les plus rudes du Prophète à Médine, une idéologie qui :

- récuse le message de bonté et de relative tolérance prêché à la Mecque;

- rejette l'idée de laïcité et de séparation des domaines religieux, politiques et militaires;

- prône le partage des richesses des états pétroliers et du Nord riche et développé avec un Sud musulman et miséreux;

- remet en cause les frontières existantes : seule une frontière provisoire entre croyants et non-croyants leur semble concevable;

- légitime la violence pour atteindre ses objectifs;

- prône la reconstitution d'un ensemble géostratégique musulman, qui rétablirait les empires arabes et turcs, au moment de leur plus grande extension du XIIe au XVIe siècles. Comme tous les perturbateurs, ils nous ont prévenu : accorderons-nous plus d'importance à leurs idées que nous ne l'avons fait pour Hitler ou Lénine?

Il existe des Musulmans modérés, l'Islam n'est pas une religion modérée : Ibn Warraq et moi-même n'aurions pas perdu notre temps si nos lecteurs ne se souvenaient que de ces dernières phrases.

Général (CR) J. G. Salvan, 30 septembre 1998

Nota bene : pour éviter toute polémique sur mes capacités d'arabisant, j'ai utilisé la traduction du Coran effectuée par un Musulman, M. Hamidullah, publiée par le Club français du Livre en 1959. Pour la Bible, j'ai cité la version du Club Français du Livre, publiée de 1955 à 1965.

CHAPITRE PREMIER

L'AFFAIRE RUSHDIE

AVANT LE 14 FÉVRIER 1989

Un médecin juif de Bagdad avait publié une critique des trois grandes religions monothéistes.

Pour l'auteur, un certain Ibn Kammuna, le prophète Muhammad était un personnage tout à fait ordinaire : « Nous ne concéderons pas, écrivait-il, que (Muhammad) ait ajouté à la connaissance de Dieu et à son culte rien de plus que ce qui se trouvait dans les religions antérieures. »[1] Les qualités morales du Prophète n'ont rien d'exceptionnel : « Il n'existe aucune preuve que Muhammad ait atteint la perfection ou le pouvoir de rendre d'autres parfaits, ainsi qu'on le prétend. » Les non-musulmans ne se convertissent à l'islam que « par peur, pour acquérir le pouvoir, pour échapper à de lourds impôts, pour ne pas être humiliés, parce qu'ils ont été faits prisonniers, ou parce qu'ils se sont entichés d'une femme musulmane. Vous ne verrez jamais un riche non-musulman, bien versé dans sa propre religion, se convertir à l'islam, si ce n'est pour une de ces raisons ». Finalement, Kammuna estimait que les musulmans sont tout à fait incapables de fournir une seule bonne raison qui justifierait le titre de Prophète qu'ils donnent à Muhammad.

Comment les musulmans accueillirent-ils autant de scepticisme ? En décrivant les événements qui eurent lieu quatre ans après la publication de ce traité, le chroniqueur Fuwati (1244-1323) nous donne la réponse :

> En cette année 1284, on sut à Bagdad que le juif Ibn Kammuna avait écrit un livre dans lequel il faisait preuve d'irrévérence envers les prophéties. Dieu nous préserve de répéter ce qu'il a dit. Une foule en colère s'insurgea, se rassembla pour attaquer sa maison et pour le mettre à mort. L'émir (...) et un groupe de notables se rendirent à la madrasa[2] Mustansiriya et convoquèrent le juge suprême et les maîtres de la loi pour régler cette affaire. Ils cherchèrent Ibn Kammuna, mais il se cachait. Ce jour-là était un vendredi.

1. Ibn Kammuna, pp. 145 et suivantes.
2. Madrasa : école réservée à l'enseignement du Coran.

Le juge suprême se prépara donc pour la prière, mais voyant que la foule l'en empêchait, il retourna à la madrasa. L'émir sortit pour calmer la toule, mais elle l'accabla d'injures, l'accusa d'être du côté d'Ibn Kammuna et de prendre sa défense. Alors, sur ordre de l'émir, il tut proclamé dans Bagdad que, tôt le lendemain matin, Ibn Kammuna serait brûlé hors îles murs de la ville. La foule se dispersa et nul ne parla plus jamais d'Ibn Kammuna. Quant à lui, on le mit dans une malle recouverte de cuir et on le porta à Hilla, où son fils était fonctionnaire, et il y demeura jusqu'à sa mort."

Cette histoire montre de quelle manière le commun des musulmans, et non pas uniquement ceux que l'on nomme les intégristes, a réagi tout au long de l'Histoire aux soi-disant insultes que l'on aurait faites à sa religion. Les musulmans qui osent émettre des critiques sont habituellement accusés d'hérésie puis décapités, crucifiés ou brûlés. Je parlerai plus en détail au chapitre X des menaces qui pèsent sur eux, mais ici, je me limiterai à ne citer que des exemples relativement récents de critiques faites par des musulmans contre leur propre religion.

Trois autres anecdotes méritent d'être racontées. L'économiste américain John Kenneth Galbraith qui était ambassadeur en Inde (1961-1963) eut les pires ennuis quand on sut qu'il avait baptisé son chat du nom d'Ahmed, car Ahmed est l'un des noms du prophète Muhammad. Une autre fois, les musulmans brûlèrent les bureaux du journal *Deccan Herald* de Bangalore parce qu'il avait publié une nouvelle dont le titre était *Muhammad l'Idiot.* Comme on s'en rendit compte par la suite, cette nouvelle n'avait absolument rien à voir avec le Prophète. Elle parlait, bien innocemment, d'un handicapé mental qui portait le même prénom. A une date plus récente, dix Indiens furent emprisonnés à Sharjah dans les Émirats du Golfe pour avoir mis en scène une pièce en Malavalam (langue dravidienne) intitulée *Les fourmis qui mangent des cadavres.* Celle-ci contenait, scion les autorités, des remarques irrespectueuses contre Muhammad.

Ces exemples, et ceux qui vont suivre, sont pour la plupart tirés de l'excellent livre de Daniel Pipes sur l'affaire Rushdie[4]. Pipes raconte les mésaventures de plusieurs penseurs ou écrivains musulmans qui furent punis pour leurs travaux hérétiques et qui, parfois, réussirent à échapper aux châtiments qu'on leur réservait. Ali Dashti, l'homme de lettres iranien, est l'un d'eux. Avant de décrire son destin tragique, je voudrais jeter un regard aux critiques qu'il a faites, dans son livre *Vingt-trois ans,* contre les croyances les plus sacrées de l'islam.

Ce texte fut rédigé en 1937, mais il ne fut publié anonymement qu'en 1974, et probablement à Beyrouth, après que le régime du shah eut interdit en 1971 la diffusion de toute critique religieuse. Après la révolution iranienne de 1979, Dashti en autorisa la publication par des groupes clandestins d'opposition. Cet ouvrage, dont le titre fait référence à la carrière

3 V **Ibn Kammuna, p. 3, note 5.**

4. Daniel Pipes, ***The Rushdie Affair.***

prophétique de Muhammad, s'est probablement vendu, entre 1980 et 1986, à plus d'un demi-million d'exemplaires, en éditions pirates.

Dashti prend la défense du rationalisme et critique toute foi aveugle, car « les croyances peuvent émousser la raison humaine et le bon sens »[5] même chez les érudits. La pensée rationnelle exige donc que l'on fasse plus « d'études impartiales ». 11 refuse vigoureusement tous les miracles attribués postérieurement à Muhammad par des commentateurs trop zélés et il soumet à un examen minutieux et contradictoire le dogme orthodoxe qui affirme que le Coran est la parole de Dieu Lui-même, et qu'il est miraculeux par la seule vertu de son éloquence et du sujet qu'il traite. Il démontre également que même les anciens érudits musulmans, « reconnaissaient ouvertement, avant que la bigoterie et l'hyperbole ne prédominent, que le style et la syntaxe du Coran ne sont pas miraculeux et que des œuvres de valeur égale ou supérieure pourraient tout aussi bien être produites par n'importe quel individu qui craint Dieu »[6].

> Le Coran contient des phrases qui sont incomplètes et incompréhensibles sans l'aide de gloses. On y trouve des mots étrangers, des mots arabes peu courants, des mots utilisés avec des significations autres que leur sens normal, des adjectifs et des verbes accordés sans respect de la concordance du genre et du nombre, des pronoms utilisés illogiquement ou de façon agrammaticale et qui n'ont quelquefois pas de réfèrent, des prédicats qui, dans les passages en vers, sont souvent éloignés de leur sujet. Ces aberrations de langage, et bien d'autres encore, ont ouvert de nouveaux champs d'investigation aux critiques qui récusent la perfection littéraire du Coran. (...) En résumé, plus d'une centaine d'aberrations par rapport aux règles habituelles de la grammaire ont été relevées dans le Coran.'

En ce qui concerne l'aspect miraculeux du Coran, Ali Dashti remarque, tout comme Ibn Kammuna, que le Coran

> ne contient rien de neuf, c'est-à-dire aucune idée qui n'ait pas été déjà exprimée par d'autres. Tous les préceptes moraux contenus dans le Coran sont évidents par eux-mêmes et sont communément admis. Les histoires qu'il contient sont reprises telles quelles, ou avec seulement des modifications mineures, des traditions juives ou chrétiennes, que Muhammad a recueillies auprès des rabbins et des moines qu'il a rencontrés au cours de ses pérégrinations en Syrie, et de la mémoire conservée par les descendants des peuples d'Ad et deThamud[8]. (...) Dans le domaine de l'éducation morale, le Coran ne peut pas être considéré comme miraculeux. Muhammad répète des principes que l'humanité avait déjà élaborés en d'autres lieux et en d'autres siècles. Confucius, Bouddha, /oroastre, Socrate, Moïse et Jésus avaient dit des

5. Ali Dashti, p. 10.
6. Ali Dashti, p. 48.
7. Ali Dashti, p. 50.
8. Ad et Thalmud : deux peuples fréquemment mentionnés dans le Coran et dont on a perdu toute trace.

> choses semblables. (...) La plupart des rites et des obligations religieuses de l'islam ne sont que le prolongement des pratiques juives que les Arabes païens avaient adoptées.[9]

Dashti tourne en ridicule les superstitions qui entourent de nombreux rites, et particulièrement celui du pèlerinage à La Mecque. Muhammad lui-même apparaît comme un personnage versatile qui s'abaisse à l'assassinat politique, au meurtre et à l'élimination systématique de tout opposant. D'ailleurs, parmi les partisans du Prophète, les meurtres étaient considérés comme des services rendus à l'islam. Dieu, tel que les musulmans l'imaginent, est critiqué. C'est un Dieu cruel, colérique et orgueilleux, trois qualités qui ne forcent pas particulièrement l'admiration. Enfin, il est clair pour Dashti que le Coran n'est pas la parole divine, car il contient de nombreux passages où il est impossible de dire qui, de Dieu ou de Muhammad, prend la parole.

Dashti mourut en 1984 après avoir passé trois ans dans les geôles de Khomeyni où il fut torturé, malgré qu'il eût 83 ans. Avant d'expirer, il put dire à un ami : « Si le shah avait autorisé la publication et la lecture de livres comme celui-ci, nous n'aurions jamais eu une révolution islamique. »[10]

Ali Abd ar-Raziq était un cheik de la prestigieuse université islamique Al Azhar du Caire. Il avait publié en 1925 *Islam and the principles of Government.*[11] Dans son livre, ar-Raziq plaidait pour une séparation de la religion et de l'État, car il croyait sincèrement que c'est véritablement cela que l'islam professe. Une telle conception était bien entendu totalement inacceptable. Ar-Raziq fut donc jugé par ses pairs. Ils le trouvèrent coupable d'impiété, le radièrent de l'université et lui interdirent toute fonction religieuse.

L'homme de lettres égyptien Taha Husayn[12] est un autre diplômé d'Al Azhar. Il fit une partie de ses études en France, où il acquit un esprit cartésien. A son retour en Egypte, il soumit la tradition éculée à une critique impitoyable. Les vues d'Husayn furent également jugées inacceptables par l'establishment religieux et il fut contraint de démissionner de ses fonctions officielles. Dans *On Pre-Islamic Poetry,* Taha Husayn avait écrit que le fait qu'Abraham et Ismaël apparaissent dans le Coran « n'était pas suffisant pour établir avec certitude la réalité historique de leur existence ».

En avril 1967[13], peu de temps avant la guerre des Six Jours, le magazine de l'armée syrienne, *Jayash ash-Sha'b,* publia un article qui attaquait non seulement l'islam, mais aussi Dieu et la religion en général. Ils y étaient traités de « momies qui devraient être transférées au musée des vestiges de

9. Ali Dashti, p. 56.
10. Amir Taheri, p. 290.
11. Pipes, p. 74.
12. Pipes, p. 75.
13. Pipes, p. 75.

l'Histoire ». Comme pour l'affaire Ibn Kammuna, les foules envahirent les rues dans une explosion de violence, de grèves et d'arrestations. Quand la vieille ruse qui consiste à faire porter le blâme de toutes choses sur une conspiration américano-sioniste s'avéra inefficace pour apaiser les esprits, l'auteur de l'article, Ibrahim Khalas, et deux des éditeurs du magazine furent traduits devant une cour martiale, jugés coupables et condamnés aux travaux forcés à perpétuité. Heureusement pour eux, ils furent rapidement libérés.

En 1969, après la désastreuse défaite arabe contre Israël, un intellectuel syrien marxiste avait réalisé une brillante critique de la pensée religieuse. Sadiq al-Azm[14] avait suivi les cours de l'Université Américaine de Beyrouth et obtenu un doctorat en philosophie à l'Université de Yale. Il avait aussi publié une étude sur Berkeley, l'évêque philosophe irlandais. Ses critiques accablantes ne furent guère appréciées par les religieux sunnites de Beyrouth. Il fut traduit devant une cour de justice et on l'accusa de provoquer des désordres religieux. Il fut cependant acquitté, probablement grâce à l'influence de sa famille et de ses relations politiques. Néanmoins, Al-Azm préféra se mettre à l'abri à l'étranger pour un certain temps.

Sadiq al-Azm reprochait aux leaders arabes de ne pas développer les facultés critiques de leurs peuples et d'être trop complaisants envers l'islam et son obscurantisme intellectuel. Selon lui, les réactionnaires arabes utilisent la pensée religieuse comme une arme idéologique et, jusqu'à maintenant, personne n'a encore soumis leurs idées

> à une analyse scientifique et critique pour dénoncer les falsifications qu'ils utilisent pour exploiter les Arabes (...) (Les leaders) s'abstiennent de faire la moindre critique sur **l'**héritage culturel et intellectuel arabe (...) Sous prétexte de défendre les valeurs traditionnelles, les coutumes, les arts, **la** religion et la morale, ils ont utilisé l'effort culturel du mouvement de libération arabe pour protéger des institutions arriérées, ainsi que **la** pensée et la culture médiévale d'une idéologie obscurantiste.[15]

Il estime que tout musulman se verra un jour confronté aux défis du développement scientifique des cent cinquante dernières années. Il reconnaît que, sur de nombreux points, le savoir scientifique est en conflit direct avec les convictions religieuses des musulmans. Ce qui les oppose est fondamentalement une question de méthodologie. L'islam repose sur une foi aveugle et sur une adhésion inconditionnelle aux textes sur lesquels il est basé, alors que la science requiert un esprit critique, des observations, des déductions et des résultats qui sont intrinsèquement cohérents et qui correspondent à la réalité. Nous ne pouvons désormais plus accepter naïvement les idéologies religieuses. Tous les textes sacrés doivent être examinés d'une façon scientifique. Alors seulement arrêterons-nous de regarder en arrière,

14. Pipes, p. 75.
15. Donahue et Esposito, p. 114.

et alors seulement la religion cessera d'être la justification obscurantiste d'un statu quo politique et intellectuel.

L'ouvrage de Sadiq al-Azm est important et mérite d'être mieux connu mais, pour autant que je sache, il n'existe aucune traduction du texte arabe. Plus récemment, Sadiq al-Azm a courageusement défendu Rushdie dans un article paru dans *Die Welt des Islam* 31 (1991).

Une autre tentative pour réformer l'islam de l'intérieur s'est terminée tragiquement. Un théologien soudanais, Mahmud Muhammad Taha"[16] essaya de minimiser le rôle du Coran comme source de la loi. Taha sentait qu'il était temps de concevoir de nouvelles lois qui seraient mieux adaptées aux besoins du X X e siècle. Pour diffuser ses principes, Taha fonda les Frères Républicains. Les autorités religieuses de Khartoum n'eurent guère de sympathie pour ses idées et, en 1968, elles le déclarèrent coupable d'apostasie, ce qui, d'après la loi islamique, doit être sanctionné par la mort. Ses écrits furent brûlés, mais Taha lui-même réussit pendant dix-sept ans à échapper à l'exécution. On le rejugea et il fut publiquement pendu à Khartoum en janvier 1985, à l'âge de 76 ans.

Le plus connu des musulmans contemporains cités par Pipes est peut-être le leader libyen, Mu'ammar ai-Kadhafi,[17] dont les déclarations publiques sur Muhammad, le Coran et l'islam représentent des blasphèmes autrement plus grands que tout ce qui a été évoqué jusqu'ici. Kadhafi limite la charia aux affaires privées. Dans le domaine public, il préfère appliquer ses propres règles. Il a modifié le calendrier islamique, ironisé sur les pèlerins de La Mecque qu'il juge « désorientés et stupides », critiqué le Prophète, proclamé qu'il avait lui-même accompli de plus grandes choses que Muhammad et de façon générale, il a affiché un scepticisme extrême sur l'authenticité du Coran et même sur les détails de la vie du Prophète. Bien que les chefs religieux le jugèrent anti-islamique et déviant et qu'ils condamnèrent ses parjures et ses mensonges, aucun appel au meurtre n'a encore été lancé contre lui et aucun de ses écrits n'a été condamné. En fait, si la C.I.A. le souhaitait, elle pourrait réimprimer les pensées blasphématoires du leader libyen et laisser les intégristes faire le reste.

Deux autres sceptiques,[18] tous deux égyptiens et avocats, doutaient que l'islam pût fournir la moindre solution aux problèmes du monde moderne. En 1986, Nur Farwaj écrivit un article dans lequel il définissait la charia, la loi islamique, comme une « collection de lois tribales réactionnaires, inadaptées aux sociétés contemporaines ». La même année, Faraj Fada publiait un pamphlet sous le titre agressif de *NO to Sbaria*[19], pour défendre la séparation de la religion et de l'Etat. De toute évidence, il jugeait que l'islam ne peut pas fournir un cadre constitutionnel adapte au gouvernement d'un Etat

16. Pipes, pp. 75-76.
17. Pipes, pp. 79-80.
18. Amir Taheri, p. 212.
19. *Non il lu Charia.*

moderne. L'essai polémique de Fada eut un grand succès et rivalisa en popularité avec les écrits dogmatiques du cheik Kashk. De plus, il fut traduit dans de nombreuses langues de l'Islam dont le turc, le persan et l'urdu.

Un autre travail publié avant le début de l'affaire Rushdie mérite encore notre attention. Dans *L'Islam en question* (Grasset, 1986) vingt-quatre écrivains arabes répondaient aux questions suivantes :

(1) Est-ce que l'islam conserve sa vocation universelle ?

(2) Est-ce que l'islam pourrait être un système de gouvernement pour un État moderne ?

(3) Est-ce qu'un système de gouvernement inspiré de l'islam doit être une étape obligatoire dans l'évolution des peuples arabes musulmans ?

(4) Est-ce que le phénomène de retour à l'islam que l'on observe depuis les dix dernières années dans la majorité des pays musulmans est quelque chose de positif ?

(5) Quel est aujourd'hui le principal ennemi de l'islam ?

Il est clair, au travers de leurs réponses, que ces intellectuels ne conçoivent pas l'islam comme une solution aux problèmes économiques et politiques du monde musulman. Ils plaident clairement pour un État séculier. Neuf d'entre eux répondent par un « non » catégorique à la question numéro 2 et six autres penchent également pour un État laïc. Même ceux qui répondent par « oui » à la deuxième question, le font de façon hésitante, ou répondent de façon détournée, en émettant des réserves telles que « à condition que les droits de l'homme soient respectés », ou bien « aussi longtemps que nous adopterons une interprétation moderne de l'islam », etc., presque tous pensent que le retour à l'islam est un phénomène négatif et ils considèrent que le fanatisme religieux est le plus grand danger auquel les musulmans sont confrontés.

Romancier, dramaturge, essayiste, communiste et, de son propre aveu, athée, Rachid Boudjedra est l'un des auteurs de ce livre. Ses remarques acerbes sur la religion en Algérie et sur l'hypocrisie de la majorité des croyants (80 % selon lui) qui ne prient ou prétendent prier que durant le mois de ramadan (le saint mois du jeûne), qui ne vont en pèlerinage que pour le prestige social, qui boivent et qui forniquent et qui, toujours, prétendent être de bons musulmans, sont particulièrement cinglantes. En ce qui concerne la question « l'islam peut-il être un système de gouvernement pour un Etat moderne ? », Boudjedra répond sans équivoque :

> Non, absolument pas. C'est impossible ; ce n'est pas une opinion personnelle, c'est un fait objectif. Nous voyons que quand Nemeiri (président du Soudan) a voulu appliquer la charia, cela n'a pas marché. I,'expérience s'est terminée brusquement après que quelques mains et que quelques pieds furent coupés. (...) Il y a une réaction même parmi la masse des musulmans contre cette sorte de chose. La lapidation des femmes, par exemple, se fait avec difficulté, excepté en Arabie Saoudite, et elle est extrêmement rare.

> (...) L'islam est absolument incompatible avec un état moderne. (...) Non, je ne vois pas comment l'islam pourrait être un système de gouvernement.

On ne sait généralement pas qu'une fatwa a été lancée contre lui depuis 1983 et qu'il reste en Algérie en dépit des menaces de mort, essayant de vivre aussi normalement que possible, ne se déplaçant que sous un épais déguisement. Pour amender ses erreurs, Boudjedra écrivit en 1992 une attaque féroce contre le FIS, le parti islamique qui, selon toute vraisemblance, devait gagner les élections de cette année-là. Il le présentait pour ce qu'il est, un parti extrémiste et antidémocratique, le comparant même au parti nazi des années trente.

Boudjedra n'a que mépris pour ceux qui restent silencieux et ceux qui, non contents d'être complaisants envers les islamistes, prétendent voir quelque chose de fertile dans ce retour au Moyen Âge.

La fatwa dont il fait l'objet nous mène naturellement à celle de 1989.

APRÈS LE 14 FÉVRIER 1989

L'hiver 1989 restera toujours une sorte de tournant dans l'histoire intellectuelle mondiale. En février 1989, l'ayatollah Khomeyni lançait son infâme fatwa contre Salman Rushdie. Elle fut immédiatement suivie d'articles et de courtes interviews réalisées par des intellectuels occidentaux, des arabisants et des islamologues, qui tous reprochaient à Rushdie de s'être condamné lui-même en écrivant *Les Versets Sataniques*. John Esposito, un islamologue américain de la *Ho/y Cross University* prétendit même que « tous les spécialistes de l'islam auraient pu prédire que les déclarations de Rushdie étaient explosives »[20]. Ceci, venant d'un homme qui avait lui-même osé publier des extraits du livre sulfureux de Sadiq al-Azm (voir plus haut), n'est que pure hypocrisie.

Certains écrivains occidentaux furent touchés de compassion pour la douleur ressentie par les musulmans, et leur conseillèrent, dans certains cas, d'aller tabasser Rushdie dans quelque ruelle obscure. Voici comment un historien respecté, le professeur Trevor Roper, donne son approbation tacite et encourage le meurtre brutal d'un citoyen britannique[21] :

> Je me demande comment va Salman Rushdie ces jours-ci, sous la bienveillante protection de la loi et de la police britannique, envers qui il a été si grossier. Pas trop confortablement, j'espère. (...) Je ne verserais pas une larme si quelque musulman, déplorant ses manières, l'arrêtait dans une rue sombre et cherchait à les améliorer. Si cela pouvait l'inciter à contrôler sa plume, la société en tirerait bénéfice et la littérature n'en souffrirait pas.[22]

20. Pipes, p. 71.
21. Rushdie est un citoyen hritannique. (N.d.T.)
22. Halliday, p. 17.

Il est impossible, dans tous ces articles, de trouver une quelconque condamnation de l'appel au meurtre. Pire même, on recommandait que les livres de Rushdie fussent interdits et retirés de la vente. Chose encore plus étonnante, personne ne défendait un des principes fondamentaux de la démocratie, le principe sans lequel l'humanité ne peut progresser, c'est-à-dire la liberté d'expression. Pourtant, étant eux-mêmes des écrivains et des intellectuels, on aurait pu penser que c'était là un principe qu'ils auraient été prêts à défendre jusqu'à la mort.

Est-ce que ce hooligan de cabinet[23] de Trevor Roper se réveillera de sa léthargie complaisante, quand ces pauvres musulmans outragés commenceront à réclamer le retrait des chefs-d'œuvre de la littérature occidentale et du patrimoine intellectuel qui offensent leur sensibilité islamique mais qui, nonobstant, doivent être chers au cœur du professeur Roper ?

Les musulmans commenceront-ils par brûler Gibbon qui écrivit : « (Le Coran est une) rhapsodie interminable et incohérente de fables, de préceptes et de déclamations, qui éveille rarement un sentiment ou une idée, qui se vautre parfois dans la fange et qui se perd quelquefois dans les nuées. » Ailleurs, Gibbon souligne que « le prophète de Médine adopte dans ses révélations un ton plus violent et sanguinaire, ce qui prouve que sa précédente modération n'était que l'effet de sa faiblesse ». Prétendre être l'Apôtre de Dieu était pour Muhammad une « fiction nécessaire ».

> Le recours à la fraude, à la perfidie, à la cruauté et à l'injustice était souvent utile à la propagation de la foi. Muhammad ordonna ou approuva l'assassinat de juifs et d'idolâtres qui avaient survécu aux champs de bataille. Par la répétition de tels actes, son caractère a dû être progressivement souillé. (...) L'ambition était la passion exclusive de ses vieux jours et un politicien suspecterait qu'il souriait intérieurement (l'imposteur victorieux !) à l'enthousiasme de sa jeunesse et à la crédulité de ses prosélytes. (...) Dans sa vie privée, Muhammad cède aux faiblesses d'un homme ordinaire et fait injure à sa dignité de prophète. Une révélation spéciale le dispense des lois qu'il avait imposées à sa nation ; le sexe féminin, sans réserve, était abandonné à son plaisir.[24]

Que feront-ils de Hume, que Roper apprécie tant, et qui écrivit[25] : « (Le Coran) est une élucubration. Prêtons attention à son (Muhammad) récit et nous découvrirons vite qu'il couvre de louanges la tricherie, la barbarie, la cruauté, la vengeance, le sectarisme et l'intolérance, qui tous sont des comportements absolument incompatibles avec une société policée. Aucune règle de droit n'est respectée et chaque action est louée ou blâmée selon qu'elle bénéficie ou porte préjudice aux vrais croyants. » Hume traite également Muhammad de « faux prophète ». De toute évidence, prétendre que

23. L'expression *doset booligan* est de Halliday.
24. Gibbon, vol. 5, pp. 240 et suivantes.
25. Hume (3), p. 240 *(Of the Standard of Taste).*

le Coran n'est qu'une élucubration de Muhammad est assurément un blasphème !

Que feront-ils de Hobbcs qui pense que Muhammad, « pour fonder sa nouvelle religion, prétendit s'être entretenu avec le Saint-Esprit qui s'était métamorphosé en colombe »[26]?

Que feront-ils de *La Divine Comédie,* le plus grand poème de la littérature occidentale ?

> Vois Mahomet, comme il est mutilé ! Ali s'en va devant moi en pleurant, le visage fendu du menton à la houppe, et tous ceux-là que tu peux voir ici, de leur vivant semeurs de scandale et de schisme, pour les mêmes fautes ainsi se voient fendus.[27]

Dans une note de sa traduction, Mark Musa résume les raisons pour lesquelles Dante a relégué Muhammad en enfer :

> La punition de Muhammad, son éventration du scrotum au menton, associée à la punition d'Ali,[28] représente pour Dante la conviction qu'ils étaient les initiateurs du grand schisme entre le christianisme et l'islam.
>
> Nombreux en effet étaient les contemporains de Dante qui croyaient que Muhammad était à l'origine un cardinal catholique qui espérait devenir pape.[29]

Voltaire et Cariyle tinrent également de rudes propos sur le Coran et sur Muhammad, mais pour l'heure, en 1989, les apologistes occidentaux étaient occupés à attaquer Rushdie ou à pondre leur propagande islamique, en se gardant bien de proférer la moindre critique contre l'islam.

Or, en justifiant ce qu'ils appelaient I'*intégrisme islamique* par les effets de la misère économique, ou par des notions telles que la perte d'identité, la menace de l'Occident, le racisme des Blancs, ces apologistes légitimèrent un comportement barbare et transférèrent les responsabilités des musulmans sur l'Occident. « Le problème, ce n'est pas l'islam, disait-on, mais les extrémistes qui ont frelaté le Coran. L'islam est une religion tolérante et l'ayatollah Khomeyni ne suit pas l'esprit des vrais principes de l'islam. Ce qu'il a outrageusement mis en pratique en Iran n'est pas réellement islamique : c'est une caricature grotesque. L'islam a toujours toléré la dissidence. »

Les fréquentes tentatives d'exonération de l'islam, qui utilisent des formules comme l'*intégrisme islamique,* le *fanatisme musulman* et autres, sont encore plus malhonnêtes. L'expression *intégrisme islamiste* esten soi impropre car il y a une différence énorme entre le christianisme et l'islam. La plupart des ebrétiensse sont aujourd'hui affranchis d'une interprétation

26. Hobbes, p. 136.
27. Dante, *L'Enfer,* chant XXVIII, Classiques Gamier.
28. Gendre de Muhammad et quatrième calife. (N.d.T.)
29. Dante, p. 331, note 31.

littérale de la Bible et, par conséquent, nous pouvons légitimement faire la distinction entre chrétiens intégristes et chrétiens non intégristes. Au contraire, tous les musulmans restent attachés à une interprétation littérale du Coran. Tous les musulmans, et pas simplement un petit groupe que nous appellerions les intégristes, croient fermement que le Coran est réellement la parole de Dieu.

Les exemples de foules en émeute que je viens de citer, avaient pour but de montrer que les musulmans les plus ordinaires s'offensent très facilement de ce qu'ils perçoivent comme une insulte envers leur livre saint, leur Prophète ou leur religion. Ne nous leurrons pas, même les plus pacifiques d'entre eux ont approuvé la fatwa de Khomeyni contre Rushdie.

Les musulmans modérés, ainsi que les libéraux occidentaux et le clergé chrétien bien mal avisé, argumentent de la même façon, à savoir que l'islam n'est pas ce que Khomeyni a appliqué en Iran. Mais ces musulmans modérés, et les autres, ne peuvent pas avoir le beurre et l'argent du beurre : toute leur malhonnêteté intellectuelle et leur jésuitisme ne pourront jamais adoucir l'apreté et la barbarie de l'islam. Par comparaison, l'intégrisme musulman a au moins le mérite d'être logique et honnête par rapport aux hypothèses de départ, qui affirment que le Coran est la parole de Dieu. Qu'on le veuille ou non, les actes de Khomeyni reflètent fidèlement les enseignements de l'islam, tels qu'ils se trouvent dans le Coran, dans les actes et les paroles du Prophète, ou encore dans la loi coranique. Pour justifier l'appel au meurtre qui est implicite dans la fatwa contre Rushdie, les porte-parole iraniens se contentèrent de passer en revue la vie de Muhammad et d'y trouver de nombreux précédents d'assassinats politiques et même de meurtres de poètes qui avaient écrit des vers satiriques contre le Prophète (voir au chapitre IV), Khomeyni lui-même réfuta les arguments des apologistes et des musulmans modérés :

> L'islam impose à tout homme adulte, dans la mesure où il n'est pas handicapé ou invalide, de se préparer à la conquête des nations, afin que les commandements de l'islam soient partout obéis. Ceux qui étudient la guerre sainte islamique comprendront pourquoi l'islam veut conquérir le monde. (...) Ceux qui ne connaissent rien à l'islam prétendent qu'il met en garde contre la guerre. Ceux-là sont des sots. L'islam dit : Tuez tous les incroyants tout comme ils vous tueraient tous ! Cela veut-il dire que les musulmans doivent attendre paisiblement qu'on les massacre ? L'islam dit : Tuez-les (les non-musulmans), passez-les par l'épée et dispersez (leurs armées). Cela veut-il dire qu'il faille attendre jusqu'à ce qu'ils (les non-croyants) triomphent de nous ? L'islam dit : Tuez au service d'Allah ceux qui pourraient vouloir vous tuer ! Est-ce que cela signifie que nous devons nous rendre à l'ennemi ? L'islam dit : Le bien n'existe que grâce à l'épée et à l'ombre de l'épée ! Les gens ne peuvent pas devenir obéissants si ce n'est sous la menace de l'épée ! L'épée est la clef de la porte du paradis, qui ne peut être ouverte que pour les saints combattants ! Il y a des centaines d'autres psaumes (coraniques) et d'hadiths (paroles du Prophète) qui exhor-

tent les musulmans à estimer la guerre et à combattre. Est-ce que tout cela signifie que l'islam est une religion qui empêche les hommes de taire la guerre ? Je crache sur les âmes folles qui tiennent de tels propos.[30]

Khomeyni se contente de citer directement le Coran et donne une définition pratiquement encyclopédique de la doctrine du Jihad, que le *Dictionnaire de l'Islam* définit comme « une guerre religieuse contre ceux qui ne croient pas à la mission de Muhammad. C'est un devoir religieux, établi dans le Coran et dans les traditions comme une institution divine, décrété spécialement dans le but de faire avancer l'islam et d'éloigner le diable des musulmans. »[31]

Donc, si le Coran est la parole de Dieu, ainsi que Khomeyni et que tous les musulmans le croient, et s'il faut absolument obéir à ses décrets, alors, qui est le plus logique : Khomeyni, ou les musulmans modérés et les apologistes occidentaux ? C.Q.F.D.

La même malhonnêteté se retrouve dans les tentatives affligeantes des intellectuels musulmans progressistes des deux sexes qui prétendent que « l'islam authentique traite bien les femmes », qu'il n'y a pas de contradiction entre la démocratie et l'islam, entre les Droits de l'Homme et l'islam.

La Menace Islamique : Mythe ou Réalité ?[32] demande John Esposito. Malgré ce titre provocateur, son livre est aussi malhonnête qu'une pornographie soft. Il promet plus qu'il ne peut donner, et nous savons quelle sera la réponse avant même d'ouvrir la première page. Nous savons parfaitement bien que, depuis l'affaire Rushdie, l'Oxford University Press n'accepterait jamais un ouvrage qui oserait critiquer l'islam, et que, pareillement, M. Esposito s'est bien gardé d'encourir l'ire du monde musulman. Ce que M. Esposito et tous les apologistes occidentaux sont incapables de comprendre, c'est que l'islam est une menace, et que c'est avant tout une menace pour des milliers de musulmans. « L'immense majorité des victimes de la terreur sainte sont des musulmans », nous dit Amir Taheri, et hier encore, un écrivain d'un pays gouverné selon les principes islamiques suppliait le professeur Fred Halliday (professeur de science politique à la London School of Economies) de « défendre Rushdie, parce qu'en défendant Rushdie vous nous défendez tous »[33] Dans une lettre ouverte à Rushdie, l'écrivain iranien Fahimeh Farsaie explique qu'en nous focalisant uniquement sur Rushdie, nous oublions le sort malheureux de centaines d'écrivains qui vivent un peu partout dans le monde musulman. En Iran seulement, peu après le 14 février 1989, « de nombreux écrivains et journalistes furent exécutés et enterrés dans des fosses communes, ensemble avec d'autres prisonniers politiques, parce qu'ils avaient écrit un livre ou un article et exprimé

30. Amir Taheri, pp. 226-227.
31. *Dictionnaire de l'Islam*, article *Jihad*, pp. 243 et suivantes.
32. *The Islamic Threat : Myth or Reality ?*, 1991.
33. Halliday, p. 19.

leurs opinions. Pour ne citer que quelques noms : Amir Nikaiin, Monouchehr Behzadi, Djavid Misani, Abutorab Baghcrazdeh (...) Ils vécurent le sort cruel de leurs jeunes collègues qui avaient été kidnappés, torturés et tués quelques mois auparavant par une nuit sombre : deux poètes dénommés Said Soltanpour et Rahman Hatefi. »[34]

Quand on compare les déclarations évasives et flagorneuses d'apologistes occidentaux comme Edward Mortimer et Esposito, qui rejettent la faute de toute chose sur Rushdie, avec la déclaration qui suit, faite par des Iraniens, on prend conscience de la couardise et de la malhonnêteté des apologistes et du courage des Iraniens.

> Cela fait maintenant trois ans que Salman Rushdie vit sous la menace de mort lancée par Khomeyni, et cependant aucune action collective n'a été prise par les Iraniens pour condamner ce décret barbare. Comme cette attaque outrageante et délibérée contre la liberté, de parole a été émise en Iran, nous pensons que les intellectuels iraniens doivent condamner cette fatwa et défendre Salman Rushdie plus énergiquement que n'importe quel autre groupe sur Terre.
>
> Les signataires de cette déclaration, qui ont montré leur soutien à Salman Rushdie par différents moyens, aujourd'hui et par le passé, croient que la liberté de pensée est une des plus grandes réussites de l'humanité et affirment comme Voltaire l'avait fait, que cette liberté serait sans valeur si les hommes ne possédaient pas la liberté de blasphémer. Nul homme et nul groupe n'a le droit de gêner ou d'entraver cette liberté au nom de tel ou tel autre principe sacré.
>
> Nous insistons sur le fait que la sentence de mort de Khomeyni est intolérable, et nous soulignons qu'en jugeant une œuvre d'art, nulle considération n'est valide, si ce n'est l'esthétisme. Nous élevons nos voix unanimement pour défendre Salman Rushdie, et nous rappelons au monde entier que les écrivains iraniens, les artistes, les penseurs sont, à l'intérieur de l'Iran, en permanence sous la pression impitoyable de la censure religieuse et que le nombre de ceux qui ont été emprisonnés ou même exécutés là-bas pour blasphème est loin d'être négligeable.
>
> Nous sommes convaincus que la moindre complaisance pour la violation systématique des droits de l'homme en Iran ne peut qu'encourager et enhardir le régime islamique à développer et exporter ses méthodes et ses idées terroristes à travers le monde.[35]
>
> Signé par une cinquantaine d'Iraniens vivant en exil.

Eux, au moins, ont compris que l'affaire Rushdie est plus qu'une simple affaire d'ingérence dans la vie d'un citoyen britannique qui n'a commis aucun crime au regard de la loi de son pays et que c'est bien plus qu'une simple question de terrorisme islamique. L'affaire Rushdie concerne des principes, à savoir les libertés de pensée et d'expression, qui sont le sceau,

34. Macdonogh (ed.), pp. 55-56.
35. NYRB, p. 31, XXXIX, n° 9, 14 mai 1992.

les traits caractéristiques de la Liberté dans la civilisation occidentale et, bien sûr, dans toute société policée.

Un nombre considérable d'intellectuels du monde islamique a manifesté très courageusement son soutien total et inconditionnel à Rushdie. Daniel Pipes a abondamment consigné dans son livre leurs vues et leurs déclarations. En novembre 1993, en France, fut également publié un autre livre, *Pour Rushdie,* dans lequel une centaine d'intellectuels arabes apportaient aussi leur soutien à Rushdie et à la liberté d'expression.

Pendant ce temps, et contrairement à ce que beaucoup avaient redouté, les textes critiquant l'islam, le Prophète et le Coran continuaient à être publiés. Un livre se moque du Prophète[36], l'autre le dépeint en train de perpétrer un attentat à la pudeur sur un enfant[37] (faisant allusion à Aïcha, la fiancée de Muhammad qui avait neuf ans). Un philosophe imagine Allah, tel qu'il est dépeint par le Coran, comme une sorte de Saddam Hussein cosmique.[38] La pensée critique n'avait pas été réduite au silence.

On les comprenait, mais c'était ô combien décevant, de voir si peu d'universitaires spécialistes de l'islam défendre la liberté d'expression. Toutefois, je pense aussi qu'il était plutôt hypocrite de leur part de se tenir à l'écart de l'arène, car il suffit de jeter un coup d'ceil à la bibliographie de n'importe quel livre d'introduction à l'islam pour voir que ce qu'il recommande est, dans la plupart des cas, blasphématoire. La courte introduction de Gibb sur l'islam, publiée par l'Oxford University Press, nous offre un exemple neutre. Le premier livre de sa liste est celui de R. A. Nicholson, *A Literary History of the Arabs,* qui contient, entre autres, cette phrase sacrilège : « Le Coran est un document extrêmement humain. »[39] *The Mystics Of Islam* est un autre livre de Nicholson qui figure dans cette même bibliographie. Il contient le passage suivant : « Les Européens qui lisent le Coran seront certainement frappés par l'indécision et l'inconsistance de son auteur, lorsqu'il traite des plus grands problèmes. »[40]. J'ai compté sept autres livres dans la bibliographie de Gibb qui seraient désapprouvés par un musulman. Plus récemment, le livre de Rippin, *Muslims, Their Religious Reliefs and Practices,* propose, comme lecture complémentaire, une liste d'environ trente-cinq ouvrages parmi lesquels, selon moi, quinze au moins seraient considérés comme outrageants. A peu près tous les grands érudits du passé, Noldeke, Hurgronje, Goldziher, Caetani, Lammens et Schacht ont exprimé des idées qui sont inacceptables pour les musulmans, mais il est aujourd'hui impossible d'étudier l'islam sans faire référence à leurs travaux. Ce qui est encourageant, c'est que, malgré tout, la plupart de leurs œuvres sont toujours disponibles (en 1993), certaines ayant fait récemment l'objet d'une

36. J.C. Barreau.
37. Morey.
38. Flew in N.H., Juillet 1993, n° 2, vol. 109.
39. Nicholson (2), p. 143.
40. Nicholson (3), p. 5.

réimpression et, comble de l'ironie, vous pouvez les acheter à la Librairie Islamique de Londres. La vendeuse est même une musulmane qui porte le foulard islamique traditionnel, tant apprécié des intégristes !

De toute évidence, si les universitaires veulent continuer leurs travaux sans être molestés, ils auront à défendre leur indépendance et leur liberté d'expression. Ils ne doivent donc pas critiquer Rushdie inconsidérément et hypocritement quand ils écrivent eux-mêmes, ou recommandent des travaux, qui sont blasphématoires. Le combat de Rushdie est aussi leur combat.

LA TRAHISON DES CLERCS[41]

Ce livre est d'abord et avant tout la revendication de mon droit de critiquer tout et chaque chose dans l'islam, et même de blasphémer, de faire des erreurs, de satiriser et de me moquer. Les musulmans *et* les non-musulmans ont le droit de faire un examen critique des sources, de l'histoire et des dogmes de l'islam. Le droit de critiquer est d'ailleurs un droit dont les musulmans font amplement usage dans leurs fréquentes dénonciations de la culture occidentale et en des termes qui seraient jugés racistes, néo-colonialistes ou impérialistes s'ils avaient été dirigés contre l'islam par un Européen. Donc, sans critique de l'islam, l'islam restera, à l'abri dans sa forteresse médiévale, dogmatique, fanatique, sclérosé, totalitaire et intolérant. Il continuera à étouffer la pensée, les droits de l'homme, l'individualité, l'originalité et la vérité.

Les intellectuels occidentaux pro-arabes ont totalement failli à leurs obligations. Ils trahissent leur vocation en remisant leurs facultés critiques dès qu'il s'agit de l'islam. Certains, comme je le montrerai, ont même abandonné tout effort pour être objectifs.

Certains islamologucs ont eux-mêmes noté cette tendance révoltante chez leurs confrères. Lewis cite le cas de Karl Binswanger[42] qui a fait des remarques sur le dogmatisme islamophile des arabisants. En 1983, Jacques Ellul[43] se plaignait qu'« en France il n'est pas de bon ton de critiquer l'islam ou les pays arabes ». Déjà, en 1968, Maxime Rodinson avait écrit : « Un historien comme Norman Daniel est allé jusqu'à relever, parmi les conceptions imprégnées de médiévalisme ou d'impérialisme, toute critique des attitudes morales du Prophète et à accuser de tendance identique toute interprétation de l'islam et de ses caractéristiques au moyen des mécanismes normaux de l'histoire humaine. La compréhension a laissé la place à l'apologie pure et simple. »[44]

41. Julien Benda, *La trahison des clercs*, Paris, 1927.
42. Cité par Lewis (5), p. 194, note 1.
43. Introduction à Bat Ye'or (1).
44. Rodinson (2), p. 59.

Patricia Cronc et Ibn Rawandi ont remarqué que les savants occidentaux ont perdu, aux environs de la Première guerre mondiale, tout regard critique sur les documents et les témoignages relatifs aux origines de l'islam. John Wansbrough note que le Coran, « comme document susceptible d'être analysé scientifiquement par les instruments et les techniques qui ont servi pour la Bible, est pratiquement ignoré ». En 1990, nous connaissons toujours le scandale de la situation décrite par Andrew Rippin :

> J'ai souvent rencontré des personnes qui venaient étudier l'islam en ayant déjà étudié la Bible (...), et qui étaient surprises par le manque d'esprit critique qui transparaît dans les livres d'introduction à l'islam. Ceux qui écrivent ce genre de texte semblent toujours présupposer que l'islam est né dans la lumineuse clarté de l'histoire.
>
> Alors que le besoin de réconcilier les diverses traditions est généralement admis, il semble qu'il n'y ait pas de plus grand problème pour les auteurs que d'avoir à déterminer ce qui a un sens dans une situation donnée.
>
> Pour les étudiants familiarisés avec une approche critique des sources et avec l'analyse littéraire et structurale, toutes deux régulièrement employées dans l'étude du judaïsme et du christianisme, une telle naïveté semble suggérer que l'islam est abordé avec encore moins qu'une candeur universitaire. [46]

Ce laxisme va de pair avec le mythe de la supériorité de l'islam : sa plus grande tolérance, son plus grand rationalisme, son esprit plus confraternel, sa plus grande spiritualité, et encore le mythe qui fait de Muhammad un législateur sage et tolérant. Il me semble donc utile d'examiner les raisons de cette attitude complaisante et de voir comment ces mythes ont été forgés. Je commencerai par des considérations très générales et j'aborderai ensuite des raisons plus spécifiquement historiques.

(1) Le désir et le besoin de considérer une culture étrangère comme supérieure à certains points de vue sont aussi grands que le besoin de la juger comme inférieure, d'être enchanté aussi bien que d'être dégoûté. L'intimité avec sa propre culture engendre en effet du dédain pour elle. Les enfants qui trouvent que la maison de leur ami est plus belle, ou les touristes qui trouvent toujours que les autochtones font ça mieux en sont l'exemple. Un individu aura toujours tendance à détourner ses yeux des aspects embarrassants de la culture qu'il admire. Qui visite une terre étrangère ne verra, pour des raisons émotionnelles ou théoriques, que ce qu'il veut bien voir. Margaret Mead trouva confirmation de ses propres théories sur la nature humaine aux îles Samoa. Ce qu'elle écrivit dans *Coming of Age in Samoa,*

45. Wansbrough (1), p. IX, Préface.
46. Rippin, p. IX, Préface.

« correspondait à nos désirs et à nos peurs pour l'avenir du monde »[47]. Vrai pour nos désirs, peut-être, mais pas vrai dans la réalité.

Comme le disait Russell, « une des illusions persistantes de l'humanité, c'est de croire que certains groupes de la race humaine sont moralement meilleurs ou pires que d'autres. (...) (Quelques écrivains) tendent à penser du mal de leurs voisins et de leurs connaissances et, inversement, à penser du bien des groupes humains auxquels ils n'appartiennent pas. »[48]

(2) En dépit des apparences, les habitants de l'Europe occidentale et des Etats-Unis conservent en majorité leurs croyances religieuses, même si elles ne sont que rudimentaires. Selon un sondage réalisé par Gallup, seuls 9 % des Américains se considèrent soit comme athées, agnostiques ou sans religion. En France, seulement 12 % de ceux qui furent interviewés se déclarèrent athées. Il n'est donc pas étonnant que,

> dans l'intérêt de leur confort et de leur sécurité, il se déverse quotidiennement de la chaire du prédicateur comme des médias, une sorte de propagande, qui si elle n'était pas faite dans une optique religieuse, serait perçue par tous comme immorale et cynique. On nous presse continuellement d'adopter la foi chrétienne non pas parce que c'est la vérité, mais parce que c'est salutaire, ou encore d'admettre que cela doit être vrai, simplement parce que la seule croyance en est bénéfique. (...) La religion est gravement infectée par la malhonnêteté intellectuelle (...) Dans la religion, il est particulièrement facile de ne pas attirer l'attention, parce que l'hypothèse commune est que toute l'honnêteté (du monde) se déverse de la religion et que la religion est nécessairement honnête, quoi qu'elle fasse.[49]

Dans l'ensemble, la société occidentale en général et les médias en particulier sont totalement crédules en matière de religion. D'après Richard Dawkins, on croit fréquemment que,

> d'une certaine manière, les sentiments religieux méritent considération, considération qui ne s'accorde pas avec les idées préconçues (...) Même des activistes laïcs sont incompréhensiblement tendres quand on en vient à la religion. Nous nous associons aux féministes pour condamner une œuvre de pornographie parce qu'elle dégrade les femmes, mais il ne faut surtout pas toucher à un livre saint qui ordonne la lapidation des femmes adultères (après qu'elles ont été reconnues coupables devant une cour qui ne reconnaît pas aux femmes le droit de porter témoignage !). Les protecteurs des animaux attaquent les laboratoires qui utilisent scrupuleusement des anesthésiques avant de pratiquer leurs tests, mais ne font rien contre l'abattage rituel qui exige que les animaux soient entièrement conscients quand on les égorge ! (...) Nous autres sommes supposés motiver nos préjugés, mais

47. Freeman, pp. 113-114.
48. Russell (1), p. 58.
49. Robinson, pp. 117-118.

demandez à quelqu'un de religieux de justifier sa foi et vous violez la « liberté religieuse »[50].

La crédulité qui entoure l'islam et la genèse du mythe de la tolérance islamique doivent être analysées dans le contexte plus général de la découverte des civilisations non européennes et plus particulièrement au XVI[51] siècle, quand Montaigne, puis les Encyclopédistes, développèrent la théorie du bon sauvage.

Bien sûr, avant même la découverte des Amériques, les Grecs et les Romains avaient connu le mythe de l'âge d'or et les vertus des barbares. Même l'expulsion d'Adam et Eve du Jardin d'Eden n'est qu'une variation sur le thème d'un âge d'or de simplicité et de vertus naturelles que nos ancêtres auraient goûté dans une nature sauvage, intacte et écologiquement saine.

Dans *La Germanie* (écrite vers 98), Tacite opposait déjà les vertus des Germains aux vices de la Rome antique, la noble simplicité de la culture teutonique à la corruption et à l'arrogance de la civilisation romaine. Comme « traité d'ethnologie, il était singulièrement incohérent mais il fonctionnait assez bien comme conte moralisateur et Montaigne, Rousseau et Gibbon subirent tous son influence.

Mais le véritable fondateur de la doctrine du bon sauvage fut peut-être Pierre Martyr Anglerius (1459-1525). Dans son *De Rebus Oceanicis et Orbo Nove* de 1516, il critique la cupidité des conquistadors espagnols, leur étroitesse d'esprit, leur intolérance et leur cruauté. Par contraste, il trouve que les Indiens « sont plus heureux puisqu'ils sont libérés de l'argent, des lois, des juges corrompus, des livres trompeurs et de l'anxiété d'un futur incertain ».

Ce fut cependant Montaigne, sous l'influence de Pierre Martyr, qui réalisa dans *Des Cannibales*[52] le premier portrait détaillé du bon sauvage, et qui donna ainsi naissance à la théorie du relativisme culturel. Puisant ses informations dans le récit pittoresque d'un homme fruste, Montaigne décrit quelques-unes des plus macabres coutumes des indiens du Brésil et conclut :

> Je ne suis pas marry que nous remerquons l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, mais ouy bien dequoy, jugeans bien de leurs fautes, nous soyons si aveuglez aux nostres. Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à deschirer par tourmens et par geénes un corps encore plein de sentiment, le faire rostir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux (comme nous l'avons non seulement leu, mais veu de fresche memoire, non entre des ennemis anciens,

50. Dawkins (2).
51. O C D art. *Tacitus,* p. 1034.
52. Montaigne, *Les Essais, 1580.*

> mais entre des voisins et concitoyens, et, qui pis est, sous prétexte de pieté et de religion), que de le rostir et manger après qu'il est trespassé.[53]

Ailleurs, Montaigne envie leur candeur, leur pureté et leur vertu. Même leurs combats sont tout à fait nobles.

Qu'il ne possédât sur ces nobles sauvages, tout comme Tacite et Pierre Martyr, que des informations de seconde main, et même plutôt douteuses, ne l'empêcha pas de critiquer et de condamner moralement sa civilisation et sa propre culture : « (nous) les surpassons en toutes sortes de barbaries. » Le XVIIe siècle vit aussi les premiers récits véritablement favorables à l'islam et les plus influents d'entre eux, ceux de Jurieu et de Bayle, servent le même dessein que ceux de Tacite, de Pierre Martyr et de Montaigne. Ecoutons monsieur Jurieu :

> On peut dire avec vérité qu'il n'y a point du tout de comparaison entre la cruauté des Sarrazins contre les Chrestiens, & celle du Papisme contre les vrays fidèles. En peu d'années de guerre contre les Vaudois, ou mesme dans les seuls massacres de la Saint Barthelemy on a respandu plus de sang pour cause de religion que les Sarrazins n'en ont respandu dans toutes leurs persécutions contre les Chrestiens. Il est bon qu'on soit desabusé de ce prejugé, que le Mahumetisme est une secte cruelle, qui s'est establie en donnant le choix de la mort ou de l'abjuration du Christianisme : cela n'est point, & la conduitte des Sarrazins a esté une debonnaireté evangelique, en comparaison de celle du Papisme, qui a surpassé la cruauté des cannibales.[54]

Les *Lettres Pastorales* de Jurieu (1686-1689) prennent une tout autre signification quand on découvre qu'il était un pasteur huguenot, ennemi juré de Bossuet, et qu'il s'était exilé en Hollande après la révocation de l'Edit de Nantes. La tolérance apparente des musulmans lui fournit un prétexte pour critiquer le catholicisme. La douceur évangélique des sarrasins est un moyen de mettre en relief la barbarie des catholiques, comme ce fut le cas lors de la Saint-Barthélemy.

Pierre Bayle fut grandement influencé par Jurieu et il perpétua le mythe de la tolérance islamique qui existe encore de nos jours. Il compare la tolérance des Turcs aux persécutions des brahmanes par les Portugais en Inde, et aux cruautés commises par les Espagnols aux Amériques. « (Les musulmans) ont toujours fait preuve de plus d'humanité vis-à-vis des autres religions que les chrétiens. » Bayle fut un apôtre de la tolérance. N'était-il pas lui-même une victime de l'intolérance et ne fut-il pas lui aussi contraint de s'enfuir en Hollande ?

Pour Bayle et Jurieu, Turc était synonyme de musulman, et c'est ainsi que la tolérance des Turcs se transforma en tolérance de l'islam.

Ces deux écrivains sont dans la plus totale ignorance des atrocités commises par les musulmans, que ce soient les premières persécutions des chré-

53. Montaigne, p. 113.

54. In Bayle art. *Mahomet and Nestorius*.

tiens et des juifs, les massacres des hindous et des bouddhistes lors de la conquête de la province indienne du Sind, l'intolérance des Almohades, ou encore la persécution des zoroastriens, surtout dans la province de Khorassan. Les deux Français semblent même ignorer le massacre des chrétiens, lors de la chute de Constantinople,[55] quand des ruisseaux de sang coulaient dans les rues. Ils ne font pas non plus allusion au système inhumain du *devshirme*[56] qui était alors en vigueur. En vérité, la douceur évangélique était une denrée plutôt rare dans cette Turquie qui leur était si chère.

Certes, de nombreuses minorités religieuses cherchèrent et trouvèrent refuge en Turquie : les Marranes, réfugiés juifs d'Espagne après les expulsions de 1492 et de 1496, les calvinistes de Hongrie, de Russie et de Silésie, mais ils n'étaient là que tolérés, tolérés comme citoyens de deuxième classe. Je reviendrai plus en détail sur ces questions au chapitre VI. Toutefois, j'aimerais encore ajouter que c'était pure malhonnêteté de la part de Jurieu et de Bayle que de parler de la tolérance musulmane sur la base de leurs si maigres connaissances de l'islam et de son histoire, d'autant plus que la situation n'a jamais cessé d'évoluer d'un siècle à l'autre, selon les pays et les régimes politiques. Une chose est certaine : il n'y eut jamais de parfaite cohabitation avec les autres religions.

Le témoignage de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople nous prouve que la situation en 1662 est encore loin d'être rose dans cette Turquie que Bayle et Jurieu admirent tant :

> L'actuel vizir n'a diminué en rien la tyrannie et la sévérité de son père, mais plutôt les a surpassées par sa haine naturelle des chrétiens et de leur religion. Quant aux églises qui furent, voici deux ans, brûlées à Galata et à Constantinople, les terrains furent rachetés à un prix exorbitant au Grand Sultan, par les Grecs, les Arméniens et les Romains, mais sans qu'il leur fût permis de construire quelque chose qui ressemblât à une église, ou d'y pratiquer des rites et des services religieux. Mais ces religions étant trop zélées, non seulement ont-ils reconstruit dans le style des églises, mais ils y ont pratiqué publiquement leur service divin. Le vizir a profité de cette occasion pour démolir et raser leurs églises, ce qu'il fit avec beaucoup de passion et de malice. Il jeta ensuite les principaux responsables en prison, excepté mon drogman (interprète) en chef.[57]

Voici comment un spécialiste résuma la situation dans l'empire turc dit tolérant :

> Pour des raisons stratégiques, les Turcs obligèrent les populations des régions frontalières de la Macédoine et du nord de la Bulgarie à se convertir,

55. En 1453. (N.d.T.)

56. Devshirme : système de conscription utilisé par les Ottomans. Il consistait dans la levée d'enfants mâles parmi les populations chrétiennes, lesquels étaient convertis de force à l'islam et élevés pour être incorporés dans le corps militaire d'élite des Janissaires.

57. Bat Ye'or (2), p. 425.

en particulier aux XVIe et XVIIe siècles. Ceux qui refusaient furent exécutés ou brûles vifs. [18]

Les *Letters Written by a Turkish Spy,* publiées à la fin du dix-septième, inaugurèrent la mode des pseudo-lettres étrangères, telles que les *Lettres Persanes* de Montesquieu (1721), les *Lettres d'une Péruvienne* (1747) de Madame de Grafigny, les *Lettres Chinoises* de d'Argens (1750), *l'Asiatique* dans le Dictionnaire Philosophique de Voltaire (1752), celles d'Horace Walpole *Letter front Xo Ho, a Chinese Philosopher at London, to his friend Lien-Chi, at Peking* (1757) et le *Citizen of the World* d'Oliver Goldsmith (1762), dans lequel Lien Chi Altangi fait un commentaire philosophique et satirique des mœurs anglaises.

Ainsi, au dix-huitième, le bon sauvage était tout simplement devenu un alibi pour commenter et critiquer les folies de ses semblables. Désormais, le bon sauvage n'était plus un primitif niais sorti de sa jungle mais un observateur subtil et supérieur de la société européenne. En mettant en relief le vice, la corruption et la dégénérescence des Européens, les écrivains du dix-huitième exagéraient la prétendue supériorité des cultures étrangères, la sagesse des moralistes et des commentateurs chinois, perses ou péruviens. Ces auteurs européens, loin de cultiver l'exotisme pour l'intérêt intrinsèque des cultures étrangères, n'avaient en réalité qu'une connaissance restreinte des autres civilisations.

Dans ce contexte, nous comprenons mieux pourquoi le dix-huitième adopta d'aussi bonne grâce le mythe d'un Muhammad, législateur sage et tolérant, tel que le présente le comte Henri de Bougainvilliers (1658-1722) dans sa biographie apologétique du Prophète, qui fut publiée à titre posthume à Londres, en 1730. Il serait vraiment impossible d'exagérer l'influence de ce livre sur la vision européenne de l'islam et plus particulièrement sur celles de Voltaire et de Gibbon.

Bougainvilliers ne parlait pas l'arabe et ne pouvait pas s'appuyer sur des documents authentiques. Par conséquent, son travail n'est, en aucune façon, une œuvre de très grande érudition. Il contient même de nombreuses erreurs et « beaucoup de fioritures »[59]. Malgré cela, Bougainvilliers utilisa Muhammad et les origines de l'islam « pour véhiculer ses propres préjugés théologiques », et comme une arme contre le christianisme en général et le clergé en particulier. Il jugeait que l'islam était raisonnable parce qu'il ne commandait à personne de croire à l'invraisemblable : pas de mystère, pas de miracle. Muhammad, bien qu'il ne fût pas un dieu, était un homme d'Etat incomparable et un bien plus grand législateur que n'importe lequel de ceux que produisit la Grèce antique. C'est à juste titre que Jeffery qualifia ce travail « d'éloge ampoulé du Prophète dans le but de déprécier le christianisme ». Hurgronje estime que c'est une « romance anticléricale

58. Bat Ye'or (2), p. 96.
59. Holt in Lewis and Holt, p. 300.

dont le matériau est tiré d'une connaissance superficielle de l'islam fondée sur des témoignages indirects ». *L'Histoire du Déclin et de la Chute de l'Empire Romain* de Gibbon doit être mise dans le même panier.[60]

Georges Sale, qui publia en 1734 la première traduction fidèle du Coran et qui avait lu avec attention la biographie de Muhammad de Bougainvilliers, croit fermement que les Arabes « semblent avoir été dressés à dessein par Dieu, pour être la discipline de l'église catholique, qui ne vit pas selon les principes de la sainte religion qu'elle a reçue »[61].

L'attitude de Voltaire est caractéristique des sentiments qui dominèrent son temps. Voltaire semble avoir regretté ce qu'il avait écrit sur Muhammad dans sa pièce iconoclaste et blasphématoire (pour un musulman s'entend) *Mahomet* (1742), dans laquelle il présentait le Prophète comme un imposteur qui asservit les âmes : « Assurément, je l'ai fait plus diabolique qu'il n'était. »[62] En effet, dans son *Essai sur les Mœurs* de 1756 et dans divers articles du *Dictionnaire Philosophique,* Voltaire revient à de meilleurs sentiments envers l'islam, au détriment du christianisme, et plus particulièrement du catholicisme. Comme Bougainvilliers et Sale, qu'il a tous deux lus, Voltaire utilise l'islam comme un subterfuge pour attaquer le christianisme qui demeure pour lui « la plus ridicule, la plus absurde et la plus sanglante religion qui ait jamais infecté le monde »[63]. Comme beaucoup d'intellectuels du dix-huitième, Voltaire était un déiste, c'est-à-dire « qu'il croyait à l'existence de Dieu, tout en rejetant les religions révélées, les miracles, les dogmes et toutes les formes de clergé ».

Dans son *Sermon des Cinquante* (1762), Voltaire attaque les mystères : la transsubstantiation est une absurdité ; les miracles sont invraisemblables ; la Bible est « pleine de contradictions ». Le Dieu des chrétiens est un « tyran cruel et détestable ». Le vrai Dieu, poursuit le sermon, « ne pouvait sûrement pas naître d'une fille, ni mourir sur le gibet, ni être mangé dans un morceau de pain », pas plus qu'il ait pu inspirer « des livres remplis de contradictions, de folies et d'horreurs »[64].

Par contraste, Voltaire trouve que les dogmes de l'islam sont la simplicité même : il n'y a qu'un seul Dieu, et Muhammad est son prophète. Pour tous les déistes, la rationalité superficielle de l'islam était attirante : pas de prêtre, pas de miracle, pas de mystère. A cela s'ajoutaient quelques croyances erronées, comme celle de la tolérance absolue de l'islam envers les autres religions.

Gibbon fut grandement influencé par Bougainvilliers, mais aussi par la *Weltanschauung* du dix-huitième, avec ses mythes et ses préoccupations, en résumé, tout ce que nous avons décrit dans ce chapitre. Lorsque Gibbon

60. Jeffery (2), p. 32.
61. Cité dans Holt, p. 302.
62. Bousquet (4), note 2, p. 110.
63. Edwards in EU, p. 715.
64. Edwards in EU, p. 715.

entreprit son *Histoire* (le premier volume de *Déclin et Chute* sorti en 1776), il y avait, comme Bernard Lewis le fait remarquer, « un vide pour un mythe oriental. A bien des égards l'islam faisait l'affaire. » Mais qu'arriva-t-il donc aux Chinois mentionnés plus haut, qui eux aussi fascinaient les Européens ? Voici comment Lewis résume la situation à la fin de la seconde moitié du dix-huitième :

> L'Europe, semble-t-il, a toujours eu besoin d'un mythe pour comparer et critiquer sévèrement... Le Siècle des Lumières a connu deux prototypes d'idéal : le bon sauvage et l'oriental sage et raffiné. Il y eut une certaine compétition pour le rôle de ce dernier. Pendant un moment le Chinois, élevé comme modèle de vertu morale par les jésuites et de tolérance laïque par les philosophes, le joua à la perfection dans le théâtre d'ombre de l'intellectualisme occidental. Ensuite, le désenchantement s'installa, et s'aggrava avec les rapports des voyageurs qui rentraient de Chine et dont la perception n'avait été façonnée ni par le jésuitisme, ni par la philosophie, mais par l'expérience. Au moment où Gibbon commence à écrire, il y avait un vide pour un mythe oriental. L'islam, sous de nombreux aspects, faisait l'affaire.

Ce que Bernard Lewis nous dit sur Gibbon s'applique à presque tous ceux qui écrivirent sur l'islam aux XVIIe et XVIIIe siècles. « Les connaissances lacunaires de Gibbon et le savoir rudimentaire des universitaires de son temps gênèrent ses travaux et émoussèrent le regard sceptique qu'il porte habituellement sur les sources et les sujets de ses enquêtes historiques (...) Il lui fut difficile de détecter les mythes religieux qui sont enchâssés dans la littérature biographique traditionnelle et sur lesquels, finalement, toutes ses sources reposent. Ces défauts de perception et d'analyse sont excusables chez un historien de cette époque,»[66]

Toutefois, Gibbon, tout comme Voltaire, décrivit l'islam sous un jour aussi favorable que possible, avec la volonté d'accentuer sa supériorité sur le christianisme. En insistant sur la nature humaine de Muhammad, il critiquait indirectement la doctrine de la divinité du Christ. Son anticléricalisme le poussa à insister sur la liberté de l'islam, qu'il suppose délivré de cette engeance maudite, le clergé. Une fois de plus les stéréotypes réapparaissaient : l'islam était une arme contre le christianisme.

La représentation déiste de l'islam faite par Gibbon, celle d'une religion rationnelle, libérée des prêtres, avec Muhammad comme législateur sage et tolérant, allait influencer durablement et profondément le regard des Européens sur leur religion sœur. Bien entendu, elle allait créer des mythes qui sont encore acceptés aujourd'hui avec la plus totale candeur, aussi bien par les clercs que par les laïcs.

Voltaire et Gibbon adhérèrent tous deux au mythe de la tolérance musulmane, ce qui signifiait pour eux la tolérance des Turcs. Mais la Tur-

65. Lewis (4), p. 95.
66. Lewis (4), p. 95.

quie du dix-huitième était, elle aussi, loin de connaître cet œcuménisme utopique. Les juifs étaient traités avec mépris, rappelle le voyageur Carsten Neibuhr. Un autre ambassadeur britannique nous décrit la situation à Constantinople en 1758 :

> Le Grand Sultan lui-même nous montre qu'il est déterminé à maintenir ses lois et à les faire exécuter. Celles concernant les vêtements ont été souvent répétées, et avec une solennité remarquable. Cependant, comme cela fut le cas au cours des règnes précédents, elles ont été, après quelques semaines, graduellement transgressées. Ces peuples, dont la passion dominante est dirigée en ce sens, pensant qu'elles étaient oubliées, reprirent leurs vieilles habitudes : un juif pendant son sabbat fut la première victime. Le Grand Sultan qui se promenait incognito le rencontra, et n'ayant pas de bourreau avec lui, sans l'envoyer (le juif) au vizir, le fit exécuter, et sa gorge fut tranchée au moment même. Le jour suivant, ce fut le tour d'un Arménien. (...) Une terreur générale a frappé tout le monde, et embarrassé les ministres de la Porte, même le drogman ou les interprètes ont peur de circuler dans les rues, le vizir a ordonné à tous ses gens, bien que protégés par berrat (certificat officiel), de se conformer aux lois en vigueur.

En 1770, un deuxième ambassadeur à Constantinople rapportait qu'une loi avait été promulguée selon laquelle n'importe quel Grec, Arménien ou juif, vu hors de chez lui après la tombée de la nuit, devait être pendu sans exception. Un troisième ambassadeur décrivait, en 1785, comment toutes les églises qui avaient été secrètement restaurées par les chrétiens furent démantelées par l'autorité turque sous la pression des foules de musulmans en colère.[68]

La description de Muhammad dans *Heroes and Hero Worship* (1841) de Cariyle est souvent considérée comme le premier portrait véritablement favorable au Prophète qui ait été dressé par un intellectuel occidental. Selon le professeur Watt, Thomas Cariyle « riait à l'idée qu'un imposteur eût pu être le fondateur d'une des plus grandes religions au monde »[69]. Malheureusement, le rire ne remplace pas un argument, et les arguments pertinents sont fort rares dans l'essai de Cariyle. A la place, il nous sert une « rhétorique faite d'exclamations violentes »[70], et des divagations sur « les mystères de la nature ». Ses arguments, quand argument il y a, sont fallacieux. Muhammad ne peut pas avoir été un imposteur ! Et pourquoi pas ? Il est inconcevable que tant de personnes aient pu être trompées par un simple fdou. Sa sincérité est attestée par le succès de sa religion ; c'est la preuve par le nombre. Pour nous impressionner, Cariyle fait donc étalage du nombre total de musulmans, qu'il estime être de 180 millions, et laisse entendre que Muhammad n'aurait pas pu convaincre un si grand nombre de personnes

67. Bat Ye'or (2), p. 427.
68. Bat Ye'or (2), p. 429.
69. Watt (2), p. 17.
70. Oxford Companion to Literature, p. 171.

par une fausse religion. Mais Muhammad n'a convaincu que quelques milliers de personnes. Les autres n'ont fait que suivre, l'une copiant l'autre. Pour la plupart, les musulmans suivent aveuglément la religion de leur père, comme quelque chose qui est pratiquement inné. Il est absurde d'insinuer que les musulmans ont, dans leur vaste majorité, examiné les arguments pour ou contre la sincérité de Muhammad.

Evaluer la vérité d'une doctrine par le nombre de fidèles est également tout à fait ridicule. Le nombre d'adeptes de l'Église de Scientologie s'accroît tous les ans ; cela veut-il dire que son degré de vérité s'accroît également d'année en année ? Il y a plus de chrétiens dans le monde que de musulmans : doit-on en déduire que le christianisme est plus véridique ? Quand un livre intitulé *Cent auteurs contre Einstein* fut publié, Einstein fit cette remarque : « Si j'avais tort, alors un seul aurait suffi ! » Et l'inverse serait tout aussi juste.

Mais enfin, même en laissant de côté la véracité de ce qu'il a prêché, un imposteur n'aurait pas eu autant de succès. Cette fois encore, c'est un faux argument. Comment savons-nous que Muhammad était sincère ? Parce qu'autrement il n'aurait pas eu autant de succès. Pourquoi a-t-il eu autant de succès ? Parce qu'il était sincère ! Cette façon de raisonner est tautologique.

On raconte que Ron Hubbard paria avec Arthur C. Clarke qu'il pourrait fonder une nouvelle religion, et c'est ainsi qu'est née l'Église de Scientologie. Il est particulièrement difficile de savoir jusqu'à quel point les charlatans croient en leurs boniments : télé-évangélistes, médiums, gourous, le révérend Moon, les fondateurs de religions, de cultes et de mouvements — il y a en chacun d'eux un peu d'Elmer Gantry.

Tout comme ses prédécesseurs, Carlyle n'avait qu'une connaissance superficielle de l'islam. Nous pouvons dire sans nous avancer que comme travail universitaire, son essai est totalement dénué de valeur. Toutefois, son originalité fut d'utiliser l'islam contre le matérialisme et l'utilitarisme de Bentham.[71] Profondément perturbé par l'émergence du machinisme consécutive à la révolution industrielle, il eut recours au mythe réconfortant de la sagesse de l'Orient. Comme le Bouvard de Flaubert, Carlyle désirait ardemment une régénération qui viendrait de l'Orient et qui réveillerait l'Occident de sa léthargie spirituelle. Carlyle anticipa certaines idées qui devaient réapparaître durant les XIXe et XXe siècles. Carlyle voyait l'islam comme une forme abâtardie du christianisme, dépouillée de ses détails absurdes. Au contraire de Dante et de ses contemporains qui n'avaient vu dans l'islam qu'une forme d'hérésie chrétienne, Carlyle considérait « la foi de Muhammad comme une sorte de christianisme... Je dirais d'un genre meilleur que celui de ces misérables sectes syriennes, avec leurs tintinnabu-

71. Recherche du plus grand bien pour le plus grand nombre.

lements prétentieux au sujet d'homoiousion et d'homoousion, la tête pleine de sons discordants, le cœur vide et desséché. »[72]

Le portrait de Muhammad, selon Cariyle, n'est rien d'autre qu'une reformulation de l'idée du bon sauvage mais revêtue cette fois d'un froc de religieux. C'est un homme qui est en contact direct avec les mystères de l'existence, de la vie et de la nature, qui possède l'intuition mystique de la nature réelle des choses alors qu'elle nous échappe dans notre Occident civilisé et sceptique. « Un homme vrai, spontané, passionné et cependant juste ! C'est un primitif, tout à fait inculte ; accomplissant sa vocation dans l'immensité du désert. C'est la nature même qui parle par la voix de cet homme. » Ailleurs, Muhammad est décrit comme « un barbare inculte, fils de la nature, beaucoup du bédouin reste collé à lui »[73].

Pour Cariyle, les Arabes sont en général des gens actifs mais aussi des méditatifs, avec une forte animalité, et ils possèdent cette qualité suprême, la religiosité. Leur foi est profondément sincère. Ce qui compte le plus, c'est la sincérité, pas la vérité. Peu importe ce en quoi l'on croit aussi longtemps que l'on y croit avec une véhémence qui dépasse la simple raison : « Les pires mensonges de Muhammad sont plus vrais que les vérités (d'un homme qui n'est pas sincère). »[74]

Russell et d'autres ont vu dans les idées de Carlyle l'ancêtre intellectuel du fascisme. Le fascisme de Carlyle est perceptible non seulement dans son adulation inconditionnelle du chef despotique, mais aussi dans son exaltation de la violence, de la cruauté, de l'extrémisme, de l'irrationalisme et dans son mépris pour la raison pure. « Une férocité candide (...) est en lui ; il ne mâche pas ses mots. »[75] II est ahurissant que quelqu'un ait pu prendre au sérieux les balivernes de Carlyle. Il est également affligeant que les musulmans aient colporté ces absurdités dans un opuscule de propagande, comme une sorte de sceau d'approbation, pour montrer qu'un Européen prenait leur prophète au sérieux. Mais c'est aussi surprenant, car une lecture attentive du chapitre présente Muhammad sous un jour peu flatteur : il n'est pas toujours sincère, ses principes moraux ne sont pas des plus élevés, il n'est en aucun cas le plus authentique des prophètes, et ainsi de suite. Par dessus tout, ce chapitre contient cette fameuse insulte contre le Coran : c'est « un fatras ennuyeux et confus, grossier, indigeste, des répétitions sans fin, du verbiage, des enchevêtrements, très indigeste. En résumé : des âneries insoutenables ! Rien, sauf le devoir, ne pousserait un Européen à lire le Coran. »[76] Et nous à lire Carlyle !

La publication de ce chapitre dans un opuscule de propagande a fait que les musulmans ont été sciemment ou inconsciemment protégés contre le

72. Carlyle, p. 297.
73. Carlyle, pp. 288-301.
74. Carlyle, p. 307.
75. Carlyle, p. 306.
76. Carlyle, p. 299.

chapitre suivant de *Hero as Poet,* dans lequel Cariyle retire tout ce qu'il a jamais écrit de positif sur Muhammad. Tout d'abord, l'historien nous dit qu'il faudrait être d'un niveau mental passablement primitif pour croire aux prophètes. Deuxièmement, Muhammad « s'adresse aux foules, dans un patois vulgaire qui leur est adapté ; un dialecte rempli d'incohérences, de grossièretés, de sottises : il n'a d'emprise que sur les grandes foules, et seulement par un étrange mélange de bien et de mal. »[77] Troisièmement, l'impact de Muhammad s'estompe :

> Cette perception de Muhammad, de sa nature de prophète suprême, était intrinsèquement une erreur : elle nous est parvenue inextricablement confuse ; elle traîne avec elle un tel écheveau de fables, d'impuretés, d'intolérances, que je (Cariyle) m'interroge sur l'opportunité de dire, ici et maintenant, comme je l'avais fait, que Muhammad était un véritable orateur et non un charlatan ambitieux, pervers et simulateur. Non pas un orateur, mais un bavard. Même en Arabie, comme je le suppose, Muhammad se serait épuisé et serait passé de mode. Hélas, pauvre Muhammad, tout ce dont il était conscient, n'était simplement qu'erreur, futilité et banalité.[78]

Ultime blasphème :

> Son Coran est devenu un recueil d'absurdités prolixe ; nous ne croyons pas, comme lui, que Dieu ait écrit cela ![79]

La plupart des apologistes européens des XVIIe et XVIIIe siècles n'avaient qu'une connaissance limitée des documents arabes. La plupart d'entre eux ne maîtrisaient leur sujet que d'une manière superficielle. Ils utilisaient l'islam comme une arme contre l'intolérance, la cruauté, le dogmatisme et le clergé chrétien.

La plupart des apologistes européens des XIXe et XXe siècles avaient au contraire une connaissance beaucoup plus étendue de l'islam. C'étaient des chrétiens fervents, des prêtres et des missionnaires qui avaient compris que pour être cohérents, ils devaient accorder à l'islam une certaine dose d'égalité religieuse et concéder à Muhammad une certaine clairvoyance spirituelle. Ils réalisèrent que l'islam était une religion sœur, lourdement influencée par l'idéologie judéo-chrétienne et que le christianisme et l'islam tiendraient ou tomberaient ensemble. Ils savaient que s'ils commençaient à critiquer les dogmes et les absurdités de l'islam, leur propre Eglise, elle-même tout aussi grotesque, commencerait à se fissurer et qu'elle finirait par s'écrouler autour d'eux. Ils sentirent que certaines évolutions économiques, philosophiques et sociales de l'Occident (l'essor du rationalisme, la révolution industrielle, la révolution bolchevique, l'avènement du communisme et du matérialisme) représentaient un danger commun. Sir Hamilton Gibb

77. Carlyle, p. 332.
78. Carlyle, p. 343.
79. Carlyle, p. 344.

écrivit sur l'islam comme un chrétien « engagé dans une entreprise spirituelle commune »[80]. Défions-nous du scepticisme, « le christianisme et l'islam souffrent avec patience sous la pression du monde, et des attaques des athées, des scientifiques et de leurs pareils », se lamente Norman Daniel.[81]

Ainsi s'explique la complaisance des érudits chrétiens qui souhaitent avant tout ménager la susceptibilité de leurs confrères et amis musulmans. Un écrivain présentera ouvertement ses excuses avant de dire quelque chose qui risque de paraître offensant. Il pourra encore utiliser divers artifices pour ne pas donner l'impression de prendre parti, ou bien il s'abstiendra de porter un jugement catégorique sur un problème. Dans la préface de sa biographie de Muhammad, le professeur Watt donne un exemple de cette manière de faire : « Pour éviter de trancher si le Coran est ou n'est pas la parole de Dieu, je me suis abstenu d'utiliser les expressions *Dieu dit* et *Muhammad dit* quand je me référais au Coran, et j'ai tout simplement écrit : *le Coran dit.* »[82] Bernard Lewis a remarqué que de telles précautions tendent à rendre les propos des orientalistes modernes « circonspects et peu sincères ». Voilà un bel euphémisme ! Mais encore plus choquante est la façon dont le travail de grands islamologues a été corrigé pour ne pas offenser la sensibilité des musulmans, « sans changer » le sens du texte, nous assure-t-on ! La remarque de Richard Robinson : « La religion est gravement infectée par la malhonnêteté intellectuelle », est fort pertinente.

Le professeur Watt est un chrétien fervent qui ne croit pas que le Coran soit la parole de Dieu. Il fut curé de Saint Mary Boitons à Londres et de Old Saint Paul's à Edimbourg. De l'avis de tous, il est le plus grand et le plus influent des spécialistes de l'islam en Angleterre, et peut-être même en Occident. Le révérend Watt et Hamilton Gibb considèrent que le scepticisme, l'athéisme et le communisme sont les ennemis communs de toutes les vraies religions. Tout comme Cariyle, ils espèrent que l'Orient leur apportera un renouveau de spiritualité. Relisons Watt : « L'islam, ou peut-être serait-il plus juste de dire l'Orient, a eu tendance à suraccentuer la souveraineté divine, alors que l'Occident a attribué trop d'influence à la volonté de l'homme, particulièrement dans une période récente. Les deux se sont écartés du vrai chemin, quoiqu'en prenant des routes différentes. L'Occident a probablement quelque chose à retenir de cette conception de la vérité qui a été si clairement perçue par l'Orient. »[83] (Voyez comme l'Orient a toujours le dernier mot ! L'Orient n'aurait-il donc rien à apprendre de l'Occident ?)

Dans son article *Religion and Anti-Religion,* le Professeur Watt peut tout juste dissimuler son mépris pour la laïcité. Il note avec satisfaction que

80. Daniel, p. 306.
81. Daniel, p. 307.
82. Watt (4), p. X, Intro.
83. Watt (1), p. 2.

« la vague de sécularisme et de matérialisme régresse. Tous les Arabes censés sont conscients de la gravité des problèmes actuels, et ressentent le besoin d'une religion qui permettrait de les résoudre, pour éviter qu'ils n'empiètent sur leur vie privée. »[84] Watt poursuit en commentant les travaux de Manfred Halpern, qui

> parle des Frères Musulmans en Egypte, en Syrie et ailleurs, en même temps que des mouvements comme Fida'iyan-i-Islam en Perse et Khaksars et Jama'at-i-Islam au Pakistan, comme du totalitarisme néo-islamique, et (qui) montre leurs ressemblances avec le fascisme, y compris le National Socialisme d'Adolf Hitler. D'un point de vue purement politique, ceci pourrait être justifié, et il est certain qu'il existe des ressemblances. Toutefois, dans une perspective plus large, cette caractérisation est trompeuse. Il est vrai que ces mouvements se concentrent sur la mobilisation des passions et de la violence pour accroître le pouvoir de leurs leaders charismatiques et la solidarité du mouvement (...) et qu'ils se font les champions des valeurs et des sentiments d'un passé héroïque, tout en réprimant toute analyse critique de leurs origines passées ou de leurs problèmes actuels. Cependant, leurs inepties et même leurs échecs ne l'emportent pas sur l'aspect positif qui est la marque d'une résurgence de la religion. (...) Les mouvements de masse néo-islamiques, loin d'être l'équivalent du nazisme ou du fascisme, seront probablement une barrière importante contre un tel développement.

L'euphémisme utilisé par Watt pour décrire le fascisme est merveilleux : ce n'est qu'une ineptie ! Non seulement il nous demande de fermer les yeux sur ce fascisme, mais en plus il veut qu'on l'admire pour son aspect positif qui marque la résurgence de la religion. Rendez-vous compte que Watt soutient ceux qu'Amir Taheri appelle les Terroristes Saints ! On ne doit pas oublier que les Frères Musulmans est une organisation dont le fondateur ne faisait pas secret de son admiration pour Hitler et Mussolini. Après la fin de la Seconde guerre mondiale, les Frères Musulmans lancèrent une série d'attaques contre des cibles civiles : cinémas, hôtels et restaurants furent plastiqués ou incendiés, des femmes dont la tenue vestimentaire n'était pas correcte furent attaquées au couteau. Ce mouvement a commis des dizaines de meurtres et on nous demande de fermer les yeux, au nom d'une résurgence de la religion !

Watt avoue encore d'autres travers aussi inquiétants, comme par exemple une défiance à l'égard de l'intelligence et le refus de reconnaître l'importance de l'objectivité historique et de la vérité : « Cette insistance sur l'historicité a pour corollaire un manque d'égard pour les symboles et il se peut que l'ultime vérité symbolique soit plus importante que la vérité historique. »[83] Dans *Introduction to the Quran*, Watt semble avoir une conception très restreinte de la notion de vérité : la vérité objective est entièrement occultée au profit d'une subjectivité totale.

84. Watt (7), pp. 625-627.
85. Watt (10), p. 116.

> L'idéologie des juifs, des chrétiens, des musulmans, des bouddhistes et de bien d'autres religions n'est vraie que dans la mesure où elle permet à l'homme d'avoir une expérience plus ou moins satisfaisante de la vie. Aussi loin que l'observation peut le dire, aucun des grands systèmes théologiques n'est, de façon marquée, inférieur ou supérieur aux autres. Chacun est par conséquent vrai. Dans cette optique, le Coran lui aussi est vrai. Le fait que la conception coranique de l'unité de Dieu paraisse contredire celle des religions chrétiennes, n'implique pas que les deux systèmes soient faux, ni même que l'une ou l'autre des conceptions soit fausse.
>
> Chaque conception est vraie parce qu'elle est une partie d'un système qui est vrai. Dans la mesure où une partie du système semble en contradiction avec l'enseignement reconnu des sciences ou de l'Histoire, pour autant qu'il soit objectif, cette contradiction soulève des problèmes pour ceux qui adhèrent au système mais ne prouve pas que le système, considéré dans son ensemble, soit inférieur aux autres systèmes. C'est-à-dire : que le Coran affirme que les juifs n'ont pas tué Jésus ne prouve pas que le système coranique dans son ensemble soit inférieur au système chrétien, même dans l'hypothèse où la crucifixion est un fait objectif.[86]

Dans cet époustouflant passage de malhonnêteté intellectuelle, Watt se livre à toutes sortes de contorsions mentales pour plaire à tout le monde et pour n'offenser personne. Abstraction faite des formules ésotériques qu'il emploie, telles que l'*expérience de la vie comme un tout, conception, système coranique,* nous comprenons maintenant pourquoi les islamologues anglais ont formulé si peu de critiques contre l'islam. « L'érudit qui n'est pas musulman, continue Watt, n'est pas concerné par un quelconque problème de vérité absolue, puisqu'elle ne peut pas, ainsi qu'on l'a suggéré, être atteinte par l'homme. Il *suppose la vérité (je* souligne), dans le sens relatif qui vient juste d'être expliqué, à partir de l'idéologie du Coran. » Dans de telles conditions, un système de croyances sera à l'abri de toute critique, aussi longtemps qu'il satisfera aux besoins spirituels d'un individu.

L'attitude que nous venons d'illustrer par l'exemple de Watt fut brillamment exposée et attaquée par Julien Benda dans son ouvrage *La Trahison des Clercs :*

> Ce n'est pas seulement la morale universelle que les clercs modernes ont livrée au mépris des hommes, c'est aussi la vérité universelle. Ici les clercs se sont montrés vraiment géniaux dans leur application à servir les passions laïques. Il est évident que la vérité est un grand empêchement pour ceux qui entendent se poser dans le distinct : elle les condamne, dès l'instant qu'ils l'adoptent, à se sentir dans un universel. Quelle joie pour eux d'apprendre que cet universel n'est qu'un fantôme, qu'il n'existe que des vérités particulières, dès vérités lorraines, des vérités provençales, des vérités bretonnes, dont l'accord, ménagé par les siècles, constitue ce qui est bienfaisant, respectable, vrai en France.[87]

86. Watt (2), p. 183.
87. Benda, pp. 76-77.

Watt aurait ajouté : une vérité musulmane, une vérité chrétienne, et ainsi de suite ; ou bien comme il le dit dans son livre *Islamic Revelation,* « chaque grande religion n'est valable que dans une certaine aire culturelle, et pas au-delà ».

Tout comme Russell qui démontrait dans son article *Ancestry of Fascism* que l'abandon de l'idée de vérité objective conduit au fascisme, Benda essayait de combattre la montée des nationalismes dans les années vingt. Pour Hider, il était absurde de dire que la science était à la recherche d'une vérité objective. Hitler n'acceptait ou ne rejetait une doctrine que sur son utilité politique.

> La poussée des nationalismes depuis 1848 est une forme de culte de la déraison. Le principe d'une vérité universelle a été abandonné : il y a la vérité anglaise, la vérité française, la vérité allemande. La rationalité, au sens d'une recherche d'un standard universel de la vérité, est d'une importance suprême pour le bien-être de l'humanité, non seulement aux époques où elle fut prédominante, mais encore et plus même, dans ces périodes moins heureuses où elle a été méprisée et rejetée comme le rêve vain des hommes qui manquent de virilité pour tuer là où ils ne peuvent pas être d'accord.[88]

Karl Popper attaque lui aussi le relativisme intellectuel et moral, qu'il croit être le mal de notre temps, et ses commentaires sont tout à fait pertinents dans ce contexte. On a même l'impression que Popper répond directement à Watt. Popper commence par étudier un argument fallacieux qui est souvent utilisé pour défendre le relativisme à la Watt. Citant Xénophane, Popper reconnaît que nous avons tendance à voir nos dieux et notre monde selon notre propre point de vue : nous avons tendance à être subjectifs. Toutefois, ce serait aller trop loin que de conclure que nos propres antécédents historiques et culturels sont une barrière insurmontable à l'objectivité.

> Nous pouvons graduellement nous débarrasser de ce parti pris (ou de cette subjectivité), en adoptant un esprit critique et plus spécialement en écoutant les critiques (...) Deuxièmement, c'est un fait avéré que des personnes ayant des origines culturelles les plus opposées peuvent mener à bien une discussion des plus fécondes lorsqu'elles sont décidées à rechercher la vérité et à s'écouter mutuellement. (Il est aussi important de ne pas voir) cette recherche de l'objectivité, comme une démarche vers le relativisme. *Si deux parties ne sont pas d'accord, cela peut vouloir dire que l'une a tort, ou que ce soit l'autre, ou que ce soit les deux* : cela c'est le point de vue des objectivistes. *Cela ne signifie pas,* comme les relativistes le diront, *que les deux peuvent également avoir raison.* Ils peuvent avoir également tort, sans aucun doute, bien que ce ne soit pas nécessaire, *mais quiconque dit qu'avoir tort de façon égale veut dire avoir raison de façon égale, joue tout simplement avec les mots,* ou avec les métaphores.
>
> C'est un grand progrès que d'apprendre à être autocritique, que de pen-

88. Russell (5), p. 107.

> ser que l'autre puisse avoir raison, qu'il ait même plus raison que nous. Mais il y a un grand danger en cela : nous pouvons être tentés de croire que nous avons tous deux raison. Cette attitude, qui peut nous sembler pleine de modestie, n'est jamais ni modeste ni autocritique, comme nous pouvons être enclins à le croire ; *car il est probable que nous ayons, tous les deux... tort.* Ainsi l'autocritique ne devrait pas être une excuse, ni pour la paresse ni pour l'adoption du relativisme.[89]

Sentimentalité et paresse mises à part, un point de vue comme celui qu'adopte Watt a des conséquences logiques que Watt lui-même n'accepterait pas. Si les croyances religieuses sont aussi dissemblables les unes des autres, alors c'est de la pure arrogance que de parler de religions supérieures ou inférieures. Comme je le demanderai plus loin, pourquoi le monothéisme devrait-il être considéré comme une croyance plus élevée que le polythéisme ; pourquoi ne pas accorder une respectabilité intellectuelle égale à l'Eglise de Scientologie, aux Bahaïs, au culte du révérend Jones, aux moonistes ou à chacune des sectes dont parle le Professeur Evans dans *Cults of Unreason* ? Watt ne peut légitimement pas employer les termes *inférieur* et *supérieur* ni même, en l'occurrence, *vrai.*

Du reste, il y a une extraordinaire condescendance implicite dans une telle attitude. Watt traite les musulmans et les chrétiens d'enfants débiles dont les croyances au Père Noël et à la Petite Souris ne doivent pas être remises en question, puisqu'elles ne font pas de mal et qu'elles leur apportent même du réconfort. « Ce n'est pas par des illusions, aussi élevées soient-elles, que l'humanité peut prospérer, mais seulement par une quête constante de la vérité », écrivait Russell.

Maintes et maintes fois Watt nous dit que ce qui est important, c'est la vérité symbolique, et non pas la vérité historique. Mais ceci est explicitement nié par les musulmans et les chrétiens eux-mêmes. J. L. Thompson a montré que « beaucoup de spécialistes de l'Ancien Testament ont été tentés de croire que non seulement l'histoire est au cœur du message d'Israël, mais que la reconnaissance historique des plus anciennes traditions juives, en particulier celles qui concernent les patriarches, est essentielle à la foi chrétienne, et même que la foi en la résurrection dépend directement de la réalité historique des promesses faites aux patriarches ». Roland de Vaux a plusieurs fois réaffirmé qu'il est de la plus haute importance d'établir scientifiquement les fondations historiques des traditions bibliques, « car si la foi historique d'Israël n'est pas fondée sur l'histoire, alors elle est erronée et par conséquent, notre propre foi l'est aussi ». De Vaux soutient que pour que la foi survive, la concordance entre l'histoire religieuse et l'histoire objective doit être avérée. Il fait valoir que « récuser l'historicité des récits bibliques reviendrait à s'interroger, en fin de compte, sur les fondements de la foi elle-même »[90].

89. Popper (1), vol. II, pp. 369-388.
90. Thompson, pp. 326-327.

Norman Daniel nous offre un autre exemple de duplicité :

> Il est capital que les chrétiens voient Muhammad comme un homme saint, c'est-à-dire le voir comme les musulmans le voient. S'ils ne le font pas, ils doivent abandonner tout espoir de comprendre l'islam. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent affirmer que Muhammad était saint, ou peut-être même penser qu'il l'était. Il est tout à fait possible de ne pas croire que Dieu ait parlé à Muhammad ainsi que les musulmans le prétendent. Il faut plutôt juger la situation qui en résulte comme si elle était vraie. Si les gens la croient vraie, cela ne la rendra pas vraie, mais leurs actions seront les mêmes que ce qu'elles auraient été, si elle avait été vraie. Si un tel emprunt mental et spirituel n'a pas lieu, aucun progrès n'est possible.[91]

Comme Maxime Rodinson le remarqua avec tant de justesse, la compréhension a fait place à l'apologie. Norman Daniel semble lui aussi incapable de saisir la notion de vérité objective. Daniel et Watt, et en France des érudits comme Louis Massignon, ont tous insisté sur la lutte spirituelle commune dans laquelle toutes les croyances monothéistes sont engagées. Même le Concile Œcuménique Vatican II reconnaît que l'islam a donné à l'humanité des vérités importantes sur Dieu, Jésus et les Prophètes.

Au regard des arguments que nous venons de développer, il n'est plus du tout surprenant que des leaders religieux chrétiens et Israélites aient joint leurs mains et serré les rangs pour condamner Rushdie, sans daigner émettre le moindre murmure de réprobation contre un appel au meurtre si peu chrétien. *L'Osservatore Romano,* le porte-parole officiel du Vatican, critiqua Rushdie encore plus ouvertement que ne le fit l'ayatollah. Le cardinal John O'Connor de New York exhorta les catholiques à ne pas lire ce livre, cependant que le cardinal Albert Decourtray de Lyon qualifiait *Les Versets Sataniques* d'insulte à la religion. Au même moment, en Israël, le principal rabbin ashkénaze, Avraham Shapria, voulait bannir le livre : « Tel jour, disait-il, cette religion est attaquée, et le jour suivant ce sera cette autre. »[92] Plus récemment, mais toujours de la même veine, Monseigneur Carey, l'archevêque de Cantorbéry, exprima sa sympathie aux musulmans blessés dans leur foi, car le livre de Rushdie « contenait une insulte outrageante pour le Prophète ».

Que pense Monseigneur Carey de l'insulte outrageante faite au Christ dans le Coran ? Le Coran récuse explicitement la crucifixion et, d'ailleurs, Rice signale qu'« il n'y a pas un seul fait fondamental qui concerne la vie, la personne et les actes du Seigneur Jésus-Christ qui n'ait pas été démenti, perverti, travesti, ou tout simplement ignoré par la théologie mahométane ». Le *Muslim World* fait remarquer que « l'islam, dans un

91. Daniel, p. 305.
92. Pipes, p. 165.
93. Cité dans MW, vol. 1, n° 2, avril 1911.

sens, est la seule religion antichrétienne »[94]. Est-ce que Monseigneur Carey renoncera à la jouissance cléricale que lui procure la fustigation des athées et émergera de ses limbes dogmatiques quand les musulmans commenceront à lacérer les tableaux de la National Gallery qui représentent la crucifixion ? Après tout, chaque crucifixion, quelle que soit sa forme, est une insulte pour les musulmans et une réfutation de la véracité du Coran qui demeure, pour tout musulman, la parole même de Dieu.

Comme on peut le lire dans *The Economist*, « les rabbins, les prêtres et les mullahs s'unissent, semble-t-il, pour empêcher la liberté d'expression, de peur que chaque membre de leur troupeau ne soit offensé (...) L'affaire Rushdie ne montre pas seulement que certains musulmans ne comprennent pas les vertus de la liberté d'expression, elle montre aussi qu'en Occident, les clercs ne les comprennent pas non plus. »[95]

L'aide inattendue fournie par les prêtres et les rabbins fut reçue avec reconnaissance par l'Iran : « (Ils) ont compris les conditions et les objectifs des efforts colonialistes qui nient les valeurs divines et qui insultent les divins prophètes. » Les musulmans n'eurent pas à attendre longtemps pour rembourser leur dette envers les chrétiens : à Istanbul, on put voir le spectacle extraordinaire de musulmans joignant leurs mains avec des chrétiens pour protester contre la diffusion de *La Dernière Tentation du Christ* (Scorsese).

En Occident, dans les années 1920, les intellectuels de gauche commençaient à se sentir mal à l'aise vis-à-vis du colonialisme et de l'impérialisme européen. Or, selon Russell, « une forme plutôt curieuse de cette admiration pour les groupes auxquels on n'appartient pas est la croyance dans la vertu supérieure des opprimés : les nations assujetties »[96]. Toute critique de l'islam ou des pays islamiques était donc perçue comme une attaque raciste, ou pire, une conspiration sioniste. Tenter d'étudier l'influence de la loi romaine sur la loi islamique était alors, pour citer Patricia Crone,

> considéré comme ethnocentrique et blessant pour l'islam, et bien que les influences gréco-romaines soient vraisemblablement moins blessantes que ne le sont les juives, c'est seulement dans le domaine de l'art islamique, des sciences et de la philosophie, que le classique Fortleben est de nos jours discuté sans circonlocution ni excuse (les trois domaines sont bien sûr considérablement plus marginaux à l'autodéfinition du musulman que la théologie et le droit). Comme l'orientaliste démodé a fait place à l'historien moderne, à l'arabisant ou au sociologue, tous trois dotés d'une conscience post-coloniale attendrie et occasionnellement d'intérêts plus substantiels dans le maintien du bon vouloir musulman, la capacité et le penchant à voir le *vierden und wesen* du monde islamique du point de vue du croissant fertile ont été perdus et la civilisation islamique en est venue au point d'être ensei-

94. Idem.
95. Pipes, p. 165.
96. Russell (1), p. 58.

gnée et étudiée avec presque de l'indifférence pour le Proche-Orient dans lequel elle naquit.[97]

Au milieu des années soixante et dans les premières années de la décennie suivante, les musulmans ne représentaient qu'une minorité en Europe occidentale. Dans l'intérêt du multiculturalisme, on nous enseigna que chaque civilisation était son propre miracle. Dans les écoles et les universités, la mode était aux ateliers de travail multiculturels et la seule pensée d'une critique était anathème. Le relativisme culturel, le multiculturalisme et leurs conséquences désastreuses sont quelque chose dont je parlerai plus en détail au chapitre XVII. Ici, il suffit de dire que dans un tel climat, la critique signifiait racisme, néo-colonialisme et fascisme.

Les retombées de l'affaire Rushdie offrent de remarquables similitudes avec la période des années vingt à cinquante quand les intellectuels de gauche répugnaient à critiquer aussi bien la théorie que la pratique du communisme. Il y avait, pour reprendre les termes de Russell, « une conspiration de la dissimulation »[98]. On peut comparer l'hostilité de la gauche en 1920 contre le livre courageux de Russell qui critiquait la Russie soviétique et le communisme en général, avec la réception similaire que firent les intellectuels et les islamophiles *Amongt The Believers* de V. S. Naipaul, parce qu'il osait critiquer la révolution iranienne, et de manière plus subtile, l'islam lui-même.

George Orwell, Arthur Kœstler et Robert Conquest ont tous dénoncé les mensonges que les intellectuels de gauche avaient avalés au sujet de Lénine, de Staline et du communisme, pour ne pas faire le jeu des forces réactionnaires. La vérité était alors moins importante que, pour reprendre une expression moderne, la nécessité d'être politiquement correct. Dans un tel climat, les discussions et les critiques devenaient tabous : « toute parole critique était considérée par les adorateurs comme un blasphème et un crime. »[99] II y avait, comme disait Kœstler, une reddition inconditionnelle des facultés critiques.[100]

Sans pousser l'analogie trop loin, on pourrait encore comparer l'attitude de Sartre envers les camps de travail de Staline, à celle de Foucault vis-à-vis des atrocités de Khomeyni. Sartre[101] pensait que les preuves des camps de travail devaient être occultées pour ne pas démoraliser le prolétariat français. Foucault, écrivant en octobre 1978, s'enthousiasmait pour les événements d'Iran « qui rappelaient quelque chose que l'Occident avait oublié depuis la Renaissance et les grandes crises de la chrétienté, c'est-à-dire la

97. Crone (3), pp. 6-7.
98. Russell (4), p. 165.
99. Kœstler, p. 125.
100. Kœstler, p. 127.
101. Conquest, pp. 678-679.

possibilité d'une spiritualité politique »[102]. Une Iranienne lui écrivit pour lui reprocher son admiration béate pour l'islam :

> Après 25 ans de silence et d'oppression les Iraniens n'ont-ils le choix qu'entre la Savak (la police politique du Shah) et le fanatisme religieux ? Spiritualité ? Un retour aux sources populaires de l'islam ? L'Arabie Saoudite se repaît à la même source. Les têtes des amants et les mains des voleurs tombent. Pour la gauche en Occident (...) l'islam est désirable, mais ailleurs ? Beaucoup d'Iraniens sont comme moi confus et désespérés à la perspective d'un gouvernement islamique. (Ces Iraniens) savent de quoi ils parlent. Dans les pays voisins de l'Iran, l'islam dissimule une oppression féodale ou pseudo-révolutionnaire. Souvent, dans des pays comme la Tunisie, le Pakistan et l'Indonésie, et dans mon propre pays, l'islam, malheureusement, est le seul moyen d'expression pour un peuple muselé. La gauche libérale en Occident devrait réaliser quel poids mort la loi islamique peut-être pour une société désireuse de changer, et elle ne devrait pas être séduite par un remède qui est pire que le mal.

Foucault écrivit une réponse incompréhensible, incompréhensible dans la mesure où cette réponse ne répondait à aucune des charges portées contre l'islam romanesque de la gauche. Plus tard, après que Khomeyni se fut emparé du pouvoir, et que d'autres têtes furent tombées (par milliers), Foucault n'exprima pas le moindre regret, ni la moindre excuse et refusa de critiquer la politique spirituelle de Khomeyni.

Il n'est pas inutile de donner des exemples de cette haine de l'Occident qui revient si souvent dans les écrits des compagnons de route du communisme et de l'islam auxquels M. Foucault appartient : « quelque chose que l'Occident avait oublié », et le vieux mythe de la spiritualité orientale, de la spiritualité politique. Bien sûr, la haine de soi affichée par les intellectuels occidentaux mérite à elle seule un chapitre entier. Leur auto-humiliation est véritablement surprenante. Ils critiquent l'Occident et ses valeurs, dans des termes qui, se fussent-ils adressés à l'islam, auraient été dénoncés, réprimés ou condamnés comme impérialistes, racistes, et colonialistes.

Pendant tout ce temps, ces mêmes intellectuels étaient grassement rétribués par les universités occidentales.

Il conviendrait de terminer ce chapitre avec le cas de Roger Garaudy. A une époque, le camarade Garaudy fut le philosophe officiel, un apparatchik, du bureau politique du Parti Communiste français. Un critique anglais l'a décrit comme « auparavant grand inquisiteur et maintenant dispensateur de l'extrême onction, coup sur coup champion de Staline puis défenseur de la religion de Khrouchtchev »[103]. Après avoir été exclu du Parti Communiste pour sédition, ce stalinien typique adopta diverses causes, flirta tout d'abord avec l'humanisme marxiste puis finit par se convertir à l'islam. Après tout,

102. Eribon, pp. 305-306.
103. Macey, p. 110.

il n'est pas si grand le pas à franchir pour passer d'une forme de totalitarisme à l'autre. On espère cependant pour lui qu'il n'est pas attiré par le révérend Moon et qu'il restera là où il est, car dans l'islam, la sentence pour l'apostasie... c'est la mort.

Etant donné leur manque d'esprit critique, il n'est guère surprenant que les arabisants soient accusés « par les réformateurs musulmans et les partisans de la laïcité de supporter et d'encourager les forces conservatrices et intégristes dans leur résistance au changement ». Le professeur Lewis continue ainsi : «J'ai souvent entendu de telles accusations, exprimées avec colère par des étrangers et avec angoisse par des amis, et je dois admettre qu'elles ne sont pas totalement injustifiées, puisque certains intégristes partagent la même opinion. » Ayant concédé autant que cela, Lewis retire tout en affirmant que : « La convergence d'opinion entre arabisants et intégristes musulmans n'est qu'apparente, non pas réelle, et les accusations de complicité entre réactionnaires, que portent les réformateurs proviennent d'un manque de discernement entre les déclarations descriptives et prescriptives. »[104]

Mais il est parfaitement clair, pour les raisons que je viens d'exposer, que des spécialistes comme Watt, Daniel ou Esposito sont plus des apologistes que des historiens objectifs. Watt rejette expressément la possibilité d'une objectivité. Norman Stillman commente les explications de Watt pour l'assassinat d'environ 600 à 900 juifs de Qyrayza par les musulmans sous Muhammad « comme un plaidoyer vigoureux et apologétique en faveur de Muhammad tel qu'on l'attendrait de n'importe quel musulman fervent »[105]. Watt dépasse clairement le descriptif quand il décrit sur un ton triomphant la rencontre d'Al-Ghazali avec la philosophie grecque, une confrontation « de laquelle la théologie islamique sortit victorieuse et enrichie »[106]. On voit clairement à qui Watt prête allégeance. Le professeur Lewis lui-même dépasse le domaine du descriptif pour le normatif quand il conseille un remède chrétien aux problèmes du Moyen-Orient contemporain, c'est-à-dire la séparation de l'église et du pouvoir.[107]

Un autre phénomène récent explique le manque d'attitude critique des islamologues envers l'islam. En Angleterre, un universitaire a été démis de son poste d'enseignant sous la pression des sponsors saoudiens, qui n'appréciaient pas la façon dont il enseignait l'islam.[108]

Un ami algérien, cultivé, musulman sans être particulièrement religieux, passant en revue les livres de ma bibliothèque, remarqua le *Why I Am not a Christian* de Russell. Il s'en saisit avec une satisfaction évidente. Comme je l'appris plus tard, il considérait apparemment cet ouvrage comme un grand

104. Lewis, (4), p. 194, note 1.
105. Stillman, p. 16.
106. Watt (8), p. 15.
107. Lewis, (4), p. 186.
108. Easterman, pp. 92-93.

coup porté contre le christianisme. A aucun moment il ne se douta que l'argumentation de Russell s'appliquait, *mutatis mutandis,* à l'islam. Je me suis souvent demandé s'il serait sorti de sa tour d'ivoire, si j'avais remplacé tous les mots Dieu que j'aurais rencontrés par le mot « Allah ». Par exemple, mon ami aurait-il été plus choqué par ce passage de Nietzsche dans lequel j'ai substitué chaque occurrence de Dieu par Allah (qui est d'ailleurs la traduction du mot Dieu en arabe) ? « Le concept d'*Allah* était jusqu'à présent la plus grande entrave à l'existence. Nous renions *Allah,* nous nions toute responsabilité envers *Allah.* » Et que dire du « Dieu est mort » de Nietzsche ? « *Allah* est mort ! » Ce qui précède n'est qu'une fantaisie ridicule pour mieux faire sentir aux musulmans, par tous les moyens dont je dispose, le fait qu'ils ne peuvent rester à l'écart des développements intellectuels, scientifiques et sociaux de l'Occident. Les musulmans ne peuvent pas ignorer éternellement les implications philosophiques de la pensée de Nietzsche, Freud, Marx, Feuerbach, Hennell, Strauss, Bauer, Wrede, de Wells et de Renan. Les écrits de Hume sur les miracles gardent toute leur pertinence dans un contexte islamique, et même si les miracles de Jésus sont attestés par les musulmans. Que dire de l'essor de la méthode critique en Allemagne au XIXe siècle et de ses applications dans l'étude de la Bible et de la religion en général ? Le Coran fait référence à divers personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament : Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, Moïse, David, Jonas, Noé et Jésus pour n'en citer que quelques-uns. Quand les chercheurs de la Bible disent que Jonas n'a jamais existé ou que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, alors, implicitement, la véracité du Coran est remise en question.

Le Coran peut-il résister à l'attaque de la pensée scientifique occidentale ? Que dire de la théorie de l'évolution des espèces de Darwin qui porta un coup si rude au récit biblique de la création ? La Bible et le Coran parlent tous deux d'Adam et Eve. Beaucoup de chrétiens ont réajusté leurs croyances en conséquence, ne prenant pas leur existence au pied de la lettre, mais les musulmans ont encore à faire le premier pas.

CHAPITRE II

LES ORIGINES DE L'ISLAM

> Les plus importantes étapes de l'histoire de l'islam furent caractérisées par l'assimilation d'influences étrangères (...) Muhammad, son fondateur, ne proclamait pas d'idée nouvelle. Il n'enrichissait pas les conceptions antérieures sur les relations entre l'homme et le transcendants] ou l'infini. (...) Le message du prophète arabe fut une composition éclectique d'idées religieuses et de règles. Ces idées lui furent inspirées par des contacts avec des juifs, des chrétiens, et d'autres encore qui l'avaient profondément impressionné.[1]
>
> Ignaz GOLUZIHER

La nature éclectique et hétérogène de l'islam est connue depuis longtemps. Muhammad n'était pas un penseur original. Il n'a pas découvert de nouvelles règles d'éthique ; il s'est simplement contenté de puiser dans le milieu culturel ambiant. Muhammad savait que l'islam n'était pas une religion nouvelle et que les révélations contenues dans le Coran ne faisaient que confirmer des écritures saintes qui existaient depuis des millénaires. Il a toujours proclamé l'affiliation de l'islam aux autres grandes religions judéo-chrétiennes et des commentateurs musulmans tels qu'Al-Sharestani ont reconnu que le Prophète avait incorporé dans l'islam des croyances et des rites païens, en particulier dans les cérémonies du grand pèlerinage. Malgré cela, les musulmans croient encore aujourd'hui que leur foi vient directement du ciel, que Dieu Lui-même, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel, a donné le Coran à Muhammad. Ils considèrent que le Coran est éternel, écrit au ciel, reposant comme il est, là, sur la Table gardée (sourates LXXXV.21 ; VI. 19 ; XCVII). Dieu est la source de l'islam : essayer de trouver une origine humaine à n'importe laquelle de ses composantes est non seulement vain mais dénué de sens et, bien sûr, totalement blasphématoire.

Sans doute les musulmans craignent-ils inconsciemment que si nous faisons remonter les enseignements du Coran à une source humaine purement terrestre, alors l'édifice tout entier de l'islam s'écroulera. Mais, comme

1. Goldziher (2), pp. 4-5.

Ernest Renan avait l'habitude de dire, « les religions sont des faits ; elles doivent être discutées comme des faits et soumises aux lois de la critique historique »[2]. Pour paraphraser une autre remarque de Renan[3], l'étude critique des origines de l'islam ne produira des résultats historiques probants que lorsqu'elle sera menée dans un esprit purement laïc par des personnes soustraites à l'influence dogmatique de la théologie. Alors seulement découvrirons-nous la véritable personnalité de Muhammad et alors seulement sa vie extraordinaire pourra être intégrée dans l'histoire humaine, avec une portée et un sens profane pour tous, aussi bien musulmans que non-musulmans.

Les travaux d'Ignaz Goldziher et d'Henri Corbin sur l'influence du zoroastrisme sur le judaïsme ; les travaux exploratoires de Richard Bell sur l'influence du christianisme ; les travaux de Wellhausen, Noldeke, Hurgronje et de Robertson Smith sur le sabéisme et l'Arabie préislamique ; ceux d'Arthur Jeffery sur le vocabulaire étranger dans le Coran ; tous se combinent pour nous faire adhérer à la conclusion formulée par Zwemer : que l'islam « n'est pas une invention, mais une concoction ; rien n'y est neuf si ce n'est le génie de Muhammad qui mélange de vieux ingrédients pour en faire une nouvelle panacée aux maux de l'humanité et qui l'impose à la pointe de l'épée ».[4]

L'IDOLÂTRIE ARABE

Dans de nombreux passages du Coran « le vernis islamique ne recouvre que très superficiellement le substrat païen ».[5] C'est le cas de la sourate CXIII : « Au nom de Dieu ; celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux. Dis : "Je cherche la protection du Seigneur de l'aube contre le mal qu'il a créé ; contre le mal de l'obscurité lorsqu'elle s'étend ; contre le mal de celles (les sorcières) qui soufflent sur les nœuds ; contre le mal de l'envieux, lorsqu'il porte envie." »

L'islam doit au vieux paganisme arabe la plupart de ses superstitions, en particulier celles qui composent les cérémonies du pèlerinage à La Mecque (voir les sourates II.153, XXII.28-30, V.l-4, XXII.37). Nous pouvons encore trouver des traces de paganisme dans les noms de certaines divinités antiques (sourates LIII. 19-20, LXXI.22-23), dans les superstitions liées aux djinns, dans de vieux contes populaires tels que ceux d'Ad et Thamud.

2. Cité par Anatole France in *The Unrisen Dawn*, London 1929, pp. 110-111.
3. Renan (1), p. 352.
4. Zwemer (1), p. 24.
5. Cité par Jeffery (1), p. 1.

LE PÈLERINAGE À LA MECQUE

Les gens viennent des contrées les plus lointaines
pour jeter des cailloux (à Satan) et pour baiser la Pierre Noire.
Combien étranges sont les choses qu'ils disent !
Est-ce que l'humanité tout entière devient aveugle à la vérité ?[6]

Ho imbéciles, réveillez-vous ! Les rites que tu crois sacrés
ne sont qu'impostures inventées par les anciens
Avides de pouvoir, qui vécurent dans la luxure
Et moururent dans la bassesse et leur loi n'est que poussière.

Al-Ma'arri

Je cherche le chemin, mais pas celui de la Kaaba ni du temple
Car je ne vois dans le premier qu'une troupe d'idolâtres et dans le second une bande d'auto-adorateurs.

Jalal al-Din Rumi[7]

N'aurais-je pas vu le Prophète te baiser, que je ne te baiserais pas moi-même.

Calife Omar, s'adressant à la Pierre Noire de la Kaaba[8]

D'un point de vue moral, le pèlerinage à La Mecque, avec ses superstitions et ses rites enfantins, est une souillure sur le monothéisme mahométan.

S. Zwemer[9]

Toute la cérémonie du pèlerinage a été copiée sans vergogne sur des rites païens préislamiques : « C'est un fragment de paganisme incompréhensible incorporé dans l'islam sans avoir été digéré. »[10] Le *hadj*, ou Grand Pèlerinage, se déroule pendant le mois de *dhu al hijjah*, c'est-à-dire au cours du douzième mois de l'année lunaire. C'est le cinquième pilier de l'islam et un devoir religieux obligatoire fondé sur une injonction du Coran. Tout musulman en bonne santé qui peut en supporter le coût doit faire le pèlerinage au moins une fois dans sa vie.

L'umrah ou pèlerinage mineur

L'*umrah* constitue une version abrégée du hadj. Il ne faut qu'une heure et demie pour l'accomplir et il peut être fait à m'importe quel moment de l'année, excepté aux huitièmes, neuvièmes et dixièmes jours du mois de *dhu al hijjah*, ces trois jours étant réservés au Grand Pèlerinage.

6. Cité par Dashti, p. 94.
7. Cité par Dashti, p. 1.
8. Cité par Zwemer (3), p. 150.
9. Cité par Zwemer (3), p. 148.
10. Zwemer (3), p. 150.

Avant d'entrer à La Mecque, le pèlerin se purifie. Il fait ses ablutions, récite des prières et endosse *l'ihram,* le vêtement blanc du pèlerin. Puis, il pénètre dans l'enceinte sacrée de La Mecque, où il est supposé s'abstenir de tuer des animaux, d'arracher des plantes, de toute violence et de tout acte sexuel. Dans la Mosquée Sacrée *al Masjid al Haram,* il renouvelle ses ablutions et fait d'autres prières. Il doit ensuite tourner sept fois autour de la Kaaba, la construction cubique qui se trouve au centre de la cour ouverte de la Mosquée Sacrée, trois tours à pas rapides et quatre à pas lents. A chaque passage il embrasse la Pierre Noire qui est enchâssée dans l'angle le plus oriental de la Kaaba et touche la Pierre de la Félicité qui se trouve à l'angle opposé.

Il va ensuite à *maquam Ibrahim* (la station d'Abraham), où Abraham aurait prié en se tournant vers la Kaaba. Le pèlerin dit une prière et retourne à la Pierre Noire qu'il embrasse à nouveau. Tout proche se trouve le puits sacré de Zem Zem où, selon la tradition musulmane, Hagar la femme d'Abraham et Ismaël son fils se sont désaltérés. Le pèlerin boit un peu d'eau de Zem Zem et déambule dans une enceinte connue sous le nom *d'al hijr,* où les musulmans croient qu'Hagar et Ismaël sont inhumés et où l'on dit que Muhammad aurait dormi la nuit de son voyage miraculeux de La Mecque à Jérusalem.

Ensuite le pèlerin quitte la Mosquée Sacrée par l'une de ses vingt-quatre portes. Dehors, il grimpe la pente douce de la colline Safa en récitant des versets du Coran. De là, il court jusqu'au sommet de la colline Marwah en récitant diverses prières. Il recommence cet aller et retour sept fois. Ce rituel absurde symbolise le cheminement d'Hagar dans le désert à la recherche d'eau.

Le Hadj ou Grand Pèlerinage

Premier jour : Le pèlerin accomplit les rites de l'umrah s'il ne les a pas encore faits, puis il va à Mina où il passe la nuit en prière.

Deuxième jour : Après les prières du matin, il va au Mont Arafat pour assister à la cérémonie de la station (*wuquf,* en arabe). Selon la tradition musulmane, Adam et Eve s'y seraient retrouvés après avoir été expulsés du paradis. Le pèlerin écoute une prédication sur le thème du repentir. Il se précipite (le mot en arabe, *najrah,* signifie se ruer) à Muzdalifah, un lieu situé entre Mina et Arafat, où il lui faut arriver pour la prière du soir.

Troisième jour : Le jour suivant, le dixième du mois de *dhu al hijja,* est célébré par tous les musulmans comme *Id al Adha,* le jour du sacrifice. Tôt le matin, le pèlerin dit ses prières et va aux trois piliers de Mina. Il doit jeter sept petits cailloux. Cette cérémonie s'appelle *ramyu'r rijam,* la lapidation. « Tenant un caillou entre le pouce et l'index de la main droite, le pèlerin le jette d'une distance qui ne doit pas être inférieure à quinze pas et dit : "Au nom de Dieu, le Tout-Puissant, je fais cela en haïssant le diable et sa honte." » Les cailloux qui restent sont jetés de la même façon. Le pèlerin

repart et doit faire le sacrifice d'un animal : mouton, chameau, bélier ou tout autre animal licite.

Après cela le pèlerinage est fini et avant de reprendre ses habits ordinaires, le pèlerin se coupe une mèche de cheveux. Certains se rasent entièrement la tête. Les musulmans expliquent que cette dernière superstition représente Abraham rejetant le diable qui essayait d'empêcher le grand patriarche de sacrifier Ismaël, son fils adoré, ainsi que Dieu le lui avait ordonné. Le sacrifice d'un agneau ou d'une chèvre commémore la substitution miraculeuse du bélier au fils d'Abraham.

Comment un monothéiste intransigeant et iconoclaste comme Muhammad en est-il venu à incorporer ces superstitions au cœur même de l'islam ?

La plupart des historiens admettent que si juifs et chrétiens avaient abandonné Moïse et Jésus pour reconnaître en Muhammad un vrai prophète qui enseignait la religion d'Abraham, alors le Rocher du Mont Moriah à Jérusalem, et non pas la Kaaba à La Mecque, aurait été choisi pour la *qïblah* (la direction de la prière) et aurait fait l'objet d'une dévotion superstitieuse. Frustré par l'intransigeance des juifs, réalisant qu'il ne serait jamais accepté comme leur nouveau prophète, Muhammad reçut fort à propos une révélation qui lui ordonnait de changer la qiblah (sourate II.138 et suivantes) pour celle de la Kaaba.

L'ambition de Muhammad était de se rendre maître de la Kaaba et de tout son symbolisme historique. C'est dans la sixième année de l'hégire que Muhammad essaya de prendre La Mecque, mais il échoua. Les Mecquois et les Médinois se rencontrèrent à Hadaibiyah sur la frontière du territoire sacré. Après moult palabres, les musulmans acceptèrent de retourner à Médine et en échange ils obtinrent la permission de célébrer une fête à La Mecque l'année suivante. Muhammad revint donc avec une suite nombreuse et fit le circuit de la Kaaba, embrassa la Pierre Noire et se livra à tous les autres rites que nous venons de décrire.

La Mecque fut définitivement conquise l'année suivante (an 8 de l'hégire). Au début, les musulmans s'unirent au hadj côte à côte avec les Arabes païens, mais sans le Prophète lui-même. Cependant, une révélation informa bientôt Muhammad que tous les accords entre musulmans et incroyants devaient être rompus et que toute personne qui n'était pas un vrai croyant ne pourrait plus approcher de La Mecque ou du hadj (sourate IX.1 et 28).

Finalement,

> la dixième année, Muhammad fit son pèlerinage à La Mecque, le lieu de pèlerinage de ses ancêtres et chaque détail des rites païens qu'il avait accomplis dans sa jeunesse se transforma en norme de l'islam. Comme le dit Wellhausen, le résultat c'est que nous avons les stations du Calvaire sans l'histoire de la Passion. Les rites païens furent justifiés en inventant des

légendes musulmanes attribuées à des personnages de la Bible et le tout est un fatras incompréhensible de folklore artificieL[11]

L'Arabie centrale est certes le berceau de l'islam, mais notre connaissance de la religion animiste des Arabes est malheureusement insuffisante. Faute de preuves épigraphiques, les érudits doivent s'en remettre à Ibn A1 Kalbi (mort en 819), l'auteur du *Livre des Idoles,* qui est une source d'informations sur les noms dérivés de celui d'une divinité, c'est-à-dire sur les noms que portent ceux que l'on a dédiés à telle ou telle divinité. Les spécialistes peuvent également étudier des fragments de poésie préislamique ou encore certaines polémiques auxquelles il est fait allusion dans le Coran.
Nous devons prendre en considération le fait que Muhammad a incorporé dans sa religion un certain nombre de rites et de croyances païennes, avec pas ou très peu de modifications. Diverses reliques du paganisme qui sont étrangères à l'islam orthodoxe ont aussi été conservées par les Arabes. 11 est d'ailleurs courant que l'adoption d'une nouvelle religion ne transforme pas complètement les croyances populaires et que les vieilles coutumes, déguisées sous un nom différent, persistent, avec ou sans le consentement des autorités religieuses.

On peut ajouter que Muhammad a greffé aux rites du pèlerinage musulman plusieurs cérémonies qui, auparavant, étaient accomplies de façon totalement indépendante dans différents sanctuaires.

Les populations de l'Arabie centrale préislamique étaient organisées autour de la tribu et chaque tribu, y compris les tribus nomades, possédait une divinité tutélaire que l'on vénérait dans un sanctuaire. La divinité résidait dans une pierre vaguement anthropomorphe, quelquefois un gros bloc de roche, quelquefois une statue. Les Arabes idolâtres croyaient que la puissance divipe qui s'incarnait dans leur fétiche exerçait une influence bénéfique. C'est ainsi que les noms des collines al Safa et al Marwa veulent dire pierre, c'est-à-dire, une idole. Les idolâtres couraient entre les deux collines pour toucher et baiser les fétiches placés là et appelés Isaf et Naila, dans le but d'acquérir chance et bonne fortune.

La Pierre Noire et Hubal

Nous avons la preuve que des pierres noires faisaient l'objet d'un culte dans diverses parties du monde arabe. Faisant allusion à la pierre noire de Dusares à Petra, Clément d'Alexandrie mentionnait vers 190 « que les Arabes adorent des pierres ». Maximus Tyrius écrivait également au second siècle de notre ère que « les Arabes rendent hommage à je ne sais quel dieu, qu'ils représentent par une pierre quadrangulaire (la Kaaba) ». Les Perses prétendaient que la Pierre Noire avait été déposée dans la Kaaba par Mahabad et ses successeurs, avec d'autres reliques, et que c'était une représenta-

12. Zwemer (3), p. 157.
12. Noldeke (1), in ERE, vol. l, p. 659.

don de Saturne. De toute évidence, le culte voué à la Pierre Noire est très ancien.

D'autres pierres sacrées se trouvent dans le voisinage de La Mecque. Elles étaient à l'origine des fétiches et « elles ont acquis une personnalité mahométane superficielle en étant associées à certains personnages de l'islam ».[13]

La Pierre Noire est de toute évidence une météorite et elle doit sa réputation au fait qu'elle est tombée du ciel. On ne peut donc que sourire en regardant les musulmans vénérer ce morceau de roche comme étant celui que l'ange Gabriel aurait donné à Abraham pour reconstruire la Kaaba, d'autant plus que son « authenticité est douteuse, car la Pierre Noire fut enlevée par (...) les Qarmates au IVe siècle de l'hégire (930), et qu'ils ne la restituèrent qu'après de nombreuses années (vingt et un ans). On peut légitimement se demander si la pierre qu'ils ont rendue est la même que celle qu'ils avaient prise ».[14]

Avant l'islam, on adorait à La Mecque le dieu Huhal. Son idole, faite de cornaline rouge, était dressée dans la Kaaba au-dessus du puits sec dans lequel on jetait les offrandes votives. L'idole d'Hubal avait probablement une forme humaine. Sa place, à côté de la Pierre Noire, laisse supposer qu'il devait exister un lien entre elles. Wellhausen pense qu'Hubal était à l'origine de la Pierre Noire qui, comme nous l'avons déjà remarqué, est plus ancienne que l'idole. Wellhaussen note que dans le Coran, Dieu est appelé Seigneur de la Kaaba et Seigneur de la région de La Mecque. Le prophète avait ironisé sur l'hommage que les Arabes rendaient aux divinités al Lat, Manat et al-Uzza et qu'ils appelaient les filles de Dieu. Mais très vite, Muhammad s'était arrêté de critiquer le culte d'Hubal. De tout cela Wellhausen conclut qu'Hubal n'est rien d'autre qu'Allah, le dieu des Mecquois. D'ailleurs, quand les Mecquois battirent le Prophète à proximité de Médine, leur chef se serait écrié « Hurrah pour Hubal ! »

Tout comme aujourd'hui, les processions autour d'un sanctuaire étaient courantes. En déambulant, le pèlerin embrassait ou touchait l'idole. Sir William Muir pense que tes sept tours autour de la Kaaba « symbolisaient la révolution des planètes tandis que Zwemer va jusqu'à suggérer que les trois tours à pas rapides et les quatre tours à pas lents « imitaient le mouvement des planètes intérieures et extérieures ».[16]

Il ne fait aucun doute que les Arabes adoraient « à une période relativement tardive le Soleil et divers corps célestes La constellation des Pléiades était supposée apporter la pluie. La planète Vénus était une grande déesse que l'on révérait sous le nom d'al Uzza. Nous savons pat la fréquence

13. Noldeke (1). in ERE, vol. 1, p. 665.
14. Margoliouth (3). in MW, vol. 20, p. 241.
15. Muir (1), p.XCI.
16. Zwemer (3), p. 158.
17. Noldeke (1), in ERE, vol 1, p. 660.

du nom Shams que beaucoup d'enfants étaient dédiés au Soleil. Shams était le dieu tutélaire de nombreuses tribus et Snouck Hurgronje[18] estime que la cérémonie du *wuquf* (voir plus haut) est la réminiscence d'un culte solaire.

La déesse al-Lat est également identifiée à la divinité solaire. Le dieu Dharrih était probablement le Soleil levant. La course que les musulmans doivent accomplir entre les monts Arafat, Muzdalifah et Mina doit être achevée avant le crépuscule ou avant l'aube. Muhammad a délibérément introduit cette variante pour se démarquer des rites solaires païens. Quant au culte lunaire, il est attesté par des noms propres comme Hilal (le croissant) ou encore Qamar (la Lune).

Houtsma[19] a suggéré que la lapidation qui a lieu à Mina était originellement dirigée contre le démon du Soleil. Ceci s'accorde avec le fait que les pèlerinages païens coïncidaient avec l'équinoxe d'automne. Le démon Soleil était chassé et ses lois rigoureuses se terminaient avec la fin de l'été. C'est alors que l'on priait à Muzdalifah le dieu du tonnerre qui apporte pluie et fertilité.

Muzdalifah était un lieu où l'on adorait le feu. Les historiens musulmans se réfèrent à cette colline comme étant celle du feu sacré. Le dieu de Muzdalifah était Quzah, le dieu du tonnerre. « Un feu était allumé sur la colline sacrée que l'on appelait aussi Quzah. On y faisait halte et cette sorte de wuquf ressemblait à l'épisode du Sinaï. Dans les deux cas le dieu du tonnerre est révélé par le feu. On peut également penser que la coutume qui consiste à se réjouir en faisant le plus de bruit possible était à l'origine une incantation pour appeler le dieu bénéfique du tonnerre. »[20]

LA KAABA

L'idole était généralement placée dans une enceinte sacrée délimitée par des pierres. Le sanctuaire était un heu d'asile pour toute créature. Il était courant d'y trouver un puits. On ne sait pas quand la Kaaba a été construite, mais la présence du puits Zem Zem a certainement joué un rôle déterminant dans le choix du site. Le puits Zem Zem fournissait une eau précieuse aux caravanes en route vers la Syrie et le Yémen.

Les fidèles rendaient hommage aux idoles en déposant des offrandes dans le puits sec qui se trouve au centre de la Kaaba. Les pèlerins se rasaient habituellement la tête à l'intérieur du sanctuaire. Tous ces rites sont présents sous une forme ou sous une autre dans le pèlerinage hadj.

Selon les sources musulmanes, la Kaaba a d'abord été construite au ciel deux mille ans avant la création du monde et la maquette de l'édifice y est toujours conservée. Adam construisit la Kaaba, mais elle fut détruite par le

18. Zwemer (3), p. 159.
19. Zwemer (3), p. 160.
20. Zwemer (3), p. 159.

Déluge. Abraham reçut l'ordre de la reconstruire, ce qu'il fit avec l'aide d'Ismaël. Alors qu'il cherchait une pierre pour marquer l'angle de la construction, Ismaël rencontra l'ange Gabriel qui lui donna la Pierre Noire qui, en ce temps-là, était plus blanche que le lait. Ce n'est que plus tard qu'elle noircit au contact des péchés de ceux qui la touchaient. Ce récit n'est évidemment qu'une adaptation de la légende juive de la Jérusalem céleste.

De leur côté, Muir et Torrey sont convaincus que le mythe de la fondation de La Mecque par Abraham est antérieur à l'époque de Muhammad. A l'inverse, Snouck Hurgronje et Aloys Sprenger conviennent que l'association d'Abraham à la Kaaba fut une invention personnelle de Muhammad et qu'elle lui permit de libérer l'islam du judaïsme. La conclusion de Sprenger est rude : « Par ce mensonge, (...) Muhammad donna à l'islam tout ce dont l'homme a besoin et qui différencie la religion de la philosophie : une nationalité, des cérémonies, une mémoire collective, des mystères, une assurance d'entrer au paradis. Il trompait ainsi sa conscience et celles des autres. »

ALLAH

L'islam doit aussi le nom d'Allah aux païens. Nous savons qu'Allah était un nom propre fréquemment utilisé par les Arabes du nord et par les Nabatéens. Wellhausen se réfère également à la littérature préislamique dans laquelle Allah est une grande divinité. Nous avons le témoignage du Coran lui-même où Il est reconnu comme dispensateur de la pluie, créateur, etc. Le seul crime des Mecquois fût d'adorer d'autres dieux que Lui. Finalement, on réserva le nom d'Allah à la divinité suprême. « En tout cas, il est extrêmement important que Muhammad n'ait pas jugé nécessaire de fabriquer une divinité entièrement nouvelle et qu'il se soit contenté de débarrasser le Allah païen de ses compagnons (les idoles païennes), en le soumettant à une sorte de purification dogmatique. (...) S'il n'avait pas été habitué depuis sa plus tendre enfance à l'idée qu'Allah était le Dieu suprême, en particulier de La Mecque, il ne se serait certainement pas posé en apôtre du monothéisme. »[21]

L'islam a aussi conservé les coutumes des arabes païens : polygamie, esclavage, divorce facile, circoncision et ablutions rituelles. Je reviendrai sur tout cela, mais j'aimerais aborder dès à présent la question des ablutions rituelles.

Wensinck, Noldeke et Goldziher ont tous trois étudié les éléments animistes des rites musulmans.[22] Dans la préparation aux cinq prières quotidiennes, l'ablution n'a aucun rapport avec l'hygiène corporelle. Son objectif est de libérer le fidèle de la présence ou de l'influence des esprits du mal.

21. Noldeke (1), in ERE, vol. 1, p. 664.
22. Zwemer (4), in MVV, vol. 8, p. 359.

Les traditions montrent clairement que Muhammad lui-même entretenait d'innombrables superstitions à propos de la pollution démoniaque et qu'elles remontaient au paganisme de sa jeunesse. Selon une tradition, Muhammad aurait dit : « Si l'un d'entre vous se réveille durant son sommeil, qu'il se mouche trois lois, car le diable passe la nuit dans les narines d'un homme. » En une autre occasion, Muhammad vit qu'un homme avait laissé une parcelle de son pied sèche pendant ses ablutions. Il lui ordonna de les recommencer et fit cette homélie : « Si un serviteur musulman de Dieu fait ses ablutions, quand il lave son visage, tous ses péchés sont emportés par l'eau ou par la dernière goutte d'eau. Et quand il lave ses mains, les péchés de ses mains sont emportés par l'eau. Et quand il lave ses pieds, tous les péchés que ses pieds ont commis sont emportés par l'eau ou par la dernière goutte d'eau, jusqu'à ce qu'il soit purifié de tout péché. » Cela va dans le sens de Goldziher pour qui, selon la pensée sémitique, l'eau chasse les démons. Cela dit, le Prophète avait l'habitude de se laver les pieds en passant simplement la main sur le dessus de ses sandales.

Traditionnellement, un musulman doit couvrir sa tête, en particulier l'arrière du crâne. Wensinck pense que c'est pour empêcher les esprits du mal d'entrer dans son corps. Bien d'autres gestes, le chant du muezzin, l'élévation des mains, etc., ont une origine animiste et ils étaient souvent employés avec l'intention d'écarter les esprits du mal.[23]

MAZDÉISME (OU ZOROASTRISME)

L'influence du zoroastrisme (quelquefois appelé le parsisme) sur les autres religions a été tout autant contestée par certains érudits que vigoureusement défendue par d'autres.

> L'importance historique des religions iraniennes réside dans le rôle primordial qu'elles ont joué dans le développement des Iraniens eux-mêmes et dans l'influence significative qu'elles ont exercée sur l'Occident, en particulier sur la religion juive après la sortie d'Egypte, sur les religions hellénistiques à mystères telles que le culte de Mithra, sur le gnosticisme et sur l'islam, dans lequel on retrouve les idées iraniennes à la fois dans le chiisme, la plus importante secte médiévale, et dans l'eschatologie populaire (doctrines portant sur la fin du monde).[24]

Dans *Die Religionen Irans* (1965), Widengren a montré quelle fut l'influence du zoroastrisme sur l'Ancien Testament pendant l'exil des juifs à Babylone. Morton Smith a peut-être été le premier à mettre en évidence les similitudes qui existent entre Isaïe 40-48 et les hymnes zoroastriens connus sous le titre de Gatha, surtout Gatha 44.3-5. Dans chacun de ces textes,

23. De même, les musulmans obstruent les orifices d'un mort avec du coton pour empêcher que le Diable ne pénètre dans son corps. (N.d.T.)

24. Widengren art. *Iranian Religions,* in EB, p. 867.

Dieu a créé la lumière et les ténèbres. De son côté, John Hinnels a écrit sur *L'image zoroastrienne du sauveur et son influence sur le Nouveau Testament,* cette influence s'exerçait surtout à l'occasion de contacts entre juifs et Parthes du IIe siècle avant J.-C. jusqu'au milieu du Ier siècle avant J.-C.[25]

L'islam fut directement influencé par la religion iranienne, mais l'influence indirecte du judaïsme et du christianisme n'a jamais été mise en doute. Pour ces raisons, un parallèle entre judaïsme et zoroastrisme sera des plus instructifs.

> Ahura Mazda, le seigneur suprême de l'Iran, omniscient, omniprésent et éternel, doué d'un pouvoir créatif, lequel s'exerce précisément au travers du médium du Spenta Mainyu (l'Esprit Saint) et qui gouverne l'univers par l'intermédiaire d'anges et d'archanges, présente les plus grandes similitudes avec Y H W H (lahvé) que l'an trouve dans l'antiquité. Le pouvoir d'Ormazd[26] est entravé par son adversaire, Ahriman, dont l'empire, comme celui de Satan, sera détruit à la fin du monde. (...) Il existe des ressemblances frappantes (...) dans leurs enseignements eschatologiques — la doctrine d'un monde reconstitué, un royaume parfait, la venue d'un messie, la résurrection des morts et la vie étemelle. Toutes deux sont des religions révélées : dans l'une, Ahura Mazda fait part de sa révélation et formule ses commandements à (Zarathoustra) sur la Montagne des Deux Communions ; dans l'autre, Y H W H rient un discours similaire à Moïse sur le Mont Sinaï Qui plus est, les lois (zoroastriennes) de purification, plus particulièrement celles qui sont observées pour enlever la souillure contractée au contact de la mort ou d'objets impurs, sont données dans l'Avestan Vendidad d'une façon presque aussi élaborée que dans le code du Lévitique. (...) Les six jours de la création dans la Genèse font écho aux six périodes de la création mentionnées dans les écritures zoroastriennes. Pour chaque religion, l'humanité descend d'un couple unique. Mashya (l'homme) et Mashyana (la femme) sont les Adam et Eve iraniens. Dans la Bible, un déluge détruit l'humanité sauf un seul homme vertueux et sa famille. Dans l'Avestan, un hiver dépeuple la Terre sauf le Vara (l'enclos de Yma). Dans chaque cas, la Terre est repeuplée par les plus beaux couples de chaque espèce et le monde est divisé plus tard en trois royaumes. Les trois fils de Thraetaona (le successeur de Yima), Airya, Sairima et Tura, sont les héritiers dans le récit persan ; Sem, Cham et Japhet dans le récit hébraïque. (Le judaïsme) fut grandement influencé parle zoroastrisme pour tout ce qui concerne les anges, la démonologie et aussi la doctrine de la résurrection.[27]

Goldziher fut probablement le premier islamologue de renom à prendre au sérieux l'hypothèse d'une influence du zoroastrisme sur l'islam et cette section est abondamment étayée par ses écrits.[28]

25. Hinnels in Numen 16 : 161-85, l969.
26. Ormazd ou Ormuzd : contraction pahlavi pour Ahura Mazda.
27. Article *Zaroastrianism,* in J E , pp. 695-97.
28. Goldziher (3), pp. 163-186.

La victoire des musulmans sur les Perses sassanides à Qadisiya en 636 marque le premier contact direct entre les deux peuples. Les Perses fraîchement convertis allaient profondément influencer l'islam et apporter un sens nouveau à la vie religieuse.

Quand ils eurent renversé les Omeyyades, les Abbassides s'inspirèrent de l'idéologie politico-religieuse perse pour fonder un état théocratique. Abu Muslim qui était l'instigateur de la révolution était lui-même d'origine perse. Les Abbassides adoptèrent de nombreuses traditions sassanides. Ils prirent le titre de roi de Perse, en parfaite connaissance de la relation qui existait entre l'institution du califat et la conception de la royauté chez les Perses. Ils exerçaient un pouvoir de droit divin et, comme les Sassanides, ils prétendaient être les représentants de Dieu sur Terre. Le gouvernement était intimement lié à la religion, voire en parfaite union avec elle. Le gouvernement et la religion étaient identiques et, par conséquent, la religion était le gouvernement du peuple.

Les indulgences que l'on achète en récitant diverses parties du Coran sont l'écho des mérites que les Perses pouvaient acquérir en récitant l'Avestan Vendidad. Pour l'une et l'autre religion, la récitation du livre saint soulage l'homme de ses torts. Elle est même essentielle pour le salut de l'âme. Musulmans comme zoroastriens recommandent la lecture de leur livre saint pendant plusieurs jours après le décès d'un membre de leur famille. Les deux communautés condamnent les marques d'affliction pour le mort.

La doctrine eschatologique du *mizan*, c'est-à-dire les plateaux sur lesquels les actes des hommes seront pesés, est empruntée aux Perses (Coran, sourate XXI.47). A leur exemple, les musulmans calculent la valeur des bonnes et mauvaises actions comme autant d'unités de poids. Par exemple, le Prophète est réputé avoir dit : « Quiconque dit une prière sur la bière d'un mort gagne un kirat, mais celui qui assiste à la cérémonie jusqu'à ce que le corps soit enterré mérite deux kirats, chacun étant aussi lourd que le Mont Chod. » La prière récitée en communauté a vingt-cinq fois plus de valeur qu'une prière individuelle.

Selon les commentateurs musulmans, au jour du jugement dernier, l'ange Gabriel tiendra la balance sur laquelle les bonnes et mauvaises actions seront pesées, un côté suspendu au-dessus du paradis et l'autre au-dessus de l'enfer. De la même façon, dans le parsisme, au dernier jour, deux anges se tiendront sur le pont qui sépare le paradis de l'enfer, interrogeant chaque personne qui passe. Un ange, représentant la miséricorde divine, tiendra dans sa main une balance pour peser les actions des hommes. Si leurs bonnes actions l'emportent-ils pourront aller au ciel, autrement le deuxième ange, représentant la justice divine, les jettera en enfer. D'autres éléments de la représentation islamique de la balance viennent des sectes hérétiques chrétiennes.

L'institution musulmane des cinq prières quotidiennes a aussi une origine perse. Au début, Muhammad n'institua que deux prières quotidiennes.

Mais, comme cela est raconté dans le Coran, une troisième prière, celle du matin, fut ajoutée, puis la prière du soir et finalement celle du milieu, toutes trois correspondant aux prières juives shakharith, mikado et rabiot. Les musulmans qui ne souhaitaient pas être surpassés en dévotion par les zoroastriens, adoptèrent simplement leurs coutumes. Dès lors, les musulmans rendirent cinq fois par jour hommage à leur Dieu, à l'imitation des cinq *gahs* (prières) des Perses.

Comment ces idées perses ont-elles pénétré l'Arabie préislamique ? Les marchands de La Mecque étaient constamment en contact avec la culture perse, et il est avéré que plusieurs poètes arabes tels qu'al-Asha, qui utilise fréquemment des mots du persan dans sa poésie, ont voyagé vers le royaume arabe d'al Hira sur l'Euphrate, qui resta pendant longtemps sous l'influence de la Perse et qui « fut un grand centre de diffusion de la culture iranienne parmi les Arabes ».[29] Le nombre de mots et d'expressions perses dans l'arabe est élevé, en particulier des mots de l'Avestan et du moyen persan (c'est-à-dire pahlavi). On a même la preuve que des Arabes païens (animistes) de cette région s'étaient convertis au zoroastrisme. Des dignitaires perses avaient exercé une autorité au nom des Sassanides dans le sud de l'Arabie. Par-dessus tout, nous avons le témoignage du Coran lui-même qui se réfère aux zoroastriens comme des *majus* et qui les place au même niveau que les juifs, les sabéens et les chrétiens, comme ceux qui croient (sourate XXII. 17). Ibn Hisham, le biographe du Prophète, nous raconte qu'un certain Nadr Ibn al-Harith avait l'habitude de raconter aux Mecquois des contes du Grand Rustem, d'Isfandiyar et des rois de Perse, en se vantant toujours que les contes du Prophète n'étaient pas meilleurs que les siens. « Muhammad voyait son auditoire diminuer et ruminait une vengeance, qu'il prit après la bataille de Badr. Cet adversaire trop divertissant, capturé pendant la bataille, paya ses histoires de sa vie. »[30] Ibn Hisham nous apprend aussi que parmi les compagnons du prophète, un Perse nommé Salman avait enseigné à Muhammad des choses sur la religion de ses ancêtres.

L'hostilité de Muhammad contre le sabbat et l'idée absurde que Dieu aurait eu besoin de se reposer après avoir créé le monde en six jours pourraient avoir été influencées par les zoroastriens. Les théologiens parsis avaient en effet adopté une position similaire contre le sabbat des juifs. Pour Muhammad et pour tous les musulmans, vendredi n'est pas le sabbat, un jour du repos, mais un jour de rassemblement pour la célébration hebdomadaire du culte.

Selon les traditions, Muhammad aurait fait un voyage nocturne au paradis sur un animal ailé appelé le *buraq*, un animal blanc plus gros qu'un âne mais plus petit qu'une mule. On dit que le buraq ressemble au griffon assy-

29. Jeffery (1), p. 14.
30. Torrey, p. 106.

rien, mais Blochet a montré que la représentation musulmane du buraq doit tout aux idées perses. Les détails de l'ascension au paradis et de sa rencontre avec Gabriel, Moïse et Abraham sont aussi empruntés à la littérature xoroastrienne. Le récit musulman dît à peu près ceci (Muhammad est le narrateur)[31] :

> Gabriel me tir monter sur le buraq, et m'ayant transporté jusqu'au paradis inférieur, il appela aux portes (du paradis). « Qui est là ? » cria une voix. « C'est Gabriel. » « Qui est avec toi ?» « C'est Muhammad. » « A-t-il été convoqué ? » « Oh oui ! » répondit Gabriel. « Alors qu'il soit le bienvenu ; c'est bien qu'il soit venu. » Et ainsi on ouvrit les portes. En entrant, Gabriel dit : « Voici votre père Adam, faites-lui vos salutations. » Alors je lui fis mes salutations et il me les retourna en ajoutant « Bienvenu à un excellent prophète. » Ensuite Gabriel me conduisit au second paradis et voilà qu'il y avait Jean (le Baptiste) et Jésus. Dans le troisième ciel il y avait Joseph ; dans le quatrième İ1 y avait Idris (Enoch), dans le cinquième Aaron et dans le sixième Moïse. Comme il me retournait mes salutations, Moïse pleurait et lorsqu'on lui en eut demandé la raison, il répondit : « Je pleure parce qu'il entre au paradis plus de gens de lui qui fut envoyé après moi que de moi-même. » Ensuite nous montâmes au septième ciel : « Voici ton père Abraham » dit Gabriel, et les salutations furent faites comme avant. Enfin nous fîmes la dernière ascension. Là, il y avait des fruits magnifiques et des feuilles larges comme des oreilles d'éléphant. « Ceci, dit Gabriel, c'est l'ultime paradis ; et voilà quatre fleuves : deux à l'intérieur et deux à l'extérieur. » « Quels sont-ils ? » demandai-je à Gabriel. « Ceux qui sont à l'intérieur, dit-il, sont les rivières du Paradis et ceux à l'extérieur sont le Nil et l'Euphrate. »

Cette ascension (ou *miraj* en Arabe) peut être comparée au récit du texte pahlavi appelé Arta (ou Artay) Viraf, composé plusieurs centaines d'années avant l'ère musulmane.[32] Les prêtres zoroastriens sentaient que leur foi faiblissait et ils avaient envoyé Arta Viraf au ciel pour découvrir ce qui s'y passait. Arta monta donc d'un ciel à l'autre et finalement revint sur terre pour raconter à son peuple ce qu'il avait vu :

> Notre première ascension nous mena au paradis inférieur (...) et là nous vîmes des anges resplendissants de lumière. Et je demandai à Sarosh le saint et Azar l'ange : « Quel est cet endroit, et ceux-là, qui sont-ils ?» (Il est ensuite dit que Arta monte de la même façon aux second et troisième deux). Se levant d'un trône recouvert d'or, l'archange Bahman me conduisit, jusqu'à ce que nous rencontrâmes Ormazd entouré d'une compagnie d'anges et de puissances célestes, si brillamment couverts d'or que jamais je n'avais vu quelque chose de comparable auparavant. Mon guide dît r « Voici Ormazd. » Je lui fis mes salutations et il répondît qu'il était heureux de m'accueillir dans ce monde immaculé (...) Finalement, dit Arta, mon

31. Tisdall, p. 78.
32. Tisdall, p. 80.

guide et l'ange du feu m'ayant fait visiter le paradis, ils me firent descendre en enfer et de cet endroit noir et épouvantable me portèrent dans un lieu magnifique où se tenait Ormazd et sa compagnie d'anges. Je désirais le saluer, sur quoi il dit gracieusement : « Arta Viraf, va dans le monde matériel, tu as vu et maintenant tu connais Ormazd, car je suis Lui. Celui qui est droit et vertueux, lui, je le connais. »

Dans les traditions musulmanes, nous trouvons aussi la notion de route, *sirat.* Quelquefois, ce terme signifie le droit chemin de la religion, mais le plus souvent il est utilisé pour faire référence au pont qui traverse le feu Infernal. Ce pont est décrit comme étant « plus fin qu'un cheveu et plus tranchant qu'une épée et il est entouré de chaque côté par des ronces et des épines crochues. Le juste le traversera avec la rapidité de l'éclair, mais les méchants trébucheront bien vite et tomberont dans le feu de l'enfer. »

Cette idée a manifestement été importée du système zoroastrien. Après la mort, l'âme doit traverser le Pont du Trieur, Chinvat Peretu, qui est tranchant comme une lame de rasoir pour l'homme inique et par conséquent impossible à franchir.

Les religions de l'Inde et de l'Iran partagent un même héritage culturel, car les ancêtres des Indiens et des Iraniens formaient autrefois un peuple unique, les Indo-iraniens, qui à son tour appartenait à une branche plus importante de nations, les Indo-européens. Ainsi il n'y a rien de surprenant à trouver l'idée d'un pont (Chinvat Peretu) dans des textes hindous (par exemple le Yajur Veda) ou à ce que la vision musulmane du paradis ressemble aussi étroitement aux récits indiens, hindous et iraniens. Le texte zoroastrien *Hadhoxt Nask* décrit le destin d'une âme après la mort. L'âme du juste passe trois nuits près du cadavre et à la fin de la troisième nuit, l'âme voit sa propre religion *(daena)* sous la forme d'une splendide damoiselle, une ravissante jeune vierge de quinze ans. Elle a été transfigurée en récompense de ses bonnes actions. Ensuite ils vont au ciel. Cette vision ressemble à l'histoire hindoue des Apsarasas qui sont décrites comme de « séduisantes nymphes célestes qui habitent dans le paradis d'Indra »[33] et qui souvent servent de danseuses aux dieux, mais qui également accueillent l'âme au paradis. « Elles sont au paradis d'Indra les récompenses offertes aux héros qui sont tombés à la bataille. »[34]

En de nombreux points, les récits hindous évoquent la conception musulmane du paradis, avec ses scènes pittoresques et voluptueuses de houris ou de vierges qui ont tant scandalisé les premiers commentateurs chrétiens. Au paradis, ces jeunes filles sont offertes aux guerriers qui ont péri en combattant pour l'islam.

De nombreux mots utilisés dans le Coran pour décrire le Paradis sont clairement d'origine perse : *ibriq,* pot à eau ; *araik,* lit ou divan. Voici ce

33. Stutley, p. 16.
34. Dowson, p. 20.

que Jeffery dit à ce sujet : « Il ne semble pas certain que le mot perse *hour*, au sens de blancheur et que l'on utilise pour désigner une jeune fille à la peau blanche, soit entré en usage parmi les Arabes du nord comme un emprunt aux communautés chrétiennes et ensuite que Muhammad, influencé par (un mot iranien) l'utilisa pour les vierges du paradis. »[35]

Dans un texte pahlavi, chaque recoin du paradis ressemble à un jardin au printemps dans lequel on trouverait toutes sortes de fleurs et d'arbres. Cela nous rappelle la vision musulmane du Jardin des délices (sourates LVI. 12-39, LXXVI. 12-22, X.10, LV.50). « Mais pour ceux qui craignent le Seigneur, il y a deux jardins (...) plantés avec des arbres ombragés. (...) Chacun est arrosé par une source qui coule. (...) Chacun porte toutes sortes de fruits deux par deux. »

Zoroastriens et soufis ont des conceptions très proches de l'homme parfait. Pour chaque croyance, la prière n'est acceptable que si elle est dite avec une intention particulière. Toutes deux donnent un symbolisme aux nombres : par exemple, le nombre 33 joue un rôle important dans les rites parsis. Dans l'islam, 33 anges portent au ciel les louanges du défunt. Chaque fois qu'il est question d'incantations, nous trouvons la mention de 33 tasbih, 33 tahmid, 33 takbir.

DJINNS, DÉMONS ET AUTRES FANTÔMES

Étant donné toutes les superstitions grossières que l'on vient de décrire, on se demande comment les philosophes du XVIIIe siècle ont pu considérer l'islam comme une religion rationnelle. Eussent-ils un peu plus approfondi les croyances musulmanes qui concernent les djinns, les démons et autres esprits malins, ces philosophes auraient été encore plus confus de leur propre naïveté.

L'existence des anges et des démons est une idée qui a été empruntée aux Perses. Le mot *ifrit* que l'on trouve dans le Coran est d'origine pahlavi. Si tel est le cas, alors l'emprunt se serait donc fait bien avant Muhammad car les Arabes païens (animistes) avaient déjà une notion confuse de la classe des êtres de l'ombre « partout présents et cependant nulle part distinctement perçus » : le djinn. Le mot djinn signifie probablement caché, voué, ou obscurité. Les djinns sont la personnification de ce qui est mystérieux dans la nature, son côté hostile et indompté. Ils étaient craints des Arabes païens et ce n'est qu'avec l'avènement de l'islam qu'ils commencèrent à être considérés, de temps à autre, comme bienveillants.

Pour les Arabes païens, les djinns étaient invisibles mais ils pouvaient revêtir divers aspects, tels que celui d'un serpent, d'un lézard ou d'un scorpion. Si un djinn s'emparait d'un homme, il le rendait fou. Muhammad, élevé dans une superstition des plus grossières, continua à croire aux esprits.

35. Jeffery (1), p. 120

« Le prophète alla jusqu'à reconnaître l'existence des dieux païens, les classant parmi les démons (voir sourate XXXVII.158). Ces superstitions primitives tinrent bon dans l'Arabie (musulmane), elles se répandirent dans le reste du monde (musulman) et souvent se combinèrent avec d'autres superstitions, parfois bien plus sophistiquées. »

Le professeur Macdonald raconte comment le poète et proche ami de Muhammad, Hasan ibn Thabit, écrivit des vers sous l'influence d'un djinn.

> Il le rencontra dans une des rues de Medine, lui sauta dessus, l'écrasa au sol et le força à dire trois vers de poésie. Après cela, il fut poète et les vers lui venaient... de l'inspiration directe du djinn. Il fait lui-même référence à ses frères du djinn qui tissent pour lui des mots harmonieux et dit comment des vers puissants lui ont été envoyés du ciel. (...) La chose curieuse, c'est que les expressions qu'il utilise sont exactement les mêmes que celles qui servent à révéler le Coran.[36]

Quelques lignes plus loin, Macdonald relève un parallèle extraordinaire entre les expressions utilisées dans l'histoire d'Hasan ibn Thabit et le récit de la première révélation de Muhammad :

> Exactement comme Hassan avait été projeté à terre par l'esprit féminin et qu'il lui avait extirpé des vers, de même les premières paroles des prophéties furent pressurées, comme le jus d'un citron, de Muhammad par l'ange GabrieL Et la ressemblance va plus loin. On parle de l'ange Gabriel comme du compagnon de Muhammad, comme s'il était le djinn qui accompagnait le poète. Le même mot *nafatha,* souffler sur, est utilisé par un magicien, par le djinn qui inspire le poète et par Gabriel qui transmet les révélations au Prophète.

La littérature arabe et le Coran font abondamment allusion aux djinns : la sourate LXXII est intitulée *Le Djinn ;* VI.100 reproche aux Mecquois d'en faire des compagnons d'Allah ; VI. 128 dit que les Mecquois leur auraient offert des sacrifices ; dans XXXVII. 158, les Mecquois soutiennent l'existence d'une parenté avec Allah ; LV.14 dit que Dieu les aurait créés d'un feu sans fumée. Pour notre propos, on retiendra que cette superstition est inscrite dans le Coran, que les djinns sont officiellement reconnus par l'islam et que toutes les conséquences de leur existence ont été étudiées. « Leur statut légal (selon la loi islamique) a été discuté sous chaque angle et leurs relations possibles avec l'humanité, particulièrement en ce qui concerne le mariage et la propriété, ont été examinées. »[37] Notons qu'Ibn Sina a probablement été le premier philosophe musulman à rejeter catégoriquement la possibilité même de leur existence.

Le Coran prête foi à une autre superstition largement répandue dans tout le monde musulman, l'oeil du diable, qui porte malheur (sourate

36. Cité par Zwemer (3), pp. 126-127.
37. Macdonald, in El1, article *Djinn.*

CXII1). On dit que Muhammad lui-même aurait cru à son influence maléfique. Asma bint Umais raconte qu'elle a dit : « O Prophète, la famille de Jafar est affectée par l'influence néfaste de l'œil du diable. Puis-je utiliser des envoûtements et des charmes ? Le Prophète répondit : Oui, car s'il y a quelque chose dans le monde qui pourrait triompher du destin, ce serait bien l'œil du diable. »

LA DETTE DES MUSULMANS ENVERS LE JUDAÏSME

> L'islam n'est ni plus ni moins que du judaïsme, plus la nature apostolique de Muhammad.
>
> S. M. Zwemer[35]

De nombreux témoignages indiquent que les juifs jouaient un rôle important dans la vie commerciale de Médine. Nous savons que les tribus juives étaient assez riches pour posséder des terres et des plantations et qu'elles formaient l'essentiel de la main-d'œuvre qualifiée et des commerçants de la cité. D'autres communautés importantes s'étaient établies dans les villes du nord de l'Arabie, comme à Khaibar, Taima et Fadak. Torrey pense que les juifs étaient présents à Taima au VIe siècle avant le Christ. En tout cas, leur présence dans cette région est attestée sans le moindre doute possible au début de l'ère chrétienne. D'autres migrations curent lieu après la destruction de Jérusalem en 70. Ils exerçaient une influence considérable dans le sud de l'Arabie comme en témoignent les nombreuses inscriptions religieuses qu'ils ont laissées. On peut enfin citer la légende de Dhu Nuwas, un roi himvarite qui s'était converti au judaïsme.

Incontestablement, la première impression que ressent un lecteur du Coran c'est que Muhammad a reçu le matériau de sa foi et de ses pratiques religieuses principalement des juifs du Hedjaz. Sur presque toutes les pages on trouve soit des épisodes de l'histoire hébraïque, soit des légendes familières aux juifs, soit des détails de la loi et des usages rabbiniques, ou encore des arguments qui disent que l'islam est la foi d'Abraham et de Moïse.[39]

Quelques savants, tels que Noldeke et Wellhausen, se rangent à la tradition musulmane pour dire que Muhammad était analphabète,[40] Torrey et Sprenger sont convaincus du contraire. Il semble en effet peu probable, si l'on considère son origine sociale, que Muhammad n'ait pas reçu une quelconque éducation. Il venait d'une famille respectable et il est impensable qu'une riche veuve ait pu lui confier la gestion de ses biens s'il avait été incapable de lire ou écrire. Au demeurant, il est vrai que Muhammad ne voulait pas paraître comme un homme de grande culture biblique, car cela aurait jeté des doutes sur l'origine purement divine de ses révélations.

38. Zwemer (1), p. 17.
39. Torrey, p. 2.
40. Cf. sourate VI1.157 : « Le Prophète qui ne sait ni lire ni écrire. »

Où et quand le Prophète a-t-il donc acquis ses connaissances de l'histoire, des lois et des traditions juives ? Deux passages importants du Coran laissent entendre qu'il aurait eu un professeur juif, probablement un rabbin. Dans la sourate XXV.5, les incroyants lui reprochent de prêter foi à de vieilles histoires qui lui ont été rapportées par un tiers. Muhammad ne renie pas son professeur terrestre, mais il insiste sur l'origine divine de son inspiration. Dans la sourate XVI.105, l'ange de la révélation nous dit : « Nous savons très bien qu'ils disent : c'est seulement un homme mortel qui l'a enseigné. Mais la langue de celui à qui ils font référence est étrangère, bien que cette langue soit du pur arabe ! » Torrey a prétendu que ce mentor aurait pu être un juif babylonien.

Outre ses professeurs, Muhammad a appris par l'observation directe, en visitant le quartier juif, en assistant aux cérémonies juives. Dans tous les cas, les Arabes qui étaient entrés en contact avec des communautés juives connaissaient déjà leurs coutumes. La poésie préislamique y fait d'ailleurs abondamment référence. Les premières sourates du Coran montrent que Muhammad était très favorablement impressionné par les juifs et par leur religion, et qu'il fit tout son possible pour leur faire plaisir en adoptant leurs pratiques religieuses (par exemple en choisissant la direction de Jérusalem pour la prière) et en essayant de les convaincre qu'il ne faisait que perpétuer la vieille tradition des prophètes.

Zwemer, se basant sur *Judentum und Islam* de Geiger a présenté sous la forme d'un tableau très commode les influences du judaïsme sur l'islam :

(A) IDÉES ET DOCTRINES

A.l : Les mots rabbiniques en hébreu dans le Coran

A.2 : Vues doctrinales

A.3 : Les lois morales et cérémonielles

A.4 : Regards sur la vie

(B) HISTOIRES ET LÉGENDES

A.l LES MOTS RABBINIQUES ET HÉBREUX DANS LE CORAN

Geiger relève quatorze mots de l'hébreu qui expriment des conceptions juives qui n'existent pas dans l'Arabie païenne :

1. Tabut — ark : la terminaison en -ut indique l'origine hébraïque, car il n'y a aucun mot en pur arabe qui se termine de cette façon.

2. Torah (Taurat) — La révélation juive.

3. Jannatu Adn — Paradis, le jardin d'Édcn.

4. Jahannam (Gehinnom) — l'enfer (de la vallée de Hinnom où le culte des idoles était répandu ; ce mot signifiera plus tard l'enfer).

5. Ahbar — professeur.

6. Darasa — pour atteindre la signification profonde des écritures par une étude précise et attentive.

7. Rabbani — Professeur.

8. Sabt — Jour du repos (le sabbat).

9. Sakinat— la présence de Dieu.

10. Taghut — erreur.

11. Furqan — Délivrance, rédemption.

12. Maun — Refuge.

13. Masani — répétition.

14. Malakut •— gouvernement — La loi de Dieu.

Le Coran contient aussi un grand nombre de mots araméens et syriaques. Ces emprunts extensifs montrent que Muhammad était manifestement incapable d'exprimer certains concepts en utilisant uniquement sa langue maternelle. Des mots tels que *Sawt* (fléau), *Madina, Masjid* (endroit pour prier), *Sultan, Sullam* (échelle), *Nabi* (prophète) lui faisaient défaut.

A.2 LES VUES DOCTRINALES

A.2.1. L'unicité de Dieu.

Comme nous l'avons déjà noté avec Hubal, l'unicité de Dieu n'est pas une idée neuve dans l'Arabie païenne. Ce fut néanmoins le monothéisme strict des juifs qui influença Muhammad et le conduisit à rejeter toute forme de polythéisme.

A.2.2. La révélation écrite

L'idée qu'Allah aurait guidé l'humanité en lui communiquant des révélations écrites par l'intermédiaire de prophètes inspirés fut capitale pour Muhammad. Il était ébranlé par la connaissance des saintes écritures que possédaient les juifs instruits ; « Ils connaissent le Livre comme ils connaissent leurs propres enfants ! » (sourates 11.141 et VI.20). Muhammad voulait à tout prix donner un livre en arabe à ceux qui le suivaient, qu'ils pourraient apprendre de la même manière et dans le même esprit. Enfin, on dit que le Coran lui-même est une copie de l'original qui est écrit sur une table gardée, au ciel (sourate LXXXV.22). Cette idée se retrouve dans Pirke Aboth V.6 qui mentionne les tables célestes de la Loi.

A.2.3 La création

Le récit de la création est clairement basé sur celui qui se trouve dans l'Exode X X . 11 : « Nous avons créé le ciel et la terre et ce qui se trouve entre les deux en six jours et sans éprouver nulle fatigue » (sourate 1.37). Ailleurs, le Coran dit que la Terre a été créée en deux jours (XL1.8-11).

A.2.4. Les sept paradis, les sept enfers

Le Coran se réfère souvent aux sept paradis (sourates XVI 1.46, XXIII.88, XLI.11, LXV.12) une notion que l'on trouve aussi dans Chegiga 9.2. Selon le Coran, l'enfer a sept divisions et sept portes (sourate XV.44). La même description existe dans Zohar 11.150. Ces notions sont inspirées par des textes sacrés hindous et zoroastriens. Dans la sourate XI.9 il est dit que « le trône de Dieu se trouve au-dessus des eaux, » tandis que le Rashi juif qui commente la Genèse 1.2 dit : « le trône glorieux se tenait au ciel au-dessus de la surface des eaux. » La sourate XLIII.76 fait référence à Malik, le gardien des enfers qui préside à la torture des damnés. Les juifs parlent de façon similaire du prince des enfers. Malik est manifestement une variante du dieu du feu des Ammonites, Moloch (Molek) dont il est fait mention dans le Lévitique, Rois I et Jérémie.

Dans la sourate VII.46, une cloison appelée Araf sépare le paradis de l'enfer : « Un voile épais est placé entre le Paradis et la Géhenne : des hommes, se connaissant les uns et les autres d'après leurs traits distinctifs, seront sur Araf. Ils crieront aux hôtes du Paradis : Salut sur vous ! mais ils n'y entreront pas, bien qu'ils le veuillent. » Dans le Midrash Qohélèt Rabba sur Écclésiaste VII. 14, on peut lire : « Quel est l'espace qui les sépare ? Rabbin Jochanan dit un mur, Rabbin Acha dit un empan, toutefois d'autres maîtres croient qu'ils sont si proches que les gens peuvent se voir. » Là encore, semblables passages existent dans les écrits zoroastriens où la distance n'est que celle qui sépare la lumière de l'obscurité.

Dans le Coran (sourates XV.17, XXXVIL7, LXVII.5), Satan espionne ce qui se dit et il est chassé à coups de pierre. Pareillement, nous trouvons dans les écrits juifs que les djinns « écoutaient derrière le rideau pour connaître l'avenir »,

On peut lire dans la sourate L.29 : « Le Jour où nous dirons à la Géhenne : Es-tu remplie ? Elle répondra : Peut-on en ajouter encore ? » et dans le livre rabbinique Othioth Drabbi Akiba 8,1, on trouve : « Le prince des ténèbres dira, jour après jour, "Donne-moi de la nourriture que je sois plein." »

En parlant du Déluge, les sourates XI.40 et XXIII.27 disent que « le four se mit à bouillonner » tandis qu'un écrit juif nous raconte que le peuple du Déluge fut puni avec de l'eau bouillante. Quand ils commentent les difficultés qui attendent ceux qui veulent entrer au paradis, tes rabbins prennent l'exemple d'un éléphant qui passe par le chas d'une aiguille, tandis que le Coran (sourate VII.40) utilise l'image d'un chameau, ce qui est un remarquable plagiat du Nouveau Testament (Mathieu XIX.24) « Il est plus facile

à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu » (voir aussi Marc X.25 et Luc XVII 1.25).

Le Talmud, Chegiga 16. Taanith 11, dit : « Les membres mêmes d'un homme portent témoignage contre lui, car il est dit : "Vous-mêmes êtes mes témoins dit le Seigneur", devient dans la sourate XXIV.24 « le jour où leur langue, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux sur ce qu'ils ont fait » (voir XXXVI.65 et XLI.20).

Comparons encore la sourate XXII.47 « Un seul jour, pour Dieu, est en vérité comme mille ans d'après votre manière de compter « avec le psaume XC.4 : « Oui, mille ans, à tes yeux, sont comme hier, un jour qui s'en va, comme une heure de la nuit » (voir aussi la sourate XXXII.5 et Sanhédrin 96.2).

Le mont Caf

Dans les traditions, il est dit qu'un jour « Abdallah demanda au Prophète quel était le point le plus élevé sur Terre. "Le mont Caf, répondit-il, (il est fait) d'émeraudes vertes." » Cette histoire est une version déformée d'un passage du Hagigah dans lequel se trouve le commentaire qui suit sur le mot *thohu* de La Genèse 1.2 : « Thohu est une ligne verte (Cav ou Caf) qui entoure le monde tout entier et au-delà se trouve i'obscurité. »

A.3 LES LOIS MORALES ET CÉRÉMONIELLES

Les préceptes moraux qui suivent ont été empruntés par Muhammad au Talmud : les enfants ne doivent pas obéir à leurs parents quand ceux-ci leur demandent de s'associer au Malin (Jebhamoth VI, sourate XXIX.7), Concernant la nourriture et la boisson durant le jeûne du Ramadan, la sourate 11.187 commande « Mangez et buvez jusqu'à ce que l'on ne puisse plus distinguer à l'aube un fil blanc d'un fil noir. Jeûnez, ensuite, jusqu'à la nuit », tandis que dans le Mishnah Berachoth 1.2, c'est la prière du Shema qui doit être faite au moment où l'on ne peut plus distinguer un fil bleu d'un fil blanc. La sourate IV.43 dit que les croyants ne doivent pas prier quand ils sont ivres, impurs ou quand ils ont touché des femmes; toutes ces restrictions se retrouvent dans Berachoth 31.2,111.4 et dans Erubin 64. Les prières peuvent être dites debout, en marchant, ou même en chevauchant (Berachoth X, sourates 11.239, III. 188, X.12). En cas d'urgence, les dévotions peuvent être abrégées sans commettre de péché (Mishnah Berachoth IV.4, sourate IV.101). Les ablutions rituelles prescrites par la sourate V.6 sont comparables à celles demandées dans Berachoth 46. Selon les sourates IV.43 et V.6, la purification par le sable est admise quand il n'y a pas d'eau disponible, et pour le Talmud, celui qui « se purifie avec du sable en fait assez » (Berachoth XLVI). Les prières ne doivent pas être trop bruyantes (sourate XVII.110 et Berachoth 31.2).

Le Coran (sourate 11.228) prescrit que les femmes répudiées devront attendre un délai de trois mois avant de pouvoir se remarier. Là encore, Mishnah Jebhamoth IV. 10 contient la même loi. Les degrés de parenté à l'intérieur desquels les mariages sont permis par le Coran (sourate 11.33) sont empruntés au Talmud Kethuboth X L . l . Les deux religions insistent pour qu'une femme allaite son enfant pendant deux ans (voir les sourates XXXI. 14,11.233 et Kcthuboth 60.1).

Torrey résume les autres doctrines que Muhammad a empruntées au judaïsme :

> La résurrection des hommes, aussi bien des justes que des impies, une idée familière, du moins depuis Daniel X11.2, et toujours puissamment influente ; le jour du jugement dernier, *yom dina rabba,* quand les livres seront ouverts et quand chaque homme devra rendre des comptes ; la récompense du paradis, le jardin et la punition de l'enfer, avec le feu éternel de Gchinnam : autant de conceptions que Muhammad a naturellement enrichies de son imagination fertile ; la doctrine des anges et des esprits démoniaques, en particulier les activités d'Iblis et de Gabriel, l'ange de la révélation. Muhammad a dû être profondément impressionne par le premier chapitre de la Genèse, si l'on en juge par l'importance que le Coran consacre à la création du ciel et de la terre, de l'homme et de tout ce qui compose la nature.[41]

(B) HISTOIRES ET LÉGENDES

Pour Emmanuel Deutsch, « c'est presque comme si (Muhammad) avait respiré depuis son enfance l'atmosphère du judaïsme contemporain, ce judaïsme que nous trouvons cristallisé dans le Talmud, les Targums, et le Midrash ».

Les personnages de l'Ancien Testament qui suivent sont mentionnés dans le Coran : Aaron-Harun, Abel-Habil, Abraham-Ibrahim, Adam-Adam, Caïn-Qabil, Coré-Qarun, David-Dawd, Elie-llyas, Elisée-Alyasa, Enoch-Idris, Ezra-Uzair, Gabriel-Jibril, Gog-Yajuj, Goliath-Jalut, Isaac-Ishaq, Ismaël-Ismail, Jacob-Yacub, Job-Aiyub, Jonas-Yunus, Joseph-Yusuf, Josué-Yusha, Lot-Lut, Magog-Majuj, Michel-Mikail, Moïse-Musa, Noé-Nuh, Pharaon-Firaun, Salomon-Sulaiman, Saül-Talut, Terakh-Azar.

Les péripéties et les contes suivants sont tirés de l'Ancien Testament, mais, comme le signale le *Dictionnaire de l'Islam,* « avec un étrange désir de précision et un copieux mélange de fables talmudiques » :

Aaron tait un veau : XX,90
CaïnetAbel : V.30

41. Torrey, p. 60.

Abraham visité par les anges : XI.69, XV.52
Abraham prêt à sacrifier son fils : XXXVI1.103
La chute d'Adam : VII.24,11.35
Coré et sa compagnie : XXVIII.76, XXIX.38, XL.25
La création du monde : XV1.3, XII 1.3, XXXV. 1-12
La louange de David à Dieu : XXXIV. 10
Le déluge : LIV.9, LXIX.ll, XI.42
Jacob en Egypte : XII. 100
Jonas et la baleine : VI.86, X.98, XXXVII.139, LXV111.48
La manne et les cailles : VII. 160, XX.82
Moïse frappe le rocher : VII.160
L'Arche de Noé : XI.40
Pharaon : 11.46, X.76. XLIII.45. XL.38
Le jugement de Salomon : XXI.78
La reine de Saba : XXVII72

Muhammad souhaitait évidemment établir « une relation univoque avec les précédentes religions du Livre et surtout avec les écritures hébraïques ».[42] Or, malgré tous les personnages et les péripéties qu'il emprunte à l'Ancien Testament, la plupart des spécialistes conviennent que Muhammad n'a pas eu directement accès à ta Bible.

> Un texte original en hébreu ou n'importe quelle traduction aurait permis d'éviter les erreurs qu'il commet régulièrement quand ses révélations impliquent des données de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Toutefois, là où un élément biblique est dénaturé ou déformé dans les révélations de Muhammad, il peut être prouvé que l'erreur identique réapparaît dans des sources post-bibliques telles que des commentaires homilétiques professés dans les synagogues et les églises chrétiennes.[45]

En plagiant le Talmud et les autres sources juives, Muhammad fit preuve de très peu de créativité.

> Ses personnages sont tous pareils et ils débitent les mêmes platitudes. Il aime les dialogues théâtraux, mais il a une conception limitée de la mise en scène et de l'action théâtrale. L'enchaînement logique des épisodes est fantaisiste et des détails importants, nécessaires à la compréhension du récit sont fréquemment oublies. Il ne peut s'empêcher de ressasser les mêmes histoires et il a un sens très limité de l'humour. (...) La sourate XI.27-51 donne un récit ennuyeux des aventures de Noé. Elle contient très peu de faits. Elle est composée de harangues uniformément lassantes qui se répètent sans inspiration et on a le sentiment qu'un contemporain de Noé, placé devant l'éventualité de passer quarante jours et quarante nuits dans l'arche, préférerait affronter le déluge.[44]

42. Torrey, p. 105.
43. Cité par Obermann, p. 94

Par ailleurs, Muhammad n'avait que des notions très vagues de la chronologie hébraïque. Il savait que Saül, David et Salomon étaient postérieurs aux Patriarches, mais il ignorait la chronologie des autres prophètes ou l'époque à laquelle ils avaient vécu. 11 avait des idées bizarres sur Ezra qu'il était manifestement incapable de situer.

Il laissait Élie, Elisée, Job, Jonas et Enoch errer comme des âmes en peine. Il ne connaissait absolument rien de la généalogie de Jésus (le prétendu descendant de David), ni sur ses contemporains (à l'exception de la famille de Jean le Baptiste), ni sur aucune histoire chrétienne. Il associait Moïse et Jésus, croyant de toute évidence que très peu de temps après la révélation faite au grand législateur hébreu avait suivi une révélation similaire qui avait produit les chrétiens et leur livre sacré. Ceci est flagrant quand il confond Marie la mère de Jésus et Miriam, la sœur de Moïse et d'Aaron.

Un événement que les rabbins affirment s'être déroulé au temps de Noé est situé à l'époque de Salomon. Entre autres erreurs, Muhammad fait vivre Noé 950 ans avant le début du déluge (sourate XXIX.14), alors qu'il s'agit de la durée totale de sa vie (Genèse 1X.29). Muhammad se trompe également à propos de la mauvaise conduite de Ham qui, selon la Genèse (IX.22), a eu lieu après le déluge. On ne comprend pas clairement pourquoi la femme de Noé est classée parmi les incroyants. Le Coran confond également Saül et Goliath (cf. sourate II.249 et Juges VII.5).

La création d'Adam

Dans la sourate II.30-33 nous lisons :

> Lorsque ton Seigneur dit aux anges : « Je vais établir un lieutenant sur Terre », ils dirent : « Vas-Tu y établir quelqu'un qui fera le mal et qui répandra le sang, tandis que nous célébrons Tes louanges en Te glorifiant et que nous proclamons Ta sainteté ?» Le Seigneur dit : « Je sais ce que vous ne savez pas ». Il apprit à Adam le nom de tous les êtres, puis Il les présenta aux anges en disant : « Faites-Moi connaître leur nom, si vous êtes véridiques ». Ils dirent : « Gloire à Toi ! Nous ne savons rien en dehors de ce que Tu nous as enseigné ; Tu es, en vérité, Celui qui sait tout, le Sage ». Il dit : « O Adam ! fais-leur connaître les noms de ces êtres ! » Quand Adam eut instruit les anges, le Seigneur dit : « Ne vous ai-Je pas avertis ? Je connais le mystère des cieux et de la terre ; Je connais ce que vous montrez et ce que vous tenez secret. »

Essayons de retrouver les sources de cette fable.

Quand Dieu projeta de créer l'homme, Il convoqua les anges et leur dit : « Nous ferons l'homme à Notre propre image » (Genèse I.26). « Alors, dirent-ils, qu'est-ce qu'un homme, que Tu T'en rappelles (Psaumes VII.5), quelle sera sa particularité ?» II répondit : « Sa sagesse

44. Torrey, p. 108.

est supérieure à la vôtre. » Alors 11 leur présenta du bétail, des animaux et des oiseaux et leur demanda leur nom, mais ils ne le savaient pas. Après avoir créé l'homme, Il les fit passer devant lui et lui demanda leur nom. Il répondit : « C'est un bœuf, c'est un âne, c'est un cheval et ça un chameau. » « Mais quel est ton nom ?» « Pour moi, je devrais être appelé terrestre, car c'est de la terre que je suis créé. » (Midrash Rabbah sur le Lévitique, Parashah XIX, et Genèse, Parashah VIII, et Sanhédrin XXXVIII).

Diverses sourates racontent aussi que Dieu ordonna aux anges de vénérer Adam (VII.11, XV.29, XVIII.50, XX.116, XXXVIII.71). lis obéirent à l'exception de Satan. Cela concorde avec le récit de Rabbin Moïse dans le Midrash.

Caïn et Abel

Geiger cite l'histoire de Caïn et Abel comme un exemple de ce que Torrey critique dans le style narratif de Muhammad : des points importants de l'histoire sont laissés de côté. Geiger montre que telle qu'elle est présentée dans le Coran (sourate V.27), l'histoire de Caïn et Abel est incohérente et ne peut être comprise qu'en consultant le même passage dans Mishnah Sanhédrin IV.5. Le meurtre d'Abel est emprunté à la Bible, mais la conversation entre Caïn et Abel, avant qu'Abel ne soit tué, est un plagiat des targums de Jérusalem. Dans le Coran, après le meurtre, Dieu envoie un corbeau pour montrer à Caïn comment ensevelir Abel :

> Dieu envoya un corbeau qui se mit à gratter la terre pour lui montrer comment cacher le cadavre de son frère. Il dit : « Malheur à moi ! Suis-je incapable d'être comme ce corbeau et de cacher le cadavre de mon frère ? » — Il se trouva alors au nombre de ceux qui se repentent — *Voilà pourquoi nom avons prescrit aux fils d'Israël : « celui qui a tué un homme qui lui-même n'a pas tué, ou qui n'a pas commis de violence sur Terre, est considéré tomme s'il avait tué tous les hommes ; et celui qui sauve un seul homme est considéré comme s'il avait sauvé tous les hommes » (sourate V.31-32).*

Les lignes en italique n'ont aucun rapport avec le reste du texte. Cependant, tout devient limpide si nous lisons le Mishnah Sanhédrin IV.5 :

> Nous trouvons qu'il disait dans le cas de Caïn qui assassina son frère : La votx des sangs de ton frère criait. Ici, il n'est pas dit *sang* au singulier mais *sangs* au pluriel, c'est-à-dire son propre sang et le sang de sa semence. L'homme rut créé en un seul exemplaire de façon à montrer à celui qui tue un seul individu, qu'il sera considéré qu'il a tue la race endere ; mais à celui qui préserve la vie d'un seul individu il sera compté qu'il a préservé !a race entière.

La partie omise sert de liaison et sans elle la sourate est inintelligible.

Noé

De toute évidence, une partie de l'histoire de Noé provient de la Genèse, mais les détails sur le personnage de Noé sont tirés des sources rabbiniques (sourates VII.59, X.71, X X I 1.42, etc.). Les conversations entre Noé et son peuple, quand il construit l'Arche, sont les mêmes que celles que l'on trouve dans le Sanhédrin C V I I I. Le Coran et les écritures rabbiniques déclarent tous que la génération du Déluge fut punie par de l'eau bouillante (Rosh Hashanah X V I. 2, Sanhédrin C V I I I et les sourates XI.40 et XXIII.27).

Abraham sauvé du feu de Nemrod

L'histoire d'Abraham (Ibrahim) est disséminée dans tout le Coran — sourates 11.260, Vl.74-84, XLX.41-50, XXI.51-72, XXVI.69-82, XXIX. 16 et suivantes, X X X V I I. 8 3 et suivantes, XLIII.26-28, L X. 4, etc. Les traditions musulmanes reposent également sur la vie du patriarche. Geiger et Tisdall ont montre que les sources des récits coraniques et traditionnels reposent sur le Midrash Rabbah juif. Les sources talmudiques et musulmanes sont en contradiction avec le récit biblique. Par la Genèse, nous apprenons que Nemrod est le petit-fils de Ham et qu'il fonda un grand empire. Dans le Midrash et dans le Coran, Abraham est puni pour avoir détruit les idoles adorées par le peuple de Nemrod. Il est jeté dans un brasier mais en sort indemne. Selon Tisdall,l'histoire entière est basée sur une mauvaise interprétation de la Genèse X V. 7 : « Je suis le Seigneur qui t' sorti d'Ur en Chaldée. » Ur en babylonien veut dire la ville, et l'Ur Chaldéenne était la ville où habitait Abraham. Mais Ur ressemble à un autre mot, *Or*, qui veut dire lumière ou feu. Des années plus tard, un commentateur juif peu instruit, Jonathan ben Uzziel, traduisit ce verset de la Genèse en « Je suis le Seigneur qui t'a délivré de la fournaise chaldéenne ». Ce commentateur aggrava son erreur en rajoutant que tout ceci s'était passé « au temps où Nemrod avait jeté Abraham dans le feu, parce qu'il ne voulait pas adorer les idoles ». Bien sûr, même si Nemrod a existé, il ne fut certainement pas un contemporain d'Abraham, si nous nous en tenons au récit de la Genèse.

Joseph (Ancien Testament, Père de Jacob)

Bien que l'histoire du grand patriarche soit dans son ensemble tirée de la Bible, Torrey[46] montre que le récit coranique est incohérent (la sourate X I I lui est entièrement consacrée) et que ce récit ne s'éclaire que si nous le complétons par des passages du Midrash (Midrash Yalkut C X L V I).

La femme de Putiphar essaie de séduire Joseph qui tout d'abord résiste. Il est sur le point de céder quand une vision l'en dissuade. Naturellement.

45. Tisdall, p. 23.
46. Torrey, pp. 109 et suivantes.

le Coran ne nous explique pas quelle est la nature de la vision. Quoi qu'il en soit, « rabbin Jochanan dit dans Sota XXXVI.2, duquel le récit coranique est tiré, que tous deux avaient l'intention de commettre le péché. Le saisissant par son vêtement, elle dit à Joseph : "Allonge-toi avec moi" (...) alors se dessina à la fenêtre la silhouette de son père qui l'appela, "Joseph, Joseph ! Les noms de tes frères seront gravés sur les pierres d'Ephod et aussi le tient. Veux-tu que cela soit effacé?" »

Dans le Coran, la suite de l'histoire est incompréhensible si l'on ne consulte pas la source, dans ce cas précis le Midrash Yalkut CXLVI. L'épouse de Putiphar invite toutes les femmes qui ont ri de sa toquade à une fête où elles peuvent se rendre compte de la beauté de Joseph et, dans leur excitation, elles se coupent aux mains avec des couteaux. Le Coran ne dit pas pourquoi elles ont des couteaux ; dans le Midrash Yalkut, au contraire, nous voyons que c'est pour manger des fruits.

Dans le Coran, nous apprenons que Jacob dit à ses fils d'entrer par des portes différentes, de même dans Midrash Rabbah sur la Genèse, Parashah XCI, Jacob leur dit, « n'entrez pas par une et même porte ». Laissons Torrey continuer cette histoire :

> Quand la coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin et qu'on l'accusa d'être un voleur, ses frères dirent : « S'il a volé, un de ses frères a aussi volé autrefois ». Les commentateurs ne savent plus quoi faire pour expliquer comment Joseph aurait pu avoir été accusé de vol. La solution est donnée dans le Midrash qui remarque que la mère de Benjamin avait volé avant lui, se référant bien sûr à l'époque où Rachel avait emporté les biens de son père (Genèse XXXI.19-35). De nouveau, le Coran nous dit que Jacob savait par une révélation que son fils Joseph était toujours vivant (sourate XII.86) mais c'est dans le Midrash Yalkut CXLIII que nous apprenons quand il en fut informé : « Un incroyant demanda à notre maître : "Est-ce que les morts continuent à vivre ? Vos parents ne le croyaient pas et le croirez-vous ? De Jacob il est dit qu'il refusa d'être consolé : n'aurait-il pas été réconforté s'il croyait que le mort était vivant ?" Mais il répondit : "Insensé, il savait par l'Esprit Saint qu'il vivait toujours, et que pour une personne vivante on n'a pas besoin de réconfort." »

Hud, Moïse et d'autres

Les détails qui concernent le patriarche Hud, que l'on identifie habituellement au Eber de la Bible, sont aussi tirés des écrits rabbiniques (voir la sourate XI.63 et Mishnah Sanhédrin X.3). Le récit coranique de Moïse et Pharaon contient lui aussi de nombreux emprunts. Citons quelques exemples pris au hasard : dans Rashi (Exode XV.27), les commentateurs juifs ajoutent que douze fontaines furent trouvées près d'Elim et que chaque tribu avait un puits. Muhammad transpose l'énoncé et déclare que douze fontaines jaillirent du rocher qui avait été frappé par Moïse à Rephidim. Aboda Saralı II.2 contient un conte fabuleux où Dieu recouvre les Israélites

avec le mont Sinaï, lorsqu'il remet les Tables de la loi. Le Coran en donne la version suivante (sourate VII. 171) : « Nous avons projeté le Mont au-dessus d'eux comme s'il avait été une ombre. Ils pensèrent qu'il allait tomber sur eux : "Prenez avec force ce que nous vous avons donné, rappelez-vous son contenu." »

Salomon et Saba

Le Coran s'étend sur l'histoire de Salomon, plus particulièrement sur sa rencontre avec la reine de Saba. Se référant à la sagesse de Salomon, le Coran mentionne qu'il était capable de parler aux oiseaux. Les commentateurs juifs partageaient la même opinion. De diverses sourates nous apprenons que les vents lui obéissaient et que les démons, les oiseaux et les bêtes formaient une partie de son armée (sourates XXI.81, XXVII.15, XXXIV. 12, XXXVIII.35). Dans le deuxième targum du Livre d'Esther, on peut lire : « Des démons de toutes sortes, et les esprits du mal lui étaient soumis. » Muhammad raconte comment les démons aidèrent à la construction du Temple et, ayant été dupés, continuèrent après sa mort (sourate XXXIV). Cette fable est un emprunt direct aux juifs (Gittin LXVIII).

Alexandre le Grand

La sourate XVIII est insolite parce qu'elle est faite de toutes sortes de légendes qui ne proviennent pas des sources habituelles, à savoir l'Ancien Testament, la littérature rabbinique ou le folklore arabe. Moïse et son serviteur recherchent le confluent des deux rivières (Makjma'al-Bahrain) :

> Quand ils atteignirent cet endroit, ils s'aperçurent que, influencés par Satan, ils avaient oublié les poissons qu'ils avaient pris avec eux. Les poissons s'étaient frayés un chemin jusqu'à l'eau et ils étaient partis au loin. Pendant qu'ils cherchaient leurs poissons, ils rencontrèrent un serviteur de Dieu. Moïse lui dit qu'il le suivrait s'il voulait bien lui enseigner le droit chemin. Ils parvinrent à un arrangement, mais le serviteur de Dieu dit à Moïse qu'au début il (Moïse) ne comprendrait pas ses actes, qu'il ne devrait pas demander d'explication et que, par conséquent, Moïse serait incapable de le supporter. Ils se mettent toutefois en route et, durant le voyage, le serviteur de Dieu se comporte de façon scandaleuse. Moïse est exaspéré et finit par lui demander des explications. Sur quoi le serviteur de Dieu repond : « Ne t'ai-je pas dit que tu perdrais patience avec moi ?» Il se sépare de Moïse et au moment de partir lui donne la raison de ses actes qui, effectivement, avaient de bonnes raisons d'être (versets 59 à 81).

Noldeke et d'autres ont retrouvé les sources de cette histoire dans (1) *L'Epopée de Gilgamesh;* (2) *La Romance d'Alexandre;* (3) *La Légende juive* d'Elisée et rabbin Josué ben Levi.

(1) *L'Epopée de Gilgamesh.* Ce poème babylonien, qui date environ de 1198 avant J . - C , raconte la vie héroïque de deux amis Enkidu et Gilga-

mesh. Quand Enkidu meurt, Gilgamesh, craignant lui-même de mourir, part à la recherche de l'immortalité. Il va trouver son ancêtre Utnapishtim, qui vit à l'embouchure de deux rivières. Gilgamesh sait qu'Utnapishtim est le seul homme qui ait acquis l'immortalité. Son ancêtre lui parle d'une plante qui a la propriété de rajeunir les vieillards, mais qui ne pousse qu'au fond des océans. Gilgamesh finit par la trouver mais au dernier moment, la plante est volée par un serpent.

(2) *Le Roman d'Alexandre.* L'origine du *Roman d'Alexandre* remonte à la littérature syrienne, dans le Lai d'Alexandre dont la source première est *Le Roman d'Alexandre* du pseudo-Callisthène qui date environ de 100 av. J. -C. La version syriaque raconte comment Alexandre et son cuisinier Andreas se mettent en quête de la source de jouvence. Alors qu'ils font dessaler du poisson dans une source, le poisson revit au contact de l'eau et s'échappe. Andreas plonge après le poisson et ainsi devient immortel. Quand plus tard Alexandre apprend l'histoire, il comprend qu'il a manqué de découvrir la source même qu'il recherchait. Malheureusement, il n'arrive plus à retrouver cette source.

(3) *La Légende juive* dit comment Josué ben Levi part en voyage avec Elisée et comment ce dernier fixe des conditions identiques à celles du serviteur de Dieu dans l'histoire de Muhammad. Elisée se comporte lui aussi de façon outrageante et tout comme Moïse, Josué s'en trouve affecté.

Wensinck résume le résultat de la comparaison de toutes ces sources : « Le personnage de Josué ben Levi, que Muhammad connaissait par l'intermédiaire des juifs et qui n'apparaît plus dans les légendes musulmanes, a été identifié... avec Joshua b. Nun. Cette méprise doit être la conséquence d'une confusion entre Elisée, le maître de Josué ben Lévi et Moïse, le maître de josué ben Nun. Moïse incarne à la fois Gilgamesh et Alexandre dans la première partie de l'histoire coranique, et Elisée dans la seconde. »

Enfin, Alexandre lui-même est présenté dans les versets 82 à 96 comme Dhu'I-Karnain, Celui aux Deux Cornes. Nous savons, d'après une version syrienne de la légende, qu'Alexandre était appelé Deux Cornes parce que Dieu « fit pousser deux cornes sur ma tête, pour qu'avec elles je puisse écraser les royaumes du monde ». Le récit coranique continue en mélangeant l'histoire de Gog et Magog avec celle d'Alexandre (voir Genèse X.2, Ezéchiel XXXVIII).

Autres emprunts

Muhammad fait souvent référence à Dieu comme *rabb,* Seigneur, quelquefois comme *rabb alal-'alamin,* c'est-à-dire le Seigneur des mondes (sourates LVI.80, LXXXI.29).[48] Dans la liturgie juive tout comme dans la Aggadah, nous trouvons *ribbon ha-olamin.* Muhammad parle aussi de Dieu

47. Wensinck, article *Al Khadir,* in El1.
48. Obermann, p. 100.

comme *ar-rahman,* le Miséricordieux. Cet attribut se rencontre bien sûr en tête de chaque sourate, mais il apparaît en d'autres endroits plus de cinquante fois, presque comme un nom personnel de Dieu. Ce qualificatif semble avoir été employé en Arabie bien avant l'islam. Il a été trouvé dans des inscriptions du sud de l'Arabie. Richard Bell doute que Muhammad l'ait adopté directement du judaïsme. Toutefois, Obermann signale que « ha-rahman » est aussi fréquemment utilisé dans la liturgie juive. Jeffery résume ainsi sa propre opinion : « Le fait que ce mot apparaisse dans la poésie ancienne et qu'il ait été utilisé par des prophètes rivaux de Muhammad comme Musaylamah de Yamamah et al Aswad du Yémen, indiquerait une origine plutôt chrétienne que juive, bien que ceci soit incertain. »[49]

Christianisme

> Il avait des idées très vagues sur l'enseignement de l'Eglise ou sur ce que l'Église Catholique pouvait être. En fait, il n'a jamais acquis une connaissance approfondie de ces choses. Noldeke avait remarqué, il *y* a assez longtemps, que l'homme qui avait fait une telle description du principal sacrement chrétien, comme celle de la sourate V. 111, une sourate tardive du Coran, ne peut pas avoir connu grand chose de la religion catholique.
>
> Richard Bell[50]

Le christianisme, influencé par les Eglises syriennes (jacobite et nestorienne), était largement répandu en Arabie à l'époque de Muhammad. A al Hira, une ville d'Irak, beaucoup de familles chrétiennes étaient monophysites. Nous savons également que le syriaque est « la source principale des emprunts coraniques ». Sans aucun doute possible, ce fut du syriaque utilisé par les chrétiens d'al Hira que provient la majeure partie du vocabulaire importé dans la langue arabe. Il existait également une communauté chrétienne à Najran dans le sud de l'Arabie. Les chrétiens y étaient principalement nestoriens, mais un nombre non négligeable d'entre eux étaient monophysites associés à l'Eglise d'Abyssinie. D'après la tradition musulmane, Muhammad lui-même aurait eu des contacts personnels avec les chrétiens de l'Eglise syrienne. D'après les sources musulmanes, nous savons qu'il fit dans sa jeunesse du négoce avec la Syrie. Il aurait écouté un sermon de Quss, l'evêque de Najran, lors d'une fête à Ukaz près de La Mecque.

Des contacts commerciaux étroits existaient depuis longtemps avec l'Abyssinie. L'Arabie du sud avait même vécu sous la domination abyssinienne. Les sources musulmanes nous rapportent l'histoire d'un groupe de Mecquois qui s'étaient convertis à l'islam et qui s'étaient enfuis en Abyssinie pour éviter toute persécution. Torrey date de cette période l'intérêt nouveau de Muhammad pour le christianisme.

49. Jeffery (l), p. 141.
50. Bell, p. 136.

Néanmoins, malgré tous ses efforts, Muhammad ne comprit jamais la doctrine de la Sainte Trinité, et toutes les informations contenues dans le Coran sur le christianisme proviennent exclusivement de doctrines hérétiques.

Les Sept Dormants

La légende des Sept Dormants d'Ephèse apparaît vers la fin du Ve siècle, et se répand bientôt dans tout le Moyen-Orient et en Europe. La première mention en est faite, semble-t-il, dans *Le Syriaque* de Jacques de Saroug, un évêque syriaque (452-521). Elle fut ensuite traduite en latin par Grégoire de Tours (538 — 594) dans *De Gloria Martyrum* (1.I.C, 95). Pour Gibbon, « ce conte populaire, que Muhammad a pu apprendre quand il conduisait ses chameaux dans les foires de Syrie, est ajouté au Coran comme une révélation divine » (sourate XVIIL9-26). Le récit du Coran commence ainsi : « Comprends-tu que les hommes de la Caverne et d'al Raqim constituent une merveille parmi nos Signes ? » D'après cette fable, quelques jeunes chrétiens s'étaient réfugiés dans une caverne pour échapper aux persécutions sous l'Empereur Decius. Leurs poursuivants trouvèrent leur cachette et les y emmurèrent. Les jeunes gens survécurent miraculeusement et réapparurent environ deux siècles plus tard. Pendant longtemps, les commentateurs se sont disputés sur la signification du nom *al Raqim.* Torrey[51] a suggéré qu'il s'agirait d'une erreur de lecture du nom de Decius tel qu'il est écrit dans le manuscrit araméen.

Erreurs sur l'histoire de Marie

Dans la sourate XLX.27-28, nous lisons qu'après la naissance de Jésus, les gens vinrent à Marie et lui dirent « Ô Marie ! Tu as fait quelque chose de monstrueux ! Ô sœur d'Aaron ! Ton père n'était pas un homme mauvais et ta mère n'était pas une prostituée. » Ailleurs, Marie est appelée la fille d'Imran (sourate LXV1.12,111,36), et nous trouvons encore : « Nous avons donné le Livre à Moïse et lui avons adjoint son frère Aaron comme vizir. » Il est évident que Muhammad a confondu Myriam, la soeur de Moïse, et Marie, la mère de Jésus. En vérité, les commentateurs ont mis leur cerveau à rude épreuve pour expliquer cette merveilleuse confusion de l'espace et du temps.

Dans la sourate XLX, Marie, la mère de Jésus, reçoit la visite d'un ange qui lui annonce qu'elle va donner naissance à un enfant, bien qu'elle soit vierge, car telle est la volonté de Dieu. La sourate (versets 22 et suivants) continue ainsi :

51. Torrey, pp. 46-47.

Elle devint enceinte de l'enfant puis elle se retira avec lui dans un lieu éloigné. Les douleurs la surprirent auprès du tronc d'un palmier. Elle dit : « Malheur à moi ! Que ne suis-je déjà morte, totalement oubliée ! » L'enfant qui se trouvait à ses pieds l'appela : « Ne t'attriste pas ! Ton Seigneur a fait jaillir un ruisseau à tes pieds. Secoue vers toi le tronc du palmier ; il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. Mange, bois et cesse de pleurer. Lorsque tu verras quelque mortel, dis : "J'ai voué un jeûne au Miséricordieux ; je ne parlerai à personne aujourd'hui." »

La source directe de cette histoire se trouve dans le livre apocryphe appelé l'*Histoire de la Nativité de Marie et de la petite enfance du Sauveur,* dans lequel l'enfant Jésus demande au palmier : « Fais descendre tes branches ici-bas, que ma mère puisse manger de tes fruits. Immédiatement l'arbre se courbe aux pieds de Marie et tous mangent de ses fruits. (Ensuite Jésus dit à l'arbre de taire) jaillir une fontaine à sa base. (...) A l'instant, l'arbre se redresse et de ses racines une eau merveilleusement douce et claire commence à couler. »

D'autres parties de l'histoire coranique sont tirées du proto-Evangile de Jacques le Mineur, écrit en grec, et aussi de l'histoire copte de la Vierge.

Jésus

La sourate IV. 157 nie la crucifixion de Jésus : « Mais ils ne l'ont pas tué ; ils ne l'ont pas crucifié, cela leur est seulement apparu ainsi. » Certains ont supposé qu'il s'agissait d'une pure invention de Muhammad, mais nous savons que plusieurs sectes hérétiques niaient la crucifixion, en particulier celle des basilides qui prétendaient que Simon de Cyrène avait été crucifié à la place du Christ. D'autres légendes sur Jésus, parlant au berceau, insufflant la vie à des oiseaux d'argile (sourate V.110), etc., sont copiées sur l'ouvrage copte, L'Evangile de Saint Thomas. La sourate V parle d'une table qui descend du ciel et dont l'origine est sans aucun doute la dernière cène.

La Sainte Trinité

Deux sourates mentionnent la doctrine chrétienne de la trinité :

Crovez donc en Dieu et en ses prophètes. Ne dites pas : « Trois ». (IV.171)

Oui, ceux qui disent : « Dieu est, en vérité, le troisième de trois » sont impies. (V.73)

Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un prophète. Sa mère était parfaitement juste. Tous deux se nourrissaient de mets. (V.75)

> Dieu dit : « Ô Jésus, fils de Marie ! Est-ce toi qui as dit aux hommes : "Prenez, moi et ma mère, pour deux divinités, en dessous de Dieu ?" » (V.116)

Le très révéré commentateur musulman Al Baidawi affirme que les chrétiens résumaient la Trinité à Dieu, au Christ et à Marie. Cela devait également être l'opinion personnelle de Muhammad.

La balance

Nous avons vu plus haut que la balance du jugement dernier, c'est-à-dire la bascule sur laquelle les actions des hommes seront pesées au jour du jugement, venait des Perses. Mais d'autres éléments sont clairement empruntés à un ouvrage hérétique, le *Testament d'Abraham,* qui date probablement du IIe siècle avant J.-C. De toute évidence, cette œuvre s'inspire du *Livre des Morts* égyptien. Nous avons déjà expliqué comment l'ascension du Prophète était largement fondée sur le texte Pahlavi ; là encore, des éléments importants ont été puisés dans le Testament d'Abraham. Dans le texte apocryphe, le Patriarche est mené au ciel par l'archange Michel et il voit deux routes qui conduisent au paradis et en l'enfer.

> (Abraham) voit aussi deux portes, l'une large comme une route, l'autre étroite comme l'autre route. A l'extérieur Us voient un nomme (Adam) assis sur un trône d'or, l'air terrible comparé au Seigneur. Ils voient une multitude d'âmes passer la porte large conduites par des anges, mais peu d'âmes passer la porte étroite. Et quand le grand Homme (...) en vit si peu passer par la porte étroite et autant par la porte large, il s'arracha les cheveux et se jeta à terre en pleurant et en gémissant. Mais quand il vit beaucoup d'âmes entrer par la porte étroite, il se releva avec joie et allégresse et se rassit sur le trône.

D'après le texte musulman *Mishkat'l Masabih,* Muhammad vit Adam au cours de sa visite au ciel : « Voilà ! un homme assis, sur sa main droite il y avait des chiffres noirs, et sur sa main gauche (aussi) des chiffres noirs. Quand il regardait sa main droite, il riait ; quand il regardait sa gauche, il pleurait. Et il disait : "Bienvenue au prophète vertueux et à l'excellent fils." C'est Adam… les gens sur sa droite sont les habitants du paradis, et les chiffres sombres sur sa gauche sont ceux de l'enfer. Quand il regarde sa droite, il sourit, et quand il regarde sa gauche, il pleure. »

Les Sabéens

Beaucoup de savants, tels que Muir, ont supposé que Muhammad et ses contemporains de l'Arabie centrale, ont dû être influencés par les sabéens. Il y a là une source de confusion car cette appellation regroupe deux sectes distinctes. Selon Carra de Vaux,[52] les sabéens, qui sont considérés comme

52. Cara de Vaux, E.I.

un Peuple du Livre au même titre que les juifs et les chrétiens, seraient en fait des mandéens. Ces derniers formaient une secte judéo-chrétienne originaire de l'est du Jourdain qui pratiquait le baptême au IIe siècle de notre ère. Toutefois, d'autres spécialistes comme Bell et Torrey ne croient pas que Muhammad ait voulu appeler les mandéens par le terme de *sabi'in*.

Le second groupe que l'on connaît sous ce nom est la secte des sabéens de Harran qui adoraient les astres et reconnaissaient l'existence d'esprits célestes. Selon al Sharastani, un groupe de sabéens adorait directement les étoiles qu'ils croyaient être des temples abritant des divinités, alors que le second groupe rendait un culte dans des temples à des idoles qui représentaient les étoiles. Pour autant qu'ils aient pu influencer Muhammad, il convient de noter le nombre élevé de serments faits sur les étoiles et les planètes dans le Coran : « J'en jure par les couchers des étoiles » (sourate LVI.75), la sourate LIII appelée *L'Etoile* commence ainsi : « Par l'étoile lorsqu'elle disparaît ». Les Mecquois païens ont pu être tout autant influencés par les sabéens dans l'organisation de leurs rites. Nous savons par exemple que les Mecquois gardaient 360 idoles dans la Kaaba et que la procession autour de la Kaaba, comme on l'a déjà vu, symbolisait peut-être la rotation des sept planètes.

CHAPITRE III

LE PROBLÈME DES SOURCES

> En ces temps de scepticisme, rien n'échappe à la critique, et nous devons nous attendre à ce qu'on nous dise un jour ou l'autre que Muhammad n'a jamais existé.
>
> Snouck HURGRONJE[1]

Les récits musulmans de la vie du Prophète et des origines de l'islam sont basés exclusivement sur des sources musulmanes, à savoir :

(1) Le Coran
(2) Les biographies musulmanes de Muhammad
(3) Les *hadiths*, c'est-à-dire, les traditions musulmanes

(1) *Le Coran*

La nature divine, l'infaillibilité, l'inimitabilité et tous les dogmes qui se rattachent au Coran sont justifiés non seulement par les affirmations extravagantes des musulmans, mais aussi par des récits traditionnels. Comme nous le verrons, toutes ces affirmations sont fausses et les textes traditionnels ne sont qu'« un ramassis de confusions, de contradictions et d'incohérences ».[2]

Des spécialistes dignes de foi ont mis en doute l'authenticité même du Coran et nous examinerons leurs arguments ; mais tout d'abord il nous faut mentionner les noms des commentateurs musulmans qui font autorité en la matière, car nous aurons besoin de nous référer à leurs travaux au cours de ce chapitre :

Muhammad ibn Jarir al Tabari (838-933)
Al Baghawi (mort en 1117 ou 1122)
Al Zamakhshari (1075-1140)
Al Baydawi (mort en 1286 ou 1291)
Fakhr al Din al Razi (mort en 1209)

1. Hurgronje (2), p. 16.
2. Burton John, *The Collection of the Quran*, Cambridge, 1977, p. 225.

Jalal-al-Din al Mahalli (mort en 1459)
Jalal-al-Din al Sayuti (mort en 1505)

(2) *Les biographes musulmans*

Muhammad est mort en 632. Le document le plus ancien que nous possédions sur lui a été rédigé en 750 par Ibn Ishaq, c'est-à-dire 118 ans après la mort du Prophète. L'authenticité de ce document est douteuse car le texte original d'Ibn Ishaq est perdu et il n'est qu'en partie disponible dans une recension plus tardive d'Ibn Hisham qui mourut en 834, soit deux siècles après la mort du Prophète. Les autres sources dont nous disposons comprennent *les Annales* d'al Tabari (mort en 923) qui fait également référence à Ibn Ishaq. Voici donc les principales sources :

— Ibn Ishaq (mort en 767) : en plus d'une biographie du Prophète, il a écrit une histoire des califes qui est citée par Al Tabari.

— Ibn Hisham (mort en 833) est l'auteur du *Sirah,* c'est-à-dire *La Vie de Muhammad,* ou, d'une façon peut-être plus précise, édita l'œuvre d'Ibn Ishaq.

— Sayf B. Omar (mort vers 796) est la source principale d'al Tabari sur les premières années de l'islam.

— Al Waqidi (mort en 823) écrivit une biographie du Prophète et de ses campagnes qui fut extensivement utilisée par Tabari et Baladhuri (mort en 829).

— Muhammad Ibn Sa'd (mort en 845) est le principal éditeur d'al Waqidi et le compilateur d'un dictionnaire biographique.

— Al Tabari (mort en 923) est un très grand érudit qui a écrit sur divers sujets (entre autres un commentaire du Coran). Il est peut-être plus connu pour son *Histoire du Monde* qui va jusqu'en juillet 915.

— Ali b. Muhammad al-Madaini (mort en 840), important pour les conquêtes arabes en Perse.

(3) *Les hadiths*

Les hadiths ou *Livres des Traditions* sont des recueils d'actes et de paroles attribués au Prophète que l'on fait remonter jusqu'à lui par une série de témoignages qui sont réputés dignes de foi (chaque chaîne de personnes qui transmettent ces traditions est appelée *isnad.* Le texte ou la substance réelle de ce que l'on rapporte est appelé *matn).* Outre ce que Muhammad fit et ordonna, ces traditions comprennent ce qui fut fait en sa présence, ce qu'il n'interdit pas et même les faits et paroles des compagnons du Prophète qui font autorité. Un autre terme est utilisé dans ce contexte, la *sunnah,* qui veut dire les us et coutumes. De cette façon, la sunnah du Prophète comprend ses actes, ses propos et ses approbations tacites. Comme dit Wensinck, « l'observance de la sunnah peut être d'une certaine façon appelée *imitatio*

Muhammadis ». Il est important de bien distinguer ces deux termes : les hadiths sont des communications orales dérivées du Prophète, alors que la sunnah est la norme traditionnelle des rites et des lois qui gouvernent la vie courante. La sunnah traite d'un point de religion ou de la loi sans qu'il y ait nécessairement une tradition orale qui s'y rapporte. Autrement dit, on peut considérer que quelque chose fait partie de la sunnah même si aucun hadith ne lui correspond.

Les non-spécialistes et les non-musulmans ignorent à quel point les hadiths sont révérés. « Les hadiths sont presque aussi estimés que le Coran dans tout le monde (musulman). (...) Quelquefois, on croit que la parole de Dieu elle-même se trouve dans les hadiths au même titre que dans le Coran. » Naturellement, ces livres de traditions servent de base théorique à la loi islamique et par conséquent à l'islam lui-même.

Six compilations des traditions sont acceptées comme authentiques et sont agréées par les musulmans sunnites, à savoir :

a. Al-Bukhari (- mort 870)
b. Muslim ibn al Hajjaj (- mort 875)
c. Ibn Maja (- mort 887)
d. Abu Dawud (- mort 889)
e. Al-Tirmidhi (- mort 892)
f. Al-Nisai (- mort 915)

A cette liste on ajoute habituellement le nom d'Ahmed ibn Hanbal (- 855), dont la grande encyclopédie des traditions, appelée *Musnad*, contient près de 29 000 traditions et fait l'objet d'une pieuse lecture.

SCEPTICISME ET DOUTES

Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle que les traditions historiques et biographiques concernant Muhammad et les premières années de l'islam commencèrent à faire l'objet d'un examen attentif. Jusque-là, les érudits savaient parfaitement que ces traditions étaient truffées de légendes et de détails dont la seule finalité était de justifier des points de théologie. Certaines traditions n'étaient motivées que par des intérêts personnels et elles entendaient « donner une apparence de fondement historique aux intérêts particuliers de certaines personnes ou de certaines familles. Toutefois, on pensait alors qu'il resterait malgré tout, après un examen minutieux, assez de matériel digne de foi pour dresser un portrait assez précis de la vie de Muhammad, en tout cas plus précis que celui de n'importe quel autre fondateur de religion universelle. »[3] Cette illusion fut brisée par Wellhausen,

3. Hurgronje (2), p. 23.

Caetani et Lammens qui remirent en question « l'une après l'autre les données de la tradition musulmane ».

Wellhausen[4] fit un tri parmi les vieilles traditions que l'on trouve dans les compilations des IXe et Xe siècles. D'un côté, il mit les traditions primitives authentiques, telles qu'elles étaient définitivement fixées au VIIIe siècle et, de l'autre, les versions parallèles qui furent intentionnellement falsifiées pour réfuter les premières. Ce type de fiction tendancieuse se trouve dans les travaux d'historiens comme Sayf b. Omar (voir plus haut). De leur côté, le Prince Caetani et le jésuite Lammens mirent en doute les données qui avaient été jusque-là acceptées comme objectives. Pour eux, les biographes de Muhammad étaient trop éloignés de son époque pour recueillir des données exactes. De plus, leur but n'était pas de connaître les choses telles qu'elles s'étaient passées, mais plutôt de construire une vision idéalisée du passé, tel qu'il aurait dû être. « Sur la toile nue des versets du Coran qui réclamaient des explications, les traditionnaires ont brodé avec une grande hardiesse des scènes qui convenaient mieux aux désirs ou aux idéaux de leurs groupes respectifs ou, pour utiliser l'expression favorite de Lammens, ils remplirent les vides par un procédé de stéréotype qui permet à un observateur critique de reconnaître l'origine de chaque métaphore. »[5] « Lammens alla jusqu'à rejeter toute la biographie, jugeant qu'elle n'était rien de plus qu'une exégèse hasardeuse basée sur quelques passages du Coran dont le contenu est biographique, imaginée et façonnée par des générations tardives de croyants. »[6] Même les spécialistes qui n'étaient pas d'accord avec le scepticisme extrême de Caetani et de Lammens furent obligés de reconnaître qu'ils ne connaissaient « que très peu de choses sur la vie de Muhammad avant qu'il ne s'impose comme messager de Dieu ; pratiquement rien comparé à la biographie des légendes telle qu'elle est estimée par les croyants. »[7]

Les idées positivistes de Caetani et celles du père Lammens ne furent jamais oubliées. Elles furent reprises par un groupe d'islamologues soviétiques et poussées dans leurs conclusions, certes les plus extrêmes, mais finalement logiques. Dans son livre *Christ* (1930), N. A. Morozov propose une théorie selon laquelle l'islam, jusqu'aux croisades, ne pouvait pas être distingué du judaïsme et qu'il n'acquit une certaine indépendance que lorsque Muhammad et les premiers califes devinrent des figures mythiques.

> Au Moyen Age, l'islam n'était simplement qu'une ramification de l'arianisme motivée par un événement météorique dans la région de la Mer Rouge, près de La Mecque. Il s'apparentait à l'iconoclasme byzantin. Le Coran porte des traces de compositions tardives, jusqu'au XIe siècle. La

4. Humphreys, p. 82.
5. Hurgronje (2), p. 24.
6. Lewis (4), p. 94.
7. Hurgronje (2), p. 25.

> péninsule arabe était bien trop éloignée des grands centres culturels pour donner naissance à une quelconque religion. Jusqu'à ce que l'impact des croisades ne leur donne une identité distincte, les islamistes ariens, qui passaient au Moyen Age pour des agaréniens, des ismaélites et des Sarrasins, ne pouvaient être distingues des juifs. Toutes les vies de Muhammad et de ses successeurs directs sont apocryphes, tout comme le sont les récits du Christ et de ses apôtres.[8]

Influencé par Morozov, Klimovich publia un article intitulé *Est-ce que Muhammad a existé* ? (1930), duquel il ressort que toutes les sources d'information sur Muhammad sont tardives. Muhammad était une fiction nécessaire puisque toute religion doit avoir un fondateur. Tolstov compare le mythe de Muhammad à celui des chamans déifiés des Yakuts, des Buryats et des Altays. « L'intention sociale de ce mythe était de contrôler la désintégration du bloc politique des négociants, des nomades et des paysans qui avaient porté au pouvoir la nouvelle aristocratie féodale. » Vinnikov compare lui aussi le mythe de Muhammad au chamanisme, soulignant ainsi le caractère primitif de rites magiques tels que celui des ablutions.[9]

Ce que Caetani et Lammens firent pour la biographie du Prophète, Ignaz Goldziher le fit pour l'étude des hadiths. Goldziher a eu une influence énorme dans le domaine des études islamiques et il n'est pas exagéré de dire qu'il est, avec Hurgronje et Noldeke, l'un des pères fondateurs de l'étude moderne de l'islam. Ce qu'il a écrit entre 1870 et 1920 est toujours étudié avec assiduité dans toutes les grandes universités. Dans *On the Development of the Hadiths,* Goldziher « a démontré qu'un grand nombre de hadiths, même ceux qui sont acceptés par les compilations musulmanes les plus critiques, n'étaient que de pures et simples contrefaçons de ce qui existait à la fin du VIIIe et au IXe siècles et que, par conséquent, les *isnads* méticuleux (chaînes de transmetteurs) qui les avaient transmis étaient complètement fictifs. ».[10]

Confrontés aux arguments et aux preuves inattaquables de Goldziher, les historiens commencèrent à paniquer et imaginèrent toutes sortes de stratagèmes pour faire échec au scepticisme, par exemple en postulant ad hoc des distinctions entre traditions légales et traditions historiques. Mais, comme le dit Humphreys,[11] dans leur structure formelle, les hadiths et les traditions historiques sont pratiquement identiques. En outre, beaucoup d'érudits musulmans des VIIIe et IXe siècles avaient travaillé sur les deux types de textes. « Somme toute, si les isnads des hadiths étaient suspects, alors les isnads attachés aux récits historiques devaient l'être aussi. »

8. Smirnov, p. 48.
9. Smirnov, pp. 48-49.
10. Humphreys, p. 83.
11. Humphrey, p. 83.

Comme Goldziher[12] le dit lui-même, « une connaissance approfondie du stock immense des hadiths pousse à la plus grande circonspection » et il considère que les hadiths sont pour la plupart « le résultat du développement religieux, historique et social de l'islam au cours des deux premiers siècles ». Les hadiths n'ont aucune valeur pour étayer une histoire scientifique et ne peuvent servir qu'à réfléchir sur les tendances des premières communautés musulmanes.

Ici, il me faut introduire une digression pour bien expliquer les arguments de Goldziher. Après la mort du Prophète, quatre de ses compagnons lui succédèrent comme chefs de la communauté musulmane. Le dernier des quatre fut Ah, gendre et cousin du Prophète. Ali était incapable d'imposer son autorité sur la Syrie dont le gouverneur, Muawiya, avait adopté le cri de guerre « Vengeance pour Uthman (contre Ali) ». Muawiya et Uthman étaient parents et tous deux appartenaient au clan mecquois des Umayya. Les armées d'Ali et de Muawiya s'affrontèrent à Siffin et l'issue de la bataille fut indécise. Après le meurtre d'Ali en 661, Muawiya devint le premier calife de la dynastie des Omeyyades, qui régna jusqu'en 750. Les Omeyyades furent ensuite renversés par les Abbassides, qui gardèrent le pouvoir en Irak jusqu'au XIIIe siècle.

Durant les premières années de la dynastie des Omevyades, les musulmans étaient pour la plupart totalement ignorants des rites et des doctrines de l'islam. Les légistes eux-mêmes éprouvaient un enthousiasme très limité pour la religion et ils méprisaient généralement les hommes pieux et ascétiques. En conséquence, un groupe de musulmans fervents se mit à fabriquer, sans la moindre honte et pour le bien de la communauté, des traditions qu'ils firent remonter à l'autorité du Prophète. Ils s'opposaient aux Omeyyades impies mais n'osaient pas le dire aussi ouvertement. Alors ils inventèrent des traditions dont le but était de louer la famille du Prophète et, indirectement, d'affirmer leur allégeance aux partisans d'Ali. Cependant « le pouvoir en place ne restait pas inactif.[11] S'il voulait qu'une opinion fût majoritairement acceptée et que l'opposition des cercles religieux fût réduite au silence, il devait lui aussi inventer des hadiths qui satisfassent à son objectif. Il devait faire ce que ses opposants faisaient : inventer à son tour des hadiths, et c'est en effet ce qu'il fit. »

> L'influence du pouvoir sur l'invention, la propagation et la suppression de traditions commença très tôt. Des instructions, données par Muawiya à son gouverneur al-Mughira, illustrent l'esprit des Omevyades : « Ne vous lassez pas d'insulter Ali et de demander la miséricorde de Dieu pour Uthman, de diffamer les compagnons d'Ali, de les écarter et d'omettre de les écouter (c'est-à-dire ce qu'ils disent et propagent comme hadiths) ; de louer, par contraste, le clan d'Uthman, de les attirer près de vous et de les écouter. » C'est une incitation officielle à la fabrication et à la diffusion de hadiths diri-

12. Goldziher (1), vol. 2, p. 19.
13. Goldziher (1), vol. 2, p. 43.

gés contre Ali et à l'élimination de ceux qui le favorisent. Les Omeyyades et leurs partisans n'avaient aucun scrupule à promouvoir des mensonges sous une forme sacrée. Leur seul souci était de trouver une personnalité religieuse qui soit prête à couvrir leurs falsifications de son autorité incontestée. Il n'en manqua jamais.[14]

Les hadiths pouvaient être fabriqués même pour des détails les plus anodins. Leur caractère tendancieux se traduisait par la suppression des propos amicaux destinés au parti ou à la dynastie adverse. Sous les Abbassides, la fabrication de hadiths se multiplia avec la volonté expresse de prouver la légitimité de leur clan contre celui des Alides. On fit dire au Prophète qu'Abu Talib, le père d'Ali, se trouvait au plus profond de l'enfer : « Peut-être que mon intercession lui sera utile au jour de la résurrection, pour qu'il puisse être transféré dans un feu qui atteindra seulement ses chevilles, mais qui sera suffisamment chaud pour lui rôtir la cervelle. » Tout naturellement, les théologiens alides inventèrent de nombreuses traditions qui glorifiaient Abu Talib, toutes étant paroles certifiées du Prophète. En vérité, « l'utilisation malveillante de traditions tendancieuses était plus fréquente parmi les factions de l'opposition que dans le parti officiel ».

Finalement, les conteurs gagnaient bien leur vie en inventant des hadiths divertissants, que les foules gobaient avec crédulité. Pour attirer le chaland, les conteurs ne reculaient devant rien. « La transmission des hadiths se transforma très vite en une véritable industrie. Les expéditions (pour rechercher des hadiths) favorisaient la cupidité de ceux qui réussissaient à se faire passer pour une source de hadiths et la demande soutenue entretenait un désir toujours plus impérieux de rémunération en espèces. »[16]

Naturellement, les musulmans savaient que les faux pullulaient. Les six collections de hadiths soi-disant authentiques compilées par Al Bukhari et consorts n'étaient pas aussi sélectives qu'on aurait pu l'espérer. Les six utilisèrent des critères différents pour déterminer si un hadith était authentique ou non. Certains furent assez laxistes dans leur choix, d'autres furent plutôt rigoureux. Puis se posa le problème de l'authenticité des textes compilés. Par exemple, à un certain moment, il y avait en circulation une douzaine de textes Buhkari et ces variantes mises à part, il existait aussi des interpolations délibérées. Goldziher nous met en garde : « 11 serait faux de penser que l'autorité canonique des deux (collections de Bukhari et d'Ibn al Hajjaj) est due à l'authenticité incontestée de leur contenu et qu'elle est le résultat d'une analyse menée avec sérieux par des érudits. »[17] Même un critique du Xe siècle relevait des failles dans deux cents traditions incluses dans ces compilations.

14. Goldziher (1), vol. 2, p. 44.
15. Goldziher (1), p. 108.
16. Goldziher (1), p. 169.
17. Goldziher (1), p. 236.

Les théories de Goldziher furent suivies, environ soixante ans plus tard, par celles d'un autre grand islamologue, Joseph Schacht, dont les travaux sur la loi coranique sont considérés comme des classiques dans le domaine des études islamiques. Les conclusions de Schacht sont encore plus radicales et déroutantes et leurs implications n'ont pas encore été toutes prises en considération.

Les thèses de Schacht telles qu'Humphrcys[18] les résume sont : (1) que les isnads (les chaînes de transmetteurs) remontant au Prophète ne commencèrent à être systématiquement utilisés qu'au moment de la révolution Abbasside, c'est-à-dire au milieu du VIIIe siècle et que, (2) ironiquement, plus un isnad semble être correct quant à sa forme, plus grandes sont les chances qu'il soit faux. De façon générale, Schacht conclut que *nul* hadith ne peut de façon fiable être attribué au Prophète, bien que certains d'entre eux pourraient remonter à son enseignement. Dans les quelques pages qu'il consacre à l'histoire du premier califat, Schacht affirme explicitement qu'ils « devraient être étudiés avec la même rigueur ». L'argumentation de Schacht s'appuyait sur une formidable liste de références et elle ne pouvait pas être facilement réfutée.

> De façon générale, on admet que la critique des traditions, telle qu'elle est pratiquée par les spécialistes musulmans, est insuffisante et que, bien qu'elle ait éliminé de nombreuses falsifications, le corpus classique contient encore beaucoup trop de traditions qui ne peuvent vraisemblablement pas être authentiques. Tous les efforts pour extraire de cette masse, qui bien souvent se contredit, une once de vérité, en se fiant à l'intuition historique, ont été voués à l'échec. Goldziher, dans un autre de ses travaux fondamentaux, n'a pas seulement exprimé ses « réserves sceptiques » en ce qui concerne les traditions contenues même dans les collections classiques (c'est-à-dire les collections de Bukhari, Hajjaj et d'autres), mais il a montré de façon positive que la grande majorité des traditions du Prophète sont des documents qui ne datent pas de l'époque à laquelle ils prétendent appartenir, mais qu'ils consument des étapes successives du développement des doctrines tout au long des premiers siècles de l'islam. Cette brillante découverte devint la pierre d'angle de toute investigation sérieuse.
>
> Ce livre (celui de Schacht) confirme les résultats de Goldziher et va plus loin encore en ce qui concerne les points suivants : un grand nombre de traditions qui appartiennent aux collections classiques ne furent mises en circulation qu'après l'époque de Shafi'i (Shafi'i fut le fondateur d'une importante école de lois qui porte son nom ; il mourut en 820). Le premier corpus de traditions qui descendent du Prophète apparaît vers la moitié du IIe siècle (de l'islam) par opposition aux traditions plus anciennes des Compagnons du Prophète et autres personnes qui font autorité, et à la tradition vivante de l'ancienne école de lois. Les traditions des Compagnons ou des autres autorités subirent le même processus d'inflation et doivent être considérées de la même façon que les traditions du Prophète. L'étude des isnads

18. Humphreys, p. 83.

montre une tendance à l'emphase au fur et à mesure qu'on recule dans le temps, en se réclamant d'une autorité de moins en moins contestable jusqu'à ce qu'ils parviennent au Prophète. Il est prouvé que les traditions légales ne remontent pas au-delà de l'année 100 de l'hégire (718 après J.-C).

Par exemple, Schacht prouve qu'une tradition n'existait pas à une certaine époque en montrant qu'elle n'a pas été utilisée comme argument dans une discussion alors qu'il aurait été impératif d'y faire référence si elle avait existé. Pour Schacht, toute tradition venue du Prophète doit être considérée comme inauthentique et comme l'expression fictive d'une doctrine légale formulée à une date postérieure : « Nous ne rencontrerons aucune tradition du Prophète qui puisse être considérée comme authentique avec certitude. »[20]

Des traditions furent inventées dans un esprit de polémique pour réfuter des pratiques ou des doctrines contraires. Schacht appelle ces traditions des contre-traditions. Dans cette atmosphère de controverse, les doctrines étaient fréquemment renvoyées à une autorité supérieure : « Les traditions reçues des successeurs (du Prophète) devinrent les traditions transmises par les Compagnons (du Prophète), et les traditions reçues des Compagnons devinrent les traditions du Prophète. » Des détails sur la vie du Prophète furent inventés pour étayer des doctrines légales.

Schacht critique ensuite les isnads qui « furent assemblés avec négligence. N'importe quel partisan d'une doctrine que l'on voulait revêtir de l'autorité du Prophète pouvait être incorporé dans un isnad. Par conséquent, on trouve pour une même tradition (hadith) plusieurs chaînes de transmetteurs (isnads) qui sont globalement identiques, si ce n'est qu'ici et là un nom change. »

Schacht montra « qu'il est impossible de faire remonter l'origine de la loi islamique en deçà d'un siècle après la mort du Prophète ».[21] La loi islamique ne provenait pas directement du Coran, mais s'était développée à partir des us et coutumes des Omeyyades et leurs « pratiques divergeaient souvent des intentions et même des termes explicites du Coran ». Les normes véritablement inspirées du Coran ne furent introduites qu'a posteriori.

Un groupe de savants était convaincu de la pertinence de l'analyse de Schacht et décida d'approfondir toutes les implications des arguments qu'il avait formulés. Le premier d'entre eux fut John Wansbrough. Dans deux livres plutôt ardus, *Quranic Studies : Sources and Methods of Scriptural Interpretation* (1977) et *The Sectarian Milieu : Content and Composition of islamic Salvation History* (1978), il démontrait que le Coran et les hadiths s'étaient développés dans une atmosphère de querelles partisanes, sur une longue période, peut-être aussi longue que deux siècles, et qu'ensuite on les avait

19. Schacht (3), pp. 4-5.
20. Schacht (3), pp. 149-163.
21. Crone (3), p. 7.

rattachés à une origine arabe fictive.[22] Il affirmait plus loin que l'islam ne s'était développé qu'au contact et sous l'influence du judaïsme rabbinique, « que la doctrine musulmane et même le personnage de Muhammad furent moulés sur des prototypes juifs ». A partir de ces conclusions, *The Sectarian Milieu* voit dans l'historiographie islamique des premiers temps (ou plutôt dans les mythes interprétatifs qui sous-tendent cette historiographie) une résurgence tardive de l'histoire du salut de l'Ancien Testament.

Pour apprécier les arguments de Wansbrough, nous devons nous référer à l'histoire du Coran, étant entendu qu'il n'existe non pas un mais plusieurs récits traditionnels et qu'ils se contredisent tous. D'après une tradition, au cours du bref califat d'Abu Bakr (632-634), Omar, qui devait lui succéder, s'inquiétait du fait que tant de musulmans qui connaissaient le Coran par cœur eussent été tués pendant la bataille de Yamamah, en Arabie centrale. Omar craignait que des parties du Coran ne fussent irrémédiablement perdues si une compilation des révélations n'était pas faite avant que d'autres, parmi ceux qui avaient mémorisé le Coran, ne fussent tués. Abu Bakr donna son consentement et demanda à Zayd ibn Thabit, l'ancien secrétaire du Prophète, d'entreprendre cette tâche. Zayd se mit à rassembler le Coran, « de morceaux de papyrus, de pierres plates, de feuilles de palmier, d'omoplates et de côtes d'animaux, de morceaux de cuir et de panneaux de bois, tout autant que du cœur des hommes ». Une fois complété, le Coran fut remis à Abu Bakr et à sa mort il fut transmis à Hafsa, la fille d'Omar. Il existe toutefois différentes versions de cette tradition : pour certains, c'est à Omar que revient le crédit d'avoir collectionné le premier Coran, pour d'autres l'honneur revient à Ali, le quatrième calife.

On s'attendrait à ce qu'une telle compilation eût une quelconque autorité. En réalité, le Coran d'Abu Bakr n'en a aucune. Il existait dans d'autres provinces des textes qui faisaient tout autant autorité. D'autre part, rien ne prouve que ceux qui moururent savaient le Coran par cœur. De plus, il est invraisemblable que dans une période aussi courte (deux ans) un travail aussi considérable ait pu être mené à bien. Enfin, il est impensable qu'un Coran officiel ait été confié à la garde de la fille d'Omar. L'histoire de la compilation du Coran par Abu Bakr a probablement été fabriquée et répandue par les ennemis du troisième calife, Uthman, pour lui enlever le prestige d'avoir compilé le premier texte du Coran.

Selon la tradition, ce fut sous Uthman (644-656) que l'étape suivante fut franchie. Un des généraux d'Uthman demanda au calife d'établir un texte officiel, car trop souvent des disputes éclataient au sein des troupes au sujet de la lecture exacte du Coran. Uthman choisit Zayd ibn Thabit pour compiler le texte officiel. Zayd révisa soigneusement le Coran, en comparant sa version avec les textes en possession de la fille d'Omar. Selon les instructions qu'il avait reçues, en cas de difficulté d'interprétation, Zayd devait utiliser

22. I Iumphrcys, p. 84.

le dialecte des Quraychites, la tribu du Prophète. Des copies de la nouvelle version, qui a dû être achevée entre 650 et la mort d'Uthman en 656, furent envoyées à Basra, Damas, Kouffa et probablement à La Mecque. Une copie fut bien sûr conservée à Médine. On ordonna que tous les autres textes fussent détruits. Cette version des événements est, elle aussi, sujette à critique. Nous ne sommes pas sûrs de la nature des textes qui étaient en possession d'Hafsa, la fille d'Omar. Le nombre de personnes qui ont travaillé sur ce projet est imprécis. L'arabe que l'on trouve dans le Coran n'est pas un dialecte, et ainsi de suite...

Néanmoins, cette dernière tradition s'est imposée, bien que « le choix en soit un peu arbitraire. La vérité peut se trouver n'importe où à l'intérieur des limites des traditions discordantes, ou *tout à fait en dehors d'elles* » (je souligne)."

Le texte du Coran que nous utilisons aujourd'hui et qui est agréé par les musulmans orthodoxes est celui qui fut établi sous Uthman au VIP siècle. « L'orthodoxie musulmane soutient que le Coran d'Uthman contient toute la révélation délivrée à la communauté, fidèlement conservée sans changement ni altération d'aucune sorte et que l'acceptation du Coran d'Uthman fut pratiquement universelle dès le moment de sa distribution. La position orthodoxe est motivée par des facteurs dogmatiques ; elle ne peut pas être justifiée par des preuves historiques. »[24]

Cela nous ramène à Wansbrough. Wansbrough montra que loin d'être définitivement figé au VIP siècle, le texte du Coran n'était toujours pas achevé au IXe siècle. Compte tenu de cette date tardive et des influences extérieures, l'islam ne peut donc pas avoir une origine purement arabe. Les Arabes ont élaboré leur croyance, au fur et à mesure qu'ils entraient en contact avec le judaïsme, *à l'extérieur* du Hedjaz (Arabie centrale).

> Les références contenues dans le Coran présupposent une certaine familiarité avec le matériau narratif des écritures judéo-chrétiennes, qui a été reformulé plus qu'il n'a servi de référence. (...) Pris ensemble, l'abondance de rétérences, l'emploi de conventions rhétoriques répétées mécaniquement et le style polémique véhément, tout indique une atmosphère fortement sectaire, dans laquelle un corpus d'écritures connues était pressuré au service d'une doctrine jusqu'alors inconnue.[25]

Ailleurs Wansbrough dit que « l'ambition de produire une écriture identique ou supérieure (à celle des juifs) par cinq fois exprimée dans le texte coranique, ne peut être expliquée que par un contexte de vive polémique avec les juifs ».[26]

23. Cook (1), p. 68.
24. Adams, article *Quran*, in ER.
25. Wansbrough (1), p. 20.
26. Wansbrough (1), p. 79.

Des chercheurs plus anciens comme Torrey, reconnaissant les emprunts faits à la littérature rabbinique, avaient tiré des conclusions hâtives sur la population juive du Hedjaz. Mais Wansbrough avait fait remarquer que, « dans la littérature rabbinique, les références à l'Arabie sont insuffisantes pour étayer une reconstruction historique, en particulier du Hedjaz aux VIe et VIIe siècles ».[27]

Grandement influencée par les récits rabbiniques, la première communauté musulmane prit exemple sur Moïse et façonna ensuite le personnage de Muhammad, mais seulement graduellement et en réponse aux besoins de la communauté, au fur et à mesure qu'ils apparaissaient. Il lui fallait établir les lettres de créance de Muhammad, comme prophète, sur le modèle mosaïque. Pour ce faire, il fallait évidemment une écriture sainte qui attestât de sa qualité de prophète. Entre autres conséquences, il fut nécessaire de donner des origines arabes à l'islam. A cette fin, on élabora le principe d'une langue sacrée, lingua sacra, l'arabe. Il fut dit que le Coran avait été remis par Dieu dans un arabe pur. Or, les premiers recueils de poésie arabe n'ont vu le jour qu'au IXe siècle. « La façon dont les compilateurs ont manipulé ce matériel pour étayer pratiquement n'importe quel argument n'a, semble-t-il, jamais été dissimulée avec beaucoup de succès. »[28] Les philologues musulmans n'ont pas hésité à antidater un poème et à l'attribuer au poète préislamique Nabigha Jadi, afin « d'apporter la preuve d'un texte préislamique écrit dans le style coranique (en pur arabe) ». Le but visé en se référant à l'autorité d'une poésie préislamique était double. Tout d'abord, les musulmans renforçaient l'authenticité du Coran en le faisant remonter à une période plus ancienne, alors qu'il n'avait été fabriqué que tardivement au IXe siècle, en même temps que toutes les traditions qui lui servaient de support. Ensuite, ils donnaient à leur religion un parfum d'Arabie, un cadre et une mise en scène distincts du judaïsme et du christianisme. Les traditions exégétiques que l'on inventait n'avaient pour seul but que de confirmer l'origine Hedjaz de l'islam.

Wansbrough donne quelques contre-exemples qui prouvent que le texte du Coran n'était pas définitivement arrêté au IXe siècle :

> Les études de Schacht sur le développement de la doctrine montrent qu'à de rares exceptions près, la jurisprudence musulmane, à son début et à l'intérieur de la communauté, n'était pas inspirée du contenu du Coran. On peut ajouter que ces rares exceptions peuvent difficilement être des preuves de l'existence d'un canon. On peut ensuite observer que même si l'on admet que la doctrine est tirée de l'écriture, rien ne prouve que la source scripturaire est réellement antérieure. Il était commun au IXe siècle de dériver la loi à partir des Ecritures. (...) Un genre similaire de preuve a contrario est l'absence de toute référence au Coran dans le Fiqh Akbar I.[29]

27. Wansbrough (1), p. 51.
28. Wansbrough (1), p. 97.
29. Wansbrough (1), p. 44.

Ce dernier est un document daté du milieu du VIIIe siècle qui contient une sorte detat descriptif de la foi musulmane comparée aux autres sectes. Ainsi le *Fiqh Akbar I* représente les vues de l'orthodoxie sur des questions dogmatiques alors d'actualité. Il semble impensable, le Coran eût-il existé, que le Fiqh Akbar n'en fît pas mention.

Wansbrough soumet le Coran à une analyse hautement technique, dans le but de montrer qu'il n'a pas été rédigé et collationné par quelques hommes, mais qu'il est « plutôt le résultat d'un développement organique à partir de traditions originellement indépendantes, sur une longue période de transmission ».

Wansbrough allait faire subir une douche froide à ceux qui, tel Jeffery, croyaient que le Coran était la seule source d'informations authentiques sur le Prophète et dont « le mot d'ordre (était) : retour au Coran. Comme base d'une biographie critique, les Traditions n'ont pratiquement aucune valeur. Seul dans le Coran avons-nous l'assurance de marcher en terrain ferme. »[30] Wansbrough allait donc leur montrer que « le Coran ne joue qu'un rôle accessoire pour qui veut cerner le personnage du Prophète : c'est la preuve d'une communication divine mais non un rapport sur ses circonstances. (...) L'idée même de l'existence de données biographiques dans le Coran repose sur des principes tirés de l'exégèse de documents étrangers au canon. »[31]

Un groupe de chercheurs influencés par Wansbrough suivit une approche encore plus radicale. Ils rejetèrent en bloc la version musulmane de l'histoire de l'islam primitif. Micheal Cook, Patricia Crone et Martin Hinds, écrivant entre 1977 et 1987,

> considèrent que la version officielle de l'histoire de l'islam, qui remonte au moins jusqu'au temps de Abd al-Malik (685-705), a été fabriquée a posteriori. Ils perçoivent les conquêtes arabes et la formation du califat comme un mouvement d'Arabes péninsulaires inspirés par le messianisme juif qui tentent de récupérer la Terre Promise. Selon cette interprétation, l'islam émerge comme une religion et une culture autonome, seulement dans le cadre d'une longue lutte pour conquérir une identité parmi des peuples disparates que les conquêtes avaient liés : Jacobites, Syriens, Nestoriens, Araméens en Irak, Coptes, Juifs et (finalement) Arabes de la péninsule arabique.[32]

Avant d'étudier leurs arguments en détail, nous devons encore une fois nous référer au récit traditionnel de la vie de Muhammad et évaluer sa vraisemblance. Muhammad est probablement né en 570 à La Mecque. Sa famille était de la tribu des Quraychites et elle avait été puissante et respectée avant d'être éprouvée par la dureté des temps. Devenu orphelin, Muhammad avait été élevé par son oncle Abu Talib. Ce dernier l'aurait

30. Jeffery (2), p. 342.
31. Wansbrough (1), p. 56.
32. Humphreys, pp. 84-85.

emmené dans ses expéditions commerciales en Syrie. Il travailla ensuite comme agent commercial d'une riche veuve, Khadija, prospéra et, finalement, l'épousa.

Lors d'un séjour au Mont Hira, comme il en avait l'habitude, Muhammad eut des visions, à la suite de quoi il fut convaincu que Dieu l'avait spécialement choisi pour être son messager. En 610, il parla de ses visions à ses parents et à des amis intimes. Trois ans plus tard, Dieu lui ordonna de les annoncer publiquement. Les Mecquois le tolérèrent jusqu'à ce qu'il commençât à attaquer leurs dieux. A cette époque, La Mecque était une cité florissante située à la jonction de nombreuses routes caravanières. Donc, l'opposition contre Muhammad venait des riches marchands qui craignaient ses succès et n'appréciaient guère ses critiques sur leur mode de vie. Pour faire la paix avec les Mecquois, Muhammad semble avoir compromis son monothéisme, du moins pendant quelques temps. Cet épisode est relaté dans *Les Versets Sataniques,* et puisque cette histoire provient de sources musulmanes irréprochables (at Tabari, Ibn Sad), les musulmans n'ont aucune raison de blâmer des infidèles pour une chose qu'ils ont eux-mêmes inventée. Alors que Muhammad espérait toujours arriver à un compromis avec les marchands de La Mecque, une révélation lui apprit que les divinités favorites des Mecquois (al Lat, al-Uzza et Manat) pouvaient être considérées comme des êtres divins et qu'elles pouvaient intercéder auprès de Dieu. Mais Muhammad reconnut bien vite que ces versets avaient été déformés par Satan, et il reçut ultérieurement des révélations qui abrogeaient les versets sataniques, tout en conservant les noms des divinités et en précisant qu'il était injuste que Dieu n'eût que des filles alors que les hommes avaient des fils (LIII.19-23). Durant cette période, Muhammad et toute sa famille subirent l'hostilité des marchands de La Mecque. Après la mort de son oncle, Abu Talib, et de sa femme Khadija, la situation de Muhammad devint de plus en plus insupportable et il chercha à s'établir à Taif, mais sans succès.

L'HÉGIRE OU L'ÉMIGRATION À MÉDINE EN 622

Muhammad rencontra alors un groupe d'habitants de l'oasis de Yathrib (ou Médine, ainsi qu'on l'appellera plus tard) qui réalisèrent que Muhammad pouvait peut-être les aider à résoudre leurs problèmes politiques locaux. Avec Muhammad, ils s'imprégnèrent de l'islam et retournèrent à Médine pour prêcher la nouvelle religion. En 622, un groupe plus important de Médinois apporta son soutien à Muhammad et lui fournit protection. Muhammad pressa ses amis mecquois d'émigrer à Médine et il fut le dernier à quitter La Mecque. Cette migration du Prophète (l'Hégire) fut plus tard considérée comme le point de départ de la chronologie musulmane. D'après la tradition, l'Hégire eut lieu en septembre 622, toutefois

l'ère musulmane débute au commencement de l'année arabe dans laquelle l'hégire eut Heu, c'est-à-dire le 16 juillet 622.

Médine, au moment de l'arrivée de Muhammad, était habitée par huit clans d'Arabes et trois de juifs. Pendant des années, les inimitiés entre clans n'avaient fait que s'aggraver et elles avaient culminé en 618 dans une bataille qui s'était soldée par un nombre important de morts. Dans le but d'assurer une stabilité politique, Muhammad fonda une communauté *(umma)* composée de ses partisans de La Mecque et des gens de Médine. Tout problème important devait être réglé entre lui et Dieu. Toutes les nouvelles dispositions qui régissaient la communauté sont contenues dans un document appelé la Constitution de Médine et Cook fait remarquer que « (l'un des intérêts majeurs) des parties du document est l'incitation à la guerre ».

Après six mois à Médine, Muhammad commença à lancer des raids pour capturer des caravanes mecquoises en route vers la Syrie. Après quelques échecs, les hommes de Muhammad réussirent finalement à capturer une caravane en l'attaquant pendant le mois sacré païen. Muhammad s'appropria un cinquième du butin. Les Médinois furent d'abord scandalisés par la profanation du mois sacré où l'on ne devait pas verser de sang, mais très vite leurs chefs lui apportèrent leur soutien et prirent part aux raids.

C'est vers cette époque que les relations entre Muhammad et la communauté juive devinrent de plus en plus tendues. Il avait espéré que les juifs le reconnaîtraient. Il avait pourtant répété que son message ne différait pas de celui que Moïse avait prêché. Il avait, de plus, adopté de nombreuses coutumes juives, mais les juifs persistaient à ne pas voir en lui un vrai prophète. Muhammad rompit avec le judaïsme et commença à développer une religion qui se référait à l'autorité d'Abraham et non plus à celle de Moïse. L'islam était désormais une religion indépendante, de loin supérieure aux autres croyances judéo-chrétiennes. A la longue, il parvint à bannir les juifs de Médine et à les exterminer.

En 624, Muhammad apprit qu'une riche caravane mecquoise devait passer non loin de là et il décida de l'attaquer à Badr. De leur côté, les Mecquois avaient été informés des plans de Muhammad et en conséquence ils avaient rassemblé une armée largement supérieure avec l'espoir de donner une leçon aux musulmans. Ces derniers furent évidemment surpris par la force numérique de leur adversaire mais, grâce à l'intervention d'Allah et à celle de son Prophète inspiré, ils remportèrent une victoire retentissante. Ils firent plusieurs prisonniers et Muhammad en fit exécuter deux. L'un des deux n'était autre qu'Ai Nadr, celui qui avait enlevé au Prophète une partie de son auditoire en racontant des histoires beaucoup plus divertissantes.

L'année suivante, les Mecquois conduits par Abu Sufyan obtinrent leur revanche en infligeant une lourde défaite aux musulmans à la bataille d'Uhud. Muhammad continua ses raids pendant deux années, cependant que les Mecquois préparaient une attaque massive. En 627, les Mecquois

assiégèrent Médine pendant une quinzaine de jours, mais ils durent abandonner le terrain, incapables de franchir une tranchée que les musulmans avaient creusée sur le conseil de Salman le Perse. Quand les Mecquois se retirèrent, Muhammad décida d'attaquer un des clans juifs de Médine, le groupe des Qurayza. Tous les hommes de ce clan furent exécutés. Leurs femmes et leurs enfants furent vendus comme esclaves.

En 628, Muhammad signa un traité à al-Hudaybiya, par lequel les musulmans furent autorisés à faire l'année suivante un pèlerinage à La Mecque. A cette époque, Muhammad était suffisamment puissant pour essayer de prendre La Mecque. Il consolida son pouvoir et petit à petit toutes les tribus arabes se rallièrent à lui.

D'après les récits traditionnels, Muhammad aurait eu juste avant sa mort, en 632, la vision d'étendre son pouvoir et son influence au-delà de l'Arabie. Il aurait réuni en 631 une armée énorme (30 000 hommes, 10 000 chevaux) pour attaquer les Romains à Tabuk, une cité entre Médine et Damas, mais rien de concluant ne sortit de cette expédition. Une partie de cette armée fut envoyée à Damas, où le général musulman Khalid reçut la reddition des tribus juives et chrétiennes. Muhammad avait également prévu d'envoyer ses troupes en Palestine, mais ce plan ne fut jamais exécuté du fait de sa mort en 632.

Tout au long des vingt-trois années de sa mission prophétique, Muhammad a reçu directement de Dieu des révélations par lesquelles les rites et les obligations fondamentales de l'islam furent établis et précisés : ablutions, dons d'aumônes, jeûnes, pèlerinages. Ses révélations traitaient aussi de problèmes pratiques, loi religieuse, héritages, mariages, divorces, etc.

Telle est la tradition qui n'est désormais plus acceptée par Cook, Crone et Hinds.

Dans sa courte mais précise monographie sur Muhammad, publiée dans la collection Oxford Past Masters, Cook donne ses raisons :

> Nous avons des raisons de croire que ceux qui ont mis en circulation de nombreuses traditions relatives au dogme et à la loi avaient pris soin de les authentifier par de fausses chaînes d'autorité. En même temps, nous savons qu'il existait au VIIIe siècle de nombreuses controverses pour savoir s'il était admissible de réduire la tradition orale à l'écriture. Ce constat a des conséquences clairement négatives pour la fiabilité de nos sources. Si nous ne pouvons pas nous fier aux chaînes d'autorité, alors nous ne pouvons plus prétendre que nous avons devant nous des récits transmis par des témoins objectifs, et si la connaissance de la vie de Muhammad fut transmise oralement pendant un siècle avant qu'elle ne soit fixée par écrit, alors grandes sont les chances pour qu'au cours de cette longue période, ce matériel ait subi de considérables altérations.[33]

33. Cook (1), p. 65.

Cook examine ensuite les sources non musulmanes : grecques, syriaques et arméniennes. Contre toute attente, elles nous offrent un portrait du Prophète diamétralement opposé. Il ne fait certes aucun doute qu'un dénommé Muhammad ait existé, qu'il ait fait du négoce, que quelque chose d'important ait eu lieu en 622 et qu'Abraham fut le personnage central de son enseignement, mais rien n'indique que la carrière de Muhammad se soit déroulée en Arabie. Il n'est fait nulle part mention de La Mecque et l'on ne commence à parler du Coran que vers la fin du VIIe siècle. De plus, les sources indiquent que les musulmans priaient dans une direction plus septentrionale que celle de La Mecque. Par conséquent, leur sanctuaire ne peut pas avoir été situé à cet endroit. « De même, les premières citations coraniques que l'on trouve sur des pièces de monnaie de la fin du VIIe siècle diffèrent du texte canonique. Les variations sont minimes, mais leur seule-présence dans un contexte aussi formel prouve que le texte (du Coran) n'était pas encore figé. »[34] La plus ancienne source grecque prétend que Muhammad était toujours en vie en 634, soit deux ans après sa mort telle qu'elle est datée par la tradition musulmane. Là où les récits musulmans parlent de rupture entre Muhammad et les juifs,

> le chroniqueur arménien des années 660 rapporte que Muhammad avait fondé une communauté qui rassemblait des ismaélites (c'est-à-dire des Arabes) et de juifs, unis par leur ascendance commune (Abraham). Ces alliés entreprirent de conquérir la Palestine. Cette source byzantine déclare qu'un prophète était apparu parmi les Sarrasins (les Arabes) et qu'il proclamait la venue d'un messie (juif). Elle parle des juifs qui se mélangent aux Sarrasins et des périls qu'il y a à tomber entre leurs mains. Nous ne pouvons pas facilement réfuter cette preuve en prétendant qu'elle est le produit des préjugés chrétiens car elle est confirmée par l'Apocalypse hébraïque (un document du VIIIe siècle dans lequel est enchâssé un document plus ancien qui semble être contemporain des conquêtes). Le chroniqueur arménien situe ensuite la rupture avec les juifs immédiatement après la conquête arabe de Jérusalem.[35]

Bien que la Palestine ait toujours joué un certain rôle dans la tradition musulmane, elle était déjà supplantée par La Mecque dès la seconde année de l'hégire, lorsque Muhammad avait changé l'orientation de la prière en direction de La Mecque au détriment de Jérusalem. Après cela, c'est La Mecque qui est le centre de ses activités, mais pour les sources non musulmanes, c'est la Palestine qui demeure l'objectif de ses mouvements et qui fournit un motif religieux à ses conquêtes. Le chroniqueur arménien en donne la raison : « Muhammad disait aux Arabes que, comme descendants d'Abraham par Ismaël, eux aussi avaient un droit sur cette terre que Dieu avait promise à Abraham et à sa descendance. » La religion d'Abraham est

34. Cook (1), p. 74.
35. Cook (1), pp. 75-76.

en fait aussi centrale dans le récit arménien des prédications de Muhammad qu'il l'est dans les sources musulmanes, mais il lui donne une orientation géographique différente.

> Si les sources externes ont un tant soit peu raison sur ces points, il s'ensuivrait que la tradition n'est pas fidèle sur certains aspects importants de la vie de Muhammad et même que l'intégrité du Coran et de son message est douteuse. Au vu de ce qui vient d'être dit sur la nature des sources musulmanes, une telle conclusion me semblerait légitime ; mais il est également juste d'ajouter qu'elle est habituellement ignorée.[36]

Michael Cook constate que les croyances des musulmans et des Samaritains se ressemblent (voir ci-dessous). Il montre que l'idée fondamentale développée par Muhammad sur la religion d'Abraham était déjà présente dans un texte juif apocryphe appelé *La petite Genèse ou Livre des Jubilés* (environ -140, -100) et que ce texte pourrait bien avoir influencé la formation du dogme musulman. Nous avons également le témoignage de Sozomenus, un chroniqueur chrétien du Ve siècle, « qui reconstruit un monothéisme ismaélite primitif identique à celui des hébreux à l'époque de Moïse » et qui en déduit que les lois d'Ismaël ont été « corrompues par le passage du temps et l'influence des paganismes voisins ».

Sozomenus continue en expliquant comment des tribus arabes avaient adopté des coutumes juives en apprenant leurs origines ismaélites de la bouche même des israélites. Là encore, la communauté musulmane a fort bien pu subir l'influence de cette source. Cook souligne également les similitudes entre l'exode de Moïse et l'hégire (ou exode de La Mecque). Dans le messianisme juif,

> la carrière d'un messie était considérée comme une répétition de celle de Moïse. L'exode, ou la fuite de l'oppresseur en se réfugiant dans un désert, d'où un messie devait conduire une guerre sainte pour reconquérir la Palestine, était un événement capital. Compte tenu des preuves anciennes qui relient Muhammad aux juifs et au messianisme au moment de la conquête de la Palestine, il est naturel de voir dans la pensée de l'apocalypse juive le point de départ de ses idées politiques.

Michael Cook et Patricia Crone ont développé ces thèses dans leur ouvrage passionnant *Hagarism : the Making of the islamic World* (1977). Malheureusement, ils ont adopté le style plutôt abscons de leur maître, Wansbrough, qui rebutera le plus passionné des lecteurs. Selon les propres termes d'Humphreys, « leur thèse est exprimée avec une profusion étourdissante d'allusions, de métaphores et d'analogies ».[37] Le résumé que nous avons donné ci-dessus des conclusions de Cook sur *Muhammad* aidera les non-spécialistes à mieux comprendre les arguments de Cook et Crone (que

36. Cook (1), pp. 76-82.
37. Humphreys, p. 85.

l'on abrégera désormais par C. et C.) dans *Hagarism.* Nous pourrions décomposer les étapes de leur démonstration comme suit :

1. Scepticisme sur l'historicité des traditions musulmanes
2. Utilisation des sources non musulmanes
3. Solidarité et hostilité judéo-arabe contre les chrétiens
4. Les premières conquêtes musulmanes
5. La disgrâce du judaïsme
6. Adoucissement de l'attitude envers les chrétiens
7. La littérature doctrinale : l'influence des Samaritains
8. Création d'un prophète arabe sur le modèle de Moïse
9. Création d'un sanctuaire
10. Création d'une ville sainte

Je commencerai par expliquer les mots *hagar, hagarisme,* et *hagarence* qui reviennent fréquemment chez C. et C. Selon leur thèse, l'islam s'est développé plus tardivement qu'on ne le pensait et seulement après être entré en contact avec des civilisations plus anciennes de la Palestine, du Proche et du Moyen-Orient. Les termes consacrés de *musulman, islamique* et *islam* seraient donc impropres pour parler des premiers Arabes et de leurs croyances. Au moment où elle développait sa propre identité religieuse, la première communauté arabe ne s'appelait probablement pas elle-même musulmane. D'autre part, les documents grecs et syriaques emploient d'autres expressions pour désigner cette communauté : Magaritai, et Mahgre (ou Mahgraye). Les Mahgraye sont les descendants d'Abraham par Hagar, d'où le terme d'hagarisme. Mais ce terme possède un autre sémantisme associé au terme arabe *muhajirun.* Les muhajirun sont ceux qui prennent part à l'hégire, donc à l'exode. « Les Mahgraye peuvent être considérés comme des hagarenes, c'est-à-dire des participants à une hégire vers la Terre Promise. Dans ce jeu de mot repose la première identité de la croyance qui deviendra avec le temps l'islam. »[38]

S'appuyant sur des sources non musulmanes qui avaient été jusque-là négligées, C. et C. proposent un nouveau récit de l'essor de l'islam, un récit qui, de leur propre aveu, devrait être inacceptable pour n'importe quel musulman. Les sources musulmanes sont trop tardives, trop douteuses et les traditions ne sont pas corroborées par des témoignages extérieurs à l'islam. C. et C. ont donc utilisé un texte byzantin (daté de 634) qui présente le message du Prophète comme d'essence messianique. Certains documents prouvent que les juifs eux-mêmes, loin d'être ennemis des musulmans comme on le raconte traditionnellement, ont accueilli et interprété la conquête arabe en termes messianiques. Les preuves « d'une complicité judéo-arabe (sont) complétées par des signes d'hostilité marquée contre le

38. Cook et Crone, p. 9.

christianisme ». Contrairement aux allégations traditionnelles des musulmans, une chronique arménienne des années 660 dément que La Mecque ait été la métropole religieuse des Arabes à l'époque des conquêtes. Au contraire, elle révèle l'orientation palestinienne du mouvement. Cette même chronique nous aide à comprendre comment le Prophète « fournit une justification à l'entrée en scène des Arabes dans la représentation du messianisme judaïque. Cette justification consiste en une double revendication de l'ascendance commune des Arabes et des ismaélites par Abraham : d'une part pour les doter d'un droit du sang sur la Terre Sainte et d'autre part pour leur fournir des ancêtres monothéistes. »[39] De même, nous pouvons considérer l'hégire non comme un exode de La Mecque à Médine (car aucune source antérieure n'atteste de l'historicité de cet événement), mais comme une émigration des ismaélites d'Arabie vers la Terre Promise.

Très vite les Arabes se querellèrent avec les juifs et leur attitude envers les chrétiens s'adoucit. Les chrétiens représentaient une menace politique moindre. Néanmoins, les Arabes éprouvaient toujours le besoin de développer une identité religieuse positive[40], ce qu'ils firent en élaborant une religion d'Abraham à grande échelle et en y incorporant de nombreux rites païens. Cependant, il leur manquait toujours une structure religieuse qui leur permît d'asseoir l'indépendance de leur religion. C'est en cela qu'ils furent énormément influencés par les Samaritains.

Moïse, Exode, Pentateuque, Mont Sinaï, Mont Garizim et Sichem : Muhammad, hégire, Coran, Mont Hira et La Mecque

Les origines des Samaritains sont assez obscures. Ce sont des israélites du centre de la Palestine, généralement considérés comme les descendants de ceux qui furent implantés en Samarie par les rois assyriens vers -722. La foi des Samaritains s'apparentait au monothéisme juif, mais ils s'étaient émancipés de l'influence du judaïsme en développant leur propre identité religieuse, un peu comme les Arabes allaient le faire plus tard. Le canon samaritain ne contenait que le Pentateuque qui était considéré comme la seule source de foi et la seule règle de conduite.

La formule « Il n'y a qu'un seul Dieu » est un leitmotiv des liturgies samaritaines. L'unité de Dieu et ses absolues sainteté et droiture sont un des thèmes récurrents de leur littérature. La ressemblance avec le credo des musulmans est immédiatement perceptible : « Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah. » L'unité de Dieu est également un des principes fondamentaux de l'islam. La formule musulmane « Au nom de Dieu » (Bismillah) se retrouve dans les écritures samaritaines comme *beshem.* Le premier chapitre du Coran, la Fatihah (ouverture ou porte), est souvent considéré comme

39. Cook et Crone, p. 8.

40. Religion qui est établie par institution divine ou humaine (opposée à naturelle). (N.d.T.)

une profession de foi succincte. Une prière samaritaine, qui peut être elle aussi considérée comme une profession de foi, commence par la formule *Amadti kamekha al fatah rahmekha,* « Je me tiens devant Toi à la porte de Ta pitié ». *Fatah* est la fatihah, l'ouverture ou la porte.[41] Le livre sacré des Samaritains était le Pentateuque. Il incarnait la révélation suprême de la volonté divine et il était hautement vénéré. Là encore, il semble que Muhammad ne connaissait que le Pentateuque et les Psaumes et il ignorait les écrits prophétiques ou historiques.

Les Samaritains tenaient Moïse en très haute estime. Moïse était le prophète par lequel la loi avait été révélée. Pour les Samaritains, le mont Garizim était le centre légitime de la vénération à Iahvé et ils l'avaient également associé à Adam, Seth et Noé et au sacrifice d'Isaac par Abraham. L'attente de la venue d'un Messie était un des articles de leur foi, le nom donné à leur messie était le restaurateur. Là encore nous pouvons noter les similitudes avec la notion musulmane du Mahdi.

Influencés par les Samaritains, les Arabes commencèrent à projeter Muhammad dans le rôle de Moïse, comme leader d'un exode (hégire), comme porteur d'une nouvelle révélation (le Coran) reçue sur une montagne sainte ad hoc (et Arabe), le Mont Hira. Il leur restait à composer un livre sacré. Se référant à la tradition, C. et C. rappellent qu'il existait initialement plusieurs textes du Coran et qu'Uthman (le troisième calife) n'en avait conservé qu'un. Par ailleurs, le témoignage d'un moine chrétien fait une distinction entre le Coran et la sourate al-baqara. Dans d'autres documents il est encore dit que Hajjaj (661-714), le gouverneur d'Irak, avait rassemblé et détruit tous les écrits des premiers musulmans. Ensuite, imitant Wansbrough, C. et C. concluent que le Coran « manque de plan d'ensemble, qu'il est fréquemment obscur et inconséquent à la fois dans la langue et dans son contenu, superficiel dans la liaison d'éléments disparates et sujet à la répétition de passages entiers dans des versions différentes. Sur ces bases, il peut être vraisemblablement soutenu que le livre (le Coran) est le produit de l'édition tardive et imparfaite de matériaux provenant d'une pluralité de traditions. »[42]

Les Samaritains avaient rejeté la sainteté de Jérusalem et lui avaient préféré l'ancien sanctuaire israélite de Sichem. Quand les premiers Musulmans se retirèrent de Jérusalem, Sichem leur fournit un modèle idéal pour la création d'un sanctuaire.

> Le parallèle est remarquable. Tous deux représentent la même structure binaire d'une ville sainte étroitement associée à une proche montagne sainte. Le rite fondamental est un pèlerinage de la ville vers la montagne et dans chaque cas le sanctuaire est une fondation d'Abraham. Le pilier sur lequel Abraham sacrifia à Sichem trouve son équivalent dans le *rukn* (l'angle

41. Cook et Crone, pp. 14 et suivantes.
42. Cook et Crone, p. 18.

Yamani de la Kaaba) du sanctuaire mecquois. Finalement, le sanctuaire urbain est dans chaque cas intimement associé à la tombe d'un patriarche : Joseph (opposé à Judas) pour les Samaritains, Ismaël (opposé à lsaac) pour La Mecque.

C. et C. continuent en argumentant que la ville que nous connaissons comme La Mecque en Arabie centrale (Hedjaz) ne peut pas avoir été le théâtre des événements capitaux tant chéris par la tradition musulmane. Hormis l'absence de référence à La Mecque dans les sources non musulmanes primitives, nous savons que la direction dans laquelle les premiers musulmans priaient (la Qiblah) était nord-ouest de l'Arabie. L'alignement de certaines mosquées anciennes et les témoignages de documents chrétiens en sont la preuve. En d'autres mots, le sanctuaire de La Mecque ne fut choisi par les musulmans qu'à une période tardive, de façon à resituer leur histoire à l'intérieur de l'Arabie, pour achever leur rupture avec le judaïsme et finalement établir leur propre identité religieuse.

Dans le reste de leur livre fascinant, C. et C. montrent comment l'islam a assimilé toutes les influences étrangères auxquelles il fut soumis après les avoir conquises ; comment l'islam a acquis son identité particulière au contact des vieilles civilisations de l'antiquité : le judaïsme, le christianisme (jacobite et nestorien), l'hellénisme et les idées perses (la loi rabbinique, la philosophie grecque, le néo-platonisme, le code romain, l'art et l'architecture byzantins). Mais ils soulignent aussi que tout cela fut accompli à un coût culturel exorbitant. « La conquête arabe détruisit rapidement un empire et coupa de façon permanente de vastes territoires d'un autre. Ceci fut, pour les Etats concernés, une catastrophe épouvantable. »[44]

Dans *Slaves on Horses : The Evolution of the islamic Polity* (1980), Patricia Crone juge que les traditions musulmanes qui concernent les premiers califats (jusqu'aux années 680) ne sont que des fictions dénuées de toute valeur. Dans *Meccan Trade and the Rise of Islam* (1987), elle maintient que bien des soi-disant comptes rendus historiques sont des « élucubrations fantaisistes sur des passages coraniques difficiles ».[45] Dans ce dernier ouvrage, Crone montre de façon convaincante que le Coran « produisit des masses de fausses informations. » Les nombreux événements historiques qui sont supposés avoir été les causes de certaines révélations (par exemple la bataille de Badr, voir ci-dessus), « semblent devoir au moins quelques-unes de leurs caractéristiques, voire leur existence même, au Coran ». En clair, les conteurs furent les premiers à inventer un contexte historique aux versets du Coran. Mais la plus grande partie de leurs informations est contradictoire (par exemple, on nous dit que quand Muhammad arriva pour la première fois à Médine, la cité était déchirée par les inimitiés et pourtant, au même

43. Cook et Crone, p. 21.
44. Cook (1), p. 86.
45. Crone (2), p. 215.

moment, on nous demande de croire que les gens de Médine étaient tous unis derrière leur leader incontesté Ibn Ubayy). De façon générale, « des récits apparemment indépendants se diluent dans des variations autour d'un même thème » (par exemple, les nombreuses histoires qui existent sur les rencontres entre Muhammad et des représentants d'autres religions qui voient en lui un futur prophète). Finalement, l'information s'amplifie en s'éloignant des événements décrits. S'il se trouvait un conteur pour faire mention d'un raid, le suivant vous aurait dit la date exacte de ce raid, et le troisième vous aurait fourni encore plus de renseignements. Waqidi (mort en 823) qui écrivit plusieurs décennies après Ibn Ishaq (mort en 768) donnera toujours des dates, des localisations, des noms précis, toutes sortes d'informations qui rendront l'histoire plus vraisemblable. Il expliquera ce qui avait déclenché l'expédition et aussi les raisons pour lesquelles, comme c'était habituellement le cas, il n'y avait eu aucun combat, alors qu'Ibn Ishaq ignore ces détails. Rien d'étonnant à ce que les chercheurs soient aussi friands de Waqidi : où donc trouveraient-ils des informations aussi précises sur tout ce qu'ils souhaitent savoir ? Comme ces informations étaient toutes inconnues d'Ibn Ishaq, leur valeur est douteuse à l'extrême. Or, si les fausses informations se sont accumulées à une cadence aussi vertigineuse au cours des deux générations qui séparent Ishaq et Waqidi, il est difficile de ne pas conclure qu'elles se sont accumulées encore plus vite au cours des trois générations qui séparent le Prophète d'Ibn Ishaq. Il est évident que les historiens musulmans des premiers temps ont puisé à la source commune des récits inventés par les conteurs. Crone reproche à certains historiens modernes conservateurs tels que Watt, d'être exagérément optimistes sur la valeur historique des sources musulmanes qui traitent des origines de l'islam.

C'est à Crone que nous laisserons le soin de conclure ce chapitre :

> (La méthodologie de Watt repose) sur une erreur d'évaluation des sources. Le problème est l'origine même des traditions et non quelques distorsions mineures introduites ultérieurement. Reconnaître que des distorsions existent dans l'islam, dues à telle ou telle tribu, secte ou école, n'élimine nullement le caractère tendancieux de ces distorsions. La tradition tout entière est tendancieuse, son but étant l'élaboration d'une histoire du salut arabe, et ce caractère tendancieux a construit les faits tels que nous les avons, et n'a pas seulement ajouté quelques énoncés partisans que nous pourrions ignorer.[46]

46. Crone, p. 230.

CHAPITRE IV

MUHAMMAD ET SON MESSAGE

> Notons que les spécialistes qui, par une étude attentive des sources arabes, ont acquis une connaissance profonde de cette période, des érudits comme Margoliouth, Hurgronje, Lammens, Cactani, sont les plus virulents contre les revendications prophétiques de Muhammad, et on doit avouer que plus on progresse dans l'étude des sources et plus il devient difficile d'échapper à leurs conclusions.
>
> Arthur JEFFERY (1926)[1]

> Un fait doit être familier à tous ceux qui ont quelque expérience de la nature humaine : un homme sincèrement religieux est souvent un homme excessivement mauvais.
>
> Winwood READE (1872)[2]

Soit on conclut avec Cook, Crone et Wansbrough, et bien d'autres encore, que l'on ne sait pas grand chose de Muhammad, soit on s'en remet aux sources traditionnelles. Les musulmans préféreront sans doute choisir la première alternative, car le portrait que les récits traditionnels brossent de leur Prophète n'est guère flatteur et les musulmans ne peuvent même pas prétendre qu'il s'agit là de mensonges colportés par des ennemis.

Il semble que Gustave Weil ait été le premier occidental qui ait appliqué les méthodes de la critique historique au problème de la vie de Muhammad. Dans *Mohammad der Prophet, sein Leben und seine Lehre* (1843), Weil formule l'hypothèse que Muhammad aurait souffert d'épilepsie. Vinrent ensuite, entre autres, les travaux de Sprenger, Noldeke et Muir. Nous reviendrons sur les théories de Sprenger dans un moment. Quant au grand travail de Noldeke sur le Coran, *Geschichte des Qorans* (1860), il sera commenté dans notre prochain chapitre.

Life of Mahomet de Muir, publié en quatre volumes de 1856 à 1861, est basé sur les sources musulmanes, ces mêmes sources dont la fiabilité a été remise en question au chapitre précédent mais que Muir considérait comme

1. Jeffery (2), in MW, vol. XVI, n° 4, octobre 1926.
2. Reade, p. 428.

dignes d'attention. Le jugement que Muir portait sur la personnalité de Muhammad allait être répété jusqu'à plus soif par les spécialistes de l'islam. Il divisa la vie de Muhammad en deux périodes[3] : celle de La Mecque et celle de Médine. A La Mecque, Muhammad était anime par de véritables motivations religieuses et recherchait sincèrement la vérité. A Médine, Muhammad, colosse aux pieds d'argile, est corrompu par le pouvoir et des ambitions bassement matérialistes.

> On ne peut trouver au cours de sa période mecquoise ni ambition personnelle, ni motif de réprobation. Muhammad n'était alors rien d'autre que ce qu'il prétendait être, un simple prêcheur et un moraliste. Il était le prophète méprisé et rejeté d'un peuple réfractaire, n'ayant pas d'autre dessein que sa réformation. Certes, il s'est peut-être trompé de moyens pour mener à bien sa mission, mais rien ne permet de penser qu'il les ait utilisés autrement qu'avec bonne foi et animé d'honnêtes intentions.
>
> La situation change à Médine : là le pouvoir temporel, l'ambition et l'autosatisfaction se mélangent rapidement avec la grande mission du Prophète et ils furent recherchés et atteints exactement par les mêmes moyens. Les messages du ciel furent abondamment évoqués pour justifier ses décisions politiques et précisément de la même manière que pour inculquer des préceptes religieux. S'abritant derrière l'autorité du Tout-Puissant, il livra des batailles, ordonna des exécutions et annexa des territoires. Qui plus est, ses complaisances personnelles furent non seulement excusées mais encouragées par l'approbation et les ordres exprès de Dieu. Le Prophète reçut une autorisation spéciale qui lui permit d'avoir plusieurs femmes. Une sourate tout entière sert à justifier sa liaison avec Marie, son esclave copte. Sa passion pour la femme de (Zaid), son propre fils adoptif et son ami intime, fut l'objet d'un message inspiré par lequel Dieu balaya ses scrupules, permit le divorce (entre Zaid et sa femme) et ordonna au Prophète de se marier avec l'objet de son désir. Si vraiment nous disons que Muhammad croyait sincèrement que de telles révélations exprimaient la volonté divine, alors ce ne peut être que dans un sens modifié et bien spécifique. Il doit être tenu pour responsable de cette croyance. Pour y parvenir, il a dû faire violence à son jugement et aux principes les plus élevés de sa nature.

> Par conséquent, nous relevons à partir de son arrivée à Médine une altération rapide et marquée du système qu'il avait inculqué. L'intolérance prit la place de la liberté, la force celle de la persuasion. Les armes spirituelles, destinées initialement à des fins plus élevées, ne furent pas plus tôt attachées au service de l'autorité temporelle que l'autorité temporelle fut employée pour donner force et persuasion à ces armes spirituelles. Le nom du Tout-Puissant donnait une force terrible à l'épée de l'Etat et l'épée du pouvoir en retour détruisait volontiers les ennemis de Dieu et les sacrifiait à l'autel de la nouvelle religion. Tuez les incroyants partout où vous les trouverez, tel était désormais le mot d'ordre de l'islam. Combattez dans la voie de Dieu jusqu'à ce que l'opposition soit écrasée et que la religion devienne celle du seul Seigneur. La dévotion simple et chaleureuse qui animait le Prophète et

3. Muir (1), pp. 503-506.

ses partisans à La Mecque, devint vite terne est insipide une fois qu'elle fut subordonnée aux intérêts matériels, cependant que la foi dégénérait en un fanatisme ardent, ou se délayait dans la répétition de cérémonies froides et formelles.

Muir poursuivait en disant qu'aussi longtemps que le Coran resterait le standard de la foi, certains maux ne disparaîtraient pas.

La polygamie, le divorce et l'esclavage frappent à la racine de la morale publique, empoisonnent la vie domestique et désorganisent la société, cependant que le voile destitue le sexe féminin de sa juste place et de son influence dans le monde. (...) La liberté de pensée et le libre arbitre sont écrasés et réduits à néant. La tolérance est inconnue et la possibilité d'avoir des institutions indépendantes et libérales est hypothéquée.

Muir détaillait les faiblesses de Muhammad :

En même temps qu'un désir anxieux d'éteindre l'idolâtrie et de promouvoir la religion et la vertu dans le monde, se révèle (...) une tendance à l'autosatisfaction. Jusqu'à la fin, présumant être le favori du ciel, il se justifia par des révélations, ne respectant pas le bien d'autrui et les obligations les plus élémentaires de modération.

Pour finir, Muir juge que « l'épée de Muhammad et le Coran sont les ennemis les plus opiniâtres de la civilisation, de la liberté et de la vérité que le monde ait jamais connus ».[4]

Caetani, écrivant au début du siècle, parvint à la même conclusion. A Médine, Muhammad, conscient de sa supériorité, est beaucoup plus sûr de lui-même.

Ainsi c'est la personne de Muhammad qui est mise par dessus tout au premier rang, au point que Dieu ne reçoit qu'un rôle secondaire comme auxiliaire du Prophète. Il n'est désormais plus l'Etre Suprême, au service duquel tout doit être sacrifié, mais plutôt l'être Tout-Puissant qui aide le prophète dans sa mission politique, qui facilite ses victoires, le console dans la défaite, l'assiste pour démêler les menus problèmes d'un grand empire et l'aide à aplanir les difficultés qui apparaissent chaque jour (...) Ce deus ex machina lui fut extrêmement utile dans une société d'hommes rudes, violents et sanguinaires, prompts à la colère, inébranlables dans leur haine et leur soif de vengeance, indifférents au sang humain, avides de rapines, aussi changeants que le vent en amitié. (...) C'est de la bouche (de Muhammad) et non de celle de Dieu que ces hommes attendent des réponses à leurs questions, le verdict qui décidera de leur destiné et, pour la plupart, ce n'est plus Dieu qui compte mais le Prophète. Muhammad est chaque jour un fait plus tangible. Dieu devient de plus en plus une théorie utile, un principe suprême qui suit du ciel avec une sollicitude affectionnée les gestes capricieux et les faiblesses, ni rares ni triviales, de son prophète favori, lui portant assistance avec des légions d'anges dans ses expéditions de brigands, répondant par des

4. Caetani, *Annali dell'Islam*, traduit dans MW, vol. VI.

révélations à toute question gênante, rectifiant les erreurs, légalisant les fautes, encourageant les instincts violents avec toute l'immorale brutalité du Dieu tyrannique des Sémites.

Si Muhammad dévia du chemin des premières années, cela ne devrait surprendre personne; il était homme tout autant et de la même façon que ses contemporains. Il appartenait à une société encore primitive, dépourvue de toute culture et il était guidé seulement par son instinct et des dons naturels qui étaient rehaussés par les doctrines religieuses mal assimilées du judaïsme et du christianisme. Muhammad en fut d'autant plus facilement corruptible quand la fortune finalement lui sourit. (A Médine), il offrit très peu de résistance à l'action corruptrice de sa nouvelle position sociale, plus particulièrement au vu du fait que les premiers temps furent accompagnés par des triomphes déroutants et par la douceur fatale d'un pouvoir pratiquement illimité. (...) La détérioration de sa moralité fut un phénomène on ne peut plus humain, dont l'histoire fournit non pas un mais des milliers d'exemples. Il est plus facile de mourir saint sur une croix ou sur un bûcher que sur un trône après une lutte titanesque contre des ennemis obstinés et sans merci. Le personnage de Muhammad perd en beauté mais gagne en grandeur.

Nous tenterons plus loin de vérifier si l'analyse de Muir et de Caetani est justifiée. Pour l'heure, nous évoquerons les travaux de Sprenger sur la vie de Muhammad.

Les sources musulmanes fourmillent d'informations sur les étranges crises d'épilepsie auxquelles le prophète était sujet, particulièrement lorsqu'il recevait des révélations. Voici comment Margoliouth les décrit :

L'idée (...) qu'il était sujet à des crises d'épilepsie trouve de curieuses confirmations dans les témoignages que l'on a conservés de ce qu'il éprouvait au cours des révélations. Ces témoignages n'excluent nullement que ces symptômes aient pu être provoqués de manière artificielle. La crise se traduisait par un évanouissement, parfois accompagné (ou précédé) de l'audition d'un son de cloche ou par la conviction que quelqu'un était présent, par un sentiment d'effroi tel que le patient en transpirait, par la rotation de la tête, par l'apparition d'écume à la bouche, par un rougissement ou par une décoloration du visage, par des maux de tête.[5]

Si Sprenger estimait que ces crises d'épilepsie étaient une clé de la personnalité de Muhammad, les spécialistes jugèrent qu'il s'agissait de spéculations un peu trop fantasques et les rejetèrent, sauf l'éminent érudit danois, Franz Buhl, qui proposa une version modifiée de cette théorie. Buhl[6] pensait que dans sa période médinoise, Muhammad révèle le côté rébarbatif de son caractère : cruauté, sournoiserie et malhonnêteté. Son principe directeur était « la fin justifie les moyens ». C'était un despote qui exigeait une

5. Jeffery (2), p. 335.
6. Buhl, in MW, vol. 1, 1911, pp. 356-364.

obéissance absolue, dont la sensualité était excessivement décuplée, de sorte que :

> les révélations servaient même à justifier ses pulsions érotiques et à rétablir l'ordre dans son harem. (...) Force est de constater que les premières révélations auraient été des subterfuges destinés à préserver sa réputation et qu'en réalité il peut souvent avoir été sciemment coupable de fraude pieuse. Non seulement ses étranges attaques indiquent une origine pathologique, mais de beaucoup d'autres façons elles trahissent une nature hystérique avec des anomalies prononcées. Une caractéristique commune à de telles natures est leur totale incapacité à distinguer le mensonge de la vérité; étant entièrement gouvernées par des obsessions, il leur est impossible de voir les choses dans leurs véritables relations et elles sont si entièrement convaincues de leur propre droit que même le plus convaincant des raisonnements ne peut pas les persuader du contraire.

Toutefois, Buhl ne prétend pas que le caractère de Muhammad ait été entièrement transformé : la période médinoise porte encore des traces de ses précédents idéaux.

Le docteur Macdonald dans *son Aspect de l'Islam* propose une explication psychanalytique et considère le Prophète comme un cas pathologique. « Comment sombra-t-il finalement dans cette turpitude est encore un problème pour ceux qui ont étudié la façon dont les plus honnêtes médiums par hypnose peuvent à tout moment commencer à tricher. »[7]

Dans *Mohammed and the Rise of Islam* (Londres, 1905), Margoliouth[8] émet l'hypothèse que l'islam était une société secrète. Il compare Muhammad aux médiums modernes et en particulier à Joseph Smith, le fondateur de la secte des mormons. Margoliouth décrit les subterfuges et les chicaneries des médiums et démontre que Muhammad utilisait les mêmes méthodes pour affermir son emprise sur les premiers convertis. Deux citations du livre de Margoliouth éclairent ces propos :

> Dans une pièce vide, il (Muhammad) déclara ne pouvoir s'asseoir car tous les sièges étaient occupés par des anges. Il détourna modestement son regard d'un cadavre, par respect pour deux houris cjui étaient descendues du ciel pour prendre soin de leur époux. Tout laisse à penser qu'il aurait, à l'époque, demandé à un complice déjouer le rôle de l'ange Gabriel ou qu'il aurait laissé ses compagnons identifier quelque interlocuteur comme étant cet ange. Ses révélations présentent de fortes similitudes avec celles des médiums d'aujourd'hui, telles qu'elles sont décrites dans l'histoire du spiritisme de F. Podmore. Les recherches faites par ce dernier jettent de sérieux doutes sur la théorie qui veut qu'un homme honorable ne pourrait pas mystifier ses partisans et que les convictions suscitées par les séances de spiritisme ne peuvent souvent pas être ébranlées même par les plus claires des explications. Cet auteur observe que l'un des médiums, dont il décrit la car-

7. Cité par Jeffery (2), p. 336.
8. Margoliouth (2), pp. 88-89 et 104-106.

rière, possédait l'amitié et la totale confiance de ses sœurs, était aidé par l'émotion religieuse que suscitaient ses paroles lorsqu'il était en état de transe, et pouvait prétendre à une réputation sans tache et à une vie honorable. Ces atouts l'aidaient grandement à convaincre de sa sincérité, mais l'historien du spiritisme, bien qu'il ne fût pas sûr de pouvoir expliquer tous les phénomènes, était enclin à attribuer tout ce qui est merveilleux dans l'art du médium à la supercherie. Ce qui est clair, c'est que Muhammad possédait les mêmes atouts et qu'il les utilisa pour gagner des adeptes. Malgré tout, le processus des révélations était si douteux que l'un des scribes employés pour noter les paroles du Prophète fut convaincu qu'il s'agissait d'une imposture et rejeta l'islam. Mais pour ceux qui étudient l'efficacité politique des révélations surnaturelles, la sincérité du médium est de peu d'importance.

Une bonne partie du Coran devait déjà exister quand Abu Bakt entreprit sa mission. Il a au moins été capable de convaincre les prosélytes que son Prophète recevait bien des communications divines, telles qu'il pouvait en alléguer comme preuve de sa relation personnelle avec le vrai Dieu. 11 est probable, au vu du nombre de plus en plus élevé de croyants, que le Coran s'est transformé de communications paranormales du début en puissants sermons dans la seconde période. Pour une très petite assistance, les procédés employés par le médium sont extrêmement efficaces. La nécessité d'exclure des étrangers tient ceux qui sont présents dans un état de frayeur. L'approche de l'état second annoncé par l'évanouissement du médium, nécessitant d'être enveloppé et se révélant ensuite transpirant abondamment est terriblement sensationnelle. Le processus merveilleux auquel les spectateurs ont assisté leur fait donner une importance extraordinaire aux paroles que le médium a prononcées pendant sa transe. Si quelque sceptique est présent, le médium (dans presque tous les cas) ne peut pas s'exécuter et les récits des biographes sous-entendent que dans le cas des premiers convertis, ils avaient professé leur foi bien avant d'être admis en présence de Muhammad. Comme le Prophète s'identifiait de plus en plus avec son personnage, il s'efforçait de vivre en conséquence. Il est dit qu'il portait habituellement un voile, que cette habitude aurait commencé à l'époque de ses transes mystérieuses et qu'il servait à en rehausser la solennité. Avec le temps, il acquit des manières douces et pastorales : quand il serrait la main, il ne la retirait jamais le premier; quand il regardait un homme, il attendait que l'autre détournât sa face en premier. Il prenait grand soin de sa personne : chaque nuit il se fardait les paupières et son corps était toujours parfumé. Il ne laissait pas sa chevelure dépasser ses épaules et la teignait au moindre signe de grisonnement. Il avait l'art de parler aux néophytes, trouvant les propos qu'il fallait pour flatter leurs inclinations personnelles ou pour évoquer une relation commune. Quelles sont parmi les histoires qui illustrent ces talents celles qui sont vraies? Cela est difficile à dire, mais il est certain qu'il connaissait les stratagèmes des médiums qui leur permettent d'obtenir des informations d'ordre privé, où de donner l'impression de les posséder. De plus, dans les premiers temps, nul n'était admis à voir le Prophète s'il n'était pas convaincu de sa mission prophétique et s'il n'avait pas été préparé à le vénérer.

Nous pouvons maintenant évoquer les épisodes de la vie du Prophète qui motivèrent les jugements sévères de Muir et de Caetani. Pour lever tout

équivoque, il doit être clairement dit que ces anecdotes sont extraites de textes musulmans (Ibn Ishaq, At Tabari et autres).

ASSASSINATS POLITIQUES : LE MASSACRE DES JUIFS

En 622, la population de Médine comptait plusieurs tribus juives. Les plus importantes étaient les Banu Nadir, les Banu Qurayza et les Banu Qaynuqa. De leur côté, les Arabes animistes se répartissaient en deux clans : les Aws et les Khazraj. Les juifs étaient divisés dans leurs alliances; les Nadir et les Qurayza se rangeaient du côté des Aws, tandis que les Qaynuqa préféraient les Khazraj. Des années de rivalités âpres et sanglantes avaient épuisé les deux partis. Aussi, dès son arrivée, Muhammad décida d'établir une sorte de fédération entre les divers groupes vivant à Médine et les nouveaux arrivants de La Mecque. Ce document, connu comme la Constitution de Médine, est ainsi décrit par Ibn Ishaq :

> Le messager de Dieu rédigea un traité entre les émigrants (les musulmans qui avaient fui La Mecque) et les Ansar (les nouveaux convertis parmi les Médinois) par lequel il fit un pacte avec les juifs, les confirmant dans leur religion et leurs possessions et leur assignant des droits et des devoirs.

Cette constitution montre que Muhammad voulait dès le début marcher contre les juifs[9]. Pour Wellhausen, elle révèle « une certaine défiance envers les juifs ». De son côté, Wensinck pense que « Muhammad a établi cette constitution pour neutraliser l'influence politique des clans juifs. Muhammad voulait gagner du temps en attendant de trouver une occasion pour les soumettre. » Enfin Moshe Gil croit que

> par cette alliance avec les tribus arabes de Médine, le Prophète acquit assez de force pour mener progressivement à bien sa politique contre les juifs, malgré la répugnance de ses alliés médinois. (...) En fait, cette loi intertribale (c'est-à-dire la Constitution de Médine) avait en vue l'expulsion des juifs, au moment même de sa rédaction.
>
> Par conséquent, le document n'était pas un pacte. Au contraire, c'était une déclaration officielle d'intention qui se fixait pour objectif de débarrasser les clans arabes de Médine de leurs voisins juifs qu'ils avaient eus jusqu'à cette époque.[10]

Au début, Muhammad dut agir avec prudence car les Médinois ne l'avaient pas tous bien accueilli et sa situation financière était mal assurée. En outre, il était affecté par le rejet des juifs. Quand Muhammad commença ses razzias, il n'était rien de plus que le chef d'une bande de brigands peu enclins à gagner honnêtement leur vie. Muhammad conduisit lui-même trois expéditions (manquées) contre des caravanes mecquoises en

9. Humphreys, pp. 92-98.
10. Cité par Humphreys, p. 97.

route vers la Syrie. Les musulmans remportèrent leur premier succès à Nakhla en attaquant les Mecquois durant le mois sacré, alors qu'il était interdit de verser du sang. Ce jour-là, Muhammad n'avait pas pris part à l'expédition. Un Mecquois fut tué, deux autres furent capturés et les Médinois rapportèrent un butin important. A la grande surprise du Prophète, les Médinois furent choqués par la profanation du mois sacré. Muhammad daigna accepter un cinquième du butin mal acquis et, pour apaiser sa conscience, il reçut fort à propos une révélation qui « justifiait la guerre, même pendant le mois sacré, comme un mal moindre que l'hostilité contre l'islam ». « Ils t'interrogent au sujet du combat durant le mois sacré. Dis : "Combattre en ce mois est un péché grave; mais, écarter les hommes du chemin de Dieu, être impie envers lui et la Mosquée sacrée, en chasser ses habitants, tout cela est plus grave encore devant Dieu" » (sourate II.217). De bonne grâce, Muhammad se contenta d'une rançon de quarante onces d'argent pour chaque prisonnier.

A cette époque, le chef des Aws, Sad b. Mu'adh, décida d'apporter son soutien à Muhammad et prit part aux razzias. Ainsi, petit à petit, les Médinois commençaient à accepter Muhammad. De leur côté, les juifs s'obstinaient à rejeter ses prophéties. Ils commençaient à le critiquer, faisant observer que ses révélations contredisaient leurs propres écritures. Muhammad réalisa que les juifs posaient un réel danger pour son pouvoir grandissant et que c'était en vain qu'il avait adopté certaines de leurs coutumes.

La bataille de Badr fut incontestablement une étape décisive dans la carrière du Prophète. Avec l'aide d'Allah et d'un millier d'anges, les Médinois tuèrent quarante-neuf Mecquois, capturèrent beaucoup de prisonniers et saisirent un énorme butin. Comme on jetait à ses pieds la tête d'un de ses ennemis, Muhammad s'écria : « Cela m'est plus agréable que le plus beau chameau de toute l'Arabie. »

Alors, comme Muhammad se sentait de plus en plus sûr, une série d'assassinats perpétrés contre ses ennemis commença, qui régla de vieux comptes et lui permit d'affermir impitoyablement son pouvoir. Tout d'abord, il ordonna l'exécution d'Al Nader, celui qui avait raconté de belles histoires et qui s'était moqué du Prophète à La Mecque. Puis ce fut au tour d'Ocba :

> Deux jours plus tard (...) Ocba fut renvoyé pour être exécuté. Il tenta de protester et demanda pourquoi il devait être traité avec plus de rigueur que les autres captifs. « En raison de ton inimitié envers Dieu et son Prophète », répondit Muhammad. « Et ma petite fille! cria Ocba, dans l'amertume de son âme, Qui prendra soin d'elle? »; « Les feux de l'enfer! » s'exclama le Prophète; à cet instant, la victime fut fendue jusqu'aux pieds. « Misérable que tu es! » continua-t-il, « et persécuteur! Mécréant qui ne crois ni en Dieu, ni en son Prophète, ni en son livre! Je remercie le Seigneur qui t'a tué, et ainsi a consolé mes yeux. »

Cette fois encore, les assassinats seront entérinés par une révélation : « Il n'appartient pas au prophète de faire des captifs, tant que, sur Terre, il n'a pas complètement vaincu les incrédules » (sourate VIII.67).

A partir de ce moment, Muhammad entreprit de se débarrasser de toute opposition qui aurait pu le mettre en danger. « Les conversations secrètes étaient rapportées au Prophète et sur cette base il approuvait des actions qui étaient quelquefois cruelles et amorales. »

Sa prochaine victime fut la poétesse Asma bint Marwan qui appartenait à la tribu des Aws. Elle n'avait jamais caché son aversion pour l'islam et avait composé des distiques sur la folie qu'il y avait à faire confiance à un étranger qui combattait son propre peuple.

Salauds de Malik et de Nabit
Et de Aws, salauds de Khazraj
Vous obéissez à un étranger qui n'est pas des vôtres
Qui n'est pas de Murad, ni de Madh'hij
Mettez-vous vos espoirs en lui,
Comme des hommes affamés qui attendent la soupe
Alors qu'il a tué vos propres chefs?
N'y aura-t-il pas un homme d'honneur
qui profitera d'un moment d'inattention
Pour mettre fin aux espoirs des gogos?"

En entendant ces vers, Muhammad s'écria : « N'y aura-t-il donc personne pour me débarrasser de la fille de Marwan? » Un musulman zélé, Umayr ibn Adi, décida d'exécuter les désirs du Prophète. La nuit même, il s'introduisit dans la maison de Marwan pendant qu'elle dormait entourée de ses jeunes enfants. L'un deux était couché sur son sein. Umayr écarta le bébé qui allaitait et la transperça de son épée. Le lendemain, au moment de la prière, Muhammad qui connaissait le projet sanglant, dit à Umayr : « As-tu tué la fille de Marwan ? » « Oui, répondit-il, mais dis-moi, doit-on craindre quelque chose? » « Rien, répondit Muhammad, deux chèvres ne se disputeraient même pas pour ça. » Ensuite, Muhammad le loua devant tous les musulmans rassemblés dans la mosquée, pour le service qu'il avait rendu à Dieu et à son Prophète. Selon Sprenger, le reste de la famille de Marwan fut bien obligé d'accepter l'islam car une vendetta était pour eux hors de question.

Peu après, Muhammad décida de se débarrasser d'un autre poète, Abu Afak, que l'on disait avoir plus de cent ans et qui appartenait au clan des Khazrajite. Il avait osé le critiquer, il fut lui aussi assassiné dans son sommeil.

Cependant, Muhammad attendait un moment propice pour attaquer les juifs. Il saisit l'occasion d'une rixe pour assiéger le camp fortifié de la tribu juive des Banu Qaynuqa. Muir relève avec justesse que Muhammad ne fit

11. Cité dans Rodinson (1), pp. 157-158.

rien pour régler l'incident, somme toute mineur, à l'origine de la querelle et ce malgré le traité d'amitié qui le liait aux juifs. « On aurait pu facilement concilier les intérêts de chacun, s'il n'y avait eu cette haine implacable et cette volonté de chasser les israélites. » Les juifs finirent par se rendre et les musulmans se préparèrent à les exécuter. Mais Abd Allah b. Ubayy, le chef des Khazrajites, plaida en leur faveur et Muhammad, qui ne se sentait pas suffisamment sûr pour rejeter une telle requête, dut accepter. Les Qaynuqa furent bannis de Médine et allèrent s'établir en Syrie. L'armée se partagea leurs biens, après que Muhammad eut reçu une part royale de butin. C'est en cette occasion que les versets qui font partie de la sourate III.12-13 furent révélés à Muhammad : « Dis aux incrédules : "Vous serez rassemblés dans la Géhenne." Quel détestable lit de repos! »

Il y eut d'autres razzias contre les caravanes mecquoises, pas toujours réussies, et quelques mois de calme. Mais les assassinats continuaient. Celui de Kab ibn al-Ashraf, le fils d'une femme juive de la tribu des Banu Nadir, est « un autre de ces actes ignobles qui noircissent les pages de la vie du Prophète ». Il était allé à La Mecque après la bataille de Badr et avait composé des oraisons funèbres en hommage aux vaincus. Il avait également incité les Mecquois à la vengeance. Il retourna bêtement à Médine où Muhammad priait ainsi à haute voix : « Ô Seigneur, délivre-moi du fils d'Ashraf, de la manière qui Te semblera bonne, parce qu'il s'est rebellé et que ses vers sont séditieux. » Mais les Banu Nadir étaient suffisamment puissants pour protéger Kab, et les musulmans qui s'étaient portés volontaires pour le tuer expliquèrent au Prophète que seule la ruse leur permettrait d'accomplir leur devoir. Les conspirateurs se réunirent dans la maison de Muhammad et, comme ils en ressortaient à la nuit tombée, le Prophète leur donna son entière bénédiction. Prétendant être ses amis, les musulmans attirèrent Kab au-dehors et l'assassinèrent dans l'obscurité, près d'une cascade. Ils jetèrent la tête de Kab aux pieds du Prophète. Muhammad les félicita pour le bon travail qu'ils venaient d'accomplir pour la cause divine. Un des conspirateurs se souvint que « les juifs étaient terrifiés par notre attaque contre les ennemis d'Allah. Il n'y avait pas un seul juif là-bas qui ne craignait pas pour sa vie. »

Au lendemain du meurtre de Kab, le Prophète déclara : « Tuez les juifs qui tombent entre vos mains. » Ainsi Muhayyisa b. Masud tomba sur Ibn Sunayna, un ami juif de sa famille et avec lequel il entretenait des relations commerciales. Il le tua. Quand son frère lui fit des remontrances, Muhayyisa répondit que si Muhammad lui avait commandé de tuer son propre frère, il l'aurait fait. Sur quoi son frère, qui n'était pas encore converti à l'islam, lui dit : « Une religion qui te pousse à ça est certainement merveilleuse ! » Ces meurtres illustrent parfaitement « vers quel fanatisme impitoyable l'enseignement du Prophète dérivait ».[12]

12. Muir (1), p. 240.

Comme nous l'avons vu, la bataille d'Uhud fut une défaite sérieuse pour les musulmans. Le prestige et l'autorité du Prophète en souffrirent. Parmi les conséquences de la guerre, nous pouvons encore noter deux autres exécutions ordonnées par Muhammad : celles d'Abu Uzza qui avait été fait prisonnier à la bataille de Badr et d'Uthman ibn Moghira.

Ayant besoin d'une victoire, Muhammad décida d'attaquer la tribu juive des Nadir, que l'on disait s'être réjouie à la défaite des musulmans. Prétextant que Dieu l'avait informé que les juifs projetaient de l'assassiner, Muhammad leur ordonna de quitter Médine dans les dix jours sous peine de mort. Après un siège de plusieurs semaines, les juifs se rendirent et furent autorisés à partir. Ils ne rejoignirent les juifs de Khaybar... que pour y être massacrés deux ans plus tard. Cette victoire sur les juifs est abondamment commentée par la sourate LIX. Le prophète connaissait parfaitement la richesse des Nadir. Les musulmans se partagèrent leurs terres et la part de Muhammad le rendit financièrement indépendant.

En 627, les Mecquois et leurs alliés attaquèrent Médine. Le siège, qu'on appela par la suite la Bataille du Fossé, ne dura que deux semaines. La dernière tribu juive de Médine, les Banu Qurayza, participa à la défense et dans l'ensemble demeura neutre. Néanmoins, on les soupçonna de trahison et Muhammad marcha contre eux une fois que le siège fut terminé. Comprenant qu'ils étaient condamnés, les Banu Qurayza acceptèrent de se rendre à la condition de pouvoir quitter Médine les mains vides. Muhammad refusa et ne voulut rien d'autre qu'une reddition sans condition. Les juifs firent alors appel à leurs anciens alliés, les Banus Aws, et demandèrent à ce qu'un membre de cette tribu, en l'occurrence Abu Lubala, fût autorisé à leur rendre visite. Ils l'interrogèrent sur les intentions de Muhammad. Pour toute réponse, Abu Lubaba passa un doigt en travers de sa gorge, indiquant ainsi qu'ils devaient se battre jusqu'au bout, car ils étaient condamnés. Enfin, après plusieurs semaines, les juifs se rendirent à la condition que leur sort fut fixé par leurs alliés, les Banu Aws. Dans l'ensemble, ces derniers étaient enclins à faire preuve de miséricorde, mais Muhammad annonça que le destin des juifs serait décidé par un seul des Banu Aws. Muhammad désigna Sad ibn Mu'adh comme juge. Sad souffrait toujours d'une blessure qu'il avait reçue à la bataille du Fossé. Il déclara : « Mon jugement est que les hommes devront être mis à mort, les femmes et les enfants seront vendus en esclavage et le butin sera partagé par l'armée. » Muhammad approuva ce verdict : « En vérité le jugement de Sad est le jugement de Dieu établi d'en haut par-delà le septième ciel. »

> Durant la nuit, des fosses suffisamment grandes pour contenir les corps furent creusées de l'autre côté de la place du marché. Au matin, Muhammad ordonna que les hommes captifs soient emmenés par groupes de cinq ou six à la fois. On les faisait asseoir sur un rang au bord de la tranchée qui deviendrait leur tombe. On les décapitait et les corps étaient précipités dans la fosse. (...) La boucherie, commencée tôt le matin, dura tout le jour et se

> prolongea dans la soirée à la lumière des torches. Après avoir ordonné que le sol détrempé par le sang des sept à huit cents victimes fût aplani sur leurs restes, Muhammad abandonna l'horrible spectacle pour aller se consoler avec les charmes de Rihana, celle-là même dont le mari et tous les parents mâles venaient juste de périr dans le massacre.[13]

Le butin fut partagé et l'on s'offrit des esclaves. Les femmes et les biens furent vendus aux enchères et, bien entendu, une révélation descendit du ciel pour justifier cette sévère punition infligée aux juifs : « Il a fait descendre de leurs forteresses ceux des gens du Livre (les Juifs) ralliés aux factions. Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs. Vous avez alors tué une partie d'entre eux et vous avez réduit les autres en captivité » (sourate XXXIII.26).

Confrontés à cette cruauté bestiale, les historiens modernes ont adopté différentes attitudes.

1. Certains, comme Tor Andrae, H. Z. Hirschberg, Salo Baron et William Muir, à qui il reste encore un solide sens du bien et du mal, ont condamné cette sauvagerie. Tor Andrae, dont la biographie de Muhammad est considérée comme l'une des deux plus importantes de ces soixante dernières années, reproche sans hésiter au Prophète ce verdict inhumain et ajoute : « A cette occasion il révéla une fois de plus ce manque d'honnêteté et de courage moral qui est l'un des traits peu attrayants de son caractère. » Cependant, Andrae essaye quand même d'excuser « la cruauté de Muhammad envers les juifs par le fait que leur mépris et leur rejet furent la plus grande déception de sa vie ».[14]

2. D'autres, comme Watt, ont totalement disculpé le Prophète. En lisant leurs arguments spécieux, on ne peut que se remémorer la maxime de Lord Acton : « Chaque voyou est suivi d'un sophiste armé d'une éponge. » Or, comme le dit si justement Rodinson, il est « difficile d'accepter l'innocence du Prophète ». Rien dans son comportement, que ce soit avant cette tragédie ou par la suite, ne trahit une quelconque pitié pour les juifs. Moshe Gil (voir ci-dessus) montra que Muhammad avait à l'esprit dès le début l'expulsion des juifs. De plus, il avait expressément ordonné le meurtre de plusieurs juifs et il avait fait passer la consigne de tuer n'importe quel juif qui tomberait entre les mains des musulmans. Compte tenu de la mimique d'Abu Lubaba, il est évident que le destin des Banu Qyrayza était déjà scellé. Le choix de Sad n'était pas non plus fortuit : il avait été blessé durant le siège des Banu Qyrayza (il devait en mourir peu après), c'était un musulman dévot et, comme Andrae l'explique, c'était un des partisans les plus fanatiques du Prophète. Enfin, l'adhésion enthousiaste de Muhammad au verdict de Sad parle d'elle-même.

13. Muir, pp. 307-308.
14. Tor Andrae, p. 218.

3. Finalement, les relativistes soutiennent que, « ni le blâme ni la justification ne sont ici de propos. Nous ne pouvons pas juger le traitement réservé aux Banu Qurayza à l'aune des standards de la moralité d'aujourd'hui. Leur sort fut certes cruel mais pas exceptionnel si l'on considère les dures lois de la guerre à cette époque. »[15]

J'ai déjà expliqué que le relativisme était une maladie des temps modernes et j'aurai l'occasion d'en reparler au cours du dernier chapitre. Ici, je me contenterai des observations suivantes, en commençant tout d'abord par des points de logique :

1. Une des objections à la thèse des relativistes est « que la proposition elle-même ne peut pas être déclarée comme objective. Le relativisme ne peut pas servir d'argument car la proposition qui expose le relativisme ne peut pas être, elle-même, relative, car (on) prétend que c'est une vérité absolue. »[16] Autrement dit, le relativisme est intrinsèquement illogique.

2. Si la rupture entre notre temps et quelque période du passé est telle que nous ne puissions pas émettre de jugement défavorable, alors, et en toute logique, nous ne pouvons pas non plus émettre de jugement favorable. Nous ne pouvons pas louer une société du passé ou l'un de ses membres selon les standards du XXe siècle. Pourtant, en dépit de toute logique, les relativistes usent constamment d'adjectifs pour exprimer un jugement de valeur sur Muhammad, comme par exemple *compatissant.* Dans la citation précédente de Norman Stillman, le sort des Qurayza est décrit comme cruel. Dans quelle perspective est-il cruel? Celle du XXe siècle ou celle du VIIe? Plus loin Stillman parle de dures lois de la guerre. Dures selon quelle perspective?

Il est pratiquement impossible de raconter l'Histoire en termes parfaitement neutres. Le propre livre de Stillman, *The Jews of Arab Lands* est truffé de formules qui expriment des jugements moraux, telles que *tolérance,* et nul relativiste ne pourra légitimement louer Muhammad en des termes aussi absolus que Watt : « Un des plus grands parmi les fils d'Adam. »[18]

3. Si le relativisme est vrai, alors nous ne pouvons pas comparer Jésus-Christ, Socrate ou Salomon à Hitler. Il n'est plus possible de dire que Jésus est moralement supérieur à Hitler, ce qui, bien sûr, est une absurdité. Si la morale était entièrement relative, alors « les citoyens américains et les sujets britanniques auraient pu réprouver l'esclavage et la persécution des juifs (par les Nazis), mais ils n'auraient pas pu prétendre que ces choses étaient fondamentalement mauvaises et qu'il était de leur devoir d'y mettre fin ».[19]

15. Stillman, p. 16.
16. Jahanbegloo, p. 107.
17. Rodinson, p. 313.
18. Watt 5, p. 335.

4. La proposition de Stillman que nous avons citée plus haut recèle une thèse tout à fait divergente, à savoir que nous n'avons pas le droit de blâmer un homme ou une femme « qui appartient à son temps ». Une telle théorie reporte le blâme moral de l'individu sur la période dans laquelle il a vécu. Mais ceci ne peut être satisfaisant pour la défense de Muhammad. Si Muhammad vivait en des temps barbares, alors il était lui-même un barbare, certes pas pire que n'importe lequel de ses contemporains, mais pas meilleur non plus (et, bien sûr, le relativiste ne peut pas simplement blâmer les temps).

Maintenant quelques observations empiriques :

1. Il est tout simplement faux de dire que l'Arabie du VIIe siècle est éloignée de nous. La remarque de Stillman est condescendante à l'extrême. Ainsi, Muir[20] dit en se référant au meurtre du juif Ibn Sunayna : « Il ne fait aucun doute que des musulmans furent à l'époque scandalisés par des crimes comme celui-là, bien que ce ne soit pas dans la nature des traditions de conserver l'enregistrement de ce qu'ils dirent. Le présent est une des rares occasions où de tels murmures viennent au grand jour. Quand Merwan était gouverneur de Médine, il demanda un jour à Benjamin, un converti de la tribu de Kab, de quelle manière Kab avait rencontré sa mort. Par la ruse et la perfidie, répondit Benjamin. » Rodinson[21] utilise le même argument : « Le soin qu'on prend à disculper Muhammad montre qu'il a dû y avoir des réactions. Les textes fournissent même des détails qui font sérieusement douter de l'innocence du Prophète. »

Il est absurde de prétendre que la pitié, la compassion et la générosité étaient totalement inconnues des Arabes au VIL siècle. Comme l'a remarqué Isaiah Berlin,[22] « les différences entre les peuples et les sociétés peuvent être exagérées. Les notions de bien et de mal, de vrai et de faux sont présentes dans toutes les cultures que nous connaissons. Le courage, par exemple, a, pour autant que l'on puisse dire, été admiré dans toutes les sociétés qui nous sont connues. Il existe des valeurs universelles. C'est un constat empirique à l'échelle de l'humanité. » La barbarie reste la barbarie quelle que soit l'époque où on la trouve.

Muhammad lui-même enseigna, non sans quelque ironie, que la vraie noblesse réside dans le pardon et que dans l'islam, ceux qui réfrènent leur colère et pardonnent recevront le Paradis comme faiseurs de bien (sourate III.128-129; XXIV.22). Cependant, le sort qu'il réserva aux Banu Qyrayza montre malgré tout qu'il faisait singulièrement fi de ses principes.

19. Hogbin dans Firth, p. 256.
20. Muir (1), note 1, p. 241.
21. Rodinson (1), p. 213.
22. Jahanbegloo, p. 37.

2. D'éminents historiens n'ont pas hésité à émettre des jugements moraux sur des personnages historiques. Sir Steven Runciman dans son *History of the Crusades* décrit le sultan Baïbars comme « cruel, déloyal et traître, fruste dans ses manières et cru dans ses paroles... Comme homme, c'était le diable. »[23] Après l'extermination des Banu Qurayza, Muhammad continua son brigandage et ses assassinats. Un groupe de Banu al Nadir qui avait été exclu s'était établi à Khaybar, une oasis proche. On les suspectait d'encourager les tribus bédouines à attaquer les musulmans. Muhammad ordonna le meurtre de leur chef, Abi'l Huqayq. Les hommes de main du Prophète assassinèrent Huqayq dans son lit. Se rendant compte que cet assassinat n'avait pas résolu ses problèmes, Muhammad imagina un nouveau plan. Il envoya une délégation à Khaybar pour convaincre leur nouveau chef, Usayr b, Zarim, de venir à Médine pour discuter de la possibilité qu'il fût fait dirigeant de Khaybar. Muhammad garantit solennellement la sécurité d'Usayr. Usayr se mit donc en route avec trente hommes, tous sans arme. Sur le chemin, prétextant une futilité, les musulmans attaquèrent leurs invités et les tuèrent tous, à l'exception d'un seul qui put s'échapper. A leur retour, les musulmans furent accueillis par Muhammad qui, en apprenant le sort des juifs, remercia Dieu et dit : « Vraiment, le Seigneur vous a délivré d'un peuple inique. » En une autre occasion, Muhammad exprima sa philosophie de la guerre : « La guerre est tromperie. »

Muhammad et ses hommes attaquèrent un à un les fortins juifs qui jalonnaient la vallée de Khaybar. Son cri de guerre était : « Ô vous qui avez reçu la victoire, tuez! Tuez! » Un à un, les fortins tombèrent. Après s'être emparé du fort de Khamus, Muhammad accusa le chef juif, Kinana B. al Rabi, de cacher le trésor des Banu Nadir. Les juifs expliquèrent qu'il ne leur restait plus rien. Alors (et ici je cite la très vénérable biographie du Prophète écrite par Ibn Hisham) « Muhammad remit Kinana à Al Zubayr, l'un de ses hommes, en disant : "Torture-le jusqu'à ce que tu le lui arraches." Al Zubayr le lapida jusqu'à ce qu'il expire. Ensuite, l'Apôtre (Muhammad) le remit à Muhammad b. Maslama qui lui trancha la tête pour venger son frère Mahmud. »[24] Les autres forts de Khaybar furent attaqués et les juifs négocièrent leur reddition, « à l'exception du Nadir, où l'on ne fit pas de quartier ».

Nul assassinat, meurtre, cruauté ou torture ne doit être ignoré quand il s'agit de juger la moralité de Muhammad. Malheureusement, ce triste catalogue de mauvaises actions est incomplet. Il nous faut encore évoquer son comportement déplorable en diverses autres occasions et, comme toujours, en basant notre propos sur les sources musulmanes.

23. Runciman (1), p. 348.
24. Cité par Stillman, p. 147.

L'HISTOIRE DE ZAYNAB

Un jour, le Prophète sortit pour rendre visite à Zaid, son fils adoptif. Zaid avait été l'un des premiers convertis à l'islam, en fait le troisième. Il était profondément loyal envers son père adoptif et, en retour, Muhammad l'estimait hautement. Zaid était marié à Zaynab bint Jahsh, une cousine du Prophète. Aux dires de chacun, et ce point est très important pour notre histoire, elle était extrêmement belle.

Le jour en question, Zaid n'était pas chez lui. Zaynab, plutôt légèrement vêtue et par conséquent révélant une grande partie de ses charmes, ouvrit la porte au Prophète et lui demanda d'entrer. Comme elle s'affairait pour le recevoir, Muhammad fut frappé par sa beauté : « Doux Seigneur! Dieu du Ciel! Comme tu tournes le cœur des hommes! » s'exclama-t-il. Il refusa courtoisement d'entrer et repartit l'esprit confus. Cependant, Zaynab avait entendu ses paroles et les avait répétées à Zaid, dès qu'il était rentré à la maison. Zaid alla aussitôt chez Muhammad et lui offrit fort obligeamment de divorcer. Le Prophète refusa en ajoutant : « Garde ta femme et crains Dieu. » Toutefois, Zaynab semblait enchantée à l'idée d'épouser le Prophète et Zaid, voyant que Muhammad se languissait toujours d'elle, divorça. Néanmoins, la crainte du qu'en-dira-t-on faisait hésiter Muhammad. Un fils adoptif n'était-il pas, en de nombreux points, l'égal d'un fils naturel? Une telle union aurait été considérée comme incestueuse par les Arabes. Comme toujours, une révélation vint en temps opportun pour « jeter ses scrupules au vent ». Alors que Muhammad était assis à côté de sa femme Aïcha, il entra soudainement dans une de ses transes prophétiques. Quand il revint à lui, il dit : « Qui ira féliciter Zaynab et lui dire que le Seigneur l'a unie à moi en mariage? » C'est ainsi que l'on trouve dans la sourate XXXIII.2-37 :

> Dieu n'a pas placé deux cœurs dans la poitrine de l'homme... Il n'a pas fait (...) que vos enfants adoptifs soient comme vos propres enfants. Appelez ces enfants adoptifs du nom de leur père — ce sera plus juste auprès de Dieu.
>
> Lorsque Dieu et son Prophète ont pris une décision, il ne convient ni à un croyant, ni à une croyante de maintenir son choix sur leur affaire.
>
> Quand tu disais à celui que Dieu avait comblé de bienfaits et que tu avais comblé de bienfaits : « Garde ton épouse et crains Dieu », tu cachais en toi-même, par crainte des hommes, ce que Dieu allait rendre public. Puis quand Zaid eût cessé tout commerce avec son épouse, nous te l'avons donnée pour femme afin qu'il n'y ait pas de faute à reprocher aux croyants au sujet des épouses de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci ont cessé tout commerce avec elles. L'ordre de Dieu doit être exécuté. Il n'y a pas de faute à reprocher au Prophète au sujet de ce que Dieu lui a imposé. Muhammad n'est le père d'aucun homme parmi vous, mais il est le Prophète de Dieu; le sceau des prophètes.

Aïcha, la propre femme du Prophète, aurait alors finement remarqué : « En vérité, ton Dieu semble avoir été bien rapide pour satisfaire tes prières. »

Comment les apologistes défendent-ils l'indéfendable? Watt et d'autres ont essayé d'expliquer que le mariage avait été contracté pour des raisons politiques et que la conduite de Muhammad n'avait rien d'indécent. Ils font remarquer que Zyanab avait alors trente-cinq ans et donc qu'elle ne devait guère être attirante. Leurs arguments ne tiennent pas debout. Les sources musulmanes elles-mêmes donnent à cet épisode une interprétation sexuelle : la beauté de Zaynab, sa tenue légère, ses charmes révélés par un souffle de vent, la remarque de Muhammad et sa confusion.

De toute évidence, les sectateurs de Muhammad furent troublés. Ce n'était pas la passion amoureuse du Prophète qui les perturbait : « Ce qui leur semblait étrange, c'était que la règle (révélée dans la précédente sourate) ait été si parfaitement calculée pour satisfaire des désirs qui étaient pour une fois en conflit avec les interdits sociaux. »

> Quant à penser avec Muhammad Hamidullah, qui est un musulman tort savant, que les exclamations de Muhammad devant la beauté de Zaynab signifiaient simplement son étonnement devant le fait que Zayd (Zaid) n'ait pas réussi à s'entendre avec une si belle femme, est hors de question car c'est tout à fait contraire au sens manifeste du texte. Même le passage du Coran, aussi bref soit-il, implique que le Prophète voulait certainement faire ce que la révélation ne lui ordonna que plus tard et que seule la crainte de l'opinion publique l'en empêcha. L'explication d'Hamidullah ne montre encore une fois que les arguties qui peuvent résulter du désir de prouver des théories dont la vérité a déjà été proclamée par le dogme.[25]

Un autre scandale sexuel menaçait la félicité du harem de Muhammad. Pour éviter toute jalousie entre ses femmes, le Prophète avait l'habitude de partager son temps de façon équitable, passant tour à tour une nuit avec chacune d'entre elles. Un jour, bien que ce fût son tour, Hafsa s'était absentée pour rendre visite à son père. Rentrant à l'improviste, elle surprit Muhammad au lit avec Marie, la servante copte qui était sa concubine légale. Hafsa était furieuse et lui fit de violents reproches. Pire, elle menaça de le dénoncer au reste du harem. Muhammad la supplia de rester calme et promit de ne plus approcher de Marie. Mais Hafsa était incapable de garder l'histoire pour elle et la raconta à Aïcha, qui haïssait tout autant Marie. Le scandale se répandit dans tout le harem et Muhammad se retrouva vite mis en quarantaine par ses propres épouses. Tout comme dans l'épisode de Zaynab, une révélation divine régla ce problème familial. Le message divin annulait la promesse qu'il avait faite de se tenir à l'écart de la séduisante esclave et réprimandait les femmes pour leur insubordination. Il insinuait même que le Prophète pourrait renvoyer toutes ses femmes et les remplacer

25. Rodinson (1), pp. 207-208.

par des épouses plus dociles. Muhammad se retira avec Marie et délaissa ses épouses pendant un mois. Finalement, sur l'intercession d'Omar et d'Abu Bakr, Muhammad fit la paix et pardonna aux femmes. L'harmonie était de retour dans le harem. La sourate LXVI.1-5 mentionne cet épisode :

> Ô Prophète! Pourquoi interdis-tu ce que Dieu a rendu licite, lorsque tu recherches la satisfaction de tes épouses? Dieu est celui qui pardonne, Il est miséricordieux. Dieu vous impose de vous libérer de vos serments, Dieu est votre Maître! Il est celui qui sait tout, Il est sage. Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle communiqua à sa compagne, Dieu en informa le Prophète. S'il vous répudie, son Seigneur lui donnera peut-être en échange des épouses meilleures que vous, soumises à Dieu, croyantes, pieuses, repentantes, dévotes, pratiquant le jeûne; qu'elles aient été déjà mariées ou qu'elles soient vierges.

Comme dit Muir, « il n'y a sûrement pas de propos plus grotesques dans tous les livres sacres de l'Orient et, cependant, ils ont été lus avec gravité pendant des siècles et continuent à être lus, aussi bien en public qu'en privé et ils sont considérés comme une partie du Coran éternel ».

LES VERSETS SATANIQUES

Là encore, c'est de sources musulmanes inattaquables (al Tabari et Waqidi) que nous tenons l'histoire des Versets Sataniques (une expression désormais célèbre qui fut inventée par Muir dans les années 1850). Avant de fuir à Médine, Muhammad s'était assis en compagnie de quelques hommes influents de La Mecque, à proximité de la Kaaba. C'est alors qu'il se mit à réciter la sourate LIII qui décrit les deux premières visites de Gabriel.

> Il l'a vu (Gabriel), en vérité, une autre fois à côté du jujubier de la limite, auprès duquel se trouve le Jardin de la Demeure; au moment où le jujubier était enveloppé par ce qui le couvrait. Son regard ne dévia pas, et ne fut pas abusé. Il a vu les plus grands Signes de son Seigneur. Avez-vous considéré al Lat et al-Uzza, et l'autre, Manat, la troisième?

A ce moment, Satan aurait fait dire à Muhammad des paroles de compromission et de réconciliation :

> Ce sont des femelles très élevées dont l'intercession, en vérité, doit être demandée.

Bien sûr, les Mecquois étaient ravis qu'il reconnût leurs divinités, et l'on dit qu'ils auraient prié avec les musulmans. Mais Muhammad lui-même fut visité par Gabriel qui le réprimanda et lui expliqua que la vraie fin du verset aurait dû être :

> Le mâle est-il pour vous, et pour Lui, la fille? Quel partage inique! Ce ne sont vraiment que des noms que vous et vos pères leur avez attribués. Dieu ne leur a accordé aucun pouvoir.

Cet épisode a toujours embarrassé les musulmans qui ont la plus grande peine à croire que le Prophète ait pu faire une telle concession à l'idolâtrie. Il est cependant impossible de l'ignorer si on accepte l'authenticité des documents musulmans. Il semble d'ailleurs impensable qu'une telle histoire ait pu être inventée par un musulman aussi dévot qu'Al Tabari ou qu'il aurait pu l'accepter d'une source douteuse. En outre, elle explique pourquoi certains musulmans qui avaient fui en Abyssinie étaient rentrés chez eux : ils avaient appris que les Mecquois s'étaient convertis. De toute évidence, il ne peut s'agir d'une soudaine défaillance de Muhammad. 11 aurait, au contraire, minutieusement calculé son coup pour gagner l'appui des Mecquois. Cela dit, elle jette naturellement de sérieux doutes sur la sincérité de Muhammad. Même si Satan lui avait réellement mis ces mots à la bouche, quelle foi pourrions nous avoir en un homme qui peut être aussi facilement corrompu par l'esprit du mal? Pourquoi Dieu le laissa-t-il faire? Comment pouvons-nous être sûrs que d'autres passages ne sont pas inspirés par le diable?

LA PAIX D'HUDAYBIYYAH

Muhammad fut aussi critiqué par ses sectateurs en une autre occasion, quand on pensa qu'il avait une fois de plus trahi ses principes. Muhammad, enhardi par la consolidation de son pouvoir à Médine, décida que les temps étaient venus de prendre La Mecque. Réalisant au dernier instant que le moment n'était pas encore propice, il changea d'avis et entreprit de négocier avec les Mecquois. Par le traité d'Hudaybiyyah, Muhammad obtint le droit de faire un pèlerinage à La Mecque et en retour il promit de ne pas se faire appeler prophète et de ne pas pratiquer les rites de l'islam. Bien entendu, cette trêve allait rapidement être rompue par Muhammad.

Avec ces éléments, nous sommes mieux armés pour comprendre les faits auxquels le Dr Margoliouth se réfère[26] quand il résume le portrait de Muhammad tel qu'Ibn Ishaq l'avait dépeint :

> La personnalité de Muhammad, telle qu'elle est présentée dans la biographie d'Ibn Ishaq, est extrêmement négative. Pour parvenir à ses fins, il ne recule devant aucun moyen et il approuve la même malhonnêteté chez ses partisans, quand elle s'exerce à son profit. Il abuse au plus haut point de l'esprit chevaleresque des Mecquois, mais leur rend rarement la pareille. Il organise des meurtres, voire de véritables massacres. Sa carrière de tyran à Médine est celle d'un chef de brigands, dont l'économie politique se résume à assurer le partage d'un butin, en effectuant parfois la répartition sur des

26. Margoliouth (5), article *Muhammad,* in ERE, VIII, p. 878.

bases qui ne peuvent satisfaire ses compagnons dans leur conception de L'équité. Il est lui-même un libertin débridé et il encourage la même passion chez ses disciples. Pour tout ce qu'il fait, il plaide l'autorisation expresse de la divinité. De même, il est impossible de trouver une seule doctrine qu'il n'ait pas été prêt à abandonner pour assurer ses fins politiques. A divers moments de sa carrière, il fait fi de l'unité de Dieu et du titre de prophète qu'il revendique. C'est une image peu glorieuse pour le fondateur d'une religion, et l'on ne peut nullement prétendre que c'est une image forgée par ses ennemis. Même si les traditionnaires du IIP siècle n'avaient que peu d'estime pour Ibn Ishaq, ils ne font rien pour réfuter les épisodes biographiques qui pèsent lourdement sur la personnalité de leur prophète.

Un dernier bilan des actes de Muhammad doit attendre que nous ayons examiné le Coran et ses doctrines, dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V
LE CORAN

Timeo hominem unius libri.

St. Thomas D'AQUIN

La vérité, c'est que la prétention à l'infaillibilité, par qui que ce soit, fait un tort infini. Avec une malveillance impartiale, elle s'avère être une malédiction, aussi bien pour ceux qui l'ont décrétée que pour ceux qui l'ont acceptée, et sa forme la plus néfaste est celle de l'infaillibilité du livre. Les autorités religieuses ou les écoles de philosophie peuvent, sous la pression de l'opinion publique, abandonner des positions qui sont devenues indéfendables. Au contraire, la main morte d'un livre se pose et se raidit au milieu des textes et des formules, jusqu'à se pétrifier, pour ne plus être qu'un bloc sur lequel on trébuche, fonction qu'elle remplit si admirablement. Là où la bibliolâtrie a triomphé, le sectarisme et la cruauté l'ont accompagnée. Elle se rient à la racine des antagonismes (parfois déguisés mais jamais absents) qui existent entre toutes formes de cléricalisme et la liberté d'esprit de la recherche scientifique. Pour ceux qui considèrent l'ignorance comme la source de tous les maux et qui tiennent la véracité, pas simplement dans l'acte, mais dans la pensée, comme étant la condition d'un vrai progrès, qu'il soit moral ou intellectuel, il est clair que l'idole biblique doit suivre le chemin de toutes les autres idoles. De l'infaillibilité, sous toutes ses formes, laïques ou religieuses, il est nécessaire de réitérer avec une opiniâtreté plus que catonienne : delenda est. [1]

T. H. Huxley, *Science and Hebrew Tradition.*

1. T.H. Huxley, *Science and Hebrew Tradition,* Londres, 1895, Préface, p. IX.

> Puissent les musulmans qui liront ces lignes excuser ma franchise. Pour eux, le Coran est le livre d'Allah et je respecte leur croyance. Mais je ne la partage pas et je ne souhaite pas reculer ni travestir ma pensée sur des phrases ambiguës, comme beaucoup d'orientalistes l'ont fait. Cela peut éventuellement servir à rester en bons termes avec des individus ou des gouvernements qui professent l'islam, mais je n'ai aucun désir de tromper qui que ce soit. Les Musulmans ont parfaitement le droit de ne pas lire ce livre et de ne pas s'informer des idées d'un non-musulman, mais s'ils le font, ils doivent s'attendre à y trouver des choses qui leur sembleront blasphématoires. Il est évident que je ne crois pas que le Coran est le livre d'Allah.[2]
>
> Maxime RODINSON

Le Coran est écrit en arabe. Il est divise en chapitres (les sourates) et en versets (les ayats). On dit qu'il contiendrait approximativement 80 000 mots répartis en 114 sourates, elles-mêmes divisées en 6 200 à 6 240 versets. Chaque sourate, à l'exception de la première (la Fatihah) et de la neuvième, commence par les mots « Au nom de Dieu : Celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux. » Le scribe qui reçut la responsabilité de compiler le Coran classa les sourates selon leur longueur, sans tenir compte de leur chronologie, c'est-à-dire sans considérer l'ordre dans lequel elles auraient été révélées à Muhammad.

Pour le musulman moyen d'aujourd'hui, dénué de toute connaissance philosophique, le Coran demeure la parole infaillible de Dieu, la parole que Dieu a directement envoyée à Muhammad, sur Terre, par l'intermédiaire de l'esprit, ou du Saint-Esprit, ou encore de Gabriel. Il est écrit dans un arabe parfaitement pur et toute chose qu'il contient est éternelle et non créée. Le texte original est gardé au ciel : c'est La Mère du Livre (XLIII.3), un Livre caché (LVI.78), une Table gardée (LXXXVI.22). L'ange Gabriel dictait les révélations au Prophète, qui les lui répétait et ensuite les révélait au monde. Aujourd'hui encore, les musulmans soutiennent que ces révélations ont été préservées telles qu'elles furent transmises à Muhammad, sans aucune modification, ni addition ou altération. Notons encore que le Coran est aussi utilisé pour écarter les mauvais esprits à l'occasion d'une naissance, d'une mort ou d'un mariage. Selon l'expression de Guillaume, « c'est le saint des saints. Il ne doit jamais être empilé sous d'autres livres mais toujours se trouver à leur sommet. On ne doit jamais boire ou fumer quand quelqu'un le lit à haute voix et il doit être écouté en silence. C'est un talisman contre les maladies et les catastrophes. » Dans son œuvre erotique *Le Jardin parfumé,* Shaykh Nefzawi vante ses vertus aphrodisiaques : « On dit que la lecture du Coran prédispose à la copulation. »

Hurgronje, tout autant que Guillaume, a dénoncé les méfaits de l'école coranique qui oblige les enfants à apprendre le Coran par cœur (quelque 6 200 versets dépareillés), alors qu'ils pourraient bénéficier d'un enseigne-

2. *Muhammad,* New York, 1980, pp. 217-218.

ment plus à même de développer leur esprit critique : « (Les enfants) accomplissent cet exploit prodigieux au détriment de leurs facultés de raisonnement, car bien souvent leur esprit est si tendu par l'effort de mémorisation qu'ils sont pratiquement incapables d'une quelconque réflexion soutenue. »[3]

> Ce livre, qui fut autrefois capable de réformer le monde, ne sert maintenant qu'à être psalmodie par des enseignants ou des laïcs selon des règles bien précises. Ces règles ne sont pas bien compliquées et jamais on ne pense à la signification des mots. Le Coran est psalmodié tout simplement parce qu'on croit que sa récitation est une œuvre méritoire. On attache si peu de considération au sens du texte que même les maîtres qui ont étudié les commentaires (et ne parlons pas des laïcs) ne font plus attention aux versets qui condamnent comme péchés ce que ces maîtres, ainsi que ceux qui les écoutent, font tous les jours et parfois même au cours des cérémonies religieuses.
>
> Le texte qui inspira les conquérants du VIIe siècle est devenu un simple recueil de musique sacrée, dans la pratique duquel une précieuse partie de la jeunesse musulmane bien éduquée est gaspillée."[4]

UNIQUEMENT LA PAROLE DE DIEU?

Pour Suyuti, le grand commentateur du Coran, cinq passages ne peuvent manifestement pas être attribués à Dieu et sont vraisemblablement dits par Muhammad ou par l'ange Gabriel. Ali Dashti[5] indique également plusieurs autres passages.

Voici par exemple la sourate d'introduction, la Fatihah :

> Au nom de Dieu : Celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux. Louange à Dieu, Seigneur des mondes : le Clément, le Miséricordieux, le Roi du Jour du Jugement. C'est Toi que nous adorons, c'est Toi dont nous implorons le secours. Dirige-nous dans le chemin droit : le chemin de ceux que Tu as comblés de bienfaits; non pas le chemin de ceux qui encourent Ta colère ni celui des égarés.

De toute évidence, ces paroles sont adressées à Dieu. Il ne s'agit donc pas d'une révélation que Dieu donna à Muhammad mais d'une prière ou des louanges que Muhammad adresse à son Dieu, lui demandant secours et assistance. Certains ont fait remarquer qu'il suffirait d'ajouter l'injonction « dis » au début de la sourate pour éliminer cette contradiction. De fait, le verbe dire à l'impératif est répété 350 fois dans le Coran et il est évident que ce mot a été inséré par des compilateurs tardifs pour supprimer des difficultés du même ordre, qui sont au demeurant bien embarrassantes. Pour Ibn Masud,

3. Alfred Guillaume, *Islam,* Londres, 1954, p. 74

4. Cité par S. Zwemer, *The influence of Animism on Islam,* Londres, 1920, p. 25.

5. Ali Dashti, *Twenty-Tbree Years : A Sludy of the Prophetic Career of Muhammed,* Londres, 1985, p. 148 et suivantes.

l'un des compagnons du Prophète et une autorité coranique incontestable, la Fatihah et les sourates CXIII et CXIV ne faisaient pas partie du Coran, car elles contiennent ces paroles : « Je cherche la protection du Seigneur. » On peut encore citer la sourate VI. 104, où il est évident que seul Muhammad peut avoir dit : « Je ne suis pas un gardien pour vous » (« Des appels à la clairvoyance vous sont parvenus de la part de votre Seigneur. Qui est clairvoyant l'est pour soi-même; qui est aveugle l'est à son détriment. Je ne suis pas un gardien pour vous. »). Dans sa traduction, Dawood insère une note pour indiquer que le « je » se réfère à Muhammad. Dans cette même sourate, au verset 114, Muhammad dit encore : « Chercherais-je un autre juge que Dieu? C'est Lui qui a fait descendre sur vous le Livre exposé intelligiblement. » Là, Yusuf Ali ajoute au début de la phrase, le mot « dit » qui n'existe pas dans l'original arabe et il le fait sans ajouter de note ou de commentaire.

En étudiant non plus la forme mais le ton général du texte, Ali Dashti parvient à la conclusion que la sourate C X I est aussi de Muhammad, car ces propos sont vraiment indignes d'un Dieu : « Il deviendra le soutien de l'univers pour maudire un pauvre Arabe ignorant et appeler sa femme une porteuse de bois. » Cette courte sourate fait référence à Abu Lahab, l'oncle du Prophète, qui fut l'un de ses plus farouches adversaires : « Que les deux mains d'Abu Lahab périssent et que lui-même périsse! Ses richesses et tout ce qu'il a acquis ne lui serviront à rien. Il sera exposé à un feu ardent ainsi que sa femme, porteuse de bois, dont le cou est attaché par une corde de fibres (CXI). » Alors de deux choses l'une : ou bien Muhammad est l'auteur de ces paroles, ou bien Dieu aime les jeux de mots douteux, car Abu Lahab veut dire père des flammes. De toute façon de telles facéties ne sont guère plus dignes d'un prophète.

Goldziher[6] souligne que « les Mutazilites »[7] exprimaient la même opinion (il en était de même de ceux parmi les khâridjites qui contestaient aussi l'authenticité du texte) et en particulier sur les parties du Coran dans lesquelles Muhammad profère des malédictions contre ses ennemis (tels que Abu Lahab). Dieu n'aurait pu qualifier de tels passages de « noble Coran sur une table gardée ». Nous verrons que si l'on appliquait le même raisonnement à l'ensemble du Coran, il n'en resterait plus grand-chose, car seule une très petite partie reflète vraiment les paroles qu'un Dieu miséricordieux, sage et clément peut prononcer.

Ali Dashti[8] cite aussi la sourate XVII, 1 comme autre exemple de confusion entre Dieu et Muhammad : « Gloire à Celui qui a fait voyager de

6. Ignaz Goldziher, *Introduction to Islamic Theology and l.aw.* Translated by Andras and Ruth Hamori, Princeton, 1981, p. 173.

7. Mu'tazilites (de l'arabe a'tazala, « prendre ses distances ») : école de pensée rationaliste qui tient le Coran comme crée. *Dictionnaire de L'Islam,* Stacey International et Cyril Classé, Londres, 1989, Bordas, Paris, 1991.

8. Ali Dashti, p. 150.

nuit Son serviteur de la Mosquée sacrée à la Mosquée très éloignée dont nous avons béni l'enceinte, et ceci pour lui montrer certains de nos Signes. Dieu est Celui qui entend et qui voit parfaitement. » (XVII.1)

La louange de celui qui fit voyager son serviteur de La Mecque jusqu'en Palestine ne peut pas être une parole de Dieu parce que Dieu ne se loue pas lui-même. Ce doit être au contraire l'action de grâces que Muhammad adresse à Dieu pour ses faveurs. L'autre partie de la phrase décrivant la Mosquée très éloignée (« dont nous avons béni l'enceinte ») est dite par Dieu et il en est de même pour la troisième proposition («et ceci pour lui montrer certains de nos signes »). La conclusion (« Dieu est celui qui entend et qui voit parfaitement ») est vraisemblablement de Muhammad.

Les contraintes du dogme poussent encore les traducteurs à la malhonnêteté lorsqu'ils sont confrontés à la sourate XXVII.91 où Muhammad est sans équivoque possible le locuteur : «J'ai seulement reçu l'ordre d'adorer le Seigneur de cette cité. » Dawood et Pickthall ajoutent le mot « dis » au début de cette phrase alors qu'il n'existe pas dans la version arabe. Dans la sourate LXXXI.15-29, on suppose que c'est Muhammad qui jure : «Je jure par les planètes qui glissent et qui passent; par la nuit quand elle s'étend; par l'aube quand elle exhale son souffle. » Muhammad, qui a décidément bien du mal à se défaire de son héritage païen, jure encore dans la sourate LXXXIV.16-19 : «Je jure par le crépuscule; par la nuit et ce qu'elle enveloppe et par la pleine lune. » Il existe encore d'autres passages où il est possible que ce soit Muhammad qui parle, par exemple dans CXI et CXII.

Même Bell et Watt,[9] que l'on peut difficilement accuser d'hostilité envers l'islam, admettent que :

Prétendre que Dieu Lui-même serait l'unique locuteur dans tout le texte crée des difficultés. On fait fréquemment référence à Dieu en employant la troisième personne, on permet à un locuteur de se désigner occasionnellement par la troisième personne, mais la fréquence à laquelle Dieu utilise la troisième personne pour s'adresser et parler de Lui-même au Prophète est inhabituelle. De fait, c'est devenu un sujet de plaisanterie que de faire jurer Dieu par Lui-même car, en vérité, on peut difficilement nier qu'il utilise des jurons dans les passages qui commencent par « Non! Je jure... » (sourates LXXV.l et XC.l). Un juron tel que « par Dieu » est plutôt incongru dans la bouche du Tout-Puissant. Voici maintenant un passage que tous reconnaissent comme étant dit par des anges, c'est la sourate XlX.64 : « Nous ne descendons que sur l'ordre de ton Seigneur. A Lui appartient ce qui est devant nous, ce qui est derrière nous et ce qui se trouve entre l'un et l'autre. Ton Seigneur n'oublie rien. Adore le Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui est entre les deux. Sois constant dans Son adoration. Lui connais-tu un homonyme? »

Dans la sourate XXXVI.164-166, il est également clair que ce sont des anges qui parlent. Quand on a admis ce raisonnement, il est possible de

9. Bell et Watt, p. 66.

l'appliquer à des passages qui sont moins évidents. En fait la difficulté disparaît souvent dès que l'on interprète le « nous » comme étant un pronom qui désigne collectivement les anges plutôt qu'un « nous » de majesté. H n'est cependant pas toujours facile de faire la différence entre les deux et les passages, où brusquement on cesse de parler de Dieu à la troisième personne pour utiliser un « nous » qui prétend faire des choses que l'on attribue généralement à Dieu, posent de belles énigmes (cf. VI.99 et XXV.45).

Écrit dans un arabe parfaitement pur?

Pendant longtemps, l'orthodoxie a muselé les nombreux philologues musulmans qui reconnaissaient que le Coran abondait de mots d'origine étrangère. Une tradition dit que « quiconque prétend qu'il y a dans le Coran autre chose que des mots de langue arabe porte une lourde accusation contre Dieu : "Voici les Versets du Livre clair : nous les avons faits descendre sur toi en un Coran arabe." (sourate XII. 1) » Par chance, des philologues comme Suyuti inventèrent des subterfuges qui leur permirent de contourner l'opposition des orthodoxes. Al Thaalibi expliqua qu'il y avait des mots étrangers mais que « les Arabes les avaient utilisés et arabisés, et que de ce point de vue c'étaient des mots arabes ». Là où Al Suyuti énumère 107 mots d'origine étrangère, Arthur Jeffery en trouve environ 275, principalement empruntés à l'araméen, à l'hébreu, au syriaque, à l'amahrique, au perse et au grec. Le mot « Coran » lui-même vient du syriaque et de toute évidence Muhammad le tenait d'une source chrétienne.

Éternel et non créé?

Il nous faut reconstituer l'histoire du texte du Coran pour comprendre le problème des différentes versions et de leurs lectures, dont l'existence même rend absurde le dogme musulman qui concerne ce livre. Comme nous le verrons, il n'existe pas un Coran *unique,* et ce livre sacré ne connaît pas encore de version définitive. Quand un musulman affirme dogmatiquement que le Coran est la parole de Dieu, il suffit de lui demander « quel Coran ? » pour ébranler ses convictions.

A la mort de Muhammad en 632, il n'existait aucun texte de ses prophéties. Plusieurs de ses disciples tentèrent alors de recueillir toutes les révélations connues et d'en faire un codex. Très rapidement les textes se multiplièrent, tels ceux d'Ibn Masud, d'Ubai b. Kab, d'Ali, d'Abu Bakr, d'Al Ashari, d'Al Aswad et de bien d'autres encore. Les villes de La Mecque, Médine, Damas, Kouffa et Basra avaient chacune leur propre Codex Métropolitain. Nous avons vu qu'Uthman avait tenté de mettre de l'ordre dans cette situation chaotique en officialisant le Codex de Médine et en ordonnant que tous les autres textes fussent détruits.

Or, bien que le Codex d'Uthman était supposé standardiser le texte consonantique, il existait toujours au IVe siècle plusieurs versions. Le problème

était aggravé par le fait que le texte consonantique n'était pas pointé, c'est-à-dire qu'il lui manquait les points qui auraient permis de distinguer par exemple un b d'un t. Plusieurs autres lettres (f et q, j, h et kh, s et d; r et z, s et sh, d et dh, t et z) étaient sources de confusion. Par conséquent, il était possible d'obtenir un très grand nombre d'interprétations différentes suivant la façon dont on pointait le texte. Les voyelles représentaient une difficulté encore plus grande car, à l'origine, les Arabes n'avaient pas de signe pour transcrire les voyelles courtes — celles-ci ne furent introduites que bien plus tard.[10] Donc, après avoir résolu le problème des consonnes, les musulmans devaient toujours décider quelles voyelles employer : choisir des voyelles différentes donnait, bien sûr, des lectures différentes.

Cette difficulté conduisit inévitablement au développement de différentes écoles avec leurs propres traditions sur la vraie façon de pointer et de voyelliser le Coran. En dépit de l'ordre d'Uthman qui voulait détruire tout autre texte que le sien, il est évident que d'autres codex survécurent. Charles Adams[11] insiste « sur le fait que plus d'un texte survécut intact à l'ordre d'Uthman. Il existait réellement des milliers de lectures différentes pour un même verset. Le codex d'Uthman faisait lui aussi l'objet de variantes à tel point qu'il était difficile de reconnaître le texte original. » Certains musulmans préféraient d'autres Corans que celui d'Uthman, par exemple ceux d'Ibn Masud, d'Ubai ibn Kad et d'Abu Musa. Finalement, sous l'influence du grand érudit Ibn Mujahid (mort en 935), on adopta définitivement un seul système consonantique et on limita les interprétations à sept lectures :

1. Nafi de Médine (mort en 785)
2. Ibn Kathir de La Mecque (mort en 737)
3. Ibn Amir de Damas (mort en 736)
4. Abu Amr de Basra (mort en 770)
5. Asim de Kouffa (mort en 744)
6. Hamza de Kouffa (mort en 772)
7. Al Kisai de Kouffa (mort en 804)

Certains érudits acceptaient malgré tout dix lectures, voire plus. Les sept interprétations d'Ibn Mujahid permettaient quatorze lectures, car chacune des sept était reconstituée par deux transmetteurs, à savoir :

1. Nafi de Médine d'après Warsh et Qaln
2. Ibn Kathir de La Mecque d'après al Bazzi et Qunbui
3. Ibn Amir de Damas d'après Hisham et Ibn Dhakwan
4. Abu Amr de Basra d'après al Duri et al Susi
5. Asim de Kouffa d'après Hafs et Abu Bakr

10. Bien que les voyelles courtes soient quelquefois omises, elles peuvent être représentées par des signes orthographiques placés sur ou sous les lettres — trois en tout, prenant la forme de tirets légèrement inclinés ou de virgules.

11. Adams, article *Quran*, in ER.

6. Hamza de Kouffa d'après Khalaf et Khallad
7. Al Kisai de Kouffa d'après al Duri et Abul Harith

En fin de compte, seuls trois systèmes l'emportèrent, pour des raisons qui, selon Jeffery,[12] « n'ont pas été totalement élucidées » : celui de Nafi de Médine d'après Warsh (mort en 812), celui d'Abu Amr de Basra d'après al Duri (mort en 806) et celui d'Asim de Kouffa d'après Hafs (mort en 805). De nos jours, deux versions sont encore en usage : celle d'Asim de Kouffa d'après Hafs, qui reçut une sorte de sceau officiel en étant choisie pour l'édition égyptienne du Coran de 1924, et celle de Nafi d'après Warsh.

> Il est important d'attirer l'attention sur une source possible de confusion en ce qui concerne les diverses lectures du Coran. Les sept (versions) font référence à de véritables différences entre les textes écrits et oraux et à des versions distinctes d'interprétation de versets coraniques, lesquelles différences, aussi minimes soient-elles, sont néanmoins réelles et substantielles. Puisque l'existence des différentes versions et des différentes lectures du Coran va à l'encontre de la doctrine que professent les musulmans contemporains vis-à-vis du livre saint (non crée), il est assez fréquent, dans un contexte apologétique, de s'entendre expliquer que les sept (versions) ne sont que des modes de récitation. En réalité, la technique de récitation est un tout autre problème.[13]

Guillaume pense également que les variations ne sont « pas toujours des broutilles insignifiantes ».[14]

En vérité, toute version ou toute lecture différente pose de sérieux problèmes aux musulmans orthodoxes. Ils sont donc tentés d'occulter tout codex qui s'éloignerait du texte d'Uthman.

> (Le défunt Professeur Bergstrasser) était chargé de prendre des photos pour les Archives. Il avait déjà photographié plusieurs codex coufiques à la Bibliothèque égyptienne quand j'attirai son attention sur un texte de la Bibliothèque Azhar qui présentait des particularités intéressantes. Il demanda alors la permission de le photographier, mais elle lui fut refusée et le codex fut retiré de la consultation, car en toute logique l'orthodoxie ne pouvait permettre à un chercheur occidental d'avoir connaissance d'un tel texte... En ce qui concerne les variantes qui existaient toujours, il y eut plusieurs tentatives pour les détruire, dans l'intérêt de l'orthodoxie.

Écrit dans un arabe pur?

Noldeke[16] avait démontré les faiblesses stylistiques du Coran :

12. Jeffery (4), in MW, vol. 25, p. 11.
13. Adam, article *Quran,* in ER.
14. Guillaume, p. 189.
15. Arthur Jeffery, cité dans Morey, p. 121.
16. Noldeke dans EB 11th Edn, vol. 15, pp. 898-906.

Dans l'ensemble, alors que de nombreuses parties du Coran ont indiscutablement un pouvoir rhétorique considérable, même sur un lecteur athée, le livre en lui-même, considéré d'un point de vue purement esthétique, n'est en aucune façon un chef-d'œuvre... Étudions quelques-uns des énoncés les plus longs. On a déjà remarqué combien ils sont véhéments et brusques là où ils devraient être caractérisés par un calme et une tranquillité poétiques. Les liens indispensables, aussi bien pour l'expression que pour l'ordonnancement des événements, sont souvent omis, si bien que nous les comprenons plus facilement que ceux qui les entendent pour la première fois, parce que nous connaissons les faits par des sources meilleures. En même temps, on ne peut trouver nulle part une progression régulière de la narration et l'on se noie dans un verbiage superflu. Quel contraste entre les inexactitudes de l'histoire de Joseph (sourate XII) et le récit admirablement bien conçu de la Genèse. Semblables fautes existent dans des passages descriptifs du Coran. Les liens entre les idées sont extrêmement lâches et la syntaxe trahit une grande maladresse. Les anacoluthes (incohérences ou ruptures dans l'enchaînement des parties d'une phrase) sont fréquentes et ne peuvent pas se justifier par une recherche consciente d'effets stylistiques. De nombreuses phrases commencent par des *Quand* ou par des *Ce jour-là* incongrus, si bien que les commentateurs sont forcés d'ajouter des *Il en est ainsi* ou quelque autre forme d'ellipse. Encore une fois, les répétitions fréquentes et inutiles d'un même mot ou de la même phrase ne témoignent pas d'une grande maîtrise narrative. Par exemple, dans la sourate XVIII, l'expression *hatta idha* est répétée plus de huit fois. En résumé, Muhammad est loin d'être un génie littéraire.

Nous avons déjà évoqué les critiques formulées par Ali Dashti sur le style du Prophète (cf chap. I). Ici, je me contenterai de rapporter quelques exemples d'erreurs grammaticales qu'il[17] a relevées dans le Coran. Au verset 162 de la sourate IV, qui commence par « Mais ceux d'entre eux qui sont enracinés dans la science, les croyants... ceux qui s'acquittent de la prière, ceux qui font l'aumône », le mot pour *ceux qui s'acquittent* (de la prière) est à l'accusatif alors qu'il devrait être au nominatif, comme le sont les *mots enracinés, croyants, et prière.* Au verset 9 de la sourate XLIX, « Si deux groupes de croyants se combattent, rétablissez la paix entre eux », le verbe *combattre* est à la forme plurielle, alors qu'il devrait être à la forme duale comme son sujet deux groupes (en arabe, comme dans d'autres langues, les verbes peuvent se conjuguer non seulement au singulier et au pluriel, mais aussi à la forme duale, quand le sujet est un couple d'éléments).

Au verset 63 de la sourate X X , quand les gens de Pharaon disent à Moïse et à son frère Aaron : « Voici deux magiciens », le mot pour *voici deux (hadhane)* est au nominatif, alors qu'il devrait être à l'accusatif *(hadhayne)* parce qu'il vient après une particule introductive d'emphase.

Pour conclure, Ali Dashti montre par quelles pirouettes rhétoriques les mollahs éludent ce problème :

17. Ali Dashti, pp. 49-50.

On rapporte qu'Othman et Aesha auraient interprété ce mot comme *hadhayne.* Le commentaire d'un spécialiste musulman illustre le fanatisme et l'ossification intellectuelle des périodes tardives : « Puisque de l'avis unanime des musulmans, les pages de ce recueil qui s'appelle le Coran sont la parole de Dieu, et puisque qu'il ne peut pas y avoir d'erreur dans la parole de Dieu, alors l'histoire selon laquelle Othman et Aesha auraient lu *hadhayne* au lieu de *hadhane* est fausse et diffamatoire. »

Ali Dashti estimait qu'il existe dans le Coran plus d'une centaine d'erreurs grammaticales et de syntaxe par rapport aux règles de l'arabe.

Versets amputés et versets ajoutés

Une tradition, qui vient d'Aïcha la femme du Prophète, dit qu'il existait autrefois un verset de la lapidation, dans lequel cette punition était requise pour les cas d'adultère. Ce verset est aujourd'hui perdu. Les premiers califes appliquèrent cette sanction, en dépit du fait que le Coran, comme nous le savons aujourd'hui, prescrit seulement une centaine de coups de fouet. Certes, il est permis de douter de l'authenticité de cette tradition, mais alors, pourquoi la loi islamique infligerait-elle toujours la lapidation quand le Coran ne prescrit que la flagellation?

Selon cette même tradition, il manquerait au Coran plus d'une centaine de versets. Les chiites prétendent également que pour des raisons politiques, Uthman aurait occulté des versets favorables à Ali. Le Prophète lui-même, tout comme ses compagnons, peut avoir oublié quelques versets et les copistes peuvent en avoir sautés. L'exemple des versets sataniques montre clairement que Muhammad en a volontairement supprimés.

Par ailleurs, l'authenticité de certains versets a été mise en doute, non seulement par les spécialistes, mais aussi par les musulmans eux-mêmes. Beaucoup de khâridjites, qui furent les compagnons d'Ali aux premiers temps de l'islam, trouvaient offensante la sourate qui raconte l'histoire de Joseph, une fable érotique qui n'appartenait pas au Coran. Même avant Wansbrough, nombre de spécialistes occidentaux comme Sacy, Weil, Hirschfeld et Casanova ont douté de l'authenticité de telle ou telle sourate ou de certains versets. Disons en toute honnêteté que, jusqu'à présent, leurs arguments sont loin de faire l'unanimité. Ceux de Wansbrough trouvent cependant un accueil favorable chez une nouvelle génération de chercheurs qui ne sont pas inhibés comme leurs aînés, ainsi que nous l'avons démontré au chapitre premier.

Par ailleurs, ces spécialistes pensent qu'il y a de nombreuses interpolations[18] dans le Coran et qu'elles peuvent être considérées comme des gloses interprétatives. Plus problématiques sont les interpolations à caractère dog-

18. Interpolations : insérer des mots ou des phrases dans un texte pour le rendre plus clair, c'est-à-dire ce que je fais en traduisant ce livre. (N.d.T.)

matique ou politique, telles que la sourate XLII.36-38, qui semble avoir été rajoutée pour justifier le choix d'Uthman comme calife, et ce au détriment d'Ali. Enfin, d'autres versets ont été ajoutés pour rehausser la versification ou pour faire la liaison entre deux courts passages indépendants.

Bell et Watt[19] ont soigneusement analysé le Coran et se sont servis des variations de style pour mettre en évidence les nombreuses altérations que le texte a subies :

> Il y a, bien sûr, beaucoup d'irrégularités de ce genre, et nous prétendons ici qu'elles sont la preuve flagrante que des révisions ont été apportées au texte. Outre les points déjà mentionnés — les rimes cachées, les phrases versifiées qui ne s'insèrent pas dans la trame du passage — ce sont des changements brusques de rime, la répétition d'un même mot pour la rime ou de vers dans des versets consécutifs, l'intrusion d'un sujet étranger dans un passage qui est par ailleurs homogène, le retour d'un même sujet dans des versets voisins, souvent avec répétition de mots ou de phrases, des ruptures dans la construction grammaticale qui soulèvent des difficultés exégétiques, des changements brusques de longueur des versets, des changements soudains de situation dramatique, avec passage d'un pronom singulier à un pronom pluriel ou avec passage de la seconde à la troisième personne et ainsi de suite, la juxtaposition de déclarations apparemment contraires, la juxtaposition d'événements ayant des dates différentes, la répétition de phrases déjà énoncées dans des vers précédents.
>
> Dans beaucoup de cas, une histoire a plusieurs suites possibles qui sont placées l'une derrière l'autre. Elles se distinguent entre elles par une rupture de sens et de construction grammaticale. La liaison n'est pas avec ce qui précède immédiatement, mais avec ce qui se trouve un peu plus en arrière.

Le chrétien al Kindi[20], écrivant autour de 830, critiquait le Coran en termes similaires :

> Le résultat de tout ça (le processus par lequel le Coran a été écrit) est évident pour vous qui avez lu les Ecritures et vu comment, dans votre livre (le Coran), ces histoires sont confuses, preuve que plusieurs récits ont été mêlés, créant des différences, ajoutant ou coupant ce que les rédacteurs aimaient ou n'aimaient pas. Maintenant, est-ce vraiment ainsi que l'on doit traiter une révélation envoyée du ciel?

Peut-être est-il bon de donner ici quelques exemples. Le verset 15 de la sourate XX est totalement incongru : la rime est différente du reste de la sourate. Les versets 1 à 5 de la sourate LXXVIII ont de toute évidence été ajoutés et de façon tout à fait artificielle, parce que la rime aussi bien que le reste de la sourate ne sont pas dans la même tonalité. Dans la même sourate, les versets 32, 33 et 34 ont été insérés entre les versets 31 et 35 créant une rupture logique entre les versets 32 et 35. Dans la sourate LXXIV le verset

19. Bell et Watt, p. 66.
20. Cité dans Rippin, p. 26.

31 est manifestement lui aussi un ajout car il est dans un tout autre style et beaucoup plus long que les autres versets de la sourate. Dans la sourate L, les versets 24 à 32 ont été artificiellement adaptés au contexte auquel ils sont étrangers.

Pour expliquer certains mots ou certaines phrases inhabituelles, des formules comme « Comment pourrais-tu savoir ce qu'est... ? » sont ajoutées aux passages suivis d'une courte description explicative. Il est clair que ces gloses, douze en tout, ont été ajoutées ultérieurement, car souvent l'explication ne correspond pas au sens primitif du mot ou de la phrase. Bell et Watt[21] donnent l'exemple de la sourate C I V que l'on devrait traduire par : « Hawiya (Houtama) sera sa mère. Et qui te dira ce qu'est la Hawiya (Houtama)? C'est un feu ardent. » *Hawiya* voulait dire sans enfant en raison de la mort ou du malheur qui frappait son fils, mais une note explicative la définit comme l'enfer. Moyennant quoi, la plupart des traducteurs transforment cette phrase en : sera précipité dans l'enfer. Et qui te dira ce qu'est l'enfer? Un feu ardent!

Bien sûr, n'importe quelle interpolation, aussi minime soit-elle, est fatale au dogme selon lequel le Coran est véritablement la parole de Dieu, telle qu'elle fut transmise à Muhammad, que ce soit à La Mecque ou à Médine. Régis Blachère remarque dans son *Introduction au Coran,* qu'à ce stade, il est strictement impossible de réconcilier les découvertes des philologues et des historiens occidentaux avec le dogme officiel de l'islam.

L'histoire d'Abd Allah b. Sad Abi Sarh[22] est encore plus significative :

> Ce dernier avait été pendant quelque temps l'un des scribes employés pour noter les révélations. En plusieurs occasions il avait, avec l'accord du Prophète, changé la clausule des versets. Quand le Prophète avait dit « Et Dieu est puissant et sage », Abd Allah avait suggéré d'écrire « Dieu sait et il est sage » et le Prophète avait répondu qu'il n'y voyait aucune objection. Ayant observé toute une série de changements de cette sorte, Abd Allah renonça à l'islam au motif que les révélations, si elles venaient de Dieu, ne devaient pas être changées sur la suggestion d'un scribe comme lui-même. Après son apostasie, il partit pour La Mecque et rejoignit les Quraychites.

Inutile de dire que le Prophète n'eut aucun scrupule à ordonner sa mort lorsque La Mecque fut conquise. Heureusement, Uthman put obtenir le pardon d'Abd Allah, quoique avec beaucoup de difficultés.

Sans aucune altération ou addition ?

William Henry Burr, l'auteur de *Self-Contradictions in the Bible* trouverait matière à faire avec toutes les contradictions qui abondent dans le Coran. Mais l'euphorie de Burr serait de courte durée, car les théologiens

21. Bell et Watt, pp. 49-50.
22. Ali Dashti, p. 98.

musulmans disposent d'une doctrine bien pratique qui, comme le dit Hughes[23], leur permet de « combler (les contradictions) avec cette propension à l'opportunisme qui semble être un des traits saillants de la carrière du Prophète ». Selon cette doctrine, certains passages du Coran sont abrogés par des versets révélés ultérieurement, qui ont un sens différent, voire totalement opposé. Ceci fut enseigné à Muhammad avec la sourate II.106 : « Dès que nous abrogeons un verset ou dès que nous le faisons oublier, nous le remplaçons par un autre, meilleur ou semblable. » D'après Al Suyuti, le nombre de versets ainsi abrogés est estimé entre cinq et cinq cents. Margoliouth[24] ajoute que :

> Faire cela, annuler une révélation et la substituer par une autre, était, affirmait Muhammad, tout à fait possible à Dieu. Procédé douteux, mais de toute évidence dans le pouvoir de Muhammad, au point qu'on est étonné de voir que ses amis, aussi bien que ses adversaires, aient permis qu'il introduise dans son système un procédé aussi accommodant.

Al Suyuti donne en exemple le verset 240 de la sourate II qui est abrogé et remplacé par le verset 234. Comment, me direz-vous, un verset antérieur peut-il abroger un verset ultérieur? Tout simplement parce que les sourates ne sont pas classées par ordre chronologique mais par ordre de longueurs décroissantes. Lorsqu'ils abordent des questions doctrinales, les commentateurs sont donc obligés de choisir arbitrairement un ordre chronologique.

Les spécialistes occidentaux ont donc été tentés de rétablir l'ordre chronologique. Bien qu'il y ait encore de nombreuses différences qui portent sur des points de détail, il semble malgré tout que l'on soit parvenu à un large consensus sur la répartition des sourates entre celles qui appartiennent à la période mecquoise (c'est-à-dire la première période de Muhammad) et celles qui relèvent de la période médinoise. N'est-il pas intéressant de voir combien une parole divine dite « éternelle » peut être liée à la notion de temps?

Mais tout remède porte son mal et les musulmans ne se sont tirés d'un pétrin que pour se fourrer dans un autre. Les contradictions internes peuvent certes être expliquées par la méthode de classement, mais est-il normal qu'un Dieu tout-puissant, omniscient et omnipotent révisât Ses commandements aussi souvent? A-t-Il besoin de communiquer des révélations qui nécessitent d'aussi fréquentes modifications? Ne peut-Il pas les faire justes du premier coup? Après tout n'est-Il pas la Sagesse? Pourquoi ne délivre-t-Il pas la version définitive en premier?

> Il semble qu'en ces temps-là, on interpellait le Prophète de façon plutôt insistante. C'est à ceux-là que répondent les versets 101 et 102 de la sourate XVI : « Lorsque nous changeons un verset contre un autre verset — Dieu sait ce qu'il révèle — ils disent : "Tu n'es qu'un faussaire !" Non ! Mais la plu-

23. DOI, article *Quran*, p. 520.
24. Margoliouth (2), p. 139.

part d'entre eux ne savent pas. Dis (leur) "L'Esprit de sainteté l'a fait descendre avec la Vérité, de la part de ton Seigneur comme une Direction et une bonne nouvelle pour les soumis, afin d'affermir les croyants." »
En partant du principe que le Coran est la parole de Dieu, il ne devrait pas contenir la moindre trace d'imperfection intellectuelle. Pourtant, l'incongruité de ces deux versets est manifeste. Mais naturellement que Dieu sait ce qu'il révèle ! Et c'est précisément pour cette raison que les protestataires étaient suspicieux. Evidemment, même les Arabes illettrés de l'Hedjaz pouvaient comprendre que le Dieu tout-puissant, sachant ce qui convenait le mieux à Ses créatures, aurait dû prescrire ce qui était le mieux pour elles en tout premier lieu et qu'il n'aurait pas dû changer d'avis comme Ses créatures imparfaites le font.

La doctrine de l'abrogation se raille aussi du dogme musulman qui affirme que le Coran est une transcription sincère des écritures originales qui sont conservées au ciel et qu'il ne peut pas être modifié. Si la parole de Dieu est éternelle, non créée et universelle, alors comment peut-elle être remplacée ou devenir obsolète ? Est-ce que des paroles de Dieu doivent être préférées à d'autres paroles de Dieu ? Apparemment oui et, selon Muir, ce sont environ deux cents versets qui sont annulés par des versets ultérieurs. Ainsi le paradoxe du Coran, c'est qu'il est récité, dans sa totalité, comme étant la parole de Dieu, alors que certains de ses passages ne sont pas authentiques ou, si vous préférez, 3% du Coran sont officiellement reconnus comme faux!

Prenons un exemple : tout le monde sait que les musulmans n'ont pas le droit de boire du vin en vertu de la prohibition inscrite dans la sourate II.219. Pourtant la lecture de la sourate XVI.67 en surprendra plus d'un : « Vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent des fruits des palmiers et des vignes. Il y a vraiment là un signe pour un peuple qui comprend! » Dans leur traduction, Dawood remplace vin par « boissons alcoolisées », Pickthall parle de « boissons fortes » et Sale, usant d'une de ces expressions qui font le charme du XVIIIe siècle, préfère « liqueurs enivrantes. » Yusuf Ali prétend que *sakar* (le mot arabe litigieux) signifie « boisson saine » et, dans une note, insiste sur le fait qu'il s'agit de boissons non alcoolisées. Ensuite, au dernier moment, il concède que si « sakar doit être pris dans le sens de vin fermenté, alors il ne peut se référer qu'à une période antérieure à la prohibition de l'alcool : c'est une sourate de la période mecquoise, et la prohibition date de Médine. »

Nous comprenons maintenant combien la doctrine de l'abrogation est utile aux érudits en difficulté. Cependant, elle n'est pas sans poser quelques problèmes aux apologistes, car tous les passages qui prêchent la tolérance appartiennent à la période mecquoise (c'est-à-dire aux sourates les plus anciennes) tandis que les passages qui recommandent les exécutions, les décapitations, les mutilations, sont médinois (sourates tardives). Autrement dit, Dieu aurait abrogé la tolérance par l'intolérance. Le fameux vers

de la sourate IX.5 « Tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez » annulerait 124 versets qui enjoignent la tolérance et la patience!

LES DOCTRINES DU CORAN

Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu (la ilaha illa-Llah). L'islam est donc exclusivement monothéiste. C'est l'un des plus grands péchés que d'associer un partenaire à Dieu. Le polythéisme, l'idolâtrie, le paganisme, de même que l'attribution d'une pluralité à la divinité, sont regroupés sous le mot arabe « shirk ». Les apologistes, les théologiens et peut-être même les « évolutionnistes culturels » du XIXe siècle, ont tous présupposé, sans la moindre considération critique, que le monothéisme est, d'une façon ou d'une autre, une forme de croyance supérieure au polythéisme. Je crois même que les philosophes n'ont commencé à s'intéresser au polythéisme qu'à une date récente. Est-il donc si évident que le monothéisme soit philosophiquement « supérieur » au polythéisme? Et si cela est, de quelle manière lui est-il supérieur? Si évolution naturelle du polythéisme au monothéisme il y a, alors, ne pourrait-il pas y avoir une évolution naturelle du monothéisme vers l'athéisme? Le monothéisme est peut-être condamné à se voir dépassé par une forme plus élevée de croyance, c'est-à-dire l'athéisme — par la voie de l'agnosticisme, par exemple !

Dans cette section je souhaite démontrer que :

1. le monothéisme n'est pas nécessairement, philosophiquement ou métaphysiquement supérieur au polythéisme, puisqu'il n'existe aucune preuve de l'existence d'un seul et unique Dieu;
2. les religions monothéistes entretiennent au niveau des couches populaires un polythéisme de fait et ce à l'encontre du dogme;
3. le monothéisme ne réduit pas les superstitions mais il les concentre sur un Dieu ou sur ses apôtres;
4. les monothéismes ont souvent fait preuve d'une intolérance féroce, contrastant avec les polythéismes, au nom desquels aucune guerre de religion n'a jamais été menée. Cette intolérance découle logiquement de l'idéologie monothéiste. Le monothéisme doit répondre à de nombreuses accusations.

> Le grand mal qui est au cœur de notre culture est le monothéisme. A partir d'un texte comme l'Ancien Testament, qui remonte aux temps primitifs de l'âge de bronze, se sont développées trois religions qui veulent asservir l'homme : le judaïsme, le christianisme et l'islam. Ce sont des religions d'un Dieu qui est au ciel; elles sont patriarcales — Dieu est le père omnipotent — d'où cette misogynie de règle dans les contrées qui sont affligées par ce Dieu-du-ciel et ses délégués masculins. Le Dieu-du-ciel est jaloux. Il exige une obéissance aveugle. Ceux qui Le rejettent doivent être convertis ou éliminés. Le totalitarisme est la seule politique qui peut vérita-

blement servir les desseins du Dieu-du-ciel. Toute velléité de liberté met en péril Son autorité. Un Dieu, un roi, un pape, un maître au travail, un père-chef-de-famille au foyer.[25]

5. l'islam a remplacé le polythéisme, non pas parce qu'il répondait mieux aux besoins spirituels des Arabes, mais parce qu'il leur offrait une récompense matérielle immédiate. En présumant, à tort, que le monothéisme était supérieur, les historiens ont faussé leurs analyses des causes de la conversion de l'Arabie à l'islam;

6. loin d'élever la moralité des Arabes, l'islam semble avoir autorisé toutes sortes de dérèglements moraux.

En réduisant apparemment les superstitions, le monothéisme apporte un semblant d'ordre intellectuel dans la confusion des dieux primitifs. Mais précisément, ce n'est qu'apparent, et non réel. Tout d'abord, comme le fait observer Zwi Werblowsky[26], « quand le polythéisme est supplanté par le monothéisme, le panthéon est soit abandonné (en théorie), soit tourmenté (c'est-à-dire transformé en démons), soit dégradé au rang d'anges et d'esprits secourables. Cela veut dire qu'un système officiellement monothéiste peut, de facto, entretenir dans son fonctionnement une forme de polythéisme. »

Il est remarquable que les religions fonctionnent sur un principe de flux et de reflux, et que les hommes ont une tendance naturelle à s'élever de l'idolâtrie vers le théisme, pour ensuite sombrer du théisme dans l'idolâtrie... Mais la recherche angoissée du bonheur, qui engendre l'idée de ces puissances invisibles et intelligentes, ne permet pas aux hommes de se contenter durablement d'une conception première et simple des dieux, c'est-à-dire comme étant des entités puissantes mais limitées, maîtres de la destinée humaine, mais esclaves du destin et du cours de la nature. Les prières et les louanges exagérées des hommes magnifient l'idée qu'ils s'en font. En élevant leurs divinités au plus haut niveau de perfection, ils génèrent finalement les attributs d'unité, d'infinité, de simplicité et de spiritualité. Des idées aussi raffinées, qui sont quelque peu disproportionnées par rapport à l'entendement commun, ne demeurent guère dans leur pureté originelle et demandent à être supportées par la notion de médiateurs inférieurs ou d'agents subordonnés, qui s'interposent entre l'humanité et la déité suprême. Ces demi-dieux, ou êtres intermédiaires, partagent plus la nature humaine et nous étant plus familiers, deviennent l'objet principal de dévotion et progressivement rappellent cette l'idolâtrie, qui avait justement été bannie par les prières ardentes et les panégyriques des mortels timorés et indigents.[27]

Ceci n'est nulle part plus vrai que dans l'islam où l'existence des anges et des djinns est officiellement reconnue par le Coran. Edward Lane[28] divise

25. Gore Vidal dans *New Statesman Society*, 26 juin 1992, p. 12.

26. Article *Polytheim*, in ER.

27. Hume (1), p. 56.

ces êtres spirituels en cinq espèces : les djanns, les djinns, les shaitans, les ifrits et les marids. « Ces derniers (...) sont les plus puissants, et les djanns sont changés en djinns comme certains singes et certains porcs furent transformés en hommes... Les mots djinn et djann sont généralement utilisés sans distinction pour désigner l'espèce tout entière, sans savoir s'ils sont bons ou mauvais. Shaitan est utilisé pour désigner n'importe quel génie du mal. Un ifrit est un génie du mal puissant; un marid est un génie du mal de l'espèce la plus nuisible. » Beaucoup de djinns peuvent être tués en leur jetant des étoiles, « qui leur sont lancées du ciel ». Les djinns peuvent se multiplier en s'accouplant avec des humains, auquel cas leur progéniture partage la nature des deux parents. « Parmi les djinns diaboliques, on distingue les cinq fils de leur chef, Iblis : Tir qui provoque des calamités, des dommages et des blessures, al Awar qui encourage la luxure, Sut qui suggère des mensonges, Dasim qui introduit la haine entre l'homme et sa femme et Zalambur qui encourage tous les trafics. Les djinns sont de trois sortes : la première a des ailes et peut voler, la seconde prend l'apparence de chiens ou de serpents, la troisième va de place en place comme les hommes. »

Toutes ces superstitions montrent bien que ce système n'a rien à envier aux mythologies grecques, romaines ou nordiques.

La vénération des saints dans l'islam remplit la fonction même que Hume, avec tant de perspicacité, qualifie de médiatrice entre Dieu et les hommes.

> Dans l'islam, (...) les croyants cherchaient à se créer, au travers des saints, des médiateurs entre eux-mêmes et le Dieu omnipotent, de façon à répondre aux besoins que satisfaisaient les dieux et les maîtres de leurs vieilles traditions désormais vaincues. Ici aussi s'applique ce que Karl Hase dit du culte des saints en général : « il satisfait à l'intérieur d'une religion monothéiste un besoin typiquement polythéiste de combler l'abîme qui sépare l'homme de son Dieu et qui remonte au panthéon. »[29]

La doctrine islamique du diable rejoint celle du dualisme, c'est-à-dire l'affirmation de l'existence de deux êtres puissants. Le diable aurait été créé à partir du feu et aurait reçu le nom d'Iblis.[30] Quand Dieu eut créé Adam de l'argile, le diable refusa de se prosterner devant Adam comme Dieu le lui commandait, à la suite de quoi il fut expulsé de l'Eden. Quand toutes choses seront arrivées à leur terme, le Diable sera détruit par Dieu, car Dieu est le seul Dieu, le Tout-Puissant. Mais étant donné la prédominance du mal dans le monde — guerres, famines, épidémies, holocaustes — on se demande si finalement le Diable n'est pas le plus puissant. Que Dieu ne l'ait pas encore détruit est une énigme. D'autre part, il semble douteux que Dieu

28. DOI, article *Genii*, p. 134.
29. Goldziher (1), vol. 2, p. 259.
30. Iblis est à l'origine un ange déchu. (N.d.T.)

ait demandé à Satan de s'incliner devant Adam, car Dieu interdit que l'on vénère qui que ce soit en dehors de Lui-même.

Le Coran ne donne nulle véritable preuve philosophique de l'existence de Dieu. Il se contente tout simplement de l'assumer. Tout au plus trouve-t-on l'esquisse d'une justification dans la notion coranique de signe, par laquelle divers phénomènes naturels sont perçus comme des signes de la puissance et de la bonté de Dieu.

> Les phénomènes les plus fréquemment cités (dans le Coran) sont : la création du ciel et de la terre, la création de l'homme, les divers usages et profits que l'homme retire de l'exploitation des animaux, l'alternance des jours et des nuits, la lumière du Soleil, de la Lune et des étoiles, les vents changeants, la pluie qui vient du ciel, le retour de l'herbe sur un sol desséché, les cultures et les fruits, les mouvements des bateaux sur les océans et la stabilité des montagnes. Ceux que l'on cite moins fréquemment sont l'obscurité, le tonnerre, les éclairs, le fer, le feu, la vue, l'audition, l'intelligence et la sagesse.[31]

En philosophie, cette argumentation s'appelle l'argument téléologique ou argument du dessein et, comme la plupart des arguments qui défendent l'existence de Dieu, il est récusé par beaucoup de philosophes.

De fait, tous les phénomènes cités par Muhammad dans le Coran peuvent être expliqués sans recourir à l'existence d'un Dieu ou d'un architecte suprême. Or, pour en revenir au monothéisme, pourquoi ne devrait-il n'y avoir qu'un seul architecte ou planificateur cosmique? C'est ainsi que Hume demande :

> Et quelle ombre d'un argument, continua Philo, pouvez-vous avancer de vos hypothèses pour prouver l'unicité de la déité? Un grand nombre d'hommes joignent leurs efforts pour construire une maison ou un navire, pour bâtir une cité, pour construire une société équitable. Pourquoi donc plusieurs divinités ne pourraient-elles pas concevoir un monde? Ce ne sont que des affaires humaines mais à une plus grande échelle. En répartissant le travail entre plusieurs, nous pouvons d'autant repousser les limites de chacun et nous affranchir de ce pouvoir et de cette connaissance étendue que l'on suppose chez une déité unique et qui, selon vous, ne sert qu'à affaiblir les preuves de son existence. Si des créatures aussi folles et vicieuses que les hommes peuvent malgré tout s'unir fréquemment pour concevoir et exécuter un plan, combien plus le peuvent ces divinités ou ces démons que l'on peut imaginer autrement plus parfaits?
>
> Multiplier les causes sans véritable nécessité est bien entendu contraire à la vraie philosophie. Mais ce principe ne s'applique pas au cas présent. Si notre théorie avait prouvé qu'il existât une déité possédant chacun des attributs nécessaires â la production de l'univers, il aurait été inutile, admettons-

31. Bell et Watt, p. 122.
32. Hume (2), part 5, pp. 192-193.

le, (bien que nullement absurde) de supposer qu'il existe d'autres divinités. Cependant, la question demeure de savoir si ces attributs sont réunis dans une même entité ou répartis entre plusieurs êtres indépendants, à savoir donc, par quel phénomène de la nature peut-on prétendre trancher cette controverse? Quand nous voyons le plateau d'une balance s'élever, nous sommes évidemment sûrs qu'il y a sur l'autre plateau, qui est en l'occurrence dissimulé à notre vue, un corps qui fait contrepoids. Toutefois rien ne permet de dire si ce poids est un agrégat de plusieurs petits corps différents ou une seule masse uniforme. Et si le poids requis surpasse tout ce que nous ayons jamais vu rassemblé en un seul corps, la supposition précédente devient toujours plus probable et naturelle. Un être intelligent, d'une capacité et d'une puissance aussi étendue, telles qu'il en est nécessaire pour créer l'univers ou, pour employer les mots de la philosophie ancienne, un animal aussi prodigieux, ne peut faire l'objet d'aucune comparaison et dépasse l'entendement.

Un des hauts faits de Muhammad, nous dit-on, fut d'éliminer le polythéisme d'Arabie. Mais ceci, comme j'ai essayé de le prouver, n'est qu'une arrogance des monothéistes. Il n'y a pas d'argument décisif en faveur du monothéisme. En effet, comme le démontre Hume, il n'y a rien qui soit fondamentalement absurde dans le polythéisme. Quant à l'allusion que fait le Coran à l'argument du dessein, Hume[33] montra que toutes les hypothèses relatives à l'origine de l'univers étaient également absurdes. Rien ne justifie que l'on doive croire à l'argument du dessein : « Aucune donnée ne permet d'étayer une quelconque cosmogonie. Notre expérience, aussi imparfaite et aussi limitée soit-elle, autant en étendue qu'en durée, ne nous offre aucune théorie concernant l'ensemble des choses. Mais si nous avons besoin d'être fixés sur une quelconque hypothèse, sur quelle base, je vous prie, devrions-nous arrêter notre choix? »

Le monothéisme a également été jugé intrinsèquement intolérant. Nous savons par le Coran lui-même que l'on prêchait la haine contre toutes les formes de croyance que l'on qualifiait d'idolâtries ou de polythéismes. D'après le *Dictionnaire de l'Islam,* les écrivains musulmans sont « unanimes pour affirmer qu'à l'époque du Prophète, les cultes polythéistes ne bénéficiaient d'aucune tolérance religieuse. Le seul choix qu'on leur donnait était la conversion ou la mort. » La certitude dogmatique d'être l'unique accès au vrai Dieu, d'être seul à détenir la vérité, est implicite dans toutes les religions monothéistes. Toutes les autres sont non seulement déplorablement mal guidées, mais également condamnées à la perdition et à la damnation éternelle. Selon les propos de Lewis, « le christianisme traditionnel et l'islam diffèrent du judaïsme et s'accordent l'un avec l'autre en ceci que tous deux proclament posséder une vérité non seulement universelle, mais aussi exclusive.[34] Chacun prétend être le seul gardien de la révélation divine. Aucun n'admet de salut en dehors de son propre credo. »[35]

33. Hume (2), part 7, p. 203.

Schopenhauer[36] nous demande de réfléchir à « toute la cruauté que les religions ont engendrée, en particulier le christianisme et l'islam » et aux « misères qu'elles ont apportées dans le monde ». Pensez au fanatisme, aux persécutions sans fin, puis aux guerres de religion, ces maudites folies dont les anciens n'avaient aucune idée. Pensez aux croisades qui furent des boucheries inexcusables, qui durèrent deux siècles et dont le cri de guerre était « Dieu le veut ». Le christianisme n'est guère plus épargné par les accusations de Schopenhauer. L'objet des croisades était de

> conquérir la tombe de celui qui prêcha l'amour, la tolérance et la mansuétude. Pensez à l'expulsion cruelle et à l'extermination des Maures et des juifs d'Espagne, aux bains de sang, à l'inquisition et autres cours pour hérétiques et aussi aux sanglantes conquêtes des mahometans sur les trois continents... N'oublions pas l'Inde (...) où les mahometans d'abord, puis les chrétiens attaquèrent sauvagement et avec la dernière cruauté les adeptes de la foi sacrée et originale de l'humanité. Le saccage déplorable, gratuit et impitoyable des temples et des statues nous révèle encore aujourd'hui les traces de cette furie *monothéiste* (je souligne) qui s'est poursuivie de Mahmud de Ghaznah (dont la mémoire est maudite) jusqu'à Aurangzeb le fratricide.

Schopenhauer compare l'histoire pacifique des hindous et des bouddhistes à la cruauté et à la perversité des monothéistes. Il conclut :

> A dire vrai, l'intolérance n'est indispensable qu'au monothéisme. Un dieu unique est par nature un dieu jaloux qui ne tolère pas l'existence d'un autre dieu. Au contraire, les dieux polythéistes sont par nature tolérants : ils vivent et laissent vivre. En premier lieu, ils tolèrent avec plaisir leurs collègues, les dieux de la même religion et, ensuite, cette tolérance s'étend aux dieux étrangers qui sont reçus avec hospitalité et à qui on accorde plus tard, dans certains cas, l'égalité de droits. Les Romains, qui de bonne grâce respectaient les dieux phrygiens, égyptiens et autres, en sont l'exemple. Ainsi, ce sont seulement les religions monothéistes qui nous offrent le spectacle des guerres de religion, des persécutions, des tribunaux de l'inquisition et aussi de l'iconoclasme, cette destruction des représentations des dieux étrangers, la démolition des temples hindous et des colosses égyptiens qui étaient tournés vers le Soleil depuis trois mille ans. Tout cela parce que leur Dieu possessif avait dit : « Tu ne feras pas d'image », et ainsi de suite.

Environ un siècle avant Schopenhauer, Hume[37], avec son génie habituel, avait perçu les avantages du polythéisme :

> L'idolâtrie est pratiquée avec cet avantage évident que, en limitant le pouvoir et les fonctions de ses divinités, elle admet naturellement les dieux

34. Il semble que Lewis oublie que les Israélites se considèrent comme seul « peuple élu » de Dieu, comme une « race royale ». (N.d.T.)

35. Lewis (4), p. 175.

36. Schopenhauer, vol. 2, pp. 356-359.

37. Hume (1), p. 59.

des autres sectes et des autres nations au partage de la divinité et rend toutes les diverses divinités, aussi bien que les rites, les cérémonies ou les traditions, compatibles les uns avec les autres. Au contraire, les monothéistes ne reconnaissent qu'un seul objet de dévotion et la vénération d'autres divinités est considérée comme absurde et impie. Qui plus est, cette unité de l'objet de dévotion semble naturellement exiger l'unité de la foi et des cérémonies, et fournit aux hommes intrigants un prétexte pour accuser leurs adversaires d'athéisme et les désigner comme objet de vengeance aussi bien divine qu'humaine. Comme chaque secte monothéiste est convaincue que sa propre foi et que son adoration sont pleinement agréables à la déité et, comme nul ne conçoit que la même déité pourrait être satisfaite par des rites et des principes différents, les différentes sectes éprouvent mutuellement de l'animosité et déversent l'une sur l'autre ce zèle et cette haine sacrés, qui sont les plus implacables des passions humaines.

L'esprit de tolérance des idolâtres, aussi bien dans les temps reculés qu'aujourd'hui, est tout à fait évident pour quiconque est un tant soit peu versé dans les récits des historiens ou des voyageurs... L'intolérance des religions qui ont défendu l'unicité de Dieu est aussi remarquable que le principe contraire chez les polythéistes. L'esprit étroit, implacable des juifs est bien connu. L'islam a débuté sur des principes encore plus sanglants, et même à ce jour il voue toutes les autres sectes à la damnation, sans toutefois les condamner au feu et au bûcher.

Dans sa biographie du Prophète en deux volumes, le professeur Watt présente une théorie sur l'essor de l'islam qui s'inspire de l'hypothèse que le monothéisme prêché par Muhammad aurait été supérieur au polythéisme dominant en Arabie centrale. Watt prétend que Muhammad doit son succès au fait que son message répondait aux besoins spirituels profonds des Mecquois. La Mecque, à cette époque, explique Watt, était en proie à un malaise social, voire à une crise de spiritualité, et le culte des dieux locaux ne pouvait y apporter de réponse. Les Mecquois étaient donc plongés dans l'idolâtrie et la dégradation morale, jusqu'à ce que Muhammad arrivât et les fît revenir à un niveau de moralité et de spiritualité plus élevé. Telle est l'hypothèse de Watt. Mais, pour reprendre l'objection de Crone et Bousquet, rien n'indique qu'il y ait eu un tel malaise social.

La vérité, c'est que la tradition ne mentionne aucun malaise à La Mecque, qu'il soit religieux, social, politique ou moral. Bien au contraire, elle décrit les Mecquois comme prospères. L'impression qu'a Watt, que leur succès les aurait conduits au cynisme, provient de sa tentative autrement condamnable de voir l'histoire islamique avec les yeux d'un musulman. La raison pour laquelle les Mecquois donnent l'impression d'être en faillite morale dans les sources musulmanes n'est pas que leur façon traditionnelle de vivre était décadente, mais parce qu'elle fonctionnait au contraire trop bien : les Mecquois préféraient leur mode traditionnel de vie à l'islam. C'est pour cette raison qu'ils sont décriés par les sources; plus un homme était attaché à ce mode de vie et plus il nous paraît cynique, amoral ou hypocrite. Abu Sufyan (un chef de l'aristocratie mecquoise hostile à Muhammad) ne

> peut pas jurer par le nom d'une divinité païenne sans que le lecteur ne ressente une aversion instinctive à son égard, parce que le lecteur sait d'après ses propres références que quelqu'un qui jure par une fausse divinité est quelqu'un qui ne croit en rien.
>
> Quant à une crise de spiritualité, il ne semble pas qu'il y ait eu quelque chose de semblable dans l'Arabie du VIe siècle.[38]

Mais alors, comment peut-on expliquer la conversion massive de l'Arabie à l'islam? Comme nous l'avons vu dans le chapitre II, la société était organisée autour de la tribu, et chaque tribu avait sa divinité tutélaire, qui était vénérée avec l'espoir qu'elle rendrait plus ou moins service, en particulier en apportant la pluie, en rendant fertile, en éliminant les maladies et, de façon générale, en protégeant la tribu des éléments naturels. Les dieux tribaux n'incarnaient pas « d'ultime vérité concernant la nature et le sens de la vie », pas plus qu'ils n'étaient « profondément engagés dans la vie quotidienne ». Par conséquent, rien ne s'opposait à ce que les Arabes renonçassent à un dieu pour un autre puisque cela n'entraînait aucun changement d'attitude mentale ni de comportement. De son côté, le dieu musulman « reprenait et ennoblissait des caractéristiques tribales fondamentales telles que la militance et la fierté ethnique ». Le Dieu musulman offrait quelque chose de plus que les idoles. Il offrait un programme de « formation d'un Etat arabe et de conquêtes : la création d'une ummah (un peuple ou nation), le déclenchement d'un jihad (une guerre sainte contre les incroyants). » « Le succès de Muhammad tient au fait qu'il prêcha à la fois pour la création d'une nation et pour une politique d'expansion. Sans conquête, d'abord en Arabie puis dans le reste du Croissant Fertile, l'unification de l'Arabie n'aurait pu être menée à bien. » Naturellement, le nombre des partisans augmentait au fur et à mesure que Muhammad remportait des succès. Ils réalisaient qu'Allah était bien sûr grand, et en tout cas plus grand que leurs propres divinités. Un dieu qui remporte des victoires est un vrai dieu. Pas celui qui les perd. Certains spécialistes, entre autres Becker, ont prétendu que l'aggravation de la sécheresse avait poussé les Arabes à conquérir de nouveaux territoires. Crone ne partage toutefois pas cet avis :

> Il n'est pas nécessaire de recourir à une quelconque détérioration des conditions climatiques pour expliquer pourquoi les Arabes ont trouvé cette politique de conquête à leur goût. Ayant déjà commencé à conquérir sur leurs propres territoires, les Arabes et leurs chefs n'étaient pas disposés à s'arrêter alors qu'ils atteignaient des terres fertiles. Là, justement, se trouvaient les ressources dont ils avaient besoin pour continuer et dont ils s'étaient déjà servis par le passé. Le Dieu de Muhammad donna son aval à cette politique de conquête et ordonna de combattre les incroyants partout où ils se trouvaient... En résumé, Muhammad était dans l'obligation de conquérir, ses partisans aimaient conquérir et sa déité lui ordonnait de conquérir. Que nous faut-il de plus?

38. Crone (2), pp. 234-245.

Mais la guerre sainte n'était pas qu'un prétexte pour satisfaire des besoins matériels. C'était, au contraire, une façon de les proclamer ouvertement : « Dieu dit : "Mes serviteurs fidèles hériteront de la terre", voici maintenant votre héritage et ce que votre Seigneur vous avait promis. » A la veille de la bataille de Qadisiyyah[39] contre les Perses, on dit aux guerriers musulmans : « Si vous gagnez (...) alors leurs biens, leurs femmes, leurs enfants et leur pays seront les vôtres. » Dieu ne pouvait être plus explicite. II disait aux Arabes qu'ils avaient le droit de dépouiller les autres de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs terres, ou, à vrai dire, qu'ils avaient le devoir de le faire : la guerre sainte consistait à obéir. Ainsi le Dieu de Muhammad élevait les luttes tribales et la cupidité au rang de vertus religieuses suprêmes.

Pour résumer, loin d'apporter une réponse aux questions métaphysiques des tribus (elles ne s'en posaient pas), Muhammad créa une nation et offrit aux Arabes ce à quoi ils étaient habitués, à savoir des conquêtes militaires, avec tous les avantages matériels qui vont avec : butins, femmes et terres. Allah était préférable aux vieilles divinités simplement parce qu'il ne les avait pas déçus. Il avait délivré la marchandise en temps et lieu voulus. Allah n'était certainement pas préférable aux divinités pour quelque raison métaphysique; les Arabes n'avaient pas soudainement adopté le principe du Rasoir d'Occam.[40] « A vrai dire, ajoute Crone, en termes de comportement, la plus grande partie de l'Arabie était toujours païenne au XIXe siècle. »

Déjà en 1909, le docteur Margoliouth[41] avait anticipé la thèse de Watt et l'avait mise en défaut. Ce qui est aussi important dans le travail de Margoliouth c'est qu'il nie que l'islam ait, d'une façon ou d'une autre, porté les nouveaux convertis à un niveau moral plus élevé : « Rien ne permet de dire que les musulmans aient eu une moralité plus élevée que les païens, que ce soit pour eux-mêmes ou vis-à-vis de leurs prochains. » Il semble même que ce fut plutôt le contraire :

Il est probable que l'influence démoralisatrice commença à se faire sentir quand (Muhammad) était à la tête d'une bande de voleurs. C'est alors que des hommes qui n'avaient jamais rompu u;; .serment apprirent qu'ils pouvaient échapper à leurs obligations, et que des hommes pour qui le sang des membres du clan était aussi précieux que le leur commencèrent à le verser avec l'impunité de la cause de Dieu, et que le mensonge et la tricherie pour la cause de l'islam recevaient l'approbation divine, et que hésiter à se parjurer pour cette cause était considéré comme une faiblesse. Ce fut alors, aussi, que les musulmans se distinguèrent par l'obscénité de leur langage. Ce fut alors, aussi, que la convoitise des biens et des femmes (que possédaient les incroyants) fut reconnue et encouragée par le Prophète.

39. Défaite des Perses sassanides contre les musulmans en 15/636 dans les environs de Kufah.

40. Principe énoncé par Occam selon lequel les êtres ou les entités (et en l'occurrence les dieux) ne doivent pas être multipliés au-delà de ce qui est nécessaire. (Dict. Enc. Quillet).

41. Margoliouth (2), p. 149.

Ce n'est pas tout. On a aussi reproché au monothéisme d'entraver la liberté humaine. Beaucoup de spécialistes ont soutenu qu'il menait inévitablement au totalitarisme, tandis que les philosophes modernes voient de plus en plus le polythéisme comme une source potentielle de pluralisme, de créativité et de liberté humaine. Les féministes ont reproché au Dieu monothéiste d'être un mâle misogyne insensible à la féminité qui ne souhaitait pas se réformer.

Dieu tel que les musulmans le conçoivent

La toute-puissance de Dieu est proclamée partout dans le Coran. La volonté de l'homme est totalement subordonnée à celle de Dieu, au point qu'il peut être dit que l'homme est privé de libre arbitre. Même ceux qui ne croient pas en Lui sont incroyants parce que Dieu veut qu'ils ne croient pas. Cela nous conduit à la doctrine de la prédestination contenue dans le Coran, et qui prévaut sur la doctrine du libre arbitre. D'après Macdonald[42], « l'antinomie entre la thèse du libre arbitre et celle de la prédestination, qui se trouvent toutes deux dans le Coran, montre que Muhammad n'était pas un théologien systématique mais un prédicateur et un politicien opportuniste ».

« Taqdir, ou le décret absolu du bien et du mal, est le sixième article de la foi mahométane. Les orthodoxes croient que tout ce qui est, a été ou sera en ce monde, que ce soit bien ou mal, procède entièrement de la volonté divine et a été irrévocablement enregistré et fixé sur une tablette par le stylet de la foi. » Quelques extraits de sourates illustrent cette doctrine :

> Oui, nous avons créé toute chose d'après un décret. (LIV.49)

> II n'appartient à personne de mourir, si ce n'est avec la permission de Dieu et d'après ce qui est irrévocablement fixé par écrit. (III.145)

> Glorifie le Nom de ton Seigneur, le Très-Maut, qui crée et qui forme harmonieusement les hommes; qui fixe leur destin et qui les dirige. (LXXXVII.1-3)

> Ce n'est pas vous qui les avez tués; mais Dieu les a tués. (VIII.17)

> Rien ne nous atteindra, en dehors de ce que Dieu a écrit pour nous. (IX.51)

> Le commandement appartient entièrement à Dieu. (XIII.31)

42. Macdonald, article *Kadar,* in *Enc of Islam* (1ère édition).

Dieu égare qui 11 veut; 11 dirige qui Il veut; Il est le Puissant, le Sage. (XIV.4)

Ce Jour-là, nous présenterons la Géhenne aux incrédules dont les yeux étaient voilés devant mon Rappel et qui ne pouvaient entendre. (XVIII.101)

Si Nous l'avions voulu, Nous aurions donné à chaque homme sa direction. Ma parole, cependant, se réalise : « Oui, Je remplirai la Géhenne de Djinns et d'hommes réunis. » (XXXII.13)

Dieu vous fait vivre, puis II vous fera mourir; Il vous réunira ensuite, le Jour de la Résurrection. (XLV.26)

Nulle calamité n'atteint la terre ni vous-mêmes, sans que cela ne soit écrit dans un Livre, avant même d'être créé. (LVII.22)

Il y a cependant quelques passages qui semblent accorder un semblant de liberté à l'homme :

Quant aux Thamoud, nous les avons dirigés; mais ils ont préfère l'aveuglement à la Direction. (XLI.16)

La vérité émane de votre Seigneur. Que celui qui le veut croie donc et que celui qui le veut soit incrédule. (XVIII.29)

Pour Wensinck[43], la théorie de la prédestination est omniprésente dans l'islam. Il n'y a pas une seule tradition qui plaide en faveur du libre arbitre. Nous avons également le témoignage de Jean Damascène qui vivait au milieu du VIIIe siècle et qui était bien instruit des choses de l'islam. Selon lui, la différence concernant la prédestination et le libre arbitre est l'un des points majeurs de divergence entre le christianisme et l'islam.

Il est évident que vers la fin de sa vie, Muhammad a durci sa position sur la prédestination et que « la plus ancienne attitude consciente des musulmans sur ce sujet semble avoir été un fatalisme intransigeant. »

Pour commenter la doctrine de la prédestination, il est nécessaire de décrire l'enfer tel qu'il est présenté dans le Coran. Plusieurs mots servent à évoquer ce lieu de tourments que Dieu prend plaisir à contempler. Le mot Jahannam (la Géhenne) apparaît au moins trente fois pour décrire le purgatoire. Selon le Coran, tous les musulmans passeront par l'enfer : « Il n'y a personne de vous qui n'y sera précipité : c'est un arrêt décidé par ton Seigneur. » (XLX.71) Le mot *al nar* qui veut dire *le feu* est utilisé plusieurs fois. Les autres expressions pour désigner *l'enfer* ou *le feu de l'enfer* sont :

Laza (le feu) : « Je vous ai donc avertis d'un Feu qui flambe. Seul y tombera celui qui est méprisable; celui qui crie au mensonge et qui se détourne. » (XC1I)

43. VVensinck (l), pp. 51-52

Hutamab (pression qui écrase) : « C'est le Feu de Dieu allumé qui dévore jusqu'aux entrailles. » (CIV. 4)

*Sair (*le brasier) : « Ceux qui dévorent injustement les biens des orphelins avalent du feu dans leurs entrailles : ils tomberont bientôt dans le brasier. » (IV.10)

Sagar (feu ardent) : « Les péchés se trouvent dans l'égarement et la folie. Le jour où ils seront traînés sur la face dans la direction du Feu, on leur dira : "Goûtez le contact du Feu ardent!" » (LIV.47)

Jahim (la brûlure) et *hawiyah* (l'abîme) apparaissent respectivement dans les sourates II et CI.

Muhammad laisse libre cours à son imagination (qui autrement semble plutôt limitée) quand il décrit, avec force détails révoltants, les tourments de l'enfer : eau bouillante, plaies purulentes, peaux écorchées, chairs qui se consument, corps éventrés, crânes que l'on fracasse avec des masses de fer et, verset après verset, sourate après sourate, on nous parle du feu, du feu qui rôtit, toujours et encore de ce feu éternel. D'après la sourate IX.69, « Dieu a promis aux hommes hypocrites, aux femmes hypocrites et aux incrédules endurcis, le feu de la Géhenne. Ils y demeureront immortels. Cela leur suffit! Dieu les maudit! Un châtiment permanent leur est destiné »; il est clair que les incroyants rôtiront éternellement.

Que pouvons-nous retenir d'un tel système de valeur? Pour Mill , il y a quelque chose de tout à fait cruel et révoltant à l'idée que Dieu crée des êtres dans le seul dessein de remplir l'enfer, des êtres qui ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de leurs actions puisque Dieu lui-même a choisi de les écarter du droit chemin : « (Vénérer) un être qui peut fabriquer un enfer et qui peut créer d'innombrables générations d'êtres humains en sachant parfaitement quel destin il leur réserve (...) N'importe quel autre outrage que l'on peut faire aux règles les plus universelles de justice ou de respect de l'humanité, telles que les chrétiens les conçoivent ordinairement à partir de la moralité de Dieu, n'est que futilité à côté de cette terrifiante idéalisation de la méchanceté. » Bien sûr, cette citation de Mill vaut, mutatis mutandis, pour l'islam ou pour n'importe quelle autre théologie de la prédestination.

Nous ne pouvons convenablement pas appeler un tel système un système éthique. Au cœur de n'importe quelle éthique se trouve la notion de responsabilité morale d'une personne qui est capable de pensées rationnelles, de réflexion, qui agit en toute connaissance de cause, qui fait un choix et qui, d'une certaine façon, est libre de choisir. Dans le système coranique, les hommes ne sont rien de plus que des automates créés par un Dieu capricieux qui Se divertit en contemplant Ses créatures brûler en enfer. Nous ne pou-

44. Mill (2), pp. 113-114.

vons pas décemment blâmer ou approuver le système coranique : l'homme n'y est pas responsable de ses actes et, par conséquent, il semble doublement absurde de le punir de la façon sadique qui est décrite dans les diverses sourates que l'on vient de citer.

Bousquet[45] commence son travail sur la conception islamique de la sexualité par cette remarque tranchante : « Il n'y a pas d'éthique dans l'islam. » On ordonne tout simplement aux musulmans d'obéir à la volonté impénétrable d'Allah; le bien et le mal sont définis comme ce que le Coran, et par la suite la loi islamique, considère comme permissif ou interdit. Les musulmans orthodoxes donnent une réponse définitive à la question posée par Socrate dans *Euthyphron* : « Est-ce que le saint est aimé des dieux parce qu'il est saint, ou saint parce qu'il est aimé des dieux? »; quelque chose est bon si Dieu le veut, et mauvais si Dieu l'interdit. Il n'y a rien qui soit rationnellement ou en soi bon ou mauvais. Or, Platon avait déjà expliqué que ce n'était pas une réponse satisfaisante. Pour Mackie,[46] « si des valeurs morales sont décrétées comme saintes par commandement divin, de telle sorte que la bonté consiste à se mettre en conformité avec la volonté de Dieu, alors nous pouvons rejeter l'argument des théistes que Dieu est bon et qu'il veut le bien de sa création ». Dans un ouvrage antérieur, Mackie[47] avait remarqué que les conceptions des musulmans ont pour conséquence

> que décrire Dieu Lui-même comme bon se réduirait à la déclaration triviale que Dieu S'aime Lui-même, ou S'aime tel qu'il est. Cela voudrait dire que l'obéissance aux règles morales n'est simplement qu'un conformisme prudent mais servile aux exigences arbitraires d'un tyran capricieux. Dès lors, beaucoup de penseurs ont opté pour la première alternative (c'est-à-dire, le pieux, ou saint, est aimé des dieux parce qu'il est saint). Mais cela a pour conséquence tout aussi surprenante que les distinctions morales ne dépendent pas de Dieu. (...) En conséquence, l'éthique est autonome et elle peut être étudiée et débattue sans référence à des croyances religieuses, et nous pouvons simplement fermer la frontière théologique de l'éthique.

On ne saurait trop insister sur l'indépendance des valeurs morales par rapport à la théologie. Russell[48] propose d'aborder la question de la façon suivante :

> Si vous êtes pratiquement sûr qu'il y a une différence entre le bien et le mal, alors vous vous trouvez dans la situation suivante : ou la différence est décrétée par Dieu, ou clic ne l'est pas. Si elle est décrétée par Dieu, alors pour Dieu Lui-même, il n'y a pas de différence entre le bien et le mal, et donc il n'est plus pertinent de dire que Dieu est bon. Si vous dites, comme le font les théologiens, que Dieu est bon, alors vous devez dire que le bien

45. Bousquet (1), p. 9.
46. Mackie (2), p. 256.
47. Mackie (1), p. 230.
48. Russell (3), p. 19.

et le mal ont un sens qui est indépendant de la volonté de Dieu, parce que les décrets de Dieu sont bons et non pas mauvais, indépendamment du fait qu'il les a faits. Si vous dites cela, alors vous devez dire que ce n'est pas uniquement par Dieu que le bien et le mal existent, mais qu'ils sont par essence logiquement antérieurs à l'existence de Dieu.

Nous ne pouvons pas échapper aux responsabilités que notre compréhension de la morale indépendante nous impose.

Pas plus que nous ne pouvons considérer le concept de l'enfer comme étant admirable d'un point de vue éthique. A deux exceptions près, (la Fatihah et la sourate IX) toutes les sourates nous disent que Dieu est miséricordieux et plein de compassion. Mais alors, comment un Dieu véritablement miséricordieux peut-Il vouer quelqu'un qui ne croit pas en lui, aux tourments éternels de l'enfer? Comme dit Russell : «Je ne pense vraiment pas qu'une personne qui aurait un minimum de bonté dans sa nature puisse introduire des craintes et des terreurs de cette sorte dans le monde. » Antony Flew[49] faisait remarquer qu'il n'y a aucune mesure entre une offense limitée et une punition illimitée. La doctrine coranique de l'enfer n'est qu'un concentré de cruauté, de tortures barbares et de sadisme approuvés par Dieu. Pire encore, cela implique que l'islam est basé sur la peur qui elle-même corrompt la vraie moralité (« Avertissez les hommes qu'en vérité, il n'y a de Dieu que Moi : craignez-Moi donc! » sourate XVI.2). Gibb ajoute que « l'homme doit vivre constamment dans la crainte et le respect (de Dieu) et être toujours sur ses gardes contre Lui — telle est la signification de l'expression "craindre Dieu" que l'on retrouve partout, d'un bout à l'autre du Coran. » Au lieu d'agir avec un sentiment de devoir envers nos semblables, par générosité spontanée ou par sympathie, sous l'islam, nous agissons par crainte, pour éviter une punition divine et, égoïstement, pour obtenir de Dieu des récompenses, dans cette vie et dans celle à venir.

Cette conception du commandement divin pousse les gens à accepter, comme morales, des exigences qui n'ont pas de lien apparent (à vrai dire pas de lien du tout) avec le but humain du bien-être, ou avec le bien-être de n'importe quelle créature. C'est-à-dire, elle peut encourager une moralité irrationnelle, voire tyrannique. Bien sûr, s'il n'y avait pas seulement un dieu bienveillant mais aussi une révélation de sa volonté qui soit fiable, alors nous disposerions de conseils sûrs à propos de questions difficiles et nous n'en serions pas réduits à spéculer sur les meilleurs comportements possibles. Mais cette révélation fiable n'existe pas. Même un théiste peut voir que des révélations qui sont présentées comme telles, celles de la Bible et du Coran, se condamnent d'elles-mêmes en contenant des règles que nous devons rejeter parce qu'elles sont étroites, démodées et barbares. Hans Küng dit que « nous sommes responsables de notre moralité ». De façon plus générale, lier la moralité à la croyance religieuse risque de la dévaluer, pas seulement

49. Flew (2), p. 277.
50. Gibb, p. 38.

en la sapant provisoirement si la croyance décline, mais aussi en la subordonnant à d'autres facteurs quand la foi reste forte.

Les faiblesses de Dieu

On nous dit que Dieu est tout-puissant, omniscient, et bienveillant. Pourtant, Il se comporte comme un tyran irascible, incapable de contrôler Ses sujets récalcitrants. Il est colérique, Il est fier, Il est jaloux, autant d'imperfections morales surprenantes chez un être parfait. S'il est autosuffisant, pourquoi a-t-Il besoin de l'humanité? S'il est tout-puissant, pourquoi demande-t-Il l'aide des hommes? Par-dessus tout, pourquoi choisit-Il un obscur marchand arabe qui vit dans un trou perdu pour être Son ultime représentant sur terre? Est-ce sensé, de la part d'un être suprêmement moral, d'exiger de Ses propres créatures louange et adoration absolue ? Que pouvons-nous dire de la curieuse psychologie d'un être qui crée des humains — ou plutôt des automates — en les programmant pour se vautrer cinq fois par jour dans la poussière afin de Lui rendre hommage ? Ce désir obsessionnel de louange est difficilement une vertu morale et n'est certainement pas digne d'un être moralement suprême. Palgrave[52] donne une description vivante mais juste du Dieu coranique :

> Différent de Ses créatures et sans commune mesure éternellement élevé au-dessus d'elles, qui ainsi se retrouvent nivelées devant Lui sur un plan d'instrumentalité inerte, Dieu est un dans sa totalité d'action omnipotente et omniprésente, qui ne reconnaît ni règle, ni standard, ni limite, à l'exception de Son unique et absolue volonté. Il ne communique rien à ses créatures, car leur semblant de pouvoir et de liberté d'action restent toujours siens et, en retour, Il ne reçoit rien d'eux. Quoi qu'ils puissent être, ils sont uniquement en Lui, par Lui et de Lui. Deuxièmement, nulle supériorité, nulle distinction, nulle prééminence, ne peut légitimement être revendiquée par une créature sur ses semblables, dans la complète égalisation de leurs servitudes et humiliations irréprochables. Toutes sont pareillement les instruments d'une force solitaire qui les emploie pour écraser ou pour avantager, pour la vérité ou pour l'erreur, pour l'honneur ou pour la honte, pour la félicité ou pour la misère, tout à fait indépendamment de leurs aptitudes individuelles, mérites ou avantages et simplement parce qu'il le veut et comme Il le veut.
>
> A première vue, on pourrait penser que ce terrible autocrate, cette puissance incontrôlée et antipathique, serait bien au-dessus de quelque chose qui ressemblât à de la passion, du désir ou une quelconque inclination. Pourtant, tel n'est pas le cas, car II ressent envers Ses créatures un unique sentiment et un seul motif, à savoir la jalousie, craignant qu'elles ne s'attribuent quelque chose qui est à Lui seul et qu'elles puissent ainsi empiéter sur Son royaume illimité. De là, Il est toujours plus enclin à punir qu'à

51. Mackie (2), p. 256.
52. Cité dans D O l, p. 147.

récompenser, à infliger la douleur qu'à accorder du plaisir, à ruiner qu'à construire. Son plaisir singulier et de laisser les êtres qu'il a créés ressentir qu'ils ne sont rien d'autre que Ses esclaves, Ses instruments — et même Ses méprisables instruments — afin qu'ils puissent mieux reconnaître Sa supériorité et savoir que Sa puissance est au-dessus de leur puissance, que Sa ruse est au-dessus de leur ruse, Sa volonté au-dessus de leur volonté, Son orgueil au-dessus de leur orgueil, ou plutôt qu'il n'y a pas de puissance, de ruse, de volonté, d'orgueil saut le Sien (pour l'orgueil, voir sourate L I X ; Dieu intriguant III.47 et VIII.30).

Mais Lui-même, stérile dans Son inaccessible hauteur, n'aimant jamais ni ne prenant plaisir à quelque chose sauf à Son propre décret, sans fils, compagnon ou conseiller, n'est pas moins stérile pour Lui-même que pour Ses créatures, et Sa propre stérilité et Son égoïsme sont la cause et l'aune de Son despotisme indifférent et aveugle.

Voilà qui donne le ton et chamboule l'idée fondamentale que les croyants se font de Dieu. Palgrave continue :

(...) que le portrait de la divinité, qui peut sembler monstrueux et blasphématoire, est exactement et littéralement celui que le Coran transmet ou tente de transmettre, à présent, je le tiens pour certain. Qu'il en soit ainsi, personne, qui a attentivement lu et réfléchi sur le texte arabe, ne peut hésiter à l'admettre. En fait, chaque phrase des précédentes condamnations, chaque détail de cet odieux portrait a été tiré, au mieux de mes capacités, mot pour mot, ou du moins, signification pour signification, du Livre, le plus véridique des miroirs de l'esprit et des motivations de ceux qui l'ont écrit.

Et que tels étaient en réalité l'esprit et les idées de Muhammad, est entièrement confirmé par le témoignage oral de la tradition contemporaine. De cela nous avons de nombreux exemples authentiques... j'en rajouterai un spécimen... dont le récit me fut rabâché un nombre incalculable de fois par des Wahhabis du désert de Nejd, approbateurs et admiratifs.

Donc, quand Dieu se résolut à créer la race humaine, Il prit une poignée de terre, la même d'où toute l'humanité serait formée et dans laquelle, d'une certaine façon, clic préexistait; et ayant alors divisé la motte en deux parts égales, Il jeta une moitié dans l'enfer, en disant « ceci pour l'enfer éternel, et Je ne m'en soucie pas », et II projeta l'autre moitié au ciel en ajoutant, « et ceci au paradis, Je ne m'en soucie pas » (Mishkatu'l-Masbih Babu'l Qadr).

En cela, nous avons devant nous l'idée adéquate de la prédestination, ou, pour lui donner un nom plus juste, de la prédamnation, telle qu'elle est enseignée par le Coran. Le paradis et l'enfer sont à la fois indépendants de l'amour ou de la haine de la déité, des mérites ou des torts, d'une bonne ou d'une mauvaise conduite de la créature par rapport à cette théorie, à juste titre, puisque que ces mêmes actions, que l'on qualifie de méritantes ou déméritantes, justes ou mauvaises, méchantes ou vertueuses, sont dans leur essence une et unique et par conséquent ne méritent ni blâme ni louange, ni punition ni récompense, excepté et simplement d'après la valeur arbitraire que la volonté du grand despote qui règle tout peut choisir de leur assigner. En un mot, Il fait rôtir l'éternité durant un individu dans un océan de flammes et de chaînes chauffées à blanc, et assoie l'autre dans la jouissance totale

d'un lupanar perpétuel, au milieu de quarante concubines célestes, simplement pour Son bon plaisir et parce qu'il le veut.

Ainsi, les hommes sont réduits dans leurs conditions matérielles, sociales et morales au même niveau d'esclavage et d'instrumentalité d'un unique agent universel.

Et Muhammad est son prophète

> Toute église nationale ou toute religion s'est établie en revendiquant une mission spéciale assignée par Dieu à certains de ses membres. Les juifs ont eu leur Moïse, les chrétiens leur Jésus-Christ, les Apôtres et les Saints, et les Turcs leur Muhammad, comme si le chemin vers Dieu n'était pas à tous pareillement ouvert. Chacune de ces Eglises exhibe des livres qu'elle appelle révélations ou parole de Dieu. Les juits disent que leur parole fut donnée à Moïse par Dieu, face à face; les chrétiens, que la parole de Dieu leur est venue par inspiration divine et les Turcs disent que le Coran fut porté du ciel par un ange. Chacune de ces Eglises accuse l'autre d'incrédulité et, en ce qui me concerne, je n'en crois aucune.
>
> Thomas PAINE, *L'Âge de Raison*[53]

Allah, ou encore Dieu, choisit Muhammad pour être Son messager auprès des hommes. Bien que cela soit nié par les musulmans et les commentateurs occidentaux, il est clair que Muhammad pensait qu'il avait vu Dieu en personne, comme on peut le lire dans la sourate LIII.2-1 *S*. Autrement, Muhammad parlait avec l'ange Gabriel qui lui révélait périodiquement le message de Dieu. Comment Muhammad pouvait-il être sûr d'avoir vu Dieu ou un ange? Comment savait-il que ses expériences personnelles étaient des manifestations de Dieu? Même si nous acceptons la sincérité de Muhammad, n'a-t-il pas pu, en toute bonne foi, être induit en erreur? Comment savons-nous, dans le cas de Muhammad, que c'était réellement Dieu ou un ange qui délivrait le message divin?

Toute personne qui prétendrait aujourd'hui être en communication directe avec Dieu serait considérée comme un malade mental.

> Admettons néanmoins, pour le besoin de notre propos, que quelque chose ait été révélé à une certaine personne et pas révélé à d'autres. Ce n'est une révélation que pour cette personne seulement. Quand elle le raconte à une deuxième personne, la seconde à une troisième, la troisième à une quatrième et ainsi de suite, cela cesse d'être une révélation. Ce n'est une révélation que pour la première et *ouï-dire* pour toutes les autres et par conséquent elles ne sont pas tenues d'être crédules.
>
> C'est une erreur aussi bien dans la terminologie que dans l'idée, que de donner le nom de révélation à quelque chose qui nous parvient en seconde main, que ce soit verbalement ou sous la forme d'un écrit. La révélation est nécessairement limitée à la première communication. Après, cela devient

53. Paine, p. 270.

simplement un récit de quelque chose que cette personne dit avoir reçue en révélation. Bien qu'elle puisse elle-même se trouver dans l'obligation d'y croire, il ne m'appartient pas d'y croire de la même manière, car ce n'est pas une révélation qui m'a été faite, à *moi,* et je n'ai que sa parole qu'elle lui fut faite. Quand Moïse dit aux enfants d'Israël qu'il avait reçu les Tables de la loi des mains de Dieu, ils n'étaient pas obligés de le croire, parce qu'ils n'avaient pas d'autre autorité que la sienne pour le confirmer et je n'ai moi-même pas d'autre confirmation que celle d'un historien. Les commandements ne portent aucune preuve intrinsèque de leur origine divine; ils ne contiennent que quelques solides principes moraux que n'importe quel législateur, un tant soit peu qualifié, pourrait inventer sans avoir recours à une intervention divine.

Quand on me dit que le Coran fut rédigé au ciel et porté à Muhammad par un ange, ce récit ressemble trop au même genre de témoignage par ouï-dire ou de source de seconde main que le précédent. Je n'ai pas vu les anges moi-même et par conséquent j'ai le droit de ne pas y croire.[54]

Etant donné la théorie de Wansbrough, de Crone et de Cook (que l'islam aurait émergé plus tard qu'on ne le pensait jusqu'à présent, sous l'influence du judaïsme, et qu'il aurait inventé le personnage de Muhammad en s'inspirant de l'exemple de Moïse comme prophète muni d'une révélation), le choix de Paine et la juxtaposition des exemples de Moïse et de Muhammad, sont plutôt appropriés.

De plus, et chose très importante, Paine remarque que les révélations, telles qu'elles furent enregistrées plus tard dans la Bible ou le Coran, ne recèlent pas la moindre preuve de divinité. Au contraire, le Coran contient beaucoup trop de choses qui sont réellement indignes d'une déité. En outre, la Bible et le Coran se contredisent souvent l'un et l'autre. Sur quelle base choisira-t-on entre les deux? Les deux partis revendiquent une autorité divine pour leurs écritures. En fin de compte, nous pouvons seulement dire qu'aucune révélation n'est attestée par des références sûres[55].

Il est étrange que Dieu, quand il décide de se manifester, ne le fasse qu'à un seul individu. Pourquoi ne se révèle-t-il pas aux masses, dans un stade de football, le jour d'une finale de coupe du monde, quand des millions de téléspectateurs suivent la retransmission? Mais, pour Patricia Crone, « Dieu a la manie, quand Il souhaite se révéler à l'humanité, de ne communiquer qu'avec une seule personne. Le reste de l'humanité doit apprendre la vérité de cette personne et payer le prix de la connaissance du divin en se subordonnant à elle, puis à une institution humaine, de telle sorte que le divin demeure toujours sous le contrôle d'autres personnes[56]. »

54. Paine, p. 52.
55. Mackie (1), p. 232.
56. TLS, 21 janvier 1994, p. 12.

Abraham, Ismaël, Moïse, Noé et autres prophètes

> On dit qu'(Abraham) est né en Chaldée et qu'il était le fils d'un potier miséreux qui gagnait sa vie en fabriquant des petites idoles d'argile. Il est peu probable que le fils d'un potier ait pu aller à La Mecque, distante de 300 lieues, sous les tropiques, à travers des déserts infranchissables. S'il était un conquérant, nul doute qu'il visait les contrées prospères d'Assyrie, et s'il n'était qu'un pauvre homme, tel qu'on le décrit, il ne constitua aucun royaume à l'étranger.
>
> VOLTAIRE[57]

> Pour les historiens, les Arabes ne sont pas plus les descendants d'Ismaël, le fils d'Abraham, que les Français ne le sont de Francus, le fils d'Hector.
>
> Maxime RODlNSON[58]

> Il est pratiquement certain qu'Abraham n'atteignit jamais La Mecque.
>
> Montgomery WATT[59]

> Le point essentiel... c'est que là où des faits objectifs ont été établis par des méthodes historiques irréfutables, ils doivent être acceptés.
>
> Montgomcry WATT[60]

Selon la tradition musulmane, Abraham et Ismaël construisirent la Kaaba, la structure cubique qui se trouve au centre de la Mosquée Sacrée de La Mecque. En dehors des traditions, il n'existe aucune preuve qui corrobore cette affirmation — qu'elle soit épigraphique, archéologique ou documentaire. Snouck Hurgronje a d'ailleurs montré que Muhammad avait inventé cette histoire pour donner une origine et une mise en scène arabe à sa religion. Par cette brillante improvisation, Muhammad avait établi l'indépendance de l'islam, tout en y incorporant la Kaaba et ce qu'elle représentait d'historique et de religieux pour les Arabes.

Le Coran se réfère au Pentateuque en l'appelant le Taurat (mot dérivé de l'hébreu : la Torah). Étant donné la quantité de matériel coranique qui est emprunté au Pentateuque (502 versets répartis en 36 sourates pour Moïse; 245 versets dans 25 sourates pour Abraham; 131 versets dans 28 sourates pour Noé), il est surprenant que la critique biblique n'ait jamais eu la moindre influence sur les études coraniques. Les musulmans, tout autant que les juifs et les chrétiens, sont pourtant dépendants d'un Pentateuque authentifié par l'autorité de Moïse.

L'un après l'autre, les spécialistes n'ont cessé d'émettre des doutes sur la véracité historique des récits bibliques et l'islam ne peut se soustraire aux

57. Voltaire, p. 17.
58. Rodinson (4), p. 49.
59. Watt (9), p. 136.
60. Watt (9), p. 135.

conclusions de leurs découvertes. Déjà au XVIIe siècle, La Peyrere, Spinoza et Hobbes affirmaient que le Pentateuque n'avait pu être écrit par Moïse : « De ce qui vient d'être dit, il est clair comme le soleil à son zénith que le Pentateuque n'a pas été écrit par Moïse, mais par quelqu'un qui a vécu longtemps après lui », concluait Spinoza dans le *Tractatus théologico-pohtique.*,[61]

Puis, au XIXe siècle, des critiques plus éminents comme Graf et Wellhausen démontrèrent que le Pentateuque était un recueil composé de différents livres (c'est-à-dire la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome), dans lesquels on pouvait discerner l'écriture de quatre rédacteurs, que l'on désigne désormais par les lettres J, E, D et P.

Laissons à Robin Lane[62] le soin de continuer cette histoire :

> Dans la Bible, les quatre premières sources furent collationnées par une cinquième personne, un auteur inconnu, qui doit avoir travaillé à une date comprise entre -520 et -400, mais à mon avis probablement plus près de -400. Alors qu'il travaillait à la synthèse de ces sources, il essaya de préserver le meilleur de chacune d'elles. Il était une sorte de secrétaire de rédaction... Il n'était pas, à mon sens, un historien, aussi je pense qu'il serait stupéfait si quelqu'un lui disait que rien dans son patchwork littéraire n'est vrai... Ses chances d'être historiquement vrai étaient d'ailleurs minimes, car aucune de ses sources n'avait été rédigée à partir de témoignages recueillis au cours du siècle, mais elles étaient éloignées, peut-être d'un millénaire, des événements qu'elles essayaient de rapporter. Comment les détails d'une tradition orale auraient-ils pu être préservés intacts pendant une si longue période? Aucune des histoires des Géants de la tour de Babel, des exploits de Jacob ou d'Abraham, n'est digne de foi. Le récit le plus détaillé de la Genèse est celui de Joseph, un conte merveilleux, dont la trame est tissée à partir de deux sources distinctes qui, ni l'une, ni l'autre, ne reposent sur une quelconque vérité historique.

La Torah ne fut pas donnée à Moïse, ni même écrite par lui. Il n'y a aucune raison de croire que n'importe lequel des exploits d'Abraham soit vrai. Aucun historien ne rêverait d'aller fouiller dans les sources musulmanes pour confirmer les récits bibliques. Tout comme le Pentateuque, les récits musulmans d'Abraham et de Moïse ne sont rien d'autre que des légendes inventées plusieurs milliers d'années après les événements qu'elles prétendent décrire.

Les historiens vont même plus loin. Ils pensent qu'Abraham n'aurait jamais existé : « La tradition à propos de l'errance d'Abraham est largement de caractère non historique. Le thème biblique de l'errance du serviteur obéissant de Yahweh fournit la trame de nombreuses histoires indépendantes. C'est une technique rédactionnelle employée pour unifier les différentes traditions d'Abraham et de Lot.[63] »

61. Spinoza, p. 124.
62. Fox, p. 176.
63. Thompson, p. 328.

Thompson continue en disant[64] :

> Non seulement l'archéologie n'a pas confirmé un seul des événements relatés dans les Patriarches, mais elle n'a pas confirmé une seule des traditions. Sur la base de ce que nous savons de l'histoire de la Palestine au deuxième millénaire avant Jésus-Christ et sur ce que nous comprenons au sujet de la formation de la tradition littéraire de la Genèse, on doit conclure que n'importe quelle historicité des patriarches de la Genèse, telle qu'on en parle dans les travaux de spécialistes et dans les ouvrages de vulgarisation, est difficilement possible, voire totalement improbable.

En fin de compte « la recherche du personnage historique d'Abraham est une occupation fondamentalement stérile pour les historiens et les étudiants de la Bible[65] ».

Et Lane Fox d'observer : « Les historiens ne croient plus que les histoires d'Abraham sont des faits historiques : tout comme Enée ou Héraclès, Abraham est une figure de légende[66]. »

Noé et le Déluge

La construction de l'arche par Noé, le sauvetage de tous les animaux et le Déluge sont tous, dans le Coran, empruntés à la Genèse. Comme les absurdités évidentes de ce conte sont prouvées, les chrétiens ne sont plus disposés à prendre cette fable au pied de la lettre, sauf, bien sûr, les fondamentalistes à l'esprit étroit, qui, pour certains, n'hésitent pas à se mettre chaque année en route pour chercher les vestiges de l'arche perdue. Les musulmans, au contraire, semblent immunisés contre toute forme de pensée rationnelle et refusent de regarder la vérité en face. Au risque d'exposer des évidences, je vais étaler les arguments qui prouvent l'absurdité de cette légende. Combien j'aimerais que plus de personnes exposassent des évidences, et plus souvent encore.

Donc, Dieu demanda à Noé de faire entrer dans l'arche un couple de chaque espèce (sourate XI.36-44). Les zoologues[67] estiment qu'il existe peut-être 10 millions d'espèces d'insectes; est-ce qu'elles pourraient toutes entrer dans l'arche? Il est vrai qu'ils ne prennent pas beaucoup de place, aussi concentrons-nous sur des animaux plus volumineux : 5 000 espèces de reptiles, 9 000 espèces d'oiseaux et 4 500 espèces de mammifères. En tout, dans le phylum chordata, on dénombre au bas mot 45 000 espèces. Quelles doivent être les dimensions d'une arche pour contenir environ 45 000 espèces d'animaux? Une paire de chaque espèce fait 90 000 animaux, du serpent à l'éléphant, des oiseaux aux chevaux, de l'hippopotame au rhinocéros.

64. Thompson, *ibid.*
65. Thompson, *ibid.*
66. Fox, p. 218.
67. Margulis et Schwartz, pp. 224-239.

Comment Noé a-t-il pu les rassembler aussi rapidement? Combien de temps le paresseux a-t-il mis pour rejoindre l'arche de son pas nonchalant depuis l'Amazone? Comment le kangourou a-t-il pu quitter l'Australie qui est une île? Comment l'ours polaire savait-il où trouver Noé? « Comment, demande Robert Ingersoll[68], peut-on aller aussi loin dans l'absurdité? » Maintenant, soit on conclut que ce conte fantastique ne doit pas être pris au pied de la lettre, soit on a recours à quelques réponses bancales, du type « Pour Dieu, tout est possible. » Pourquoi, dans ce cas, Dieu a-t-Il choisi cette procédure complexe qui a pris beaucoup de temps (du moins à Noé) ? Pourquoi n'a-t-Il pas sauvé Noé et d'autres hommes par un miracle rapide, plutôt que de laisser les choses traîner?

La Terre ne porte aucune trace géologique de déluge universel. On peut, bien sûr, trouver localement des traces d'inondation, mais aucune qui ne couvrît le monde entier, pas même qui n'ait recouvert le Moyen-Orient. On sait aujourd'hui que le récit biblique du déluge dont s'inspire le Coran est dérivé des légendes mésopotamiennes : « Il n'y a aucune raison pour relier les textes mésopotamiens et hébraïques à une quelconque inondation : le récit hébraïque s'est très probablement développé à partir des légendes mésopotamiennes. Ces histoires sont des fictions et non pas des faits réels[69]. »

David et les Psaumes

Le Coran fait croire aux musulmans que David a reçu les Psaumes de la même façon que Moïse avait reçu la Torah (sourate IV.163-165). Mais encore une fois, les spécialistes doutent que David ait écrit beaucoup de psaumes, pour autant qu'il en ait écrit un seul. David a probablement vécu autour de -1000, mais nous savons que les psaumes ont été rassemblés beaucoup plus tard, au cours de la période qui a suivi l'exil, c'est-à-dire après -539.

> Le livre des Psaumes consiste en cinq recueils d'hymnes, principalement écrits pour l'usage du second temple (le temple de Zorobabel). Bien que de très vieilles poésies aient pu dans certains cas être adaptées, ces recueils semblent être entièrement, ou presque entièrement postérieurs à l'exil. Aucun des psaumes ne peut vraisemblablement être attribué à David. Plusieurs d'entre eux, louant un monarque hautement idéalisé, semblent même avoir été écrits en l'honneur d'un des rois asmonéens (-142/-63). [70]

68. Ingersoll, p. 149.
69. Fox, p. 218.
70. Howell Smith, p. 75.

ADAM ET L'ÉVOLUTION, LA CRÉATION ET LA COSMOLOGIE MODERNE

> Beaucoup de musulmans ne se sont pas encore faits à l'idée de l'évolution... L'histoire d'Adam et d'Eve... n'a pas sa place dans un récit scientifique sur l'origine de la race humaine.
>
> WATT[71]

Le Coran donne un récit confus de la création et pose de grands problèmes aux commentateurs :

> Nous avons créé en six jours les deux, la terre et ce qui se trouve entre les deux, sans éprouver aucune fatigue, (sourate L.38)

> Dis : « Serez-vous incrédules envers Celui qui a créé la terre en deux jours? Lui donnerez-vous des égaux? C'est Lui, le Seigneur des mondes! » Il a fixé sur la terre des montagnes comme des piliers. Il l'a bénie. Il y a réparti, en quatre jours exactement, des nourritures pour ceux qui en demandent. Il S'est ensuite tourné vers le ciel qui était une fumée, et lui a dit, ainsi qu'à la terre : "Venez, tous deux, de gré ou de force!" Ils dirent : "Nous venons, obéissants!" Il a établi sept cieux en deux jours. Il a révélé à chaque ciel tout ce qui le concerne. Nous avons décoré le ciel le plus proche de luminaires et de gardiens : tel est le décret du Tout-Puissant, de Celui qui sait! » (sourate XL1.9-12)

Deux jours pour la terre, quatre jours pour la nourriture et deux jours pour les sept cieux font huit jours (sourate XLI), alors qu'il est dit dans la sourate I que la création prit six jours. Il n'appartient pas aux commentateurs d'utiliser quelque tour de passe-passe pour résoudre cette contradiction.

Le ciel, la terre et les créatures qui les habitent sont les preuves de l'existence de Dieu et de Sa puissance[72]. Tout, et l'homme en particulier, ne fut pas créé par frivolité (sourate XXI.16). Les hommes et les djinns ont reçu la mission spéciale de vénérer Dieu et bien que le privilège de l'obéissance à la loi de Dieu fût d'abord offert « aux cieux, à la terre et aux montagnes », ce fut l'homme qui le reçut après qu'ils l'aient refusé (sourate XXXIII.72).

Que pouvons-nous faire de cette étrange doctrine?

Les cieux, la terre et les montagnes sont personnifiés et, qui plus est, ils ont la témérité de désobéir à Dieu! Un Dieu omnipotent crée le cosmos, lui demande ensuite de Lui accorder sa confiance ou d'accepter la foi, et Sa propre création refuse d'assumer ce fardeau.

> La création fut par le verbe d'Allah, « sois », car toute chose est par Son décret. Avant la création, Son trône flottait au-dessus des eaux primitives et la terre et les cieux ne formaient qu'une seule masse. Allah les sépara, les cieux furent bâtis et déployés comme un toit protecteur, absolument étanche, qu'il éleva au-dessus de la terre sans le soutien d'aucun pilier, cependant

71. Watt, (9), pp. 134-135.
72. Levy, pp. 2-4.

que la terre fut déployée et que des montagnes furent disséminées à sa surface comme des ancres solides pour prévenir qu'elle ne bougeât avec les créatures vivantes qu'elle porte, car le monde est composé de sept terres. Les deux mers furent aussi placées l'une contre l'autre, celle qui est salée et l'autre qui est douce, mais séparées par une barrière de sorte qu'elles ne puissent se mélanger[73].

La Terre fut créée en premier, puis les Cieux. La Lune reçut sa propre lumière (sourate X.5) et ses phases furent « ordonnées pour qu'elles changent comme un vieux palmier courbé, pour que les hommes connussent le nombre des années et le calcul du temps[74] ».

Quant à Adam, « Nous avons créé l'homme d'argile fine, puis Nous en avons fait une goutte de sperme contenue dans un réceptacle solide; puis, de cette goutte, Nous avons fait un caillot de sang, puis, de cette masse, Nous avons créé des os; Nous avons revêtu les os de chair, produisant ainsi une autre création. — Béni soit Dieu, le meilleur des créateurs! » (sourate XXIII.12)

Un autre récit nous dit que l'homme fut créé à partir de sperme (« une eau vile » sourate LXXVII.20), alors qu'une troisième version dit que toute chose vivante fut créée à partir de l'eau primitive comme le reste de l'univers (sourates XXI.30, XXIV.45, XXV.54). Les animaux furent expressément créés pour servir l'humanité; les hommes sont les maîtres des animaux : « Ne voient-ils pas que Nous avons créé pour eux, parmi les œuvres sorties de nos mains, des troupeaux dont ils se sont rendus maîtres? Nous les leur avons soumis : certains d'entre eux leur servent de montures et d'autres de nourriture. Ils en retirent des produits utiles et des breuvages. » (sourate XXXVI.71-73)

Les djinns furent créés à partir du feu, avant que l'homme ne soit créé de l'argile. Ils vivent sur terre avec les hommes.

Là où les musulmans ne sont nullement gênés par les contradictions flagrantes, un lecteur moderne, ayant une certaine culture, ne daignera même pas chercher des vérités scientifiques dans les précédents récits, pour le moins vagues et confus. Naturellement, c'est précisément ce flou qui permet de tirer tout ce que l'on veut de ces mythes, de ces légendes et de ces superstitions. De fait, nombreux sont les musulmans qui croient que tout le savoir est contenu dans le Coran ou les traditions. Comme le dit Ibn Hazm, « n'importe quel fait qui peut être prouvé par le raisonnement est clairement exposé dans le Coran ou dans les paroles du Prophète ». Chaque fois qu'il y a une nouvelle découverte scientifique dans le domaine de la physique, de la chimie ou de la biologie, les musulmans se ruent sur le Coran afin de prouver que la découverte en question s'y trouvait déjà. Tout, depuis l'électricité jusqu'à la théorie de la relativité[75]. Ces musulmans donnent l'exemple

73. Levy, pp. 2-5.
74. Levy, *ibid.*

de l'origine aquatique de la vie que l'on trouve dans la sourate XXI.30, et l'idée communément admise en biologie que la vie commença, pour citer Darwin, dans une petite mare chaude. Parmi les autres découvertes scientifiques que le Coran aurait anticipées, on note la fertilisation des plantes par le vent (sourate XV.22) et le mode de vie des abeilles (sourate XVI.69). Quand ils entendront l'hypothèse formulée par le chimiste A. G. Cairns-Smith de Glasgow, pour qui la réponse à l'énigme de l'origine de la vie pourrait se trouver dans de l'argile ordinaire, ces apologistes musulmans exulteront de triomphe en rappelant que pour le Coran, Adam fut créé de l'argile[76].

Puisque les musulmans interprètent le Coran au premier degré, je suis donc obligé de montrer en quoi il ne s'accorde pas avec les théories modernes de l'univers et de la vie sur Terre. Le récit du Coran est en lui-même plein de contradictions et d'absurdités. Premièrement, Allah n'a qu'à dire « sois » pour que Sa volonté soit faite, mais il faut cependant six jours au Tout-Puissant pour créer les cieux. Deuxièmement, comment aurait-il pu y avoir des jours avant la création de la Terre et du Soleil, puisqu'un jour n'est que le temps qu'il faut à la Terre pour accomplir une révolution autour de son axe? Troisièmement, on nous dit qu'avant la création, le trône de Dieu flottait au-dessus des eaux. Et d'où ces eaux provenaient-elles avant la création? L'idée que Dieu aurait pu avoir un trône est ridiculement anthropomorphique; elle n'en est pas moins acceptée au pied de la lettre par les orthodoxes. Quatrièmement, il existe plusieurs récits différents de la création d'Adam. Enfin, Allah créa la Lune et ses phases pour que l'homme connût le nombre des jours (sourate X.5). Ceci est une conception plutôt primitive des Arabes, puisque toutes les civilisations avancées, babyloniennes, égyptiennes, perses, chinoises et grecques, utilisaient l'année solaire pour le calcul du temps.

Maintenant voyons comment la science moderne décrit les origines de l'univers.

En 1929, Edwin Hubble découvrit que les galaxies lointaines s'éloignaient de la Terre. La loi de Hubble établit que la vitesse de récession V d'une galaxie est proportionnelle à sa distance R de la Terre par l'équation : $V = H_oR$, ou Ho est la constante de Hubble. En résumé, la loi d'Hubble nous dit que l'univers est en expansion. Kaufmann[77] note que « l'univers est en expansion depuis des milliards d'années, de telle sorte qu'il a dû y avoir une période dans le passé où toute la matière de l'univers était concentrée dans un état de densité parfaite. Une explosion colossale a probablement amorcé le processus d'expansion de l'univers. Cette explosion, désormais

75. Ascha,p. 14.
76. Dawkins, pp. 148-165.
77. Kauffmann, pp. 110-116.

connue sous le nom de Big Bang, marque la création de l'univers. » L'âge de l'univers est estimé entre 15 et 20 milliards d'années.

Avant ce que l'on appelle la période de Planck (approximativement 10 secondes après le Big Bang), l'univers était si dense que les lois de la physique, telles que nous les connaissons, sont incapables de décrire le comportement de l'espace, du temps ou de la matière. Au cours du premier million d'années, la matière et l'énergie formaient un plasma (une boule de feu appelé œuf cosmique), constitué de photons à très haute énergie entrant en collision avec des protons et des électrons. Environ un million d'années après le Big Bang, les protons et les électrons purent se combiner pour former des atomes d'hydrogène. Il fallut attendre encore dix milliards d'années avant que naquît le système solaire. « Notre système solaire est formé de poussières d'étoiles qui ont disparu il y a des milliards d'années. Le Soleil est une étoile relativement jeune, vieille que de cinq milliards d'années. Tous les éléments du système solaire autres que l'hydrogène et l'hélium furent créés et éjectés par d'anciennes étoiles durant les dix premiers milliards d'années de notre galaxie. Nous sommes littéralement faits de poussières d'étoile[78]. » Le système solaire formait un nuage de gaz et de poussière, appelé la nébuleuse solaire, qui peut être décrite comme un « disque en rotation constitué de flocons de neige et de particules de poussières enrobées de glace. » Les planètes intérieures, Mercure, Vénus, Terre et Mars se sont formées par accrétion de particules de poussière tout d'abord en astéroïdes puis en protoplanètes. Les planètes extérieures, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton, sont nées après la désagrégation de la partie extérieure de la nébuleuse. Les anneaux de glace et de gaz se sont unis pour former d'énormes protoplanètes. Au centre de là nébuleuse, le Soleil s'est formé par accrétion et après environ 100 millions d'années la température due à la pression au centre du protosoleil était suffisamment élevée pour que s'amorcent des réactions nucléaires[79].

Cette reconstitution est irrémédiablement en contradiction avec l'histoire du Coran. La Terre n'a pas, ainsi que le prétend la sourate XLI.12, été créée avant les cieux. Nous avons déjà relevé que le Soleil et que le système solaire s'étaient formés des milliards d'années après le Big Bang, des milliards d'autres étoiles existaient bien avant notre Soleil. De plus, le terme cieux est désespérément vague : s'agit-il de notre système solaire ? De notre galaxie? De l'univers? Aucun tour de passe-passe ne pourra jamais donner de sens aux récits coraniques et bibliques de la création du monde en deux, six, ou huit jours. La clarté de la Lune ne provient pas d'une lumière intérieure (sourate X.5), mais de la réflexion de la lumière solaire. La Terre tourne autour du Soleil, et non l'inverse.

78. Kauffmann, p. 110.
79. Kaufmann, p. 166.

Ceux qui sont tentes de voir dans le Coran diverses anticipations de la théorie du Big Bang doivent comprendre que l'astronomie moderne et la physique en général sont basées sur les mathématiques. Sans les progrès des mathématiques, en particulier au XVIIe siècle, aucune explication n'aurait été possible. A l'inverse du flou coranique, le Big-Bang dans sa formulation moderne est établi avec précision en utilisant des outils mathématiques de pointe. Bien sûr, il n'est pas possible de présenter ces idées dans un langage ordinaire sans perdre de la précision.

LES ORIGINES DE LA VIE ET LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION

La Terre fut formée il y a environ 4,5 milliards d'années, et peut-être moins d'un milliard d'années plus tard, la vie y est apparue après une période d'évolution chimique. Le biochimiste russe Oparin avança, dans *L'origine de la vie*, que la Terre, dans son état primitif, contenait des éléments chimiques qui réagissaient aussi bien aux radiations provenant de l'espace, qu'aux sources d'énergies terrestres. « A la suite d'une activité photochimique prolongée, ces mélanges de matières inorganiques produisirent des composés organiques (dont des acides aminés, qui sont les cubes de construction à partir desquels se forment les molécules de protéine). Au fd du temps et d'une sélection chimique, ces (...) systèmes organiques gagnèrent en complexité et en stabilité et devinrent les précurseurs directs des formes de vie[80]. » Depuis l'époque d'Oparin, de nombreux scientifiques (Miller, Fox, Ponnamperuma) ont réussi à produire des composés organiques en laboratoire à partir de matière inorganique.

> Il y a toujours des controverses autour de l'explication biochimique de l'origine de la vie sur Terre et, en particulier, pour savoir si c'est quelque chose d'analogue à une molécule d'ADN ou d'ARN qui est apparue d'abord ou si, au contraire, c'était un acide aminé nécessaire à la synthèse des protéines. La vie est apparue quand des systèmes organiques acquirent un métabolisme et furent capables de se reproduire. Dans l'évolution chimique, le développement de la synthèse inorganique traça la voie à l'évolution biologique et, par la suite, à l'adaptation de formes de plus en plus diversifiées et complexes.[81]

En 1859, Darwin publia son *De l'origine des espèces par la sélection naturelle ou des lois de transformation des êtres organisés.* Dans l'Introduction de cette œuvre, Darwin écrit :

> En réfléchissant au problème de l'origine des espèces, en tenant compte des affinités mutuelles entre êtres organisés, de leurs relations embryologiques, de leur distribution géographique et d'autres faits analogues, il est tout

80. Birx, pp. 417-418.
81. Birx, p. 419.

à fait probable qu'un naturaliste arrivera à la conclusion que chaque espèce ne peut pas avoir été créée indépendamment, mais qu'elle descend, comme étant une variété, d'autres espèces. Néanmoins, une telle conclusion, serait-elle fondée, ne saurait être satisfaisante, jusqu'à ce qu'il fût possible de démontrer comment les innombrables espèces qui habitent ce monde ont été modifiées de manière à acquérir cette perfection de structure et cette adaptation des organes à leurs fonctions, qui excite à si juste titre notre admiration[82].

La réponse de Darwin à sa propre question le *Comment* de l'Evolution est, bien entendu, la sélection naturelle. Les espèces animales et végétales sont le résultat d'un long processus de sélection naturelle agissant par « d'incessantes variations aléatoires et héréditaires[83] ». Darwin présente la chose de la façon suivante :

Comme il naît plus d'individus de chaque espèce qu'il n'en peut raisonnablement survivre et comme, par conséquent, tout être vivant est engagé dans une lutte perpétuelle pour sa survie, il s'ensuit que, dans les conditions complexes et variables de la vie, celui qui diffère légèrement de ses rivaux, d'une façon qui lui procure un avantage, aura une meilleure chance de survivre et, ainsi, sera naturellement sélectionné. En vertu de la puissante loi de l'hérédité, n'importe quelle variation sélectionnée aura tendance à se propager sous sa nouvelle forme.[84]

Les implications de la théorie de l'évolution sur la place de l'homme dans la nature étaient évidentes. Darwin lui-même notait que « la conclusion que l'homme est le co-descendant, avec d'autres espèces, de quelque forme de vie ancienne moins développée et désormais éteinte, n'est aucunement une nouveauté. Lamarck, il y a bien longtemps, est parvenu à cette conclusion, qui a d'ailleurs été reprise plus tard par d'autres naturalistes et philosophes éminents; par exemple par Wallace, Husley, Lyell, Vogt, Lubbock, Buchner, Rolle, etc., et tout particulièrement par Hacket. »

Au XVIIIe siècle, dans *L'Homme Machine* (1748), de La Mettrie avait classé l'homme parmi les animaux. Linné (1707-78) avait classé l'homme et les singes parmi les anthropomorphes. T. H. Huxley dans son *Relations de l'homme aux animaux inférieurs,*[85] débute son étude par l'observation du développement des ovules d'une chienne :

L'histoire du développement de n'importe quel animal vertébré, lézard, serpent, grenouille ou poisson, raconte les mêmes faits. Il y a toujours, pour commencer, un ceuf qui a la même structure que celui du chien. Le vitellus de cet œuf subit une division, ou segmentation. (...) Les produits ultimes de cette segmentation constituent le matériau de construction pour le corps

82. Darwin, *Introduction.*
83. Michael Ruse 47, *The Philosopby of Biology.*
84. Darwin, *Introduction.*
85. Huxley (2), pp. 52-62.

du jeune animal; et celui-ci est construit autour d'un sillon primitif au fond duquel une notocorde se développe. En outre, il existe une période durant laquelle tous les embryons de ces animaux se ressemblent, pas uniquement en apparence, mais dans tous les éléments essentiels de leur structure, si étroitement que les différences entre eux sont négligeables, alors que, dans les phases suivantes ils divergent de plus en plus profondément les uns des autres...

Ainsi, l'étude du développement met clairement en évidence leur proche parenté structurelle et c'est avec impatience que l'on s'enquiert des résultats de l'étude du développement de l'homme. Est-il un tant soit peu à part? A-t-il une origine totalement différente du chien, de l'oiseau, de la grenouille ou du poisson, donnant ainsi raison à ceux qui prétendent qu'il n'a pas de réelle affinité avec les animaux inférieurs et qu'il n'a pas de place dans la nature? Ou bien descend-il du même germe, passé par les mêmes modifications lentes et progressives? Dépend-il des mêmes armes pour sa protection et sa nourriture, et en fin de compte vient-il au monde par les mêmes mécanismes? La réponse ne laisse pas de place au moindre doute et il n'y a jamais eu la moindre équivoque au cours de ces trente années. Sans conteste, le mode de reproduction et les premières étapes du développement de l'homme sont identiques à ceux des animaux immédiatement en dessous sur l'échelle. De ce point de vue, il est sans nul doute plus proche des singes que les singes ne le sont des chiens.

On a toutes les raisons de conclure que les modifications (que l'ovule humain) subit sont identiques à celles que présentent les ovules des autres animaux vertébrés, car les matériaux qui composent l'embryon humain, observé au premier stade de développement, leur sont identiques.

Dans les caractéristiques mêmes qui le font différer du chien, l'homme ressemble au singe qui, comme lui, possède un sac embryonnaire et un placenta discoïdal, partiellement lobé.

De telle sorte que ce n'est qu'aux stades les plus avancés de son développement que l'être humain présente des différences marquées avec le jeune singe.

Aussi surprenante qu'elle puisse paraître, cette affirmation est vraie et, selon moi, elle suffit à elle seule à mettre hors de portée de toute critique l'unité structurelle de l'homme avec le reste du règne animal et plus particulièrement sa proche parenté avec les singes.

La confirmation de l'évolution provient d'un éventail impressionnant de disciplines scientifiques — systématique, paléontologie, biogéographie, études comparées en biochimie, sérologie, immunologie, génétique, embryologie, parasitologie, morphologie (anatomie et physiologie), psychologie, et éthologie.

Cette démonstration va dans le même sens, à savoir que l'homme, comme toute forme de vie, est le résultat de l'évolution, qu'il descend d'un ancêtre simiesque et qu'il n'est certainement pas le fruit d'une création spéciale. Dans ce contexte, parler d'Adam et d'Eve comme le font le Coran et la Bible est un non-sens. L'homme est à présent classé dans l'ordre des primates, avec les musaraignes, les lémures, et les loirs. Ainsi ce ne sont pas

seulement les singes qui doivent être considérés comme nos lointains cousins, mais aussi les lémures et les musaraignes. « Il est difficile d'admettre que nos origines remontent en droite ligne à une musaraigne, puis à quelque triton, à un poisson et peut-être à un échinoderme. »[86]

DIEU CRÉATEUR

> Est-ce que la fameuse histoire qui se trouve au début de la Bible a réellement été comprise? L'histoire de la peur infernale que Dieu a de la science? L'homme lui-même s'est révélé être la plus grande erreur de Dieu : Il s'est créé un rival; la science fait des dieux — c'en est fait des prêtres et des dieux quand l'homme devient scientifique... Le savoir, qui permet de s'émanciper des prêtres, continue à grandir...
>
> NIETZSCHE.[87]

Nulle part, dans les récits qui ont précédé, je n'ai eu recours à l'intervention divine pour expliquer la théorie de l'évolution, des origines de l'univers et de la vie. Expliquer toute chose par Dieu, cela revient à couper court à toute question, à réprimer toute curiosité intellectuelle, à étouffer tout progrès scientifique. On n'est guère avancé en disant que la merveilleuse variété et l'impressionnante complexité des organismes vivants sont un miracle. C'est encore moins une explication scientifique. Pour citer Dawkins, « expliquer l'origine de l'ADN en invoquant un créateur surnaturel, c'est précisément ne rien expliquer du tout, car cela laisse l'origine du créateur sans explication. Vous pouvez dire quelque chose comme Dieu a toujours été, et si vous vous autorisez cette sorte d'excentricité paresseuse, alors vous pouvez aussi bien dire que l'ADN a toujours existé ou que la vie a toujours existé et que l'on doit faire avec.[88] »

Dans une lettre adressée à un géologue renommé, Sir Charles Lyell, Darwin fit la même remarque à propos de sa théorie : « Si j'étais convaincu que la théorie de l'évolution nécessitait de telles additions, je la jetterais au rebut... Je ne donnerais pas un sou de la théorie de la sélection naturelle si elle nécessitait l'addition d'éléments miraculeux à un quelconque stade de l'évolution. » Citant cette lettre, Dawkins commente : « Ce point est important. Pour Darwin, l'intérêt essentiel de la théorie de l'évolution par la sélection naturelle est qu'elle donne une explication non miraculeuse à l'existence d'adaptations complexes. Pour ce qu'il vaut, c'est aussi le point central de son livre, *The Blind Watchmaker*. Pour Darwin, "toute évolution qui comblerait ses lacunes avec l'aide de Dieu n'est pas une évolution du tout. Cela ferait du point central de l'évolution un non-sens." »

86. Young, p. 402.
87. Nietzche, p. 628.
88. Dawkins (1), pp. 141 et 249.

Quant au Big Bang et à la cosmologie moderne, Stephen Hawking[89] fait valoir le même argument. Pour se faire pardonner le procès de Galilée, le Vatican organisa une conférence à laquelle d'éminents astronomes furent invités.

> A la fin de la conférence, le Pape accorda une audience aux participants. Il nous dit que c'était très bien d'étudier l'évolution de l'univers après le Big Bang, mais que nous ne devions pas étudier le Big Bang lui-même car c'était le moment de la création et par conséquent le travail de Dieu. J'étais alors heureux qu'il ne connût pas le sujet de l'exposé que je venais de faire — la possibilité que l'espace-temps soit fini mais qu'il n'ait point de limite, ce qui signifie qu'il n'y aurait pas eu de commencement et pas de moment de la création[90].

Ailleurs, dans son best-seller, *A brief history of time*, Hawking observe que

> la théorie des quanta a ouvert de nouveaux horizons, entre autres qu'il n'y aurait pas de limite à l'espace-temps et donc qu'il ne serait pas nécessaire de préciser le comportement de la matière à ces limites. Il n'y aurait pas de cas particulier devant lequel les lois scientifiques s'effondrent, ni de frontière à l'espace-temps où l'on devrait faire appel à Dieu ou à de nouvelles lois. On pourrait dire : les conditions aux bornes de l'univers sont qu'il n'est pas borné. L'univers serait sa propre limite et il ne serait pas affecté par quoi que ce soit en dehors de lui-même. Il ne pourrait ni être créé ni être détruit. Il ne ferait *qu'être*.

Un peu plus loin, Hawking demande, « quelle place, alors, pour un créateur? »

Einstein observa qu'« un homme qui est absolument convaincu de la validité universelle de la loi de causalité ne peut une seconde croire qu'un être interfère avec le cours des événements. (...) Il n'a que faire d'une religion de la peur. »[91]

De la même façon, mais plus récemment, Peter Atkins affirmait « que l'univers peut naître spontanément et qu'il est inutile d'évoquer l'intervention d'un Etre Suprême ».[92]

Les théories qui expliquent le Big Bang en se référant à Dieu n'apportent aucune réponse aux interrogations des scientifiques. Elles ne font que reporter le problème sur l'origine de Dieu lui-même. Comme dit Feuerbach[93], « Le monde n'est rien pour la religion — le monde, qui est en vérité la somme de toutes réalités, est révélé dans sa gloire seulement par la théorie. Les joies de la théorie sont les plaisirs intellectuels les plus doux de la

89. Hawking, pp. 122 et 143-149.
90. Hawking, p. 122.
91. Einstein, p. 39.
92. Atkins, p. VII, Préface.
93. Feuerbach, pp. 195-196.

vie. Mais la religion ignore les joies du penseur, de celui qui examine la nature, de l'artiste. Elle n'a aucune conscience de l'univers, de l'infini; elle ignore les espèces. »

Seul un scientifique en proie à un sentiment d'émerveillement sent que l'extraordinaire complexité a besoin d'être expliquée. En formulant des hypothèses qui seront testées, il essayera de démystifier les prétendus mystères de l'univers. Au contraire, l'homme religieux se contentera de remarquer platement que tout fut créé par Dieu.

DÉLUGES, FAMINES ET SÉCHERESSES

Le Coran fait preuve de maladresse quand il cite les éléments naturels comme exemples de la munificence de Dieu. En réalité, ils sont tout autant cause de misère que de bonheur. La pluie, lit-on dans la sourate VII.56, annonce la miséricorde de Dieu, alors que, ironie d'Allah, les inondations provoquent régulièrement la mort de milliers de personnes dans l'Etat musulman du Bangladesh. Le cyclone de 1991, avec des vents de 200 km/h, fit 100 000 victimes et laissa 10 millions de personnes sans abri. Malgré l'omniprésence de l'eau, le Bangladesh subit une période de sécheresse d'octobre à avril. Ainsi, cette population misérable, l'une des plus pauvres au monde, est soumise à une alternance d'inondations et de sécheresses, toutes deux l'œuvre de Dieu. Comme cela est écrit dans la sourate LVII.22 : « Nulle calamité n'atteint la Terre ni vous-même, sans que cela ne soit écrit dans un Livre, avant même d'être créé. »

Il est bien difficile d'associer toutes les catastrophes naturelles, du tremblement de terre aux tornades à la bienveillance de Dieu, d'autant plus qu'elles semblent frapper des Etats musulmans particulièrement pauvres. Durant le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, des milliers de personnes moururent, un grand nombre dans l'effondrement des églises où elles priaient, et ces morts eurent une influence profonde sur le XVIIIe siècle, particulièrement sur des écrivains comme Voltaire. Pourquoi autant d'innocentes victimes furent-elles tuées? Pourquoi les lupanars furent-ils épargnés alors que les fidèles étaient punis ?

MIRACLES

Les déistes du XVIIIe siècle, comme nous l'avons vu plus haut, exagérèrent le rationalisme de l'islam, arguant du fait que Muhammad n'avait pas accompli un seul miracle. De fait, tout au long du Coran, Muhammad dit qu'il n'est qu'un simple mortel, incapable de faire des miracles. Il n'est que le messager de Dieu (sourates XIII.27-30, XVI1.90-96, XXIX.50).

Malgré ces dénégations, la foi musulmane se réfère aux miracles en quatre occasions.

1. La fente de la Lune : « L'heure approche et la Lune se fend! S'ils voient un signe, ils s'écartent en disant : "C'est une magie continuelle!" » (sourate LIV.1-2)

2. L'aide portée aux musulmans à la bataille de Badr : « Lorsque tu disais aux croyants : "Ne vous suffit-il pas que votre Seigneur vous aide avec trois mille de Ses anges descendus vers vous?" Oui, si vous êtes patients, si vous craignez Dieu et que vos ennemis foncent sur vous, votre Seigneur vous enverra en renfort cinq mille de Ses anges qui se lanceront sur eux. » (sourate III.124-125)

3. Le voyage de nuit : « Gloire à celui qui a fait voyager de nuit son serviteur de la Mosquée sacrée, à la Mosquée très éloignée (de la Mecque à Jérusalem). » (sourate XVII. 1)

4. Le Coran lui-même, pour les musulmans, demeure le grand miracle de l'islam (XXIX.47).

En revanche, les traditions sont pleines de miracles : Muhammad soigne des malades, nourrit un millier de personnes avec des victuailles qui appartiennent à un garçon.

Comme nous avons de plus en plus foi en la science, nous sommes de moins en moins enclins à croire aux miracles et nous ne pensons plus aujourd'hui que Dieu intervienne arbitrairement dans les affaires humaines en arrêtant ou modifiant le cours normal des lois de la nature...

> Un miracle est une violation des lois de la nature, et comme une expérience solide et inaltérable a établi ces lois, la preuve contre un miracle, à partir de la nature même des faits, est aussi entière que n'importe quel argument que l'on peut tirer de n'importe quelle expérience que l'on puisse imaginer. Pourquoi est-il donc plus que probable que tous les hommes doivent mourir; que le plomb, de lui-même, ne peut rester suspendu en l'air; à moins qu'il soit que ces événements sont en accord avec les lois de la nature, et qu'il faut une violation de ces lois, ou en d'autres mots un miracle, pour y faire obstacle. Rien n'est plus estimé qu'un miracle, si d'aventure il se produit dans le déroulement normal de la nature... Mais est-ce un miracle qu'un mort ressuscite; parce que cela n'a jamais été observé. Il doit, par conséquent, y avoir une expérience uniforme contre tout événement miraculeux, autrement l'événement ne mériterait pas cette appellation. Et comme une expérience universelle compte pour preuve, il y a ici une preuve directe et complète, à partir de la nature du fait, contre l'existence de n'importe quel miracle...
>
> L'entière conséquence est « que nul témoignage n'est suffisant pour établir un miracle, à moins que le témoignage soit d'une nature telle que la supercherie serait encore plus miraculeuse que le fait qu'elle essaie d'établir...[94]

94. Hume (4), pp. 114-115.

Et pour tout miracle, il est plus raisonnable, en accord avec notre expérience, de nier que ce miracle se soit jamais produit. Les gens sont dupés et trompés. L'homme est enclin à exagérer et il éprouve le besoin d'être crédule ou, comme le dit Feuerbach, un miracle, c'est « la sorcellerie de l'imagination, qui satisfait sans contradiction tous les désirs du cœur ».

L'un des arguments les plus puissants contre les miracles, un argument qui est trop souvent négligé, est que, pour citer Hospers[95],

> nous croyons que la plupart des prétendus miracles sont d'une certaine façon, indignes d'un être tout-puissant. Si Dieu voulait que les gens croient en Lui, pourquoi faire une poignée de miracles dans un lieu éloigné où seules quelques personnes en sont les témoins? Au lieu de guérir quelques malades, pourquoi pas tous les mal portants? Au lieu de faire un miracle à Fatima (un village portugais où trois enfants illettrés eurent des visions de « Notre Dame du Rosaire ») en 1917, pourquoi ne pas avoir mis un terme à l'énorme massacre de la Première guerre mondiale qui se déroulait cette année-là, ou l'empêcher dès le début?

Les miracles du Coran se sont passés il y a très longtemps et nous ne sommes plus en mesure de les vérifier.

JÉSUS VU PAR LE CORAN

L'Annonciation et la Nativité

Le Coran nous dit que Jésus est né miraculeusement de la Vierge Marie. L'annonciation à la Vierge est raconté dans les sourates III.45-47 et XIX.15-21 :

> Les anges dirent : « Ô Marie! Dieu t'annonce la bonne nouvelle d'un Verbe émanant de lui; son nom est : le Messie, Jésus, fils de Marie; illustre en ce monde et dans la vie future; il est au nombre de ceux qui sont proches de Dieu. Dès le berceau, il parlera aux hommes comme un vieillard; il sera au nombre des justes. » Elle dit : « Mon Seigneur! Comment aurais-je un fils? Nul homme ne m'a jamais touchée. » Il dit : « Dieu crée ainsi ce qu'il veut : lorsqu'il a décrété une chose, il lui dit : "sois!"... et elle est. » Dieu lui enseignera le Livre, la Sagesse, la Torah et l'Evangile.

Bien que cela reste un tenant de l'orthodoxie, les théologiens chrétiens de tendance progressiste et maintenant beaucoup de chrétiens, et même l'évêque de Durham (Angleterre), ne considèrent plus cette histoire comme littéralement vraie. Ils préfèrent interpréter le terme de vierge par *pure* ou *moralement sans défaut;* ils préfèrent lui donner un sens symbolique. Martin Luther, écrivant au XVIe siècle, concède que, « nous, les chrétiens, passons tous pour des fous aux yeux du reste du monde, en croyant que Marie était

95. Hospers, p. 454.

la vraie mère de son fils tout en demeurant une vierge pure. Cela n'est pas seulement contre toute raison, c'est aussi contre la volonté de Dieu qui a dit à Adam et Eve : "Croissez et multipliez vous[96]. »

Il est évident que les musulmans ne peuvent pas faire abstraction des conclusions des théologiens chrétiens car elles ont une portée directe sur la véracité littérale du Coran. Charles Guignebert (1876-1939), en étudiant les naissances virginales, a pu montrer les ressemblances frappantes entre la légende de la Nativité et celles du monde gréco-romain :

> C'est là qu'on rencontre la légende de Persée, né de Danaé, vierge qu'une pluie d'or a fécondée. C'est là aussi qu'on raconte l'histoire d'Attis dont la mère Nana est tombée enceinte après avoir mangé une grenade. C'est là surtout que l'on incline à attribuer à la parthénogenèse ou à l'intervention mystérieuse d'un dieu la naissance d'hommes exceptionnels : Pythagore, Platon, Auguste lui-même. On conçoit très bien que dans un milieu où circulent tant d'histoires de ce genre, les chrétiens, soucieux de donner une preuve convaincante du bien fondé de leur foi dans la nature divine du Christ, aient très mutuellement songé à celle dont on usait pour faire reconnaître les hommes marqués du sceau de la divinité. Il ne s'agit pas, bien entendu, dans ce cas, d'une imitation consciente d'une histoire déterminée, mais de l'influence d'une certaine atmosphère de crédulité. [97]

Certains spécialistes, tel qu'Adolf Harnack (1851-1930), pensent que la légende de la naissance virginale provient d'une interprétation erronée d'un passage prophétique de l'Ancien Testament, à savoir Isaïe VH.14, tel qu'il existe dans la Septante, une traduction grecque de la Bible faite en -132.

Dans Isaïe, Akhaz, le Roi de Judée, craint une nouvelle attaque des rois alliés de Syrie et d'Israël qu'il vient juste de repousser aux portes de Jérusalem. Le prophète rassure Akhaz et lui dit :

> Aussi bien le Seigneur vous donnera-t-Il Lui-même un signe : voici que la jeune vierge est enceinte et enfante un fils et elle lui donnera le nom d'Emmanuel. De crème et de miel il se nourrira, sachant rejeter le mal et choisir le bien. Avant même que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, elle sera abandonnée, la terre dont tu crains les deux rois. [98]

Alors qu'ils recensaient toutes les paroles des prophètes concernant le Messie, les chrétiens découvrirent ce passage et, l'isolant de son contexte, lui donnèrent un sens messianique. Ce qui est important, c'est que le texte hébreu original ne contient pas le mot *vierge, bethulah,* mais le mot *jeune femme, haalmah,* respectivement en grec *parthenos* et *meanis.* Pour Guignebert :

96. Hoffmann (ed), pp. 233-252.
97. Charles Guignebert, *Jésus,* 1933.
98. Isaïe VII.14.

Les théologiens orthodoxes ont fait des efforts désespérés, et d'ailleurs inopérants, pour établir que *haalmah* pouvait signifier vierge. Le prophète (Isaïe) n'a nullement voulu annoncer un miracle, et les juifs, dès qu'ils ont commencé à polémiquer avec les chrétiens, n'ont pas manqué de dire que le terme dont leurs adversaires prétendaient tirer avantage ne représentait qu'un contresens. (...) Les chrétiens, convaincus que le Christ était né de l'Esprit de Dieu, ainsi qu'en témoignent les récits du baptême, ont dû saisir avec empressement le moven de réalisation que leur offrait le mot *parthenos.*[99]

Guignebert lui-même n'accepte pas la théorie de l'origine de la naissance virginale.

On remarque qu'en Paul, en Jn., en Mc, qui ne s'attachent pas à la foi en sa conception virginale, Jésus est qualifié de *Fils de Dieu.* L'application qui lui est faite de cette désignation est donc antérieure à la fixation de la foi au miracle raconte par Mt. et Lc; elle ne procède pas de lui. En réalité, dès qu'ils ont été persuadés que Jésus, non seulement avait été suscité par Dieu, comme un homme plein de son Esprit, pour réaliser ses desseins, mais encore que sa naissance à la vie pour Dieu avait été déterminée par la prévision divine et illuminée par l'Esprit Saint, ils ont dû chercher à marquer et à exprimer le rapport particulier qui s'était établi entre Jésus et Dieu. Ils ont dit qu'il était son *fils,* parce que c'était le seul terme du langage humain qui leur permît de rendre compte, d'une manière intelligible, sinon complète et adéquate d'une telle relation. Comme l'idée de la génération directe d'un homme par Dieu ne pouvait paraître à l'esprit d'un juif que comme une monstrueuse absurdité, l'expression ne représentait en réalité pour des Palestiniens qu'une manière de parler, qu'une métaphore.

L'examen critique des textes où elle paraît, dans les Synoptiques, prouve que Jésus ne se l'est pas appliquée à lui-même, et que, d'ailleurs, elle n'avait encore reçu en Israël aucune application messianique. Je veux dire que les juifs ne donnaient pas, par avance, au Messie qu'ils attendaient, ce titre de *Fils de Dieu.* Le Messie devait être pour eux non le *Fils,* mais le *Serviteur* de Dieu *(Ebed Iahvé);* et tel était le terme consacre pour désigner les « *hommes de Iahvé.* »[100] Mais la foi christologique trouvait de tout autres conditions sur le terrain grec que sur le terrain palestinien. Elle y rencontrait l'idée courante de la génération d'un être humain par un dieu, et le rapport de filiation réelle du Christ à Dieu le Père n'y pouvait choquer personne, hormis les juifs rigides dans l'orthodoxie de la Loi — et ils ne devaient pas être fort nombreux. Sous la forme de l'expression *Fils de Dieu,* elle avait la chance, au contraire, d'y éveiller plus de sympathie que sous celle, trop étroitement juive, trop nationaliste, de *Messie.* C'est donc, selon toute vraisemblance, dans les premières communautés de la Gentilité qu'elle est née; peut-être d'abord comme une traduction pure et simple du palestinien Ebed-Iahvé, parce que

99. Charles Guignebert, *Jésus,* Editions de la Renaissance du Livre, Paris, 1933.

100. Au IIIe siècle, Origène témoigne encore *(C. Célse,* 1, 49) que les juifs, qui attendent toujours le Messie, déclarent ne connaître aucune prophétie qui parle de la venue d'un *Fils de Dieu.* (Note de Ch. Guignebert dans l'édition originale).

le mot grec *pais* veut dire à la fois serviteur et enfant, et parce que le passage d'enfant à fils est facile; mais bientôt comme l'expression d'une représentation christologiquc originale, celle qui répond aux besoins du milieu qui l'a enfantée, celle qui s'exprime dans les Epitres de Paul. Elle a trouvé sa justification paulinienne et johannique dans la doctrine de la préexistence céleste et de l'incarnation du Seigneur. La légende de la conception virginale est une autre de ses justifications, sortie d'un tout autre milieu intellectuel, mais parallèle à celle que je viens de rappeler, une justification qui, elle, a cherché sa preuve scripturaire en Isaïe, 7, 14, quand elle a eu besoin de s'affermir dans la polémique[101]. Mt. et Lc. nous représentent donc deux réalisations, différentes de forme, mais analogues d'esprit et de sens, de l'affirmation : « Il est fils de Dieu. Il est né de l'Esprit Saint. » (p. 247)

La naissance de Jésus

Le récit de la naissance de Jésus dans la sourate XTX.22-23 présente de remarquables similitudes non seulement avec l'histoire de Léto, comme le fait remarquer Sale, mais aussi avec quelque chose dont on n'a, à ma connaissance, jamais fait mention ailleurs : la naissance de Bouddha. Voyons d'abord le Coran :

Elle devint enceinte de l'enfant puis elle se retira avec lui dans un lieu éloigné. Les douleurs la surprirent auprès du tronc du palmier. Elle dit : « Malheur à moi! Que ne suis-je déjà morte, totalement oubliée! »

L'enfant qui se trouvait à ses pieds l'appela : « Ne t'attriste pas! Ton Seigneur a fait jaillir un ruisseau à tes pieds. Secoue vers toi le tronc du palmier; il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. Mange, bois et cesse de pleurer. Lorsque tu verras quelque mortel, dis : "J'ai voué un jeûne au miséricordieux; je ne parlerai à personne aujourd'hui." » Elle se rendit auprès des siens, en portant l'enfant. Ils dirent : « Ô Marie! Tu as fait quelque chose de monstrueux ! Ô sœur d'Aaron ! Ton père n'était pas un homme mauvais et ta mère n'était pas une prostituée. » Elle fit un signe au nouveau-né et ils dirent alors : « Comment parlerions-nous à un petit enfant au berceau?» Celui-ci dit: «Je suis, en vérité, le serviteur de Dieu. Il m'a donné le Livre; Il a fait de moi un Prophète; Il m'a béni, où que je sois. Il m'a recommandé la prière et l'aumône — tant que je vivrai — et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent, ni malheureux. Que la paix soit sur moi, le jour où je naquis; le jour où je mourrai; le jour où je serai ressuscité. »

Léto — ou en latin Latona — descendait des titans. D'après le chant homérique dédié à l'Apollon de Délos, Léto mit au monde Apollon pendant qu'elle serrait le palmier sacré. On dit aussi qu'Apollon aurait parlé dans le ventre de Léto. Callimaque (env. -305,-240) dans son hymne à Délos raconte une histoire semblable.

101. Elle vient peut-être de cultes où l'on honorait particulièrement la virginité et la continence. (Note de Ch. Guignebert dans l'édition originale).

D'après les légendes de la naissance de Bouddha, la reine Maya Devi rêva qu'un éléphant blanc pénétrait dans son côté droit. Les brahmanes rassurèrent le roi et la reine et annoncèrent que leur enfant serait un jour un grand monarque ou un Bouddha. La grossesse miraculeuse dura dix mois. Vers la fin de sa grossesse, alors qu'elle se rendait chez ses parents, Maya Devi entra dans le jardin Lumbini et comme elle serrait la branche de l'arbre Shala, l'enfant émergea de son côté droit. Dès qu'il fut né, le futur Bouddha se tint debout et fit sept pas vers le nord, puis vers les autres points cardinaux, annonçant ainsi qu'il prenait possession de l'univers, et il proclama que c'était là sa dernière réincarnation. Nous avons déjà fait des remarques sur les sources directes possibles du récit coranique et de la naissance de Jésus, à savoir le texte apocryphe appelé *L'histoire de la nativité et de l'enfance du sauveur*.

JÉSUS A-T-IL EXISTÉ?

Certains musulmans seront peut-être surpris d'apprendre qu'il y a eu, et qu'il y a toujours des érudits qui doutent de l'existence de Jésus, existence à laquelle les musulmans sont totalement liés. Bruno Bauer (1809-1882), Van den Bergh van Eysinga, Albert Kalthoff, et plus récemment Guy Fau (*La fable de Jésus-Christ*, Paris 1967), Prosper Alfaric (*Origines sociales du christianisme*, Paris 1959), W. B. Smith (*The Birth of the Gospel*, New York, 1957), et le professeur G. A. Wells du Birkbeck Collège, Université de Londres, ont tous développé la théorie du mythe du Christ.[102]

> Des spécialistes admettent (en se gardant toutefois d'insister) l'existence d'un personnage historique dont la biographie aurait très vite servi de matériau pour la fabrication d'un mythe religieux. D'autres soutiennent que le postulat d'un personnage historique n'est pas nécessaire pour expliquer l'aspect apparemment biographique des Évangiles. Une comparaison sincère des documents serait plutôt favorable à la seconde hypothèse, mais nous ne pouvons pas facilement réfuter tout personnage historique derrière la légende testamentaire du Christ.[103]

Pour plusieurs raisons, je tiens à examiner les faits qui laissent supposer que Jésus n'a jamais existé :

1. Premièrement, et de façon générale, les polémiques autour du mythe du Christ sont tout autant l'affaire des musulmans que des chrétiens, ou plutôt il devrait en être ainsi, car je soupçonne que pas un seul des livres écrits sur l'islam n'ait débattu des vues de Bauer ou de celles de l'École Radicale Hollandaise sur l'historicité de Jésus. Pourtant, ce devrait être la pré-

102. Wells (1), in EU, article « *Jésus, Historicity of*».

103. Hoffmann, p. 179.

occupation première de toute personne un tant soit peu éduquée qui s'intéresse à nos origines et à notre patrimoine culturel, car l'histoire du christianisme primitif est l'un des chapitres les plus importants de l'histoire des civilisations. Pour les musulmans, Jésus était donc l'un des prophètes, un personnage historique qui fit divers miracles et qui devrait revenir à la fin des temps pour vaincre l'antéchrist. Il est évident que la véracité du Coran est automatiquement remise en question s'il peut être prouvé que Jésus n'a jamais existé.

Cependant, il n'est pas simplement question de l'historicité de Jésus, mais aussi de ce que nous faisons, et pouvons savoir sur lui. Encore une fois, ces questions devraient être de la plus haute importance pour tous, y compris pour les musulmans. Les musulmans croient que Jésus a existé, par conséquent ce que deux siècles de recherches menées par de grands historiens ont pu révéler à son sujet devrait être du plus haut intérêt autant pour les musulmans que pour les chrétiens. Même les théologiens chrétiens concèdent que certains problèmes qui concernent sa vie n'ont pas été résolus. Aujourd'hui, la plupart des récits du Nouveau Testament sont considérés, même par des théologiens conservateurs, comme des légendes dénuées de tout fondement historique.

Peu de sujets depuis ces deux cents dernières années ont été l'objet de querelles aussi virulentes entre spécialistes du Nouveau Testament, que celui des miracles cités dans les Evangiles. Aujourd'hui, nous pouvons dire que la controverse est close, peut-être pas encore tout à fait à l'intérieur de l'Eglise, mais certainement dans le domaine de l'exégèse scientifique. Elle s'est terminée par la défaite du concept du miracle, qui est resté longtemps une tradition de l'Eglise.[104]

Qu'en est-il du Coran? Aucune des histoires rapportées par le Coran sur Jésus n'est vraie. La plupart d'entre elles contiennent d'énormes superstitions et des miracles auxquels seuls les plus crédules prêteront attention. Si le Coran est absolument vrai et s'il est la parole authentique de Dieu, comment se fait-il que nul théologien chrétien ne le cite comme preuve de l'existence du Christ? En réalité, les historiens n'ont jamais recherché la lumière dans le Coran pour la simple raison que personne ne s'intéressera à un document qui a été rédigé quelque six cents ans après les événements qu'il est supposé décrire, alors qu'on dispose de documents qui sont seulement postérieurs de cinquante ou soixante années à ces mêmes événements, d'autant plus que les sources du Coran, à savoir l'Evangile apocryphe de St Thomas, ont à leur tour été rejetées comme n'étant pas historiques.

Même si on persiste malgré tout à croire au Christ, les conclusions des exégètes du Nouveau Testament apportent des informations fort édifiantes sur le développement des religions et des mythes religieux. De plus, elles mettent en valeur les ressemblances frappantes entre les théories récem-

104. Enst Kasemann, *Essays on New Testament Themes,* p. 48.

ment développées par les spécialistes de l'islam et la légende de Muhammad telle qu'elle est rapportée par la tradition musulmane.

2. La plupart des critiques contre le christianisme valent, mutatis mutandis, pour toutes les religions, y compris l'islam.

3. L'historicité de Jésus a pu être débattue depuis 150 années en Europe et aux États-Unis sans qu'un seul des spécialistes qui niait son existence ait été menacé de mort. Il est vrai que Bauer fut interdit de chaire de théologie à l'université de Bonn en 1842, mais il continua à publier ses travaux jusqu'à la fin de sa vie. Le professeur Wells a enseigné à l'université de Londres jusqu'à sa retraite, tout en niant vigoureusement l'existence du Christ. Les mollahs vindicatifs pourraient en tirer quelques leçons.

4. Depuis cent cinquante ans, l'orthodoxie aveugle a tenu les musulmans à l'écart de toute recherche et de toute discussion constructive. Or, « c'est à travers de telles discussions que nous évitons le dogmatisme du passé et que nous apprenons à considérer l'incertitude comme une source de connaissance. »[105]

5. Les vertus de la recherche historique désintéressée sont minées dès qu'on la colore de foi chrétienne ou islamique. La recherche historique ne parvient à une approximation de la vérité objective qu'après une série d'hypothèses et de réfutations, de pensées critiques, d'arguments rationnels, de présentations des évidences et ainsi de suite. Cependant, si l'on introduit dans le processus d'approximation historique les certitudes dogmatiques d'une croyance religieuse, on sape inévitablement ce qui est, d'après R. G. Collingwood l'attribut de l'historien critique, c'est-à-dire le scepticisme vis-à-vis des témoignages du passé.[106]

Les arguments

Strauss

Dans sa *Vie de Jésus examinée de façon critique* (1835), David Strauss remarqua que l'on ne peut pas considérer les Évangiles comme des biographies historiques. Cela n'était pas leur raison d'être. Les premiers chrétiens voulaient gagner des convertis à leur cause « par la propagation d'un mythe religieux synthétique ».[107]

105. Hoffmann et Lame, pp. 21-22.
106. Hoffmann et Lame, p. 199.
107. Hoffmann, p. 13.

La thèse principale de Strauss c'est que les récits du Nouveau Testament sont l'expression des attentes messianiques du peuple juif.

> Les évangélistes firent dire et faire à Jésus ce qu'ils croyaient — d'après leurs connaissances de l'Ancien Testament — que le Messie aurait pu dire ou faire. En conséquence, beaucoup de passages qui, en réalité, ne font pas directement référence au Messie furent malgré tout considérés comme des prophéties messianiques. Ainsi, « alors, les yeux des aveugles verront (Isaïe 35.5) » n'exprime que la joie des juifs exilés à Babylone à la perspective d'être libérés de captivité, mais fut interprété par les évangélistes comme une prophétie que le Messie guérirait les aveugles, ce que de fait ils firent faire à Jésus. (Wells 657)

Bauer

Bauer alla un peu plus loin et soutint que les premiers chrétiens ont façonné Jésus-Christ d'après les portraits des prophètes qu'ils trouvaient dans l'Ancien Testament. Jésus n'aurait jamais existé et le christianisme serait né au milieu du Ier siècle, d'une fusion des idées juives et gréco-romaines. Bauer explique par exemple, que l'usage que font les chrétiens du mot Logos, dérive en fin de compte de Philon, les stoïciens et Heraclite. Pour Philon, le logos était à la fois le pouvoir créatif qui ordonne le monde et l'intermédiaire par lequel les hommes connaissent Dieu. Bien sûr, dans l'Evangile de Saint Jean, le logos est assimilé à Dieu, qui s'incarne en Jésus-Christ.

En ce qui concerne les autres influences classiques, les écrivains opposés aux chrétiens avaient relevé, dès le I Ve siècle, la ressemblance entre la vie de Jésus et celle d'Apollonios de Tyane, un maître néo-pythagoricien qui était né juste avant l'ère chrétienne. Ce dernier avait mené une vie d'errance et d'ascèse, revendiquant des pouvoirs miraculeux. Sa vie fut constamment menacée durant les règnes de Néron et de Domitien. Ses disciples l'appelaient le fils de Dieu. Ils prétendaient également qu'il avait été ressuscité sous leurs yeux et qu'il avait été miraculeusement élevé au ciel.

Le culte à mystères de Mithra se répandit dans le monde romain au début du 1er siècle avant J.-C. Ce culte était organisé autour d'un rituel secret accompagné de divers degrés initiatiques auxquels les adeptes devaient se soumettre. Les mystères mithriaques offraient de nombreuses ressemblances avec le baptême et l'eucharistie chrétienne.

Les premiers chrétiens attribuèrent au Christ des paroles qui en fait ne reflétaient que l'expérience, les convictions et les espoirs de leur communauté. Par exemple, « après que Jean le Baptiste eut été livré, Jésus vint en Galilée. Il proclamait l'Evangile de Dieu et disait : "Les temps sont accomplis, et le règne de Dieu est proche : convertissez-vous et croyez à l'Evangile" » (Marc 1.14-15). En réalité, le Christ ne prononça jamais ces paroles : elles

exprimaient les convictions de la première communauté chrétienne qui pensait que les temps étaient mûrs pour l'apparition du christianisme et la diffusion des croyances relatives à la rédemption. Mais, peu à peu, on tenta de trouver des indications historiques (des temps anciens enregistrés dans l'Ancien Testament, jusqu'à la période impériale) que des signes annonciateurs de l'âge de rédemption étaient visibles. Chaque nouvelle génération a considéré son époque comme le moment où les anciennes promesses seraient accomplies. Les premiers chrétiens croyaient, d'après leurs connaissances de l'Ancien Testament, qu'Elie retournerait sur terre avant que le Sauveur ne vienne. Une fois qu'ils eurent considéré Jean le Baptiste comme la réincarnation d'Elie, ils crurent naturellement qu'un Sauveur suivrait immédiatement et, finalement, ils inventèrent une histoire dans laquelle ils donnèrent à leur prétendu sauveur (Jean) le nom d'Elie (Marc 9.13).[108]

Wrede

Tout en reconnaissant sa dette envers Bauer, Wilhelm Wrede, qui écrivait au début du XXe siècle, montra que l'Evangile de Marc était saturé par les croyances théologiques des premiers chrétiens. Au lieu d'être une biographie, l'Evangile était une relecture de la vie du Christ, sur la base de la foi et des espérances de l'Eglise primitive, qui voyait en Jésus le Messie et le Fils de Dieu.[109]

Kalthoff

Albert Kalthoff, écrivant lui aussi au début du siècle, affirmait qu'on pouvait expliquer les origines du christianisme sans avoir recours à un fondateur historique. Le christianisme est apparu par combustion spontanée, quand « les matières combustibles religieuses et sociales, qui étaient réunies dans l'empire romain entrèrent en contact avec les attentes messianiques juives ». « D'un point de vue socio-religieux, le personnage du Christ était l'expression religieuse sublimée des forces sociales et morales à l'œuvre à l'époque. »

Preuves non chrétiennes

Il n'existe en dehors des traditions chrétiennes pratiquement pas de document qui corrobore l'histoire de Jésus. Seuls, sur la soixantaine d'historiens que comptait le monde romain, Flavius Josèphe, Tacite, Suétone, Pline le Jeune y font allusion et ce qu'ils disent n'est ni concluant ni utile.

108. Wells (4), pp. 44-46.
109. Hoffmann et Larue, p. 15.
110. Hoffmann, p. 16.

Les Evangiles

II est maintenant certain que les Evangiles (Mathieu, Marc, Luc et Jean) ne furent pas écrits par les disciples du Christ. Ce ne sont pas des récits de témoins oculaires. Ils furent rédigés par des auteurs inconnus quelque quarante années après la crucifixion supposée du Christ. Les textes de Mathieu, Marc et Luc sont habituellement appelés les Evangiles synoptiques car ils décrivent les mêmes événements. Marc est considéré comme le plus ancien des trois et il a probablement servi de modèle aux deux autres. Il semble désormais hautement improbable qu'une seule des paroles qui est attribuée au Christ dans les Évangiles ait jamais été prononcée par ce personnage historique.

> Il est même difficile de parler d'un Jésus historique, étant donné les proportions et l'immédiateté du processus de fabrication du mythe qui caractérise les premiers temps du christianisme. Qu'il y ait eu ou non un fondateur historique (et les religions mystiques témoignent que ce n'est absolument pas nécessaire pour qu'un culte connaisse le succès et que l'on invente une biographie cohérente de son fondateur), les spécialistes tiennent pour certain que les Evangiles sont des compilations de traditions chéries par les premiers chrétiens, plutôt que des annales historiques."[111]

Les interrogatoires devant le Sanhédrin ou chez Pilate ainsi que les principaux éléments du récit de la Passion posent de sérieux problèmes et il nous est impossible de considérer ces événements comme historiques. Au contraire, ils furent inspirés par les convictions théologiques des premiers chrétiens. Comme le dit Nineham, la plus grande partie de ce que nous trouvons dans Marc peut tout aussi bien être « des déductions faites à partir des prophéties de l'Ancien Testament sur ce qui aurait dû se passer lors de la venue du Messie ».[112]

Les Épîtres de Paul

Les lettres de Paul furent écrites avant l'Evangile de Marc et, chose curieuse, elles ne font pratiquement pas référence à la vie du Christ telle qu'elle est par la suite rapportée dans les Evangiles. On n'y trouve aucune allusion à la famille de Jésus, à la virginité de sa mère ou au lieu de sa naissance. La rencontre avec Jean Baptiste, la trahison de Judas l'Iscariote et le reniement de Pierre sont totalement occultés. G. A. Wells[113] fait remarquer qu'« elles ne donnent aucun détail sur l'existence terrestre du Christ. Elles ne se réfèrent jamais à sa comparution devant un magistrat romain ni à son exécution à Jérusalem. Elles ne mentionnent aucun des miracles qu'il est

111. Hoffmann, p. 177.
112. Hoffmann, p. 184.
113. Wells (1), p. 364.

supposé avoir accomplis. » Les Èpîtres ignorent certaines doctrines professées par Jésus dans les Evangiles, qui auraient été manifestement utiles à Paul dans ses controverses doctrinales.

Les premières lettres post-pauliniennes, rédigées avant 90, sont incapables de donner le moindre détail historique convaincant. Ce n'est que dans les dernières lettres post-pauliniennes, écrites entre 90 et 110, que nous retrouvons des détails des Évangiles qui nous sont familiers. En conséquence,

> puisque les dernières épîtres donnent effectivement des détails biographiques sur Jésus, on ne peut donc pas prétendre que les auteurs des épîtres ne portaient pas d'intérêt à sa biographie et il est donc nécessaire d'expliquer pourquoi ceux-ci (et pas seulement Paul) ont négligé le Jésus historique. Le changement dans la manière de se référer au Christ après 90 s'explique si nous acceptons que l'histoire de sa vie terrestre a été inventée. Mais tout cela reste très déconcertant si nous croyons que sa vie est un fait historique."[114]

La datation de l'Evangile de Marc

Quand et pourquoi la biographie de Jésus, telle qu'elle nous est familière, commença-t-elle à se développer? Les détails de sa vie apparaissent pour la première fois dans Marc, que l'on considère comme le plus ancien des Evangiles et la plupart des spécialistes le datent de 70 environ. Cependant, G. A. Wells soutient qu'il fut écrit vers 90, quand « le christianisme en Palestine fut laminé par les guerres juives contre Rome et quand les Gentils, qui les premiers relièrent Jésus à Pilate et donnèrent à sa vie un contexte véritablement historique, ne pouvaient avoir qu'une connaissance restreinte de ce qui s'était réellement passé en Palestine vers 30 ».

Les apologistes chrétiens inventèrent les circonstances et les détails de la vie de Jésus pour répondre au docétisme qui niait l'humanité du Christ[115], pour endiguer la prolifération de mythes dans les cercles chrétiens, pour établir la réalité de la résurrection et, de façon générale, pour répondre aux questions soulevées lors des premières confrontations entre chrétiens et non-chrétiens, généralement hostiles et sceptiques.

L'ESSOR DE L'ISLAM ET LES ORIGINES DU CHRISTIANISME

Au chapitre trois, nous avions énuméré les théories développées par une nouvelle génération d'érudits musulmans sur l'essor de leur religion. Nous sommes maintenant capables d'apprécier les similitudes qui existent entre leurs théories et les origines du christianisme. Nous avons vu précédemment qu'une grande partie des traditions du Prophète était manifestement apo-

114. Wells, p. 365.

115. Hérésie qui professait que le corps du Christ n'était qu'apparence et qu'il n'avait donc pas souffert sa Passion.

cryphe. D'après Goldziher, nombre de hadiths avaient été motivés par le développement historique et social de l'islam au cours des deux premiers siècles de l'hégire. Les hadiths ne pouvaient donc pas servir de base à une reconstitution historique. Tout au plus pouvaient-ils alimenter une réflexion sur les tendances de la première communauté musulmane. Dans les paragraphes précédents, nous avons expliqué comment les premiers chrétiens avaient été emmenés à attribuer à Jésus des paroles qui en réalité ne reflétaient que l'expérience, les convictions et les espoirs de la première communauté chrétienne.

Tout comme nous avons montré que les premiers chrétiens avaient fabriqué des détails sur la vie de Jésus pour étayer leur doctrine, pareillement nous pouvons dire que les conteurs arabes ont inventé des détails sur la vie de Muhammad dans le but d'expliquer des passages difficiles du Coran.

Comparons les commentaires de Schacht[116] sur les traditions et ce que nous avons dit du jugement de Wrede sur l'Évangile de Marc. Les traditions furent inventées dans un esprit de polémique, de façon à réfuter des doctrines ou des pratiques déviantes. Les protagonistes se livraient à une surenchère d'autorité : « Des traditions remontant aux successeurs (du Prophète) devinrent des traditions des compagnons du Prophète et les traditions des compagnons devinrent les traditions du Prophète. » Des détails sur la vie du Prophète furent inventés pour justifier le dogme. De son côté, Wrede montra que l'Evangile de Marc était « saturé des croyances théologiques de la première communauté chrétienne ».[117]

Au tout début, alors qu'elles entraient en contact avec d'autres communautés hostiles qui avaient déjà leurs propres cultes, les deux religions étoffèrent et défendirent leurs positions doctrinales en inventant des détails biographiques sur leur fondateur et en leur attribuant une origine arabe ou palestinienne fictive. Là où le christianisme se développa à partir d'une fusion des idées judéo-gréco-romaines, l'islam se constitua à partir d'une synthèse des idées juives, syriaques, chrétiennes et accessoirement gréco-romaines.

Selon Morton Smith[118], « les Eglises chrétiennes du Ier siècle n'avaient pas un corps fixe d'Évangiles, encore moins de Nouveau Testament ». De même, il est maintenant clair que le texte définitif du Coran n'a pas été achevé avant le IXe siècle.

Le Jugement Dernier

La doctrine du Jugement Dernier est le point central de la foi islamique. Plusieurs mots sont utilisés pour indiquer ce terrible jour : le jour où l'on se lèvera, le jour de la séparation, le jour où l'on rendra des comptes, le jour du

116. Schacht (3), p. 156.
117. Hoffmann et Lame, p. 1 S.
118. Hoffmann et Lame, p. 48.

réveil, le jour du jugement ou simplement, et de façon inquiétante, l'Heure. Muhammad a emprunte sa conception du jugement dernier au christianisme syriaque. Ces récits ont manifestement stimulé son imagination, car le Coran abonde de descriptions imagées de ce jour : cet événement sera marqué par des sonneries de trompette, les cieux se déchireront, les montagnes seront réduites en poussière, le ciel s'assombrira, les eaux bouillonneront à la surface des mers, les tombes s'ouvriront et les hommes comme les djinns seront appelés à rendre des comptes. Leurs actes seront pesés sur la Balance : Dieu jugera et ils seront récompensés par une félicité éternelle au paradis ou condamnés aux tourments de l'enfer. Hommes et femmes seront rendus à la vie, c'est-à-dire qu'il y aura une vraie résurrection physique des corps.

Nous savons que la résurrection des corps était étrangère à la pensée arabe car beaucoup de Mecquois païens se raillaient de cette idée manifestement absurde. Dans leurs polémiques contre les chrétiens, les philosophes païens posaient eux aussi des questions fort pertinentes : « Comment les morts se lèveront-ils? Avec quel corps reviendront-ils? Ce qui est pourri ne peut pas redevenir frais, ni les membres épars être réunis, pas plus que ce qui a été consommé ne peut être restauré... Les hommes qui ont été engloutis par la mer, ceux qui ont été dévorés par des animaux féroces ne peuvent pas être rendus par la terre. »[119]

Toutes les doctrines sur la survie, sur l'immortalité ou sur la résurrection se heurtent au constat évident que tous les hommes et que toutes les femmes meurent, sont enterrés ou incinérés et que même quand ils sont ensevelis, leur corps se décompose — ce qui est pourri ne peut redevenir frais.

La doctrine musulmane est subordonnée à la préservation physique des corps. « Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscites en une nouvelle création? » Ou bien ne voient-ils pas que Dieu qui a créé les cieux et la terre a aussi le pouvoir de les créer de nouveau? Il leur a fixé un terme, sans aucun doute; mais les injustes s'obstinent dans leur incrédulité (sourate XVII.100).

Voici l'objection formulée par Antony Flew :

> Allah doit certainement avoir le pouvoir de les créer à nouveau. Mais en faisant dire à Allah avec précision ce qu'il pourrait choisir de faire, le Prophète parlait encore plus vrai qu'il ne le croyait. Car reproduire à l'identique un objet après que l'original ait été totalement détruit ne revient pas à produire à nouveau le même objet, mais une réplique. Punir ou récompenser une réplique, reconstituée au jour du jugement dernier, pour les péchés ou les vertus de ce vieux Antony Flew mort et incinéré en 1984 serait autant une injustice qu'une ineptie que de punir ou récompenser un jumeau pour ce qu'a fait son frère.[120]

119. Momigliano (ed), p. 161.
120. Flew (1), p. 107.

Le récit musulman est infirmé par une série de contradictions. Il est dit qu'au Jugement Dernier, toute l'humanité devra affronter son créateur (et re-créateur). Or les sourates 11.159 et III.169 disent que les combattants martyrs qui sont morts pour la cause divine vivent auprès de Dieu. Dieu les a de toute évidence relevés d'entre les morts et bien avant le dernier jour. De même, sans attendre le dernier jour, Dieu enverra les ennemis de l'islam directement en enfer. Par ailleurs, à l'âge des transplantations d'organes, d'intéressantes questions se posent. Si un combattant meurt pour la propagation de l'islam et qu'au moment de sa mort un de ses organes, disons le cœur par exemple, est transplanté pour sauver une vie, comment donc sera reconstitué le saint guerrier? Dans ce cas, le même corps ne sera pas refaçonné. Ce sera simplement une réplique, avec un cœur différent.

Bien sûr, on peut répondre que « tout est possible à Dieu » mais, dans ce cas, on reconnaît l'irrationalité intrinsèque de la doctrine de la reconstitution. De façon générale, malgré des siècles de séances de spiritisme, de tables tournantes, de médiums, de magiciens et de superstitions, personne n'a jamais présenté des preuves convaincantes d'une vie dans l'au-delà. Vanité humaine mise à part, c'est évidemment la peur de la mort qui nous fait croire en une vie future, même si tout laisse présumer du contraire.

Objections morales à la doctrine du Jugement Dernier

> Qu'est-ce que Muhammad a emprunté à la chrétienté? L'invention de Paul, ses moyens d'asseoir la tyrannie des prêtres, de rassembler un troupeau : la foi en l'immortalité — c'est-à-dire la doctrine du « jugement ».
>
> NIETZSCHE[121]

Hormis les objections logiques ou empiriques que l'on peut émettre contre la doctrine de la résurrection des corps, il existe plusieurs objections morales puissantes qui s'opposent à l'ensemble des notions islamiques de vie dans l'au-delà. Nietzsche a déclaré dans *Le crépuscule des idoles* et *L'Antéchrist* que parler d'une vie dans l'au-delà, c'est faire un coup bas, c'est dénigrer et ternir *cette* vie. Loin d'expliquer cette vie, la théorie de l'au-delà enlève tout sens à cette vie.

> Inventer des fables à propos d'un autre monde que celui-ci n'a pas de sens du tout, à moins qu'un instinct de calomnie et de suspicion contre la vie ne se soit emparé de nous : dans ce cas, nous nous vengeons de la vie en inventant une fantasmagorie d'une autre vie, d'une vie meilleure.[122]

> Le Jugement Dernier est le doux réconfort de la revanche... L'au-delà — pourquoi un au-delà, sinon comme un moyen de ternir ce monde?[123]

121. Nietzsche, *l.'Antéchrist*, p. 95.
122. Nietzsche, p. 618.
123. Nietzsche, p. 535.

De plus, l'au-delà est un moyen pour les prophètes autoproclamés et pour les prêtres d'exercer un pouvoir sur le peuple, pour le terroriser avec les affres de l'enfer et, inversement, de le séduire avec les plaisirs licencieux du paradis. « Les notions d'âmes, d'au-delà, de jugement dernier, d'immortalité des âmes sont des instruments de torture, des instruments cruels par lesquels le prêtre devient le maître, demeure le maître. »[124]

C'est en promettant une récompense au paradis aux martyrs qui meurent en combattant pour l'islam que Muhammad fut capable de développer l'un des legs les plus maléfiques du Coran, la notion de guerre sainte (voir chapitre LX). Pour Russell, « à une certaine phase d'expansion (de l'islam), la promesse d'une récompense au paradis eut une importance militaire considérable en stimulant la combativité naturelle des mahométans ».

Les fanatiques ont été utilisés d'une manière effrayante tout au long de l'histoire de l'islam. Les martyrs ont été employés pour commettre des assassinats politiques bien avant ceux des XIe et XIIe siècles. Aujourd'hui, les terroristes du Moyen-Orient, les *moudjahidin,* ont été politiquement manipulés avec les résultats que l'on sait et ils sont considérés comme des martyrs. Ils ont été désensibilisés à la peur « puisque, pour citer Dawkins, la plupart d'entre eux croient sincèrement qu'une mort en martyr les enverra directement au paradis. Quelle arme! La foi mérite un chapitre entier au catalogue des technologies guerrières, à égalité avec l'arc, le destrier, le tank et la bombe à neutron. »[125]

Les contingences de cette vie devraient pourtant rendre les hommes sensibles à sa beauté et à sa valeur. Qu'elle soit la seule dont nous disposions devrait nous inciter à la rendre meilleure pour le plus grand nombre. Or,

> quand on déplace le centre de gravité de la vie non pas vers la vie, mais vers l'au-delà — vers le néant — on enlève à la vie tout centre, quel qu'il soit. Le grand mensonge de l'immortalité détruit toute raison, tout ce qui est naturel dans l'instinct, tout ce qui est bénéfique dans l'instinct, tout ce qui favorise la vie ou garantit le futur, éveille la méfiance. Vivre de telle manière qu'il n'y ait plus aucun sens à la vie, voilà désormais le vrai sens de la vie. Pourquoi un sens commun, pourquoi une quelconque gratitude envers sa descendance ou ses ancêtres, pourquoi coopérer, croire, promouvoir, et envisager un quelconque bien-être commun?[126]

124. Nietzsche, *L'Antéchrist,* G F, p. 89.
125. Dawkins (2).
126. Nietzsche, *L'Antéchrist,* G F, pp. 95-96.

L'éthique de la peur

> Je pense que la religion est basée d'abord et avant tout sur la peur. C'est en partie la terreur de l'inconnu et en partie le désir de sentir que vous avez une sorte de frère aine qui se tiendra à vos côtés à chaque difficulté ou à chaque querelle. La peur est la base de toute chose — peur du mystérieux, peur de la défaite, peur de la mort. La peur est la sœur de la cruauté et, par conséquent, il n'est pas étonnant que la cruauté et la religion aient cheminé main dans la main.
>
> RUSSELL[127]

Nous avons déjà dit que l'éthique coranique est entièrement basée sur la peur. Utilisant la colère de Dieu comme un fouet, Muhammad menaçait ses opposants et terrorisait ses propres partisans pour les soumettre à des actes pieux et à une obéissance totale. D'après sir Hamilton Gibb, « ce Dieu est le maître tout-puissant et l'homme est la créature qu'il menace toujours de Ses foudres — c'est la base de la théologie et de toute l'éthique musulmane.[128] »

La notion de punition éternelle est également incompatible et même indigne d'un Dieu bienveillant et miséricordieux. Mieux, elle est incompréhensible quand on la compare avec la doctrine coranique de la prédestination. Dieu crée surtout des créatures pour les consigner en enfer.

En fin de compte, la peur corrompt toute véritable moralité. Sous son joug, les croyants agissent prudemment dans leur intérêt personnel, pour éviter les tourments de l'enfer, qui ne sont pas moins réels que les délices de ce lupanar cosmique qu'est le paradis.

Punitions divines

Les châtiments ordonnés par le Coran sont barbares. Les relativistes qui défendent les usages inhumains prescrits par le Coran en prétendant que c'étaient là des pratiques normales pour l'époque, sont bien embarrassés par leur horrible regain de faveur au XXe siècle, soi-disant plus éclairé. Le Coran est la parole de Dieu et elle est vraie pour toujours !

Amputation

La sourate V.38 donne le ton : « Tranchez les mains du voleur ou de la voleuse : ce sera une rétribution pour ce qu'ils ont commis et un châtiment de Dieu. Dieu est puissant et juste. »

D'après la loi coranique, « la main droite du voleur doit être tranchée à la jointure du poignet et le moignon doit être cautérisé. Pour le second vol, le pied gauche sera coupé. Pour tout autre vol, il devra être emprisonné. »[129]

127. Russell (3), p. 25.
128. Gibb, p. 27.

Crucifixion

La même sourate nous dit (verset 33) : « Telle sera la rétribution de ceux qui font la guerre contre Dieu et contre Son Prophète et de ceux qui exercent la violence sur terre : ils seront tués ou crucifiés, ou bien leur main droite et leur pied gauche seront coupés, ou bien ils seront expulsés du pays. Tel sera leur sort : la honte en ce monde et le terrible châtiment dans la vie future. »

Femmes emmurées

Pour le délit de *zina,* un terme arabe qui inclut à la fois l'adultère et la fornication, le Coran ne parle pas de lapidation. A l'origine, les femmes reconnues coupables d'adultère et de fornication étaient punies en étant littéralement emmurées : « Appelez quatre témoins que vous choisirez, contre celles de vos femmes qui ont commis une action infâme. S'ils témoignent : enfermez les coupables, jusqu'à leur mort, dans des maisons, à moins que Dieu ne leur offre un moyen de salut. »

Flagellation

Bien que la sourate XXIV.2-4 prescrive cent coups de fouet pour la fornication : « Frappez la débauchée et le débauché de cent coups de fouet chacun. N'usez d'aucune indulgence envers eux afin de respecter la religion de Dieu », la lapidation ne fut ordonnée que plus tard. Comme on l'a déjà remarqué, un verset sur la lapidation a pu former une partie du Coran, mais ceci fait l'objet de controverses.

Les apologistes de l'islam ont soutenu que la loi coranique était compatible avec les Droits de l'Homme, mais l'article 5 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 affirme que « nul ne sera soumis à la torture ou à la cruauté, à des traitements ou à des punitions dégradants et inhumains. » L'amputation d'un membre, la flagellation et la lapidation sont-elles vraiment humaines?

ERREURS HISTORIQUES DANS LE CORAN

Dans la sourate XL.36, le Coran se méprend sur l'identité d'Haman, qu'il croit être un ministre de pharaon, à l'époque de Moïse, alors qu'il était en réalité le ministre du roi perse Assuérus (mentionné dans le livre d'Esther).

Nous avons également relevé la méprise entre Marie, la mère du Jésus, et Marie, la sœur de Moïse et d'Aaron. La sourate II.249-250 fait éga-

129. DOI, p. 285.

lement une confusion entre l'histoire de Saül telle qu'elle nous est racontée et le récit de Gédéon dans le Livre des Juges (7.5).

Le récit d'Alexandre le Grand (sourate XVIII.82) est désespérément confus. Nous sommes certains qu'il est inspiré du *Roman d'Alexandre.* En aucune façon, le Macédonien ne fut un musulman, ni ne vécut jusqu'à un âge avancé, pas plus qu'il ne fut un contemporain d'Abraham, comme les musulmans le prétendent.

RÈGLEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE

Le Coran contient un grand nombre de règles pour le fonctionnement de la nouvelle communauté. Nous examinerons la situation des femmes, le mariage et le divorce au chapitre XIV, l'institution de l'esclavage et la doctrine de la guerre sainte aux chapitres VIII et IX, et les interdits concernant la boisson et la nourriture au chapitre XV. Les autres prescriptions sociales concernent l'aumône légale (ou taxe pour les pauvres), l'usure, la succession, les prières, le pèlerinage et le jeûne. Ces sujets sont bien souvent traités de manière superficielle et confuse. Par ailleurs, le Coran dicte un certain nombre de principes moraux évidents que nul ne contestera : gentillesse et respect envers les personnes âgées et la parenté, générosité envers les pauvres, indulgence et pardon plutôt que vengeance. Il contient aussi des passages de toute beauté. Mais, tout bien considéré, les effets de l'enseignement du Coran ont été globalement désastreux, tant pour des raisons humaines, sociales et intellectuelles que pour le progrès moral. Répétons-le, loin d'être la parole de Dieu, il foisonne de principes barbares indignes d'un Dieu miséricordieux. On a fourni suffisamment de preuves pour montrer que le Coran reflète les principes moraux de Muhammad, principes qui sont imprégnés des conceptions du VIIe siècle et qui sont inacceptables aujourd'hui.

DE LA RELIGION EN GÉNÉRAL ET DE L'ISLAM EN PARTICULIER

> On nous dit souvent que c'est une très vilaine chose que d'attaquer la religion parce qu'elle rend les hommes vertueux. C'est ce que l'on dit; moi, je ne l'ai pas remarque.
>
> RUSSELL[130]

Rien ne permet de croire qu'une religion soit vraie. En général, la plupart d'entre elles avancent des théories que l'on peut réfuter. Malgré tout, certains philosophes éminents prétendent que, bien qu'erronées, les religions sont nécessaires à la tempérance morale et à la stabilité sociale. Cependant le philosophe Quine dit qu'« il reste toutefois la question brûlante de la valeur sociale des contraintes et des idéaux imposés par certaines religions,

130. Russell (3), p. 24.

quelles que soient leurs contradictions avec la réalité des faits. Si cette valeur est aussi grande que je le soupçonne, alors on se trouve confronté au triste dilemme d'avoir à choisir entre promouvoir la vérité scientifique et promouvoir une illusion salutaire. »[131]

Prétendre conserver une religion pour préserver la stabilité sociale est à la fois empiriquement faux et moralement répulsif.

> Vous remarquerez ce fait curieux, que plus la religiosité est intense à une période donnée, plus profonde est la croyance dogmatique et plus grande est la cruauté, cependant que les affaires vont au plus mal. Dans un soi-disant âge de ferveur religieuse, quand les hommes croyaient réellement **à** la foi chrétienne et **à** tout ce qu'elle enseigne, il y avait l'inquisition, avec ses tortures, ses millions de malheureuses femmes brûlées comme des sorcières, et toutes sortes de cruautés pratiquées sur toutes sortes de gens, au nom de la religion.[132]

Nous connaissons tous les guerres qui ont été menées au nom du christianisme, mais nous connaissons moins celles des musulmans. Je parlerai de l'intolérance et de la cruauté de l'islam au chapitre XVII. Ici, je me contenterai d'évoquer quelques-unes des atrocités commises au XXe siècle au nom d'Allah. Au cours des derniers dix-huit mois, ces petits saints que sont les chefs des divers groupes islamiques d'Afghanistan, ont mené une guerre civile cruelle pour acquérir un pouvoir total. Entre chacune de leurs cinq prières quotidiennes adressées au plus bienveillant et miséricordieux des dieux, ils ont réussi à tuer des centaines de civils innocents. Par milliers, ces civils ont choisi de fuir vers le proche Pakistan où ils ont pu exprimer leur nostalgie des bons vieux jours du communisme athée. Selon un article de l'*International Herald Tribune*, la guerre civile, qui entre maintenant dans sa troisième année, a fait plus de 10 000 victimes. Pour la seule ville de Kaboul, entre janvier et avril 1994, 1 500 personnes ont été tuées.

Soudan

Au moment même où ces lignes sont écrites (juin 1994), un génocide est en cours au Soudan où le dictateur Numeiri impose la loi coranique depuis 1983, alors même qu'un tiers de la population n'est pas musulman mais de confession chrétienne ou animiste. Le Nord Soudan islamique mène une guerre sans merci contre les chrétiens et les animistes du sud. Depuis 1983, plus d'un demi-million de personnes ont été tuées. Un nombre identique de Soudanais ont été déplacés de force de la capital Khartoum vers des camps situés dans le désert où la température atteint 50 degrés et où il n'y a ni eau, ni équipement sanitaire, ni infrastructure médicale. Dans un article du

131. Quine, p. 209.
132. Russell (3), p. 24.
133. IHT, 26 avril 1994.

9 avril 94 au titre explicite de *Les bénédictions de la religion*, l'*Economist* rapporte que « financé par l'Iran, le gouvernement a équipé ses troupes d'armes modernes d'origine chinoise. Ces derniers mois, la guerre a pris un tour encore plus primitif de jihad, alors que les troupes ont été renforcées par un grand nombre de jeunes moudjahidines soudanais, prêts à mourir pour l'islam. »

Indonésie

Les détails du massacre d'environ 250 000 à 600 000 Indonésiens en 1965 commencent à peine à être dévoilés. Après un coup d'Etat manqué en 1965, l'armée indonésienne prit (avec l'accord tacite des Etats-Unis) sa revanche sur les communistes. L'armée encouragea les jeunes nationalistes musulmans à régler leurs comptes; des bandes de jeunes musulmans massacrèrent les paysans chinois de la plus horrible façon : « Personne ne sortait après six heures », se rappelle un Chinois dont la famille avait dû s'enfuir à l'Est de Java. « Ils coupaient les seins des femmes; ils jetèrent tellement de corps à la mer que les gens avaient peur de manger du poisson. Mon frère était forcé de servir dans un magasin. Au matin, des jeunes musulmans venaient en se pavanant, avec des colliers d'oreilles humaines. »[134] Pendant l'invasion du Timor oriental en 1975, au moins 200 000 civils furent tués.

J'insiste sur ces atrocités pour répondre à toutes les inepties sentimentales que l'on répand sur l'orient spirituel qui, nous serine-t-on, est tellement supérieur à l'occident décadent et athée, et je le fais aussi pour donner un contre-exemple à l'idée reçue que la religion, d'une certaine façon, rend les hommes plus vertueux. Les Européens et les Asiatiques, les chrétiens et les musulmans ont tous été coupables de la plus effroyable cruauté, alors qu'il y a eu des milliers d'athées qui ont non seulement mené des vies irréprochables, mais qui oui aussi travaille avec altruisme pour le bien de l'humanité.

Objections morales à l'argument de Futilité

> L'idée que nous ferions mieux d'enseigner le christianisme, qu'il soit vrai ou non, parce que les gens seront moins criminels s'ils y croient, est dégoûtante et dégradante (...) et c'est la conséquence naturelle de l'attitude fondamentalement religieuse selon laquelle le confort et la sécurité doivent toujours prévaloir sur la recherche rationnelle.
>
> ROBINSON[135]

L'argument selon lequel nous devrions adhérer à une religion pour ses conseils moraux, bien qu'elle soit erronée, est tout aussi moralement

134. *Guardian Weekly*, 23 septembre 1990.
135. Robinson, p. 117.

répréhensible. Il pervertit la raison humaine et encourage l'hypocrisie. Par-dessus tout, il conduit à l'abandon de l'idéal de vérité.

> Dès qu'il est reconnu qu'une croyance, et peu importe laquelle, est importante pour tout autre raison que d'être vraie, alors on s'expose aux pires abus. Le contrôle de l'appareil judiciaire en est le premier, mais d'autres sont sûrs de suivre. Les emplois de direction seront réservés aux personnes qui présentent toutes les garanties d'orthodoxie. Les documents historiques seront falsifiés s'ils remettent en question les opinions reçues. Tôt ou tard, toute déviance sera considérée comme un crime et sera sanctionnée par le bûcher, les purges ou les camps de concentration. Je peux respecter l'homme qui affirme que la religion est vraie et qu'il faut y croire, mais je ne peux ressentir qu'une profonde réprobation morale pour ceux qui disent qu'il faut croire dans une religion parce qu'elle est utile et que se poser la question de savoir si elle est vraie ou non n'est qu'une perte de temps.[136]

Il y a même de vrais croyants qui argumentent de cette façon. Le professeur Watt, maintes et maintes fois, affirme que la vérité historique est moins importante que la vérité symbolique ou imagée. Mais c'est là pure malhonnêteté intellectuelle. Selon Paul, « si l'on proclame que Christ est ressuscité des morts, comment certains d'entre vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts? S'il n'y a pas de résurrection des morts, Christ non plus n'est pas ressuscité, et si Christ n'est pas ressuscité, notre prédication est vide (de sens) et vide aussi est votre foi. »[137]

Les musulmans croient avec ferveur qu'Abraham a construit la Kaaba. Toutefois, le pèlerinage à La Mecque perd tout son sens (« votre foi est aussi vaine ») quand on appréhende la vérité historique, à savoir qu'Abraham ne mit jamais les pieds en Arabie et même qu'il n'a peut-être pas existé.

Cet argument est surprenant dans la bouche d'un croyant. Assurément, Dieu approuverait la quête de la vérité que mène l'homme. Dieu aurait-Il recours à des mensonges et à des subterfuges pour que l'homme Le vénérât ?

Il y a une autre variante à l'argument de l'utilité qui me semble plus difficile à réfuter. Je pense au cas d'une personne qui a profondément souffert et qui souffre encore, ou à celui d'une personne qui n'a aucun moyen d'améliorer son sort sur terre, de quelqu'un qui a perdu à la loterie cruelle de la vie. Avons-nous le droit de lui dire que sa foi en Dieu et en l'au-delà, quand toute injustice sera redressée, n'est qu'un rêve d'homme malade ? Sa foi est la seule chose qui lui permette de supporter la vie. Je n'ai pas de réponse à cette question. Mais, bien sûr, cette question ne doit pas être une excuse pour apaiser notre conscience, pour ne rien faire qui pourrait améliorer le sort de l'homme chaque fois que cela est possible — à travers l'éducation, l'action politique et sociale.

136. Russell (3), pp. 156-157.
137. 1 Cor. 15.12-14.

CHAPITRE VI

LA NATURE TOTALITAIRE DE L'ISLAM

> Le bolchevisme combine les caractéristiques de la révolution française avec celles de l'essor de l'islam.
>
> Marx a enseigné que le communisme était fatalement prédestiné à prendre le pouvoir; cela engendre un état d'esprit peu différent de celui des premiers successeurs de Muhammad.
>
> Parmi les religions, le bolchevisme doit être comparé à l'islam plutôt qu'au christianisme ou au bouddhisme. Le christianisme et le bouddhisme sont avant tout des religions personnelles, avec des doctrines mystiques et un amour de la contemplation. L'islam et le bolchevisme ont une finalité pratique, sociale, matérielle dont le seul but est d'étendre leur domination sur le monde.
>
> RUSSELL[1]

Charles Watson fut probablement le premier à accuser l'islam de totalitarisme et il eut à cœur de démontrer comment[2], « par un million de ramifications, pénétrant chaque aspect de la vie, toutes avec une signification religieuse, il maintient son emprise sur les musulmans ». Bousquet, une des plus grandes autorités en matière de loi islamique, juge que l'islam est totalitaire sous deux aspects : la loi islamique et la notion de jihad qui n'ont d'autre objet que de conquérir le monde pour le soumettre à sa seule autorité. Nous reviendrons sur le jihad dans les prochains chapitres, ici nous nous limiterons à la loi islamique.

De toute évidence, la charia veut « contrôler dans leurs moindres détails les activités politiques et sociales des individus, sans aucune restriction la vie des fidèles, et s'assurer que les autres religions ne puissent pas gêner l'islam ».[3] L'omniprésence de la loi islamique est perceptible dans l'absence de distinction entre le rituel, la loi (telle que l'Occident la conçoit), l'éthique et les bonnes manières. En principe, cette législation contrôle toute la vie du croyant et de la communauté. Elle s'immisce partout, traite des taxes de pèlerinage aux soins à donner aux animaux, en passant par les contrats agri-

1. Russell (4), pp. 5,29,114.
2. Cité dans MW, vol. 28, p. 6.
3. Hurgronje (1), p. 264.

coles, la nourriture et l'hébergement des esclaves, les invitations pour les noces, l'interdiction faite aux hommes de porter des anneaux d'or ou d'argent, l'usage du cure-dents ou encore la manière dont les besoins naturels doivent être satisfaits.

La loi islamique est une doctrine de devoirs, de devoirs extérieurs, c'est-à-dire, de devoirs qui, « institués par Dieu, sont contrôlés par une autorité humaine. Sans exception, ces devoirs sont fondés sur l'impénétrable volonté de Dieu et ne s'exercent qu'à son profit. Toutes les obligations que l'on peut imaginer y sont traitées, toutes les obligations imposées aux hommes dans n'importe quelle circonstance et en rapport avec n'importe quelle tierce personne. »[4]

Avant d'étudier en détail la loi islamique, nous devons comprendre comment elle est devenue ce qu'elle est.

PAS DE SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

Jésus-Christ lui-même énonça un principe fondamental de la pensée chrétienne : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »[3] Ces deux autorités, Dieu et César, s'occupent de questions différentes, régissent des royaumes différents, chacun ayant ses propres lois et ses propres institutions. Pareille séparation de l'Eglise et de l'Etat n'existe pas dans l'islam, même si l'arabe possède différents mots qui permettent de faire la distinction entre laïc et ecclésiastique, entre sacré et profane, entre spirituel et temporel. Muhammad n'était pas seulement un prophète, mais aussi un homme d'Etat. Il avait fondé une communauté religieuse et une nation politique. C'était un chef militaire qui faisait la guerre ou la paix, un législateur qui rendait la justice. Des victoires spectaculaires prouvèrent aux premiers musulmans que Dieu était de leur côté. Ainsi, dès le début, il ne pouvait être question de différencier entre l'histoire sacrée et l'histoire séculière, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, à la différence du christianisme qui dut subir trois siècles de persécutions avant d'être adopté par César.

LA LOI ISLAMIQUE

La charia ou loi islamique est basée sur quatre principes ou racines *(usul* en arabe) : le Coran, les Sunnah, l'ijma (les consensus de la communauté orthodoxe) et le qiyas (méthode de raisonnement par analogie.)

4. Hurgronje (1), p. 261.
5. Mathieu 22.17.

Le Coran

Le Coran, comme nous l'avons vu précédemment, est, pour les Musulmans, la parole même de Dieu. Bien qu'il contienne des règles destinées à la première communauté sur des questions comme le mariage, le divorce ou l'héritage, il ne formule aucun principe général. De nombreuses questions sont traitées de manière superficielle, et un nombre encore plus grand de questions vitales ne sont même pas abordées.

La sunnah

La sunnah désigne les coutumes ou la manière de vivre des musulmans, selon l'exemple des actes et des paroles du Prophète, et encore ce qui fut fait ou dit en sa présence, et ce qu'il n'a pas interdit. La sunnah fut enregistrée dans les traditions, mais celles-ci, nous l'avons déjà vu, sont en grande partie des faux. Quoi qu'il en soit, pour les musulmans, la sunnah complète le Coran et elle est indispensable à sa compréhension, pour clarifier ses imprécisions ou pour combler ses silences. Sans la sunnah, les musulmans n'auraient plus aucun repère pour régler les menus problèmes de leur vie quotidienne. Le Coran et la sunnah sont l'expression des commandements divins, la volonté irrévocable et impénétrable d'Allah, à laquelle on doit obéir aveuglément, sans hésitation, sans question ni réserve.

Étant donné leur imprécision intrinsèque, nous avons toujours besoin d'interpréter la sunnah et le Coran et c'est la fonction de la charia (fiqh). Les docteurs de la loi s'appelaient les *faquihs.* Ils fondèrent plusieurs écoles d'interprétation, dont quatre survivent encore aujourd'hui et se partagent la population des musulmans orthodoxes sunnites[6]. Assez curieusement, les interprétations divergentes des quatre écoles sont reconnues à égalité valables.

1. Malik ibn Abbas (mort en 795) fonda l'école malikite de Médine où, dit-on, il aurait connu un des derniers compagnons vivants du Prophète. Sa doctrine, contenue dans le livre appelé *Muwatta,* a été adoptée par la plupart des musulmans d'Afrique, à l'exception de la Basse Egypte, de Zanzibar et de l'Afrique du Sud.

2. Abu Hanifa, né à Kouffa vers 696 et mort à Bagdad en 767, est le fondateur de l'école hanifique qui privilégie la raison et la logique. Cette école est en faveur aux Indes et en Turquie.

3. Al-Chafi'i (mort en 820) est un modéré qui s'appuie presque exclusivement sur les traditions du Prophète, telles qu'elles existent dans les hadiths. Il enseigna à Bagdad puis en Egypte. Ses préceptes sont en vigueur en Indonésie, en Malaisie, au Yémen et dans les régions de la Basse Egypte.

6. Le mot « sunnite » est un adjectif dérive de sunnah. L'autre grande famille de musulmans sont les shi'ites.

4. Ahmad ibn Hanbal (mort en 855) est né à Bagdad. Il suivit les cours d'Al-Chafi'i, qui lui enseigna également les traditions. Il fut persécuté sous le califat abbasside d'al-Mamun pour être resté fidèle au dogme orthodoxe du Coran incréé. En théorie, la secte fondamentaliste des Wahhabis d'Arabie Saoudite applique sa doctrine.

Lorsque l'on reprocha aux diverses écoles d'avoir introduit des innovations sans les justifier, d'avoir adapté la loi religieuse aux intérêts matériels, d'avoir toléré des abus, les docteurs de la loi développèrent la doctrine de l'infaillibilité du consensus (ijma) qui est le troisième fondement de la loi islamique.

Ijma

Les paroles attribuées au Prophète, « ma communauté ne s'accordera jamais sur une erreur », devaient faire des docteurs reconnus par l'ensemble de la communauté une Eglise infaillible. Comme le dit Hurgronje : « C'est l'équivalent musulman de la doctrine catholique de la tradition ecclésiastique : *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est.* »[7] La doctrine du consensus n'a rien de démocratique : c'est le consensus d'une intelligentsia; le peuple en est exclu.

Cependant, le choix de l'ijma était source de différents : certains n'acceptaient que l'ijma des compagnons du Prophète, tandis que d'autres n'acceptaient que celui des descendants du Prophète.

La doctrine du consensus, loin d'accorder un semblant de liberté de pensée comme on aurait pu s'y attendre, travailla « en faveur d'un durcissement progressif de la doctrine et, un peu plus tard, la doctrine qui niait la possibilité d'un raisonnement indépendant entérina un état de fait qui perdurait ».[8]

La loi islamique fut définitivement fixée au début du IXe siècle parce que, pour citer Schacht :

> On était arrive à un point où les docteurs pensaient que toutes les questions essentielles avaient été suffisamment débattues. Petit à petit, un consensus avait vu le jour. Désormais, personne ne pourrait avoir les qualifications nécessaires pour mener une réflexion indépendante en matière de loi, et toute activité future devrait être limitée à l'explication, l'application et, au pire, à l'interprétation de la doctrine, telle qu'elle avait été fixée une fois pour toutes.[9]

Cette censure imposée à toute réflexion indépendante signifiait en pratique la soumission inconditionnelle aux doctrines professées par l'autorité

7. *Ce qui est accepté partout, par tous et depuis toujours.*
8. Schacht (1), p. 69.
9. Schacht (1), pp. 70-71.

et les écoles officiellement reconnues. La loi islamique avait jusque-là fait preuve de souplesse et de dynamisme, mais désormais elle

> devint de plus en plus rigide et prisonnière de son moule final. L'ossification de la loi islamique explique sa stabilité au cours des siècles, alors même que les institutions politiques de l'islam déclinaient. Tout n'était pas entièrement immuable, mais les changements qui s'opéraient concernaient plus la théorie légale et la superstructure systématique que la loi positive. Prise dans son ensemble, la loi islamique reflète et s'accorde aux conditions socio-économiques de la première période abbasside, mais elle fut de moins en moins adaptée aux développements ultérieurs de la société et de l'Etat.[10]

Kiyas

Kiyas, ou raisonnement par analogie, est considéré par beaucoup de docteurs comme étant subordonne aux trois fondements de la loi islamique et a, par conséquent, moins d'importance. Son ajout pourrait bien avoir été un compromis entre une liberté d'opinion sans contrainte et le rejet de toute réflexion humaine dans la loi religieuse.

LA NATURE DE LA LOI ISLAMIQUE

1. Tous les rapports humains et les actions sont jugés et classés dans les catégories suivantes : obligatoire, recommandé, neutre, répréhensible, prohibé. La loi islamique est un système d'obligations religieuses mélangées à des éléments qui n'appartiennent pas au domaine juridique.[11]

2. L'aspect irrationnel de la loi islamique provient de ses deux sources officielles, le Coran et la sunnah qui, tous deux, sont l'expression des commandements divins. Il s'ensuit que ces règles s'imposent non pas par le bon sens ou la logique, mais simplement parce qu'elles existent. Puisque l'origine surnaturelle de la charia et la logique divine sont impénétrables, la loi islamique appelle à l'observance de la lettre plutôt que de l'esprit. Tout au long de l'histoire, ce fait a favorisé le développement d'une rhétorique juridique qui fait largement appel à la fiction. Par exemple, le Coran prohibe formellement l'usure, ce qui fait dire à Schacht :

> Cette prohibition religieuse était suffisamment forte pour que le peuple ne souhaitât pas la transgresser ouvertement, mais en même temps les prêts usuraires étaient vitaux pour le commerce. Pour satisfaire ce besoin tout en observant la lettre de la prohibition religieuse, on inventa un certain nombre de stratagèmes. L'un deux consistait à garantir la dette par un bien immobilier tout en autorisant le créancier à l'occuper en guise d'intérêt pour le

10. Schacht (1), p. 75.
11. Schacht (1), p. 201.

> principal. Une double vente représentait un autre moyen : par exemple, le débiteur vend une esclave au créancier et la rachète immédiatement à un prix plus élevé, payable à une date ultérieure. La différence entre les deux prix représente l'intérêt.[12]

Comment pouvons nous qualifier de telles pratiques? D'élucubrations juridiques? Nous serions encore trop indulgents. Manque de scrupule? Hypocrisie morale? Ou tout simplement malhonnêteté?

3. Bien que la loi islamique soit une loi religieuse, elle n'est aucunement irrationnelle. Elle n'est pas le résultat d'un processus ininterrompu de révélations divines, mais celui d'une méthode d'interprétation. De là proviennent ses aspects intellectualistes et dogmatiques. Mais, alors que la loi islamique se considère comme un système rationnel basé sur des considérations matérielles, son cadre légal est peu développé. Elle cherche à donner une norme matérielle concrète, et non pas à imposer des règles formelles pour arbitrer des intérêts opposés (ce qui est le but des lois séculières). Ceci fait que la bonne foi, l'équité, la justice, la vérité ne jouent qu'un rôle subalterne dans ce système.[0]

4. A la différence du droit romain, la loi islamique introduit des considérations juridiques dans un problème donné au moyen d'analogies, par association ou parataxe.[14] A cette façon de procéder s'ajoute un raisonnement de casuiste, qui est un des aspects saillants de la loi coranique traditionnelle. « La loi islamique ne s'attache pas autant à dégager les éléments juridiques importants de chaque cas et de les rattacher à des règles générales que d'établir une échelle de valeur. »[15] Par exemple, dans le domaine des successions, on trouve le cas d'un individu qui laisse comme seul héritier son trente-deuxième arrière grand-père; les droits de succession des hermaphrodites (car les deux sexes n'ont pas les mêmes droits), la succession d'un individu qui a été changé en animal et, en particulier, la succession de ce même individu lorsqu'il n'a été qu'à moitié transformé, que ce soit dans le sens de la hauteur ou de la largeur.

C'est ainsi qu'un pédantisme destructeur de l'âme, qu'un esprit de casuiste a triomphé.

> La tâche d'interpréter la parole de Dieu et de réglementer la vie courante conformément à ses décrets, se perdit dans d'absurdes sophismes et d'effrayants ergotages exégétiques. On spéculait, on pinaillait avec la dernière mauvaise foi et les plus téméraires envolées imaginatives, sur des éventualités qui ne se produiraient jamais. Les gens discutaient de problèmes juridiques tirés par les cheveux, de cas théoriques bien éloignés du monde

12. Schacht (1), p. 79.

13. Schacht (2), p. 397.

14. Parataxe : construction par juxtaposition, sans qu'un mot de liaison indique la nature du rapport entre les propositions (Le Robert).

15. Schacht (1), p. 205.

réel. Les superstitions fournissaient aussi aux juristes l'occasion de satisfaire leur marotte. Puisque les démons prennent fréquemment l'apparence humaine, les juristes évaluent les conséquences de telles transformations : ils débattront avec force arguments et contre-arguments pour savoir si ces êtres maléfiques peuvent être comptés pour atteindre le quorum de participants nécessaires à la prière du vendredi. Un autre cas problématique que la loi divine doit traiter est celui de la descendance d'une union entre un être humain et un démon déguisé en homme... Quelles sont les conséquences d'un tel mariage dans les lois familiales? Bien entendu, le problème des mariages avec les djinns est traité dans les cercles des docteurs de la loi avec le même sérieux que n'importe quel autre point important de la loi religieuse.[16]

5. Dans ce que nous pourrions appeler le droit pénal, la loi islamique fait la distinction entre les droits de Dieu et les droits de l'homme.

Seuls les droits de Dieu ont un caractère pénal, c'est-à-dire d'une loi qui inflige des sanctions pénales au coupable. Même ici, au cœur de la loi pénale, l'idée d'une réparation pour un préjudice infligé à Dieu prédomine, exactement comme s'il s'agissait d'un préjudice causé à un plaignant humain. La partie proprement pénale de la loi coranique est exclusivement dérivée du Coran et des traditions (hadiths). La seconde partie de la loi pénale traite de la réparation des torts, une catégorie à cheval entre le code civil et le code pénal que la loi coranique a conservé des lois de l'Arabie préislamique. Quelle que soit la responsabilité encourue, les représailles, le prix du sang, le préjudice, sont l'objet d'une plainte à titre privé, regardant les droits des hommes. Dans ce domaine, l'idée de culpabilité criminelle est pratiquement inexistante et, quand elle existe, c'est uniquement dans un esprit de responsabilité religieuse. Aussi n'existe-t-il aucune pénalité contre les infractions aux droits d'un individu, à la violation de sa personne ou de ses biens, mais seulement la réparation exacte du dommage causé. Ceci conduit soit à des vendettas lorsqu'il y a eu meurtre ou agression, soit à l'absence de pénalité dans les autres cas.[17]

En résumé, la charia est un ensemble de lois théoriques qui s'appliquent à une communauté musulmane idéale, qui s'est entièrement soumise à la volonté de Dieu. Elle est fondée sur l'autorité divine, qui doit être acceptée sans critique. La loi coranique n'est donc pas le fruit de l'intelligence humaine et en aucun cas elle ne reflète l'évolution constante des réalités sociales (comme le font toutes les lois occidentales). Elle est immuable, et le fiqh constitue l'interprétation infaillible et définitive des textes sacrés. Elle est infaillible parce que la caste des docteurs de la loi a reçu le pouvoir de déduire du Coran et des traditions des solutions incontestables; et définitive parce qu'après trois siècles, toutes les solutions avaient été données. Alors que les lois occidentales sont humaines et évolutives, la charia

16. Gokkiher (2), pp. 63-64.
17. Schacht (2), p. 399.

est divine et immuable. Elle dépend de la volonté impénétrable d'Allah, qui ne peut être appréhendée par l'intelligence humaine; elle doit être acceptée sans suspicion ni doute. Le travail des docteurs de la loi n'est qu'une simple application des paroles de Dieu ou de Son Prophète. Ce n'est que dans des limites très étroites, fixées par Dieu Lui-même, que l'on peut utiliser une sorte de raisonnement par analogie connu sous le terme de *qiyas.* Les décisions des docteurs ont force de loi et reposent sur l'infaillibilité de la communauté, une infaillibilité que Dieu Lui-même conféra à la communauté par l'entremise de Muhammad. (Bousquet, Hurgronje, Schacht)

Critiques de la loi coranique

1. Deux des fondements de l'islam sont le Coran et la sunnah qui est enregistrée dans les hadiths. Nous avons déjà expliqué pourquoi le Coran ne peut pas être d'origine divine (il fut rédigé entre les VIIe et IXe siècles et comporte de nombreux emprunts au Pentateuque, au Talmud, aux Evangiles apocryphes, au paganisme arabe préislamique et au zoroastrisme.) Il contient des anachronismes, des erreurs scientifiques, des fautes grammaticales, etc. Les doctrines qu'il professe sont incohérentes ou contradictoires et proprement indignes d'un Dieu qui serait miséricordieux. Il ne fournit aucune preuve de l'existence de Dieu. En revanche, il contient des principes moraux louables, même s'ils ne sont pas très originaux : la charité islamique, le respect des parents et ainsi de suite. Malheureusement, les mauvais préceptes sont plus fréquents : intolérance, appel à la violence et au meurtre, inégalité des femmes et des non-musulmans, la pratique de l'esclavage, punitions barbares et mépris pour l'intelligence humaine.

2. Goldziher, Schacht et d'autres ont montré de façon convaincante que la plupart, et probablement toutes les traditions (hadiths) étaient des affabulations répandues dans les tout premiers siècles de l'hégire. Si ce fait est admis, alors les fondements de la loi coranique sont particulièrement précaires : l'ensemble de la charia n'est qu'une invention grotesque basée sur des mensonges et de pieuses fictions. Et puisque la loi coranique est considérée par beaucoup comme « la quintessence de la pensée islamique, l'aspect le plus représentatif du mode de vie des musulmans, le cœur même de l'islam », les conséquences des conclusions de Goldziher et de Schacht sont, et c'est le moins qu'on puisse dire, écrasantes.

3. Le pouvoir des clercs :

> Qu'il y ait une volonté divine, une fois pour toutes, sur ce que l'homme doit faire et sur ce qu'il ne peut pas; que la valeur des gens, d'un individu, soit mesurée sur combien ou combien peu la volonté de Dieu est obéie; que la volonté de Dieu se manifeste dans le destin d'un peuple ou d'un individu, comme l'élément moralisateur, c'est-à-dire, en punissant ou en récompensant selon le degré d'obéissance. (...) Un pas plus loin : la volonté

> de Dieu (c'est-à-dire, les conditions pour que le pouvoir des prêtres soit conservé) doit être connue : à cette fin, la révélation est nécessaire. Pour parler clairement : une falsification littéraire devient nécessaire, une écriture sainte est découverte; elle est rendue publique dans la plus grande pompe hiératique. (...) Avec sévérité et pédanterie, le prêtre énonce une fois pour toutes. (...) Ce qu'il veut avoir, ce que la volonté de Dieu est. Maintenant, toutes les choses de la vie sont ordonnées de telle sorte que le prêtre est indispensable.[18]

Les apologistes et les musulmans eux-mêmes ont toujours prétendu qu'il n'y avait pas de clergé dans l'islam. En réalité, il existe une sorte de classe de clercs, qui en fin de compte possède le même genre d'autorité religieuse et sociale que le clergé catholique. C'est à cette classe que je me suis référé tout au long de ce chapitre en l'appelant les docteurs de la loi que l'on connaît aussi sous le nom de *ulémas.* Étant donné l'importance que l'on attache au Coran et à la sunnah (et aux hadiths), il fallait impérativement une classe de professionnels suffisamment compétents pour interpréter les textes sacrés. Comme leur autorité grandissait au sein de la communauté, ils acquirent de plus en plus de pouvoir et prétendirent exercer seuls un contrôle sur tous les sujets relatifs à la foi et à la loi. La doctrine de l'ijma leur permit de consolider leur pouvoir absolu. « Une fois que l'*ijma* fut unanimement reconnue comme étant une doctrine et la source de la loi, il fut possible de mettre en application une protection légale contre l'hérésie. Toute interrogation sur la teneur d'un texte, qui remettait en doute la validité de la solution déjà donnée et acceptée par consensus, devenait une *bid'ah,* une innovation, c'est-à-dire une hérésie. »[19]

La mainmise des ulémas explique pourquoi il y eut si peu de progrès intellectuel dans les sociétés musulmanes, pourquoi la pensée critique ne s'est pas développée. Tout au long de l'histoire de l'islam, mais plus particulièrement au cours de ces dernières années, les ulémas ont activement gêné toute tentative pour introduire des notions de droits de l'homme, de liberté, d'individualisme et de démocratie libérale. Par exemple, les ulémas ont violemment réagi contre l'idée de liberté introduite dans la Constitution iranienne de 1906-1907 qu'ils considéraient comme non islamique. Récemment, les ulémas ont activement participé au processus d'islamisation de l'Iran, du Soudan et du Pakistan. Dans tous ces pays, l'islamisation s'est effectivement traduite par la restriction ou la suppression des droits de l'homme, sur la base de critères islamiques.

4. La charia est-elle toujours valide?

Nous pouvons aussi bien nous demander comment une loi dont les premiers principes furent établis il y a plus d'un millénaire, et dont la substance

18. Nietzsche, pp. 596-597.
19. Gibb, p. 67.

n'a pas évolué depuis, pourrait encore être d'actualité au XXe siècle. La charia ne reflète que les conditions sociales et économiques des premiers abbassides et on l'a conservée sans tenir compte des développements ultérieurs de la société. Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, nous avons depuis lors progressé moralement. Nous ne considérons plus les femmes comme des biens dont nous pourrions disposer selon notre bon vouloir. Nous ne pensons plus que ceux qui ne partagent pas nos croyances religieuses ne méritent pas d'être respectés. Nous accordons même des droits aux enfants et aux animaux. Mais aussi longtemps que nous penserons que le Coran est éternellement vrai et qu'il apporte une réponse à tous les problèmes du monde moderne, il n'y aura aucun progrès. Les principes contenus dans le Coran sont antithétiques au progrès moral.

CHAPITRE VII

L'ISLAM EST-IL COMPATIBLE AVEC LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME?

> L'islam n'a jamais favorisé la démocratie.
>
> HURGRONJE [1]

> Les principes démocratiques qui prédominent dans le monde ne sont pas bons pour les peuples de notre région. (...) Des élections libres ne conviennent pas à notre pays.
>
> Le roi FAHD d'Arabie Saoudite [2]

Pendant que les apologistes occidentaux et que les musulmans progressistes s'évertuent à chercher des principes démocratiques dans l'histoire et les dogmes de l'islam, le roi Fahd a au moins l'honnêteté d'admettre que l'islam est incompatible avec la démocratie.

ISLAM ET DROITS DE L'HOMME

Arrêtons-nous sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et comparons-la avec les principes de l'islam et de la loi coranique.

Article 1 : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Article 2 : « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

1. Hurgronje (1), p. 277.
2. Cité dans FA, été 1993.

Article 3 : « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Article 4 : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. »

Remarques.

1. La loi coranique affirme que les femmes sont des êtres inférieurs. Leur témoignage devant une cour de justice vaut la moitié de celui d'un homme. Elles ne peuvent pas se déplacer librement ni épouser un non-musulman.

2. D'après la loi coranique, les non-musulmans qui vivent dans un pays musulman ont également un statut inférieur. Ils ne peuvent pas témoigner contre un musulman. En Arabie Saoudite, où le Prophète aurait dit : « Deux religions ne peuvent pas exister en Arabie », il est interdit aux non-musulmans de pratiquer une autre religion que l'islam, de construire des églises, de posséder une Bible, etc.

3. Les non-croyants et les athées (sans aucun doute la minorité la plus méprisée de toute l'histoire) n'ont pas droit de vie dans les pays musulmans. Ils doivent être exécutés. Les docteurs de la loi divisent les péchés en petits *(sagha'ir)* et grands *(kaha'ir).* Parmi les dix-sept grands péchés, l'incroyance est le plus honni, bien plus que le meurtre, le vol ou l'adultère.

4. L'esclavage est reconnu par le Coran. Les musulmans ont le droit d'épouser leurs esclaves femelles (sourate IV.3). Il leur est permis de satisfaire leurs désirs avec leurs esclaves, même si elles sont mariées (sourate IV.24). La condition désespérée de l'esclave vis-à-vis de son maître illustre celle des divinités arabes en présence de leur créateur (sourate XVI.77).

Article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

Remarque : nous avons déjà vu quelles sortes de punitions la loi sainte réserve à ceux qui la transgressent : amputation, crucifixion, lapidation et flagellation. Je suppose qu'un musulman dira que ce sont là des châtiments tout à fait ordinaires, pour les pays arabes! En sont-ils pour autant plus humains? Les musulmans pourront toujours prétendre que ces punitions sont d'origine divine et ne doivent pas être jugées selon des critères humains. Pour l'être humain, *elles sont inhumaines* !

Article 6 : « Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. »

Remarque : la notion de personne juridique, libre de ses choix tout en étant moralement responsable de ses actes, n'existe pas dans l'islam, tout comme la notion de droits de l'homme.

Les articles 7 à 11 traitent des droits de l'accusé à un jugement impartial.

Remarques.

1. Comme Schacht l'a montré, selon la charia, les considérations de bonne foi, de justice, de vérité et autres, jouent un rôle secondaire. La notion de culpabilité criminelle est absente.

2. 11 est certes interdit de venger un meurtre, mais on peut quand même offrir une récompense à un tiers pour qu'il assassine le meurtrier.

3. L'instruction d'un procès selon les règles de l'islam peut difficilement être qualifiée d'impartiale ou d'équitable, car la valeur accordée aux témoignages est déjà une cause d'injustice. Les femmes sont rarement admises à témoigner et seulement si leur nombre est le double de celui des témoins masculins de la partie adverse. Un non-musulman ne peut pas témoigner contre un musulman. Donc, s'il n'y a pas d'autre témoin, un musulman peut cambrioler le domicile d'un non-musulman, en sa présence, en toute impunité.

L'article 16 traite des droits du mariage.

Remarque : nous reviendrons dans un chapitre ultérieur sur la condition des femmes dans l'islam. Ici, disons simplement qu'elles n'ont pas le droit de choisir leur époux et qu'elles ne disposent pas des mêmes garanties en cas de divorce.

Article 18 : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »

Remarques. :

1.11 est clair que celui qui est né dans une famille musulmane n'a pas le droit de changer de religion. Toujours prompts à appliquer deux poids deux mesures, les musulmans seront ravis d'accueillir de nouveaux convertis, mais aucun musulman ne pourra se convertir à une autre religion. Il serait apostat est passible de mort. Voici comment Baidawi, un grand commentateur du Coran, présentait la chose en 1291 : « Emparez vous de quiconque s'est ouvertement ou secrètement détourné de sa foi et tuez-le, là où vous le trouverez, comme n'importe quel autre infidèle. Rompez tout lien avec lui. N'écoutez aucune intercession faite en sa faveur. »

2. Pour des raisons évidentes, il est difficile de connaître le chiffre réel d'apostasies et de conversions au christianisme. Il serait, dit-on, impossible de convertir un musulman. En réalité, depuis le Moyen Âge et jusqu'à nos jours, l'histoire nous offre les preuves de milliers de conversions, dont les

plus spectaculaires sont certainement celles des princes du Maroc et de Tunisie au XVIIe siècle, ou encore celle du moine Constantin l'Africain. Pour la période de 1614 à 1798, le comte Rudt-Collenberg a pu recenser dans les archives de la Maison des Catéchumènes à Rome les cas de 1 087 conversions. D'après A. T. Willisand, entre deux et trois millions de musulmans se sont convertis au christianisme après le massacre des communistes en Indonésie en 1965 (voir chapitre V). En France, depuis le début des années 1990, il y a, chaque année, entre deux et trois cents conversions. Selon Ann Mayer[3], les conversions se font à un rythme suffisamment élevé en Egypte « pour enflammer la colère des religieux musulmans et pour mobiliser l'opinion conservatrice autour des propositions de loi qui restaurent la peine de mort pour l'apostasie ». Mademoiselle Mayer souligne que par le passé, de nombreuses femmes musulmanes ont essayé de se convertir pour échapper à leur sort.

3. Ceux qui se convertissent au christianisme et choisissent de rester dans un pays arabe s'exposent aux pires dangers. Ils perdent la plupart de leurs droits, se voient refuser la délivrance de papiers d'identité et ont les pires difficultés pour quitter leur pays. Leur mariage est annulé, la garde des enfants leur est retirée pour être confiée à des familles qui pourront garantir une bonne éducation musulmane. Bien souvent les parents de l'apostat prendront l'affaire en main et l'assassineront. Bien entendu, ils ne seront pas poursuivis.[4]

Article 19 : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Remarques :

1. Les droits inscrits dans les articles dix-huit et dix-neuf ont été constamment violés en Iran, au Pakistan, en Arabie Saoudite. Dans ces trois pays, les droits des communautés bahaïes, ahmadites et chiites sont niés. Ces trois pays justifient leurs actions en se référant à la charia. Les chrétiens y sont souvent arrêtés et accusés de blasphème. Leurs droits sont également niés. Pour la seule Arabie, Amnesty International rapporte que :

> Sur les trois dernières années, des centaines de chrétiens, dont des femmes et des enfants, ont été arrêtés et emprisonnés, pour la plupart sans avoir été jugés, seulement pour avoir exprimé pacifiquement leurs convictions religieuses. Beaucoup ont été torturés durant leurs détentions, certains par flagellation. La possession d'objets religieux non islamiques tels qu'une Bible, un chapelet, une croix ou une image pieuse est interdite et ces objets peuvent être confisqués.[5]

3. Mayer, p. 177.

4. Voir, de façon générale, Gaudeul.

De nombreux musulmans chiites ont été pareillement harcelés, arrêtés, torturés et, dans certains cas, décapités. Le 3 septembre 1992, Sadiq Abdul Karim Malallah a été décapité en public à Al-Qatif après avoir été reconnu coupable d'apostasie et de blasphème. Sadiq était musulman chiite. Il avait été arrêté en 1988 et accusé tout d'abord d'avoir jeté des pierres sur un poste de police, puis de contrebande de Bible. Il fut torturé dans sa cellule.

La situation des ahmadis au Pakistan n'est guère différente, comme en témoigne ce second rapport d'Amnesty International[6]. Mirza Ghumal Ahmed (mort en 1908) est le fondateur de leur secte, et ses disciples le considèrent comme un prophète.

> Les ahmadis se considèrent comme des musulmans, mais les musulmans orthodoxes les jugent hérétiques car ils nomment Messie (al-Masih) le fondateur de leur mouvement. Cela implique que Muhammad n'est pas le dernier sceau des prophètes (c'est-à-dire le prophète qui porta le dernier message de Dieu) comme l'orthodoxie musulmane l'affirme. Pour les ahmadis, leur foi ne remet pas en cause le statut prophétique de Muhammad parce que Mirza Ghulam Ahmed ne prétendit pas porter une nouvelle révélation de la loi divine qui pourrait annuler et remplacer le Coran. Mirza Ghulam Ahmed se considérait lui-même comme un mahdi, une réincarnation du Prophète Muhammad, et il pensait que sa tâche était de revivifier l'islam. Conséquence de cette divergence d'opinion, les ahmadis subissent discriminations et persécutions dans certains pays musulmans. Au milieu des années 1970, la Ligue Musulmane basée en Arabie Saoudite demanda à tous les pays musulmans de prendre des dispositions contre les ahmadis. Depuis, les ahmadis sont bannis d'Arabie Saoudite.

Tout au long de l'histoire du Pakistan, les ahmadis ont été l'objet de harcèlements qui, en certaines occasions, se sont transformés en bains de sang. Les choses empirèrent à partir de 1977 quand, après un coup d'Etat militaire, le président Zia ul Haq accéda au pouvoir. Il mit aussitôt en œuvre une politique d'islamisation et restreignit les droits des ahmadis. Les lois qui furent adoptées en 1984 visaient explicitement ces prétendus hérétiques. Désormais, les ahmadis ne pourraient plus se dire musulmans. D'après le code pénal, ils peuvent être emprisonnés et même condamnés à mort pour le simple exercice de leur droit de pratiquer une religion et d'exprimer leurs convictions religieuses. Encore une fois, il est important de comprendre que cette attitude contre les hérétiques est la conséquence logique de la stricte observance de l'orthodoxie musulmane qui fait de Muhammad le sceau des prophètes, qui proclame que l'islam est l'expression parfaite et ultime de la parole divine adressée à l'humanité et qu'il n'y a point de salut hors de l'islam.

5. AINO, 62, juillet-août 1993.
6. ASA, 33/15/91.

2. L'islam punit de mort ceux qui blasphèment contre Dieu et son Prophète. De nos jours, le blasphème est tout simplement devenu pour les gouvernements un moyen de faire taire l'opposition, et pour les particuliers de régler leurs comptes personnels, ou encore, comme on vient de le voir, de faire la chasse aux hérétiques et de les punir. Cet article de *The Economist* dénonce les abus commis au Pakistan :

> Un jugement rendu récemment par la Haute Cour de Lahore préoccupe tous les chrétiens du Pakistan. La cour a en effet estimé que les lois contre le blasphème concernent tous les prophètes de l'islam. Or, en professant que Jésus est le fils de Dieu, alors que le Coran enseigne que Jésus n'est qu'un des prophètes, les chrétiens pourraient être convaincus de blasphème. Les 1,2 millions de chrétiens ne représentent qu'un centième de la population du Pakistan. Ils appartiennent pour la plupart à des classes misérables et occupent des emplois subalternes. Certains ont déjà été persécutés pour leur foi. Tahir Iqbal, un mécanicien d'aviation qui s'était converti au christianisme, est mort mystérieusement dans sa cellule alors qu'il attendait d'être jugé après avoir été accusé de blasphème. Manzoor Masih fut lui aussi accusé de blasphème, remis en liberté provisoire... et abattu dans la rue. Les observateurs des organisations humanitaires expliquent qu'il s'agit bien souvent de rivalités entre sectes, de différents sur la propriété, ou de compétitions pour un travail.[7]

Article 23.1 : « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. »

Remarques.

1. Les femmes musulmanes ne sont pas libres de choisir leur travail, certains emplois leur sont interdits, même dans les pays musulmans soi-disant libéraux. L'orthodoxie interdit aux femmes de travailler en dehors de leur maison (voir chapitre 14).

2. Dans les pays musulmans, les non-musulmans ne sont pas libres de choisir leur travail ou, du moins, l'accès à certains emplois leur est interdit. Un exemple récent survenu en Arabie Saoudite permet d'illustrer ce point. Des musulmans qui travaillaient pour une société appartenant à un musulman, furent outrés d'apprendre que le propriétaire avait engagé un chrétien pour diriger son entreprise. Les musulmans réclamèrent un jugement pour déterminer s'il était permis qu'un chrétien pût exercer une autorité sur eux. Le cheikh Mannaa K. Al Qubtan du collège islamique de Riyadh déclara qu'il était intolérable qu'un non-musulman eût la moindre autorité sur un musulman. Son verdict s'appuyait sur les sourates IV. 141 et LXXIII.8 : « Dieu ne permettra pas aux incrédules de l'emporter sur les croyants. »;

7. *The Economist, 7* mai 1994.

« La puissance appartient à Dieu, à son Prophète et aux croyants, mais les hypocrites ne savent pas. »

L'article 26 traite du droit à l'éducation.

Remarque : là encore, l'accès à certaines connaissances est refusé aux femmes.

Les militants islamistes n'ignorent pas que l'islam est incompatible avec les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ils se sont réunis à Paris en 1981 pour rédiger une Déclaration Islamique des Droits de l'Homme qui occulte toutes les libertés qui contredisent la loi islamique. Plus préoccupant encore est le fait que sous la pression des Etats musulmans, l'article 18 de la Déclaration des Nations-Unies a été révisé en novembre 1981. La liberté de religion et le droit de changer de religion ont été supprimés et seul le droit d'avoir une religion fut conservé[8].

ISLAM ET DÉMOCRATIE

> Les conceptions occidentales de libéralisme, de constitutionnalité, de droits humains, d'égalité, de liberté, de règles juridiques, de démocratie, de libre échange, de séparation de l'Eglise et de l'Etat trouvent peu d'écho dans les cultures islamique, nippone, hindouiste, bouddhiste ou orthodoxe.
>
> Samuel P. HUNTINGTON, *The Clasb of Civilisations*[9]

Les principes de la démocratie sont définis et incorporés dans les constitutions des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Séparation de l'Eglise et de l'Etat

Un des principes fondamentaux de la démocratie est la séparation de l'Église et de l'État. Le premier amendement de la constitution des États-Unis dit : « Le congrès ne fera pas de loi relative à l'établissement de la religion, ou interdisant son libre exercice. » Nous avons vu qu'il n'existe pas, pour l'islam, de séparation de l'Église et de l'État mais, au contraire, qu'il y a ce que Thomas Paine appelle *des liens contre nature entre l'Eglise et l'Etat.* Si les musulmans veulent sincèrement épouser la cause de la démocratie dans leurs pays, alors ils doivent connaître les raisons qui justifient cette séparation. Ils doivent ensuite décider si ces raisons sont compatibles avec l'islam ou s'ils entraînent trop de compromissions avec les dogmes de leur foi.

8. FI, printemps 1984, p. 22.

9. Huntington, in FA, vol. 72, n° 3, 1993.

Pourquoi la séparation est-elle primordiale? Le principe de la séparation de l'Église et de l'État a été repris par de nombreux philosophes occidentaux : Locke, Spinoza et les philosophes du Siècle des Lumières. Dans sa *Lettre sur la Tolérance*,[10] Locke donne trois raisons pour adopter ce principe :

> D'abord, parce que le soin des âmes n'incombe pas plus au magistrat civil (c'est-à-dire à l'État), qu'à n'importe quelle autre personne. Je dis que cela ne lui est pas confié par Dieu, parce qu'il n'apparaît pas que Dieu ait jamais remis à un homme une autorité sur son semblable, telle qu'il puisse soumettre quiconque à sa religion. Pas plus qu'un tel pouvoir ne peut être conféré à un magistrat par le consentement du peuple, parce que personne ne peut jusqu'ici abandonner aveuglément le soin de son propre salut en laissant à un autre, fût-il prince ou sujet, le choix de décider quelle foi ou quel culte il devra embrasser. Car nul homme ne peut, le voudrait-il, conformer sa foi aux exigences d'un autre. Toute la vitalité et le pouvoir d'une vraie foi réside dans l'intime conviction que l'esprit et la foi ne sont rien sans la croyance.
>
> En second lieu, le soin des âmes ne peut pas appartenir au magistrat civil, parce que ses pouvoirs se concentrent dans la force publique, alors qu'une religion vraie et salvatrice s'appuie sur la persuasion intime de l'esprit, sans laquelle rien n'est acceptable à Dieu. Et telle est la nature de l'entendement qu'il ne peut être forcé à croire quelque chose par l'usage de la force. (...) On pourrait certes objecter que le magistrat peut faire usage d'arguments. (...) Mais c'est une chose de persuader, une autre de commander; une chose de contraindre avec des arguments, une autre de le faire par des sanctions. (...) Le pouvoir du magistrat ne s'étend pas à l'établissement d'articles de foi, de liturgie, par la force de sa loi.
>
> Troisièmement... Puisqu'il n'existe qu'une seule vérité, qu'un seul chemin vers le ciel, quel espoir y aurait-il que plus d'hommes y pénètrent, s'ils n'avaient pas d'autre règle à suivre que la religion du monarque et n'étaient réduits à la nécessité de quitter les lumières de leur propre raison, de s'opposer aux ordres de leur propre conscience et de se soumettre aveuglément aux volontés de leur gouvernement et à la religion que, l'ignorance aussi bien que l'ambition et la superstition ont eu l'occasion d'établir dans les pays où ils sont nés? Parmi les multiples opinions contraires à la religion, là où les princes de ce monde sont aussi divisés que pour leurs intérêts matériels, la voie étroite serait encore plus rétrécie : un seul pays serait dans le vrai et le reste du monde serait obligé de suivre les autres princes sur un chemin qui mène à l'anéantissement.

En d'autres termes, l'Etat ne doit pas interférer avec la liberté de conscience et de pensée de ses citoyens. L'Etat ne peut pas rendre les gens religieux par la force. Il peut les contraindre à l'observance de rites, mais c'est au détriment de la sincérité de la foi. Le troisième point de Locke — qui est aussi celui de Kant — est qu'en mandatant la croyance dans une religion, on se coupe en même temps que toute une génération, de toute vérité et de

10. Locke, pp. 19-22.

tout progrès futur. Comme le dit Kant[11] : « S'unir dans une institution religieuse permanente qui ne peut pas être remise en question devant le public : cela est absolument interdit. » C'est abdiquer sa raison, renoncer au savoir et piétiner les droits de l'humanité. Locke insiste pour que l'on fuie l'idée que l'on serait né musulman ou né chrétien et que l'on ne pourrait rien y changer. On doit être libre de pouvoir adopter ou d'abandonner n'importe quelle croyance, autrement il ne saurait y avoir de progrès, de liberté ni même de réforme.

Lorsque le principe de la séparation de l'Eglise et de l'État est admis, il devrait être possible de discuter librement de religion, sans crainte de représailles. Or, la libre pensée, c'est précisément ce que craignent les régimes théocratiques et les despotes religieux.

> Les relations contre nature entre l'Église et l'État, peu importe leurs origines, qu'elles soient juives, chrétiennes ou turques (musulmanes), ont si efficacement réprimé parla souffrance et les pénalités toutes discussions sur les croyances officiellement établies et sur les premiers principes de la religion que, jusqu'à ce que le système de gouvernement ait changé, ces questions ne pourront pas être discutées publiquement avec impartialité. Mais quand cela sera fait, le système religieux en sera révolutionné. Les inventions des hommes et les artifices des prêtres seront éventes et l'homme reviendra à la croyance pure, sans amalgame et non frelatée, en un Dieu, et c'est tout.[12]

S'inspirant de l'exemple de Locke, les Pères Fondateurs de la Constitution des États-Unis, et en particulier Madison, défendirent la liberté religieuse en adoptant le Bill of Rights qui, bien entendu, inclut la séparation de l'Église et de l'État. Cette constitution a joué un rôle particulièrement important en préservant les droits des minorités religieuses, des dissidents et des hérétiques qui, jusqu'alors, avaient souffert de l'intolérance, avaient été l'objet de persécutions, s'étaient vus nier leurs droits civiques et avaient fait l'objet de discriminations.

Dans *Mémorial and Remonstrance Against Religious Assessments* (1785) Madison[13] écrit :

> La religion de chacun doit être laissée à la conviction de chacun et c'est le droit de chaque homme de l'exercer selon ce que sa conscience lui dicte. L'autorité qui favoriserait le christianisme, en excluant toute autre religion, pourrait tout aussi bien imposer à l'intérieur du christianisme une secte en particulier et exclure toute autre secte. Au contraire, nous revendiquons pour nous-mêmes la liberté d'embrasser, de professer et d'avoir la religion que nous estimerions être d'origine divine et nous ne pouvons pas non plus nier cette liberté à ceux dont l'esprit ne se serait pas rendu aux évidences qui nous ont convaincus.

11. Kant, pp. 7-8.
12. Paine, p. 51.
13. Cite dans Alley, p. 56.

La grandeur de Madison transparaît dans son attitude généreuse vis-à-vis des non-croyants. Même le grand Locke ne pouvait pas tolérer l'athéisme. Les paroles que Madison écrivit à l'occasion de la ratification de la convention de l'État de Virginie en 1788 sont encore plus pertinentes en cet âge de sociétés pluriconfessionnelles et multiraciales.

> La Constitution est-elle une sécurité pour la religion... S'il n'y avait qu'une seule secte, une Constitution ne serait qu'une maigre protection pour la liberté. Heureusement pour les Etats, ils bénéficient de la liberté de culte la plus parfaite. Cette liberté découle de la multiplicité des sectes qui fleurissent en Amérique et qui sont la seule garantie de liberté de culte dans n'importe quelle société. Car là où il y a une telle variété de sectes, aucune ne peut opprimer et persécuter les autres... Rien dans le droit ne justifie que le gouvernement général interfère avec la religion. La plus infime interférence serait la plus flagrante usurpation de pouvoir. Jamais je n'ai varié sur ce sujet, j'ai toujours soutenu avec enthousiasme la liberté de religion.[14]

Ce que l'on doit entendre aujourd'hui par séparation de l'Eglise et de l'État est clairement expliqué dans le jugement rendu par la Cour Suprême en 1947 dans l'affaire Everson :

> La clause du Premier Amendement relative à l'établissement de la religion signifie au moins ceci : ni l'État, ni le gouvernement fédéral ne peuvent établir une religion. Il n'est pas non plus en leur pouvoir de promulguer une loi qui aiderait une religion, ni d'aider toutes les religions ou de préférer une religion plus qu'une autre. Ils ne peuvent pas influencer ou forcer une personne contre sa volonté à pratiquer ou à abandonner une Église, ni la contraindre à professer ou à réfuter une croyance. Personne ne peut être sanctionné pour entretenir ou professer des convictions religieuses ou son incrédulité, pour ses pratiques ou son manque d'observance religieuse. Nul impôt, quelle que soit son importance, ne peut être levé pour entretenir une quelconque activité ou institution religieuse, quel que soit le nom qu'elle puisse prendre ou quel que soit la forme qu'elle puisse revêtir, adopter ou professer. Pas plus qu'un État ou le Gouvernement Fédéral ne peut, ouvertement ou secrètement, s'immiscer dans les affaires d'une organisation religieuse et vice-versa. Selon les paroles de Jefferson, la clause contre l'établissement de la religion par la loi était destinée à ériger un mur de séparation entre l'Église et l'Etat.

Autoritarisme, démocratie et islam

Dès qu'une institution religieuse reconnue semble au-dessus de tout soupçon, alors, comme Kant et Paine l'ont montré, on se retrouve confronte à la tyrannie, à un état policier, à une absence de sens critique qui fait obstacle au progrès intellectuel et moral. Dans la théocratie musulmane, Dieu est un législateur absolu dont on doit suivre les commandements avec une

14. Cité dans Alley, p. 56.

15. In *Oxford Companion to the Suprême Court,* New York, 1992, pp. 262-263.

obéissance aveugle, sans discussion, sans le moindre doute, sans formuler de question. On ne peut pas négocier avec Dieu, pas plus que l'on ne peut outrepasser son veto. Le Dieu de l'islam n'est pas un démocrate. On ne peut pas s'en débarrasser comme cela est possible pour un magistrat qui a été élu démocratiquement par le peuple.

Si le pouvoir corrompt, alors le pouvoir absolu corrompt d'une manière absolue.

Alors qu'un historien des religions[16] était perturbé par le fait que la carrière de Muhammad présentait « certaines similitudes avec celle d'un leader nationaliste tel qu'on en voit de nos jours », d'autres historiens occidentaux étaient attirés par l'absolutisme, l'arrogance et l'autoritarisme de l'islam. Par exemple, dans un passage remarquable d'un livre écrit vers 1910, J. M. Kennedy[17] déplore tout d'abord le quiétisme des bouddhistes et des théosophistes, puis il critique sévèrement les juifs qu'il trouve trop doux et finalement il accuse le christianisme « d'inoculer les principes dégénérés de l'humanitarisme à tous ceux qui se trouvent à sa portée. Exprimons notre reconnaissance à ces millions de musulmans qui nous donnent l'exemple d'une religion qui n'a pas peur de reconnaître les viriles vertus de la guerre, du courage, de la force et de l'audace, d'une religion qui ne cherche pas de nouveaux adeptes par la ruse de la dialectique, mais qui, avec hardiesse, fait des convertis par l'épée. »

Ces dernières années, les apologistes occidentaux de l'islam ont aussi plaidé pour une autocratie sur le modèle du franquisme espagnol. En termes similaires à ceux de Kennedy, Martin Lings affiche dans *The Eleventh Hour : the Spiritual Crisis of the Modem World in The Light of Tradition and Prophecy* — 1987, son mépris pour la démocratie et plaide pour une sorte de théocratie islamique.

Naturellement, l'autocratie et l'islam forment un couple mieux assorti que l'islam et la démocratie. La démocratie dépend de la liberté de pensée et de la libre discussion. Au contraire, la loi islamique interdit explicitement la remise en cause des décisions entérinées par le consensus infaillible des ulémas. La notion même d'infaillibilité, que ce soit d'un livre ou d'un groupe de personnes, est profondément antidémocratique et tout à fait irrationnelle. La démocratie fonctionne par des discussions critiques, par la logique, par l'écoute du point de vue des autres, par des compromis, en changeant d'avis, en soumettant des propositions à la critique, en testant des théories, en essayant de les réfuter. L'essence de la loi islamique n'est pas législative. Elle est de révélation divine, elle est infaillible et, comme T. H. Huxley en fit la remarque (voir chapitre 5), la notion d'infaillibilité, sous toutes ses formes, laïques ou cléricales, fait un tort infini et porte la responsabilité du sectarisme, de la cruauté et de la superstition.

16. Bousquet, p. 269.
17. Kennedy, p. 144.

POURQUOI L'ISLAM EST INCOMPATIBLE AVEC LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS DE L'HOMME

1. La loi islamique essaye de régenter tous les aspects de la vie d'un individu. Ce dernier n'est pas libre de penser ou de décider par lui-même. Il lui est seulement permis d'accepter les commandements divins tels qu'ils furent infailliblement interprétés par les docteurs de la loi. De fait, les démocraties ne possèdent pas, ni ne pourraient avoir un code moral aussi complet, une échelle de valeur qui embrasserait et engloberait tout.

2. Les droits et l'importance qu'une culture accorde aux femmes et aux minorités est l'indicateur de son niveau de démocratie. La loi islamique refuse tout droit aux femmes et aux minorités religieuses non musulmanes. Les païens et les incroyants ne bénéficient d'aucune mesure de tolérance. Pour eux, c'est la conversion ou la mort. Les juifs et les chrétiens sont traités comme des citoyens de seconde classe. Parce que la doctrine islamique tient Muhammad pour le dernier des vrais prophètes et l'islam pour la parole ultime et parfaite de Dieu, des sectes musulmanes, telles que les ahmadis, sont victimes de persécutions, subissent des pressions psychologiques et des attaques physiques.

Les musulmans doivent encore comprendre que démocratie ne veut pas dire loi de la majorité, et que la majorité doit bien se garder d'exercer une tyrannie. Chaque société démocratique doit éviter d'imposer « ses propres idées et ses pratiques comme des règles de conduite pour ceux qui s'en écartent ».

Comme j'évoque plus loin le cas des femmes et des non-musulmans qui vivent sous la coupe de l'islam, je me contenterai de résumer ici leur statut vis-à-vis de la loi.

Les femmes sont considérées comme inférieures aux hommes. Leurs droits sont limités et, du strict point de vue religieux, elles ont moins d'obligations. En ce qui concerne le prix du sang, les témoignages ou les successions, la femme est comptée pour la moitié d'un homme. En matière de mariage ou de divorce, sa position est nettement moins avantageuse que celle de l'homme : dans certains cas, son mari a même le droit de la battre.[18]

Voici maintenant comment Schacht résume la position des non-musulmans :

> L'attitude des musulmans vis-à-vis des incroyants se base sur les principes de la loi de la guerre. Ils doivent être soumis, convertis ou tués (exceptés les femmes, les enfants et les esclaves). La troisième alternative ne se produit que si les deux premières sont rejetées. Seule exception à cette règle, les Arabes païens n'ont le choix qu'entre la conversion à l'islam et la mort. A part cela, les prisonniers de guerre peuvent être réduits en esclavage, tués ou lais-

18. Schacht (1), pp. 126-127.

ses en vie comme *dhimmis* libres, ou encore échangés contre des prisonniers de guerre musulmans.

En signant un traité de reddition, le non-musulman est appelé dhimmi et bénéficie de la protection de ses vainqueurs musulmans.

> Ce traité stipule toutes les obligations qui incombent au vaincu et en particulier le paiement d'un tribut, c'est-à-dire d'un impôt de capitalisation *(jizyati)* et d'un impôt foncier *(kharaj).* (...) Les non-musulmans doivent porter un vêtement distinctif et signaler leurs habitations. Leurs maisons ne peuvent pas être plus élevées que celles des musulmans. Us ne peuvent pas monter à cheval ou porter des armes, et ils doivent céder le passage aux musulmans. Us ne doivent pas scandaliser les musulmans en pratiquant ouvertement leur culte ou en s'adonnant à leurs coutumes comme, par exemple, boire du vin. Il leur est interdit de construire des églises, des synagogues ou des ermitages. Us doivent acquitter l'impôt dans des conditions humiliantes. Il va sans dire qu'ils sont exclus des privilèges accordés aux musulmans.

Un dhimmi ne peut pas porter témoignage contre un musulman. Il ne peut pas non plus avoir la garde d'un enfant musulman.[19]

Notons que le quatorzième amendement de la constitution des États-Unis dit : « Aucun Etat ne pourra refuser à une quelconque personne dans sa juridiction la protection égale de la loi. » Pensé à l'origine pour mettre un terme à la discrimination contre les Noirs américains, il fut plus tard étendu pour assurer une protection contre les discriminations autres que raciales, et beaucoup de minorités se sentirent protégées pour la première fois.

3. L'islam manifeste continuellement son aversion pour toute expression de la raison humaine, du rationalisme et de la pensée critique sans lesquels la démocratie, le progrès scientifique et moral ne seraient pas possibles.

> Comme le judaïsme et le christianisme, l'islam condamne toute attitude rationaliste. Il existe de nombreuses traditions selon lesquelles Muhammad refusait avec insistance d'être questionné et qui citent des exemples de communautés qui furent détruites à cause de leurs controverses. Ici, la tradition poursuit plusieurs objectifs. Les spéculations théologiques sont spécialement visées dans l'hadith : « Les gens ne cesseront de s'interroger jusqu'à ce qu'ils disent : voici Allah, le créateur de toute chose, mais qui l'a créé ? »[20]

4. La notion de personne, qui est capable de prendre des décisions rationnelles et d'accepter la responsabilité morale de ses actes, n'existe pas dans l'islam. L'éthique se réduit à l'obéissance aux ordres. Les individus ont des obligations légales, mais pas le droit de choisir librement les objectifs et

19. Schacht (1), pp. 130-132.
20. Wensinck (1), pp. 53-54.

le contenu de leur vie, de décider quelle signification ils vont donner à leur vie. Dieu et la loi sainte limitent toute liberté d'action.

Il est nécessaire d'insister sur le fait que la Constitution américaine est essentielle pour la préservation des droits privés et civiques d'un individu contre le gouvernement. D'après Jefferson : « La Constitution est ce que les gens ont le droit d'opposer à chaque gouvernement sur terre, général ou particulier et ce que nul gouvernement honnête ne pourra refuser. » Les individus ont des droits que nul objectif commun, qu'il soit mystique ou mythique, ou encore volonté ne peut légitimement nier. Von Hayek[21] dit : « La liberté individuelle ne peut être conciliée avec la suprématie d'un but unique auquel la société devrait être subordonnée entièrement et en permanence. » Les dix premiers et le quatorzième amendements de la Constitution des États-Unis limitent les pouvoirs du gouvernement. Ils protègent les citoyens contre tout abus du gouvernement. Ils garantissent les droits des individus à la liberté de religion, d'expression, de presse, de pétition, de rassemblement pacifique, ainsi que les droits des personnes accusées de crime contre tout abus de l'Etat. Ils empêchent l'Etat de priver quiconque de ses libertés civiles.

Les démocraties libérales étendent la sphère de la liberté individuelle et attachent la plus grande valeur à la personne humaine. L'individualisme n'est pas un trait dominant de l'islam. Au contraire, on met toujours l'accent sur la volonté collective du peuple. Il n'existe aucune notion de droits de la personne tels qu'ils se sont développés en Occident, et en particulier au cours du XVIIIe siècle. L'obéissance totale que l'on doit au calife, qui est l'ombre de Dieu sur terre, est difficilement propice à l'essor d'une philosophie basée sur les droits de l'individu. L'hostilité de l'islam envers les droits de l'individu transparaît dans la pensée d'un contemporain, A. K. Brohi , qui fut ministre de la Justice et des Affaires religieuses du Pakistan :

> Les droits et les obligations des individus ont été rigoureusement définis. Leur mise en application est le devoir de toute la communauté organisée et cette tâche incombe spécifiquement aux organes de l'Etat chargés de l'application des lois. L'individu, si cela est nécessaire, doit être sacrifié pour préserver la vie du corps social. L'islam donne un caractère sacré à la collectivité.
>
> (Dans l'islam) on ne reconnaît pas à l'individu de droits de l'homme ni de liberté au sens où l'esprit moderne les conçoit, y adhère et les met en pratique. Par essence, le croyant doit obligation et devoir à Dieu simplement parce qu'il est appelé à obéir à la loi divine, et ces droits de l'homme qu'on lui demande de reconnaître semblent le détourner de ses devoirs fondamentaux envers Dieu.

Le totalitarisme évident de cette philosophie est réaffirmé quelques lignes plus loin : « En acceptant de vivre en esclave de cette loi divine,

21. Hayek (1), pp. 152-153.
22. Cité par Mayer, pp. 60-61.

l'homme apprend à être libre », ce qui n'est pas sans rappeler cette terrifiante maxime d'Orwell : « L'esclavage, c'est la liberté. »

Un autre penseur musulman écrivit en 1979 :

> L'Occident libéral prétend que la liberté est une notion étrangère à l'islam... (Dans l'islam) la liberté personnelle réside dans la soumission à la volonté divine. Elle ne peut pas être atteinte en se libérant de toute contrainte extérieure... La liberté de l'individu s'arrête là où commence celle de la communauté... Les droits de l'homme n'existent qu'en relation avec les obligations de l'homme... Les individus qui n'acceptent pas ces obligations n'ont pas de droit. Dans son ensemble la théologie musulmane tend vers un volontarisme[23] totalitaire.[24]

Là, au moins, l'auteur admet que l'islam est totalitaire.

5. La notion d'infaillibilité d'un groupe ou d'un livre sont des obstacles au progrès moral, politique et scientifique.

6. Un musulman n'a pas le droit de changer de religion. L'apostasie est punie de mort.

7. La liberté de pensée sous toutes ses formes est découragée. Toute innovation risque d'être qualifiée de blasphème, ce qui est aussi puni de mort. L'un des plus grands obstacles au progrès de l'islam vers une démocratie libérale est peut-être sa prétention à être l'ultime parole de Dieu, l'ultime code de conduite : *l'islam n'autorisera jamais l'éventualité d'une quelconque alternative.* Au contraire, ce que l'on entend par liberté de pensée, d'expression et de presse dans une démocratie libérale, c'est le droit de discuter, la liberté de présenter un autre aspect d'un problème. Chacun peut proposer une nouvelle philosophie; la majorité n'a pas le droit d'empêcher une minorité d'exprimer son désaccord, ses critiques ou ses différences.

DROITS DE L'HOMME

L'idée qu'il y aurait de bonnes raisons d'accorder des droits aux êtres humains, simplement parce qu'ils sont des êtres humains, s'est développée dans les civilisations occidentales. Certains la font remonter à Platon et à Aristote, d'autres aux stoïciens qui affirmaient qu'il existait une loi naturelle, distincte des lois d'Athènes et de Rome, une loi liant tous les hommes de telle sorte que « quiconque désobéit se fuit et renie sa nature humaine ». Certains philosophes ont tenté de justifier ces droits par la nature humaine

23. Volontarisme : théorie d'après laquelle les normes du vrai et du bien dépendent d'une libre détermination de la volonté divine (Le Robert).

24. Cité par Mayer, pp. 62-63.

25. Cité dans Melden, *Human rights*, Belmont, 1970.

ou par la nature de l'homme, cependant que d'autres, que les discussions sur la nature humaine n'ont pas satisfaits, car ce que nous prenons quelquefois pour la nature humaine n'est en fait qu'une particularité d'une culture ou d'une civilisation, ont préféré s'appuyer sur la pure logique. Quoi qu'il en soit, les discussions des philosophes occidentaux sur les droits de l'homme ne font nulle part référence à la volonté divine ou à Dieu, mais seulement à la raison humaine, à des arguments rationnels et à la pensée critique.

Dans l'ensemble, les philosophes reconnaîtront que la notion de droits de l'homme implique celles de respect de soi, de dignité morale, de libre entreprise, de choix moral, de personnalité, de droit à la considération et au respect. Depuis les idées que Locke a développées au XVIIe siècle, les défenseurs des droits de l'homme revendiquent aujourd'hui au moins trois points :

> (1) Ces droits sont fondamentaux dans la mesure où sans eux il ne pourrait y avoir aucun des droits particuliers qui sont fondés sur les circonstances spéciales dans lesquelles les individus vivent, (2) que ces droits ne peuvent pas être reniés, transférés ou confisqués (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas être aliénés pour quelque raison que ce soit) car (3) ce sont des droits que l'être humain possède simplement parce qu'il est un être humain, et cela indépendamment de son statut social et de ses mérites.[26]

Autrement dit, ils sont universels et non accessoires ou liés à la culture.

Dans l'islam, rien qui puisse ressembler à ces idées ne s'est jamais développé. Les hommes ont des obligations, des devoirs envers Dieu; seul Dieu a des droits. Dans l'islam, il n'y a rien qui ressemblât aux droits égaux de tous les hommes à être libres. Nulle part dans les thèses musulmanes modernes, il n'est clairement envisagé que des droits de l'homme pourraient être déduits *des* devoirs humains tels qu'ils sont décrits dans la charia.

Lewis sur Islam et Démocratie libérale

Dans un article remarquable, *Islam and Libéral Democracy*[27], Bernard Lewis explique très clairement pourquoi la démocratie libérale ne s'est jamais développée dans l'islam. Comme beaucoup de spécialistes de l'islam, Lewis déplore l'usage de l'expression *intégriste musulman* qu'il juge inappropriée, et je suis entièrement d'accord avec lui. En effet, j'ai déjà montré que, à la différence des protestants qui ont renoncé à l'interprétation littérale de la Bible, les musulmans, tous les musulmans, continuent à prendre le Coran au pied de la lettre. En conséquence, selon moi, il n'existe pas de différence entre l'islam et l'intégrisme islamique. L'islam est profondément ancré dans toutes les sociétés musulmanes et l'intégrisme n'est qu'une manifestation excessive de cette culture.

26. Melden, p. 3.
27. Lewis (3), pp. 89-98.

Lewis lui-même nous dit que les intégristes musulmans se proposent de « gouverner par la loi islamique s'ils accèdent au pouvoir ». Les intégristes mettront en application l'islam, l'islam de la loi coranique, avec tout ce que cela entraîne. Lewis nous dit aussi que « leur croyance et leur programme politique ne sont pas compatibles avec la démocratie », et je suis d'accord avec lui. Mais maintenant, nous comprenons pourquoi Lewis et les apologistes de l'islam trouvent l'expression *intégrisme islamique* si pratique, tout en déplorant cette tendance. C'est un moyen extrêmement pratique, qui permet à ceux qui sont incapables de reconnaître que l'islam lui-même, et pas seulement ce qu'on appelle l'intégrisme islamique, est incompatible avec la démocratie, de ne pas perdre la face. Puisque Lewis dit lui-même que les intégristes appliqueront la loi islamique et puisque leur foi est incompatible avec la démocratie, alors cette loi islamique elle-même est incompatible avec la démocratie. Par conséquent, l'intégrisme musulman permet aux apologistes de fabriquer une distinction fallacieuse, une distinction totalement injustifiée.

Curieusement, c'est Lewis lui-même qui nous explique pourquoi l'islam, par sa nature même, est incompatible avec la démocratie libérale. L'Occident a développé des institutions qui étaient essentielles pour que la démocratie puisse naître. L'une d'elles était le conseil, ou assemblée représentative, dont le fonctionnement était rendu possible par un concept contenu dans la loi romaine, celui de *personne morale,* qui permet à une société d'être traitée comme un individu pour mener à bien des actes légaux, acheter ou vendre, passer des contrats ou encore ester en justice. On ne trouve pas d'équivalent au sénat romain, d'assemblée ou de parlement dans l'islam, simplement parce que la reconnaissance des personnes morales n'est pas inscrite dans la loi islamique. Ajoutons avec Schacht que « l'islam ne reconnaît pas la personnalité juridique, et même le Trésor Public n'est pas considéré comme une institution ».[28]

En Occident, la principale raison d'être de ces assemblées est de légiférer. Or, puisque la loi coranique vient de Dieu, la fonction législative est inutile et il n'y a nul besoin de parlement dans un État musulman. L'Etat musulman est une théocratie, au sens littéral d'un régime politique gouverné par Dieu. Pour les musulmans pieux, l'autorité légitime vient de Dieu seul, et celui qui dirige détient ses pouvoirs de Dieu et de la loi sainte, et non pas du peuple. Les dirigeants se contentaient d'appliquer ou d'interpréter la loi telle qu'elle fut révélée à Muhammad. N'ayant pas de corps législatif, l'islam n'a pas développé le moindre principe de représentation, de système et de procédures électoraux. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'histoire des Etats musulmans soit « celle d'une autocratie presque ininterrompue. Le sujet musulman devait obéissance à son souverain par

28. Schacht (1), p. 125.

devoir religieux. Autrement dit, la désobéissance était un péché tout autant qu'un crime. »

Ayant clairement démontré que l'islam est incompatible avec la démocratie, Lewis essaye ensuite de montrer qu'il pourrait y avoir, après tout, des éléments dans les traditions qui ne sont pas hostiles à la démocratie. Il insiste bien lourdement sur l'aspect électif et contractuel du califat, et s'il admet que le califat était une « autocratie », il s'empresse d'ajouter que ce n'était pas du tout un « despotisme. »

Lewis est tout à fait lyrique à propos du califat et c'est avec insistance qu'il rappelle que les relations entre le calife et ses sujets sont contractuelles : « Le *bay'ah* (la cérémonie d'inauguration du nouveau califat) fut ainsi conçu comme un pacte par lequel les sujets s'engageaient à obéir tandis qu'en retour, le calife s'engageait à assumer certaines responsabilités spécifiées par les juristes. Si le calife échouait, et l'histoire de l'islam montre que ce n'était en rien un point purement théorique, il pouvait, sous certaines conditions, être déchu. »

Tout d'abord, une autocratie n'est pas une démocratie. La distinction entre autocratie et despotisme est fausse et dangereuse et elle a souvent servi dans le passé à légitimer des lois antidémocratiques. Même T. W. Arnold dit que le pouvoir du calife est despotique (voir paragraphe suivant). Deuxièmement, telle qu'elle fut élaborée à l'origine, la doctrine orthodoxe met l'accent sur deux caractéristiques essentielles du calife : il doit appartenir à la tribu des Quraychites, et on lui doit une soumission absolue, car quiconque se rebelle contre le calife, se rebelle contre Dieu. Le Coran insiste constamment sur ce devoir d'obéissance envers l'autorité légitime : « Ô vous qui croyez, obéissez à Dieu, obéissez au Prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité » (sourate IV.59)[29]. D'après T. W. Arnold[30], « la soumission au pouvoir *despotique* du calife que l'on exigeait des croyants comme un devoir religieux leur était inculquée par les titres qu'on lui donnait depuis les temps les plus anciens — Calife et ombre de Dieu sur terre. Aucune de ces "caractéristiques essentielles" n'est démocratique. » Troisièmement, le caractère électif de cette institution était purement théorique car, en fait, cette charge devint héréditaire sous les Omeyyades. A partir du règne de Muawiya (661-680), presque tous les califes ont nommé leur successeur. Arnold ajoute que « la *fiction* de l'élection fut préservée par la pratique du bay'ah. » Finalement, la fonction même du calife révèle la nature despotique de cette charge. Al Mawardi (mort en 1058) et Ibn Khaldun la définissent comme suit : défendre la foi et appliquer la charia inspirée par Dieu, régler les litiges juridiques, appointer les fonctionnaires, remplir diverses fonctions administratives, mener la guerre sainte, ou jihad, contre ceux qui refusent d'embrasser l'islam ou de se soumettre à la loi musulmane. Aux dires

29. Voir aussi le verset 83 de cette même sourate IV.

30. Arnold, article *Khalifa,* in E.I.1.

d'Ibn Khaldun, le calife doit appartenir à la tribu des Quraychites, être de sexe mâle, chose qui, encore une fois, n'est guère démocratique. On a aussi abondamment parlé du principe de consultation, mais Lewis préfère l'ignorer : « Ce principe n'a jamais été officialisé, ni même développé dans les traités de la loi sainte, bien que les souverains en aient naturellement discuté avec leurs fonctionnaires supérieurs, plus particulièrement au temps des Ottomans. »

Lewis fait du pluralisme et de la tolérance de l'islam son cheval de bataille. Mais, comme je le montre dans le chapitre suivant, il n'y a jamais eu d'utopie inter-confessionnelle (pour reprendre l'expression de Lewis). Lewis dit aussi que « les luttes sectaires et les persécutions religieuses ne sont pas inconnues dans l'histoire de l'islam, mais qu'elles sont rares et atypiques. » Or, dans ce même article, quelques lignes plus haut, Lewis venait de dire : « L'intégrisme islamique n'est qu'un courant parmi tant d'autres. Au cours des quatorze siècles qui se sont écoulés depuis la mission du Prophète, il y eut divers mouvements, fanatiques, intolérants, agressifs et violents. » Il me semble qu'ici Lewis est de toute évidence en train de se contredire.

Conclusion

La vérité, c'est que l'islam ne parviendra jamais à la démocratie ni au respect des droits de l'homme aussi longtemps qu'il s'en tiendra à la charia et qu'il n'y aura pas de séparation de l'Eglise et de l'État. Mais, comme Muir le fait si justement remarquer : « Une religion réformée qui remettrait en question l'autorité divine sur laquelle elles (les institutions de l'islam) reposent ou qui essayerait, par des choix rationnels ou des compromissions, de mener à bien un changement, ne serait plus l'islam. »

Beaucoup de réformateurs musulmans, voulant faire adopter les institutions occidentales, ont prétendu, afin de les rendre plus attrayantes à leurs coreligionnaires, avoir trouvé dans l'histoire de l'islam leur équivalent. Comme on s'en doute, cette stratégie n'a pas fait avancer le problème d'un pouce, bien qu'elle ait permis d'exprimer toutes sortes de mensonges : l'islam vrai traite la femme à l'égal de l'homme, l'islam véritable est démocratique, etc. Le vrai problème, qui est de savoir si la charia est encore tolérable, n'a jamais été abordé.

Il n'est pas non plus nécessaire d'inventer des précédents islamiques pour faire accepter les principes de la démocratie, les droits de l'homme et la séparation de l'Église et de l'État. L'Inde a opté pour la démocratie en 1947. Personne, pour autant que je sache, n'a perdu son temps à parcourir la copieuse littérature religieuse pour justifier l'adoption d'un système parlementaire au moment de l'indépendance. La Turquie est le seul pays démocratique du monde islamique et c'est, voyez-vous, le seul pays musulman qui ait formellement voté une loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat. L'islam a été enlevé de la Constitution et la charia n'est plus la loi du pays.

Je propose maintenant d'examiner *Islam and Human Rights* d'Elizabeth Mayer. C'est un livre très important sur l'islam et, même si j'émets des réserves sur un point fondamental, je trouve que son excellente analyse est tout à fait convaincante. Mademoiselle Mayer démontre avec une très grande clarté comment, dans divers programmes islamiques des droits de l'homme, « des critères spécifiquement islamiques » ont été utilisés pour restreindre les libertés garanties par le droit international et comment, pour beaucoup de musulmans, les garanties des conventions internationales sont plus généreuses que les droits et les libertés qui sont accordés par l'islam.

Mademoiselle Mayer montre également comment les programmes officiels d'islamisation, dans des pays tels que le Soudan, le Pakistan ou l'Iran, se sont traduits par de sérieuses violations des droits des femmes, des non-musulmans, des bahais, des ahmadis et de bien d'autres minorités religieuses. Dans ces pays, l'islamisation « fit beaucoup pour supprimer les procédures pénales, limiter l'indépendance des magistrats, placer la justice sous le contrôle des leaders politiques et pour convertir les cours de justice en instruments d'intimidation et de répression. Dans ces trois pays, l'islamisation s'est traduite par une nette dégradation du fonctionnement de la justice. »[31]

Il est agréable de constater que Mademoiselle Mayer attaque les programmes islamiques des droits de l'homme sans la moindre inhibition. Elle considère que les droits de l'homme ne peuvent être qu'universels : « La façon dont ces gouvernements traitent leurs administrés ne doit pas être inaccessible à l'investigation et à la critique des spécialistes, et il est tout à fait approprié de juger les programmes islamiques à l'aune des standards internationaux qu'ils tentent de remplacer. »[32]

Rejetant le relativisme culturel (sans donner le moindre argument philosophique), Mayer relève que, de façon tout à fait empirique, il y a de par le monde quantité de musulmans qui risquent leur vie pour « défendre ces droits de l'homme que les relativistes culturels prétendent ne pas être applicables à l'islam en raison de sa culture si dissemblable. Les relativistes semblent ignorer combien l'urbanisation rapide, l'industrialisation ou des facteurs comme le pouvoir grandissant de l'Etat rendent plus aigu le besoin de garantir les droits de l'homme dans les cultures non occidentales. » (Pendant que j'écris ce paragraphe, j'apprends que monsieur Youçef Fathallah, le président de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme, vient d'être assassiné.)

Mayer compare la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et la Déclaration Islamique Universelle des Droits de l'Homme de 1981. Cette dernière a été préparée par plusieurs pays musulmans, sous l'égide du Conseil Islamique, une organisation privée basée à Londres et affiliée à la Ligue Musulmane Mondiale, une organisation internationale

31. Mayer, p. 35.
32. Mayer, p. 21.

non gouvernementale qui a pour but de représenter les vues et les intérêts des musulmans conservateurs.

Les autres programmes islamiques des droits de l'homme qu'elle examine sont le projet de Constitution préparé par l'Académie des Recherches Islamiques du Caire, qui est affiliée à l'Université Al-Azhar, la plus prestigieuse institution internationale d'enseignement supérieur de l'islam sunnite et un centre de conservation de la pensée islamique, la Constitution iranienne de 1979, ainsi que les travaux de penseurs musulmans tels que Mawdudi et Tabandeh[33]. Sa conclusion est que, « dans ces programmes, l'islam est considéré comme un moyen de restreindre les libertés individuelles et de maintenir les individus dans un état d'infériorité vis-à-vis du gouvernement et de la société ».

Ann Elizabeth Mayer montre comment, en utilisant la charia pour se justifier, les musulmans conservateurs refusent de reconnaître que les femmes sont des êtres humains à part entière, qui méritent l'égalité, les mêmes droits et les mêmes libertés que les hommes. On attend des femmes soumises à ces programmes islamiques qu'elles se marient et obéissent à leur époux, élèvent leurs enfants et vivent recluses dans leur foyer, hors de toute vie publique. Il ne leur est pas permis de s'épanouir, de recevoir une éducation ou de trouver du travail. Ces programmes islamistes n'accordent aucune protection réelle aux minorités religieuses. « En fait, dans la mesure où ils traitent de la question des droits des minorités religieuses, ils semblent retourner aux anciennes directives de la charia qui appelaient à reléguer les non-musulmans à un statut inférieur s'ils appartenaient au peuple du livre (ahl al-Katib) et à nier tout droit humain à ceux qui n'appartiennent pas aux religions judéo-chrétiennes. »[35]

Ces programmes islamiques n'offrent aucune garantie réelle de liberté de culte.

> Que ces programmes islamiques soient incapables de prendre position contre l'application de la peine de mort prescrite par la charia pour l'apostasie signifie que leurs auteurs ont négligé de confronter les droits universels de l'homme et la charia et de résoudre les principaux problèmes engendrés par l'harmonisation de leurs normes respectives. (...) Leur répugnance à supprimer une règle qui condamne à mort une personne pour une question de foi religieuse révèle le fossé énorme qui existe entre leur mentalité et la philosophie moderne des droits de l'homme.[36]

33. Mayer, p. 27.
34. Mayer, p. 91.
35. Mayer, p. 160.
36. Mayer, p. 187.

Une objection fondamentale à l'analyse d'Ann Elisabeth Mayer

Comme pratiquement tous les livres et tous les articles qui ont été publiés depuis février 1989, et en particulier ceux qui sont destinés à un public de non-spécialistes, le livre de Mayer s'évertue à montrer que :

1. l'islam n'est pas monolithique, qu'il n'y a pas *qu'une seule* tradition islamique, ou juste qu'un seul islam orthodoxe ou une seule interprétation possible,

2. dans les programmes islamiques des droits de l'homme qu'elle a examinés et jugés insuffisants par rapport à la norme internationale, ce n'est pas l'islam qui est en faute mais c'est, tout au plus, une interprétation particulière faite par les traditionalistes ou les musulmans conservateurs,

3. qu'il serait faux de croire qu'il n'existe *qu'une seule* charia, c'est-à-dire que la loi islamique n'a pas été figée à un moment particulier du passé, et que,

4. au plus profond de lui-même, l'islam pourrait, après tout, ne pas être incompatible avec les droits de l'homme et la démocratie.

Ces quatre points ne sont pas véritablement argumentés et cela est tout à fait normal puisque ce n'est pas le sujet de son livre. Elle dit explicitement que « les doctrines qui sont au cœur de l'islam » ne feront pas l'objet d'un jugement critique.

Toutefois, une lecture attentive du livre de Mlle Mayer révèle qu'après tout elle ne fait que rendre un hommage servile pour préserver l'harmonie œcuménique, et qu'il n'existe rien qui ressemble à un islam et à propos duquel nous pourrions émettre des généralités. En réalité, Mlle Mayer est aussi disposée à balayer tout argument contraire ou toute généralité peu flatteuse pour l'islam que n'importe quel écrivain qui croit fermement qu'il y a des *doctrines islamiques* clairement identifiables qui sont indépendantes d'interprétations capricieuses ou douteuses du Coran ou des hadiths et, par ailleurs, que ces doctrines bien reconnaissables sont hostiles aux droits de l'homme et à leur développement.

Voici plusieurs exemples de généralités, toutes vraies selon moi, relatives à l'islam, à la civilisation islamique, à la tradition islamique, à l'orthodoxie islamique et à la loi islamique qui contredisent les vœux pieux de Mlle Mayer.

Citation 1. « Comme nous l'avons vu, le caractère individualiste des civilisations occidentales fut une composante fondamentale du développement de la notion de droits de l'homme. L'individualisme, toutefois, n'est pas un trait reconnu des sociétés musulmanes ou de la culture islamique. On ne peut pas non plus trouver un seul exemple d'école de pensée musulmane qui aurait reconnu l'individualisme comme une vertu. La civilisation islamique n'a pas créé de climat intellectuel qui aurait accordé une priorité à la protection des droits individuels et des libertés. »[37]

Nous pourrions relever que bien quelle accuse de nombreux occidentaux de prendre l'islam comme un système monolithique, Mlle Mayer est elle-même presque heureuse de généraliser de la même façon, à la fois au sujet de l'islam et de l'Occident. Est-ce qu'il existe vraiment un Occident?

Citation 2. « Les théologiens orthodoxes de l'islam sunnite se méfiaient de la raison humaine, craignant qu'elle ne conduise les musulmans à s'écarter de la vérité de la révélation. La conception dominante dans le monde sunnite (...) était que, de par leur inspiration divine, les lois de la charia prévalaient sur la raison. (...) Etant donné la prédominance de ce point de vue, il était naturellement difficile de réaliser une version islamique de l'Age des Lumières. »[38]

Citation 3. « L'analyse montrera comment les programmes islamiques des droits de l'homme expriment et confirment les valeurs et les priorités pré-modernes qui ont prédominé dans la pensée islamique orthodoxe durant plus d'un millénaire. »[39]

Citation 4. « Dans une telle perspective, tout défi qui pourrait être lancé à la loi coranique au motif qu'elle nie les droits les plus élémentaires garantis par les Constitutions des pays et les traités internationaux est écarté *ab initio.* La raison humaine est jugée impropre à critiquer les décrets du Très Haut. Cela confirme les principes traditionnels de l'orthodoxie, que le contenu de la charia est parfait et juste, parce qu'elle est déduite de sources divinement inspirées et qu'elle représente la volonté du créateur. »[40]

Citation 5. « On relève que Brohi parle parfois de subordination à Dieu et à la loi islamique, ce qui est clairement exigé par les traditions musulmanes. »[41]

Citation 6. « Puisqu'il n'y avait pas de tradition de droits de l'homme dans la civilisation islamique... »[42]

Citation 7. « Bien qu'il soit possible de discerner dans la loi islamique des éléments qui, d'une certaine façon, anticipent les notions modernes d'égalité, on ne trouve rien qui soit équivalent au principe d'égalité devant la loi.»[43]

Citation 8. « Le clergé et les institutions de l'islam en général ont refusé catégoriquement aux femmes d'échapper à leur réclusion et à leur rôle domestique subalterne. »[44]

Les efforts désespérés que fait Mlle Mayer pour exonérer l'islam la conduisent occasionnellement à utiliser de mauvais arguments et à se contre-

37. Mayer, p. 47.
38. Mayer, p. 49.
39. Mayer, p. 58.
40. Mayer, p. 58.
41. Mayer, p. 62.
42. Mayer, p. 73.
43. Mayer, p. 98.
44. Mayer, p. 112.

dire. Dans sa préface elle écrit : « Même en faisant abstraction de la question des droits de l'homme, l'expérience que j'ai tirée de mes travaux sur les causes des problèmes des droits de l'homme aurait suffi à me convaincre que l'islam n'est pas à l'origine des problèmes endémiques des droits de l'homme au Moyen-Orient. Les violations des droits de l'homme sont aussi communes et aussi graves dans les pays où la charia n'est pas appliquée ou sciemment violée que dans les pays où elle est, du moins officiellement, la norme légale. »

Tout son livre montre que « des critères distinctifs basés sur la charia ont été utilisés pour restreindre les libertés garanties par le droit international ». Elle montre aussi qu'à certaines époques de l'histoire musulmane, une doctrine islamique empêchait le développement des droits de l'homme (citations 2 et 4).

Argumenter de cette façon est aussi illogique que de prétendre, parce que les droits de l'homme étaient violés dans la Russie soviétique d'avant 1989 quand le communisme était la philosophie de l'Etat et qu'ils sont également violés aujourd'hui en Ukraine où le communisme n'est plus la doctrine officielle, que les violations des droits de l'homme dans l'ex-Union Soviétique n'avaient rien à voir avec la philosophie du communisme.

Elle dément que « la culture islamique se soit figée dans sa définition pré-moderne » (page 12), et cependant, elle nous dit (voir citation 3) que certaines valeurs pré-modernes ont prédominé pendant plus d'un millénaire. J'ai déjà cité Schacht et Hurgronje à propos de la façon dont la loi islamique s'est figée, je citerai Bousquet dans le même but :

> Il est certain que le système du Fiqh (la science de la loi islamique) n'est plus susceptible d'adaptation. Il a été figé pour toujours. Pendant des siècles, les mêmes manuels ont servi à enseigner les principes de la volonté divine, tels qu'ils ont été instaurés par les docteurs du livre sacré. Cette interprétation est définitive et immuable.[45]

Il existe des lois bien spécifiques de la charia, totalement indépendantes d'interprétations perverses et illégitimes du Coran et de la sunnah, concernant les femmes, les non-musulmans et la liberté de culte, que nulle interprétation ou réinterprétation ne pourra rendre attirantes à ceux qui sont attachés aux principes des droits internationaux de l'homme. Sur les femmes, par exemple, nous pouvons citer l'écrivain Ghassan Ascha, qui est aussi mentionné dans une note de Mlle Mayer : « L'islam n'est certes pas le seul facteur de répression des femmes musulmanes, mais il en est sans aucun doute la cause fondamentale et demeure l'obstacle majeur à l'amélioration de leur condition. » Il n'y a là aucune équivoque, aucune tentative d'exonérer l'islam par des faux-fuyants.

Même si nous concédons que les musulmans conservateurs ont interprété la charia à leur façon, qu'est-ce qui nous donne le droit de dire que leur

45. Bousquet (3).

interprétation est fausse et que celle des musulmans libéraux est authentique? Qui peut dire ce qu'est l'islam authentique? Pour beaucoup de spécialistes, la charia demeure l'essence de la civilisation islamique. En fin de compte, on peut interpréter la charia avec une certaine souplesse, mais elle n'est pas pour autant indéfiniment élastique.[46]

Bien que les efforts regrettables de Mlle Mayer pour ne pas offenser la sensibilité des musulmans l'aient poussée à se contredire, ils ne l'ont heureusement pas empêchée de montrer en détail, comment les programmes musulmans sont déplorablement insuffisants pour garantir la protection des droits de l'homme.

Conclusion

L'obstacle majeur au développement des droits de l'homme dans l'islam c'est Dieu ou, pour être plus précis, selon les propres mots de Hurgronje[47], c'est la vénération du Coran et de la sunnah. Il est dit dans la Déclaration Islamique Universelle des Droits de l'Homme que c'est la révélation divine qui donne un « cadre moral et légal pour établir et réguler les institutions humaines et les relations entre individus ». Les auteurs de la Déclaration Islamique rabaissent la raison humaine, qui ne saurait être un guide adéquat pour les affaires de l'humanité et ils répètent avec insistance que « les enseignements de l'islam représentent la quintessence des directives divines dans leur forme ultime et parfaite ».

Toutefois, comme Mlle Mayer le fait remarquer, les auteurs de la Déclaration Islamique excluent tout défi posé à la loi coranique. Il n'est donc pas surprenant que la charia demeure inexpugnable.

Rechercher des antécédents islamiques pour justifier les principes des droits internationaux de l'homme peut paraître nécessaire pour rendre ces derniers acceptables à une civilisation et à des traditions profondément conservatrices, mais c'est en fin de compte une perte de temps, un exercice de gymnastique intellectuelle. Selon moi, *c'est une erreur fondamentale que de rechercher des antécédents islamiques* aux principes des droits de l'homme, pas simplement parce qu'il n'existe pas de tels antécédents, mais parce que, argumenter de la sorte, c'est faire le jeu des ulémas, de la classe religieuse obscurantiste. C'est combattre sur leur propre terrain. Pour chaque preuve produite par les partisans de la démocratie pour démontrer que l'islam et les droits de l'homme sont incompatibles, les ulémas en produiront une demi-douzaine qui affirmeront le contraire. Si les partisans de la compatibilité ne trouvent pas de telles preuves, abandonneront-ils ces principes? Les principes des droits de l'homme sont autonomes, universels et ne dépendent d'aucune référence à l'autorité divine. Ces principes sont rationnels et peuvent être démontrés sans recourir à un savoir surnaturel. En fait, les parti-

46. Kramer, p. 38.
47. Hurgronje (1), p. 60.

sans de la compatibilité acceptent la validité de ces principes avant même de rechercher leurs faux antécédents.

Le progrès vers une démocratie libérale qui respecte les principes internationaux des droits de l'homme dépendra dans le monde musulman d'une remise en cause critique et radicale des fondements dogmatiques de l'islam, d'une autocritique rigoureuse qui renoncera aux illusions réconfortantes d'un passé glorieux, d'un âge d'or de victoires totales de l'islam dans tous les domaines, la séparation de l'Etat et de la religion et l'adoption de la laïcité. Mais la laïcité ne sera jamais adoptée aussi longtemps qu'elle sera considérée comme un mal occidental. Le monde musulman doit laisser de côté sa répugnance et sa peur irrationnelle et injustifiée de l'Occident et parvenir à une juste reconnaissance des véritables valeurs de l'Occident et à une profonde compréhension des fondements philosophiques du libéralisme et de la démocratie, ce que l'Occident lui a déjà enseigné et qu'il peut toujours lui enseigner.

PEUR IRRATIONNELLE ET INJUSTIFIÉE DE L'OCCIDENT

Les musulmans insistent fréquemment sur l'influence de l'islam dans la formation de l'Europe moderne, sur la contribution de l'islam à une civilisation que, paradoxalement, ils méprisent. Les Américains n'auraient pas pu marcher sur la Lune, nous dit-on, sans « la contribution arabe aux sciences exactes ». En même temps, ils dénoncent l'inconsistance, le matérialisme, la décadence et l'athéisme de l'Occident, par contraste avec la supériorité présumée de l'islam qui est spirituel et réfléchi. (En quoi l'obéissance aveugle à un livre peut-elle être de la spiritualité ? C'est pour moi un mystère.) Ne parler que de l'influence de l'islam sur l'Occident revient à trahir un complexe d'infériorité, comme si seuls les aspects de l'islam qui ont participé à la création de l'Occident étaient dignes d'attention. En outre, cela révèle les faiblesses de l'islam et son sentiment d'échec.

Selon les propres termes de Pryce-Jones, « si les Arabes avaient autant de découvertes scientifiques à leur crédit, pourquoi ont-ils laissé les Européens être les seuls à en tirer bénéfice? Quelle sorte de tradition scientifique y aurait-il eu qui se serait arrêtée net? Ces sentiments apologétiques n'ont-ils pas pour objet de masquer la dure réalité ? Est-ce la terrible destinée des Arabes de ne pas être les hommes que furent leurs pères? »[48]

Les musulmans continueront à mépriser la recherche scientifique et les découvertes s'ils continuent à décréter que la science est purement matérialiste. Mais, ainsi que Popper[49] et d'autres l'ont montré, la science ne doit pas être confondue avec la technologie. La science est une activité spirituelle, « car la science n'est pas simplement une collection de faits à propos

48. Pryce-Jones, p. 376.

49. Popper (1), vol.2, p. 283.

de l'électricité, etc. : c'est une des plus importantes activités spirituelles de notre temps. » Lewis Wolpert fait la même observation : « La science est une des plus importantes et magnifiques réalisations de l'humanité. »[50]

Il est regrettable que tant d'intellectuels musulmans aient avalé toutes les critiques creuses de l'orientalisme. Loin d'être les instruments de l'impérialisme, les érudits de l'Occident ont rendu aux musulmans leur culture, c'est-à-dire que les universitaires occidentaux, dans leur poursuite désintéressée de la vérité et de la connaissance, ont révélé aux musulmans des aspects de leur culture et de leur histoire qui autrement auraient été perdus, leur apportant ainsi une meilleure connaissance de la civilisation islamique. Ce n'est que la curiosité intellectuelle et des interrogations qui ont motivé des années d'étude et de recherche, parfois des vies entières, chez des érudits que l'on méprise aujourd'hui comme orientalistes.

L'histoire de l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie par les musulmans montre parfaitement pourquoi la méfiance des érudits occidentaux n'est absolument pas fondée. Selon le récit traditionnel, le calife Omar ordonna la destruction de la grande librairie après la conquête d'Alexandrie en 641. « Si les écrits des Grecs s'accordent avec le livre de Dieu, dit-il, ils sont inutiles et n'ont pas besoin d'être préservés. S'ils sont en désaccord, ils sont pernicieux et doivent être détruits. » Les livres furent alors utilisés pour alimenter les fours qui chauffaient les nombreux bains publics. Loin d'être une fable inventée par des Occidentaux pour ternir la réputation de l'islam, cette histoire est une invention tardive du XIIe siècle, pour justifier l'auto-dafé de livres hérétiques ismaéliens.

D'après Lewis, « l'origine de cette histoire est musulmane. (...) Ce n'est pas la création du mythe, mais au contraire sa destruction qui est l'accomplissement des chercheurs européens, qui, depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, ont rejeté cette histoire absurde et ainsi lavé le calife Omar et les premiers musulmans de cette accusation » *(New York Review of Books,* 2 septembre 1990).

La dénonciation systématique du matérialisme occidental tient les musulmans à l'écart des réalisations spirituelles de l'Occident et leur interdit l'accès à l'héritage culturel européen qui devrait être le patrimoine et une cause de fierté pour toute l'humanité, tout comme le riche patrimoine architectural de l'islam, par exemple, est une cause de fierté et d'émerveillement pour l'homme. La musique de Mozart et de Beethoven, les arts de la Renaissance devraient être tout autant l'objet d'études dans les universités islamiques que la philosophie musulmane. Le sécularisme devrait ouvrir les horizons intellectuels des musulmans qui, pour l'instant, sont abusés par une propagande menée contre la culture occidentale. Loin d'être une culture nihiliste ou égoïste, l'Occident est rempli d'impulsions humanitaires, de la création de la Croix Rouge jusqu'à Médecins sans Frontières.

50. Wolpert, p. 178.

Le refus de reconnaître la moindre dette envers l'Occident, tout comme le refus qui conduit à de vaines recherches d'antécédents islamiques aux droits de l'homme par exemple, sont absurdes à l'extrême au regard des différents éléments qui sont entrés dans la fabrication de l'islam. J'ai déjà cité les influences du judaïsme, du christianisme syriaque et du mazdéisme. L'influence de la philosophe et des sciences grecques est aussi évidente. Le Croissant, l'emblème de l'islam était à l'origine le symbole des souverains de la cité de Byzance. L'écriture arabe, qui fut développée à une date tardive, pourrait bien avoir été inventée par des missionnaires chrétiens sur le modèle de l'alphabet phénicien, via le nabatéen et l'araméen.

L'architecture et l'art islamique ont une dette énorme envers le style antique luxuriant du Proche Orient avec lequel les Arabes sont entrés en contact après les conquêtes du VIIe siècle. K. A. C. Creswell[51] remarque sans ambages que « l'Arabie, au moment de l'essor de l'islam, ne semblait pas posséder quelque chose qui fût digne du nom d'architecture ». Grabar et Ettinghausen font aussi remarquer que « les conquérants arabes, qui avaient peu de traditions artistiques propres et une notion limitée de l'art, pénétrèrent dans un monde qui était non seulement riche d'un point de vue artistique tout en étant universel dans son vocabulaire, mais qui, à cette période particulière de son histoire, avait aussi chargé ses formes avec une intensité inhabituelle ».

Le célèbre Dôme du Rocher de Jérusalem, un des plus anciens monuments musulmans (691), est manifestement influencé par les constructions élevées sur les tombeaux des martyrs que l'on appelle martyria et accuse une parenté étroite avec les sanctuaires chrétiens de l'Ascension et du Saint-Sépulcre. L'intérieur doit également beaucoup à l'art chrétien de Syrie, de Palestine et de Byzance. En ce qui concerne le minaret, Creswell a montré qu'il dérive architecturalement des clochers syriens.[53]

Ettinghausen, dans un chapitre explicitement intitulé *L'Art byzantin dans un habit islamique* de son ouvrage sur la peinture arabe, écrit : « Pendant la période des Omeyyades les deux éléments majeurs de la peinture arabe étaient d'origines classique et iranienne ; ces éléments existent côte à côte, indépendamment du sujet qu'ils traitent et ne montrent aucune tendance islamique. Au cours de la période suivante des Abbassides, les éléments iraniens (c'est-à-dire de l'Iran préislamique ou non islamique) devinrent prédominants. A la fin du XIIe siècle, les éléments classiques dominaient à nouveau, cette fois au moyen de l'inspiration byzantine. »[54]

En ce qui concerne la loi islamique et les influences qui lui donnèrent naissance, Schacht note que « des éléments originaires des lois romaines et

51. Creswell, p. 1.
52. Ettinghausen et Grabar, p. 25.
53. Creswell, p. 111.
54. Ettinghausen, p. 67.

byzantines, du canon des lois des églises orientales, du droit talmudique et rabbinique, et de la loi sassanide ont influencé le droit islamique naissant durant sa période de gestation pour apparaître dans les doctrines du VIIIe siècle musulman. »

Ainsi que le philosophe arabe al-Kindi disait : « Nous ne devons pas avoir honte d'applaudir la vérité, ni de s'approprier la vérité *quelle que soit la source dont elle provient, même s'il s'agit de lointaines races et de nations qui nous sont étrangères.* Il n'y a rien qui sied mieux à celui qui cherche la vérité que la vérité elle-même. »[55][56]

Le grand Averroès faisait la même remarque :

> Ainsi, si un autre a déjà exploré cette question, il est évident que nous devons considérer ce que notre prédécesseur a dit qui pourrait nous aider dans notre entreprise, indépendamment du fait que notre prédécesseur ait appartenu ou non à notre religion. En ce qui concerne l'instrument par lequel notre raisonnement est justement raffiné, il importe peu de considérer, relativement à son pouvoir de raffinage, si cet instrumenr fin inventé par un coreligionnaire ou par quelqu'un qui ne partageait pas notre foi. La seule obligation est qu'il remplisse les conditions d'être sain et efficace.

Nulle civilisation n'est pure, il n'y a pas plus de civilisation pure qu'il n'y a de race pure. Nabokov avait dit une fois que nous sommes un cocktail de gènes raciaux. Ceci est encore plus vrai des civilisations : les civilisations sont des cocktails de gènes culturels, de liens qui s'interpénètrent, qui s'influencent réciproquement. Dans l'ensemble, les civilisations ne se sont pas développées dans l'isolement le plus complet. Il y a toujours eu des échanges de biens et d'idées. Les civilisations ne sont pas non plus restées absolument statiques et inchangées dans tous leurs aspects. Les traditions changent et évoluent. Elles n'apparaissent pas du néant déjà toutes prêtes, entièrement constituées. Les influences extérieures sont absorbées, assimilées et transformées. Ce que nous croyons être des traditions anciennes profondément ancrées dans un passé national s'avèrent être des importations étrangères d'origines récentes. Ceci est particulièrement vrai des traditions culinaires. La plupart des épices sont originaires de l'Orient et ont voyagé vers l'Occident. Mais contrairement aux apparences, le piment rouge que l'on croit être aujourd'hui un élément essentiel de la cuisine indienne n'est pas originaire de l'Inde mais a été introduit dans le sous-continent indien par les Portugais au XVIe siècle. La tradition anglaise de Noël n'est vieille que d'une centaine d'années. A l'inverse, ce que nous jugeons étranger peut se révéler être un produit national. Le résultat de l'assimilation paraît toujours unique pour la culture qui s'est appropriée une tradition. Les diverses influences qui ont participé à la création de la société islamique ont produit malgré tout une culture originale et distincte qui n'avait jamais existé aupa-

55. Schacht (4), p. 546.

56. Cité dans Arberry (1), pp. 34-35.

ravant. Pour Braudel, une grande civilisation peut se reconnaître non seulement à sa capacité de rejet mais aussi à celle d'assimilation et d'emprunt. Malgré l'immobilisme de l'islam et ses tendances réactionnaires, les idées modernes de l'Occident ont pénétré la culture islamique plus profondément qu'on veut bien l'admettre. L'influence de la littérature occidentale sur la littérature arabe, surtout depuis le XIXe siècle, en est l'exemple. Le prix Nobel Naguib Mahfouz n'est-il pas surnommé le Balzac arabe ?

Malheureusement ces idées n'ont pas encore pénétré la majorité des pays arabes. Là, les intellectuels et les leaders politiques ont refusé d'enseigner à leurs peuples les principes du libéralisme et de la démocratie.

A ce stade de l'histoire mondiale, en cet âge de globalisation, persister à vouloir se couper des influences extérieures, même si cela était possible, simplement parce qu'on juge qu'elles viennent de l'Occident, est puérile à l'extrême. L'œuvre de Beethoven est autant un legs pour toute l'humanité que les travaux d'Ibn Khaldun ou l'architecture de l'Alhambra.

Dans le passé, un simple accroissement des connaissances provoquait des changements culturels. Depuis cent cinquante ans la somme des connaissances dont la validité est universelle s'est énormément accrue. Ce savoir scientifique ne peut qu'avoir un impact sur n'importe quelle culture. Les traditions ne sont pas nécessairement bonnes parce qu'elles sont anciennes ou bien établies. D'après Von Hayek, « les folies et les abus ne sont pas meilleurs parce qu'ils sont depuis longtemps devenus la norme ».[57] Les Anglais sont intervenus dans les affaires d'une culture qui leur était étrangère pour abolir l'ancienne tradition du sati par laquelle une veuve devait se jeter dans le bûcher funéraire de son mari. Ceci doit être considéré comme un pas en avant pour la condition de la femme et un progrès moral pour l'humanité.

Ce qui vient d'être énoncé préparait la voie à un appel en faveur de la laïcité, qui ne saurait être rejetée parce que son origine est occidentale. Comme le disait al-Masudi, « tout ce qui est bon doit être accepté, que cela vienne d'un ami ou d'un adversaire ».

En défense du sécularisme

On s'est plus battu dans le monde islamique au cours des cent dernières années pour défendre le libéralisme que la plupart des gens ne l'imaginent. Muhammad Ali (1769-1849), le fondateur de l'Egypte moderne, est souvent considéré comme le premier apôtre de la laïcisation. En Turquie, le prince Sabahddin (mort en 1948) a plaidé pour l'individualisme, le fédéralisme et la décentralisation. En Egypte, Ahmad Lutfi al-Sayyid (1872-1963) qui était un disciple de Mill, défendit les droits des individus et se

57. Hayek (2), p. 410.

battit pour la séparation des pouvoirs, contre l'empiétement de l'État dans la vie privée des individus ainsi que pour la liberté de la presse.

Toutefois, le plus récent appel passionné pour la laïcité vient de Fouad Zakariya. En 1989, après l'affaire Rushdie, Zakariya,[58] qui est un philosophe égyptien qui enseigne à l'université de Koweit, déplora le fait que les principes des dogmes religieux de l'islam n'aient jamais été examinés avec un esprit critique, qu'il n'existe pas une seule revue périodique entièrement consacrée à la pensée laïque en langue arabe. Zakariya croit que les valeurs de la laïcité (rationalisme, esprit critique, rigueur scientifique, indépendance intellectuelle) sont des valeurs universelles. Il pense qu'il y eut par le passé des musulmans qui se sont battus pour les mêmes principes, entre autres les Mutazilites, al-Farabi, Averroès et Ibn al-Haytham.

La laïcité est absolument nécessaire, conclut Zakariya, en particulier pour ces sociétés qui sont menacées par l'obscurantisme et par toutes sortes de dictatures. Puisque le monde musulman est toujours plongé dans l'âge des ténèbres, la laïcité, plus que jamais, s'impose.

58. Zakariya, *Laïcité ou islamisme,* Paris, p. 20.

CHAPITRE VIII

L'IMPÉRIALISME ARABE, LE COLONIALISME ISLAMIQUE

> J'ai dit que j'avais voyagé dans des contrées autres qu'arabes et musulmanes. L'islam a débuté comme une religion arabe et elle s'est répandue comme un empire. Mon périple me conduisit en Iran, au Pakistan, en Malaisie, en Indonésie. J'ai donc voyagé au milieu de peuples qui avaient dû s'adapter par deux fois. Une adaptation aux empires européens des XIXe et XXe siècles, et une adaptation antérieure à la religion arabe. Vous pourriez tout aussi bien dire que j'étais au milieu de peuples qui avaient été colonisés deux fois, que l'on avait par deux fois arrachés à leurs origines.
>
> V. S. NAIPAUL, *NYRB*, 31 janvier 1991

Ouvrez n'importe quel livre récent d'introduction à l'islam et vous verrez qu'il commence par chanter les louanges d'un peuple qui a envahi la moitié du monde civilisé dans un espace de temps incroyablement court, d'un peuple qui a fondé un empire qui s'étendait de l'Indus à l'Atlantique. Ce livre racontera sûrement en termes chaleureux les temps glorieux où les musulmans régnaient sur une vaste humanité formée de nations et de cultures différentes. Un historien anglais contemporain pourrait difficilement se permettre pareils éloges sur l'empire britannique, aux temps où les trois quarts du monde étaient colorés en orange sur les atlas pour indiquer les possessions de la couronne. Alors qu'on culpabilise tous les Européens avec le colonialisme et l'impérialisme occidentaux (ces deux termes sont désormais considérés comme péjoratifs) et qu'on leur fait porter la responsabilité de tous les maux de la création, l'impérialisme arabe est au contraire présenté comme un objet de fierté pour les musulmans, quelque chose que l'on doit louer et admirer.

Bien que les Européens soient constamment fustigés pour avoir imposé leur langage, leur culture et leur décadence sur le Tiers Monde, personne ne s'avise de faire remarquer que l'islam a colonisé des territoires qui appartenaient à des civilisations anciennes, et que ce faisant, il a écrasé et réduit à néant de nombreuses cultures. « Les conquêtes arabes ont rapidement détruit un empire et coupé de façon permanente de vastes territoires d'un

autre. Pour ces États, c'était une catastrophe épouvantable »[1] ou, pour reprendre les termes de Cook et Crone, les conquêtes furent réalisées à « un prix culturel exorbitant ».[2]

Dans *The Decline of Medieval Hellenism in Asia Minor and the Process of Islamization front the Eleventh through the Fifteenth Century,* Spiros Vryonis explique comment le mode de vie byzantin, centré autour des évêques et de leurs riches monastères, fut détruit par les razzias des Turcs entre 1060 et 1070. Ceux qui ne pouvaient fuir étaient massacrés ou capturés et réduits en esclavage. Vryonis décrit l'affaiblissement progressif de l'empire byzantin jusqu'à la chute de Constantinople.[3]

En Algérie, l'ironie veut que tout enseignement de la langue française ait été abandonné parce que le français était considéré comme un symbole de la présence illégitime du colonialisme. Toute une génération se vit ainsi refuser l'accès au riche patrimoine culturel d'une autre civilisation. Or, la langue arabe qui succéda au français était elle-même une langue importée. L'impérialisme arabe avait non seulement imposé une nouvelle langue à un peuple dont la langue maternelle était le berbère, mais il avait même convaincu ce peuple qu'ils étaient ethniquement des Arabes, ce qui n'était pas le cas et, encore plus fort, il les avait convaincus d'embrasser une religion qui était totalement étrangère à leurs propres traditions religieuses. N'y a-t-il meilleur symbole de soumission à l'impérialisme musulman que l'image du peuple algérien qui se prosterne cinq fois par jour vers son conquérant situé en Arabie?

Les musulmans méprisent leurs coreligionnaires qui acceptent les valeurs occidentales. Cependant, ils ne voient pas qu'ils pourraient légitimement être considérés eux aussi comme traîtres à la culture de leurs ancêtres. En Inde par exemple, les musulmans d'aujourd'hui sont les descendants d'hindous qui se sont convertis. Les ancêtres des Iraniens étaient des zoroastriens, les Syriens étaient des chrétiens. La plupart des musulmans à travers le monde ont été convaincus d'embrasser une religion qui a été inventée à des milliers de kilomètres de distance, de lire un livre dans une langue qu'ils ne comprennent pas, qu'ils apprennent à lire et à écrire avant leur propre langue maternelle ou la langue officielle de leur pays. Ces musulmans connaissent mieux l'histoire d'un peuple qui leur est tout à fait étranger géographiquement et ethniquement que l'histoire de leur propre pays avant l'invasion de l'islam.

Une autre conséquence malheureuse du triomphe de l'islam est d'avoir coupé des millions de personnes de leur propre héritage culturel, riche et non-musulman. Au cours de ses voyages au Pakistan, V. S. Naipaul nota que

1. Cook (l), p. 86.
2. Cook et Crone, p. VIII, Préface.
3. Humphreys, pp. 280-281.

la période qui a précède l'islam est une période d'obscurantisme : cela est une thèse de la théologie musulmane, et l'histoire doit servir la théologie. La ville troglodyte de Mohenjodaro dans la vallée de l'Indus, colonisée par les Aryens en -1500, est l'une des splendeurs du patrimoine archéologique pakistanais et même mondial. Les excavations sont maintenant endommagées par les infiltrations d'eau et la salinité, et l'on a sollicité des fonds auprès des organisations internationales. Une lettre publiée en manchette dans le *Dawn* (un quotidien pakistanais) proposait que l'on grave à Mohenjodaro en des endroits appropriés ces versets du Coran : « Dis (leur, Ô Muhammad) : voyage par le pays et vois les séquelles de ceux qui sont coupables... Dis (aux incroyants, Ô Muhammad) : voyage par le pays et vois les conséquences pour ceux qui étaient avant toi. La plupart étaient des idolâtres. »

Naipaul continuait en citant sir Muhammad Iqbal (1875-1938), le poète indien musulman qui est souvent considéré comme le père spirituel du Pakistan, une sorte de poète national posthume.

Iqbal espérait qu'un État indien musulman débarrasserait l'islam de l'empreinte de l'impérialisme arabe. II s'avère maintenant que les Arabes furent les plus habiles colonisateurs de tous les temps, car être conquis par eux (et par la suite être comme eux), c'est toujours, dans l'esprit des croyants, recevoir le salut.

L'Histoire, dans les livres scolaires du Pakistan que j'ai pu consulter, commence avec l'Arabie et l'islam. Dans les textes les plus élémentaires, l'étude du Prophète et des quatre premiers califes et, éventuellement, de la fille du Prophète, sont suivis, pratiquement sans transition, par les vies du poète Iqbal, de M. Jinnah, le fondateur du Pakistan, et de deux ou trois martyrs, des soldats ou des aviateurs qui sont morts dans la guerre sainte contre l'Inde de 1965 à 1971.

Le mépris du passé préislamique permet de limiter les connaissances historiques des musulmans et de réduire leurs horizons intellectuels. De toute évidence, seuls les érudits occidentaux se sont intéressés à l'égyptologie et aux diverses archéologies moyen-orientales, et à eux seuls revient le mérite d'avoir exhumé et rendu à l'humanité une partie de son passé glorieux.

RÉSISTANCE A L'IMPÉRIALISME ARABE ETA L'ISLAM

Les Arabes qui vivaient juste avant l'essor de l'islam n'avaient pas de temps à consacrer à la religion[4] : « La religion, quelle qu'elle fût, n'avait pas sa place dans la vie des Arabes qui étaient absorbés par des tâches quotidiennes telles que la chasse, le vin, les jeux et l'amour. » Watt définit leur mode de vie comme un humanisme tribal. Il n'est donc pas surprenant que parmi les pre-

4. Goldziher (l), vol. l. p. 12.

miers croyants ou convertis, il y en eut qui proclamaient ouvertement leur foi tout en n'ayant dans leur cœur aucune inclinaison pour la morale et le dogme de l'islam, et qui ne montraient aucune compréhension de ce que Muhammad avait exprimé et enseigné en parlant de se donner à Dieu.[5] Les habitants du désert, c'est-à-dire les bédouins, étaient encore moins disposés à accepter la nouvelle religion. Certains, comme par exemple ceux des tribus Ukl et Urayna, acceptèrent l'islam mais, inadaptés à la vie citadine, demandèrent à Muhammad l'autorisation de retourner à leur habitat primitif. Muhammad leur donna un troupeau et un berger et les laissa quitter Médine. Dès qu'ils eurent franchi les portes de la ville, ils tuèrent le berger et abandonnèrent l'islam. Inutile de dire que le Prophète se vengea avec cruauté.

Les bédouins n'étaient généralement pas attirés par l'islam et, en retour, ils étaient méprisés par les Arabes des cités qui s'étaient converties. Goldziher remarque « qu'il y a d'innombrables histoires, tirées sans la moindre ambiguïté de la vie courante, qui décrivent l'indifférence des Arabes du désert pour la prière, leur ignorance des rites de l'islam et même leur mépris du livre sacré. Ces Arabes préfèrent écouter les chants des héros du paganisme plutôt que les saintes paroles du Coran. »[6] Les bédouins trouvaient que les interdits alimentaires de l'islam étaient insupportables. Beaucoup s'adonnaient à l'alcool malgré les punitions.

> Les récits des premiers temps de l'islam nous montrent que parmi les vrais Arabes, il y avait des individus qui tenaient à la liberté et pour qui le nouveau système était si rédhibitoire, qu'ils préféraient quitter définitivement la société plutôt que de perdre leur liberté, lorsque l'islam se proposait de leur imposer rigoureusement le *din* (la religion, l'islam) et de punir les plaisirs. Rabi'a b. Umayya b. Khalaf était un tel homme, un homme profondément respecté, renommé pour sa générosité. Il ne voulait pas abandonner le vin parce que l'islam le lui imposait et il buvait même pendant le mois de ramadan. Pour cela, Omar (le calife) le bannit de Médine, ce qui le rendit si vindicatif contre l'islam qu'il ne voulut point retourner à la capitale, même après qu'Omar fut mort et bien qu'il eût de bonnes raisons de croire qu'Uthman (le troisième calife) serait plus indulgent. Il préféra émigrer et se convertir au christianisme.[7]

LE RACISME ARABE

Le mythe de l'innocence raciale de l'islam est une création de l'Occident pour servir des intérêts occidentaux. Ce n'était pas la première fois qu'une perception idéalisée et mythologique de l'islam allait fournir une verge pour fustiger l'Occident.[8]

5. Goldziher (1), vol. 1, p. 15.
6. Goldziher (1), vol. l, p. 43.
7. Goldziher (1), vol. 1, p. 34.
8. Lewis (6), p. 101.

Arabes contre Arabes

Une des raisons fondamentales aux révoltes périodiques qui ont émaillé l'histoire musulmane a été ce que Goldziher[9] appelle « l'arrogance croissante et la fatuité raciale » des Arabes. L'islam enseigne sans équivoque l'égalité de tous les croyants, de tous les musulmans devant Dieu. Bien sûr, c'est une tout autre histoire pour les non-musulmans. Le Prophète lui-même s'évertuait à expliquer aux tribus arabes que désormais l'islam, et non plus l'appartenance à la tribu elle-même, devait être le principe unificateur de la société. Néanmoins, les rivalités intertribales ne s'apaisaient pas, même sous les Abbassides. Les querelles étaient monnaie courante, bien après que l'islam les eut condamnées. Les tribus étaient incapables de résoudre par elles-mêmes leurs différends et elles devaient être isolées dans des quartiers et des mosquées séparés même en temps de guerre.

La rivalité entre Arabes du nord et du sud fut des plus meurtrières. Après la conquête de l'Andalousie, « pour éviter une guerre civile, ces tribus durent être consignées en divers endroits de la région, mais sans succès ». Mustafa b. Kamal al-Din al-Siddiqi écrivait en 1137 : « La haine fanatique entre les Qaysites (Arabes du nord) et les Yéménites (Arabes du sud) ne s'est pas éteinte et même aujourd'hui ces Arabes ignares continuent à se faire la guerre, alors qu'il est bien connu que de telles actions appartiennent au jahiliyya et qu'elles sont interdites par le Prophète. »[10] A l'intérieur d'une même ethnie, certains groupes s'estimaient de loin supérieurs aux autres, allant même jusqu'à refuser les mariages intertribaux.

Pour justifier ces rivalités raciales, on fabriqua des traditions que l'on fit remonter au Prophète. Les nominations aux postes officiels importants furent la cause de guerres fratricides. C'est avec justesse que Goldziher remarque que les rivalités intertribales au cours des deux premiers siècles de l'islam révèlent l'échec de l'enseignement du principe d'égalité entre musulmans.

Arabes contre non-Arabes

> Nous en venons à une autre sphère de l'enseignement de l'islam où l'égalité de tous les musulmans est restée pendant longtemps lettre morte. Elle ne s'est jamais imposée dans la conscience des Arabes et elle est pratiquement niée dans leurs comportements quotidiens[11].

Forts de leurs conquêtes spectaculaires, les Arabes rechignaient à accorder l'égalité aux non-Arabes convertis à l'islam, en dépit de la doctrine qui interdit formellement toute discrimination. Mais les Arabes étaient les conquérants et il n'était pas question d'abandonner leurs privilèges. « Les

9. Goldziher (1), p. 98.

10. Cité par Goldziher (1), p. 79.

11. Goldziher (1), p. 98.

musulmans non arabes étaient donc jugés inférieurs et ils étaient frappés par toutes sortes d'incapacités, tout autant fiscales que sociales, politiques, militaires et autres. »[12] Les Arabes gouvernaient comme une sorte d'aristocratie tribale de conquistadors à laquelle seuls les vrais Arabes pouvaient appartenir, c'est-à-dire les Arabes dont les pères et mères étaient eux-mêmes des Arabes libres. Les Arabes se choisissaient des concubines parmi les peuples vaincus et leurs enfants bâtards faisaient aussi l'objet d'une discrimination raciale stricte.

Les Arabes pratiquaient une sorte d'apartheid envers leurs frères musulmans non arabes : « (Ils) considéraient leurs coreligionnaires non arabes comme des étrangers et, sans tenir compte de leur rang social, les traitaient avec mépris. Ils les faisaient combattre dans l'infanterie. Ils les privaient de leurs parts de butin. Ils ne s'asseyaient pas à la même table. Dans chaque ville, des quartiers et des mosquées séparées leur étaient réservés. Les mariages mixtes étaient considérés comme un crime contre la société. »[13]

Esclavage

> Pour les musulmans (comme pour toute autre civilisation que le monde ait connue) le monde civilisé se résumait à eux-mêmes. Eux seuls possédaient l'illumination de la vraie foi. Le monde extérieur était habité par des infidèles et des barbares. Parmi ces derniers, certains possédaient des rudiments de religiosité et un soupçon de civilité. Les autres, les polythéistes et les idolâtres, étaient essentiellement considérés comme des réservoirs d'esclaves.[14]

Le Coran autorise l'esclavage, reconnaît la suprématie du maître sur l'esclave (sourates XVI. 77, XXX.28) et permet le concubinage (sourates IV.3, XXIII.6, XXXIII.50-52, LXX.30). Le Coran recommande aussi la bienveillance envers les esclaves et l'affranchissement d'un esclave est considéré comme un acte pieux. Le Prophète lui-même fit plusieurs prisonniers au cours de ses guerres contre les tribus arabes, ceux qu'il n'échangea pas contre une rançon furent réduits en esclavage.

Pour l'islam, les esclaves n'ont aucun droit. Ils sont simplement considérés comme des objets, comme la propriété de leur maître qui peut en disposer comme bon lui semble. Il peut les vendre, les donner, etc. Les esclaves ne peuvent pas exercer de tutelle, ni être exécuteurs testamentaires. Leur salaire appartient à leur maître. Un esclave ne peut pas porter témoignage devant un tribunal. La conversion d'un esclave à l'islam ne garantit pas son affranchissement : son maître n'est pas tenu de le libérer.

12. Lewis (6), pp. 37-38.
13. *Cambridge History of Islam,* p. 40.
14. Lewis (6), p. 42.

Dans les premiers temps de la conquête arabe, les esclaves étaient essentiellement des prisonniers de guerre. « L'utilisation de cette force de travail permit aux Arabes de vivre en rentiers sur les terres conquises et d'exploiter le potentiel économique du Croissant Fertile. »[15] Mais au fur et à mesure qu'ils accordaient leur protection aux peuples conquis, cette source d'esclaves commença à se tarir et les Arabes cherchèrent à s'approvisionner ailleurs. Certains pays vassaux durent fournir annuellement des milliers d'esclaves des deux sexes en guise de tribut.

Les Arabes étaient massivement impliqués dans un vaste commerce d'esclaves. Ils écumaient les marchés d'esclaves de Chine, de l'Inde et du Sud-Est de l'Asie. Ils avaient des esclaves turcs d'Asie Centrale, des esclaves de l'empire byzantin, des esclaves blancs d'Europe centrale, des esclaves noirs d'Afrique. Chaque cité du monde musulman avait son marché aux esclaves.

Entre le moment de leur capture et celui de leur vente, les esclaves étaient soumis à des traitements inhumains et dégradants. C'était par milliers qu'ils mouraient d'épuisement et de maladie. Les plus chanceux étaient employés comme domestiques ou comme serviteurs. Les plus malchanceux étaient exploités dans les mines de sel, dans l'assèchement des marais, dans les plantations de sucre et de coton.

Bien que cela fut expressément interdit par l'islam, les femmes étaient louées comme prostituées. Autrement, elles étaient, bien entendu, entièrement soumises aux désirs sexuels de leur maître. D'après Stanley Lane-Pool,[16]

> la condition de la femme esclave en Orient est bien sûr déplorable. Elle est entièrement à la merci de son maître qui peut en faire ce que bon lui semble, d'elle et de ses compagnes, car le musulman n'est pas limité dans le nombre de ses concubines. Les esclaves blanches sont exclusivement réservées au plaisir sexuel du maître et il les vend dès qu'il est fatigué d'elles. Ainsi, clic passe de maître en maître, un véritable naufrage pour une femme. Sa condition s'améliorera si elle porte un fils de son tyran; mais là encore, il peut refuser de reconnaître l'enfant, bien que cela soit rarement le cas. Aussi bon que le Prophète fût lui-même pour ses esclaves, on ne doit pas oublier qu'il permit à ses partisans de commettre les pires brutalités sur les nations vaincues en les réduisant en esclavage. Le soldat musulman était autorisé à faire ce qu'il voulait avec n'importe quelle femme infidèle qu'il pourrait rencontrer au cours de sa marche victorieuse. Quand on pense que des milliers de femmes, de mères et de filles ont enduré la honte et le déshonneur par cette licence, on ne peut pas trouver de mot pour exprimer son horreur, et cette cruelle complaisance a marqué le caractère des musulmans, et même toute la vie en Orient.

15. Bosworth (2), p. 6.
16. DOI, p. 680.

Lorsqu'on discute du sort des femmes dans l'islam, on a tendance à oublier, presque entièrement, les traitements, les conditions de vie et les droits extrêmement limités des femmes esclaves.

Préjugés raciaux contre les Noirs

Je me demande ce que les Russes diraient du fait (s'ils le connaissent) que leur plus grand écrivain, Pouchkine, avait des ancêtres noirs éthiopiens. De la même façon, que font les Arabes de leurs poètes noirs, qui viennent pour la plupart d'Ethiopie et que l'on qualifie de couronnes des Arabes ? Plusieurs poètes arabes des périodes préislamiques et islamiques primitives étaient soit de purs Africains ou des métis dont le père était Arabe. Leurs poésies montrent clairement qu'ils souffraient d'une discrimination raciale et, dans certains cas, qu'ils éprouvaient une sorte de mépris de soi qui se traduisait par des lamentations comme : « Je suis Noir mais mon âme est blanche, les femmes m'aimeraient si j'étais Blanc. » Nous pourrions citer les noms de Suhaym (mort en 660), de Nusayb ibn Rabah (mort en 726), d'un contemporain de Nusayb, al-Hayqutan, et d'Abu Dulam (mort vers 776) la plus éminente de ces couronnes. Le statut des esclaves noirs était pire dans les sociétés musulmanes primitives. Selon Lewis, « dans l'ancienne Arabie, comme partout ailleurs dans l'antiquité, le racisme (au sens moderne du mot) était inconnu. L'islam, loin de l'encourager, condamne l'arrogance ethnique et sociale et proclame l'égalité de tous les musulmans devant Dieu. Pourtant, les textes littéraires montrent clairement qu'il se développe dans le monde musulman une nouvelle tendance à l'hostilité raciale et à la discrimination, parfois même de façon violente. »[17]

Abolition

Dans le monde musulman, l'esclavage s'est perpétué jusqu'au XXe siècle. D'après Brunschvig,[18] « les esclaves noirs des deux sexes continuent à être importés au Maroc au XXe siècle, avec un semblant de camouflage depuis que le trafic par Tombouctou et les ventes publiques sont devenus impossibles ».

Il existe assez de preuves pour montrer que l'esclavage continuait en Arabie Saoudite et au Yémen jusqu'aux années 1950. L'esclavage était si profondément enraciné dans ces contrées que l'abolition se fit très lentement et seulement grâce à la pression internationale. L'islam, comme le fait remarquer Brunschvig, n'a jamais prêché pour l'abolition de l'esclavage et le « fait que l'esclavage est en principe légal d'après le Coran, satisfait d'éventuels scrupules religieux. L'abolition totale peut même être considérée comme

17. Lewis (6), p. 36.

18. Brunschvig, article *Abd*, in EI2.

une dangereuse innovation, contraire à la lettre du livre saint et à l'exemple donné par les premiers musulmans. »

Plus récemment, des employés de maison originaires d'Asie du Sud-Est ont été traités comme des esclaves. On leur a confisqué leurs passeports, interdit de quitter la maison et parfois même ils ont été enfermés dans leurs chambres. Selon une enquête de *La Vie* (N° 2562 du 6 octobre 1994), quarante cinq mille jeunes Africains sont kidnappés par an et réduits en esclavage, comme serviteurs dans les Emirats du Golfe et au Moyen-Orient.

RÉACTION ANTI-ARABE

Shu'ubiya

Empruntant son nom au verset 13 de la sourate XLLX, qui enseigne l'égalité entre tous les musulmans, le Shu'ubiya était un parti qui s'opposait à l'arrogance des Arabes et qui proclamait la supériorité des non-Arabes sur les Arabes, qu'ils méprisaient comme des barbares du désert. Ce parti était à son apogée pendant les IIe et IIIe siècles de l'hégire. Sous les califes abbassides, certaines familles perses œuvrèrent à la restauration des coutumes zoroastriennes, ce qui indique clairement que l'islam signifiait vraiment peu de chose pour l'aristocratie perse. Par exemple, le général Khaydhar b. Kawus (également connu sous le nom d'Afshin) est considéré comme un héros des premiers siècles de l'islam. Comme général du calife abbasside al-Mutasim (833) il obtint des succès militaires retentissants contre les chrétiens et les hérétiques. Pourtant, il est manifeste qu'il était

> si peu musulman qu'il malmena deux propagandistes de l'islam qui voulaient transformer un temple païen en mosquée. Il ironisait sur la loi coranique et consommait la viande d'animaux étranglés (une horreur pour les musulmans). Il incitait d'autres personnes à en faire autant en expliquant que la viande était ainsi plus fraîche que celle des animaux abattus selon les rites musulmans. Il tournait en dérision la circoncision et d'autres coutumes, et ne leur prêtait aucune attention. Il rêvait de restaurer l'empire perse et la religion blanche et il se moquait des Arabes, des Maghrébins et des Turcs musulmans.[19]

Comme le dit Goldziher, Afshin n'est qu'un exemple typique de ces non-Arabes, ô combien nombreux, qui avaient rallié l'islam pour obtenir des avantages matériels, mais qui haïssaient les Arabes et qui rêvaient de leur faire payer la perte de leur indépendance nationale, l'abandon de leurs traditions ancestrales et les vexations qu'ils avaient endurées pendant des siècles.[20]

19. Goldziher (1), vol. 1, p. 139.
20. Goldziher (1), vol. l, p. 140.

Les moyens de répondre au dédain des Arabes étaient nombreux. Ces moyens ont un intérêt historique, mais ils sont surtout importants parce que de nombreux penseurs contemporains, en particulier, comme nous le verrons plus tard, des intellectuels berbères, les considèrent comme une façon de contrer à jamais l'impérialisme arabe, et même l'islam.

Chaque groupe ethnique répondait au mépris des Arabes en insistant sur son propre passé glorieux. De toute évidence, les Perses n'avaient pas besoin d'exagérer ou d'affabuler pour prouver l'ancienneté et le degré de sophistication de leur civilisation. Les Nabatéens firent de même. Ils formaient un ancien peuple arabe dont on trouve mention dès le VIIe siècle avant le Christ. Un alchimiste nabatéen, Ibn Wahshiyya,[21] « motivé par une haine farouche contre les Arabes et leur dédain pour ses compatriotes, décida de traduire et de rendre accessibles les anciens textes de la littérature babylonienne, afin de montrer que son peuple, si méprisé par les Arabes, avait formé une grande civilisation et avait excellé dans la connaissance des peuples de l'antiquité ». Ladite traduction, *Agriculture Nabatéenne*, est toutefois considérée comme un faux. De même, les coptes d'Egypte rédigèrent des livres « qui racontaient les hauts faits des anciens Égyptiens avec un parti pris contre les Arabes ».

Les exploits des non-Arabes, dans n'importe quel domaine, étaient en général constamment vantés. « Les Shu'ubites ne manquèrent pas de mentionner les arts et les sciences que les non-Arabes avaient donnés à l'humanité. La philosophie, l'astronomie, la broderie sur soie étaient pratiquées par les non-Arabes alors que les Arabes vivaient encore dans la plus complète barbarie. La seule chose dont les Arabes pouvaient être fiers était la poésie, mais là encore, d'autres les surpassaient, notamment les Grecs. On citait encore les jeux, les échecs et le nard, qui avaient aussi été inventés par des non-musulmans. De quels raffinements les Arabes pouvaient-ils se vanter pour prétendre à tant de gloire? Par comparaison, ils ne sont que des loups hurlants, des bêtes à l'affût qui s'entre-dévorent, à jamais engagés dans des luttes sans fin. »[22]

Les Khurramis et la révolte de Babak[23]

La rébellion des Khurramis donna probablement plus de soucis aux chefs abbassides que toute autre. Les Khurramis formaient un mouvement social et religieux dérivé du mazdéisme qui fut particulièrement actif au VIIIe siècle. Quelle que pût être la nature de ce mouvement, Babak Khurrami (ou Korrami) le transforma en une révolte contre les Arabes, le calife et d'une certaine manière contre tous les musulmans, lorsqu'il en prit la tête au début du IXe siècle. Le mécontentement populaire contre les lois arabes accrut le

21. Goldziher (1), vol. 1, p. 146.
22. Goldziher (1), vol. 1, p. 155.
23. Article *Khurrami* dans EI2.

nombre de ses partisans surtout en Azerbaïdjan, mais les Khurramis étaient aussi présents au Tabaristan, au Khorassan, à Balkh, Ispahan, Qpm et en Arménie. Babak résista avec succès aux forces abbassides pendant presque vingt ans, sortant vainqueur de razzias menées dans les étroites passes montagneuses. Finalement, le calife confia le commandement de son armée au général al-Afshin (voir plus haut) et, deux ans après, Babak était capturé. En 838, sur les ordres d'al Mutasim, Babak fut publiquement humilié et exécuté d'une manière particulièrement cruelle. Malgré cela, le mouvement des Khurrami semble avoir survécu, et l'on trouve encore des traces d'une vénération de Babak au XIe siècle.

GLOIRES PRÉISLAMIQUES

Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'un pays musulman manifesta à nouveau un intérêt pour son passé préislamique. En 1868, le cheik Rifa al-Tahtawi, qui était un homme de lettres, un poète et un historien, publia une histoire de l'Egypte qui accordait une place toute particulière à la période pharaonique. Jusqu'à cette date, l'histoire de l'Egypte ne commençait naturellement qu'avec la conquête arabe. Al Tahtawi chercha avant tout à définir une identité égyptienne, non pas selon des critères islamiques ou pan-arabes, mais en termes de nationalisme et de patriotisme. C'était probablement la première fois dans l'histoire de l'islam que quelqu'un essayait de voir son pays comme une « entité homogène, vivante et continue malgré plusieurs changements de langage, de religion et de civilisation ».[24]

Le travail de Rifa est très important parce que, pour la première fois depuis les premiers jours de Shu'ubiyya, quelqu'un osait contredire la propagande islamique et montrer que la période antérieure à la conquête n'était pas un âge de barbarie et d'ignorance indigne de considération. Il osa chanter les louanges de l'Egypte ancienne, il osa dire que, après tout, il existait des alternatives à l'islam, et que les civilisations pouvaient prendre et avaient pris des formes différentes. Si cette volonté de rétablir la vérité historique devait toucher d'autres pays musulmans (après tout l'Irak et l'Iran peuvent aussi être fiers de leur passé préislamique), cela entraînerait un élargissement des mentalités et une plus grande tolérance envers d'autres modes de vie et, plus simplement, un accroissement des connaissances historiques qui demeurent si limitées et si étroites. Une meilleure connaissance du passé préislamique ne peut que réduire le fanatisme. Si l'Egypte des pharaons et plus tard celle des premiers chrétiens pouvait être considérée comme un motif de fierté nationale, alors les Coptes ne seraient-ils pas reconnus comme de véritables Égyptiens à part entière, au lieu d'être une minorité persécutée? « N'aurions-nous pas une identité algérienne plus véridique, demande Slimane Zeghidour, si nous reconnaissions notre passé berbère.

24. Lewis (4), p. 172.

romain, arabe et français? » (Télérama, 1 juillet 1992). Les musulmans doivent assimiler la notion de changement dans la continuité s'ils veulent que leur société progresse et ceci ne peut se faire que par la reconnaissance du passé préislamique et une juste évaluation de la période coloniale.

L'ignorance délibérée du passé préislamique a eu un subtil effet de corruption sur les peuples du monde musulman. Naipaul dit que « la foi abolit le passé. Et quand le passé est ainsi aboli, ce sont quantités de notions contenues dans l'histoire qui disparaissent. Le comportement humain et l'idée de bonne conduite peuvent en souffrir. Toute chose est perçue à travers le prisme déformant de la seule vraie croyance. Les comportements humains sont jugés selon qu'ils ont ou non contribué à l'établissement de cette vérité. Par définition, la vérité, le courage et l'héroïsme ne peuvent être que de notre côté. La période qui a précédé l'avènement de notre religion était jugée d'une façon, ce qui était à côté devait être jugé d'une autre. La religion changeait le système de valeur, l'idée de bonne conduite, de jugement humain. » (NYRB 31 janvier 1991). De fait, cette vraie religion a été instaurée avec beaucoup de cupidité et de cruauté, que l'on a négligées ou excusées. La cruauté, quand elle sert la religion, est digne d'éloge et elle est divinement récompensée!

Cette division du monde entre croyants et infidèles eut un effet désastreux même sur la perception des intellectuels arabes partisans de la laïcité qui, comme nous le verrons, déchargent sur l'Occident toute la responsabilité du déplorable état du Moyen-Orient.

L'IMPÉRIALISME EUROPÉEN

> Il est certes vrai que les Français ont envahi l'Algérie, mais les Arabes et les Turcs l'avaient fait avant eux. Il est vrai qu'ils ont colonisé le pays et qu'ils se sont appropriés des terres, mais les Arabes et les Turcs en avaient fait autant. Les Français étaient certainement coupables de mauvaises actions, mais étaient-elles vraiment encore plus vilaines que celles de leurs prédécesseurs? Durant la présence française, il y avait sans aucun doute beaucoup de pauvreté et d'oppression, mais l'Algérie des corsaires, ou celle qui vit le jour en 1962, était-elle un exemple de liberté, de prospérité et de justice? Combien d'Algériens regrettent maintenant les Français, tels qu'ils étaient?
>
> KEDOURIE, TLS, 10 juillet 1992

> Que l'Algérie, avant l'arrivée des Français dans les années 1830, n'ait point été un pays raisonnablement civilisé, est chose certaine.
>
> Hugh THOMAS[25]

25. Thomas H., *An Unfinished Hislory of the World,* London, 1981, p. 602.

> Aucun Indien, qui a quelque éducation et une certaine considération pour la vérité historique, n'osera jamais nier que l'administration britannique, avec toutes ses imperfections, a, somme toute, favorisé le bien-être et le bonheur du peuple indien.
>
> Nirad CHAUDHURI[26]

On espère seulement que l'Histoire rendra justice à l'impérialisme européen. Regardons l'exemple de l'Inde. Passée la griserie des premiers jours de l'indépendance, les historiens indiens ont déversé des histoires nationalistes qui ne trouvaient aucune qualité à l'empire britannique pour le racheter. Dans les années soixante et soixante-dix, chaque mal, chaque échec, chaque imperfection de cette jeune nation était imputé à la période diabolique de la présence anglaise. Un demi-siècle plus tard, des jugements plus mûrs offrent un bilan plus équitable des bénéfices que la présence britannique a apporté à l'Inde. Voici le point de vue de Tarkunde[27]:

> L'un des mythes sortis tout droit de l'imagination des nationalistes indiens prétend que l'Inde était un pays culturellement et économiquement avancé avant que les Britanniques ne s'y établissent, et que sa dégradation morale et matérielle fut causée par la domination étrangère. Un rapide examen de l'histoire de l'Inde suffit à se convaincre de la bassesse de ces allégations. Si l'Inde avait réellement été un pays avancé, il n'aurait pas été conquis aussi facilement par une poignée de marchands ayant presque parcouru dix mille kilomètres au gré des vents sur des bateaux en bois. L'Inde était alors une terre de despotisme, d'injustice et pratiquement d'anarchie, et le peuple accueillit favorablement la loi et l'ordre instaurés par l'autorité britannique. Bien que les lois britanniques aient cessé d'être un vecteur de progrès vers le début de ce siècle, leur impact initial sur le pays fut hautement profitable. Stimulée par l'esprit de liberté, de rationalisme et de dignité humaine contenus dans la pensée libérale anglaise, une renaissance indienne tardive commença à se développer. Elle prit la forme d'un mouvement contre les superstitions religieuses et en faveur des causes sociales telles que l'abolition du sati, la légalisation du remariage des veuves, la promotion de l'éducation des femmes, la prévention des mariages d'enfants et l'opposition au système des castes.

La démocratie parlementaire, la règle de la loi et la nature de cette loi sont quelques-uns des legs britanniques. Les Arabes s'intéressèrent très peu à l'histoire et à la culture des peuples qu'ils avaient conquis. Au contraire, les Britanniques rendirent aux Indiens toutes leurs cultures, musulmane, hindoue, sikhe, jaïne, bouddhiste, en favorisant une série d'œuvres intellectuelles monumentales, des œuvres qui sont un témoignage émouvant d'abnégation, de recherche, de curiosité scientifique, des oeuvres qui dans bien des cas n'ont pas été surpassées par la recherche moderne. Des impé-

26. Chaudhuri N., *Thy Hand, Great Anarch,* Delhi, 1987, p. 774.
27. Tarkunde V. M., *Radical Humanism,* Delhi, 1983, p. 11.

rialistes comme lord Curzon ont sauvé de la ruine nombre de monuments architecturaux, y compris le Taj Mahal.

J'ai choisi l'Inde comme exemple, mais, comme Kedourie et d'autres l'ont démontré, l'administration impériale, avec toutes ses imperfections, a en général plus profité aux colonisés qu'aux colonisateurs. Malgré certains épisodes peu glorieux, les impérialistes européens ont, dans l'ensemble, fait preuve d'humanité.

Naturellement, les conquêtes européennes se sont faites principalement au détriment de l'islam. La nature du dogme islamique avait mal préparé les musulmans à la défaite.

> Les succès politiques légitimaient l'islam, et le déroulement de l'histoire prouvait la vérité de la religion. Les musulmans se battaient pour repousser les frontières de l'islam et pour mortifier les incroyants. La guerre était sainte et une félicité éternelle attendait ceux qui tombaient au champ d'honneur. Une telle croyance, que l'histoire de l'islam elle-même semblait confirmer, donnait aux musulmans un sentiment de supériorité et d'assurance. En conséquence, une longue série de défaites face aux chrétiens européens ne pouvait que miner l'amour-propre des musulmans et aboutir à une profonde crise morale et intellectuelle. Car la défaite militaire n'était pas seulement une défaite matérielle; elle jetait aussi la suspicion sur la vérité du credo musulman.[28]

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les intellectuels musulmans, à une ou deux exceptions près, aient tout fait pour inculquer aux peuples islamisés une haine farouche de l'Occident qui, à long terme, retardera l'expression du besoin de réformes, de changements, l'adoption des droits de l'homme, le règne de la loi; en résumé, toutes les idées qui viennent de l'Occident et qui sont considérées comme les traits distinctifs des civilisations occidentales.

Il est déplorable que, durant la Guerre du Golfe, presque tous les musulmans et les intellectuels arabes aient adopté la cause de Saddam Hussein, parce que, disait-on, il a fait face à l'Occident. Cette dernière justification est révélatrice du sentiment d'échec et d'infériorité de l'islam envers l'Occident. Le monde musulman est vraiment dans un triste état s'il n'a d'espoir que dans un despote qui a littéralement fait exécuter ses compatriotes par milliers : Arabes, Kurdes, sunnites, chiites, musulmans et juifs. Ces mêmes intellectuels sont incapables d'autocritique et une fois encore les vieilles querelles se rouvrent : eux et nous, l'esprit des croisades encore et à nouveau. Chaque mal, chaque échec est toujours la faute de l'Occident, d'Israël ou de n'importe quelle conspiration sioniste. Kanan Makiya[29] a le courage de reconnaître que :

28. Kedourie, p. 322, in B. Lewis (ed), *The World of Islam*, London, 1976.
29. Makiya, p. 235.

> Les vieilles habitudes ont la peau dure. Elles meurent encore plus difficilement parmi les peuples qui se sont fait un devoir d'éveiller la fierté de soi et la conscience d'une identité collective en portant le blâme de tout mal sur les autres (c'est-à-dire une société ou une culture étrangère à la communauté que l'on essaye d'exalter, et qui souvent est plus dynamique et plus puissante). Le plus pénible, c'est d'observer les tentatives véhémentes de l'intelligentsia arabe pour faire porter le blâme de toute chose sur l'Occident ou sur Israël. Plus les propos deviennent irréels, hystériques, comme une autoflagellation, et moins le monde arabe semble à même de s'adapter politiquement et culturellement aux temps modernes.

L'intellectuel arabe moderne influence ses coreligionnaires de façon négative : « Il est qui il est à cause de qui il hait, pas à cause de celui qu'il aime ou de celui qu'il mène. » Naturellement, ce même intellectuel et son auditoire crédule glorifient un passé mythique, une sorte d'âge d'or où « un musulman pouvait vaincre à lui tout seul une centaine d'infidèles ». « Son peuple serait glorieux, son pays serait tout-puissant si ce n'était la machination des impérialistes (ou du Grand Satan, ce qui revient au même.) » Comme le dit Kanan Makiya, « pourquoi ne pas essayer un peu d'autocritique, histoire de changer? » Cette suggestion est reprise par Fuad Zakariya : « A ce stade, notre devoir culturel est de prendre le taureau de l'obscurantisme par les cornes et de faire notre autocritique avant de condamner le portrait que les autres peignent de nous, même s'il est caricatural. »[30]

LE NATIONALISME BERBÈRE

Les peuples qui utilisent la langue berbère vivent en Afrique du Nord depuis la préhistoire. Des proto-Berbères se sont établis dans cette région sept mille ans avant le Christ. Les Berbères furent en contact avec Carthage, mais globalement ils menèrent une existence plutôt indépendante, divisés en tribus rivales. De temps à autre, un chef hors du commun réussissait à unir ces tribus en un empire impressionnant. Massinissa (-238, -148), fils de Gaia, roi des Massyles de l'est, fut élevé à Carthage et combattit d'abord aux côtés des Carthaginois contre les Romains. Puis il rejoignit le camp des Romains, et sa cavalerie joua un rôle décisif dans la fameuse victoire de Zama (-202). Massinissa était alors en position de fonder un royaume qui couvrirait toute la Numidie, unissant ainsi toutes les tribus berbères.

Mon propos n'est pas de raconter l'histoire des Berbères, mais simplement d'expliquer qu'il y eut avant l'arrivée des Arabes une grande civilisation qui avait sa propre langue, sa propre écriture et une histoire glorieuse et que ces données historiques représentent la toile de fond des revendications des

30. Cité dans Lewis (4), p. 117.

intellectuels berbères contemporains qui rejettent l'islam et l'impérialisme arabe.

Après Massinissa, les empires romain, vandale et byzantin furent tous incapables de dompter l'esprit indépendantiste des Berbères. L'arrivée des premiers Arabes n'entama en rien leur indépendance. Le général musulman Okba b. Nafi essaya sans succès de soumettre ce peuple farouche. De fait, un des chefs tribaux, Kusaila, réussit à surprendre Okba à Tahuda en 683 et à le tuer ainsi que 300 de ses hommes. Comme beaucoup de tribus arabes païennes, les Berbères se convertirent lentement à l'islam, non par conviction religieuse, mais plutôt par intérêt matériel, dans la perspective de remporter des butins. Avec l'aide des Berbères, les Arabes achevèrent la conquête de l'Afrique du Nord. L'ironie veut que certains Berbères comme Tariq ibn Zaid, qui entreprit la conquête de l'Espagne, soient qualifiés de héros arabes.

Comme les musulmans non arabes de Perse et de Syrie, les Berbères n'appréciaient pas d'être traités en inférieurs par les Arabes et se plaignaient de ne pas recevoir une part égale du butin. Comme il fallait s'y attendre, ils finirent par se révolter et infligèrent aux Arabes une série de défaites spectaculaires. Les XIe et XIIe siècles virent l'établissement de deux dynasties berbères, les Almoravides (1056-1147) et les Almohades (1130-1269); même les derniers Mérinides étaient aussi des descendants des tribus berbères.

Le berbère appartient à la famille des langues afro-asiatiques (ou sémito-hamitiques). Actuellement, quelque deux à trois cents dialectes berbères sont parlés par une douzaine de millions de personnes, en Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Tchad, Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie. Les principaux dialectes parlés en Algérie sont le kabyle et le shawia; le shluh, le tamazight, et le rif au Maroc; le tamahaq (tamachek) ou touareg dans diverses régions du Sahara. Les plus vieilles inscriptions dans une langue berbère datent environ du IIe siècle avant le Christ et sont rédigées en tifinagh qui est encore parlé par les Touareg.

Le rejet de l'impérialisme arabe par les Berbères contemporains

L'écrivain Kateb Yacine (1929-1989) est le plus connu des intellectuels algériens qui ont rejeté l'impérialisme culturel de l'islam et qui ont défendu la langue de leurs ancêtres berbères. Dès son enfance, il eut des doutes sur la religion : «Je suis d'abord allé à l'école coranique, mais je n'aimais pas la religion, en fait je l'ai détestée, se rappelle Yacine, en particulier quand on nous frappait avec une règle sur la plante des pieds pour nous faire apprendre bêtement le Coran, par cœur, sans rien y comprendre. A l'école française, la maîtresse était comme une seconde mère pour nous. Celle que j'ai eue était extraordinaire. Elle savait comment nous intéresser. Elle nous donnait envie d'aller à l'école. » (*Le Monde*, 31 octobre 1989). Dans une interview sur Radio Beur (une station spécialement destinée aux Français d'origine algé-

rienne), Yacine scandalisa tout le monde en déclarant qu'il n'était ni musulman, ni Arabe, mais Algérien. Puis en 1987, dans une interview pour le journal *Awal*, Yacine exprima sa profonde aversion pour l'islam : « L'Algérie arabo-islamique est une Algérie contre nature, une Algérie qui est étrangère à elle-même. C'est une Algérie qui est imposée par les armes, car l'islam ne se développe pas avec des bonbons et des roses, il se développe avec des larmes et du sang. Il croît dans l'oppression, la violence, le mépris, par la haine et les pires humiliations que l'on puisse faire à l'homme. On peut voir le résultat! » *(Le Monde,* 20 mai 1994, p. 5). Il espère que l'Algérie (une dénomination touristique) sera un jour appelée par son vrai nom, Tamezgha, le pays où le berbère (tamazight) est parlé.

Les propos de Yacine sont durs pour les trois religions monothéistes qui, selon lui, n'ont apporté au monde que des malheurs. « Ces religions sont profondément néfastes et le malheur de notre peuple vient de là. Le malheur de l'Algérie a commencé là. Nous avons parlé des Romains et des chrétiens. Maintenant, parlons de la mafia arabo-islamique : la plus longue, la plus dure et la plus difficile à combattre. »

Quelque temps avant sa mort en 1989, Yacine rédigea une préface passionnée pour le recueil de chansons du chanteur berbère Ait Menguellet. Yacine y rappelait l'interdiction en 1980 d'une conférence sur la poésie kabyle ancienne. Cette interdiction avait provoqué la colère des Berbères et de violentes manifestations pour la défense de leur langue ancestrale. Kateb Yacine continuait en regrettant que, tout comme on les avait obligés à apprendre le français dans l'espoir de créer une Algérie française, on forçait de nouveau les Algériens à apprendre l'arabe et on leur interdisait de parler leur langue maternelle. « L'Algérie est un pays subjugué par le mythe de la nation arabe, car c'est au nom de l'arabisation que l'on réprime le tamazight. En Algérie, comme dans le monde entier, on croit que l'arabe est la langue des Algériens. » Mais c'est le tamazight qui est la première langue du pays, et elle s'est conservée malgré des siècles de domination étrangère.

> Notre lutte armée a mis un terme au mythe destructeur de l'Algérie française, mais nous avons succombé au pouvoir encore plus destructeur du mythe d'une Algérie arabo-islamique. L'Algérie française a duré pendant cent quatre ans. L'Algérie arabo-islamique dure depuis treize siècles! La pire forme d'aliénation n'est pas de penser que nous sommes Français, mais de croire que nous sommes Arabes. Il n'y a pas de peuple arabe et il n'y a pas de nation arabe. C'est une langue sacrée, celle du Coran, que les dirigeants utilisent pour empêcher que les gens ne découvrent leur véritable identité.

Beaucoup d'Algériens pensent qu'ils sont eux-mêmes des Arabes, renient leurs origines et considèrent leur plus grand poète, Ait Menguellet, qui écrit en berbère, comme un étranger *(Le Monde,* 3 novembre 1989).

L'identité berbère en Algérie, 1994

En avril 1994, une série de manifestations a commémoré le printemps berbère de 1980 au cours duquel les Berbères se sont battus pour leur langue. Ces manifestations étaient organisées par divers groupes culturels berbères qui revendiquaient leur identité nationale. « Nous voulons, disait un des fondateurs du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), la reconnaissance d'une seconde langue officielle (le berbère), et une identité autre que celle d'arabo-islamistes. C'est une revendication pour le pluralisme. C'est le mouvement culturel berbère qui est à l'origine de la première ligue des droits de l'homme en Algérie, et de la démocratie. »

Ces réformateurs berbères ne voient aucune compatibilité entre les idées des islamistes, la démocratie et les droits de l'homme. Ils estiment qu'il est de leur devoir de s'opposer à l'installation du fascisme, « ne voulant pas voir leur pays sombrer dans la barbarie. » (*Info Matin*, 20 avril 1994).

CHAPITRE IX

LES CONQUÊTES ARABES ET LE STATUT DES SUJETS NON MUSULMANS

Les apologistes persistent à dire que l'islam accordait les mêmes droits à tous ses sujets, qu'ils soient musulmans ou non. Ces apologistes doivent vraisemblablement parler d'une époque où les diverses communautés religieuses vivaient en parfaite harmonie sur les terres musulmanes. Ils minimisent et même excusent les persécutions, les discriminations, les conversions forcées, les massacres et les destructions d'églises, de synagogues, de temples et de bien d'autres lieux de culte. Leurs conceptions édulcorées et totalement irréalistes de l'islam (1) ne tiennent pas compte des destructions et des massacres qui ont eu lieu pendant les conquêtes arabes, (2) se concentrent exclusivement sur le sort des juifs et des chrétiens mais ignorent superbement celui des idolâtres (ne seraient-ils donc point humains ?), parsis, hindous et bouddhistes, (3) se fondent sur des documents musulmans, comme s'ils étaient dignes de foi! (4) ignorent ou excusent le comportement inqualifiable du Prophète envers les juifs, (5) ignorent les sentiments totalement inadmissibles exprimés par le Coran, l'hostilité contre les juifs, les chrétiens et surtout contre les païens, sentiments qui furent la source de comportements fanatiques et violents à travers l'histoire.

LES PREMIÈRES ATTITUDES : MUHAMMAD ET LE CORAN

Les sourates du Coran sont réparties en deux groupes, selon qu'elles appartiennent à la période de La Mecque ou à celle de Médine. Les premières sourates de la période mecquoise recommandent la tolérance :

CIX : « Dis : O vous, les incrédules : Je n'adore pas ce que vous adorez; vous n'adorez pas ce que j'adore. Moi, je n'adore pas ce que vous adorez; vous, vous n'adorez pas ce que j'adore. A vous, votre religion; à moi, ma religion. »

L.45 : « Nous savons parfaitement ce qu'ils disent. Tu n'es pas pour eux un tyran. »

XLIII.88-89 : « Le Prophète a dit : Ô mon Seigneur! Voilà des gens qui ne croient pas! Détourne-Toi d'eux et dis : Paix; car ils sauront bientôt. »

L'exception se trouve dans la sourate II, que l'on attribue généralement à la période de Médine (sourates tardives) :

II.256 : « Pas de contrainte en religion. »

II.62 : « Ceux qui croient (les musulmans), ceux qui pratiquent le judaïsme, ceux qui sont des chrétiens ou des sabéens, ceux qui croient en Dieu et au dernier jour, ceux qui font le bien : voilà ceux qui trouveront leur récompense auprès de leur Seigneur. Ils n'éprouveront plus alors aucune crainte, ils ne seront pas affligés. »

Comme il prenait de l'assurance et que son pouvoir politique et militaire grandissait, Muhammad malheureusement changea. « Il abandonna la persuasion pour dicter sa loi et imposer l'obéissance. » Les sourates II, IV, V, VIII, LX, XXII et XLVII trahissent la personnalité vindicative, dogmatique et intolérante de Muhammad.

Les théologiens musulmans expliquent que la tolérance ne s'étend pas aux Arabes idolâtres. Ces derniers n'ont de choix qu'entre la conversion à l'islam ou la mort. Ce sectarisme total est ignoré des apologistes qui continuent à vanter l'esprit de tolérance de l'islam.

Le Coran est sans merci pour les incroyants. Il décrit avec force détails les châtiments atroces qui sont réservés aux païens.

XXII. 19 : « Des vêtements de feu seront taillés pour les incrédules. On versera sur leur tête de l'eau bouillante qui brûlera leurs entrailles et leur peau. Des fouets de fer sont préparés à leur intention. »

Le Coran ordonne aux musulmans de combattre et de tuer les incroyants.

XLVII.4 : « Lorsque vous rencontrez les incrédules, frappez-les à la nuque jusqu'à ce que vous les ayez abattus : liez-les alors fortement. »

CHRÉTIENS ET JUIFS DANS LE CORAN

Les chrétiens sont légèrement mieux considérés que les juifs, mais le Coran les accuse quand même de falsifier les écritures.

V.73 : « Oui, ceux qui disent : Dieu est, en vérité, le troisième de trois, sont impies. Il n'y a de Dieu qu'un Dieu unique. S'ils ne renoncent pas à ce qu'ils disent, un terrible châtiment atteindra ceux d'entre eux qui sont incrédules. »

Il leur est reproché de rendre un culte au Christ et de le considérer comme fils de Dieu. Tout comme les juifs, ils sont sortis du droit chemin et doivent être ramenés à la vraie religion, c'est-à-dire à l'islam.

D'après le Coran, les juifs haïssent les musulmans et, en punition de leurs péchés, certains juifs ont été transformés en singes et en porcs (verset V.60). D'autres auront les mains liées à leur cou et seront jetés dans le feu du Jugement Dernier. L'attitude que les musulmans doivent avoir envers les juifs ne peut être qualifiée que d'antisémite et elle n'incite certainement pas à la compréhension réciproque, ni à la tolérance et encore moins à une coexistence pacifique.

V.51 : « Ô vous qui croyez! Ne prenez pas pour amis les juifs et les chrétiens; ils sont amis les uns des autres. Celui qui, parmi vous, les prend pour amis, est des leurs. Dieu ne dirige pas le peuple injuste. »

V.57-6 : « Ô vous qui croyez! Ne prenez pas pour amis ceux qui considèrent votre religion comme un sujet de raillerie et de jeu parmi ceux auxquels le Livre a été donné avant vous, et parmi les impies. Craignez Dieu! Si vous êtes croyants! Ils considèrent votre appel à la prière comme un sujet de raillerie et de jeu. Il en est ainsi parce que ce sont des signes qu'ils ne comprennent pas. Dis : Ô gens du Livre! De quoi nous accusez-vous? Sinon de croire en Dieu, à ce qui est descendu vers nous et à ce qui était descendu auparavant? La plupart d'entre vous sont pervers!

(...) Pourquoi leurs maîtres et leurs docteurs ne leur interdisent-ils pas de pécher en paroles et de manger des gains illicites ? Que leurs œuvres sont donc exécrables! Les juifs disent : "La main de Dieu est fermée!" Que leurs propres mains soient fermées et qu'ils soient maudits à cause de leurs paroles. »

Les musulmans reprochaient aux juifs de dénaturer les Écritures et d'enseigner des doctrines qu'ils n'ont, naturellement, jamais professées.

IX.29-30 : « Combattez : ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour Dernier; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son Prophète ont déclaré illicite ; ceux qui, parmi les gens du Livre, ne pratiquent pas la vraie religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés. Les juifs ont dit : Uzaïr est fils de Dieu! Les chrétiens ont dit : Le Messie est fils de Dieu! Telle est la parole qui sort de leur bouche; ils répètent ce que les incrédules disaient avant eux. Que Dieu les anéantisse ! Ils sont tellement stupides ! »

Et ils méritent parfaitement leur punition.

II.61 : « Ils furent frappés par l'humiliation et la pauvreté. La colère de Dieu les éprouva parce qu'ils n'avaient pas cru aux Signes de Dieu, parce qu'ils tuaient injustement les prophètes, parce qu'ils étaient désobéissants et transgresseurs. »

IV. 160 : « Nous avons interdit aux juifs d'excellentes nourritures qui leur étaient permises auparavant : c'est à cause de leur prévarication; parce qu'ils se sont souvent écartés du chemin de Dieu, parce qu'ils ont pratiqué l'usure qui leur était pourtant défendue, parce qu'ils ont mangé injustement les biens des gens. Nous avons préparé un châtiment douloureux pour ceux d'entre eux qui sont incrédules. »

Tels sont les sentiments exprimés par le Coran qui est, pour tous les musulmans, et pas seulement pour les intégristes, la parole révélée de Dieu Lui-même. Elle est vraie en tous lieux et à tout instant. Ces principes sont, de l'avis de tous les musulmans, absolument vrais et indiscutables.

J'ai déjà évoqué le sort que Muhammad réservait aux juifs : l'extermination des Banu Qurayza (entre 600 et 900 hommes), l'expulsion des Nadir et leur massacre ultérieur (les livres d'histoire passent généralement ces faits sous silence). Ces actions ne sont pas des signes de magnanimité ou de compassion et Muhammad n'est pas au-dessus de tout reproche. Le comportement du Prophète avec les juifs de l'oasis de Khaibar « a servi de modèle aux traités signés par les Arabes avec les peuples qu'ils ont conquis au-delà des frontières de l'Arabie ». Muhammad attaqua l'oasis en 628 et fit torturer un des chefs juifs pour savoir où se trouvaient les trésors de la tribu. Quand les juifs se rendirent, il leur permit de continuer à cultiver leur oasis à la condition qu'ils lui donnent la moitié de leurs récoltes. Muhammad se réservait aussi le droit d'annuler le traité et d'expulser les juifs quand bon lui semblerait. Ce traité fut appelé un *dhimma* et ceux qui l'acceptèrent furent appelés des *dhimmis*. Tous les non-musulmans qui acceptaient la domination arabe et qui s'engageaient à payer un tribut en échange de la protection des musulmans furent désormais appelés dhimmis.

En 640 le second calife Omar chassa les juifs et les chrétiens du Hedjaz (territoire qui comprend les cités saintes de La Mecque et de Médine) en se référant au dhimma de Khaibar. Il justifia sa décision en se référant au droit que s'était arrogé le Prophète d'annuler unilatéralement tous les accords au gré de son bon vouloir, et aux célèbres paroles : « Il ne peut y avoir deux religions sur le territoire des Arabes. » De ce jour, l'établissement de n'importe quelle religion est interdit en Arabie Saoudite.

JIHAD[1]

La nature totalitaire de l'islam n'est nulle part plus apparente que dans le concept de Jihad, la guerre sainte, dont le but final est de conquérir le monde entier et de le soumettre à la seule vraie religion, à la loi d'Allah. A l'islam seul a été donné la vérité. Hors de l'islam, point de salut! Pour tout

1. DOI, article *Jihad*, p. 243.

musulman, c'est un devoir sacré, une obligation religieuse établie dans le Coran et dans les traditions que de porter l'islam à toute l'humanité. Le jihad est une institution divine, décrétée dans le but de faire progresser l'islam. Les musulmans doivent se battre et tuer au nom d'Allah :

LX.5-6 : « Tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez. »

IV.76 : « Les croyants combattent dans le chemin de Dieu. »

VIII. 12 : « Je vais jeter l'effroi dans le cœur des incrédules : frappez sur leur cou; frappez-les tous aux jointures. »

VIII.38-39 : « Dis aux incrédules que s'ils cessent, on leur pardonnera ce qui est passé. S'ils recommencent, qu'ils se rappellent alors l'exemple des Anciens. Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition, et que le culte soit rendu à Dieu en sa totalité. »

II.218 : « En vérité, ceux qui ont cru, ceux qui ont émigré, ceux qui ont combattu dans le chemin de Dieu : voilà ceux qui espèrent la miséricorde de Dieu. Dieu est Celui qui pardonne, Il est miséricordieux. »

C'est un grave péché que de fuir la bataille contre les incroyants. Les lâches rôtiront en enfer :

VIII.15-16 : « Ô vous qui croyez! Lorsque vous rencontrez les incrédules en marche pour le combat, ne leur tournez pas le dos. Quiconque tourne le dos en ce jour encourt la colère de Dieu; son refuge sera la Géhenne. Quelle détestable fin ! »

LX.39 : « Si vous ne vous lancez pas au combat, Dieu vous châtiera d'un châtiment douloureux; Il vous remplacera par un autre peuple. »

Ceux qui combattent pour la seule vraie religion, l'islam, seront amplement récompensés dans leur vie à venir :

IV.74 : « Que ceux qui troquent la vie présente contre la vie future combattent dans le chemin de Dieu. Nous accorderons une récompense sans limite à celui qui combat dans le chemin de Dieu, qu'il soit tué ou qu'il soit victorieux.»

Ces versets montrent clairement que le Coran ne parle pas de batailles métaphoriques ou de croisades morales. Il parle de vrais champs de batailles. Trouver des propos aussi sanguinaires dans un livre saint est choquant.

L'humanité est divisée en deux groupes : les musulmans et les autres. Les musulmans sont membres de la communauté islamique, l'ummah, qui possède des territoires dans le Dar al Islam, la terre de l'islam, où les édits de l'islam sont promulgués dans leur totalité. Les non-musulmans sont les Harbi, les gens du Dar al Harb, le pays des guerres, en fait n'importe quel

pays qui appartient aux infidèles et qui n'a pas été soumis à l'islam mais qui, malgré tout, est destiné à passer sous son contrôle, soit par conversion, soit par la guerre. Tous les actes de guerre sont autorisés dans le Dar al Harb.

Une fois que le Dar al Harb a été conquis, les Harbi deviennent des prisonniers de guerre. L'imam[2] est alors libre d'en disposer selon les circonstances. Malheur à la cité qui a résisté et qui est prise d'assaut : dans la plupart des cas, ses habitants n'ont aucun droit.

> L'armée victorieuse est autorisée à piller sans restriction pendant trois jours. Tous les lieux de culte, ainsi que tous les autres bâtiments, deviennent propriété du conquérant. Il peut librement en disposer. (Après la chute de Constantinople en 1453) le Sultan Mehmet accorda à ses hommes les trois jours de pillage auxquels ils avaient droit. Ils s'abattirent sur la ville… Ils tuèrent quiconque se trouvait sur leur passage, hommes, femmes et enfants sans discrimination. Le sang formait des ruisseaux dans les rues. Mais bientôt l'appétit de meurtre s'apaisa. Les soldats réalisaient qu'ils pourraient tirer un profit des captifs et des objets précieux.[3]

Dans d'autres cas, les vaincus sont vendus comme esclaves, exilés ou considérés comme des dhimmis et tolérés comme des sujets inférieurs, aussi longtemps qu'ils paient régulièrement un tribut.

LES CONQUÊTES ISLAMIQUES

Nous avons déjà évoqué l'étude de Patricia Crone sur les causes des conquêtes arabes. Ici, je citerai la thèse de l'économiste Joseph Schumpeter (1883-1950), une thèse que Bousquet trouve suffisamment convaincante pour la traduire en français. C'est cette traduction que je résume.

D'après Schumpeter[4], les Arabes ont toujours été un peuple de guerriers qui vivaient du pillage et de l'exploitation des populations sédentaires. L'islam était une machine de guerre qui ne pouvait être arrêtée une fois qu'elle était lancée. Faire la guerre était une activité tout à fait ordinaire dans cette théocratie militaire. Les Arabes ne cherchaient même pas de raison pour mener leurs guerres. Leur organisation sociale réclamait la guerre et sans victoire elle se serait effondrée. Ici nous voyons un expansionnisme dépourvu d'objectif concret, brutal et né d'une nécessité de son passé. Les conquêtes arabes auraient existé sans l'islam. Certaines particularités de l'impérialisme arabe peuvent être expliquées par les paroles du Prophète, mais leur force demeure ailleurs. Muhammad n'aurait pas gagné s'il avait prêché l'humilité et la soumission. Pour ses soldats, vraie religion signifiait victoire, et fausse religion signifiait défaite. Par conséquent la religion

2. Religieux musulman qui conduit les offices à la mosquée.
3. Runciman (2), p. 145.
4. Schumpeter.

n'était pas la raison des conquêtes; elle était la manifestation d'un instinct guerrier.

Il est intéressant de constater que les premiers héros de l'islam ne se préoccupaient pas de religion. Khalid, le général qui eut raison des Byzantins, était quelqu'un « qui ne s'intéressait à rien d'autre qu'à la guerre et qui ne voulait rien entendre d'autre. » Il en est de même pour Amr b. Al-As qui conquit l'Egypte, et Othman b. Talha qui amassa une fortune durant ses campagnes militaires. Wensinck[5] observe que « les plus clairvoyants des habitants de La Mecque se rendaient compte au lendemain du siège manqué de Médine que cet épisode était un tournant dans la carrière du Prophète. Il n'est pas surprenant que des hommes comme Khalid al-Walid, Othman Talha et Amr al-As se soient tournés vers l'islam avant même la capture de La Mecque. On ne doit pas attacher une trop grande importance aux récits de leur conversion. »

Les premières conquêtes

Pour le patriarche Sophrone de Jérusalem (634-8), les envahisseurs étaient des barbares sans Dieu qui brûlaient les églises, détruisaient les monastères, profanaient la Croix et blasphémaient horriblement contre le Christ et l'Eglise. La famine qui survint après les destructions et les pillages de 639 fit des milliers de victimes.

Après la mort du Prophète, le calife Abu Bakr entreprit l'invasion de la Syrie. Au cours de la campagne de 634, les territoires compris entre Gaza et Césarée furent dévastés. Quatre mille paysans, chrétiens, juifs et Samaritains furent massacrés en défendant leurs terres. Pendant la campagne de Mésopotamie, plus de 600 monastères furent détruits. Les moines furent tués et les Arabes monophysites furent convertis de force ou exécutés. La population de l'Elam fut exterminée et à Suse seuls les notables furent exécutés. La *Chronique de Jean,* de l'évêque de Nikiou, qui fut rédigée entre 693 et 700, nous permet de mieux connaître la conquête de l'Egypte par Amr b. al-As. Pour Jean, « le joug des musulmans était plus lourd pour les Égyptiens que celui des pharaons. » Au cours de sa progression, Amr s'empara de la ville de Behnesa, près de Rayum et tua tous les habitants : « Quiconque se rendait aux musulmans était massacré. Ils n'épargnèrent ni les vieillards, ni les femmes, ni les enfants. »[6] Le Fayoum et Aboit connurent la même fin. A Nikiou, toute la population fut passée au fil de l'épée. Les Arabes emmenèrent les habitants de la Cilicie en captivité. En Arménie, la population d'Euchaita fut exterminée. Les chroniques arméniennes du VIIe siècle racontent comment les Arabes dévastèrent l'Assyrie, forcèrent une partie de la population à se convertir à l'islam et causèrent de grands ravages dans la région de Daron, au sud-ouest du lac Van. En 642,

5. Wensinck, in EI1, article *Amr b. al-As.*
6. Voir Bat Ye'or (2), pp. 317-318.

les Arabes revinrent en apportant l'extermination, la ruine et l'esclavage. Michel le Syrien nous raconte comment Mu'awiya mit à sac Chypre, et établit sa domination par un grand massacre.

Le même spectacle effroyable se renouvela en Afrique du Nord. Tripoli fut pillée en 643; Carthage fut rasée et la plupart des habitants furent tués.

L'Anatolie, la Mésopotamie, la Syrie, l'Irak et l'Iran connurent un sort identique.

L'Inde

> D'après le témoignage de Baladhuri, les Arabes ont certainement commis des massacres quand ils ont conquis les villes de la région de Sind.
>
> C. E. BOSVVORTH[7]

La conquête de Sind en 712 fut pensée par Haijaj, le gouverneur de l'Irak, et effectuée par son commandant Muhammad b. Qasim. Les instructions de Qasim étaient de « porter la destruction sur les incroyants, de faire en sorte qu'ils acceptent la vraie religion et qu'ils croient en l'unité de Dieu. (...) Quiconque refuse de se soumettre devra être traité durement et subir des sévices corporels jusqu'à ce qu'il abjure. »[8]

Lors de la prise du port de Debal, les musulmans passèrent trois jours à massacrer les habitants. Ceci fait, Qasim fit preuve de plus de tolérance et autorisa les habitants à exercer leur métier et à pratiquer leur religion. Mais cette façon de faire ne plut pas à Hajjaj qui, après avoir reçu le rapport victorieux de Qasim, lui répondit :

> Mon cher cousin, j'ai reçu votre lettre. En la lisant, ma joie et mon allégresse ne connurent pas de limite. Elle a augmente ma fierté et ma gloire au plus haut point. Il semble, d'après vos dires, que toutes les dispositions que vous avez prises pour le confort et la commodité de vos hommes sont dans le plus strict respect de la loi religieuse. Mais la façon dont le pardon est accordé par la loi diffère de celle que vous avez adoptée, car vous le distribuez à chacun, petit ou grand, sans faire de distinction entre un ami et un ennemi. Dieu dit dans le Coran (XLVII.4) : « Ô vrais croyants, lorsque vous rencontrez les incrédules, frappez-les à la nuque. » Ce commandement du Dieu tout-puissant est un grand commandement et il doit être appliqué et respecté. Vous ne devez pas être si prodigue de votre miséricorde, comme pour enlever toute valeur à cet acte. Par conséquent, ne graciez pas vos ennemis et n'en épargnez aucun, ou autrement tous considéreront que vous êtes un faible.

Plus tard, Hajjaj renouvellera ses ordres : « Mes ordres formels sont de tuer tous les hommes qui ont combattu, et de prendre en otages leurs fils et

7. Bosworth(l), p. 43.
8. Chachnamah, p. 155.

leurs filles. » A son arrivée à Brahminabad, Qasim obéira aveuglément et « ordonnera que tous les hommes appartenant à la classe militaire soient décapités par l'épée. Certains disent que six mille hommes furent tués, d'autres disent seize mille. Le reste de la population obtint le pardon. »

Mahmudde Ghazni (971-1030)

La conquête de l'Inde par les musulmans date véritablement du début du XI e siècle. En l'an mil, le chef de la dynastie turco-afghane, Mahmud de Ghazni, traversa l'Inde comme une tornade, tuant, pillant et détruisant. Il se justifia en se référant aux nombreux versets qui ordonnent de tuer les idolâtres qu'il avait lui-même fait serment de combattre. Selon Vincent Smith, « Mahmud était un musulman zélé, de l'espèce la plus féroce, pour qui tuer des idolâtres était autant un plaisir qu'un devoir. Il était également cupide et prenait grand soin de tirer un profit substantiel de ses guerres saintes. » Aux dires d'Alberuni, le chroniqueur que Mahmud avait emmené en Inde, « Mahmud ruina complètement ce pays prospère et accomplit de merveilleux exploits, par lesquels les hindous furent éparpillés dans toutes les directions comme des atomes de poussière. Leur mémoire entretient, bien entendu, une haine tenace envers tous les musulmans. »[9]

Mahmud commença à faire prisonnier le roi Jaipal du Pendjab, puis envahit Multan en 1004. Il convertit de force les habitants de la région de Ghor. Il accumula de grandes richesses en mettant à sac les temples hindous qu'il avait profanés.

> Mathura, la cité sainte de Krishna, fut l'objectif suivant. Au centre de la cité se trouvait un temple si grand et si beau qu'il ne peut être décrit ou peint. L'opinion du sultan (Mahmud) était qu'il aurait fallu deux cents ans pour le construire. Cinq des statues étaient en or rouge, chacune de cinq pieds de haut, et leurs yeux étaient faits de joyaux inestimables.
>
> Le sultan ordonna de brûler tous les temples avec du naphte et de les raser. Ainsi disparurent des monuments qui devaient compter parmi les plus beaux trésors de l'architecture ancienne.[10]

A la bataille de Sommath, sur le site d'un autre temple hindou célèbre, cinquante mille hommes furent tués pendant que Mahmud apaisait sa soif d'or.

Mahmud donna un autre exemple de sa férocité envers ceux qu'il considérait comme hérétiques lorsqu'il envahit en 1010 le royaume de Dawud de Multan.

Bien que les historiens musulmans le considèrent comme une des gloires de l'islam, Mahmud fut en réalité encore moins qu'un bandit indigne de leur admiration.

9. Alberuni, p. 22.
10. Smith, p. 207.

Firuz Chah

En 1351, Firuz Chah monta sur le trône et devint le maître du nord de l'Inde. Bien qu'il fut en de nombreux points un homme éclairé, il était en matière de religion un bigot de première classe. On dit qu'il avait fait « des lois du Prophète sa règle de conduite ». Il s'adonnait au trafic d'esclaves et il y aurait eu 180 000 esclaves dans sa ville, tous convertis à l'islam. Mais, comme le dit Vincent Smith,[11] il pouvait être d'une sauvagerie extrême quand il faisait preuve de zèle religieux. Il exécuta un certain nombre de chiites qu'il avait capturés, fit la leçon aux autres, et brûla leurs livres. Il demanda aux ulémas de tuer un homme qui prétendait être le Mahdi. « Pour cette bonne action, disait-il, j'espère recevoir ma récompense au ciel. » Après avoir visité un village où se déroulait une fête religieuse hindoue et à laquelle quelques musulmans impies assistaient, Firuz Chah écrivit : «J'ai ordonné que les chefs de cette communauté et les organisateurs de cette fête soient mis à mort. J'ai dans l'ensemble interdit que l'on inflige des punitions sévères aux hindous. J'ai fait détruire leurs temples et je les ai remplacés par des mosquées. »

Plus tard, un brahmane qui avait pratiqué ses rites en public fut brûlé vif.

Firuz Chah ne faisait que perpétuer la tradition des précédents envahisseurs musulmans et il croyait sincèrement « qu'il servait Dieu en jugeant que l'exercice public de la religion hindoue par une majorité de ses sujets était un crime capital ».

Firuz Chah soudoyait les hindous pour qu'ils embrassent l'islam, et exemptait ceux qui se convertissaient du jizya, l'impôt local, qui par ailleurs était sévèrement appliqué, même pour les brahmanes.

Voici comment Vincent Smith (1985) dresse le portrait de Firuz Chah :

> Firuz Shah, toutes considérations faites pour son environnement et son éducation, ne pouvait pas échapper à l'intolérance religieuse. Il était incapable de concevoir, comme le fera Akbar, que le maître de l'Hindoustan pût chérir tous ses sujets, qu'ils soient musulmans ou hindous, et qu'il leur accordât une liberté totale, non seulement de conscience mais aussi de culte. Les musulmans du XIVe siècle étaient toujours esclaves des croyances des premiers temps de l'islam et ils étaient convaincus que tolérer l'idolâtrie était un péché.

Akbar le Grand (1542-1605)

Il est à la fois ironique et révélateur que le plus tolérant des princes musulmans de l'histoire indienne fut aussi celui qui s'éloigna le plus de l'orthodoxie islamique jusqu'à la renier pour créer sa propre religion. Akbar abolit les taxes sur les pèlerinages hindous et exempta les non-musulmans du jizya.

11. Smith, pp. 258-259.

Akbar avait manifesté tôt son attirance pour les religions autres que l'islam strict dans lequel il avait grandi. Influencé par les libres penseurs de sa cour tels qu'Abul Fazl, et par des mystiques musulmans et hindous, Akbar s'était intéressé aux religions comparées, au point de bâtir un édifice spécial, la maison des cultes, dans lequel on discutait de la foi. Au début, seuls les théologiens musulmans curent le droit de participer aux débats, mais ils se couvrirent de honte par leurs attitudes puériles. Akbar fut profondément dégoûté par leur comportement qui jetait des doutes sur l'islam lui-même. Aussi décida-t-il d'inviter des hindous, des jaïns, des parsis, des juifs et même trois jésuites de la mission portugaise de Goa. Les pères jésuites furent traités avec le plus grand respect, et Akbar alla jusqu'à embrasser la Bible et d'autres images pieuses, ce qui, pour un musulman orthodoxe, est absolument révoltant. Un des jésuites devint le précepteur de son fils.

D'autres décisions d'Akbar alarmèrent les musulmans. Tout d'abord, il se proclama infaillible sur toute question concernant la religion musulmane, à condition que sa décision n'allât pas à l'encontre de certains versets du Coran. Ensuite, Akbar scandalisa les musulmans en révoquant le prédicateur attitré de la mosquée, en montant lui-même en chair et en récitant des vers composés par le frère d'Abul Fazi. Les chefs musulmans du Bengale déclarèrent qu'Akbar était apostat et soulevèrent une révolte contre lui. Quand il eut écrasé cette rébellion, Akbar se sentit totalement libre et, selon les paroles de V. Smith,[12] « il en profita immédiatement pour afficher publiquement son mépris et son dégoût pour l'islam et pour promulguer sa nouvelle religion, à laquelle on ne pouvait adhérer qu'en renonçant solennellement à l'islam ». Akbar abolit le calendrier musulman et en adopta un nouveau qui commençait au jour de son accession au pouvoir. Il scandalisa les musulmans en frappant de la monnaie qui portait cette phrase ambiguë « Allahu Akbar », ce qui n'est autre que le Takbir, l'invocation religieuse qui signifie normalement que Dieu est grand (akbar = grand). Or, comme Akbar était aussi le nom de l'empereur, « Allahu Akbar » pouvait être interprété comme Akbar est un dieu.

Tout au long de son règne, Akbar œuvra pour apaiser l'hostilité envers les hindous. Sa propre religion était « une tentative consciente pour représenter tout son peuple ». Il adopta les pratiques religieuses et les fêtes des hindous et des parsis. Il n'est donc pas surprenant qu'en diverses occasions, « les chrétiens, les hindous, les jaïns et les parsis l'aient revendiqué comme l'un des leur ». Le principe de tolérance universelle était sa ligne de conduite et son peuple jouissait d'une liberté totale de conscience et de culte. Il épousa des princesses hindoues, abolit les taxes sur les pèlerinages et employa des hindous aux plus hautes fonctions administratives. Ses épouses avaient le droit de pratiquer leur culte à l'intérieur du palais. « Les princes d'Amber, de Marwar et de Bikaner ne subirent aucune pression pour adop-

12. Smith, p. 349.

ter l'islam, et ils occupaient les postes les plus élevés du gouvernement. C'était un nouveau départ, entièrement dû à Akbar lui-même. »

Aurangzeb (1618-1707)

Aurangzeb, l'arrière petit-fils d'Akbar, était par contraste un puritain qui souhaitait rendre son empire à l'islam sunnite orthodoxe. Aurangzeb régna selon les principes édictés par les premiers califes. Une fois de plus, nous sommes confrontés à l'intolérance islamique. Au cours de la campagne de 1679-80, 123 temples furent détruits à Udaipur, 63 à Chitor, 66 à Jaipur. Les non-musulmans étaient redevenus des citoyens de seconde classe dans leur propre pays. Le bigot impérial, pour reprendre l'expression de Smith,[13] rétablit « le jizya qu'Abkar, avec sagesse, avait aboli au début de son règne ». L'ambition d'Aurangzeb était de faire plier les infidèles et de leur taire comprendre la différence entre « une terre d'islam et un pays d'incroyants ».

« Pour les hindous, Akbar est l'un des plus grands empereurs musulmans de l'Inde, et Aurangzeb est le pire de tous. Pour les musulmans, c'est le contraire. Pour un observateur impartial, Akbar était sans aucun doute le meilleur. Akbar déstabilisa la communauté musulmane en reconnaissant que l'Inde n'était pas un pays musulman, Aurangzeb déstabilisa l'Inde en se conduisant comme si elle l'était. »[14]

BOUDDHISME ET BOUDDHISTES

> Entre 1 000 et 1 200 bouddhistes disparurent de l'Inde, par l'effet de leurs propres faiblesses, de la résurgence de l'hindouisme et des persécutions des mahométans.
>
> Edward CONZE[15]

> Le bouddhisme a décliné en Inde après la conquête musulmane de Sind en 712, et a disparu après les persécutions musulmanes de 1200.
>
> Christmas HUMPHREYS[16]

> Sans nul doute possible, c'est en partie à cause de la fureur islamique que les vestiges de la période post-Gupta sont si rares au Bibar.
>
> J. C. HARLE[17]

13. Smith, p. 417.
14. Gascoigne, p. 227.
15. Conze, p. 117.
16. Humphreys C, p. 95.
17. Harle, p. 199.

Qutb al din Aibak, que l'on décrit comme fanatique et impitoyable, envoya son général Muhammad Khiji, dans l'Etat du Bihar pour continuer la conquête musulmane qui avait commencé au XIIe siècle. Le bouddhisme était la principale religion du Bihar. En 1193, le général musulman, considérant que tous les moines bouddhistes étaient des idolâtres, les passa par l'épée et rasa la grande bibliothèque.

> Les cendres des sanctuaires bouddhistes de Sarnath, près de Benarès, témoignent de la rage des iconoclastes. De nombreux monuments de l'ancienne civilisation indienne furent irrémédiablement saccagés pendant l'invasion musulmane. Ces invasions furent fatales au bouddhisme bien implanté dans le nord de l'Inde, principalement dans la région de Bihar et des territoires avoisinants. Les moines qui échappèrent au massacre s'enfuirent et s'éparpillèrent au Népal, au Tibet et dans le sud.[18]

Les conquêtes musulmanes mirent aussi un terme à l'art bouddhiste. Dès le VIIIe siècle, les monastères de Kizil furent détruits par l'autorité musulmane de Kashgar et, comme le dit Benjamin Rowland[19], « au Xe siècle, seule la partie la plus orientale proche du Turkestan avait échappé au déferlement des musulmans ». Rowland exprime clairement la portée tragique de ces dévastations : « Les ravages des Mongols et le linceul de l'islam qui avait momifié tant de cultures, aidés par le travail du temps, ont complètement stoppé le cours de ce qui pour des siècles avait été une des régions du monde les plus douées pour la spiritualité et les arts sacrés. »

ÉRUDITS, HISTORIENS ET DHIMMIS

Bat Ye'or est une spécialiste indépendante qui s'est consacrée, ces vingt dernières années, à l'étude de la question des dhimmis. Elle a commencé par publier en 1971 une histoire des juifs en Egypte, qui a été suivie en 1980 par *Le Dhimmi : Profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe,* avec une édition anglaise augmentée en 1985, sous le titre *The Dhimmis, Jews and Christians under Islam;* puis *Les chrétientés d'Orient entre jihad et dhimmitude* en 1991 et *Juifs et chrétiens sous l'islam, les dhimmis face au défi intégriste* en 1994.

Jacques Ellul,[20] dans sa préface à *The Dhimmis, Jews and Christians under Islam,* raconte cette histoire intéressante. Ellul avait écrit une critique de ce livre pour *Le Monde :*

> A la suite de cet article, j'ai reçu une lettre assez virulente d'un collègue, un orientaliste très connu, qui m'informait que ce livre était purement polémique et qu'il ne pouvait pas être pris au sérieux. Cependant, les critiques

18. Smith, pp. 235-236.
19. Rowland, p. 196.
20. Introduction à Bat Ye'or (1).

qu'il formulait prouvaient qu'il n'avait pas lu le livre et, ce qui était intéressant, c'est que ses arguments montraient que le livre était au contraire un travail tout à fait sérieux. Il commençait d'abord par un appel à l'autorité, me renvoyant à certains travaux qu'il considérait comme indiscutables (ceux des professeurs S. D. Goitein, B. Lewis et N. Stillman) et qui, selon lui adoptaient une attitude positive envers l'islam et sa tolérance envers les non-musulmans.

Il n'est pas surprenant que le collègue de Jacques Ellul ait pu être perturbé par les travaux de Bat Ye'or. Ceux-ci montrent, grâce à une documentation abondante, les massacres des premières conquêtes, les vexations faites aux dhimmis, le système fiscal discriminatoire, le pillage et la mise à sac de leurs habitations, des églises et des synagogues, le tout ponctué de conversions forcées, faisant de la vie des non-musulmans un véritable calvaire.

De plus, les apologistes de l'islam seront désappointés s'ils consultent les travaux des spécialistes mentionnés par Ellul en espérant y trouver une quelconque exonération de l'islam. *The Jews of Arab Lands :A Histoty and Source Book* (1979) de Stillman est une étude historique des VIL, VIIIe et IXe siècles et un livre de référence pour les traductions de documents qu'il contient. Faisant la critique de cet ouvrage, C. D. Bosworth écrivit : « C'est un livre splendide, même si son sujet est de bien des façons *un monument à L'intolérance humaine et au fanatisme* » (je souligne). Stillman, dans l'ensemble, laisse les faits parler d'eux-mêmes, et ce qui en ressort n'est vraiment pas flatteur pour l'islam :

L'invasion du Moyen-Orient (par les Arabes) ne fut en aucun cas une expérience heureuse et libératrice. Nombreuses furent les morts et les destructions. Les habitants des villes qui étaient prises dans la tempête furent tués ou conduits en captivité et leurs biens étaient confisqués.[21]

Les taxes, jizya et kharaj, furent un lourd fardeau pour les non-musulmans qui gagnaient péniblement leur vie dans une économie de subsistance.[22]

L'autorité musulmane n'avait pour seule préoccupation, avant tout que les taxes fussent payées et que les sujets dhimmis reconnussent de diverses manières, toutes plus ou moins humiliantes, la domination de l'islam. On accordait aux non-musulmans une certaine autonomie aussi longtemps qu'ils se pliaient aux exigences de leur envahisseur mais, là encore, ils n'étaient pas à l'abri de tout contrôle et parfois même d'interventions directes.[23]

21. Stillman, p. 24.
22. Stillman, p. 28.
23. Stillman, p. 38.

> De plus, la cordialité des relations entre les diverses religions était extrêmement ténue. Les non-musulmans ne pouvaient jamais se débarrasser entièrement de leur statut de dhimmi.[24]

> La position d'une communauté juive pouvait aussi devenir précaire en période d'instabilité politique, de famine ou de toute autre catastrophe. Les temps de crise portaient la frénésie religieuse à son comble. Les juifs formaient une petite minorité sans défense, dont le statut d'infidèles humiliés par le paiement d'un tribut était fixé par la loi islamique.

Mais alors, qu'en est-il de ce soi-disant âge de respect mutuel?

> L'antisémitisme, c'est-à-dire la haine des juifs, existait bel et bien dans le monde arabe médiéval, *même dans les périodes de grande tolérance.* (...) Une réelle persécution (...) était rare, mais elle était toujours possible. Sur un caprice de l'autorité, les lois somptuaires pouvaient être appliquées avec la plus extrême rigueur. Même dans les périodes les plus fastes, les dhimmis pouvaient en toute occasion, et à n'importe quel degré de l'échelle sociale, se voir rappeler, soudainement et de façon brutale, leur statut d'inférieur.[25]

Certes, Stillman avance bien une théorie, mais elle est réfutée par Bat Ye'or. D'après Stillman[26], il n'y aurait eu qu'une *demi-douzaine* de conversions forcées de juifs sur une période de treize siècles. Or Stillman concède que sous les califes almohades Al Munin (mort en 1165), Abu Yaqub (mort en 1184) et al-Mansur (mort en 1199), il y eut des conversions forcées. Même en supposant qu'il n'y ait eu qu'une seule conversion par calife, cela en aurait déjà fait trois. Puis, en 1165 et 1678 au Yémen, et en 1198 à Aden, les juifs durent choisir entre la conversion et la mort. « Il y a des musulmans en Tripolitaine et ailleurs, poursuit Bat Ye'or,[27] qui sont des descendants de juifs qui ont été convertis de force à différentes périodes. Les juifs de Tabriz furent obligés de se convertir en 1291 et en 1318, ceux de Bagdad en 1333 et en 1344. A travers toute la Perse, les conversions forcées entre le seizième et le début du XX e siècle ont décimé les chrétiens et encore plus les communautés juives. » Ailleurs, Bat Ye'or[28] écrit encore : « En 617 et en 1622, les juifs de Perse, dénoncés comme apostats, subirent une vague de conversions forcées et de persécutions. (...) Pendant le règne du chah Abbas II (1642-1666), tous les juifs de Perse durent se convertir. » Il y eut aussi des conversions forcées à Meshed en 1839 (et aussi dans les années 1840, d'après Lewis).[29]

24. Stillman, p. 62.
25. Stillman, p. 63.
26. Stillman, p. 76.
27. Bat Ye'or (1), p. 61.
28. Bat Ye'or (2), p. 95.
29. P. 153.

Cela fait bien plus d'une demi-douzaine! Et nous ne parlons, bien entendu, que des seuls juifs : les conversions forcées de chrétiens, d'hindous, de parsis, etc., sont un tout autre sujet, bien plus grave encore.

Bernard Lewis a, lui aussi, beaucoup écrit sur les dhimmis, et plus particulièrement sur les juifs sous l'islam. Dans *The Jews of Islam* (1984), Lewis[30] montre qu'il n'a jamais été question d'égalité entre musulmans et non-musulmans.

> Les communautés islamiques traditionnelles n'ont jamais accordé une telle égalité, ni prétendu qu'elles le faisaient. Pour l'ancien régime, cela aurait été considéré non comme un mérite, mais comme une désertion. Comment pourrait-on accorder le même traitement à ceux qui suivent la vraie foi et ceux qui la rejettent sciemment? Ce serait une absurdité autant théologique que logique.
>
> La discrimination était toujours présente, permanente, et naturellement nécessaire, inhérente au système, et institutionnalisée dans la loi et dans la pratique.
>
> Le statut de membre à part entière de la société n'était accordé qu'aux hommes musulmans libres. Ceux qui ne possédaient pas toutes ces qualités essentielles, c'est-à-dire les esclaves, les femmes et les incroyants, n'étaient pas considérés comme égaux. Les trois inégalités fondamentales, maître et esclave, homme et femme, croyant et incroyant, n'étaient pas simplement reconnues, elles étaient instaurées et réglementées par la loi sainte.

Dans ce contexte, toute forme de tolérance avait une connotation négative. Les juifs et les chrétiens n'étaient que tolérés. Bat Ye'or nous montre la différence entre tolérance et droits. Les droits sont inaliénables, alors que la tolérance peut à tout moment être supprimée. Bernard Lewis constate-plus ou moins la même chose. Il compare la notion de tolérance à celle de coexistence. « La tolérance signifie qu'un groupe dominant, qui est défini par la foi, la race ou tout autre critère, accorde aux membres des autres groupes certains des droits et privilèges, mais rarement tous, dont jouissent ses propres membres. La coexistence signifie l'égalité entre les différents groupes qui composent une société, comme un droit naturel inhérent à chacun d'entre eux. Il n'y a nul mérite à l'accorder, et la refuser ou la limiter est un délit. »[31]

Il est vrai que Lewis avait écrit auparavant, dans *The Jews of Islam :* « La persécution, c'est-à-dire, la répression violente et active était rare et atypique. »[32] Mais, un peu plus loin, Lewis se contredisait : « Sous la dynastie des Séfévides, ils (les juifs, les chrétiens et les parsis) étaient souvent l'objet de vexations et de persécutions, et parfois convertis de force. »[33] (Peut-être que l'adverbe *souvent* ne se rapporte pas à *persécutions.)* Vers la

30. Lewis (5), pp. 4-9.
31. Lewis (4), p. 179.
32. Lewis (5), p. 8.
33. Lewis (5), p. 52.

fin du livre, Lewis nous dit que « les dossiers de l'Alliance (une organisation juive internationale) comprennent de *nombreux* (je souligne) récits de mauvais traitements, d'humiliations et de persécutions (de juifs) ».[34]

Lewis a également tendance à minimiser les violences endurées par les non-musulmans. En nous limitant aux juifs, nous pouvons rappeler à Lewis le massacre de plus de 6 000 juifs à Fez en 1033, les centaines de juifs tués entre 1010 et 1013 dans les environs de Cordoue et en diverses régions de l'Espagne maure, l'extermination des 4 000 juifs de la communauté de Grenade au cours des émeutes de 1066. A propos de ce dernier massacre, Robert Wistrich écrit : « Ce fut un désastre, aussi terrible que celui qui frappa les juifs de Rhénanie, trente ans plus tard, durant la première croisade, et cependant les spécialistes n'y ont guère prêté attention. » Wistrich, qui prend très au sérieux les recherches de Bat Ye'or, poursuit :

> Les juifs furent persécutés et chassés de Kairouan (Tunisie) en 1016, ne revenant plus tard que pour être à nouveau expulsés. A Tunis en 1145, ils durent choisir entre la conversion ou partir et, dans la décennie qui suivit, ils furent l'objet de violentes persécutions dans toute la région. Ces événements se renouvelèrent au Maroc après le massacre des juifs de Marrakech en 1232. Bien entendu, dans le monde musulman, de l'Espagne jusqu'à la péninsule arabique, le pillage, l'extermination, l'assujettissement à des taxes discriminatoires, le confinement dans des ghettos, le port obligatoire de vêtements et de signes distinctifs (une innovation où l'islam a devancé le christianisme médiéval) et bien d'autres humiliations étaient choses courantes.[35]

TAXES DISCRIMINATOIRES

Kharaj

Le kharaj était une sorte de taxe foncière qui jouait un rôle tout autant fiscal que symbolique. Le paysan était dépossédé de la propriété de sa terre et l'exploitait comme un métayer. Le kharaj symbolisait ainsi les droits divins du conquérant sur la terre des infidèles qu'il avait conquis. Les paysans étaient théoriquement protégés, mais en période d'instabilité ils étaient les premiers à souffrir.

Jizya

Le jizya était un impôt local, inspiré de la sourate IX.29 (« Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut après s'être humiliés. ») Il devait être payé individuellement pendant une cérémonie humiliante qui

34. Lewis (5), p. 183.
35. Wistrich, p. 196.

rappelait aux dhimmis qu'ils étaient inférieurs aux croyants. Pour le commentateur musulman al Zamakhshari (1075-1144), le verset IX.29 veut dire que « le jizya leur sera pris en les rabaissant et en les humiliant. (Le dhimmi) viendra en personne, à pied, en marchant. Quand il payera, il se tiendra debout, pendant que le percepteur sera assis. Le percepteur le tiendra par la nuque, le secouera et dira : paye le jizya! et, pendant qu'il paye, on le frappera sur la nuque. »

Autres taxes

Outre qu'ils payaient des taxes commerciales et des droits d'octroi plus élevés que les musulmans, les dhimmis étaient soumis à d'autres formes d'oppression fiscale. Durant les périodes de difficultés économiques, les chefs religieux étaient emprisonnés et torturés jusqu'à ce que leur communauté payât une rançon.

Ces taxes représentaient un tel fardeau que les dhimmis abandonnaient leurs villages et se réfugiaient dans les montagnes ou essayaient de se perdre dans l'anonymat des grandes villes pour échapper au percepteur. En basse Egypte, par exemple, les coptes complètement ruinés par les taxes se révoltèrent en 832. Le gouverneur arabe réprima impitoyablement l'insurrection en brûlant les villages, les plantations et les églises. Ceux qui réchappèrent au massacre furent déportés.

EMPLOIS OFFICIELS

Divers hadiths empêchent un dhimmi d'exercer une quelconque autorité sur un musulman. Certains versets du Coran comme III.28 sont utilisés pour interdire aux dhimmis l'accès aux emplois officiels. Malgré cela, nous constatons que des dhimmis ont assumé de hautes responsabilités. Toutefois, au Moyen Age, l'engagement d'un dhimmi à un poste élevé provoquait des protestations publiques, l'hystérie collective et la violence, comme par exemple à Grenade en 1066, à Fez en 1275 et en 1465, en Irak en 1291 et fréquemment en Egypte entre 1250 et 1517. De nombreux dhimmis acceptèrent de se convertir à l'islam pour conserver leur emploi.

INÉGALITÉS DEVANT LA LOI

Pour tout litige entre un musulman et un dhimmi, la validité du serment ou du témoignage du dhimmi n'est pas reconnue. En d'autres termes, puisqu'un dhimmi ne peut pas témoigner contre un musulman, son adversaire musulman est toujours vainqueur. Le dhimmi est obligé de corrompre ses juges pour être lavé des charges dont on l'accuse. Les musulmans sont convaincus de leur propre supériorité sur les non-musulmans et cela est inscrit dans la loi. Par exemple, n'importe quelle punition infligée à un musul-

man était automatiquement réduite de moitié si la victime était un dhimmi. Les dhimmis étaient fréquemment accusés de blasphème et condamnés à mort. Comme les juges n'acceptaient pas leurs témoignages, les dhimmis étaient obligés de se convertir pour sauver leur vie. Inversement, « dans la pratique, un dhimmi était souvent condamné à mort lorsqu'il avait osé lever la main sur un musulman, même dans une situation de légitime défense. »[36] La mort accidentelle d'un musulman pouvait même condamner toute la communauté non musulmane à la mort ou à l'exil.

Bien qu'un musulman puisse épouser une chrétienne ou une juive, un non-musulman ne peut pas se marier avec une musulmane. La sanction d'une telle union, ou de n'importe quelle relation sexuelle, est la mort.

Le Pacte d'Omar

Les incapacités qui frappent les dhimmis sont résumées dans le Pacte d'Omar qui fut probablement rédigé par le calife Omar b. Abd al Aziz (Omar II, 717-20) :

> Nous ne construirons pas dans nos cités ou dans leurs environs ni monastère, église, ermitage ou cellule de moine. Nous ne réparerons pas, de jour comme de nuit, ce qui est tombé en ruine ou ce qui se trouve dans un quartier musulman.
>
> Nous maintiendrons nos portes grandes ouvertes pour les passants et les voyageurs. Nous fournirons trois jours de nourriture et un logement à tout musulman qui s'arrêterait chez nous.
>
> Nous n'abriterons aucun espion dans nos églises ni dans nos demeures, ni ne le cacherons aux musulmans.
>
> Nous n'enseignerons pas le Coran à nos enfants.
>
> Nous n'organiserons pas de cérémonie publique. Nous ne ferons pas de prosélytisme. Nous n'empêcherons aucun de nos parents d'embrasser l'islam s'il le désire.
>
> Nous montrerons de la déférence envers les musulmans et nous leur céderons la place quand ils désireront s'asseoir.
>
> Nous n'essayerons pas de ressembler aux musulmans de quelque manière que ce soit.
>
> Nous ne chevaucherons pas sur des selles.
>
> Nous ne porterons pas d'épée ou n'importe quelle autre arme, ni ne les transporterons.
>
> Nous ne vendrons pas de porc.
>
> Nous couperons nos mèches de cheveux.
>
> Nous ne montrerons pas nos croix ou nos livres dans les rues empruntées par les musulmans ou sur les marchés. Nous ne ferons sonner nos cloches que dans nos églises et très discrètement. Nous n'élèverons pas la voix en récitant nos prières, ni en présence d'un musulman. Nous n'élèverons pas

36. Bat Ye'or (1), p. 57.

non plus nos voix pendant les processions funéraires.
Nous ne construirons pas nos maisons plus haut que les leurs.

A ceci s'ajoutait : « Quiconque frappe délibérément un musulman perd la protection de ce pacte. »

Même dans la conduite de leurs affaires religieuses, ils n'étaient pas entièrement libres. Les musulmans faisaient souvent opposition à la nomination des chefs religieux.

Rien n'est plus éloigné de la vérité que d'imaginer que les dhimmis jouissaient d'un statut stable, définitivement acquis, qu'ils étaient pour toujours protégés et qu'ils vécurent à jamais heureux. Contrairement à l'idée mensongère colportée par les apologistes, le statut précaire des dhimmis était régulièrement menacé. Quand Amr conquit Tripoli en 643, il força juifs et chrétiens à remettre leurs femmes et leurs enfants à l'armée arabe comme esclaves, et leur dit de déduire ce payement en nature de leurs impôts locaux, l'épouvantable jizya. Entre 652 et 1276, la Nubie dut envoyer chaque année au Caire un contingent d'esclaves. Les traités conclus par les Omeyyades et les Abbasides avec les villes de Transoxiane, Sijistan, Arménie et Fezzan (Libye) stipulaient tous la fourniture d'un tribut annuel d'esclaves des deux sexes. Les fréquentes razzias sur les villages du dar al harb, et les expéditions militaires qui nettoyèrent complètement les cités des incroyants furent les principales sources d'esclaves. En 781, au sac d'Éphèse, sept mille Grecs furent déportés en captivité. Après la prise d'Amorium en 838, les captifs étaient si nombreux que le calife al Mutasim ordonna qu'ils fussent vendus par lots de cinq et dix. A Thessalonique en 903, vingt-deux mille chrétiens furent partagés entre les chefs arabes et vendus comme esclaves. En 1064, le sultan seldjoukide, Alp Arslan, dévasta la Géorgie et l'Arménie. Ceux qu'il ne garda pas comme prisonniers furent exécutés.

Les textes palestiniens, égyptiens, mésopotamiens, arméniens et, plus tard, anatoliens ou perses séfévides révèlent que les familles qui ne pouvaient pas acquitter le jizya étaient obligées de donner leurs enfants en contrepartie.

Pendant au moins trois cents ans, les chrétiens durent subir une humiliation dont il est rarement fait mention, la pratique du devshirme. Il fut instauré par le sultan Orkhan (1326-1359) et consistait à prélever régulièrement un cinquième des fils des familles de l'aristocratie chrétienne qui vivaient dans les territoires conquis, Grecs, Serbes, Bulgares, Arméniens et Albanais, souvent des fils de prêtres. Convertis à l'islam, ces enfants étaient destinés à alimenter le corps des janissaires. Ces enlèvements périodiques devinrent annuels.

A dates fixes, tous les pères devaient présenter leurs fils sur la place publique. En présence d'un juge musulman, les agents recruteurs choisissaient les enfants les plus vigoureux et les plus beaux. Les pères qui tentaient d'échapper à cette obligation étaient sévèrement punis.

Il n'est point besoin de dire que ce système donnait lieu à toutes sortes d'abus. Les agents recruteurs prenaient souvent plus d'enfants qu'il n'était nécessaire et revendaient le surplus à leurs parents. Ceux qui étaient incapables de racheter leurs enfants devaient se résoudre à les voir vendus comme esclaves. Cette pratique fut abolie en 1656. Toutefois, un système similaire qui prenait des enfants de six à dix ans pour être formés au service du sérail, continua jusqu'au XVIIIe siècle.

Le nombre des enfants ainsi enlevés chaque année fluctuait selon les spécialistes entre huit et douze mille. Le devshirme était une violation évidente des droits des dhimmis, la preuve que leurs droits étaient loin d'être une fois pour toutes inaliénables.

QUESTIONS RELIGIEUSES

Lieux de culte

A la fin du XIXe siècle, Ash-Sharani[37] résumait ainsi le point de vue des quatre principales écoles sunnites sur la question des nouvelles constructions d'églises et de synagogues :

> Toutes les écoles s'accordent pour ne pas autoriser la construction d'églises et de synagogues dans les villes et les villages de l'Islam. Elles sont divisées pour dire si cela est permis au voisinage des villes. Malik, Chafi'i, et Ahmad ne le permettent pas. Abu Hanifa dit que si l'endroit est situé à moins d'un mile d'une ville, cela n'est pas permis. Si la distance est plus grande, alors c'est permis. Une autre question est de savoir s'il est licite de restaurer ou de reconstruire une église ou une synagogue dans un pays musulman. Abu Hanifa, Malik et Chafi'i l'autorisent. Abu Hanifa ajoute que l'église doit se trouver dans un lieu qui s'est soumis pacifiquement. S'il a été conquis par la force, cela n'est pas permis. Ahmad (...) dit que la restauration d'une ruine n'est jamais permise.

Le sort des églises et des synagogues, comme celui des chrétiens et des juifs, change d'un pays à l'autre, d'un dirigeant à l'autre. Certains souverains musulmans furent très tolérants, d'autres extrêmement intolérants. En 722, par exemple, Usama b. Zaid, alors inspecteur des impôts en Egypte, attaqua des couvents et détruisit des églises. Mais le calife Hisham lui ordonna de laisser les chrétiens en paix. Certains califes non seulement respectèrent les droits des non-musulmans, mais payèrent très généreusement la réparation des églises qui avaient été endommagées par des émeutes.

Tritton raconte que « pendant la conquête de l'Espagne, les musulmans furent plus ou moins tolérants. Au cours d'une expédition, Mussa détruisit toutes les églises et toutes les cloches qu'il trouvait. Quand Mérida se rendit, les musulmans s'approprièrent les biens de ceux qui avaient été tués dans

37. Cité dans Tritton, p. 38.

l'embuscade, de ceux qui avaient fui en Galice, des églises et de leurs trésors. »[38]

De la même manière, le calife Marwan (744-750) pilla et détruisit de nombreux monastères égyptiens, alors qu'il fuyait devant l'armée abbasside. Il détruisit toutes les églises de Tana, à l'exception d'une, et il exigea trois mille dinars pour l'épargner.

En 853, le calife al Mutawwakil ordonna que toutes les nouvelles églises fussent détruites. Tritton fait remarquer que depuis les temps les plus éloignés, les églises étaient susceptibles d'être rasées au gré des caprices du souverain. Souvent, c'était un groupe de musulmans qui prenait l'affaire en main. Tritton nous apprend qu'en 884, le couvent de Kalilshu à Bagdad fut détruit, les vases d'or et d'argent furent volés et tout le bois de la charpente fut vendu. En 924, l'église et le couvent de Marie à Damas furent mis à sac et brûlés. Une autre église fut aussi dévastée. D'autres pillages eurent lieu à Ramleh, Ascalon, Tinnis, ainsi qu'en Egypte durant l'invasion d'Asad ud Din Shirkuh.

> Al Hakim Biainr Illah donna l'ordre de détruire toutes les églises. Leurs biens furent saisis et les vases d'or et d'argent furent vendus. Les propriétés terriennes des églises furent confisquées et offertes à ceux qui les désiraient. Un historien musulman rapporte que plus de trente mille églises qui avaient été construites par les Grecs furent détruites en Egypte, en Syrie et ailleurs. Bar Hebraeus est plus modeste, il ne parle que de milliers.[39]

Dans le sillage des émeutes de 1321 au Caire, plus de cinquante églises subirent des dégradations en Egypte.

Généralement, les musulmans réprouvaient que d'autres cultes fussent pratiqués ouvertement. Omar II et Mutawakkil essayèrent, mais en vain, de supprimer les plus bénignes manifestations du christianisme. « Les sonneries de cloches, de cornes de bélier et l'exhibition publique de croix, d'icônes, de bannières et de tout autre objet religieux étaient prohibées. »

Conversions forcées et persécutions

J'ai déjà mentionné les conversions forcées de juifs. L'histoire islamique montre qu'elles ne furent pas les seules. Sous le règne d'al Mamum au IXe siècle, les païens d'Harran eurent à choisir entre l'islam et la mort. Tavernier, l'explorateur français du XVIIe siècle, décrit comment, en Anatolie, « il y a quantité de Grecs qu'on force tous les jours à se faire Turcs ».

Les chrétiens arméniens ont, de toute évidence, subi des persécutions rigoureuses de la part des musulmans. En 704-705, le calife Walid Ier rassembla des nobles arméniens dans les églises de Saint Grégoire à Naxcawan et de Xram sur l'Azaxe et les incendia. Les autres furent crucifiés ou

38. Cité dans Tritton, p. 45.
39. Cité dans Tritton, p. 54.

décapités, cependant que leurs femmes et leurs enfants étaient pris comme esclaves. Les Arméniens souffrirent encore plus entre 852 et 855.

Compte tenu de leur humiliation constante, de leur avilissement, et de l'oppression fiscale et sociale, il n'est pas surprenant que beaucoup de dhimmis aient cherché le moyen d'échapper à leur situation désespérée en se convertissant. Bien qu'ils ne furent techniquement pas forcés par des menaces de mort ou à la pointe d'une épée, nous pouvons toujours considérer que ces conversions ont été imposées aux dhimmis. De toute évidence il n'existe aucune distinction morale entre ces deux types de conversions forcées.

Chaque siècle a eu son compte d'horreurs. Au VIIIe siècle, ce furent les massacres du Sind. Au IXe, celui des chrétiens de Séville. Au Xe, les persécutions organisées par le calife al Hakim. Au XIe, les juifs de Grenade et de Fez subirent le sort que nous avons déjà évoqué. N'oublions pas les persécutions des hindous et la destruction de leurs temples par Mahmud. Au XIIe, les Almohades d'Afrique du Nord semèrent la terreur sur leur passage. Au XIIIe, ce fut le tour des chrétiens de Damas : le sultan Baïbars, que sir Steven Runciman appelle le diable, fit décapiter toute la population de Safad à qui il avait promis la vie sauve en échange de sa reddition.

> De Toron, il envoya une troupe pour détruire le village chrétien de Qara, entre Homs et Damas, qu'il suspectait d'être en contact avec les Francs. Les adultes furent massacrés et les enfants furent pris comme esclaves. Quand les chrétiens d'Acre envoyèrent des émissaires pour obtenir la permission d'enterrer les corps, il refusa de façon grossière, leur disant que s'ils voulaient des dépouilles de martyrs, ils en trouveraient chez eux. Pour mener à bien sa menace, il marcha vers la côte et tua chaque chrétien qui tombait entre ses mains.[40]

Quant à Baïbars et à la capture d'Antioche en 1268, Runciman rapporte que « même les chroniqueurs musulmans étaient choqués par le carnage qui avait suivi ».

Du XIVe et du début du XVe siècles, on retiendra la terreur répandue par l'infâme Timur Lang, également connu comme Tamerlan, le Tamburlaine le Sanguinaire de la pièce de Marlowe. Tamerlan se référait constamment au Coran et essayait de justifier chacune de ses batailles comme une guerre sainte, même si en de nombreuses occasions il avait combattu ses frères musulmans. Finalement, ce fut en Géorgie qu'il put donner une coloration de Jihad à sa campagne. En 1400, Tamerlan dévasta Tbilissi et ses environs. En 1403, il revint pour ravager à nouveau le pays, détruire sept villes importantes et plusieurs villages, massacrer les habitants et raser les églises. René Grousset[41] résume la personnalité de Tamerlan en remarquant que les Mongols du XIIIe siècle avaient tué par atavisme, car des siècles durant tel avait été le comportement normal des nomades à l'encontre des fermiers sédentaires, et, qu'au contraire, Tamerlan avait tué par piété

40. Runciman (1), vol. 3, p. 321.

41. Grousset, pp. 486-546.

coranique. A la férocité des cruels Mongols, Tamerlan avait ajouté une pointe de meurtre religieux. Tamerlan « représente une synthèse qui jusqu'à présent avait fait défaut, de barbarie mongole et de fanatisme musulman. Il symbolise cette forme d'assassinat primitif qui est le meurtre perpétré dans l'intérêt d'une obscure idéologie, comme un devoir et une mission sacrés. »

Du point de vue des non-musulmans, on note qu'il a détruit la ville de Tana, à l'embouchure du Don. Tous les chrétiens furent pris comme esclaves, leurs commerces et leurs églises furent rasés.

Selon le *Zafer Nameh* qui fut rédigé au début du XVe siècle, notre principale source d'information sur les campagnes de Tamerlan, ce dernier ne se serait mis en route pour conquérir l'Inde que dans le seul but de faire la guerre aux ennemis de l'islam. Il considérait que les dirigeants musulmans du nord de l'Inde étaient bien trop cléments envers les païens, c'est-à-dire les hindous. Le *Zafer Nameh* nous dit que « le Coran répète que la plus haute dignité à laquelle un croyant peut prétendre est de pourchasser les ennemis de la foi. C'est pourquoi le grand Tamerlan était toujours soucieux d'exterminer les infidèles, autant que d'acquérir du mérite par amour de la gloire. » Au prétexte que les dizaines de milliers d'hindous prisonniers à Delhi représentaient un grave danger pour son armée, Tamerlan ordonna de sang froid leur exécution. Il en tua des milliers et fit construire des pyramides avec les têtes décapitées. En quittant l'Inde, il pilla Miraj, renversa les monuments et écorcha vif les habitants hindous, « une action par laquelle s'accomplissait son vœu de mener la guerre sainte ». Cet étrange champion de l'islam, comme l'appelle Grousset, pilla et massacra « par aveuglement ou étroitesse d'esprit en se limitant à certaines valeurs culturelles ».

Tamerlan détruisit systématiquement tout ce qui était chrétien. Les nestoriens et les jacobites de Mésopotamie ne s'en sont jamais remis. Quatre mille chrétiens furent brûlés vivants à Sivas, dix mille périrent à Tus. Les historiens estiment qu'il y eut cent mille morts à Saray, quatre-vingt dix mille à Bagdad et soixante-dix mille à Ispahan.

Punis ou Mazdéens

D'après le *Tarikh-i Boukhara*, une histoire de Boukhara écrite autour de 944, l'islam dut être imposé de force aux habitants rétifs de Boukhara. Les Bukhariens retournèrent à leur foi d'origine pas moins de quatre fois. « Les habitants de Buhkara devinrent musulmans. Mais ils renonçaient à l'islam dès que les Arabes tournaient le dos. Qutayba b. Muslim les convertit trois fois à l'islam, mais chaque fois ils abandonnaient l'islam et retournaient au paganisme. La quatrième foi, Quatayba se mit en guerre, s'empara de la cité et instaura l'islam après de nombreuses luttes. Ils épousèrent l'islam ouvertement mais pratiquaient l'idolâtrie en secret. »[42]

Beaucoup de parsis n'acceptèrent l'islam qu'après avoir été soudoyés, ou par nécessité économique. Ces convertis économiques furent fréquemment

exécutés pour avoir adopté l'islam afin d'échapper au payement des impôts locaux et des taxes foncières.

Au Khorassan et à Boukhara, les musulmans détruisirent les temples solaires des parsis et construisirent des mosquées sur leur site. Le *Tarikh-i Baukhara* relate que ces actes sacrilèges étaient des outrages considérables et qu'ils motivèrent une résistance concertée au développement de l'islam. Un érudit résume la situation en ces termes : « Evidemment, la coexistence entre musulmans et parsis était rarement pacifique. La coopération était toujours éphémère et depuis le début de la conquête arabe jusqu'à la fin du XIIIe siècle, les relations entre les communautés restèrent conflictuelles. » Semblable situation existait au Khorassan : « Les violents conflits armés qui opposaient les forces du chef arabe Abd Allah b. Amir et les seigneurs iraniens, combinés plus tard avec le démantèlement des institutions religieuses mazdéennes, se traduisit par une hostilité permanente entre musulmans et parsis. »

Les premières conquêtes des parsis en Iran alternaient avec des massacres comme celui de Raiy.[43] La ville opposa une fière résistance aux musulmans et peu d'hommes furent épargnés. A Sarakh, seule une centaine d'hommes eut la vie sauve. Femmes et enfants furent emmenés en captivité, et les enfants furent élevés comme des musulmans. A Sus, la même situation se répéta : on pardonna à une centaine d'hommes et le reste fut tué. A Manadhir, tous les hommes furent passés par l'épée et les enfants pris comme esclaves. Durant la conquête d'Istakhr, plus de quarante mille Iraniens périrent. Les parsis souffrirent de persécutions sporadiques. Leurs temples étaient détruits et leurs prêtres exécutés comme par exemple à Kariyan, à Kumm et à Idhaj où, dans un acte délibéré de provocation, le calife al Mutawakkil avait coupé un arbre qui aurait été planté par Zoroastre lui-même. Parfois, les temples étaient convertis en mosquées.

Au VIIIe siècle, la pression fiscale exercée sur les parsis provoqua une série de rébellions. On peut citer les révoltes conduites par Bihafarid entre 746 et 748 et les soulèvements de Sinbadh en 755.

Les conversions forcées étaient fréquentes et l'oppression était telle que les conflits et les soulèvements étaient inévitables, comme à Shiraz en 979. Pour échapper aux persécutions, les parsis émigrèrent massivement en Inde, où, encore aujourd'hui, ils forment une minorité fort respectée. La condition des parsis empira à partir du XVIIe siècle. Au XVIIIe siècle, leur nombre « déclina dramatiquement sous les effets combinés des massacres, des conversions forcées et de l'émigration ».[44] Au XIXe, ils vivaient dans une pauvreté et une insécurité totales. Ils enduraient une discrimination croissante. Les marchands parsis étaient assujettis à des taxes supplémentaires.

42. Choksy, in MW, vol. 80, 1990, pp. 213-233.
43. Article *Madjus*, in E.I.1.
44. *Encyclopédie de l'Islam*, 2e édition.

Leurs habitations étaient fréquemment pillées. Ils devaient porter des vêtements distinctifs et on les empêchait de construire de nouvelles habitations ou de réparer celles qui le nécessitaient.

L'ÂGE D'OR?

Tous les spécialistes, même les apologistes de l'islam, ne peuvent pas renier que la situation des dhimmis ne fit qu'empirer. Certains pensent que l'empire arabe allant en s'affaiblissant, la situation des dhimmis se détériora en conséquence. Ces mêmes spécialistes situent le début de ce déclin au temps des croisades. Cette conception eut pour conséquence malheureuse de renforcer le mythe de l'âge d'or, lorsque, dit-on, une harmonie totale régnait entre les différentes croyances, entre autres dans l'Espagne mauresque. C'est une très belle image, comme le dit Fletcher,[45] mais ce n'est pas la réalité. « Les témoignages de ceux qui ont vécu les horreurs de la conquête berbère, de l'invasion almoravide, leur donnent tort. La vérité historique, c'est que l'Espagne mauresque était plus un pays où la confusion régnait qu'une terre de tranquillité. » Y a-t-il jamais eu de tolérance? « Demandez aux juifs de Grenade qui furent massacrés en 1066, ou aux chrétiens qui furent déportés par les Almoravides au Maroc en 1126 (tout comme les Morisques, cinq siècles plus tard). » J'ai déjà expliqué les principales raisons du développement du mythe de la tolérance musulmane. De façon plus spécifique, la notion d'un âge d'or de l'Espagne mauresque fut propagée, au XIXe siècle, par des juifs européens fraîchement et incomplètement émancipés, comme moyen de critiquer les déficiences de l'Occident. On avait tendance à idéaliser l'islam, pour mieux faire ressortir la situation des juifs d'Europe, « pour admonester et encourager leurs émancipateurs chrétiens assez peu diligents ».[46]

Richard Kletcher propose son analyse :

> La nostalgie des écrivains maghrébins était accentuée par la vision romantique du XIXe siècle. Ceci pouvait être encore agrémenté d'un soupçon de préjugé protestant apporté par le monde anglo-saxon. On peut le détecter dans les allusions de Lane-Poole à l'inquisition. (...) Dans la seconde moitié du XXe siècle, une nouvelle cause d'erreurs fit son apparition : la culpabilité de la conscience libérale, qui percevait les maux du colonialisme (que l'on supposait, plus qu'on ne les démontrait) annoncés par les conquêtes chrétiennes d'Al Andalus et dans la persécution des Morisques (mais bizarrement pas dans la conquête et la colonisation des Maures). Mélangez bien le tout et servez très frais aux universitaires crédules et aux médias du monde entier. Ensuite versez sur la vérité. (...) *Mais l'Espagne*

45. Fletcher, pp. 171-172.
46. Lewis (6), p. 101.

musulmane n'était pas une société tolérante et éclairée même dans sa période la plus civilisée. (Je souligne).[47]

XVIIIe, XIXe ET XXe SIÈCLES

Conséquence de siècles d'humiliations, de vexations et de persécutions, la position des non-musulmans fut très précaire à partir du XVIIIe siècle.

> A partir de la fin du XVIIIe siècle et pendant tout le XIXe, les expulsions, les explosions de violence et même les massacres devinrent de plus en plus fréquents. Entre 1770 et 1786, les juifs furent expulsés de Jeddah, la plupart choisissant de se réfugier au Yémen. En 1790, des juifs furent massacrés à Tétouan au Maroc, en 1828 à Baghdad. En 1834, une période de violence et de pillage commença à Safed. En 1839, un massacre de juifs eut lieu à Meshed en Iran, suivi de la conversion forcée des survivants. En 1867, ce fut à Barfurush. En 1840, les juifs de Damas furent les premières victimes d'une longue série d'épisodes sanglants. D'autres explosions de violence suivirent au Maroc, en Algérie, Tunisie, Libye et dans les pays arabes du Moyen-Orient.[48]

En ce qui concerne le XXe siècle, nous pouvons mentionner la violente littérature antisémite qui a été imprimée au cours des quarante dernières années. Ces textes sont pour la plupart des traductions d'ouvrages occidentaux de la même eau que *Mein Kampf* d'Hitler ou *Le Protocole des Sages de Sion.* Mais, comme le fait remarquer Wistrich, les écrivains musulmans s'arrangent, « même quand ils exploitent les images et les concepts de l'antisémitisme occidental, pour relier ces notions importées à leurs propres traditions culturelles, et ce d'une manière qui semble tout à fait naturelle, voire organique ».[49]

Le massacre des Arméniens

Pendant des siècles, les chrétiens arméniens ont été victimes de persécutions de la part de musulmans. Ici je veux traiter des massacres de 1894, 1895 et 1896. Dans un contexte d'hostilités entre la Turquie et la Russie, les Arméniens se tournèrent vers la Russie pour obtenir sa protection. Mais ceci n'a pas empêché le massacre de plus de 250 000 Arméniens à Sassoun, Trébizonde, Edesse, Birecik, Niksar et Van. De nombreuses villes furent brûlées et des centaines d'églises furent pillées. D'autres massacres suivirent en 1904 et en 1909 quand trente mille Arméniens périrent à Adana. D'après un article publié dans la *Revue Encyclopédique* de 1896, les massa-

47. Fletcher, p. 173.
48. Lewis (5), p. 168.
49. Wistrich, p. 222.

cres de 1894-1896 furent délibérément planifiés et exécutés. Il ne s'agissait ni plus ni moins que de l'extermination méthodique des Arméniens.

Incapables d'admettre qu'il pût exister d'autres nationalités sur leur sol, les Turcs commencèrent à liquider les Arméniens, ce qui s'acheva par l'effroyable bain de sang de 1915. Les meurtres de 1915 ont été reconnus comme le premier cas de génocide au XX e siècle. D'abondantes controverses entourent les événements de 1915, que des historiens comme Bernard Lewis nient être un génocide ou avoir été planifiés. Notons que Lewis est poursuivi par la justice française pour les théories qu'il professe. D'autres historiens et de nombreux Arméniens affirment que plus d'un million d'Arméniens ont été systématiquement exterminés de sang froid. Des milliers furent abattus, noyés (y compris des enfants), précipités d'une falaise. Ceux qui survécurent forent déportés ou réduits en esclavage. Ce n'est rien d'autre qu'un génocide, un génocide qui semble avoir profondément impressionné Hitler, et qui aurait servi d'exemple pour celui qu'il entreprit de mener à bien avec les juifs.

Ce génocide n'était rien d'autre que le point culminant d'une politique de discrimination envers les non-musulmans autorisée par Dieu. Ce n'était rien d'autre qu'un jihad, perpétré par des musulmans, qui seuls bénéficièrent du butin : les biens et les maisons des victimes, leurs terres et la réduction des femmes et des enfants à l'esclavage. Ce n'était pas un accident isolé, mais une politique délibérée pour éliminer tout nationalisme parmi les dhimmis et pour garder un territoire conquis sous la juridiction islamique. Comme le dit Bat Ye'or, « la logique interne du jihad ne pouvait pas tolérer l'émancipation religieuse. La guerre permanente, la faiblesse du dar al Harb, et l'infériorité des harbis conquis constituent les principes inséparables et interdépendants qui sous-tendent l'expansion et la domination politique de l'ummah (la communauté musulmane). »[50]

TROIS CONCLUSIONS

Nous pouvons maintenant comprendre les conclusions des trois spécialistes que je mentionne ci-dessous.

A. S. Tritton, dans *The Caliphs and their non-Muslim Subjects*, conclut[51] :

> Le calife Mutasim acheta le monastère de Samarra qui se tenait à l'endroit où il voulait constuire son palais. D'autres califes détruisirent des églises pour se procurer les matériaux dont ils avaient besoin pour leurs constructions, et la foule était toujours prête à piller les églises et les monastères. Bien que les dhimmis eussent pu jouir d'une grande prospérité matérielle, ils n'étaient que tolérés, exposés aux caprices du potentat et aux

50. Bat Ye'or (1), p. 99.
51. Tritton, p. 232.

passions de la foule. L'épisode d'al Hakim (un fanatique religieux extrémiste) doit être considéré comme un exemple de folie monstrueuse qui n'est pas typique à l'islam. Mais ultérieurement, la position des dhimmis empira bel et bien. Ils étaient de plus en plus exposés à la violence de la foule et le fanatisme populaire était accompagné d'une rigueur croissante parmi les lettrés. L'isolement spirituel de l'islam était accompli. Le monde était divisé en deux catégories : les musulmans et les autres, et seul l'islam comptait. Il y eut de brillantes exceptions, mais la description générale est juste. Si un musulman apportait une quelconque aide à la religion d'un dhimmi, il pouvait être rappelé à l'ordre trois fois et ensuite, s'il persistait, il était mis à mort. En fait, le sentiment commun était que seuls les restes des musulmans étaient bons pour les dhimmis.

C.E. Bosworth[52], écrivant à peu près cinquante ans plus tard, résume statut des dhimmis :

Bien qu'ils fussent protégés par le pacte du dhimma, les dhimmis ne furent jamais que des citoyens de seconde classe dans la société islamique. Ils n'étaient tolérés que parce qu'ils avaient des compétences spéciales, comme celles de médecin, de secrétaire, d'expert financier, etc., ou parce qu'ils assuraient des fonctions qui étaient nécessaires, mais qui rebutaient les musulmans, telles que changeur, tanneur, vigneron, castrateur d'esclaves, etc. Un musulman pouvait épouser une femme dhimmi, mais le contraire était impossible, car cela aurait placé une croyante sous l'autorité d'un époux incroyant. Pour la même raison, un musulman pouvait posséder un esclave dhimmi, mais un dhimmi ne pouvait pas posséder d'esclave musulman. Le témoignage d'un dhimmi n'était pas recevable dans un procès où l'une des parties était un musulman, parce que l'on estimait que l'infidélité, le refus obstiné de reconnaître la vérité de l'islam, était la preuve d'une moralité déficiente et par conséquent d'une incapacité à porter un témoignage légal. Selon le propos de Sarakhsi, un juriste hanafite mort en 1090, « les paroles d'un musulman malhonnête ont plus de valeur que celles d'un dhimmi honnête ». D'autre part, le témoignage d'un musulman contre un dhimmi était parfaitement valide. Il était aussi admis par presque toutes les écoles de loi coranique (à l'exception des hanafites) que le diya, ou prix du sang, dû pour la mort d'un dhimmi était seulement des deux tiers ou de la moitié de celui d'un musulman libre.

52. Bosworth (1), p. 49.

Le troisième spécialiste est Bat Ye'or[53] :

Ces exemples avaient pour but de montrer le caractère systématique de l'oppression, sanctionnée par le mépris et justifiée par le principe d'inégalité entre musulmans et dhimmis. Identifiés comme cibles de la haine et du mépris par des signes distinctifs discriminatoires, ils furent progressivement décimés au cours des périodes de massacres, de conversions forcées et de bannissements. Quelquefois, c'était la prospérité qu'ils acquéraient par leur travail ou leur habileté qui éveillait la jalousie. Opprimés et dépossédés de tous leurs biens, les dhimmis émigraient souvent.

53. Bat Ye'or (1), p. 67.

CHAPITRE X

HÉRÉTIQUES ET HÉTÉRODOXIE, ATHÉISME ET LIBRE PENSÉE, RAISON ET RÉVÉLATION

Les hérésies rationalisantes (pour reprendre l'expression de Robertson) ont été fréquentes dans l'histoire de l'islam et l'autorité religieuse a généralement fait preuve de tolérance. « Une pluralité d'opinions à l'intérieur de ma communauté est un bienfait du ciel », rappelle un hadith du Prophète, et les quatre écoles d'interprétation de l'islam sont reconnues comme orthodoxes et valides. En revanche, un zèle fanatique s'est abattu sur tous ceux que l'on jugeait trop extrémistes parmi les chiites, khâridjites, murjites, mutazilites et même les sunnites, c'est-à-dire tous ceux qui renient un ou plusieurs dogmes fondamentaux de la doctrine orthodoxe ou qui s'égarent dans des croyances fantaisistes comme la métempsycose ou la réincarnation. Quiconque renie l'unité de Dieu ou exprime des doutes sur les prophéties de Muhammad et sur l'origine divine du Coran s'exclut de la foi musulmane. Nous verrons que les persécutions des hérésies et des hérétiques sont plus fréquentes que les apologistes ne veulent bien l'admettre.

Sous l'influence de la philosophie grecque, des philosophes, des théologiens rationalistes et des sceptiques comme al Maari avaient remis en question les affirmations des orthodoxes. L'orthodoxie musulmane était cependant sortie vainqueur de sa confrontation avec la philosophie grecque. L'islam avait rejeté l'idée que l'homme pourrait atteindre la vérité seulement par la raison pure et s'était installé douillettement dans la rassurante certitude de la supériorité de la révélation divine. Que l'on fasse remonter cette victoire au IXe siècle avec la conversion d'al-Ashari ou au XIe siècle avec les travaux d'al-Ghazali, elle fut, selon moi, un désastre total non seulement pour tous les musulmans, mais encore pour toute l'humanité. Le retour de la barbarie islamique dans des pays comme l'Algérie, l'Irak, le Soudan, le Pakistan, l'Arabie Saoudite ou l'Egypte, et encore le fait que l'islam, en particulier l'islam politique, s'avère totalement incapable de faire face aux problèmes du monde moderne, en sont les conséquences.

LES PREMIÈRES ANNÉES

Par le Coran lui-même, nous savons que des Arabes sceptiques n'acceptaient pas les fables que Muhammad racontait à La Mecque. Ils se moquaient du principe de la résurrection des corps, ils doutaient de l'origine divine des révélations et l'accusaient même de plagier les poètes païens. Aujourd'hui encore, certains versets du Coran sont attribués au poète préislamique al-Qays. Robertson suggère que c'est grâce à la vigilance des libres-penseurs mecquois que si peu de miracles ont été attribués à Muhammad. Les défis qu'ils lançaient à Muhammad « montraient que leur raison les empêchait de prêter foi à ses inspirations prophétiques ». Mais Robertson conclue que « sur un peuple partiellement raffiné, sceptique et incrédule dont la poésie ne contient aucune trace de religiosité, le triomphe de l'islam avait imposé un dogme tyrannique, supprimant nombre de superstitions primitives sous les auspices d'une doctrine monothéiste ».

Les Arabes païens manquaient de religiosité. Ils n'étaient pas disposés à remercier une puissance supérieure pour les succès qu'ils rencontraient en ce bas monde. Il n'est donc pas étonnant que l'incrédulité ait dominé dans les premiers temps de l'islam. Les Arabes se convertissaient par cupidité, alléchés par les butins et la victoire. Ils étaient nombreux à professer cette croyance, mais n'avaient aucune inclination réelle pour l'islam, ses dogmes et son rituel. Sprenger estime qu'à la mort de Muhammad, le nombre de ceux qui s'étaient sincèrement convertis ne dépassait pas le millier. Si les choses tournaient mal, les bédouins étaient prêts à abandonner leur nouvelle religion aussi rapidement qu'ils l'avaient adoptée. Le simple fait que l'islam interdisait la consommation d'alcool et limitait les relations sexuelles, deux choses particulièrement agréables, ne rendait pas Muhammad populaire à leurs yeux.

Les Arabes dénigraient les prières musulmanes et tournaient en dérision les gestes qui leur sont associés.

> Il existe d'innombrables histoires, manifestement tirées de la vie réelle, qui décrivent l'indifférence des bédouins pour la prière, leur ignorance des rites musulmans et même leur ignorance des parties les plus importantes du Coran, voire leur mépris pour le livre sacré. Les Arabes préfèrent toujours écouter les louanges des héros païens que les paroles saintes du Coran. On raconte qu'Ubayda Hilal, un des chefs des Khawarij, avait l'habitude d'inviter ses hommes dans sa tente après la bataille. Un jour, il demanda à deux guerriers ce qu'ils préféraient entendre : des versets du Coran ou des poèmes. Ils répondirent : « Nous connaissons le Coran aussi bien que nous te connaissons. Fais nous entendre des poèmes. » « Mécréants, dit Ubayda, je savais que vous préféreriez des poèmes au Coran! »

Nous avons déjà noté que les premiers héros de l'islam tels que Khalib d. al-Walid, Othman b. Talha ou Amr b. al-As, manifestaient peu d'intérêt pour la religion. Peut-être pourrions nous aussi citer un chef musulman à

qui l'on attribue cette phrase : « S'il y avait un Dieu, je jurerais par Son nom que je ne crois pas en Lui. »

LES OMEYYADES (661-750)

Les Omeyyades ont toujours été considérés comme des impies. Même si l'islam n'a réellement existé comme corpus fixe de dogmes que bien plus tard, l'ignorance de la doctrine et des rites continua longtemps au cours du Ier siècle de l'hégire. Des vers composés par le calife al Walid II nous donnent un aperçu de l'atmosphère de son règne (vers 743). Se référant aux menaces contenues dans la sourate XIV.8-9, il écrit : « Tu menaces les incrédules, hé bien alors, je suis moi-même un incrédule. Quand tu paraîtras devant Dieu au jour du Jugement Dernier, dis lui seulement : Mon Dieu, al Walid m'a mis en pièce. » Walid aurait embroché le Coran sur une lance et l'aurait réduit en morceau en le perçant de flèches. Walid n'était pas homme à supporter les interdictions du Coran. Il était très cultivé et s'était entouré de poètes, de danseuses et de musiciens. Il vivait une joyeuse vie de libertin sans manifester le moindre intérêt pour la religion. Malgré leur peu de foi, les Omeyyades n'en étaient pas moins persuadés de servir l'islam. Quoi qu'il en soit, leur manière de gouverner ne satisfaisait pas les dévots qui rêvaient d'un Etat theocratique.

LES ABBASSIDES (749-1258)

Les Omeyyades furent renversés par les Abbassides « en raison de leur impiété et de leur opposition à la religion ». Les Abbassides furent plus rigoureux dans l'application des principes de l'islam et ce faisant, ils furent beaucoup moins tolérants vis-à-vis des autres religions ce qui, pour Goldziher, « marque une régression par rapport aux Omeyyades ». Les Abbassides instaurèrent un Etat théocratique en menant une politique ecclésiastique, c'est-à-dire qu'ils proclamaient la souveraineté ultime de Dieu et prétendaient être ses représentants sur terre ou, selon leur propre expression, « l'ombre de Dieu sur terre ». En tant que descendants de l'oncle du Prophète, al Abbas, les Abbassides offraient aux dévots toutes les garanties de légitimité.

LES KHÀRIDJITES

Les khâridjites forment la plus ancienne secte politico-religieuse de l'islam. Les principes qu'ils défendent et leur conception du califat constituent une partie intégrante de la définition de la foi. Ils sont souvent appelés les puritains de l'islam car ils estiment que la pureté de conscience est un complément indispensable à la pureté du corps pour que les prières soient

valides. Aveuglés par leur fanatisme, ils étaient prêts à jeter l'anathème sur tous ceux qui ne partageaient pas leurs points de vue. Extrémistes exaltés, ils ne reculèrent devant aucun acte de terrorisme, tuant femmes et enfants. Ils condamnèrent la conduite d'Uthman et n'eurent aucun désir de le venger après qu'on l'eût assassiné en 655. Ils refusèrent qu'Ali lui succédât.

A cause de leur fanatisme, Ali fut contraint de prendre des mesures contre eux. Il leur infligea une défaite sévère à la bataille de Nahrawan en 658. Les deux années qui suivirent furent marquées par une série de soulèvements locaux et la troisième année, Ali fut à son tour assassiné par un Khâridjite. L'opposition des khâridjites continua sous le califat suivant de Mu'awiya, le premier de la dynastie des Omeyyades, mais elle fut impitoyablement réprimée. L'effervescence khâridjite s'apaisa au début du VIIIe siècle.

Parmi les khâridjites, les azraqites formaient un groupe de fanatiques extrêmement violents. Ils considéraient que tous les autres musulmans étaient des infidèles et rejetaient toutes les institutions qui n'avaient pas été créées par Muhammad. Ils professaient que tous ceux qui avaient commis des péchés graves étaient destinés à l'enfer, car cela est écrit dans le Coran. Les pécheurs étaient considérés comme apostats et devaient être tués, avec femmes et enfants. A cause de cela, les azraqites furent responsables de massacres terrifiants. Nous avons là, selon Délia Vida, le principe du meurtre religieux.

Aussi intolérants qu'ils aient pu être envers leurs frères musulmans, les khâridjites se montrèrent extrêmement tolérants envers les non-musulmans, allant jusqu'à leur reconnaître l'égalité.

Goldziher signale que dans la période qui a précédé la fixation de leur dogme, les théologiens khâridjites montrèrent une tendance au rationalisme, et en ceci ils influencèrent les mutazilites qui suivraient. Un de leurs groupes alla jusqu'à mettre en doute la véracité du texte coranique. Ils affirmaient que la sourate XII, la sourate Joseph, n'appartenait pas au Coran car « son contenu est purement matériel et frivole », une fable érotique indigne d'être la parole de Dieu.

Un autre théologien khâridjite, Yazid b. Abi Anisa, prétendit que Dieu révélerait un nouveau Coran à un prophète issu des Perses et qu'il fonderait une nouvelle religion pareille au judaïsme, au christianisme et à l'islam. Cette idée allait clairement à l'encontre du dogme qui affirme que l'islam est l'ultime révélation de Dieu et que Muhammad est le sceau des prophètes.

Les khâridjites jouèrent un rôle important dans le développement de la théologie en amenant les musulmans à réfléchir de manière rationnelle sur leur foi.

LES QADARITES

Selon Hubert Grimme, vers la fin de sa vie, Muhammad se fit plus catégorique sur la prédestination et « sur ce sujet, l'attitude des premiers musulmans semble avoir été un fatalisme désabusé ». Sa conception tyrannique fut remise en question vers la fin du VIIe siècle, non pas par des libres penseurs, mais par des musulmans convaincus et sous l'influence de la théologie chrétienne. On donna aux défenseurs de la doctrine du libre arbitre le nom de qadarites, car ils croyaient au pouvoir de la volonté, qadar, et leurs adversaires les jabaris, les gens de la prédestination (jabr).

Pour Goldziher, le mouvement des qadarites occupe une place prépondérante dans l'histoire de l'islam car il représente « la première tentative d'émancipation par rapport à la domination des idées traditionnelles ». Les textes qui dénigrent les qadarites sont nombreux et montrent que leurs points de vue ne recevaient pas un accueil favorable. Les Omeyyades, en particulier, avaient de bonnes raisons politiques pour craindre l'élan contestataire de la doctrine qadarite. Comme nous l'avons vu, les Omeyyades étaient considérés comme des dirigeants impies et illégitimes. La prédestination leur permettait de réduire au silence les foules qui auraient pu se révolter contre leurs lois. Dieu avait voulu que les Omeyyades gouvernent, tout cela était fixé par Dieu dans son décret éternel et ne devait donc pas être remis en question.

Le mérite des qadarites est d'avoir pour la première fois ébranlé l'orthodoxie musulmane.

LES MUTAZILITES ET LE RATIONALISME

Les cercles libéraux européens connurent une période d'effervescence en 1865 quand Heinrich Steiner de Zurich qualifia les mutazilites de libres penseurs de l'islam, une expression que Robertson utilisait encore dans ses écrits en 1906.

Or les mutazilites étaient d'abord et avant tout intéressés par des questions religieuses. Il n'était nullement question de liberté totale de pensée ou, comme le dit Goldziher, de « se libérer des entraves d'une conception rigoureusement orthodoxe de la vie ».

Loin d'être libéraux, ils furent extrêmement intolérants et prirent part au *mihna,* l'inquisition mise en place par les Abbassides. Ils eurent toutefois le mérite d'avoir introduit les conceptions de la philosophie grecque dans les discussions sur le dogme. Les mutazilites instillèrent le scepticisme, le rationalisme et le doute, ce qui ne pouvait déboucher que sur un conflit avec l'orthodoxie. Ils furent, comme Goldziher nous le rappelle, « les premiers à étendre les sources de la connaissance religieuse jusqu'à incorporer un élément précieux mais jusque-là rigoureusement ignoré : la raison *(aql)* ». Certains d'entre eux disaient : « La condition primordiale de la connaissance,

c'est le doute », et d'autres affirmaient que « cinquante interrogations valent mieux qu'une certitude ». Pour eux, un sixième sens s'ajoutait aux cinq autres, à savoir *aql*, la raison.

> Ils faisaient de la raison une pierre d'angle en matière de foi. Dans un poème didactique sur l'histoire naturelle, un de leurs porte-parole avait écrit un véritable hymne à la raison.
>
> « Ô combien la raison est un pilote et un compagnon aussi bien dans le calme que dans la tempête
> Comme un juge qui peut discerner par-delà l'invisible comme s'il le voyait de ses propres yeux,
> … un de ses hauts faits est de distinguer entre le bien et le mal.
> Comme celui qui possède des pouvoirs que Dieu a choisi avec une complète sanctification et pureté. »

Les mutazilites critiquaient impitoyablement les superstitions populaires et particulièrement les éléments mythologiques de l'eschatologie. Ils donnaient une explication allégorique au pont de Sirat. Ils rejetaient la Balance dans laquelle les actions des hommes sont pesées et éliminaient encore bien d'autres fantaisies puériles.

La justice et l'unité divine étaient leurs principales préoccupations et leur philosophie peut se résumer en cinq principes. Le premier impose un strict monothéisme et la négation de toute ressemblance entre Dieu et ses créatures. Les attributs divins sont considérés comme identiques à l'être divin plutôt que comme quelque chose qui lui serait ajouté. Bien que le Coran parle des mains, des yeux, des oreilles, etc. de Dieu, ces anthropomorphismes sont interprétés de façon allégorique. Ces principes s'opposent à la représentation d'un Dieu personnel et créateur, et à la nature prophétique des révélations.

Le second principe est que Dieu est juste et qu'il n'est pas responsable du mal parce que l'homme agit selon son libre arbitre.

Le troisième principe concerne la théologie pratique et traite des problèmes de croyance et d'incroyance. Les péchés sont divisés en graves et véniels. La foi consiste à connaître les actes que Dieu réprouve et à éviter de commettre des fautes graves, etc.

Le quatrième principe concerne le problème de la théocratie et la question de savoir si un musulman qui a commis un péché grave peut encore être considéré comme tel. Wasil, un des fondateurs des mutazilites, était d'avis de classer ceux qui avaient commis un péché grave à un stade intermédiaire entre le croyant et l'infidèle.

Le cinquième principe ordonne le bien et interdit le mal ou, pour Nyberg, « la foi doit être propagée par la parole, la main et l'épée ».

C'est précisément sur la question de la justice divine que le rationalisme mutazilite est renommé.

> Ils ne regardent pas explicitement la raison comme une source de vérité religieuse, mais ils sont convaincus que leur conception humaine et rationnelle de la justice est totalement valide quand elle s'applique à Dieu et que leur esprit limité est tout à fait capable d'appréhender l'Être éternel. Quand ils affirment que nul mal ou injustice ne peut être imputé à Dieu, ils l'imaginent comme une sorte de magistrat ou d'administrateur supérieur. Le châtiment de ceux qui font le mal est sans aucun doute juste, mais seulement là où le mal est de la seule responsabilité de l'homme. Par conséquent, le principe d'une justice terrestre les a conduits à nier l'emprise de Dieu sur les affaires humaines.

L'autodétermination de l'homme implique le rejet de toute loi divine arbitraire. L'omnipotence de Dieu est limitée par les exigences de la justice. On trouve dans les œuvres d'al Nazzam l'idée que la raison est un principe dominant de l'univers. « Il attribue une telle primauté au rationalisme, que Dieu Lui-même doit y être soumis. Dieu est dans l'obligation de faire ce qui est le mieux pour les hommes. Dieu ne peut envoyer les hommes au paradis ou en enfer qu'en accord avec le principe de justice. »

L'idée que Dieu doit faire quelque chose est presque blasphématoire pour la plupart des orthodoxes.

Par une loi de compensation, les mutazilites limitèrent le pouvoir arbitraire de Dieu. Ainsi, ceux qui ont injustement souffert sur terre, y compris les animaux, doivent recevoir une compensation dans l'au-delà. Comme le dit Goldziher, les mutazilites ont en fin de compte « revendiqué un homme libre aux dépens d'un Dieu relativement moins libre ».

Qu'est-ce qui est bon et qu'est ce qui est mal? Les orthodoxes avaient répondu par : « Le bien est ce que Dieu ordonne, et le mal est ce qu'il interdit. » Mais les mutazilites croyaient à l'indépendance de l'éthique et, avec des arguments qui rappellent ceux de Socrate, ils enseignaient qu'il y a « le bien absolu et le mal absolu, et que la raison est l'instrument qui permet de porter des jugements de valeur sur l'éthique. La raison est ce qui prime, et non pas la volonté divine. Une chose est bonne non pas parce que Dieu l'a ordonnée, mais Dieu l'a ordonnée parce qu'elle est bonne. » « Mais, s'interroge Goldziher, cela ne reviendrait-il pas à dire que Dieu, en décrétant Ses lois, est lié par des impératifs supérieurs? »

On peut encore discerner l'empreinte du rationalisme mutazilite dans leur façon d'étudier le Coran. Leur piété et leur incapacité à museler la voix intérieure de leur raison les conduisent à douter de l'authenticité de certains versets, plus particulièrement ceux où le prophète lance des imprécations contre ses ennemis, entre autres Abu Lahab. Ils croient également, et ceci parce qu'ils nient l'éternité de Dieu, que le Coran est créé et non éternel, alors que les traditionnaires maintiennent le contraire. Comment, demandent les mutazilites, les paroles que Dieu a adressées à Moïse pourraient-elles être éternelles et non créées, alors que Moïse n'est rien d'autre qu'une créature du temporel ? Pour les orthodoxes, les conceptions des mutazilites sentaient le soufre :

> S'il était reconnu que le Coran est créé, alors le danger serait grand qu'il soit ensuite allégué par ceux qui sont imprégnés de la pensée néoplatonicienne, que la parole de Dieu telle qu'elle fut révélée à Muhammad par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, partage avec toutes choses créées l'imperfection qui découle de son association à la matière. L'incomparable miracle du Coran doit être préservé, quel qu'en soit le prix.

Poussés par leur esprit critique, les mutazilites s'attaquèrent au style inimitable du Coran. Ils prétendaient « qu'il n'y a rien de miraculeux dans ce livre en matière de style ou de composition (...) et que si Dieu avait laissé les hommes libres et ne les avait pas limités sur ce point, ils auraient pu composer quelque chose de non seulement égal mais supérieur au Coran en éloquence, en logique et en pureté de langage. »

Un des disciples d'al Nazzam, Ahmed b. Habit, alla encore plus loin. Il professa la métempsycose, la nature divine du Christ, reprocha au Prophète ses nombreuses épouses, et jugea que d'autres hommes étaient beaucoup plus vertueux que Muhammad.

Les mutazilites doutaient de l'authenticité des hadiths dans lesquelles se trouvaient les croyances populaires qu'ils combattaient. Ils luttèrent vigoureusement contre toutes formes d'anthropomorphisme. Finalement, à la question « qu'est-ce qui oblige l'homme à connaître Dieu? », les mutazilites répondaient : « la raison. »

Mihna ou l'inquisition musulmane (827)

Le calife abbasside al Mamum adopta la cause des mutazilites et fit de la thèse du Coran créé le dogme officiel de l'empire. Dans chaque province, les chefs de l'administration devaient professer publiquement que le Coran avait été créé. Le calife lui-même contrôlait les plus hautes autorités religieuses. Le gouverneur de Bagdad avait ordre d'examiner tous les juges sous sa juridiction et ils devaient à leur tour contrôler tous leurs subalternes.

Parmi eux, Ahmad b. Hanbal refusa de reconnaître la création du Coran. Il fut emprisonné pendant deux ans, reçut le fouet et ne fut libéré que par peur d'un soulèvement populaire.

Al Mutasim, le frère et le successeur d'al Ma'mum, ne semble pas avoir continué le mihna avec beaucoup de conviction ou de rigueur. Toutefois, son fils, al Wathik, poursuivit la politique d'al Mamum. Al Wathik essaya personnellement de décapiter un théologien qui refusait de suivre la doctrine officielle. L épée d'Al Wathik manqua plusieurs fois son coup et l'on dut appeler un bourreau pour achever la besogne. D'autres personnalités moururent en prison après avoir été torturées. Le mihna prit fin sous le règne d'al Mutawakkil (847-861) qui, sous peine de mort, interdit à jamais de professer la création du Coran. Les persécuteurs devenaient les persécutés. Le mihna avait causé des torts irréparables à la cause des mutazilites.

L'intolérance des mutazilites

Goldziher fut le premier à parler de l'intolérance des mutazilites. Ses propos n'ont rien de la fantaisie de ceux qui conjecturent qu'un succès des mutazilites aurait été salutaire à l'évolution de l'islam. Comme le montre Goldziher, les mutazilites étaient prêts à assassiner ceux qui rejetaient leurs doctrines. Ils appelaient au jihad contre les communautés qui ne partageaient pas leurs convictions. « A vrai dire, conclut-il, c'est une chance pour l'islam que la protection du souverain se soit limitée à trois califes. Jusqu'où les mutazilites seraient-ils allés s'ils avaient pu mettre plus longtemps les instruments du pouvoir au service de leur foi intellectuelle ! »

« Toutefois, ajoute respectueusement Goldziher, je suis convaincu que si les théologiens ultérieurs avaient accordé autant d'importance à la raison que ne le faisaient les mutazilites, alors l'islam aurait évolué dans une direction différente et plus salutaire. » Il est révélateur que Gibb, qui a horreur de l'athéisme et de la raison humaine quand elle est placée au-dessus de la parole de Dieu, ait senti que

> ce fut probablement une chose positive pour l'islam que le *rationalisme* mutazilite (je souligne), ayant fait son oeuvre mais ne sachant pas où s'arrêter, fut vaincu. Eût-il triomphé, il est peu probable que ce mouvement populaire, dont on attendait la régénération de l'islam, eût été toléré et encore moins qu'il se fût accommode de l'orthodoxie. Tôt ou tard, l'unité de la culture islamique en aurait souffert et l'islam lui-même aurait pu succomber aux coups de ses ennemis.

Kraus et Gabrieli ont montré que le style Siècle des Lumières du grand rationaliste Ibn al Rawandi (voir ci-dessous) n'était que « le développement jusqu'à leurs conséquences extrêmes de certaines positions mutazilites (par exemple sur les miracles du Prophète et sur les traditions qui s'y réfèrent) et surtout de la place qu'ils avaient donnée au aql, à la raison et à la rationalité, dans leur théologie et dans leur théodicée ».

Le rationalisme du XVIIIe siècle est quelque chose qui fait terriblement défaut à l'islam, et il est significatif que les philosophes arabes modernes qui souhaitent un aggiornamento de l'islam (par exemple Fouad Zakariya) se réfèrent souvent aux mutazilites avec émotion et avec une certaine admiration pour ce qu'ils ont raté. Gibb abhorre l'idée d'une victoire rationaliste pour les conséquences qu'elle aurait pu avoir. Pour les mêmes raisons, je la chéris.

La défaite des mutazilites

Il serait hâtif de dire que la raison fut abandonnée avec la défaite des mutazilites et qu'elle céda la place à un irrationalisme total. Au contraire, al Ashari (mort en 935), qui est traditionnellement considéré comme le théologien qui a assené le coup fatal aux mutazilites, était, selon les dires de

Wensinck, infecté par son essence (le rationalisme). La révélation devait être supportée par la raison, mais sans y être subordonnée. Al Ashari enseigna qu'il devait y avoir un retour au Coran et à la sunnah, lesquels doivent être interprétés dans leur sens littéral, sans autre question. Il n'éprouvait que du mépris pour les rationalistes qui « recherchaient des allégories pour expliquer les termes concrets des Saintes Écritures ». Goldziher fit un résumé des conséquences désastreuses de la victoire d'al Ashari : « Par trop de concessions aux croyances populaires, al Ashari fit perdre le bénéfice des importantes avancées mutazilites. Il ne toucha pas à la magie et à la sorcellerie, sans parler des miracles et des saints. Les mutazilites s'étaient débarrassés de tout ça. »

Par contraste avec al Ashari lui-même, l'école dite asharite « suivit dans bien des domaines la voie des mutazilites ». Par exemple, l'école asharite croyait, et cela perturbait grandement les théologiens conservateurs, que le savoir uniquement étayé par des traditions est incertain. Seules des preuves établies rationnellement apportent un savoir certain. Les asharites se situaient à mi-chemin entre les mutazilites et les traditionalistes, qui tous les méprisaient. Les traditionalistes n'avaient pas de temps à perdre pour la théologie scolastique qui, selon eux, n'était guère différente de la philosophie aristotélicienne, et ils estimaient que l'une et l'autre menaient à l'athéisme. Finalement, ce sont les vues des traditionalistes qui l'emportèrent et elles consistaient à refuser de se rendre à la raison. Pour les traditionalistes, la raison n'était pas nécessaire à la compréhension de la foi. La vérité résidait dans le Coran et dans la sunnah, et on devait les accepter sans formuler le moindre doute. Une telle attitude ne pouvait que conduire à un conservatisme rigide. L'incapacité des ulémas à adapter la jurisprudence et la théologie aux impératifs du X X e siècle en a été l'une des conséquences les plus désastreuses. Selon R. A. Nicholson, « vers le milieu du Xe siècle, l'esprit réactionnaire a pris dans le système d'Abu'l Hasan al Ashari, le père de fa scolastique mahométane, la forme d'un dogmatisme qui est essentiellement opposé à la liberté intellectuelle et qui a maintenu une influence sclérosante sans équivalent jusqu'aux temps présents ».

MANI (216-276) ET LE MANICHÉISME

Comme nous nous référerons constamment au manichéisme tout au long du reste de ce chapitre, un survol rapide de son histoire et de ses principes s'impose.

Mani, le fondateur de cette religion, est né au sud de Babylone aux environs de 216. Il était vraisemblablement d'origine perse et apparenté à la famille royale parthe. Il commença à enseigner vers 240 et dut s'exiler en Inde, victime de la persécution du clergé mazdéen. A son retour, deux ans plus tard, il fut reçu à la cour de Shapur I, pour qui il écrivit un livre. La

protection royale dura trente ans. Les prêtres mazdéens finirent par le faire accuser et condamner. Il fut écorché vif.

Le système de Mani est une ramification du gnosticisme perse. Il se fonde sur un dualisme qui rejette « toute possibilité de faire remonter les origines du bien et du mal à une seule et unique source ». A l'origine, il y eut une bataille entre Dieu et la matière, entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et l'erreur. Le monde, y compris l'homme, est un mélange de bien et de mal, et la religion doit s'émanciper de ces forces pour enlever tout pouvoir au mal.

Pour vaincre le mal, il fallait donc pratiquer un ascétisme rigoureux, et refuser toute nourriture carnée. « La secte était organisée suivant une hiérarchie de degrés d'ascèse. Les élus étaient assistés par des fidèles dans leur apostolat et dans leur état de sainteté. »

Mani s'était inspiré de différentes sources, chrétiennes, bouddhistes et zoroastriennes. Le manichéisme se développa rapidement, devenant même un rival sérieux pour le christianisme. Saint Augustin, quand il était en Afrique du Nord, fut même l'un de ses adeptes.

ZINDIQS ET ZANDAQA — OU DU DUALISME À L'ATHÉISME

Dans l'islam, le terme *zindiq* fut d'abord appliqué à ceux qui adhéraient aux doctrines dualistes inspirées des religions iraniennes telles que le manichéisme, tout en professant l'islam. Le zindiq était par conséquent un hérétique, coupable de *zandaqa (hérésie).* Cette expression fut plus tard employée pour désigner tous ceux qui s'écartaient de l'orthodoxie ou dont les croyances étaient susceptibles de menacer l'ordre public. Finalement, zindiq engloba toutes sortes de libres penseurs, athéistes et matérialistes. Goldziher définit parfaitement ce qui fait un zindiq :

> Tout d'abord, ils appartiennent aux vieilles familles persanes assimilées par l'islam qui, suivant le même chemin que les shu'ubites, trouvent un intérêt national à la renaissance des traditions religieuses perses et qui, de ce point de vue, réagissent contre le caractère purement arabe du système musulman. Ensuite, ce sont des libres penseurs, qui s'érigent contre le despotisme du dogme islamique, qui rejettent une religion positive et qui ne reconnaissent que la loi morale. Parmi ces derniers, il existe une sorte d'ascétisme monastique étranger à l'islam qui s'explique par l'influence du bouddhisme.

Djad Ibn Dirham (exécuté vers 742)

Djad Ibn Dirham fut la première personne condamnée à mort pour hérésie (zandaqa), sur l'ordre du calife omeyyade Hisham en 742 ou 743. Rien ne permet de dire que Djad était un dualiste. Au contraire, il fut probablement exécuté pour avoir défendu des conceptions qui seraient plus

tard reprises par les mutazilites, celles de la création du Coran et du libre arbitre. Il aurait également renié les attributs divins et prétendu que « Dieu ne parla pas à Moïse, ni ne fit d'Abraham son ami ». Djad Ibn Dirham est considéré comme un matérialiste et ses disciples auraient accusé le prophète Muhammad de mensonges et d'avoir nié la résurrection.

Ibn Al Muqaffa (exécuté en 760)

La persécution des zindiqs prit un tour systématique sous le calife al Mansur (abbasside 754-775). Un grand nombre de zindiqs furent condamnés à mort, le plus célèbre d'entre eux étant Ibn al Muqaffa. Mansour avait demandé à Muqaffa de rédiger une amnistie pour son propre oncle, mais le texte définitif ne plut pas au calife et c'est apparemment pour cette raison qu'il fit exécuter Muqaffa. Un par un ses membres furent coupés et jetés sur un bûcher. Selon toute vraisemblance, les convictions religieuses de Muqaffa ne furent pas étrangères à sa condamnation. Gabrieli, Kraus et d'autres ont démontré qu'une œuvre anti-islamique à tendance résolument rationnelle avait été correctement attribuée à al Muqaffa. Ce dernier, d'après Kraus, était l'héritier spirimel d'une tradition rationaliste qui avait été florissante sous le roi sassanide Chosroès Anusharwan, qui a la réputation d'avoir encouragé une véritable *Aufklärung* hellénistique. En tout cas, aux dires des manichéens, Ibn al Muqaffa avait attaqué l'islam, son prophète, sa théologie, sa théodicée et sa conception de Dieu. Comment le rationalisme et le scepticisme d'al Muqaffa pouvaient-ils se concilier avec son adhésion au dualisme des manichéens? Pour Gabrieli, des intellectuels comme al Muqaffa avaient déjà donné une interprétation allégorique à la mythologie manichéenne, et ils considéraient l'univers et la place de l'homme selon une approche gnostique, rationnelle et hellénistique.

Ibn al Muqaffa est aussi renommé pour sa traduction en arabe de textes de la littérature pahlavi. Sa traduction du livre de Kalila et Damna, lui-même inspiré des fables en sanskrit de Bidpai, est considéré comme un modèle de style littéraire.

Le grand inquisiteur

Sous les successeurs de Mansur, al Mahdi (775-785) et al Hadi (785-786), la répression, les persécutions et les exécutions furent encore plus féroces. Des magistrats placés sous les ordres d'un grand inquisiteur (appelé Sahih al Zanadiqa) furent spécialement chargés de poursuivre les hérétiques. Il suffisait d'une simple rumeur pour que le grand inquisiteur incriminât un suspect. Les zindiqs étaient fréquemment arrêtés en masse, emprisonnés et finalement emmenés devant l'inquisiteur ou le magistrat qui les interrogeait sur leurs croyances. Si les suspects abjuraient leur foi hérétique ils étaient relâchés. S'ils refusaient, ils étaient décapités et leur tête

était exposée sur un gibet. Certains turent crucifiés et al Hadi en aurait étranglé quelques-uns. Les livres hérétiques étaient mis en pièces.

La mésaventure qui est arrivée au grand poète Abu Nuwas (né en 762, mort entre 806 et 814), dont les deux péchés mignons étaient le vin et les beaux garçons, nous offre un aperçu de leur façon de faire. Un jour, alors qu'il pénétrait dans la mosquée, ivre comme à son habitude, et que l'imam récitait le premier verset de la sourate CIX (Dis : « Ô vous, les incrédules! »), Abu Nuwas avait crié, « Ici, me voilà. » Sur quoi les croyants l'avaient traîné devant le chef de la police en déclarant qu'Abu Nuwas était de son propre aveu un infidèle. Le chef de la police l'emmena devant l'inquisiteur. Toutefois, ce dernier refusa de croire qu'Abu Nuwas était un zindiq et demanda qu'il fut relâché. Mais la foule insistait et pour prévenir une émeute, il demanda au poète de cracher sur un portrait de Mani. Abu Nuwas s'exécuta au-delà de tout espoir : il s'enfonça un doigt dans la gorge et vomit sur le portrait, après quoi l'inquisiteur le laissa libre. Nous savons aussi qu'Abu Nuwas fut une autre fois emprisonné sous l'accusation de zandaqa. L'hérésie semble avoir contaminé la famille des Hachémites à laquelle le Prophète appartenait. Plusieurs membres de sa famille furent exécutés ou périrent en prison.

Ibn Abi-l-Awja (exécuté en 772)

Ibn Abi-l-Awja est l'un des zinqids qui méritent une attention particulière. Il pensait que la lumière avait créé Dieu, tandis que les ténèbres avaient créé le Mal. Il croyait également au libre arbitre et à la métempsycose. Avant de mourir, il avoua avoir fabriqué plus de quatre mille traditions (hadiths), dans lesquelles il avait interdit aux musulmans de faire des choses qui étaient en réalité permises et vice versa. Il les avait incités à rompre le jeûne alors qu'ils auraient dû le faire et les avait fait jeûner quand cela n'était pas nécessaire. Il se serait également interrogé sur la souffrance humaine. « Si Dieu est bon, se demandait-il, pourquoi existe-t-il des catastrophes, des épidémies, etc. ? » Selon al Biruni, Ibn Abi-l-Awja avait l'habitude d'ébranler les convictions des gens simples avec des raisonnements captieux sur la justice divine.

Bashshar lbn Burd (714/715-784/785)

Ce poète était un descendant d'une famille de la noblesse persane. Son père était un esclave qui était devenu maçon après avoir été affranchi. Burd faisait partie de ces poètes qui furent arrêtés, accusés de zandaqa, molestés et jetés finalement dans les marais. Il éprouvait de forts sentiments nationalistes et ne manquait jamais une occasion de glorifier la mémoire de l'ancienne civilisation iranienne. Il n'avait pas une haute opinion des Arabes. Il était aveugle de naissance et son physique était plutôt ingrat, ce qui

pourrait d'une certaine façon expliquer sa misanthropie célèbre. Bashshar b. Burd excellait dans la rédaction de panégyriques, d'élégies et de satires.

Ses conceptions de la religion sont difficiles à établir avec exactitude car, en bon opportuniste qu'il était, il cachait ses opinions. Selon Vadja, il appartenait à la secte chiite de Kamiliyya et il avait frappé d'anathème toute la communauté musulmane. Pour l'accuser de zandaqa, on prétendit qu'il n'avait pas prié de manière orthodoxe. De plus, on affirma qu'il s'était moqué de l'appel à la prière en la parodiant alors qu'il était ivre. Il était également accusé de manquer de respect envers l'institution du pèlerinage. Il prit part une fois au pèlerinage, seulement pour faire taire la rumeur qu'il était un zindiq, mais il s'arrêta à Zorara, où il passa son temps à boire. Comme les pèlerins revenaient, il se joignit à eux et prétendit à son retour avoir fait tout le pèlerinage. Une des charges qui étaient souvent retenues contre les zindiqs, et donc contre Bashshar b. Burd, c'était leur critique systématique du dogme de la nature miraculeuse du Coran inimitable. Nul homme, de l'avis des orthodoxes, n'était capable d'atteindre la perfection du Coran. Goldziher nous livre un exemple de leur impertinence :

> On rapporte qu'à Basra, un groupe de libres penseurs, musulmans et non-musulmans, tous hérétiques, avait l'habitude de se réunir et que Bashshar b. Burd ne manquait pas de commenter en ces mots les poèmes qui lui étaient soumis par l'assemblée : ton poème surpasse tel ou tel verset du Coran et ce vers est également meilleur que telle ligne du Coran, etc. En fait, Bashshar était en train de louer un de ses propres poèmes quand il l'entendit récité par une chanteuse de Bagdad qui le trouvait elle-même meilleur que la sourate al-Hasher[1]. On critiquait le style littéraire du Coran et en particulier les métaphores. Al Mubarrad parle d'un hérétique qui ridiculise la parabole de la sourate XXXVII.63 dans laquelle les fruits de l'arbre Zakkem qui pousse en enfer sont compares à des têtes de diables. Le critique dit : il compare le visible avec l'inconnu. Nous n'avons jamais vu des têtes de diables; quelle sorte de comparaison est-ce donc?

Certains vers de Bashshar laissent penser qu'il aurait renié la Résurrection et le Jugement Dernier. Il se peut qu'il ait cru en la métempsycose. Dans des vers célèbres, Bashshar prend la défense d'Iblis (le démon), qui fut créé du feu et qui refusa de se prosterner devant Adam, qui était lui seulement constitué d'argile ordinaire. Dans un autre de ses poèmes, il invite le prophète Muhammad a se joindre à lui pour attaquer Dieu. Il aurait adhéré à certaines croyances manichéennes teintées de mazdéisme. Mais, pour Blachère, en plus de ces croyances, il semblerait qu'un scepticisme intense mêlé de fatalisme ait toujours poussé Bashshar au pessimisme et à l'hédonisme. Par prudence, il fut toutefois obligé de rendre hommage à l'orthodoxie. Vadja fait sienne la conclusion de Blachère et ajoute que la vie

1. Al Hasher : sourate LIX.

dissolue d'Ibn Burd était totalement en contradiction avec son adhésion au manichéisme qui prône notoirement l'ascétisme.

Salih B. AbdAl-Quddus (exécuté en 783)

Salih fut convaincu de manichéisme et exécuté en 783. Ce que l'on a conservé de sa poésie est toutefois irréprochable et ne contient rien d'hérétique. Salih, aux dires de Nicholson, aimait formuler des hypothèses et il fut probablement victime des préjugés musulmans qui associent un esprit philosophique à un athéisme avéré.

Hammad Ajrad (exécuté)

Hammad Ajrad appartenait au cercle des libres penseurs de Basra. Leurs réunions, auxquelles nous avons déjà fait mention, étaient fréquentées par des poètes peu orthodoxes comme Bashshar, Salih b. Abd al Quddus, Ibn Sinan de Harran, Ibn Nazir et al Hammad. Hammad fut accusé de ne pas prier d'une manière orthodoxe, de préférer sa propre poésie aux vers du Coran, de professer des hérésies dualistes et de composer des vers que les zindiqs récitaient dans leurs liturgies. Il fut condamné à mort par le gouverneur de Basra.

Aban B. Abd Al Humayd B. Lahiq Al Raqqasi

Aban appartenait lui aussi au même cercle des libres penseurs de Basra et il apparaît dans une satire d'Abu Nuwas, en partie comme un dualiste manichéen, niais aussi comme un rationaliste :

> Un jour, j'étais assis avec Aban (maudit soit-il!) quand l'heure de la première prière vint. Comme il se doit, l'appel à la prière fut lancé correctement et d'une voix intelligible par le muezzin. Nous répétâmes tous l'appel dans son intégralité. Aban dit ensuite : « Comment peux-tu témoigner de ça (la formule du credo musulman) sans en avoir la preuve? Aussi longtemps que je vivrai, je n'attesterai rien que je n'ai vu de mes propres yeux. » Ensuite je dis : « Gloire à Dieu; »; il répondit : « Gloire aux esprits de nos ancêtres. » Je continuai : « Jésus était un apôtre », il ajouta : « de Satan. » Je poursuivis : « Moïse fut l'interlocuteur du Miséricordieux. » Il répondit : « Alors ton Dieu doit avoir une langue et des yeux. Et qui L'a créé? S'est-Il créé Lui-même? » Alors je m'abstins de toute parole devant ce blasphémateur invétéré.

Il est difficile de savoir quelles étaient les convictions religieuses d'Aban, car on ne peut guère prendre la satire d'Abu Nuwas pour argent comptant. Quoiqu'il en soit, Aban a rendu service à la postérité en traduisant de nombreuses œuvres perses et hindoues.

Autres libres penseurs de Basra

Dans les textes qui font référence à ce groupe, certains noms reviennent fréquemment, mais malheureusement nous n'avons souvent aucun détail sur leur vie ou sur leur œuvre. Tout au plus apprend-on que Qays b. Zubayr était un athée notoire, qu'ai Baqili reniait la résurrection, qu'Ibrahim b. Sayyaba était un zindiq et qu'il proclamait que la pédérastie était la première loi de zandaqa, et ainsi de suite.

Nous n'en savons guère plus au sujet de Muti b. Iyas qui, de toute évidence, était un zindiq. Ce que nous connaissons de sa vie révèle une tournure d'esprit plutôt sceptique et peu d'intérêt réel pour la religion.

> Il commença sa carrière sous les Omeyyades et se dévoua au calife Walid qui, en retour, l'estimait comme un véritable ami, le meilleur et le plus agréable des compagnons, un homme accompli, un débauché fini, un esprit vif, un effronté dont la foi était suspecte. Quand les Abbassides s'emparèrent du pouvoir, Muti se mit au service du calife Mansur. Nombreuses sont les anecdotes sur la vie de débauche qu'il a menée en compagnie de zindiqs ou de libres penseurs. Ses poèmes sur le vin et l'amour sont remarquables pour leur légèreté et leur élégance.

Abu Atahiya

On raconte qu'Abu Atahiya, craignant d'être arrêté par le grand inquisiteur, se fit passer pour un vendeur de coupe à eau et qu'il disparut dans la foule. Malheureusement on ne dit pas pourquoi l'inquisiteur voulait l'interroger. Quoi qu'il en soit, Abu Atahiya fut souvent accusé de zandaqa. Il aurait secrètement adhéré au manichéisme mais rien dans sa poésie ne pourrait offenser le plus orthodoxe des musulmans. Goldziher croit voir néanmoins une référence à Bouddha dans ces vers :

> Si tu veux voir le meilleur de l'humanité.
> Regarde un monarque habillé en mendiant.

Abu Atahiya croyait apparemment « que Dieu avait créé l'univers à partir de deux éléments opposés qu'il avait d'abord tirés du néant. De plus, il estimait que toute chose retournerait à l'état primitif de ces deux éléments avant la destruction du monde. Le savoir, pensait-il, s'acquiert de façon naturelle (sans la moindre révélation divine) par la réflexion, la déduction et la recherche. »

Il n'est pas certain que cette théorie soit une hérésie, mais Nicholson pense qu'Atahiya pourrait être tombé en disgrâce pour avoir été plus philosophe que religieux dans sa poésie, et « ceci était suffisant pour paraître hérétique et athée aux yeux des théologiens dévots qui jetaient un regard suspicieux sur tout enseignement moral, aussi pur fût-il, qui n'avait pas été formé dans le moule dogmatique ».

Il eut le tort de prétendre que ses vers étaient supérieurs au Coran et il fut faussement accusé de ne pas croire en la résurrection.

Malgré tout, ses poèmes font une large place aux croyances musulmanes. Ce qui transparaît finalement, c'est une « profonde mélancolie, un pessimisme désespéré » et la vanité des plaisirs matériels.

Abu Isa Muhammad B. Harun Warrak, ou Al Warraq

Al Warraq fut accusé de zandaqa, mais nous retiendrons surtout, entre autres choses, qu'il fut le précepteur du Grand Infidèle lui-même, Al Rawandi. Aucune de ses œuvres littéraires n'a été conservée et nous éprouvons une frustration à la lecture alléchante de quelques citations faites par d'autres érudits arabes. Al Warraq fut d'abord un théologien mutazilite, mais il fut excommunié pour avoir professé des opinions déviantes, et c'est par diverses réfutations qu'une partie de son œuvre nous est connue.

Il écrivit une remarquable histoire des religions dans laquelle il laisse libre cours à l'objectivité et au scepticisme. Son étude critique de trois branches du christianisme (nestorianisme, monophysisme et arianisme), totalement indépendante d'une quelconque question de révélation, témoigne de sa neutralité et de son rationalisme.

Il est difficile de dire jusqu'à quel point il avait de la sympathie pour les chiites et les manichéens. Il semble avoir cru comme eux à l'éternité du Monde. Massignon le résume avec justesse comme étant un penseur et un sceptique indépendant, plutôt que quelqu'un qui croit en n'importe quel système de pensée. Victime de la persécution des Abbassides, AI Warraq mourut en exil à Ahwaz en 909.

Abu Tamman (mort en 846)

Abu Tamman est né près de Damas entre 796 et 804. Il est célèbre comme poète et comme anthologiste. Il eut beaucoup de succès à la cour du calife al Mutasim, où il écrivit de nombreux panégyriques. Mais Margoliouth signale que « l'on racontait plusieurs anecdotes à propos de ses voyages en province. Alors qu'il séjournait chez Ibn Radja à Fars, son hôte s'aperçut qu'il négligeait les observances religieuses et quand on le questionna à ce sujet, Abu Tammam exprima ses doutes sur leur utilité, une confession qui faillit le condamner à mort. » Malheureusement, nul scepticisme religieux n'apparaît dans sa poésie.

Al Mutannabi (915-965)

Al Mutannabi est considéré comme le plus grand des poètes de la langue arabe. Né à Kufa et éduqué à Damas, al Mutannabi s'inspira de la poésie d'Abu Tammam et entreprit consciencieusement de se faire un nom. D'après Blachère, al Mutannabbi fut influencé dans son éducation reli-

gieuse et philosophique par un certain Abu'l Fadl de Kufa qui était un parfait agnostique et un de ses premiers mécènes. Al Mutannabi rejeta tout dogme religieux qu'il considérait comme instrument d'oppression de l'esprit. Ensuite, il adhéra à la philosophie stoïcienne et au pessimisme. Le monde est fait d'attraits que la mort détruit. « Seuls la stupidité et le mal triomphent ici-bas. »

Ne pouvant atteindre la renommée dont il rêvait et qu'il croyait mériter, al Mutannabi se résigna à l'obtenir par la violence. Il commença par propager des idées révolutionnaires, puis mena une rébellion d'un caractère politico-religieux, prétendant être un prophète détenteur d'un nouveau Coran (d'où son nom : Mutannabi, celui qui prétend être un prophète). Il fut vaincu, capturé et emprisonné à Homs pendant deux ans. Il eut énormément de chance de ne pas être mis à mort, car se prétendre prophète est une hérésie très grave et, de même, prétendre détenir un nouveau Coran va à l'encontre de toute croyance orthodoxe.

Après sa libération, al Mutannabi trouva un mécène à la cour de Saif al-Daula à Alep. Pendant neuf ans, il chanta les louanges de ce prince et les odes qu'il a composées sont considérées comme les plus grands chefs-d'œuvre de la littérature arabe.

Après s'être querellé avec Saif al Daula, il fut obligé de fuir Alep pour se réfugier en Egypte où il reçut la protection du gouverneur Kafur. Il se disputa avec ce dernier et dut encore une fois s'enfuir. Finalement, il fut tué par des bandits alors qu'il retournait à Bagdad.

Al Mutanabbi composa de nombreuses odes à la gloire de ses mécènes. Certaines ne sont que des éloges ampoulés, mais d'autres sont sublimes. Sous chacune d'entre elles, nous pouvons discerner un scepticisme et une certaine désillusion face à un monde pris dans les chaînes de l'ignorance, de la stupidité et de la superstition, et dont seule la mort nous libérera. Mais comme Margoliouth le fait remarquer, pour beaucoup de musulmans, les odes d'al Mutanabbi sont « défigurées par des paroles qui expriment un mépris des prophètes et de la religion révélée ». Pour les musulmans, ses vers les plus offensants sont ceux dans lesquels il dit à son mécène Alid : « Le plus grand miracle de l'homme de Tihamah (Muhammad) est d'être ton père. » Dans un autre poème, il dit que si l'épée de son mécène « avait frappé la tête de Lazare sur un champ de bataille, Jésus aurait été incapable de lui rendre la vie et que si la Mer Rouge avait été comme sa main, Moïse n'aurait jamais pu la traverser ».

Aby Hayyan Al Tauhidi (mort vers 1023)

Selon la tradition littéraire, les écrivains al Rawandi, al Maari et al Tauhidi furent les trois plus grand zindiqs de l'islam. D'après Margoliouth, l'œuvre d'al Tauhidi est considérée comme la plus permissive des trois. Tandis que les deux premiers proclamaient ouvertement leur incroyance, al Tauhidi n'exprimait la sienne que par insinuations. Toutefois, celles parmi

ses œuvres qui existent encore ne semblent pas particulièrement hérétiques. Dans son *Kitab al Itma,* nous trouvons un pessimisme qui n'est pas sans rappeler celui d'al Mutanabbi, mais rien qui n'aille ouvertement contre l'orthodoxie. Il est possible que ses connaissances et l'intérêt qu'il portait à la science et à la philosophie grecques l'aient rendu suspect aux yeux des orthodoxes. Une telle passion ne pouvait conduire qu'à l'athéisme.

Ibn Al Rawandi (Al Rewendi) (né entre 820 et 830)

Al Rawandi fut tout d'abord un mutazilite, mais il fut expulsé de cette communauté pour hérésie. Il écrivit alors toute une série d'attaques féroces contre les mutazilites et c'est grâce à la réfutation de sa critique par al Khayyat que nous connaissons partiellement l'ouvrage d'al Rawandi contre ses anciens coreligionnaires, *Fadihat al Muatazila,* ou *l'Ignominie des Mutazilites.* Al Rawandi ne craignait pas d'aborder des sujets qui sont considérés comme tabous ou dangereux et il fut publiquement accusé par les mutazilites d'être un infidèle et un zindiq, au sens étroit du terme, en tant qu'individu qui croit au dualisme, et au sens large comme libre penseur. Il dut quitter Bagdad à cause de la persécution du gouvernement. Dans sa critique contre ses anciens amis, al Rawandi montra leurs contradictions et put inférer des hérésies de leurs principes.

Comme Nyberg l'a montré, al Rawandi fut condamné et banni par les mutazilites pour ses tendances aristotéliciennes qui détruisaient le dogme central de la création ex nihilo. Nous savons encore qu'ai Rawandi écrivit un livre sur l'éternité du monde, mais ce texte ne nous est pas parvenu.

Il n'est pas anodin que ce soit souvent des philosophes et des érudits qui aient pris sa défense. Al Haitham, par exemple, démontra que les réfutations des thèses d'al Rawandi n'avaient aucune valeur.

Al Rawandi enseigna le dualisme et se tourna pendant un certain temps vers un chiisme modéré. Il rompit finalement toute relation avec la communauté musulmane et ne fut plus qu'un athée.

Les mutazilites l'ont aussi accusé d'avoir attaqué le Prophète, le Coran, la Tradition et les révélations en général, c'est-à-dire toute la charia, dans des œuvres comme le *Kitab al damigh, Kitab al Farid,* et *Kitab al Zumurrudh.* Mais comme Nyberg et d'autres l'ont montré, al Rawandi ne faisait que tirer les conclusions logiques des principes professés par les mutazilites eux-mêmes.

> L'incroyance, littéralement la déviation de la vérité, d'Ibn al Rawandi pouvait être, en effet, présentée comme l'aboutissement logique de l'effort mutazilite pour faire une place à la raison humaine dans l'acceptation de la révélation (...) car ils s'étaient ainsi confiés à un guide exigeant, qu'on ne peut facilement congédier en cours de route.

Les extraits que nous possédons du *Kitab al Zumurrudh* permettent de comprendre pourquoi al Rawandi était considéré comme un hérétique radi-

cal et dangereux. Ils contiennent une critique féroce des prophéties en général et de celles de Muhammad en particulier. Al Rawandi affirme que la raison est supérieure à la révélation. Ou bien les révélations des soi-disant prophètes s'accordent avec la raison, auquel cas les prophètes sont inutiles puisque l'homme ordinaire peut parvenir aux mêmes conclusions par sa seule raison, ou bien elles ne s'accordent pas, auquel cas on doit les rejeter. De son avis, tous les dogmes religieux sont contraires à la raison et doivent être ignorés. « Les miracles qui sont attribués aux prophètes, des individus que l'on peut raisonnablement comparer à des magiciens ou à des sorciers, sont de pures inventions. » (Cette thèse n'est pas sans rappeler celle de Morton White, pour qui Jésus était un magicien.) En ce qui concerne le Coran, loin d'être un miracle et d'être inimitable, c'est une œuvre littéraire de qualité inférieure, car il n'est ni clair, ni compréhensible, ne possède aucune valeur pratique et n'est certainement pas un livre révélé. En outre, son prétendu aspect miraculeux « est difficilement acceptable, comme preuve probante, surtout pour des étrangers qui ne comprennent pas l'arabe ».

Pour al Rawandi, tout rite est futile et n'importe quel savoir acquis par les soi-disant prophètes peut être expliqué, sans avoir besoin d'attribuer son origine à une révélation surnaturelle. Selon au moins un spécialiste, al Rawandi rejeta la possibilité même « d'une réponse rationnelle satisfaisante à la question de l'existence de Dieu et de la rationalité de ses voies ».

Les autres conceptions d'al Rawandi semblent comporter l'éternité du monde, la supériorité du dualisme sur le monothéisme et la vanité de la sagesse divine.

Al Ma'arri, dans son *Risalutu'l Ghufran,* attribue à al Rawandi les lignes suivantes qui sont adressées à Dieu :

> Tu donnes à l'homme les moyens de vivre comme le ferait un vieux pingre. Un homme eût-il fait un tel partage, nous lui aurions dit : tu nous as escroqués. Que cela vous serve de leçon. Assurément, s'exclama al Maari avec horreur, si ces deux distiques étaient mis debout, ils dépasseraient par leur blasphème les pyramides d'Egypte.

CHAPITRE XI

LES SCIENCES ET LA PHILOSOPHIE GRECQUES ET LEURS INFLUENCES SUR L'ISLAM

F. R. Rosenthal[1] a montré que le processus d'assimilation de l'héritage culturel de l'antiquité grecque qui eut lieu entre le VIIIe et le Xe siècle peut ajuste titre être considéré comme la renaissance de l'islam. On peut difficilement imaginer comment l'islam aurait pu se développer sans cet héritage hellénistique.

> Le savoir scientifique auquel nous taisons allusion quand nous parlons de la grandeur de la civilisation islamique, dépend entièrement dans ses principes les plus élémentaires d'études et de recherches scientifiques effectuées dans l'antiquité classique. Plus encore, la vie intellectuelle de l'islam, dans son expression la plus intime, s'incline devant l'esprit grec. (...) Toutefois, dans l'islam comme dans toute civilisation, ce qui est réellement important, ce ne sont pas les éléments individuels, mais la synthèse qui en fait un organisme à part entière. (...) Il est hors de doute que la civilisation islamique, telle que nous la connaissons, n'aurait tout simplement pas existé sans l'héritage grec.

LA PHILOSOPHIE ISLAMIQUE

Pour nombre de spécialistes occidentaux et, ce qui est encore plus important, pour beaucoup de musulmans, l'existence d'une philosophie islamique est en soi une contradiction. « L'islam sunnite strictement orthodoxe n'a jamais été favorable à la pensée philosophique. » Les traditionalistes ont toujours été hostiles à la philosophie, cette science étrangère, qui mène à l'hérésie, au doute et à l'incroyance. En cela, les craintes des traditionalistes étaient parfaitement fondées car, dans l'ensemble, les philosophes ont développé des théories fort peu orthodoxes. Ceux « qui étaient hostiles au sunnisme naissant, s'en remirent entièrement à la raison telle

1. Rosenthal, pp. 13-14.

qu'elle était définie par la philosophie grecque et se contentèrent de rendre un hommage servile à l'islam ».

Ainsi, l'histoire de la philosophie islamique est, en partie, l'histoire d'une tension entre raison et révélation.

TRADUCTIONS

Bien que la traduction d'ouvrages scientifiques et philosophiques ait probablement commencé sous les Omeyyades, c'est le calife abbasside al Mamun (règne 813-833) qui a encouragé et financé leur traduction systématique. Al Mamun a même fondé un centre de recherche et de traduction, la Maison de la Sagesse.

L'utilité première des traductions était avant tout de combler des lacunes en matière d'astronomie et de médecine. Plus tard, le prestige, mais aussi une véritable curiosité intellectuelle, joueraient une part non négligeable dans cette activité fiévreuse. Toutefois, bien avant que les traducteurs d'al Mamun ne se missent à l'œuvre, les musulmans avaient déjà compris combien la philosophie et la logique étaient utiles aux polémistes et aux apologistes.

Les traducteurs étaient principalement des chrétiens, et le célèbre libre penseur païen Thabit b. Qurra, dont les vues libérales lui valurent nombre de conflits avec sa communauté d'Harran, fit figure d'exception. Mathématicien, physicien et philosophe, Thabit b. Qurra fut un personnage important de cette renaissance.

Aristote et ses commentateurs, Themistios, Simplicius, Platon (en particulier dans *Timée, La République* et *Les Lois)* et les néo-platoniciens tels que Proclus, Porphyre, les présocratiques Galien, Hippocrate, Archimède, Euclide et Ptolémée, sont quelques-uns des grands philosophes qui furent traduits.

PREMIÈRE PÉRIODE DE LA PHILOSOPHIE ISLAMIQUE : AL KINDI, AL FARABI, IBN SINA (AVICENNE)

La première période de la philosophie islamique s'étend du IXe au XIe siècle. Al Kindi, al Farabi et Ibn Sina (Avicenne) en sont les figures les plus marquantes. Ils constituent, comme le dit Arnaldez, « une synthèse de métaphysique néoplatonicienne, de sciences naturelles et de mysticisme : Plotin enrichi par Galien et Proclus. »[2]

Al Kindi était totalement convaincu que les révélations du Coran et les découvertes de la philosophie grecque étaient fondamentalement compatibles, et il n'eut de cesse de réconcilier les deux. Il a activement défendu les

2. Arnaldez (2), in EI2.

dogmes fondamentaux de l'islam et pour cette raison, il ne nous intéresse guère, puisque nous consacrons ce chapitre aux écrivains et aux penseurs qui ont précisément remis en cause ces mêmes dogmes : les rationalistes, les hérétiques, les agnostiques, les athées et les libres penseurs. Toutefois, on ne peut l'ignorer car il a enseigné aux musulmans les sciences des Grecs, introduit des idées néoplatoniciennes dans l'islam et défendu la raison en général.

AI Sarakhsi (exécuté en 899)

L'esprit philosophique implique la remise en question systématique des dogmes de la foi. Cette attitude a quelques fois valu à al-Tayyib al Sarakhsi, un des élèves d'al Kindi, de sérieux embêtements. Il s'était intéressé à la philosophie grecque et avait été le tuteur du calife al Mutadid. Il encourut les foudres du calife pour avoir ouvertement débattu d'idées plutôt hérétiques, de telle sorte que le calife fut obligé d'ordonner son exécution. D'après al Biruni, al Sarakhsi rédigea de nombreux ouvrages dans lesquels il traitait les prophètes de charlatans. Ce sont les mutazilites, avec lesquels il avait sympathisé, qui avaient motivé son scepticisme religieux et ses interrogations philosophiques.

Al Farabi (870-950)

C'est avec al Farabi que nous rencontrons véritablement des théories incompatibles avec l'islam. Arberry[3] remarque que « la conception de la vie (chez al Farabi) ne laisse aucune place à la résurrection des corps ». Mais al Farabi est loin d'être consistant sur ce sujet et Pines suppose que ses contradictions sont le fait de sa prudence, « mais cela n'est pas certain, bien qu'ai Farabi fût certainement conscient de la nécessité d'être prudent. En fait, ses propos abstrus, qui ressemblent parfois au style de Spinoza, servent vraisemblablement à déguiser ses intentions et le contenu de ses réflexions, qui ont dû paraître inacceptables même à la plus tolérante des orthodoxies religieuses et politiques. »

Al Farabi, s'inspirant d'Aristote, n'admet que l'immortalité de la partie purement intellectuelle de l'âme. Seules trouveront le bonheur les âmes vertueuses qui auront atteint un certain degré de perfection intellectuelle. Ces âmes perdent leur individualité après la mort et deviennent une part de l'intelligence active du royaume des deux. Les autres âmes effectueront un cycle de renaissances ou périront avec le corps.

Chez al Farabi, la conception de l'intelligence active découle des ultimes spéculations néo-platoniciennes et pose de sérieux problèmes aux partisans d'un strict monothéisme. Al Farabi conçoit l'intelligence active « comme une entité métaphysique séparée, une sorte d'intermédiaire entre le monde

3. Arberry (l), p. 42.

spirituel situé au-delà de la Lune et l'esprit humain, par lequel l'intelligence humaine est liée au divin. » En défendant la raison et en subordonnant la prophétie à la philosophie, al Farabi s'est rendu suspect aux yeux des orthodoxes. Pour lui, seule la perfection du raisonnement peut conduire l'humain au bonheur. « Comme l'esprit de Dieu régit l'univers, de même la raison doit contrôler et gouverner la vie de l'homme. Il ne peut y avoir de faculté humaine supérieure à la raison. »[4] A la différence d'al Kindi, al Farabi ne se contenta pas de reléguer la philosophie au rôle secondaire d'auxiliaire de la théologie. Quand un conflit apparaît dans son système philosophique, c'est la raison qui est l'arbitre ultime, et non la révélation. « Si les conditions s'y prêtaient, le monde pourrait ne former qu'une seule nation. Dans le cas contraire, plusieurs religions devraient exister côte à côte et, si cela n'était pas possible, l'islam devrait finalement être refaçonné pour satisfaire aux impératifs de la philosophie, qui est elle-même la chose la plus parfaite dont l'homme soit capable. »[5]

Ibn Sina (980-1037)

Ibn Sina (Avicenne), influencé par al Farabi, essaya de réconcilier la philosophie et la religion au moyen d'interprétations allégoriques. Les orthodoxes n'approuvent certainement pas sa conception de la vie éternelle. Avicenne nie autant la résurrection des corps (quid des hommes mangés par les cannibales?) que celle des corps et des âmes ensemble. La personnalité d'un homme réside dans son âme, non dans son corps, et c'est par l'âme que l'individu survit à la mort. A. J. Arberry est convaincu que toute l'histoire de l'islam aurait été différente si la doctrine d'Avicenne, un mélange d'aristotélisme et de néo-platonisme, s'était imposée. « Il est possible que la philosophie grecque aurait continué son œuvre réformatrice, et l'islam n'aurait jamais connu l'obscurantisme. »[6]

Les théologiens orthodoxes n'ont pas accepté les dangereuses allégories d'Avicenne. Ils n'ont guère plus été rassurés quand les philosophes ont évoqué la nécessité d'avoir une vérité pour les masses et une autre pour l'élite intellectuelle. Ils voyaient très bien où ce genre de double langage pouvait mener. En conséquence, la seule issue possible était de retourner à la vérité du Coran.

Al Ghazali et l'incohérence des philosophes

Al Ghazali est souvent considéré comme le plus grand musulman après Muhammad. Son importance historique ne sera jamais surestimée. Il a eu le mérite de donner à la théologie islamique une assise philosophique et de

4. Walzer, p. 209.
5. Walzer, p. 18.
6. Arberry (1), p. 56.

ramener le soufisme dans le giron de l'orthodoxie. Il était particulièrement influencé par la logique aristotélicienne, et il était capable de défendre les principaux dogmes sunnites en s'appuyant sur la logique et des arguments néo-platoniciens.

Mais, comme le dit Arnaldez[7], al Ghazali est aussi considéré comme un réactionnaire qui mit fin à l'histoire d'amour entre l'islam et le rationalisme de la philosophie grecque et qui « fit d'une théologie esclave du dogme l'ultime référence ». Son *Incohérence des Philosophes* attaque ceux dont les doctrines sont incompatibles avec l'islam. Il n'est toutefois pas seul responsable de l'abandon de la philosophie dans l'islam. Elle était déjà en déclin en Orient pour d'autres raisons quand il rédigea son traité en 1095, alors que la tradition de la philosophie grecque s'est perpétuée dans l'islam occidental jusqu'au XIIIe siècle. Néanmoins, Arberry a raison lorsqu'il juge que la condamnation des spéculations philosophiques d'al Ghazali représente un tournant dans l'histoire intellectuelle de l'islam. Arberry remarque avec justesse que « la bataille était finie en Orient. Dès lors, l'avenir appartenait à la révélation ».

Contre les philosophes, al Ghazali écrivait : « La source de leur infidélité réside dans l'intérêt qu'ils portent à des noms terribles comme Socrate et Hippocrate, Platon et Aristote. » Les disciples de ce dernier se complaisent à « raconter comment, avec toute la gravité de leur intellect et l'exubérance de leur érudition, ils renient la foi et les lois sacrées et rejettent les détails de la religion, croyant que ce sont des ordonnances fabriquées et frauduleuses ». Al Ghazali juge que les arguments des philosophes sont hérétiques sur dix-sept points et infidèles sur trois autres. Il n'hésite pas à réclamer la peine de mort contre quiconque exprime des opinions inspirées par ces philosophes : « Ils doivent impérativement être condamnes comme infidèles sur trois chefs. Tout d'abord, sur la question de l'éternité du monde, pour avoir affirmé que toute substance est éternelle (les philosophes nient la création ex nihilo). Ensuite, pour avoir déclaré que Dieu, dans Sa connaissance, n'englobe pas les petits détails de la vie quotidienne. Enfin, pour avoir nié la résurrection des corps. »

Le prestige d'al Ghazali était tel que nul n'osa le critiquer. Mais même al Ghazali n'est pas au-dessus de la critique : je crois que d'un point de vue historique, ses contributions positives ne rachètent pas son influence négative. Il a ramené les musulmans à une foi aveugle et à une interprétation littérale du Coran. Toutes les avancées rationalistes des mutazilites furent jetées au rebut, et les musulmans durent plier genou en signe de soumission totale et abjecte à la révélation. Tous les passages du Coran grossièrement anthropomorphes et toutes les descriptions du paradis, avec ses houris voluptueuses, et de l'enfer, avec son imagerie pathologique de tourments,

7. Arnaldez (2), in EI2.

devaient être acceptés comme vrais. Pire, al Ghazali réintroduisit la peur dans l'islam en insistant sur la colère de Dieu et les punitions de l'enfer.

Bien qu'il pensât que les mathématiques, la logique et la physique étaient d'une certaine manière neutres, il craignait que leurs méthodes ne fussent imprudemment généralisées et ne dépassassent leurs propres limites. En conséquence, il était opposé à la curiosité intellectuelle. Dans la section 7, chapitre II de son *Ihya ulum al-din,* il nous dit que certaines sciences naturelles sont contraires aux lois de la religion et, dans le chapitre III, il demande que l'on s'abstienne de penser librement et que l'on accepte les conclusions des prophètes.

La métaphysique des Grecs est source « d'innovations et d'impiétés car, dans ce domaine, le raisonnement logique n'est pas infailliblement appliqué ». Encore et toujours, al Ghazali rabâche que la raison seule ne peut atteindre la vérité et que seule la révélation donne une certitude. Il est paradoxal qu'au nom de la révélation, al Ghazali ait utilisé la raison et toutes les méthodes de la philosophies pour attaquer les spéculations des philosophes et leurs réflexions sans contrainte. Finalement, on se demande si l'on doit applaudir sa tolérance pour n'avoir pas accusé d'infidélité ceux qui ont tenu certaines propositions hérétiques (dix-sept en tout), ou si l'on doit condamner son intolérance quand il réclame « l'exécution de tout homme qui a déclaré publiquement que le corps ne partage pas l'immortalité de l'âme »?

Abu Bakr Muhammad B. Zakariya al Razi (865-925)

Al Razi fut peut-être le plus grand libre penseur de tout l'islam, le Rhazes de l'Europe médiévale (ou le Razis de Chaucer). Son prestige et son autorité sont restés sans rival jusqu'au XVIIe siècle. Meyerhof l'appelle aussi « le plus grand physicien de l'islam et l'un des plus grands physiciens de tous les temps », tandis que pour Gabrieli, il demeure les plus grand rationaliste agnostique du Moyen Age, aussi bien en Europe qu'en Orient. Al Razi est né à Ray, près de Téhéran. Il y étudia les mathématiques, la philosophie, l'astronomie, la littérature et peut-être l'alchimie. Il est possible qu'al Razi ait profité de l'enseignement d'un personnage mal connu, Eranshahri, qui, selon al Biruni, « ne croyait en aucune des religions qui existaient alors, mais était le seul adepte de la religion qu'il s'était inventé et qu'il avait essayé de répandre ».[8] Eranshahri a donc très bien pu influencer le même rejet de toute religion chez al Razi, ainsi que nous allons le voir. A Bagdad, al Razi étudia la médecine. Bagdad était alors un grand centre d'études et al Razi put fréquenter des bibliothèques et des hôpitaux très bien équipés, dont un qu'il dirigerait par la suite.

On crédite al Razi d'au moins deux cents ouvrages qui, à l'exception des mathématiques, couvrent une grande variété de sujets. Sa grande œuvre est

8. Alberuni, p. 627.

une énorme encyclopédie, *al Hawi*, sur laquelle il a travaillé pendant quinze ans. Elle fut traduite en latin en 1279. La lecture des registres sur lesquels il notait minutieusement les progrès de ses patients, leur maladie et les résultats de leurs traitements montre qu'ar Razi était un empiriste consciencieux, pas du tout dogmatique. Son ouvrage sur les maladies contagieuses, entre autres la variole et la rubéole, est probablement le premier du genre. Il est basé sur ses propres observations et ne néglige aucun symptôme : pouls, respiration, etc. Il écrivit sur de nombreux sujets médicaux : maladies de la peau et des articulations, diètes, fièvres, poisons, etc.

Son approche de la chimie est empirique. Ayant horreur du charabia ésotérique dont on entourait ce sujet, il se limitait au contraire à « la classification des substances et des processus aussi bien qu'à l'exacte description de ses expériences ». En cela, il fut peut-être le premier vrai chimiste par opposition aux alchimistes. Son grand principe philosophique était que nul n'est au-dessus de la critique. Dans tous les domaines auxquels il s'intéressait, il remettait en question l'autorité reconnue et les idées reçues. Le respect et la grande admiration qu'il éprouvait pour les grands maîtres de l'antiquité, Socrate, Platon et Aristote, Hippocrate et Galien, n'altéraient en rien sa lucidité :

> Il n'hésite pas à modifier leurs conclusions philosophiques s'il pense en savoir plus, ou à enrichir la somme des connaissances médicales de ce qu'il a découvert par ses propres observations. Toutes les fois qu'il traite une maladie particulière, il commence par résumer tout ce qu'il peut trouver dans les documents grecs et indiens, (...) et dans les travaux de médecins arabes antérieurs. Invariablement, il exprime ses propres opinions et son jugement; jamais il n'adhère à une autorité comme telle.[9]

En véritable humaniste, al Razi a une foi illimitée en la raison humaine. Dans *La Physique de l'Esprit*, il écrit :

> Le Créateur (loué soit son nom) nous accorda et nous donna la raison pour que nous puissions atteindre par elle tous les avantages qui résident dans sa nature, dans ce inonde et dans le futur. C'est la plus grande bénédiction de Dieu et il n'est rien d'autre qui la surpasse pour nous procurer avantages et profits. Par la raison, nous sommes préférés à l'animal irrationnel. (...) Par la raison, nous atteignons tout ce qui peut nous élever, adoucir et embellir notre vie et, par elle, nous pouvons atteindre notre but et satisfaire nos désirs. Car par la raison nous avons compris la fabrication et la manœuvre des navires, de telle sorte que nous avons atteint des terres éloignées. Par elle, nous avons fait la médecine et ses nombreuses applications pour le corps, ainsi que tous les autres arts qui nous profitent. (...) Par elle nous connaissons la forme de la Terre et du ciel, les dimensions du Soleil, de la Lune et d'autres étoiles, leur distance et leur mouvement.[10]

9. Walzer, p. 15.
10. Ar Razi, pp. 20-21.

Ar Razi refuse le dogme islamique de la création *ex nihilo.* Le monde fut créé à un moment précis, mais non pas du néant. Il croit en l'existence de cinq principes fondamentaux : le créateur, l'âme, la matière, le temps et l'espace. « L'âme ignorante désirait la matière. Dieu, pour soulager sa misère, a créé le monde, l'unissant à la matière, mais II lui donna aussi l'intelligence, pour lui enseigner qu'elle ne serait finalement délivrée de ses souffrances qu'en mettant fin à son union avec la matière. Quand l'âme l'aura compris, le monde disparaîtra. »[11] Al Razi semble aussi contester le dogme de l'unité de Dieu, « qui ne pourrait pas supporter d'être associé à n'importe quelle âme éternelle, matière, espace ou temps. »

Dans *La Physique de l'Esprit,* Razi réussit à ne pas citer une seule fois ni le Coran, ni les paroles du Prophète (alors que c'était l'habitude dans de tels ouvrages), ni aucune doctrine de l'islam. Arberry décrit son attitude comme un agnosticisme tolérant et un hédonisme intellectuel. « Bien que son affiliation à la philosophie classique soit évidente, elle reflète de façon très caractéristique les conceptions du gentleman perse cultivé. »[12] Il plaide pour la modération, désapprouve l'ascétisme, recommande le contrôle de la passion par la raison et, sous l'influence du *Philebus* de Platon, développe sa théorie du plaisir et de la souffrance. « Le plaisir n'est pas quelque chose de positif, mais simplement le résultat du retour à la normale des conditions qui avaient causé la douleur. »

Sur la vie après la mort, il réservait son jugement. Comme Epicure, il essayait d'apaiser sa peur de la mort par la raison. Son attitude vis-à-vis de la mort est résumée dans un poème qu'il écrivit à un âge avancé :

> En vérité je ne sais pas —
> Et la vieillesse s'est déjà emparée de mon coeur
> Et m'a soufflé que le jour approche où je devrai partir —
> Je ne sais pas où j'errerai et où mon âme,
> Après s'être libérée de ce corps inutile,
> Résidera quand je serai mort.[13]

C'est comme une bouffée d'air pur après les certitudes dogmatiques d'al Ghazali et ses images pathologiques des tourments de l'enfer.

A la différence d'al Kindi, Razi ne voit aucune possibilité de réconcilier philosophie et religion. Ceci lui a valu d'être unanimement condamné pour blasphème. Ibn Hazm, Nasir -i- Khusrau, al Kirmani et même al Biruni se sont joints au chœur des reproches. Dans deux œuvres hérétiques, dont l'une semble avoir influencé les philosophes européens, *De Tribus Impostoribus.* Al Razi laisse libre cours à son hostilité contre les religions révélées. Le livre hérétique d'al Razi, *Sur les Prophéties,* a été perdu, mais on sait qu'il

11. *Cambridge History of Islam,* vol. 2B, p. 803.

12. In *Introduction to al Razi,* p. 10.

13. Cité clans *Introduction to al Razi,* p. 7.

y affirmait que la raison est supérieure à la révélation, et que le salut n'est possible que par la philosophie.

Le second ouvrage hérétique d'al Razi est en partie connu au travers des réfutations d'un auteur ismaélien. On comprendra toute son audace en examinant, avec l'aide de Kraus[14], Pines et Gabrieli, ses principales thèses.

Tous les hommes sont naturellement égaux et également doués d'une raison qui ne doit pas disparaître au profit d'une foi aveugle. Par ailleurs, la raison permet aux hommes de percevoir les vérités scientifiques de façon immédiate. Les prophètes, ces boucs à longues barbes, ne peuvent pas prétendre à une quelconque supériorité intellectuelle ou spirituelle. Ils prétendent apporter un message de Dieu, se fatiguent à dégoiser leurs mensonges et veulent imposer aux masses une obéissance aveugle aux « paroles du maître ». Les miracles des prophètes sont des impostures, basées sur des supercheries, et les histoires qu'on raconte à leur propos ne sont que des mensonges. Leur duperie est évidente dans le fait qu'ils se contredisent tous, l'un affirme ce que l'autre renie, et cependant tous prétendent être les seuls dépositaires de la vérité. Ainsi le Nouveau Testament contredit la Torah et le Coran abroge le Nouveau Testament. Quant au Coran, il n'est qu'un ramassis de fables absurdes qui se contredisent et que l'on estime de façon ridicule comme inimitable, alors que son style, sa langue et son éloquence tant vantés sont en fait loin d'être parfaits. Les habitudes, la tradition et la paresse intellectuelle poussent les hommes à suivre aveuglément leurs chefs religieux. La religion a été la seule cause des guerres sanglantes qui ont ravagé l'humanité. Les religions ont été résolument hostiles aux spéculations philosophiques et à la recherche scientifique. Les soi-disant Ecritures Saintes n'ont aucune valeur et ont fait plus de mal que de bien, alors que « les traités des anciens tels que Platon, Aristote, Euclide et Hippocrate ont rendu de plus grands services à l'humanité ».

> Les personnes qui évoluent autour des chefs religieux sont des faibles d'esprit, des femmes ou des adolescents. La religion étouffe la vérité et entretient l'hostilité. Si un livre peut prouver par lui-même qu'il constitue une démonstration de la vraie révélation, alors les traités de géométrie, d'astronomie, de médecine et de logique peuvent y prétendre mieux encore que le Coran, dont la seule beauté littéraire, niée par Razi, est, pour les musulmans orthodoxes, la preuve de la vérité de la mission de Muhammad[15].

En matière de philosophie politique, al Razi croit que l'on peut vivre dans une société policée sans être terrorisé par la loi religieuse ni subir la répression des prophètes. Les préceptes de la loi coranique tels que la prohibition du vin, ne le troublaient certainement pas. C'était, comme on l'a déjà remarqué, à travers la philosophie et la raison humaine que la vie de

14. Article *Al Razi,* in EI1; Gabrieli.
15. CHI, vol. 2B, p. 801.

l'homme pouvait être améliorée, mais non par la religion. Finalement, Razi croyait au progrès scientifique et philosophique; les sciences progressaient de génération en génération. On devrait garder un esprit ouvert et ne pas rejeter les observations empiriques simplement parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans des systèmes déjà établis. Ses propres contributions à la science seraient inéluctablement dépassées par un esprit encore plus puissant que le sien. 11 ne lait aucun doute, au regard de ce qui précède, que sa critique de la religion fut la plus violente de tout le Moyen Age, aussi bien en Europe que dans l'Islam. Ses écrits hérétiques ne furent guère lus et n'ont pas été conservés. Malgré cela, ils témoignent d'une culture et d'une société remarquablement tolérante qui fait défaut, ailleurs et en d'autres temps.

LA SECONDE PÉRIODE DE LA PHILOSOPHIE ISLAMIQUE

Les plus grands philosophes de la seconde période se trouvent dans la partie occidentale de l'Islam, nommément Ibn Bajja (Avempace), Ibn Tufayl et Ibn Rushd (Averroès).

Ibn Bajja (mort en 1138)

Ibn Bajja était le moins religieux des trois. La philosophie n'était qu'un moyen pour critiquer la morale et les tendances matérialistes de son temps. Le philosophe doit s'isoler de la masse et se consacrer à la contemplation purement intellectuelle de l'intelligible, en se fixant pour but ultime l'union avec l'intellect. Bajja renie la résurrection des corps et la survie de l'âme. Seul l'intellect survit. Mais l'intellect manque de qualités individuelles. Même s'il n'a pas été jugé hérétique, sa philosophie ne sera pas d'un grand réconfort au musulman moyen. Les ennemis d'Ibn Bajja le qualifièrent d'athée qui a rejeté le Coran et tous les dogmes musulmans. Ibn Bajja a probablement été empoisonné par ses ennemis.

Ibn Tufayl (mort en 1185)

Ibn Tufayl est renommé pour son fameux conte *Hayy ibn Yaqzan. A* la manière de Robinson, le héros éponyme de cette fable grandit seul sur une île déserte, acquiert progressivement des facultés de survie et finalement atteint le savoir philosophique sans aucune aide extérieure et par la seule raison. Puis un certain Asal débarque d'une île voisine. Asal, qui a été élevé dans la religion traditionnelle, est séduit par l'interprétation ésotérique et allégorique des écritures et souhaite désormais se vouer à la contemplation de Dieu dans la solitude. Après avoir discuté de leurs positions philosophiques respectives, ils réalisent que leurs religions sont identiques. Hayy part sur l'île habitée où les gens suivent la religion traditionnelle. Sans grand succès, il essaye de leur enseigner sa religion philosophique. Il comprend fina-

lement qu'il n'est pas donné à tout le monde de pouvoir la comprendre. En fait, les habitants de l'île ne sont guère meilleurs que des animaux.

Ibn Tufayl défendait clairement l'indépendance de la philosophie, Hayy représentait la philosophie pure et Asal la philosophie théologique. Tout en désirant ostensiblement l'harmonie de la religion et de la philosophie, Ibn Tufayl montre que les vérités religieuses et philosophiques n'ont pas la même valeur. Pour Hayy (et Ibn Tufayl), seule la vérité philosophique que l'on atteint par la raison pure est digne d'intérêt, mais elle est réservée à quelques privilégiés. La vérité religieuse n'est bonne que pour les masses qui ne réfléchissent pas et dont la liberté d'action doit être restreinte par l'obéissance aux prescriptions religieuses et à la tradition, ce qui n'est guère flatteur pour le musulman ordinaire.

Averroès (1126-1198)

Abu al Walid Muhammad b. Ahmad ibn Rushd, dit Averroès, est issu d'une famille de juristes. Il fit lui-même des études de droit et occupa un poste de juge à Séville et à Cordoue. Il apprit également la médecine et la philosophie, et il est considéré comme l'un des plus grands commentateurs d'Aristote. Ses conceptions philosophiques sont le sujet de violentes controverses parmi les spécialistes, et les non-spécialistes devront les aborder avec précautions. C'est sur le sujet qui nous intéresse, la relation entre la philosophie et la religion, que les opinions divergent le plus à propos de la position réelle d'Ibn Rushd.

D'après Ernest Renan, Averroès était un strict rationaliste opposé à toute forme de dogme religieux. Ses écrits théologiques n'étaient que des écrans de fumée pour masquer ses vues sur l'intolérance des docteurs de la loi. Nombre de spécialistes au X X ᵉ siècle rejettent ses conceptions et pensent qu'Ibn Rushd était un musulman sincèrement convaincu que la philosophie et la révélation sont toutes deux vraies. Les spécialistes ne croient également plus qu'Ibn Rush ait proposé une théorie de double vérité, une pour les masses incultes et l'autre pour l'élite intellectuelle. Au contraire, il existe une vérité religieuse qui est une vérité pour tous les hommes, quelle que soit leur éducation, leur compréhension ou leur statut social. En fait, l'interprétation littérale du Coran lui semblait plus avisée que toutes les élucubrations des théologiens. Selon toute vraisemblance, ces derniers ne font que semer le doute et la confusion dans les esprits.

Pour Ibn Rushd, la charia commande d'étudier la philosophie, mais seulement à ceux qui sont capables de comprendre et d'utiliser la logique d'Aristote. Le Coran contient des passages qui nécessitent une interprétation, mais cela ne devrait être tenté que par ceux qui possèdent de sérieuses connaissances. D'autres passages du Coran et des textes qui forment une partie de la charia doivent être pris au pied de la lettre. Tenter de les interpréter ne peut conduire qu'au doute et à de dangereuses innovations hérétiques.

Il est difficile de connaître l'opinion d'Ibn Rushd sur la résurrection des morts. Il semble avoir changé, ou du moins avoir affiné, ses théories et, sur ce point, les spécialistes sont divisés. Pour De Boer[16], Ibn Rushd croyait « en la nature périssable de tout ce qui est individuel. Par cette théorie, l'immortalité de l'individu est exclue. » George Hourani[17] pense au contraire que, d'après Ibn Rushd, « notre corps physique se dissout après la mort, mais que l'on pourrait recevoir après la résurrection un nouveau corps céleste qui accueillerait notre âme ». Murmara[18] estime que dans ses écrits techniques (les commentaires sur Aristote), la théorie d'Ibn Rushd ne laisse aucune place à l'immortalité de l'âme, mais que dans ses autres œuvres, Ibn Rushd « affirme une doctrine de l'immortalité de l'individu, qu'elle soit limitée à l'âme ou qu'elle implique la résurrection des corps ». Pour Fakhry[19], la théorie d'Ibn Rushd implique que « la seule forme possible de survie est intellectuelle ». Hourani, Murmara et de Boer semblent être d'accords pour conclure que la théorie d'Ibn Rushd ne pouvait vraisemblablement pas satisfaire le clergé orthodoxe. Dans une hypothèse à la Renan, Murmara prétend qu'lbn Rush se protégeait peut-être contre l'accusation d'incroyance en présentant différentes théories à différents auditoires.

Sur une autre question importante, le statut des femmes dans l'islam, la position d'Averroès a dû affoler les musulmans. D'après lui, la pauvreté et la détresse du monde proviennent du fait que les femmes sont maintenues « comme des animaux domestiques ou des plantes vertes pour le seul plaisir (des hommes) (...) au lieu d'être autorisées à prendre part à la production des richesses matérielles et intellectuelles ou à leur préservation ».[20]

Averroès exerça une influence profonde sur les philosophes latins et sur les scientifiques du XIIIe siècle. Une école d'averroïstes s'était développée à l'université de Padoue, où les travaux d'Averroès sur Aristote étaient à l'origine du développement des sciences empiriques. Malgré cela, Averroès n'eut aucune influence sur le développement de la philosophie islamique. Après sa mort, il fut pratiquement oublié dans le monde musulman. La philosophie elle-même subit une période de déclin dans l'islam. Elle devait désormais être dominée par l'ash'arism et ses dogmes pétrifiants. Selon Arberry,

> en ce qui concerne l'islam, la voix calme et posée d'Averroès allait être couverte par le tonnerre des dénonciations intransigeantes d'Ibn Taimiya. Lorsque l'illustre Ibn Khaldun (mort en 1406) rédigea son catalogue des sciences profanes et sacrées, la philosophie était à ce point déchue qu'elle était reléguée à un chapelet de paragraphes méprisants, bien après la magie,

16. De Boer, p. 196.
17. Article *Ibn Rushd,* in ER.
18. Article *Faisafa,* in ER.
19. Fakhry.p. 324.
20. De Boer, p. 198.

les talismans et l'alchimie. Elle partageait avec l'astrologie l'honneur signalé de ses réfutations sommaires.[21]

Au début de notre siècle, le Nahda, un mouvement de renaissance islamique, tenta maladroitement de récupérer Averroès en affirmant qu'il était un rationaliste convaincu qui avait plaidé pour un Etat séculier. Le mouvement fut énormément influencé par l'interprétation de Renan qui mettait l'accent sur le rationalisme d'Averroès et négligeait ses travaux religieux et juridiques.

LA SCIENCE GRECQUE ET LA CIVILISATION ISLAMIQUE

Ici, dans le domaine des sciences, nous atteignons enfin la véritable grandeur de la civilisation islamique, sa véritable nature universelle. Un bref regard aux mots d'origine arabe qui ont pénétré les langues européennes montrera l'étendue de l'influence de la civilisation islamique : alcali, zircon, alambic, sorbet, camphre, borax, élixir, talc, Aldébaran, Altair, Bételgeuse, nadir, zénith, azur, zéro, chiffre, algèbre, algorithme, luth, rebec, artichaut, café, jasmin, safran, pissenlit. Naturellement, les sciences islamiques étaient fondées sur les travaux de l'antiquité grecque et les musulmans ont surtout eu le mérite d'avoir préservé et transmis un savoir (des Grecs et aussi des Hindous) qui aurait certainement été perdu s'il en avait été autrement. Bien que les scientifiques musulmans n'aient pas amélioré de façon sensible les travaux des Grecs, ils contribuèrent de façon originale à la trigonométrie. Ils sont d'ailleurs considérés comme les inventeurs de la trigonométrie plane et dans l'espace, qui était inconnue des Grecs. Des découvertes en optique sont également dues à al-Haitham (Alhazen) (mort en 1039) et al Farisi (mort en 1320). Les travaux des musulmans dans le domaine de l'alchimie, de la magie et de l'astrologie jouèrent également un rôle important dans le développement des connaissances européennes. L'idée de pouvoir sur la nature stimula la recherche et l'expérimentation. De nombreux travaux ont également été menés en médecine, en algèbre, en arithmétique, en géométrie, en mécanique et en astronomie.

Comme le rappelle Ibn Khaldun, les Arabes n'ont pas joué un rôle important dans le développement des connaissances scientifiques de l'islam : « Il est étrange que, à de très rares exceptions, les musulmans qui ont excellé dans les sciences religieuses ou intellectuelles ne sont pas des Arabes, et que même les savants qui revendiquaient une origine arabe soit parlaient une langue autre que l'arabe, soit avaient été formés par des maîtres étrangers. » De son côté, Martin Plessner met l'accent sur le caractère multinational et pluriconfessionnel des sciences islamiques dont le crédit revient principalement aux Perses, aux chrétiens et aux juifs :

21. Arberry (1), p. 69.

> La science dans l'Islam n'est pas restée exclusivement aux mains des musulmans, même après l'arabisation. La contribution des chrétiens et des juifs était si active que le *fins vitae* d'Ibn Gabirol (Avicebron) passait pour le travail d'un musulman, jusqu'au XIXe siècle quand S. Munk découvrit que son auteur était un juif. Les traités de médecine d'Isaac Israeli et de Maimonides ne sont en aucune façon différents des œuvres d'auteurs musulmans. La même chose est valable pour les écrits scientifiques de l'évêque Barhebraeus. Le fait même que les livres d'auteurs musulmans puissent être traduits en hébreu ou en latin sans nécessiter de modifications notables démontre l'interreligiosité tout autant que l'internationalité des sciences islamiques.

Plessner poursuit en faisant deux remarques importantes qui sont les principaux arguments de ma démonstration sur la science islamique :

> La science était peut-être le seul domaine qui n'était pas accessible à l'islamisation. De plus, l'hostilité permanente et soutenue de l'orthodoxie officielle contre les anciennes sciences restait une caractéristique de l'islam, comme ce fut le cas du christianisme jusqu'aux dernières années du Moyen Âge et du judaïsme orthodoxe jusqu'à nos jours. Le savoir qui n'est pas fondé sur la révélation et les traditions était jugé non seulement sans intérêt, mais il représentait un premier pas sur la pente de l'hérésie.[22]

On persiste à croire que l'islam favorise les sciences. Ceux qui adhérent à ce mythe se réfèrent au Coran et aux traditions pour justifier leurs dires (Coran XXXIX.12) : « Cherche la connaissance, en Chine si c'est nécessaire. » La quête du savoir est obligatoire pour tous les musulmans. C'est une absurdité, parce que le savoir qui est préconisé dans la précédente citation est un savoir religieux. Le savoir pour lui-même a toujours été suspect aux orthodoxes, tandis que la recherche scientifique incontrôlée représentait un danger pour la foi.

Les musulmans faisaient une distinction entre les sciences indigènes ou sciences islamiques, et les sciences étrangères. Les premières comprenaient la religion et la langue (exégèse coranique, la science des hadiths, la jurisprudence, la théologie scolastique, la grammaire, la lexicographie, la rhétorique et la littérature). Les sciences étrangères, ou sciences des anciens, étaient considérées comme celles qui étaient communes à tous les peuples et à toutes les communautés religieuses, par opposition aux sciences dont le développement était propre à l'islam. Comme le dit Grunebaum, les sciences étrangères sont essentiellement la physique, la philosophie, l'histoire naturelle (zoologie, botanique, etc.), la médecine, l'astronomie, la musique, la magie et l'alchimie.

Mais, ajoute Grunebaum, l'étude des sciences étrangères était toujours considérée avec une suspicion et même une animosité qui allèrent en croissant à la fin du Moyen Âge. Cette hostilité peut être en partie attribuée au

22. Plessner, pp. 427-428.

fait que c'étaient des non-musulmans et des étrangers qui faisaient autorité en la matière. Toutes les sciences étrangères mettaient la foi en péril.[23]

Les sciences étaient également classées comme dignes d'éloges, blâmables ou indifférentes. Toutes les sciences qui n'incitaient pas **à** se comporter avec droiture envers Dieu étaient blâmables. Il est de notoriété que le Prophète a prié Dieu de le préserver de tout savoir inutile. Les connaissances utiles sont celles qui sont nécessaires **à** la pratique de la religion. Les sciences anciennes allaient finalement perdre dans cette bataille perpétuelle entre le théologique et l'approche scientifico-philosophique, puisqu'elles étaient inutiles pour mener le genre de vie que Dieu avait ordonné. Par conséquent, malgré les contributions des érudits et des scientifiques musulmans, ces sciences ne trouvaient aucune justification dans les besoins fondamentaux et les aspirations de la civilisation islamique. L'islam considérait que le but et la tâche principale de l'homme étaient de servir Dieu, finalité **à** laquelle les sciences indigènes, l'histoire et la géographie étaient essentielles. Tout effort en dehors de cela, par exemple les sciences naturelles, devait donc être découragé.

Grunebaum et Renan remarquent que, dans l'Islam, les sciences se sont développées pendant un certain temps malgré l'islam. Pour citer Grunebaum : « Les progrès des mathématiques et de la science médicale en Islam, qui encore aujourd'hui forcent notre admiration, furent découverts dans des régions et à des périodes où les élites avaient la volonté d'outrepasser et si possible de s'élever contre la puissance de la pensée et des sentiments orthodoxes. »[24]

> La science et la philosophie ont fleuri sur le sol musulman durant la première moitié du Moyen Âge, mais ce n'était pas en raison de l'islam : c'était malgré l'islam. Pas un seul philosophe ou un seul érudit musulman qui n'ait échappé à la persécution. Durant cette période, la persécution est moins forte que la soif de découvertes et la tradition rationaliste est encore vivante. Ensuite, l'intolérance et le fanatisme gagnent la bataille. Il est vrai que l'Eglise catholique a aussi fait d'immenses difficultés à la science au Moyen Âge, mais elle ne l'a pas complètement étranglée, comme le fit la théologie musulmane. Donner à l'islam le crédit d'Averroès et de tant d'autres penseurs illustres, qui passèrent la moitié de leur vie en prison, dans la clandestinité, en disgrâce, dont les livres furent brûles et dont les écrits furent impitoyablement censurés par l'autorité religieuse, c'est attribuer à l'inquisition la gloire des découvertes de Galilée et tous les développements scientifiques qu'elle n'a pu réprimer.[25]

L'orthodoxie a non seulement étouffé les recherches des scientifiques, mais il est aussi évident « que ces recherches n'ont rien apporté à la com-

23. Von Grunebaum (3), p. 15.
24. Von Grunebaum (3), p. 114.
25. Renan (2).

munauté que cette communauté pouvait accepter comme un enrichissement essentiel ». Pour nous qui observons de l'extérieur, l'abandon de l'effort scientifique est un appauvrissement pour la civilisation islamique, mais pour les musulmans rien n'était perdu puisque cette science était inutile à l'objectif final de l'islam qui est de servir Dieu. L'idée que l'on puisse rechercher la connaissance pour elle-même ne signifiait rien dans le contexte musulman. Sarton, dans son histoire des sciences, donne l'exemple de la zoologie musulmane : « On peut trouver dans de nombreux écrits arabes et perses des spéculations sur l'ordre de la nature aussi loin que la distribution des trois règnes est concernée. Les musulmans, à très peu d'exceptions, étaient rarement intéressés par l'aspect scientifique de ces problèmes, mais plutôt par leurs implications théologiques. Ils ne pensaient pas tant à l'évolution d'un point de vue humain ou naturaliste qu'à la création d'un point de vue divin. »[26]

Comme exemple des persécutions dont les scientifiques furent victimes et auxquelles Renan fait allusion ci-dessus, nous pourrions citer le cas d'Ibn al Haitham (Alhazen), dont les travaux furent dénoncés comme hérétiques puis oubliés par l'Orient musulman.

> Un disciple de Maïmonide, le philosophe juif, relate qu'il séjournait à Bagdad pour affaires, quand la bibliothèque d'un certain philosophe (qui mourut en 1214) fut brûlée. Le prédicateur, qui appliquait la sentence, jetait dans les flammes un traité d'astronomie d'Ibn al Haitham, après qu'il eut montré de son doigt la courbe de la sphère terrestre comme le symbole malheureux d'un athéisme impie.

26. Cité dans Von Grunebaum (3), p. 123.
27. De Boer, p. 153.

CHAPITRE XII

LE SOUFISME OU LE MYSTICISME MUSULMAN

L'un des plus grands spécialistes en la matière, R. A. Nicholson, disait que les premiers soufis étaient plus des ascètes et des quiétistes que de vrais mystiques. Ils étaient inspirés par les idéaux chrétiens, cherchant le salut en fuyant les plaisirs factices de ce monde. Par la suite, l'ascèse ne fut plus considérée que comme la première étape du long chemin qui conduit à l'intime connaissance de Dieu. La lumière, le savoir et l'amour étaient les principales idées de ce nouveau soufisme. « Finalement ils adhérèrent au panthéisme et remplacèrent le Dieu unique transcendant de l'islam par un Etre réel unique qui demeure et agit partout, et dont le trône est davantage dans le cœur de l'homme que dans les cieux. »[1]

Les soufis étaient incontestablement influencés par le Coran mais le développement historique du soufisme doit autant et même plus aux influences du christianisme, du néo-platonisme, du gnosticisme et du bouddhisme (entre autres choses, les moines bouddhistes avaient appris aux soufis l'usage du rosaire).

Ce qui nous intéresse dans ce chapitre, c'est la façon dont, plus tard, les soufis « rompirent complètement avec la charia, en affirmant que les contraintes de la loi ne concernent pas ceux qui ont atteint le savoir ». Ceci était vrai tout autant pour l'ordre des derviches que pour les individus. Certains soufis étaient de bons musulmans, mais d'autres ne l'étaient que virtuellement, cependant qu'un troisième groupe l'était tant bien que mal. Une des plus grandes figures du soufisme, Abu Said (mort en 1049), n'avait que du mépris pour l'islam, ou n'importe quelle religion positive, et il interdisait à ses disciples d'aller en pèlerinage à La Mecque. Bayazid (mort en 1581) n'accordait que peu de valeur à l'observance de la charia.

La secte des bektashis, qui apparaît au tournant du XVIe siècle, était très fortement influencée par le gnosticisme et le christianisme. Elle méprisait les cérémonies, aussi bien celles de l'islam que des autres religions.

1. Nicholson (.1), p. 8.

Un groupe de derviches connu sous le nom de malamatiya alla jusqu'à commettre délibérément les pires outrages pour s'attirer le mépris du peuple, ce qui leur permettait ensuite de répondre au mépris par le mépris.

Le grand mérite des soufis est d'avoir affirmé que la vraie religion n'a rien à voir avec la doctrine et les lois de l'orthodoxie, qui ne servent qu'à restreindre les horizons de l'homme pieux. Pour les mystiques, les récompenses du paradis et les punitions de l'enfer n'existent pas, les révélations contenues dans les livres sacrés sont abrogées par une révélation directe et intime. Au lieu d'être gouverné par la peur, le mystique veut se détacher de son moi et ne se préoccuper que de l'amour et de la connaissance de Dieu. Le « service divin est considéré comme un service des cœurs », plutôt que comme une obéissance aveugle à des règles extérieures.

Plus le soufisme se tournait vers le panthéisme et plus il produisait

> des ouvrages qui, sous couvert d'orthodoxie et de dévotion, substituaient aux notions islamiques de Dieu personnel et de vie future, des thèses qui étaient irréconciliables avec le dogme et étayées par des interprétations comiques, irrévérencieuses et farfelues. Les plus fameux sont les poèmes d'ibn al Karid (1161-1235) et le recueil de maximes d'ibn Arabi (1155-1240). Ces deux ouvrages mirent ceux qui les possédaient en danger et furent la cause d'émeutes (voir Ibn Iyas, *Histoire de l'Egypte,* où le second de ces livres est décrit comme l'œuvre d'un incroyant pire que les juifs, les chrétiens et les idolâtres). Sur les commentaires du Coran, il suffit de citer l'histoire du veau d'or : selon Ibn Arabi, Moïse reprocha à son frère de ne pas approuver l'adoration du veau, car Aaron aurait dû savoir que Dieu seul peut être vénéré et par conséquent que le veau (comme toute chose) était Dieu.[2]

Le soufisme éliminait les frontières entre les différentes croyances. L'islam n'était pas meilleur que l'idolâtrie ou, comme le dit un des élèves d'ibn Arabi, « le Coran, c'est du polythéisme pur et simple ». Ibn Arabi écrivit lui-même que son cœur était un temple pour les idoles, une Kaaba pour les pèlerins, les tables de la Torah et le Coran. Seul l'amour était sa religion.

« Je ne suis ni chrétien, ni juif, ni musulman », chantait un autre mystique. Les soufis n'attachaient guère d'importance aux différentes croyances et à leurs spécificités. Pour Abu Said, « tant que les mosquées et les madrasas n'auront pas disparues, les derviches n'auront pas mené à bien leur mission. Tant que la foi et l'athéisme ne seront pas identiques, nul homme ne sera un vrai musulman. » Et, pour citer Nicholson,

> Hafiz chante plus dans l'esprit des libres penseurs que dans celui des mystiques :
>
> « L'amour, c'est quand la gloire couvre ta face — sur les murs des monastères ou sur le sol des tavernes — de la même inextinguible flamme, quand

2. Margoliouth (6).

l'anachorète enturbanné chante Allah jour et nuit, quand les cloches des églises appellent à la prière et que la croix du Christ est là. »[3]

Plusieurs soufis renommés furent, selon Goldziher, « victimes des cruautés de l'inquisition ». Les premiers soufis éveillèrent la suspicion des autorités et des orthodoxes, comme le montre l'histoire de Dhu'l Nun (mort en 860) qui avait de nombreux disciples et une telle autorité sur le peuple qu'il fut accusé de zandaqa par les envieux. Le calife Mutawakkil le mit tout d'abord en prison mais le relâcha, impressionné par ses qualités morales.

Le plus célèbre mystique qui fut exécuté pour ses paroles blasphématoires fut certainement al-Hallaj (vers 858-922)[4] Il passa plusieurs années en prison avant d'être flagellé, mutilé, exposé sur un gibet et finalement décapité et brûlé, tout cela pour avoir favorisé la piété personnelle plutôt qu'un légalisme froid, et parce qu'il avait essayé de mettre « le dogme en harmonie avec la philosophie grecque sur les bases d'une expérience mystique ». Douze ans plus tard, al-Shalmaghani fut également mis à mort pour blasphème.

Al-Suhrawardi fut tout d'abord protégé par le vice-roi d'Alep, mais son mysticisme engendra tant de suspicion parmi les orthodoxes qu'ils réclamèrent sa condamnation. Le vice-roi n'osa pas s'opposer aux vrais croyants et le fit exécuter en 1191.

Badr al-Din, l'éminent juriste, se convertit au soufisme après avoir rencontré Shaikh Husain Akhtali. Il prit part à un mouvement communiste clandestin, fut arrêté en 1416, jugé et pendu comme traître. Il avait ouvertement prêché des idées hérétiques inspirées des conceptions d'ibn al-Arabi.

L'ISLAM TOLÈRE-T-IL LES HÉRÉSIES?

Dès le début, l'islam a développé le concept de *Sida* (innovation) et selon un hadith, chaque innovation est une hérésie, chaque hérésie est une erreur et toute erreur mène en enfer. L'innovation allait à l'encontre de la sunna et certains théologiens allèrent jusqu'à demander la peine de mort pour quiconque introduirait une innovation. Heureusement, cette attitude ne dura pas et, quand il fut nécessaire d'adopter de nouveaux comportements, on fit une distinction entre les bonnes et les mauvaises innovations. D'après al Shafii, « une innovation qui contredit le Coran, la sunnah ou l'ijma est une hérésie. Toutefois si l'on introduit quelque chose qui n'est pas en soi diabolique et ne contredit pas l'autorité des sources qui viennent d'être citées, alors cela est louable et il n'y a rien à redire. » Ce procédé fort commode

3. Nicholson (3), p. 88.
4. Article *AI Halladj,* in E U .

permettait aux musulmans d'accepter comme bonne *bida* des choses qui en pratique étaient absolument contraires à l'islam.

> Il n'y a pas de parallèle entre les dogmes de l'islam et ceux des religions chrétiennes. Dans l'islam, il n'existe pas de concile ou de synode qui, après un débat vigoureux, décrète les articles de la foi qui forment les fondements de la religion. 11 n'y a pas d'instance ecclésiastique qui proclame les canons de l'orthodoxie. Il n'y a pas d'exégèse officielle des textes sacrés sur lesquels les doctrines de l'Eglise et le catéchisme sont basés. Dans l'islam, le consensus est la plus haute autorité sur toute question de théorie et de pratique religieuse. Mais son autorité est vague et son jugement est rarement précis. Son principe même n'est pas clairement défini. Sur les questions de théologie, l'unanimité se fait rarement sur ce qui doit être accepté sans discussion, comme verdict du consensus. Là où un parti voit un consensus, l'autre peut être loin de voir quelque chose de semblable.[5]

Malgré la justesse de cette analyse, Goldziher donne une image trompeuse d'un islam qui serait ouvert à toutes les interprétations doctrinales. Si tel était le cas, comment pourrions nous savoir ce qu'est l'islam? A l'inverse, Schacht nous présente une loi coranique « de plus en plus rigide et figée dans son moule ». Comme toujours, il est vrai qu'il existe un décalage énorme entre la théorie et la pratique, cependant la charia a parfaitement réussi à s'imposer dans la pratique, en particulier dans la vie privée.

Même si l'islam ne dispose pas d'institution uniquement destinée à fixer le dogme, certaines doctrines n'en ont pas moins été bel et bien définitivement adoptées dans certaines régions du monde islamique. Par exemple, « la victoire des doctrines malikites (au Maghreb en 1048) a provoqué l'abandon de tout effort pour chercher une interprétation allégorique aux versets du Coran pour lesquels il n'existe pas d'interprétation littérale satisfaisante. Malik b. Anas n'a-t-il pas dit "nous savons qu'Allah est assis sur son trône, mais pas ce que cela veut dire"? Croire à cela est un devoir et s'interroger sur la signification de cette phrase est une hérésie! » Une doctrine était donc adoptée, mise en pratique et représentait l'orthodoxie. II n'était nulle part question de libre interprétation.

Un peu plus tard, en 1130, le royaume des Almohades s'établit en Afrique du Nord et en Espagne en adoptant les principes dérivés de l'enseignement d'ibn Tumart. Une autorité ecclésiastique était inutile pour établir le dogme : le souverain pouvait s'en charger seul.

Les nombreux apologistes qui souhaitent montrer que l'islam était très tolérant envers la dissidence et l'hérésie, citent les travaux d'ibn Taymiyya et d'al-Ghazali qui ont, semble-t-il, repoussé « les limites de l'islam à l'extrême ». Le minimum qui était demandé aux musulmans était de croire à l'unité de Dieu et au caractère prophétique de Muhammad. Mais ce minimum n'était pas aussi libéral qu'il semble et permettait d'exclure les dualistes

5. Goldziher (2), pp. 162-163.

(les vrais zindiqs), les soufis qui avaient peu de considération pour le Prophète et les libres penseurs (al Razi, Ibn Rawandi) qui estimaient que tous les prophètes étaient des charlatans. De plus, comme nous l'avons déjà vu, al Ghazali, loin d'être tolérant, avait banni de l'islam ceux qui croyaient à l'éternité du monde et reniaient la résurrection des corps. Il les considérait comme incroyants et réclamait leur exécution. Selon les critères d'al Ghazali, plusieurs grands philosophes et poètes de l'islam n'étaient que du gibier de potence. Comme toujours, on oublie de parler du sort des athées quand on juge la tolérance de l'islam. L'infidélité est le plus grand des péchés, encore plus ignominieuse que le meurtre, et elle mérite la mort. En fin de compte, qu'est-ce qui prouve que les travaux d'al Ghazali ou d'ibn Taymiyya aient eu quelque influence dans la pratique? Ces mêmes apologistes, avec justesse, notent une différence entre la théorie et la pratique et, cependant, ils sont presque heureux de citer les vues des deux théologiens sans s'assurer que leurs théories aient été réellement mises en pratique. En vérité, nous savons que dans l'Islam occidental, les écrits d'al Ghazali furent brûlés parce qu'ils étaient considérés comme dangereux et contraires à la vraie foi.

L'islam était-il néanmoins tolérant dans la vie concrète? La réponse est non. Les propos de Goldziher laissent également penser que l'islam n'a pas persécuté les hérétiques. J'espère que les précédents chapitres auront convaincu le lecteur du contraire. Même le grand Goldziher doit admettre que « l'esprit de tolérance n'existait que dans les premiers temps... L'esprit diabolique d'intolérance est apparu des deux côtés (...) à force de cultiver une théologie scolastique et dogmatique. Il fut laissé au soufisme de rejeter toute distinction confessionnelle et de répandre le baume de la tolérance. »

Comme la distinction entre religion et politique était confuse, en particulier sous les Abbassides, toute doctrine dangereuse avait des implications religieuses et politiques, et l'autorité politique persécuta ceux qu'elle considérait comme appartenant à des sectes subversives, les tenant responsables de l'instabilité sociale et de l'agitation populaire.

En grand nombre, les chiites furent emprisonnés, pendus ou empoisonnés par les Abbassides. Les Omeyyades menèrent également leur chasse aux sorcières, comme en témoignent les supplices de Bayan al Tamimi, d'al Mughira b. Sad et d'autres chiites qui furent brûlés en 737 parce qu'ils vouaient un culte à leur maître, Bayan al Tamimi. Nous ne pouvons également pas oublier l'élimination cruelle des khâridjites en Irak par le gouverneur al Hajjaj.

L'inquisition abbasside s'acheva avec l'accession au pouvoir du calife Mutawakkil, qui retourna à la foi traditionnelle et renversa la situation en déclarant hérétique la doctrine des mutazilites. Des mesures draconiennes furent prises contre les nouveaux hérétiques. D'après Nicholson, « désormais, il n'y aurait guère de place dans l'islam pour la pensée indépendante. Le peuple regardait la philosophie et les sciences naturelles comme une sorte d'infidélité. Dans ces domaines, tout auteur était sérieusement

menacé, à moins qu'il ne déguisât ses véritables opinions et ne mît le résultat de ses recherches en conformité avec le texte coranique. »[6]

Sans aucun doute, la situation variait d'un pays à l'autre, d'un dirigeant à l'autre, d'une période à l'autre. Les Omeyyades étaient généralement considérés comme plus tolérants que les Abbassides, justement parce qu'ils ne s'estimaient pas eux-mêmes comme musulmans. Cette tolérance avait parfois de curieuses conséquences : « N'est-il pas révélateur de l'esprit fortement anti-islamique des Omeyyades que leurs lauréats et leurs champions aient été des chrétiens descendant de poètes païens? »[7] Al Akhtal, qui est l'une des figures marquantes de la poésie omeyyade, était un chrétien qui pouvait se présenter au calife sans avoir été annoncé, en portant une croix d'or et puant le vin. Pire encore, al Akhtal a composé des vers satiriques contre l'islam. Pour Henri Lammens, cette tolérance prouve que les Omeyyades étaient plus arabes que musulmans.[8]

Cet exemple fait ressortir un point important, à savoir qu'aussi longtemps que l'on avait du talent et que l'on bénéficiait de la protection du souverain, on n'était pas concerné par le blasphème, l'hérésie et l'incroyance. Ainsi, les membres de la famille perse des Barmakid furent les conseillers de plusieurs califes abbassides, bien qu'on les eût souvent accusés d'incroyance ou, tout au moins, de nourrir des sentiments anti-islamiques.

La preuve que l'hérésie n'était pas tolérée par l'islam, c'est cjue quiconque voulait se débarrasser d'un rival choisissait souvent de l'accuser d'hérésie. C'est l'aventure qui est arrivée à Abu Ubaid. Des courtisans jaloux de son succès auprès des Abbassides avaient accusé son fils d'hérésie. Le fils fut convoqué devant le calife et on lui demanda de lire des extraits du Coran. Etant pratiquement illettré, il trébucha sur quelques mots. On considéra cela comme une preuve de son hérésie et on l'exécuta. Partout on craignait d'être qualifié d'hérétique. Une histoire célèbre raconte comment Averroès fut présenté pour la première fois au calife Abu Yaqub Yusuf. Ce dernier lui demanda comment les philosophes imaginaient le ciel : était-il éternel ou avait-il un début? Averroès était si terrifié par cette dangereuse question qu'il ne pouvait plus parler. Yusuf le mit à l'aise et Averroès put étaler son savoir. S'il n'y avait pas eu un tel climat de peur, Averroès n'aurait pas agi de la sorte.

Nous pourrions aussi mentionner la persécution constante des ismaéliens. Abbas, le seigneur de la cité d'al Rai, aurait exterminé 100 000 des leurs. Les khubmesihis formaient une autre secte hérétique qui, inspirée par Kabid, enseignait que Jésus était supérieur à Muhammad. Ils étaient surtout présents à Istanbul au XVIIe siècle. L'adhésion à cette secte était passible de mort. Kabid fut d'ailleurs exécuté en 1527.

6. Nicholson (2), p. 284.
7. Nicholson (2), p. 241.
8. Article *Al Akhtal,* in E U.

L'islam nous offre donc un spectacle de persécutions répétées visant certains groupes considérés comme doctrinalement suspects ou politiquement subversifs. Des poètes, des théologiens, des scientifiques, des rationalistes, des dualistes, des libres penseurs et des mystiques furent emprisonnés, torturés, crucifiés, mutilés ou pendus. Les écrits d'Averroès, d'Ibn Hazm, d'al Ghazali, d'al Haitham, d'al Kindi furent brûlés. Aucun des travaux hérétiques d'Ibn Rawandi, d'Ibn Warraq, d'Ibn al Muqaffa, d'al Razi n'a été conservé. D'autres individus ont été forcés de fuir un despote pour trouver refuge chez un souverain plus tolérant. Certains, comme Averroes, ont été bannis. La plupart durent déguiser leurs pensées. Ceux que l'accusation de blasphème n'a pas touchés furent justement ceux qui bénéficiaient de la protection d'un personnage influent et puissant.

CHAPITRE XIII

AL-MA'ARRI

Abu L-Ala Ahmad b. Abdallah Al-Ma'arri (937-1057)[1], que certains disent être le Lucrèce de l'Orient, est le troisième des grands zindiqs de l'islam. Nul vrai musulman ne peut lire sereinement sa poésie qui exprime un profond scepticisme sur toute religion positive et sur l'islam en particulier. Né non loin d'Alep en Syrie, Al Maarri perdit la vue après une variole qu'il avait contractée dans sa prime jeunesse. Il étudia à Alep, Antioche et dans diverses villes de Syrie puis s'en retourna à Maara, sa ville natale. En 1008, alors qu'il commençait à être connu pour sa poésie, il partit pour Bagdad, mais n'y resta que dix-huit mois. Il revint chez lui et vécu dans une semi-réclusion jusqu'à sa mort, une cinquantaine d'années plus tard. Sa renommée était si grande que de nombreux disciples se retrouvaient à Maara pour bénéficier de son enseignement. Sa poésie reflète un pessimisme profond. Elle exprime constamment ses désirs morbides. La procréation est considérée comme un péché et parfois il renie la résurrection :

Nous rions, mais notre rire est inepte
Nous devrions pleurer et pleurer amèrement
Nous qui sommes brisés comme le verre
Pour ne plus jamais être refaçonnés

On prétend qu'il aurait souhaité que ces vers soient gravés sur sa tombe :

Par mon père ce tort me fut fait
Mais jamais à un autre par moi

En d'autres mots, il eût mieux valu qu'il ne nacquît point.

Il eût mieux valu pour Adam et tous ceux qui en descendent
Qu'ils ne fussent jamais créés
Car pendant que son corps était poussière et os pourris en terre
Ah, que n'eût-il éprouve les peines et les chagrins de ses enfants.

1. Ce chapitre est basé sur les travaux de Nicholson, en particulier Nicholson (1). Les vers d'al Maarri sont adaptes d'après la propre traduction de Nicholson.

Quant à la religion, tous les hommes adoptent sans s'interroger la foi de leur père, simplement par habitude, sans discerner le vrai du faux.

> Parfois vous pouvez rencontrer un homme avisé, habile en son commerce et usant d'arguments pertinents; mais quand on en vient à la religion, il se montre obstiné et suit le chemin de ses ancêtres. La piété est enracinée dans la nature humaine. On estime que c'est un refuge sûr. Pour l'enfant qui grandit, ce qui tombe des lèvres des aînés est une leçon qui restera marquée en lui pour la vie. Les moines autour de leur cloître et les dévots dans leur mosquée acceptent leur croyance telle qu'elle est transmise par celui qui la proclame, sans faire de distinction entre un interprète sincère et un charlatan. Si l'un deux a trouvé son maître parmi les mages, il se déclare mage ou, parmi les sabéens, il devient pratiquement comme eux.

Pour al Ma'arri, la religion est une fable inventée par les anciens, sans aucune valeur excepté pour ceux qui exploitent les masses crédules.

> Ainsi, également, des croyances humaines : l'une domine jusqu'à ce qu'une autre l'emporte.
> Quand cette autre triomphe, mais oui, ce monde solitaire réclame toujours le tout dernier conte de fée.

Ailleurs la religion est une mauvaise herbe :

> Parmi les ruines croulantes de la religion
> L'éclaireur sur son chameau joua de la flûte
> Et appela les siens : « Restons ici!
> La pâture regorge de mauvaises herbes. »

L'islam est placé au même niveau que toutes les autres croyances et il ne croit en rien de ce qu'elles professent.

> Les musulmans trébuchent, les chrétiens sont égarés
> Les juifs sont dévoyés, les mages sont dans l'erreur.
> Nous les mortels nous répartissons en deux catégories
> Les crapules initiées et les dévots stupides.

> Qu'est-ce que la religion? Une vierge que l'on dissimule.
> Le prix des présents et le montant de la dot stupéfient le prétendant.
> De l'avalanche des doctrines qui se déversent de la chaire
> Mon cœur n'a jamais accepté un seul mot.

> Les guerres saintes menées par les héros de l'islam
> Les pieuses actions des ermites chrétiens,
> Celles des juifs et des sabéens...
> N'ont aucune valeur comparées à l'Indien
> Qui par crainte et zèle religieux
> Choisit de se précipiter dans un bûcher funéraire.
> Pourtant sa mort n'est qu'un long, très long sommeil de plomb
> Et toute sa vie est un réveil. Aux morts
> On fait des adieux sans espoir et on chante des prières,

Et nous voilà gisants, à jamais immobiles.
Craindrais-je de reposer dans la terre notre mère ?
Est-il de plus doux berceau que le sein de ta mère?
Quand mon esprit obtus m'aura quitté
Par les eaux stagnantes laissez pourrir mes os.

Ici, tout en admirant les coutumes funéraires des Indiens, al Maarri affirme que la mort n'est pas chose si terrible : ce n'est qu'un simple endormissement. Dans son recueil de poèmes, le *Luzumiyyat,* il exprime clairement sa préférence pour la crémation au lieu de l'ensevelissement pratiqué par les musulmans. Au Jugement Dernier, selon une croyance musulmane, deux anges, Munker et Nakir, ouvriront les tombes et interrogeront sans ménagement les morts sur leur foi. Les pécheurs seront repoussés dans leur tombe en attendant d'aller en enfer. Naturellement, les musulmans trouvent le principe de la crémation totalement répugnant.

Et comme les morts de l'Inde, je ne crains pas
D'aller à toi dans les flammes. Le feu le plus ardent
A langue et dents plus douces
Que les horribles Munker et Nakir.

Margoliouth a compilé les sentiments d'al Maarri :

Ne crois pas que les affirmations des prophètes soient vraies : elles sont toutes inventées. Les hommes vivaient agréablement jusqu'à ce qu'ils paraissent et leur gâchent la vie. Les livres sacrés ne sont que des recueils de fables stériles que l'on aurait pu fabriquer en d'autres temps et, de fait, que l'on a fabriquées. Quelle ineptie de dire que Dieu interdit de prendre une vie, alors qu'il envoie Lui-même deux anges prendre celle des hommes! Quant à la promesse d'une seconde vie, l'âme aurait tout aussi bien pu être dispensée de vivre deux existences.[2]

D'autres réflexions sur les prophètes montrent qu'ai Maarri ne les considérait pas mieux que le clergé hypocrite.

Les prophètes, aussi, qui parmi nous viennent pour enseigner
Sont des leurs qui de la chaire prêchent.
Ils prient et assassinent et partent pour l'au-delà,
Et néanmoins nos torts sont aussi nombreux que les grains de sable
Sur la plage.

L'islam n'a pas le monopole de la vérité :

Muhammad ou le Messie! Ecoute-moi,
La vérité ne peut pas être ici ou là;
Je ne vois pas comment notre Dieu, qui fit le Soleil et la Lune,
Pourrait donner à un seul toute sa lumière?

2. Margoliouth (6).

Quant aux ulémas, le clergé musulman, ou divin, al Maarri n'a que du mépris pour eux

Je prends Dieu à témoin que les âmes des hommes sont démunies
D'intelligence, comme les âmes des moucherons.
Ils disent un théologien! mais le théologien est un être querelleur et de
Mauvaise foi, et les mots blessent.

Pour ses fins sordides
Il monte en chaire
Et bien qu'il ne croie pas en la résurrection
Il fléchit son auditoire
En racontant des fables sur le jugement dernier
Qui dépassent l'entendement.

Ils récitent leur livre sacré, bien que les faits m'informent
Qu'il n'y a là que fictions.
0 raison toi seule exprime la vérité
Que périssent les imbéciles qui ont inventé les traditions religieuses ou
Qui les ont interprétées.

Al Maarri était un rationaliste sans pareil qui partout revendiquait les droits de la raison contre les prétentions des coutumes, des traditions et de l'autorité.

Oh, adhère à la raison qui te conduira sur le droit chemin
Ne laisse personne fonder ses espoirs autrement que sur celui qui préserve
Et n'éteins pas la lumière du Tout-Puissant, car voilà, Il a donné à tous
Une lampe d'intelligence pour qu'on s'en serve avec profit
Je vois l'humanité égarée dans l'ignorance, même ceux d'âge mûr comme
Des enfants jouent à mora (un jeu de divination).

Les traditions viennent du passé; de première importance si elles sont
Véridiques.
Oui, mais peu solide est la chaîne de ceux qui garantissent leur vérité.
Consulte ta raison et laisse la perdition s'emparer des autres.
De tous les avis, la raison est la meilleure conseillère.

Un peu de doute vaut mieux que l'incrédulité totale :

En me méfiant de celui en qui j'ai confiance,
Je trace mon chemin vers la vérité.
En me fiant au saint je trahis la foi dans la sagesse.
Le doute est de loin meilleur,
Qui éclaire l'erreur de la lumière du jour.

(Ces vers peuvent être comparés à ceux de Tennyson : « Il y a plus de vérité dans un doute honnête, croyez moi, que dans toutes les croyances. »)

Al Maarri attaque de nombreux dogmes de l'islam, particulièrement le pèlerinage qu'il appelle un voyage païen. « Al Maarri considère que l'islam

et les religions sont des institutions humaines. Comme telles, elles sont fausses et pourries jusqu'à la moelle. Leurs fondateurs recherchaient avant tout à acquérir richesses et puissance. Leurs dignitaires poursuivent des buts matériels; leurs défenseurs s'appuient sur des détails inventés qu'ils attribuent à des apôtres divinement inspirés et les fidèles acceptent sans discuter ce qu'on leur ordonne de croire. »

Loue le Seigneur et prie
Tourne soixante-dix fois et non pas sept fois autour du Temple
Et toujours sois impie
N'est dévot que celui qui, quand il peut assouvir ses désirs, avec courage
S'abstient de le faire.

La fortune est (si curieusement) répartie que des pierres visitées par des
Pèlerins sont touchées par des mains et des lèvres
Comme le saint Rocher de Jérusalem ou les deux angles de Quraysh,
Néanmoins, tous les deux sont des cailloux que l'on frappait

Al Maarri se réfère aux deux angles de la Kaaba dans lesquels sont enchâssés la Pierre Noire et la pierre qui est supposée marquer la sépulture d'Ismaël.

N'est il pas étrange que Kuraish et son peuple
Lavent leur visage avec l'urine d'une vache
Et que les chrétiens disent, Christ a été torturé, on s'est raillé de lui et
Pour finir on l'a crucifié,
Et que les juifs le dépeignent comme Celui qui aime l'odeur de la chair
Rôtie (les damnés de l'enfer)
Etrange encore que les musulmans fassent d'aussi longs voyages pour
Embrasser une pierre noire réputée divine.
Dieu tout puissant! La race humaine ne verra-t-elle
Donc jamais qu'elle s'écarte de la vérité

Ils n'ont pas fondé leur religion sur la logique, par laquelle ils pourraient choisir entre les chiites et les sunnites. Certains que je ne citerais pas (avec louange) pensent que la Pierre Noire est un vestige des idoles et de leurs autels sacrificiels.

Dans ce passage, al Maarri se protège de l'accusation d'hérésie en attribuant ses opinions à un tiers. Nous savons toutefois, au regard des extraits précédents, qu'il estimait que les rites du pèlerinage, y compris le baiser à la Pierre Noire, étaient des superstitions aberrantes.

Les religions n'ont engendré que de la bigoterie et des bains de sang, des sectes ont combattu d'autres sectes, et des fanatiques ont imposé leurs croyances à la pointe de l'épée. Toutes les religions sont contraires à la raison.

3. Nicholson (1), p. 173.

Si un homme de bon sens fait appel à son intelligence,
Il fera peu cas des diverses croyances et les méprisera.
Utilise pour cela toute ta raison et ne laisse pas l'ignorance te noyer dans Ses eaux stagnantes.

Eussent-ils été livrés à leur seule raison, ils n'auraient pas accepté ces Mensonges. Mais on les menaçait du fouet.
On leur apporta des traditions et on leur ordonna de dire
Nous avons reçu la vérité et s'ils refusaient, l'épée était plongée dans leur Sang.
On les menaçait des pires calamités ou on les soudoyait par des richesses.

Le mensonge a tant corrompu le monde
Que jamais nulle dispute n'aura divisé de vrais amis
Comme les sectes l'ont fait
Mais la haine étant dans la nature humaine
Les églises et les mosquées se sont élevées côte à côte.

L'espace fait défaut pour donner d'autres exemples de ses attaques impitoyables contre toute forme de superstition — astrologie, divination, présages, l'habitude de dire « Dieu vous bénisse » lorsqu'une personne éternue, les mythes qui font croire que les premiers hommes ont vécu des centaines d'années, que les saints marchent sur l'eau et font des miracles...

Al Maarri heurta la susceptibilité des musulmans en composant une parodie quelque peu frivole du saint livre (le Coran) et selon, le jugement de l'auteur, « son infériorité était simplement due au fait qu'il n'avait pas été poli par quatre siècles de lectures et de corrections ». Comme si cela n'était pas suffisant, pour les orthodoxes, al Maarri aggrava son cas en rédigeant une *Epitre du Pardon.* Nicholson, qui fut le premier à la traduire en anglais au début du siècle, résume admirablement son contenu :

> Ici, le paradis des croyants (les musulmans) devient un salon fréquenté par divers poètes athées qui ont été pardonnes — d'où son titre — et admis parmi les Bienheureux. Cette idée est développée avec beaucoup d'ingénuité et un burlesque audacieux qui n'est pas sans rappeler celui de Lucien. Les poètes sont présentés dans une série de conversations imaginaires avec un certain Shaykh Ali b. Mansour, auquel l'oeuvre est adressée, récitant est commentant leurs vers, se querellant entre eux, et se comportant en général comme des Bohémiens.[4]

Un autre trait remarquable d'al Maarri est sa conviction que nul être vivant ne doit subir un tort quelconque. A trente ans, il adopta le végétarianisme et s'opposait à ce que l'on tuât un animal, que ce soit pour la nourriture ou pour le plaisir de la chasse. Von Kremer suggérait qu'ai Maarri aurait subi l'influence des Jaïns de l'Inde dans sa sacralisation de tout

4. Nicholson (2), pp. 318-319.

être vivant. Dans sa poésie, al Maarri préconise l'abstinence de toute viande, poisson, lait, œufs et miel au motif que l'on porte préjudice aux animaux concernés. Ces derniers ressentent la douleur et il est immoral de nuire inutilement aux créatures que nous côtoyons. Encore plus remarquable, al Maarri proteste contre l'utilisation des peaux pour la confection de vêtements, suggère que l'on utilise des chaussures en bois et reproche aux femmes de porter des fourrures. Avec justesse, von Kremer avait noté qu'ai Maarri était des siècles en avance sur son temps.

Au cours de sa vie, al Maarri fut accusé d'hérésie, mais il ne fut pas persécuté, ni l'objet d'aucune punition corporelle. Von Kremer et Nicholson ont parfaitement expliqué pourquoi : al Maarri nous dit lui-même qu'il est prudent de dissimuler. Et effectivement, sa poésie contient des passages parfaitement orthodoxes destinés à leurrer les limiers de l'inquisition. Au fond, c'était un sceptique vigilant qui réussit à ridiculiser pratiquement tous les dogmes de l'islam. Viva al Maarri!

CHAPITRE XIV

L'ISLAM ET LES FEMMES

Dans son *Terminal Essay,* Richard Burton[1] répond aux critiques des Occidentaux en prétendant que « le statut des femmes dans l'islam est exceptionnellement élevé » et que « la femme musulmane est plus favorisée que sa sœur chrétienne ». Il poursuit en affirmant que l'islam est favorable à la sexualité : « Les musulmans apprennent l'art et les mystères de la jouissance féminine. » L'abondante littérature pornographique en serait la preuve et il cite des titres comme *Le Livre de la copulation charnelle* ou encore *Initiation aux modes du coït et à son instrumentation.* Même si ce fait semble totalement lui échapper, Burton devrait pourtant bien savoir que ces livres ont été écrits par des hommes et pour des hommes. Un des ouvrages cités par Burton (*Le Livre de l'exposition de l'art du coït)* commence par « Alhamdolililllah, Loué soit le Seigneur qui a orné la poitrine virginale de seins et qui fit les cuisses des femmes pour servir d'enclumes aux lances masculines. » Autrement dit, Dieu créa la femme pour le plaisir de l'homme, comme objet sexuel, pour parler moderne.

En fait, un livre encore plus renommé, *Le Jardin parfumé*[2] du Shaykh Nefzawi, un traité du XVIe siècle que Burton lui-même a traduit du français, est très révélateur de la méfiance de l'islam envers les femmes et leur sexualité. La sexualité féminine n'est certes pas reniée, elle est considérée comme une source de danger. « Savez-vous que la religion des femmes c'est leur vagin ? » demande Shaykh. Leur vulve est insatiable et peu leur importe qu'il s'agisse d'un bouffon, d'un nègre, d'un valet ou encore d'un homme que l'on méprise, tant que leur appétit sexuel est satisfait. C'est Satan qui fait sourdre les sucs de leur vagin. Le Shaykh cite Abu Nuwas avec approbation :

> Les femmes sont des démons, et elles sont nées comme telles.
> Nul ne peut avoir confiance en elles, comme chacun le sait.
> Si elles aiment un homme, ce n'est que par caprice
> Et celui qui est le plus cruel envers elles.

1. Burton, p. 195.
2. Shaykh Nefzawi (1), pp. 203-204.

C'est celui qu'elles aiment le plus
Ce sont des êtres perfides, je l'assure
L'homme qui vous aime véritablement est un homme perdu.
Que celui que ne me croit pas vérifie mes dires
En laissant l'amour d'une femme s'emparer de lui.
Si année après année dans votre générosité
Vous lui avez fait des cadeaux
Elles diront finalement : Je jure devant Dieu
Que mes yeux n'ont jamais vu quelque chose qu'il m'aurait donnée
Après vous être ruiné pour leur bien,
Jour après jour leur cri sera : donne,
Donne, va, achète, sinon emprunte.
Si elles ne peuvent pas tirer profit de vous,
Elles se tourneront contre vous,
Elles diront des mensonges et vous calomnieront.
Elles n'hésiteront pas à utiliser un esclave
Si le maître est absent.
Elles utiliseront tous les artifices
Une fois que leur désir sera éveillé.
Leur seul souci sera de trouver un membre en érection
Quand leur vulve sera en rut.
Préserve-nous Seigneur de la perfidie des femmes
Et des vieilles mégères en particulier.
Ainsi soit-il.

Nous avons là un inventaire complet des travers féminins vus par un musulman : tromperie, ruse, ingratitude, avidité, luxure. En résumé, un billet pour l'enfer. Cependant, l'introduction de Burton dans sa traduction du *Jardin parfumé* contredit les propos dithyrambiques qu'il tenait une année plus tôt dans le *Terminal Essay*. Burton reconnaît finalement que « les musulmans éprouvent en réalité du mépris pour les femmes ».

Bullough, Bousquet et Bouhdiba ont pareillement affirmé que l'islam est une religion favorable à la sexualité, par opposition au christianisme qui « fait de la sexualité quelque chose de pas propre », pour reprendre la phrase de Nietzsche. Or, tout comme Burton, Bullough éprouve soudainement le besoin de modérer ses propos et admet à la dernière page de son étude que « l'islam relègue les femmes au statut d'êtres inférieurs ». Ce qui ne l'empêche pas de considérer que le jugement de Lane-Poole est exagéré, quand il disait que « l'ultime souillure de l'islam c'est la dégradation des femmes ».

De la même façon, Bousquet compare l'islam au christianisme : « L'islam est nettement et ouvertement favorable aux plaisirs de la chair en tant que tels et sans aucune considération accessoire. Le christianisme leur est nettement hostile. » Là encore, Bousquet finit également par reconnaître « la grande infériorité de condition qui est faite à la femme par la loi musulmane, en particulier du point de vue sexuel ».[3]

3. Bousquet (1), p. 49.

« Seul Rouhdiba est convaincu de la supériorité de l'islam en matière de sexualité. Il semble tout à fait incapable de trouver la moindre trace de misogynie, du moins dans le Coran, et il se délecte d'orgasmes infinis, d'érections perpétuelles et autres fantaisies sexuelles islamiques ».

Prétendre que l'islam est favorable à la sexualité, c'est insulter les femmes musulmanes, car le sexe n'y est considéré qu'à l'avantage de l'homme. Comme nous le verrons, la sexualité des femmes est niée ou, comme dans le *Jardin parfumé,* considérée comme quelque chose de totalement profane, quelque chose que l'on doit craindre et qui doit être réprimé, telle une oeuvre du diable. Néanmoins, Slimane Zeghidour note que la sexualité occupe une place fondamentale dans la doctrine islamique, tout comme dans la théorie psychanalytique.

J'espère démontrer que dans son obsession de propreté, l'islam trahit un dégoût pathologique pour l'acte et les organes sexuels et, comme toujours, un mépris pour la femme.

Selon le *Dictionnaire de l'Islam,* « bien que la condition des femmes sous la loi musulmane ne soit pas satisfaisante, on doit admettre que Muhammad améliora de façon marquée le sort des femmes en Arabie ». Bousquet renchérit : « Dans ce contexte historique particulier, les réformes en faveur des femmes font de Muhammad "un champion du féminisme". »[4] Ses deux réformes les plus fréquemment citées sont l'interdiction d'enterrer vivantes les filles nouveau-nées et les droits à l'héritage des femmes (« alors, ajoute Burton, qu'en Angleterre, la loi sur les biens des femmes mariées ne fut votée qu'en 1882 après des siècles de pires abus »).

Pourtant, Ahmed al Ali a montré dans *Organisations Sociales chez les Bédouins* que l'ensevelissement des petites filles dont on veut se débarrasser est une coutume qui a probablement des origines religieuses et qu'elle était extrêmement rare. Les écrivains musulmans ont simplement exagéré sa fréquence pour mettre en valeur la supériorité présumée de l'islam. En ce qui concerne les héritages, une femme n'a seulement droit qu'à la moitié de la part d'un homme et, comme nous le verrons plus tard, elle ne peut en aucun cas disposer librement de ses biens. En cela comme dans bien d'autres domaines, Muhammad n'est pas allé assez loin. L'idée qu'il se faisait des femmes est identique à celle de ses contemporains : les femmes sont charmantes, des jouets capricieux capables de détourner l'homme du droit chemin.

Schacht estime que la situation des femmes a empiré avec l'islam : « Le Coran a encouragé la polygamie. Ce qui n'était à l'origine qu'une situation particulière (celle du Prophète) est devenu un des traits caractéristiques des lois qui régissent le mariage dans l'islam. La condition des femmes mariées s'est détériorée par rapport au statut dont elles jouissaient dans l'Arabie préislamique, et ceci est démontré par le fait que certaines pratiques sexuel-

4. Article *Women,* in DOI.

les tout à fait respectables qui avaient cours dans l'Arabie préislamique ont été interdites par l'islam,

L'épouse bédouine travaillait au côté de son mari et jouissait d'une liberté et d'une indépendance considérable. Menant une vie nomade, s'occupant du bétail, elle n'était jamais recluse ni voilée, mais au contraire active. Sa contribution à la vie de la communauté était appréciée et respectée. La ségrégation était totalement impossible. Si elle s'estimait mal traitée par son mari, elle pouvait trouver refuge dans une autre tribu. C'est malgré l'islam, plutôt que grâce à l'islam, que même au XIXe siècle, « l'armée des Bédouins est conduite par une jeune fille de la noblesse qui, chevauchant parmi ses soldats, encourage les braves et maudit les peureux par des louanges ou des imprécations ».[6]

Au Xe siècle, le portrait que dresse l'historien al Tabari de Hind, la femme d'Abu Sufyan, le chef d'une famille aristocratique de La Mecque, nous donne un récit imagé de l'indépendance dont jouissaient les femmes avant l'avènement de l'islam. Les femmes prêtaient serment d'allégeance autant que les hommes, participaient aux négociations avec le nouveau chef militaire de la ville (c'est-à-dire Muhammad) et se montraient franchement hostiles à la nouvelle religion. Quand Muhammad arrive à La Mecque en 630 à la tête de dix mille hommes, Abu Sufyan envoie timidement une ambassade pour se soumettre et prêter officiellement allégeance. Les femmes menées par Hind ne se soumirent qu'avec réticence. Hind reprochait à Muhammad d'avoir imposé aux femmes des obligations qu'il n'avait pas imposées aux hommes. Quand le Prophète leur ordonna de ne plus tuer leurs enfants, Hind répondit que c'était plutôt malvenu de la part d'un chef militaire qui avait répandu autant de sang à la bataille de Badr, lorsque soixante-dix hommes avaient été tués et que tant d'autres prisonniers avaient été exécutés plus tard sur ses ordres.

Lorsque les intellectuels musulmans (autant hommes que femmes) sont confrontés à la situation apparemment attardée des femmes, une situation qui stagne depuis des siècles, ils ont tendance à inventer un âge d'or mythique à l'aube de l'islam, où les femmes, prétendent-ils, jouissaient de droits égaux. Par exemple, même la féministe égyptienne Nawal el Saadawi[7], qui a plus fait que n'importe qui pour que les femmes aient le droit d'exprimer leur sexualité, parle de « régression des femmes arabes dans la culture et la philosophie islamique par rapport à l'époque de Muhammad ou à l'essence de l'islam ». De façon identique, l'Algérien Rachid Mimouni[8] dit qu'« il est clair que ce n'est pas la religion d'Allah (qui est fautive), mais son interprétation. (...) L'intégrisme est une imposture. Il discrédite le message de

5. Schacht (4), in C H I, p. 545.
6. Article *Women,* in D O I.
7. Cité dans Ascha, p. 13.
8. Mimouni, p. 156.

Muhammad. » L'idée sous-jacente, c'est que ce n'est pas l'islam qui doit être blâmé pour la dégradation du statut de la femme. Bien sûr, parler d'essence de l'islam revient à conforter l'influence négative de l'autorité religieuse et à perpétuer un mythe. Ces mêmes penseurs musulmans, quand on les confronte aux preuves de la misogynie inhérente à l'islam, sont confus et angoissés. Refusant de regarder la réalité en face, ils se sentent obligés d'interpréter les textes sacrés, de s'excuser, de minimiser leur hostilité manifeste envers les femmes, en résumé : d'exonérer l'islam. D'autres tentent d'expliquer que ces traditions furent perpétuées par des musulmans pas très catholiques dont les motifs étaient manifestement suspects.

Tenter de se battre contre les orthodoxes, les fanatiques et les mollahs sur l'interprétation des textes, revient à se battre sur leur propre terrain. Pour chaque exemple que vous avancerez, ils en produiront une douzaine qui contrediront le vôtre. Les réformistes ne peuvent pas gagner dans ces conditions. Malgré tous leurs efforts, les réformistes ne peuvent échapper au fait que l'islam est profondément antiféministe. *L'islam est la cause fondamentale de la répression des femmes musulmanes et demeure l'obstacle majeur à l'évolution de leur position.* L'islam a toujours considéré que les femmes sont des créatures inférieures à tous points de vue : physiquement, intellectuellement et moralement. Cette vision négative est divinement sanctionnée par le Coran, corroborée par les hadiths et perpétuée par les commentaires des théologiens, le dogme conservateur et l'ignorance.

Les intellectuels seront donc plus avisés d'abandonner les arguments théologiques, de rejeter l'autorité des textes sacrés et d'avoir seulement recours à la raison. Ils se tourneront au contraire vers les Droits de l'Homme. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (adoptée le 10 décembre 1948 à Paris et ratifiée par la plupart des pays musulmans) ne s'appuie sur aucun argument théologique. Ces droits sont des droits naturels, que tout être humain adulte possède, et les hommes possèdent ces droits tout simplement parce qu'ils sont des êtres humains. La raison et le rationalisme sont l'ultime justification de ces droits, des droits de l'homme, des droits de la femme.

Malheureusement, dans les pays musulmans, il est en pratique impossible de laisser les théologiens seuls dans leur univers étriqué et bigot. On ne peut ignorer les ulémas, ces docteurs de la loi qui, par leurs fatwas ou leurs décisions, règlent la vie de la communauté musulmane. Ils exercent toujours un pouvoir considérable en approuvant ou interdisant certaines actions.

Pourquoi les mollahs conservent-ils leur influence?

Le Coran est pour tous les musulmans, et non pas uniquement pour les fondamentalistes, la parole révélée de Dieu. Il est valide de tout temps et en tout lieu. Ce qu'il contient est absolument véridique et ne peut être critiqué. S'interroger sur son contenu revient à mettre en doute la parole même de

9. Ascha, p. 11.

Dieu. C'est donc un blasphème. Le devoir du musulman est d'y croire et d'observer ses commandements.

D'autres facteurs contribuent à affirmer l'autorité des ulémas. Toute-religion qui impose une obéissance aveugle ne peut produire de peuples capables de penser de façon critique, ni d'individus capables de penser librement et indépendamment de la doctrine. Une telle situation est favorable au développement d'un clergé très puissant et elle est clairement responsable de la stagnation culturelle, intellectuelle et économique qui dure depuis des siècles. L'illettrisme reste élevé dans les pays musulmans. Comme il n'y a jamais eu de séparation de l'Eglise et de l'État, toute critique de l'un est considérée comme critique de l'autre. Inéluctablement, quand les pays musulmans ont accédé à l'indépendance au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l'islam s'est malheureusement retrouvé lié au nationalisme, ce qui signifie que n'importe quelle critique de l'islam était considérée comme une trahison, un acte antipatriotique, un encouragement au colonialisme et à l'impérialisme. Nul pays musulman n'a développé de démocratie stable et les musulmans font l'objet de toutes sortes de répressions, parce qu'une saine critique de la société n'est pas possible, et que pensée critique et liberté vont de paire.

Ces facteurs expliquent pourquoi l'islam en général et la position des femmes en particulier ne sont jamais critiqués, ni même discutés ou ne font l'objet d'aucune analyse rationnelle. L'islam décourage toute innovation et tout problème est traité comme un problème religieux même s'il est purement économique ou social.

ADAM ET EVE[10]

L'islam a emprunté la légende d'Adam et Eve à l'Ancien Testament et l'a adaptée à son propre goût. La création de l'humanité à partir d'un seul individu est mentionnée dans les sourates IV.l « O vous les hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, puis, de celui-ci, Il a créé son épouse et II a fait naître de ce couple un grand nombre d'hommes et de femmes », et XXXIX.6 « Il vous a créés d'un seul être dont II a ensuite tiré son épouse ».

De ces maigres informations, les théologiens musulmans ont conclu que l'homme était la première création. La femme fut accessoirement créée pour le plaisir et le repos de l'homme. La légende fut ultérieurement étoffée pour confirmer la prétendue infériorité de la femme. Finalement, on donna à la légende un caractère sacré de telle sorte que celui qui la critiquait, critiquait la parole même de Dieu qui, répétons-le, est parfaite et ne doit pas être altérée. Voici comment Muhammad décrit les femmes : « Soyez bienveillants envers les femmes, car elles ont été créées d'une côte, mais de la

10. Ascha, p. 23 et suivantes.

partie courbe de la côte. Si vous essayez de la redresser elle se cassera; si vous ne faites rien, elle continuera à être tordue. »

L'histoire d'Adam et Eve est racontée dans les sourates suivantes :

II.36-36 : Nous avons dit : « Ô Adam ! Habite avec ton épouse dans le jardin ; mangez de ses fruits comme vous le voudrez; mais ne vous approchez pas de cet arbre, sinon vous seriez au nombre des injustes. »

Le Démon les fit trébucher et il les chassa du lieu où ils se trouvaient.

Nous avons dit : « Descendez, et vous serez ennemis les uns des autres. Vous trouverez, sur la terre, un lieu de séjour et de jouissance éphémère. »

VIL 19-20 : « Ô Adam! Habitez le jardin, toi et ton épouse. Mangez de ses fruits partout où vous voudrez; mais n'approchez pas de cet arbre que voici, sinon vous seriez au nombre des injustes. »

XX.120-121 : Le Démon le tenta en disant : « Ô Adam! T'indiquerai-je l'Arbre de l'immortalité et d'un royaume impérissable? »

Tous deux en mangèrent; leur nudité leur apparut, ils disposèrent alors, sur eux, des feuilles du jardin. Adam désobéit à son Seigneur, il était dans l'erreur.

Dieu punit Adam et Eve pour avoir désobéi à Ses ordres mais, dans ces versets, rien n'indique que c'est Eve (comme dans l'Ancien Testament) qui a entraîné Adam. Qu'importe, les exégètes et les juristes musulmans ont fabriqué le mythe d'Eve la tentatrice qui depuis fait intégralement partie de la tradition. Muhammad lui-même aurait dit : « S'il n'y avait pas eu Eve, aucune femme n'aurait été infidèle à son mari. »

La tradition qui lui attribue ruse et tromperie s'appuie sur les versets suivants :

XII.22-34 : (Joseph travaille comme esclave dans la demeure de celui qui l'a acheté). Celle qui l'avait reçu dans sa maison s'éprit de lui. Elle ferma les portes et elle dit : « Me voici à toi ! » Il dit : « Que Dieu me protège ! Mon maître m'a fait un excellent accueil; mais les injustes ne sont pas heureux. » Elle pensait certainement à lui et il aurait pensé à elle s'il n'avait pas vu la claire manifestation de son Seigneur. Nous avons ainsi écarté de lui le mal et l'abomination; il fut au nombre de nos serviteurs sincères.

Tous deux coururent à la porte; elle déchira par-derrière la tunique de Joseph; ils trouvèrent son mari à la porte; elle dit alors : « Que mérite celui qui a voulu nuire à ta famille? La prison, ou un douloureux châtiment? »

Joseph dit : « C'est elle qui s'est éprise de moi ! »

Un homme de la famille de celle-ci témoigna : « Si la tunique a été déchirée par-devant, la femme est sincère et l'homme menteur. Si la tunique a été déchirée par-derrière, la femme a menti et l'homme est sincère. »

Lorsque le maître vit la tunique déchirée par derrière, il dit : « Voilà vraiment, une de vos ruses féminines; votre ruse est énorme! Joseph, éloigne-toi ! Et toi, femme, demande pardon pour ton péché : tu es coupable. »

Les femmes disaient en ville : « La femme du grand intendant s'est éprise de son serviteur; il l'a rendue éperdument amoureuse de lui; nous la voyons complètement égarée! »

Après avoir entendu leurs propos, celle-ci leur adressa des invitations, puis elle leur fit préparer un repas et elle donna à chacune d'elles un couteau. Elle dit alors à Joseph : « Parais devant elles! »

Quand elles le virent, elles le trouvèrent si beau, qu'elles se firent des coupures aux mains. Elles dirent : « A Dieu ne plaise! Celui-ci n'est pas un mortel; ce ne peut être qu'un ange plein de noblesse. »

Elle dit : « Voici donc celui à propos duquel vous m'avez blâmée! Je me suis éprise de lui, mais il est resté pur... S'il ne fait pas ce que je lui ordonne, il sera mis en prison et il se trouvera parmi les misérables. »

Joseph dit : « Mon Seigneur! La prison me semble préférable au péché qu'elles m'incitent à commettre. Mais si Tu ne détournes pas de moi leurs ruses, j'y céderai et je serai au nombre des ignorants. »

Son Seigneur l'exauça, 11 détourna de lui leurs ruses. Il est celui qui entend et qui sait.

Les commentateurs musulmans se basent sur ces versets pour montrer que la ruse, la tromperie et la tricherie sont intrinsèques à la nature féminine. Non seulement elle ne veut pas changer, mais elle est par nature incapable de changer. Elle n'a pas le choix.[11]

En attaquant les déesses des polythéistes, le Coran dénigre encore plus le sexe féminin.

IV.117 : Ils n'invoquent en dehors de lui que des femelles : Ils n'invoquent qu'un Démon rebelle.

XLIII. 15-19 : Ils considèrent les serviteurs de Dieu comme une parcelle de dieu. L'homme est manifestement ingrat.

Dieu se serait-Il donné des filles parmi les êtres qu'il a créés alors que, pour vous, Il aurait choisi des fils?

Lorsqu'on annonce à l'un d'entre eux la naissance de ce qu'il attribue au Miséricordieux, son visage s'assombrit, il suffoque : « Eh quoi ! cet être qui grandit parmi les colifichets et qui discute sans raison!.. »

Ils considèrent les Anges, serviteurs du Miséricordieux, comme des femelles. Ont-ils été témoins de leur création ? Leur témoignage et consigné par écrit; ils seront interrogés.

LII.39 : Dieu aurait-Il des filles, et vous, des fils?

XXXVII.149-150 : Pose-leur donc une question : « Ton Seigneur a-t-II des filles alors qu'ils ont des fils? Avons-nous donc créé, sous leurs yeux, des anges du sexe féminin? »

LII.21-22 : Le mâle est-il pour vous, et pour Lui, la fille? Quel partage inique!

LIII.27 : Ceux qui ne croient pas à la vie future donnent aux anges des noms de femmes.

11. Ascha, p. 29 et suivantes.

Si M. Bouhdiba n'est toujours pas convaincu, voici quelques autres versets qui me semblent plutôt misogynes :

II.178 : Ô vous qui croyez! La loi du talion vous est prescrite en cas de meurtre : l'homme libre pour l'homme libre; l'esclave pour l'esclave; la femme pour la femme.

II.228 : Les femmes répudiées attendront trois périodes avant de se remarier. Il ne leur est pas permis de cacher ce que Dieu a créé dans leurs entrailles. (Si toutefois elles croient en Dieu et au Dernier Jour). Mais si leurs maris désirent la réconciliation, ils ont le droit de les reprendre durant ce temps.

Les femmes ont des droits équivalents à leurs obligations, et conformément à l'usage. Les hommes ont cependant une prééminence sur elles. Dieu est puissant et juste.

II.282 : Écrivez la dette que vous contractez et qui est payable à une échéance déterminée, Qu'un écrivain choisi parmi vous l'écrive honnêtement. (...) Si le débiteur est fou ou débile, s'il ne peut dicter lui-même, que son représentant dicte honnêtement. Demandez le témoignage de deux témoins parmi vos hommes. Si vous ne trouvez pas deux hommes, choisissez un homme et deux femmes, parmi ceux que vous agréez comme témoins. Si l'une des deux femmes se trompe, l'autre lui rappellera ce qu'elle aura oublié.

I V.3 : Si vous craignez de ne pas être équitables à l'égard des orphelins...

Epousez, comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de n'être pas équitables, prenez une seule femme ou vos captives de guerre. Cela vaut mieux pour vous, que de ne pas pouvoir subvenir aux besoins d'une famille nombreuse.

I V.11 Quant à vos enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles.

IV.34 : Les hommes ont autorité sur les femmes, en vertu de la préférence que Dieu leur a accordée sur elles, et à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien.

Les femmes vertueuses sont pieuses : elles préservent dans le secret ce que Dieu préserve.

Admonestez celles dont vous craignez l'infidélité ; reléguez-les dans des chambres à part et frappez-les. Mais ne leur cherchez plus querelle, si elles vous obéissent.

Dieu est élevé et grand.

IV.43 : O vous qui croyez!

N'approchez pas de la prière, alors que vous êtes ivres — attendez de savoir ce que vous dites! — ou impurs — à moins que vous ne soyez en voyage — attendez de vous être lavés — si vous êtes malades, ou si vous voyagez, ou si l'un de vous revient du lieu caché, ou si vous avez touché des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, recourez à du bon sable que vous passerez sur le visage et sur les mains.

Dieu est Celui qui efface les péchés et qui pardonne.

V.6 : Si vous êtes en état d'impureté légale, purifiez-vous. Si vous êtes malades, ou en voyage; si l'un de vous vient du lieu caché; si vous avez eu commerce avec des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, recourez à du bon sable que vous passerez sur vos visages et sur vos mains.

XXXIII.32-33 : Ô vous, les femmes du Prophète! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses, ne vous rabaissez pas dans vos propos afin que celui dont le cœur est malade ne vous convoite pas.

Usez d'un langage convenable. Restez dans vos maisons, ne vous montrez pas dans vos atours comme le faisaient les femmes au temps de l'ancienne ignorance.

Acquittez-vous de la prière; faites l'aumône; obéissez à Dieu et à Son Prophète.

XXXIII.53 : Quand vous demandez quelque objet aux épouses du Prophète, faites-le derrière un voile. Cela est plus pur pour vos cœurs et pour leur cœur.

XXXIII.59 : 0 Prophète! Dis à tes épouses, à tes tilles et aux femmes des croyants de se couvrir de leurs voiles : c'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées.

De la même manière, de nombreux hadiths sur lesquels sont basées les lois islamiques, nous renseignent sur le rôle de la femme : rester au foyer, être aux ordres de son époux, lui obéir (ce qui est une obligation religieuse), assurer à l'homme une existence tranquille. Voici quelques exemples tirés des traditions :

— Si j'avais eu à donner l'ordre de se prosterner devant quelqu'un d'autre que Dieu, j'aurais sûrement ordonné aux femmes de se prosterner devant leur mari. Une femme ne peut pas remplir ses devoirs envers Dieu sans avoir tout d'abord accompli ceux qu'elle doit à son mari.

— La femme qui meurt et dont le mari a été satisfait ira au paradis.

— Une femme ne doit jamais se refuser à son mari, même si c'est sur la selle d'un chameau.

— L'enfer m'apparut en rêve et je remarquais qu'il y avait surtout des femmes qui n'avaient pas été reconnaissantes. « Etait-ce envers Dieu qu'elles n'avaient pas été reconnaissantes? » Elles n'avaient pas montré la moindre gratitude envers leur époux pour tout ce qu'elles avaient reçu de lui. Même quand durant toute votre vie vous avez comblé votre femme de vos largesses, elle trouvera toujours quelque chose d'insignifiant à vous reprocher et un jour elle dira : « Tu n'as jamais rien fait pour moi. »

— Si quelque chose peut être de mauvais augure, c'est certainement une maison, une femme, un cheval.

— Un homme ne connaîtra jamais le succès s'il confie ses affaires à une femme.

La civilisation et la culture islamiques sont profondement antiféministes comme en témoignent les propos suivants, attribués à divers califes, ministres, philosophes et théologiens musulmans à travers les siècles :

Omar, le second calife (581-644), a dit: «Empêche les femmes d'apprendre à écrire. Dis non à leurs caprices. »

En une autre occasion il dit encore : « Adoptez une attitude opposée à celle des femmes. 11 y a grand mérite en cela. » Et encore : « Imposez la nudité aux femmes parce que les vêtements leur permettent de quitter la maison, d'assister à un mariage ou d'apparaître en public à des cérémonies ou à des réunions. Quand une femme sort fréquemment, elle risque de rencontrer un autre homme et de le trouver attirant, même s'il est moins séduisant que son mari, car elle est attirée et distraite par tout ce qu'elle ne possède pas. »

Les propos antiféministes d'Ali (600-661), cousin du Prophète et quatrième calife, sont renommés[12] :

« Toute la femme est maléfique et le pire c'est que c'est un mal nécessaire. »

« Vous ne devez jamais demander conseil aux femmes parce que leurs avis ne valent rien. Cachez-les pour qu'elles ne puissent pas voir d'autres hommes. Ne passez pas trop de temps en leur compagnie car elles vous conduiraient à votre perte! »

« Hommes, n'obéissez jamais à vos femmes. Ne les laissez jamais vous donner un conseil sur un quelconque problème de la vie quotidienne. Si vous les laissez faire, elles dilapideront tous vos biens et elles désobéiront à tous vos ordres et à tous vos désirs. Quand elles sont livrées à elles-mêmes, elles oublient la religion et ne pensent qu'à elles. Dès qu'il s'agit de leurs désirs charnels, elles sont sans pitié ni vertu. Il est facile de prendre plaisir en leur compagnie, mais elles vous le feront chèrement payer. Même la plus vertueuse a la vertu facile, et les plus corrompues sont des putains. L'âge ne leur épargne aucun vice. Elles ont trois qualités qui sont dignes d'un incroyant : elles se plaignent d'être opprimées quand en fait ce sont elles qui oppriment; elles jurent solennellement et mentent en même temps; elles s'offusquent des avances que leur font les hommes tout en les désirant avec-ardeur. Implorons Dieu qu'il nous délivre de leur sorcellerie. »

Et finalement, à un homme qui enseigne l'écriture à une femme : « N'ajoute pas une malédiction à ton malheur. »

Il serait bon de terminer cette introduction par deux citations d'un philosophe fort célèbre et estimé, Al-Ghazali (1058-1111), que le professeur

12. Ascha, p. 38 et suivantes.

Montgommery Watt juge être le plus grand musulman après Muhammad. Dans *The Revival of the Religions Sciences,* Ghazali définit le rôle de la femme[13] :

> Elle doit rester au foyer et filer la laine. Elle ne doit pas sortir trop souvent. Elle doit être ignorante, ne doit pas être sociable avec ses voisins et ne doit leur rendre visite que si c'est absolument nécessaire. Elle doit prendre soin de son mari et doit lui témoigner du respect, en sa présence comme en son absence. Elle doit chercher à le satisfaire en toutes choses. Elle ne doit pas chercher à le tromper, ni à lui extorquer de l'argent. Elle ne doit pas quitter sa maison sans la permission de son mari et s'il la lui accorde, elle doit le faire subrepticement. Elle devra revêtir de vieux vêtements et emprunter des rues désertes. Elle devra éviter les marchés publics et s'assurer que nul ne puisse identifier sa voix et la reconnaître. Elle ne doit pas adresser la parole à un ami de son mari, même si elle a besoin de son assistance. Sa seule préoccupation sera de préserver sa vertu, son domicile, tout autant que ses prières et le jeûne. Si un ami de son mari lui rend visite pendant qu'il est absent, elle ne doit pas ouvrir la porte ni lui répondre afin de sauvegarder son honneur et celui de son mari. En toute occasion, elle se contentera de la satisfaction sexuelle que lui procure son mari. Elle aura toujours souci de pouvoir satisfaire à tout moment les besoins sexuels de son époux.

Le grand théologien met ensuite tous les hommes en garde contre les femmes, car leur « ruse est immense et leur malice est nocive : elles sont immorales et mesquines ». Al Ghazali se plaint encore que « c'est un fait avéré que toutes les épreuves, les malchances et les malheurs qui frappent les hommes viennent des femmes ».

Dans son livre de conseils aux rois, Ghazali résume tout ce que la femme doit endurer à cause de la mauvaise conduite d'Eve au Jardin d'Éden :

> Four ce qui est des caractéristiques distinctives par lesquelles Dieu en Sa hauteur a puni les femmes, (il en est ainsi) : Quand Eve mangea le fruit de l'arbre qu'il lui avait défendu, le Seigneur, que Son Nom soit loué, punit les femmes de dix-huit façons : (1) les menstruations, (2) l'enfantement, (3) être séparée de son père et de sa mère et épouser un étranger, (4) la grossesse, (5) ne pas avoir le contrôle de sa propre personne, (6) une part d'héritage moindre, (7) ne pouvoir divorcer tout en étant susceptible d'être répudiée, (8) l'homme peut en toute légalité avoir quatre épouses, mais une femme ne peut avoir qu'un seul mari, (9) l'obligation qui lui est faite de rester recluse dans sa maison, (10) l'obligation d'être voilée à l'intérieur, (11) la valeur de son témoignage n'est que la moitié de celui d'un homme, (12) elle ne doit pas sortir de sa maison sans être accompagnée par un proche parent, (13) ne pas pouvoir prendre part au service du vendredi et aux prières des jours de fête, ainsi qu'aux funérailles, (14) son inaptitude à tout emploi administratif et à la magistrature, (15) le fait que sur mille mérites que l'on peut attribuer, un seul revient aux femmes et les 999 autres vont aux hommes, (16) le fait

13. Ascha, p. 41.

que si les femmes sont des débauchées, elles recevront au jour du jugement dernier que la moitié des tourments du reste de la communauté (cela ne ressemble pas à une punition! Est-ce une erreur de traduction?), (17) le fait que si leur mari décède, elles doivent attendre une période de quatre mois et dix jours avant de se remarier, (18) le fait que si leur mari les répudie, elles doivent respecter un délai de trois mois, ou trois périodes menstruelles avant de se remarier.[14]

Tels sont donc les propos que l'on tenait en ce soi-disant âge d'or du féminisme islamique. On a également prétendu que c'était l'abandon de cet enseignement qui a précipité les sociétés musulmanes dans la décadence et l'arriération. Malheureusement, cet âge d'or n'a jamais existé. Parler de cette utopie revient à confirmer et entretenir l'influence du clergé, des mollahs et de leurs odieuses croyances qui renient toute humanité à la moitié de la population du globe et qui retardent toute tentative de libération de la femme musulmane.

Je vais maintenant examiner en détail tous les différents stratagèmes que l'islam a inventés pour soumettre la femme.

UN ÊTRE INFÉRIEUR

Muhammad aurait demandé à ses hommes de traiter avec bienveillance ces êtres faibles que sont les femmes et les esclaves. En général, l'islam traite les femmes comme des êtres inférieurs tant d'un point de vue physique que moral et intellectuel. Viennent en premier les hommes, puis les hermaphrodites (qui ont dans l'islam un statut particulier) et en dernier les femmes. Les conservateurs ont même ressorti des théories anthropomorphiques depuis longtemps discréditées qui prétendaient montrer que la capacité crânienne des femmes était plus limitée que celle des hommes. « Les femmes sont moins douées de raison et de foi », prétend la tradition.

Les femmes sont des êtres impurs, pendant et bien au-delà de leurs périodes menstruelles. Muhammad n'aurait jamais touché une femme qui ne lui appartenait pas. Quand une femme venait lui prêter serment de fidélité et qu'elle voulait lui serrer la main, il refusait : « Je ne touche jamais la main des femmes. » Voici quelques autres hadiths sur ce sujet[15] :

— Mieux vaut être éclaboussé par un cochon que d'être effleuré par le coude d'une femme qui est défendue.

— Mieux vaut enfoncer une aiguille dans la tête de l'un d'entre vous que de toucher une femme qui n'est pas permise.

14. Cité dans Tannahill, pp. 233-234.
15. Ascha, p. 49 et suivantes.

— A celui qui touche la paume d'une femme qui ne lui est légalement pas permise, on mettra des charbons ardents dans la main au jour du Jugement Dernier.

— Trois choses peuvent interrompre la prière si elles viennent à passer devant forant : un chien noir, une femme, un âne.

Les musulmans libéraux souhaiteront certainement rejeter ces hadiths qu'ils croient être apocryphes, mais que pourraient-ils répliquer aux sourates IV.43 et V.6 qui disent : « N'approchez pas de la prière, alors que vous êtes ivres — attendez de savoir ce que vous dites! — ou impurs — à moins que vous soyez en voyage — attendez de vous être lavés — Si vous êtes malades, ou si vous voyagez, ou si l'un de vous revient du lieu caché, ou si vous avez touché des femmes et que vous ne trouviez pas d'eau, recourez à du bon sable que vous vous passerez sur le visage et sur les mains? »

Les théologiens s'appuient sur le Coran pour prouver que les femmes sont intérieures aux hommes et pour couper court à tout argument, car nul ne peut s'opposer à la parole de Dieu. Ainsi revêtent-ils leurs pseudo-théories scientifiques de l'autorité divine. Voici les versets en question :

> III.36 : Après avoir mis sa fille au monde, elle dit : « Mon Seigneur! J'ai mis au monde une fille. » Dieu savait ce qu'elle avait enfanté : un garçon n'est pas semblable à une fille. « Je l'appelle Marie, je la mets sous Ta protection, elle et sa descendance, contre Satan, le réprouvé. »

> XLIII.18 : Eh quoi! cet être qui grandit parmi les colifichets et qui discute sans raison!

> IV.122 : Qui donc est plus véridique que Dieu quand il parle?

Les femmes sont inférieures par nature et peuvent être comparées à un récipient fêlé qui ne pourrait être réparé. Muhammad avait l'habitude de dire : « Manipulez les vases (les femmes) avec précaution. »

INÉGALITÉS EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ

Bullough, Burton, Bousquet et Bouhdiba affirment que l'islam est une religion féministe, ce qui signifie implicitement que cette religion est centrée sur l'homme. Dans l'islam, la sexualité de la femme ou, d'une manière plus spécifique, ses besoins sexuels ne sont pas pris en considération. Four un juriste musulman, le mariage est l'un des deux moyens légitimes par lesquels un homme peut avoir des relations avec une femme (l'autre étant le concubinage avec une esclave). Comme le fait remarquer un juriste, le mariage, pour un musulman, est « le contrat par lequel il acquiert les organes reproducteurs d'une femme, avec la volonté expresse d'en jouir ».[16]

16. Bousquet (1), p. 118.

L'inverse, bien entendu, n'existe pas : les organes reproducteurs des maris ne sont pas exclusivement réservés à l'usage de leurs épouses. Le Coran permet à l'homme d'avoir un nombre illimité d'épouses et de concubines :

> IV.3 : Epousez, comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes.

> XXIII.1-6 : I leureux les croyants qui sont humbles dans leurs prières, qui évitent les propos vains, qui font l'aumône, qui se contentent de leurs rapports avec leurs épouses et leurs captives — on ne peut donc les blâmer.

Le Coran sait que l'homme est incapable d'impartialité (IV. 129) : « Vous ne pouvez être parfaitement équitables à l'égard de chacune de vos femmes », et cependant il autorise la polygamie (qu'il serait plus juste d'appeler polygynie, puisque les femmes ne peuvent pas être polyandres). G. H. Bousquet, dans *L'Ethique Sexuelle de l'Islam,* rappelle constamment que la conception du mariage chez les musulmans n'a rien en commun avec celle du christianisme. On ne trouve nulle part dans l'islam le concept d'association, de partenariat entre les membres du couple. Le mot arabe pour traduire *mariage* est *nikah,* qui est également le mot pour *coït,* et en français argotique, *niquer* signifie également *baiser.* Les conclusions de Bousquet peuvent être résumées comme suit : le mariage musulman est essentiellement un acte par lequel une femme, le plus souvent sans qu'on lui ait demandé son avis, doit se mettre sexuellement à la disposition de son mari, si besoin est en se joignant à trois autres femmes et à un nombre illimité de concubines. Elle doit s'attendre à être flanquée à la porte dès qu'elle cesse de plaire, et jamais il n'est question d'association.[17]

Les juristes musulmans ont insisté sur le fait que l'équité qu'un mari doit à ses femmes réside dans la nature des dépenses ou des cadeaux qu'il fait à chacune d'entre elles, et qu'il ne s'agit pas d'amour ou de relation sexuelle. Le Prophète, naturellement, bénéficiait d'un privilège spécial accordé par le Coran. Il pouvait avoir plus de quatre femmes sans avoir l'obligation de partager ses nuits entre elles de façon équitable.

> XXXIII.50-51 : Ô toi, le Prophète! Nous avons déclaré licites pour toi les épouses auxquelles tu as donné leur douaire, les captives que Dieu t'a destinées, les filles de ton oncle paternel, les filles de ton oncle maternel, les filles de tes tantes maternelles — celles qui avaient émigré avec toi — ainsi que toute femme croyante qui se serait donnée au Prophète pourvu que le Prophète ait voulu l'épouser. Ceci est un privilège qui t'est accordé, à l'exclusion des autres croyants. Nous savons ce que nous leur avons imposé au sujet de leurs épouses et de leurs esclaves, de manière à ce que tu ne ressentes aucune gêne. Dieu est celui qui pardonne, 11 est miséricordieux. Il n'y a pas de reproche à te faire si tu fais attendre celle d'entre elles que ni voudras; si tu reçois chez toi celle que m voudras et si tu recherches de nouveau quelques-unes de celles que tu avais écartées.

17. Bousquet (1), p. 156.

Le Prophète jouissait de ses neuf épouses et, aux dires de Ghazali, il était capable de remplir tous ses devoirs conjugaux en une matinée. Il est clair que les femmes sont considérées comme des objets et qu'elles sont acquises et répudiées au gré des caprices masculins. Si une femme ne suffit pas, conseille Ghazali, prenez-en d'autres (jusqu'à quatre.) Si vous n'êtes toujours pas satisfaits, changez-en. Quoi de plus simple!

Une femme ne peut légitimement pas demander à son mari de la satisfaire sexuellement. Elle ne peut exiger que de la nourriture, des vêtements et un toit. Son mari est le seul maître de son plaisir sexuel. L'inverse n'est pas vrai. Il est considéré qu'un mari qui refuse d'honorer sa femme se prive librement des droits sexuels qu'il a légitimement acquis.

Les juristes musulmans estiment de façon unanime que si un mari est incapable d'avoir un acte sexuel avec sa femme parce qu'il a subi une ablation du pénis, la femme peut demander et obtenir immédiatement le divorce. Toutefois, si son incapacité est due à d'autres causes, l'impuissance par exemple, le divorce n'est pas accordé immédiatement. Le mari dispose d'une année lunaire pour consommer le mariage.

Il est naturellement essentiel que la femme soit vierge quand elle demande le divorce. Quand le mariage a été consommé, les droits sexuels de la femme semblent se volatiliser. D'après les chafiites, la femme ne peut demander le divorce qu'en cas d'ablation du pénis. Aucune autre raison n'est admise. D'après les malikites et les hanafites, une fois que le mariage a été consommé, la femme n'a plus aucun droit en la matière. Le mari n'est obligé d'avoir des rapports avec elle qu'une fois au moins. L'islam protège les droits des hommes, et des hommes seulement. Le problème célèbre de la sodomie illustre parfaitement l'attitude des musulmans envers le sexe. Certains hommes dans l'entourage de Muhammad avaient, semble-t-il, « possédé leurs femmes aussi bien par-devant que par-derrière ». Quelques femmes demandèrent à Muhammad son opinion. Muhammad reçut alors une révélation appropriée qui est conservée dans la sourate II.223 : « Vos femmes sont pour vous un champ de labour : allez à votre champ, comme il vous plaira. » L'ambiguïté de cette phrase a été la source de nombreux conflits. Personne n'a cependant songé à consulter les femmes elles-mêmes. Elles étaient exclues du débat. Les théologiens musulmans en ont conclu que l'homme pouvait prendre ses femmes quand il voulait et comme il voulait, par-devant ou par-derrière, aussi longtemps qu'il éjaculait dans le vagin. En d'autres termes, l'homme peut choisir l'époque et le mode de culture de son champ, aussi longtemps qu'il sème la graine à l'endroit où elle produira la meilleure moisson.

La sodomie était considérée comme un péché grave, sans que l'on sût exactement s'il devait être ou non puni de mort.

Sans ambiguïté cette fois, Muhammad a encore dit que « la femme ne doit jamais se refuser à son mari, même sur la selle d'un cheval » ou, selon d'autres versions, sur le dessus d'un four chauffé à blanc. En une autre occa-

sion, le Prophète a maudit les femmes qui disent toujours *plus tard* ou *encore* prétendent avoir leurs règles pour échapper à leur devoir conjugal. Les hadiths précisent également que « deux prières n'atteindront jamais le ciel, celle des esclaves en fuite et celle des femmes rétives qui la nuit frustrent les envies de leur époux ».

La femme qui se refuse à son mari est considérée comme insubordonnée et le Coran reconnaît au mari le droit de lui infliger une punition corporelle (voir sourate IV.34 citée plus haut).

La femme peut également perdre ses droits à son entretien et à sa protection. Par exemple, d'après la loi égyptienne (Article 67 du Code de Statut Personnel), « une femme perd ses droits à l'obligation alimentaire si elle se refuse à son mari sans raison légitime ».

Nous avons vu comment un homme acquiert par mariage les organes reproducteurs (*al bud)* de sa femme et que l'inverse n'existe pas. De fait, la femme n'a aucun droit sur ses propres bud, ses propres organes sexuels. Pour Muhammad Qptb, un écrivain très connu[18] :

> Un gardien n'a pas le droit d'inviter des personnes pour voler ce qui ne lui appartient pas. De même, une fille qui est uniquement la gardienne de son honneur (son bud) n'a pas le droit de s'en servir (ses organes sexuels), pas plus qu'elle ne peut convier quiconque à le violer, car il ne s'agit pas seulement de son honneur mais aussi de celui de ses parents, de sa famille, de la société et de toute l'humanité.

Ici, nous pourrions dire quelques mots sur la circoncision. Nulle part il n'existe autant de divergences entre la théorie et la pratique que dans le cas de la circoncision et, pour une fois, la pratique est beaucoup plus exigeante que la loi islamique. Pour la majorité des musulmans, l'appartenance à l'islam exige obligatoirement la circoncision. A Java, circoncire signifie que l'on reçoit quelqu'un dans le sein de l'islam. C'est, si vous préférez, l'équivalent du baptême des chrétiens. Pour les chrétiens, le musulman est par définition circoncis. Le Turc d'Alep dans *Othello* de Shakespeare est un chien de circoncis. Or, pour la loi coranique, la circoncision est une simple recommandation et non pas une obligation. Le Coran n'y fait pas allusion et cette pratique n'est fondée que sur une coutume attribuée au Prophète. Quoiqu'il en soit, les premiers musulmans ne semblent pas l'avoir prise trop au sérieux. Omar, le calife pieux, aurait dit que Muhammad avait été envoyé pour islamiser le monde, non pour le circoncire.

Dans les sociétés musulmanes, c'est aujourd'hui une coutume universellement observée, même dans les familles les plus occidentalisées et les plus progressistes. La circoncision d'un enfant est un événement familial important qui est marqué par une grande cérémonie et dont la pompe n'est surpassée que par celle du mariage. La circoncision est-elle nécessaire ou est-

18. Ascha, p. 58.

ce une tradition barbare qui s'est perpétuée depuis les temps préislamiques? Voici la description qu'en fait Bouhdiba :

> L'enfant mutilé n'a d'autre ressource que de crier et de pleurer sa douleur à la violence castratrice qui est faite à son corps. La blessure dans sa chair, ces hommes et ces femmes qui le torturent, l'éclair du rasoir, les cris aigus des vieilles femmes, le coq que l'on sacrifie, tous ces hommes et ces femmes qui sont venus pour féliciter l'enfant pour son entrée dans l'islam : voilà tout ce que la circoncision représente pour un enfant. (...) Ajoutez à cela la douloureuse blessure qui met longtemps à se cicatriser (quelques fois de longues et terribles semaines), sans parler des accidents et des complications : infections, hémorragies, ruptures de l'artère. (...) Rien ne peut justifier la circoncision, surtout au regard du traumatisme physique et psychologique qui en résulte. Ce n'est pas sans raison que l'on parle d'opération barbare et traumatisante.[19]

Ceci nous conduit à la circoncision des femmes. D'après Burton et le *Dictionnaire de l'Islam,* elle était au XIXe siècle largement répandue en Arabie (et probablement dans bien d'autres pays musulmans), et la profession de coupeuse de clitoris était officiellement reconnue et pratiquée par de vieilles femmes. Bousquet pense qu'elle était rare en Afrique du Nord. Bouhdiba écrit en 1978 qu'elle était rare au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Turquie et en Iran, mais qu'elle était pratiquée partout ailleurs. D'après le *Female Génital Mutilation : Proposais for Change* publié en 1992 par le Minority Rights Group's Report, cette pratique est toujours largement répandue dans toute l'Afrique de l'ouest, au Sahara, au Yémen et à Oman, aussi bien par les musulmans que par les chrétiens, les juifs et les animistes. « Dix millions de jeunes filles en sont victimes chaque année. » A la différence de la circoncision, l'excision est pratiquée en secret et ne revêt pas la même valeur symbolique. La défloration pendant la nuit de noce représente beaucoup plus que l'excision, l'équivalent de la circoncision.

Tout comme la circoncision, l'excision n'est pas mentionnée par le Coran. Les docteurs en théologie ne s'attardent guère sur ce sujet et lorsqu'ils daignent le faire, ils se contentent de la recommander comme un acte pieux.

En quoi l'opération consiste-t-elle exactement? L'omniscient Burton[20] explique que « chez l'enfant, le clitoris forme une protubérance qui dépasse des lèvres. La circoncision féminine consiste à couper l'extrémité supérieure du clitoris. » L'excision, continue Burton,

> est généralisée parmi les négroïdes du Haut Nil, les Somaliens et d'autres tribus. La vieille femme qui opère utilise une lame de couteau ou de rasoir fixée sur un manche en bois et en trois coups détache la lèvre et l'extrémité du clitoris. Les parties sont ensuite cousues avec une grosse aiguille et du fil

19. Bouhdiba, pp. 217-218.
20. Burton, vol. 5, p. 279.

en peau de mouton. Un tuyau d'étain est inséré pour l'écoulement de l'urine. Avant le mariage, le fiancé s'entraîne pendant un mois sur de la viande, du miel et du lait. S'il peut ouvrir la jeune mariée avec son arme naturelle, il est un sabreur à qui nulle femme ne peut se refuser. S'il échoue, il tente la pénétration avec ses doigts et en dernier ressort, il utilise son couteau pour déchirer la couture. La souffrance des premières nuits doit être insupportable.

Aujourd'hui, rien n'a réellement changé. Dans une enquête effectuée en 1992, *The Economist* révèle que « la douleur engendrée par l'opération varie entre une douleur bénigne et la souffrance la plus horrible. L'excision est pratiquée avec les mêmes instruments et très rarement sous anesthésie. Elle engendre de sérieux problèmes au cours des menstruations, des relations sexuelles et de l'accouchement qui se traduisent par des désordres psychologiques et physiologiques qui peuvent entraîner la mort. » Dans l'acte macabre de *dé-buder* la femme, s'incarnent toutes les peurs de la féminité qu'éprouvent les musulmans. L'excision est « le juste complément de la circoncision, réduisant et nivelant la sensibilité des géniteurs de chaque sexe. Une femme qui n'est pas excisée atteint l'orgasme plus vite et plus souvent qu'un homme circoncis et les orgasmes répétés risqueraient d'altérer sa santé », nous assure Burton. L'homme doit multiplier ses efforts pour satisfaire la femme dont la sensibilité sexuelle est diminuée et cela s'avère tout à fait impossible lorsque le clitoris a été entièrement amputé. Cette situation demeure la source de nombreuses névroses psychosexuelles chez le mâle arabe. « L'anatomie est la destinée » disait Freud, auquel cas une anatomie mutilée entraîne une destinée mutilée.

« Quand le croyant partage sa couche avec sa femme, les anges les entourent depuis la terre jusqu'aux cieux, le plaisir des sens et le désir ont la beauté des montagnes. Chaque fois que vous faites l'amour, vous faites une offrande à Dieu » disait Muhammad en s'adressant à un groupe de fidèles. Le Coran reprend cette thèse : (sourate V.89) « Ne vous privez pas des plaisirs que Dieu vous a accordés. » (XXIV.32) « Mariez les célibataires qui sont parmi vous. » En une autre occasion, Muhammad dit : « Je me suis marié plusieurs fois et ceux qui ne suivent pas mon exemple ne sont pas avec moi. Ceux d'entre vous qui sont capables de fonder un foyer doivent se marier. » Muhammad avait également interdit à l'un de ses disciples de faire vœu de chasteté. Le Prophète avait lui-même une vie sexuelle particulièrement active ce qui, pour de nombreux commentateurs chrétiens, était une faiblesse éhontée.

Ainsi l'islam est favorable aux plaisirs de la chair, surtout pour les hommes, et ces plaisirs sont même présents au paradis. Mais qu'y a-t-il donc-dans ce paradis qui le rende si attrayant à beaucoup et si intolérable à d'autres, comme par exemple à Karl Popper? Le paradis est plein d'orgasmes sexuels, d'orgasmes d'hommes naturellement. De jolies nymphettes

ont spécialement été créées par Dieu pour récompenser les croyants (musulmans) qui sont au paradis.

LXXVII 1.31-33 : Ce sera un succès pour ceux qui craignent Dieu : des vergers et des vignes, des adolescentes d'une égale jeunesse, des coupes débordantes.

LV.54-58 : Ils seront accoudes sur des tapis aux revers de brocart et les fruits des deux jardins seront à leur portée. (...) Là, ils rencontreront celles dont les regards sont chastes et que ni homme ni djinn n'a jamais touchées avant eux. (...) Elles seront semblables au rubis et au corail.

LV.70-74 :11 y aura là des vierges bonnes et belles. (...) Des houris qui vivent retirées sous leurs tentes. (...) Que ni homme ni djinn n'a jamais touchées avant eux.

LVI.15-24 : Placés côte à côte sur des lits de repos, ils seront accoudés, se faisant vis-à-vis. Des éphèbes immortels circuleront autour d'eux portant des cratères, des aiguières et des coupes remplies d'un breuvage limpide dont ils ne seront ni excédés, ni enivrés; les fruits de leur choix et la chair des oiseaux qu'ils désireront. Il y aura là des houris aux grands yeux, semblables à la perle cachée, en récompense de leurs œuvres.

LVI.36-38 : Nous les avons faites vierges, aimantes et d'égale jeunesse pour les compagnons de la droite.

LII. 19-20 : « Mangez et buvez en paix — en récompense de vos actions — accoudés sur des lits de repos bien alignés. » Nous leur donnerons pour épouses des houris aux grands yeux.

XXXVII.48-49 : Celles qui ont de grands yeux et dont les regards sont chastes se tiendront auprès d'eux, semblables au blanc caché de l'œuf.

XLIV.51-55 : Ceux qui craignent Dieu demeureront dans un paisible lieu de séjour, au milieu des jardins et des sources. Ils seront vêtus de satin et de brocart et placés face à face. Voici que nous leur donnerons pour épouses des houris aux grands yeux. Là, ils demanderont paisiblement toutes sortes de fruits.

XXXVI 11.49-53 : Un beau lieu de retour est destiné à ceux qui craignent Dieu : les Jardins d'Eden dont les portes leur seront ouvertes. Accoudés en ce lieu, ils demanderont des fruits abondants et des boissons tandis que celles dont les regards sont chastes et qui sont toutes du même âge, se tiendront auprès d'eux. Voilà ce qui est promis pour le Jour du Jugement; tels sont les biens impérissables que nous vous accordons.

11.25 : Ils posséderont des jardins où coulent les ruisseaux. (...) Ils trouveront là des épouses pures, et là ils demeureront immortels.

Ce n'est pas sans raison que Muhammad avait dit : « Il n'y aura pas de célibataire au Paradis. » Dans ces visions, à la fois totalement enfantines et libidineuses, la femme, une fois de plus, a été créée pour servir l'homme.

Aucun risque de trouver une seule vision de gigolos aux yeux charbonneux empressés aux côtés de femmes sensuelles, lascivement étendues. Les commentateurs musulmans ont ensuite allègrement fantasmé sur le paradis dépeint par le Coran. Par exemple, Al Suyuti[21] écrit : « Chaque fois que nous couchons avec une houri, elle retrouve sa virginité. Par ailleurs, le pénis des élus ne mollit jamais. L'érection est éternelle. La sensation que l'on ressent chaque fois que l'on fait l'amour est incroyablement délicieuse et totalement irréelle. Si vous pouviez en faire l'expérience dans ce bas monde, vous vous évanouiriez. Chaque élu sera marié à soixante-dix houris, en plus des femmes qu'il a épousées sur Terre, et toutes auront un vagin appétissant. »

Nous avons donc démontré que l'islam n'est favorable à la sexualité que du point de vue de l'homme. Le système éthico-juridique élaboré par les ulémas n'est conçu que dans l'intérêt de l'homme. Nous devons encore émettre deux autres réserves. L'islam est peut-être favorable à la sexualité, mais non pas sans quelques interdits dont la transgression est punie de mort. Nous reviendrons plus tard sur cet aspect. En outre, il trahit également une phobie en matière de pureté et d'impureté. C'est ce point que nous allons aborder maintenant.

« Si vous êtes en état d'impureté légale, purifiez vous », dit la sourate V.6. Les impuretés mineures, comme par exemple le contact du pénis, sont effacées par une ablution. Les impuretés majeures imposent la toilette intégrale du corps et, comme le disait le Prophète, « celui qui ne lave pas ne serait-ce qu'un de ses cheveux sera puni en conséquence en enfer ». Les impuretés majeures sont la conséquence des rapports sexuels, de toute émission de sperme (aussi bien mâle que femelle, car les musulmans croyaient que les femmes expulsaient un liquide au moment de l'orgasme), des rapports anaux, zoophilie, menstruation, période puerpérale et pollutions nocturnes. Il n'y a là aucune connotation morale. La relation sexuelle vous rend impur. Qu'elle soit ou non permise par la loi islamique importe peu. Par exemple, les théologiens posent cette question : est-ce que le jeûne est valide pour celui qui a eu des rapports dans le milieu de l'après-midi avec un jeune garçon ou une femme? Réponse : s'il n'y a pas eu d'orgasme, alors le jeûne est valide. Le problème du péché ne se pose pas. Il n'est également pas question d'hygiène. Les impuretés mineures font que l'on ne peut pas prier, effectuer le rite de la circum-ambulation autour de la Kaaba ou toucher le Coran. Une personne coupable d'impureté majeure ne pourra pas, en plus des interdictions que je viens de citer, réciter le Coran ou pénétrer dans une mosquée. Toutes les fonctions naturelles du corps semblent être une source d'impureté. La loi coranique est remplie d'absurdités qui induisent des névroses et qui ont surtout la vertu de révéler un comportement obsessionnel. Bouhdiba[22] fait remarquer avec justesse que la société musulmane pro-

21. Cite dans Bouhdiba, pp. 95-96.
22. Bouhdiba, pp. 59-74.

duit des hommes et des femmes qui sont obsédés par la propreté; une société tout entière affectée par un complexe anal. Même si on est conscient que les interdits concernant la pureté jouent un rôle important dans l'intégration d'un individu à la société, cette relation entre sexe et impureté ne peut être autrement jugée que de façon négative.

Nous avons vu que la femme est considérée comme impure durant ses règles et qu'elle ne peut jeûner, prier, se promener autour de la Kaaba, entrer dans une mosquée, avoir des relations sexuelles avec son mari et même toucher le Coran. Certains apologistes voudraient nous faire croire qu'il s'agit là d'une délicate attention qui la dispenserait de ces activités à une période où son corps subit des bouleversements physiologiques. Au contraire, ce sont bel et bien des mesures discriminatoires qui interdisent formellement tout contact avec elle parce qu'elle est en état d'impureté.

Toujours et encore le Coran exhorte les femmes à la piété et surtout à l'obéissance à Dieu et à leur mari : « Les femmes vertueuses sont pieuses » (IV.34). On attend des femmes qu'elles soient soumises, soumises à Dieu, à une religion énoncée, élaborée et interprétée par des hommes. Les femmes sont totalement exclues de toute décision : « Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes que nous avons inspirés. Si vous ne le savez pas, interrogez les gens auxquels le Rappel a été adressé » (XVI.43).

Les apologistes ont exagéré le rôle que les femmes du Prophète ont joué dans la propagation de la religion. En réalité, leur rôle était très limité, sinon inexistant. Le Coran demande simplement aux femmes du Prophète de rester à la maison. 11 était interdit aux visiteurs de leur parler en tête-à-tête.

> XXXIII.32-33 : Ô vous, les femmes du Prophète! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme. Si vous êtes pieuses, ne vous rabaissez pas dans vos propos afin que celui dont le cœur est malade ne vous convoite pas. Usez d'un langage convenable. Restez dans vos maisons, ne vous montrez pas dans vos atours comme le faisaient les femmes au temps de l'ancienne ignorance. Acquittez-vous de la prière; faites l'aumône; obéissez à Dieu et à son Prophète.

> XXX1II.53 : Ô vous qui croyez! N'entrez pas dans les demeures du Prophète sans avoir obtenu la permission d'y prendre un repas, et attendu que le repas soit préparé.
>
> Quand vous êtes invites, entrez et retirez-vous après avoir mangé, sans entreprendre des conversations familières. Cela offenserait le Prophète ; il a honte devant vous, tandis que Dieu n'a pas honte de la vérité.
>
> Quand vous demandez quelque objet aux épouses du Prophète, faites-le derrière un voile. Cela est plus pur pour vos cœurs et pour leurs cœurs.
>
> Vous ne devez pas offenser le Prophète de Dieu, ni jamais vous marier avec ses anciennes épouses : ce serait, de votre part, une enormité devant Dieu.

Quand et comment les femmes pourraient-elles enseigner la religion dans des conditions aussi contraignantes? Le Coran n'y fait aucune

mention; il se contente de leur ordonner d'obéir à Dieu et à son Prophète, de se conduire en respectant les convenances et de les menacer si elles n'obéissent pas.

> XXXIII.30-31: Ô vous, les femmes du Prophète! Celle d'entre vous qui se rendra coupable d'une turpitude manifeste, recevra deux fois le double du châtiment. Cela est facile pour Dieu. Nous accorderons une double récompense à celle d'entre vous qui est dévouée envers Dieu et son Prophète, à celle qui fait le bien, et nous lui avons préparé une noble part.

On peut dire sans aucun risque que les femmes n'ont joué aucun rôle dans le développement du dogme musulman.

L'inégalité entre hommes et femmes[23] en matière de témoignage est inscrite dans le Coran (II.282 cité ci-dessus).

Comment les apologistes justifient-ils ce texte? Les écrivains musulmans, aussi bien hommes que femmes, se réfèrent à une prétendue différence psychologique entre les deux sexes. Le Coran (donc Dieu), dans sa sublime sagesse, savait que les femmes sont sensibles, émotives, sentimentales, largement influencées par leurs rythmes biologiques et qu'elles manquent de jugement. Mais par-dessus tout, elles ont une mémoire défaillante. En d'autres termes, les femmes sont des êtres psychologiquement inférieurs. Contre toute attente, ces arguments spécieux sont développés par des intellectuels musulmans, mais aussi, chose surprenante, par des intellectuelles comme mesdames Ahmad Jamal, Zahya Kaddoura, Ghada al Kharsa ou encore Madiha Khamis. Comme le fait remarquer As Ghassan Ascha, l'absurdité de leurs arguments est évidente.

En acceptant le témoignage de deux êtres dont les facultés de raisonnement sont supposées être défaillantes, on n'obtient pas une seule personne dont le raisonnement serait parfaitement logique. Mais ainsi fonctionne l'arithmétique islamique! Toujours dans cette même logique, si le témoignage de deux femmes vaut celui d'un homme, alors le témoignage de quatre femmes devrait nous dispenser de celui d'un homme. Mais non! Dans l'islam, la règle est de ne jamais accepter le seul témoignage des femmes dans des domaines où les hommes ont théoriquement accès. 11 est dit que le Prophète n'acceptait pas le témoignage des femmes en matière de mariage, de divorce et d'*hudud*. L'hudud désigne les punitions fixées par Muhammad dans le Coran et les hadiths pour (1) adultère — lapidation, (2) fornication — une centaine de coups de fouet, (3) fausse accusation d'adultère contre une personne mariée — quatre-vingts coups de fouet, (4) apostasie — exécution capitale, (5) consommation d'alcool — quatre-vingts coups de fouet, (6) vol — amputation de la main droite, (7) simple vol sur les routes — amputation des mains et des pieds; pour vol avec meurtre — la mort par l'épée ou par crucifixion.

23. Ascha, p. 63 et suivantes.

Pour l'adultère, le Coran dit : (XXIV.4) « Frappez de quatre-vingts coups de fouet ceux qui accusent les femmes honnêtes sans pouvoir désigner quatre témoins et n'acceptez plus jamais leur témoignage : voilà ceux qui sont pervers. » Bien sûr, les juristes musulmans n'accepteront le témoignage que de quatre hommes. Ces témoins doivent déclarer qu'ils ont « vu les parties unies dans l'acte même de la copulation ». Une fois qu'une accusation d'adultère a été faite, l'accusateur lui-même, ou elle-même, risque une sanction s'il ne peut produire les preuves requises par la loi. Les témoins sont dans la même situation. Si un homme surgit dans un dortoir et viole une douzaine de femmes, il ne risquera rien puisqu'il n'y aura aucun témoin de sexe masculin. De plus, la victime d'un viol hésitera avant de porter plainte car elle aura peu de chance d'obtenir justice et risque même d'être condamnée. « Si la parole d'une femme suffisait dans pareil cas, explique le juge pakistanais Zharoor ul Haq, alors aucun homme ne serait en sécurité. » L'iniquité de cette situation est révoltante et pourtant, pour la loi musulmane, c'est un moyen d'éviter les scandales concernant les tabous sexuels. Auparavant, les femmes reconnues coupables de fornication étaient emmurées vivantes. La sourate IV. 15 indique qu'il faut « enfermer les coupables jusqu'à leur mort, dans des maisons, à moins que Dieu ne leur offre un moyen de salut ». Cette manière de procéder fut plus tard abandonnée et remplacée par la lapidation et le fouet. Quand un homme doit être tué à coups de pierre, il est emmené dans un endroit désertique et les témoins, puis les juges, doivent lui lancer les premières pierres. Quand il s'agit d'une femme, elle doit être placée dans un trou à hauteur de ceinture. Un homme qui surprend sa femme et son amant pendant l'acte sexuel a légalement le droit de les tuer.

Si un homme a des doutes sur la fidélité de sa femme ou sur la légitimité de sa progéniture, son témoignage vaut celui de quatre hommes. Sourate XXIV.6 : « Quant à ceux qui accusent leurs épouses, sans avoir d'autres témoins qu'eux-mêmes : le témoignage de chacun d'eux consistera à témoigner quatre fois devant Dieu qu'ils sont véridiques, et une cinquième fois pour appeler sur eux la malédiction de Dieu s'ils ont proféré un mensonge. On détournera le châtiment de la femme, si elle témoigne quatre fois devant Dieu que son accusateur ment, et une cinquième fois pour appeler sur elle-même la colère de Dieu, si c'est lui qui est véridique. » Contrairement aux apparences, ce n'est pas un exemple de justice coranique, ni d'égalité entre les sexes. La femme échappe naturellement à la lapidation mais cela n'efface pas sa répudiation et elle perd tout droit sur sa dot et sur l'entretien qui lui est dû, quelles que soient les conclusions du jugement. Une femme n'a pas le droit d'utiliser la même procédure pour accuser son mari. Pour les juristes musulmans, deux hommes forment une multiplicité mais pas les femmes, qu'elles soient deux, trois ou même un millier.

En matière d'héritage, le Coran indique que les enfants mâles recevront deux fois la part des ayants droit du sexe féminin.

> IV.11-12 : Quant à vos enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle de deux filles. Si les filles sont plus de deux, les deux tiers de l'héritage leur reviendront; s'il n'y en a qu'une, la moitié lui appartiendra. Si le défunt a laissé un fils, un sixième de l'héritage reviendra à chacun de ses père et mère. S'il n'a pas d'enfant et que ses parents héritent de lui : le tiers reviendra à sa mère. S'il a des frères : le sixième reviendra à sa mère, après que ses legs ou ses dettes auront été acquittés.

Pour justifier cette inégalité, les commentateurs musulmans ont lourdement insisté sur le fait qu'une femme reçoit une dot et qu'elle doit être entretenue par son mari. Il est également vrai que, d'après la loi islamique, la mère n'est pas tenue de nourrir son enfant et si elle le fait, l'argent, pour citer Bousquet, est « récupérable par elle sur le mari, s'il revient à meilleure fortune, exactement comme pour une quelconque autre personne charitable. Il n'y a donc point d'association entre mari et femme en ce qui concerne les charges du ménage : elles pèsent uniquement sur le mari. Il n'y a entre eux aucune espèce d'association d'intérêt financier. »[24]

Ce dernier point, auquel Bousquet fait référence, met l'accent sur un des aspects négatifs du mariage musulman, c'est-à-dire l'absence totale de notion d'association entre les membres du couple, comme c'est le cas dans le christianisme. Quant à la dot, ce n'est, bien sûr, qu'une simple confirmation des exigences de l'homme sur la femme, aussi bien en matière de sexualité que de divorce. En outre, la femme ne dispose pas librement de sa dot. La coutume est d'en utiliser le montant pour meubler l'habitation du couple nouvellement marié ou, pour la femme, de l'offrir à son propre père. Pour les malikites, la femme peut légalement être contrainte à utiliser sa dot pour meubler sa maison. La loi islamique accorde au tuteur le droit d'annuler un mariage, même celui d'une femme majeure, s'il estime que la dot est insuffisante. De la sorte, la dot, au lieu de garantir l'indépendance d'une femme, se transforme une fois de plus en symbole de sa servitude.

L'homme a l'obligation de subvenir aux besoins de son épouse. Ceci n'est qu'une façon d'insister sur son insécurité et sa dépendance totale vis-à-vis de son mari. D'après les juristes musulmans, le mari n'est même pas obligé de payer les dépenses de santé de sa femme. L'indépendance financière des femmes serait un premier pas vers la libération des musulmanes et, à ce titre, elle est perçue comme une menace pour la domination masculine. Les femmes musulmanes sont désormais obligées de participer à parts égales à l'entretien de leurs parents. L'article 158 du code civil syrien prévoit que « les enfants, quel que soit leur sexe, doivent prendre part, dans la mesure de leurs moyens, à l'entretien de leurs parents dans le besoin ».

La naissance d'une fille est toujours considérée comme une catastrophe dans les sociétés musulmanes. Le mode de partage des héritages accentue leur misère et leur dépendance envers le mari. Si elle est fille unique, elle ne

24. Bousquet (1), p. 120.

reçoit que la moitié de l'héritage de son père, l'autre moitié allant aux autres membres de la famille du père. S'il y a au moins deux filles, elles n'hériteront que des deux tiers. Les parents préfèrent donc n'avoir que des garçons et être certains de pouvoir leur laisser l'intégralité de leurs biens. « lorsqu'on lui annonce la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, il suffoque » (XLIII.17). La situation est pire quand une femme perd son mari. Elle ne reçoit qu'un quart de l'héritage. Si le défunt laisse plus d'une femme, toutes les femmes doivent se partager un quart ou un huitième de l'héritage.

Le droit de venger le sang des siens[25] est inscrit dans le Coran. « Ô vous qui croyez! La loi du talion vous est prescrite en cas de meurtre : l'homme libre pour l'homme libre; l'esclave pour l'esclave; la femme pour la femme » (11.178). Ces lignes disent clairement qu'un homme libre et une femme n'ont pas la même valeur. Les juristes musulmans ont décidé que le prix du sang (compensation pécuniaire, en arabe *diya)* pour le meurtre d'une femme serait la moitié de celui qui est réclamé pour un homme. Pour les malikites, le diya pour une femme, un juif ou un chrétien de sexe masculin, est l'équivalent de la moitié de celui d'un musulman, qu'il s'agisse d'un homicide involontaire ou d'un meurtre prémédité. Les juristes ont aussi décidé que quiconque provoque la mort d'un fœtus doit payer le diya. Le prix du sang pour le fœtus d'un garçon est le double de celui du fœtus d'une fille.

L'autorité de l'homme sur la femme et l'obéissance que cette dernière doit aux hommes sont entérinées par le Coran (sourates I V.34 et 11.228 déjà citées). Les juristes[26] estiment de façon unanime que les hommes sont supérieurs aux femmes en vertu de leurs facultés de raisonnement, leur savoir et leur autorité naturelle. Et puisque c'est à l'homme qu'incombe la responsabilité financière de la famille, il est admis qu'il a tout pouvoir sur sa femme. Ces mêmes juristes, naturellement, ignorent l'évolution de la société et qu'une femme peut, par son salaire, contribuer aujourd'hui à l'entretien du ménage. L'autorité de l'homme sur la femme demeure un commandement divin qui est naturel et dans l'ordre des choses. Les intellectuels musulmans persistent à confiner la femme au foyer. S'absenter de son domicile est contre la volonté de Dieu et contre les principes de l'islam. Après avoir enferme-les femmes dans leur maison, on leur reproche de n'avoir aucune expérience du monde extérieur! Aberration ou simple logique musulmane? Voici donc un exemple de cette merveilleuse logique :

> (En quittant sa maison) une femme risque d'être confrontée à des dangers qui sont contraires aux qualités spirituelles de la féminité qu'elle incarne et par lesquelles elle atteint les plus hautes vertus de la vie. Quitter sa maison est contre la volonté de Dieu, (...) et cela est condamné par l'islam. Les travaux ménagers sont limités et par conséquent l'expérience qu'elle acquiert (est également limitée); alors que les tâches que l'homme accomplit en

25. ASCHA, P. 76 et suivantes.

26. ASCHA, P. 89.

dehors de la maison lui ouvrent de plus vastes horizons. Ses expériences et ses contacts sont plus fréquents et plus variés.

La sourate II.228 fait allusion aux droits des femmes. La prééminence de l'homme n'est toutefois jamais oubliée. Les femmes doivent être entretenues *(nafaqa* en arabe) c'est-à-dire, nourries, logées et blanchies, et cela, à en croire mademoiselle Khamis, est largement suffisant. Que pourraient-elles donc raisonnablement demander de plus ? Les obligations, par comparaison aux droits, sont une tout autre chose. Certains juristes pensent qu'une femme musulmane ne devrait s'occuper que des tâches ménagères, se référant en cela à un célèbre hadith qui raconte que le Prophète avait ordonné à sa fille Fatima de ne se préoccuper que de sa maison et des travaux ménagers et de laisser son mari s'occuper de toutes les obligations extérieures.

D'autres juristes estiment qu'elle ne devrait pas s'occuper de sa maisonnée mais que « son seul devoir est de rester à la maison pour satisfaire les désirs sexuels de son mari ». Al Ghazali, dans *La Preuve de l'Islam* résume la conception traditionnelle :

> (Un homme se marie) pour être tranquille en ce qui concerne les travaux domestiques : la cuisine, le ménage et les lits. Un homme, en supposant qu'il puisse se passer de sexe, n'est pas capable de vivre tout seul à la maison. S'il devait assumer tous les travaux ménagers, il ne serait plus capable de se vouer aux travaux intellectuels et à la connaissance. La femme vertueuse, en se rendant utile à la maison, est l'aide de son époux... et en même temps, elle satisfait ses désirs sexuels.[27]

Avant tout, la femme vertueuse est obéissante et son obéissance est étroitement liée à celle qu'elle doit à Dieu. Selon un hadith, la femme qui accomplit les cinq prières, jeûne, préserve son honneur et obéit à son époux, ira au paradis. Les juristes ajoutent que la récompense des femmes obéissantes « sera la même que celle des musulmans qui ont combattu pour la propagation de la foi ». Les traditions qui exhortent les femmes à l'obéissance sont pléthores :

— La femme qui meurt et dont le mari a été satisfait ira au paradis.

— Si j'avais eu l'occasion d'ordonner à quelqu'un de se prosterner devant une autre personne que Dieu, j'aurais sûrement ordonné aux femmes de se prosterner devant leur mari. (...) Une femme ne peut faire ses dévotions sans avoir auparavant accompli son devoir envers son époux.

— La femme vertueuse est celle que son mari a plaisir à regarder, qui lui obéit aussitôt qu'il commande et qui préserve son honneur et ses biens en son absence.

27. ASCHA, PP. 95-96.

L'épouse peut refuser de faire les travaux domestiques (c'est son droit) mais, ce faisant elle, désobéit à son mari, et donc à Dieu. Avec beaucoup de perspicacité Simone de Beauvoir remarque que

> l'homme a tout avantage à taire endosser par un Dieu les codes qu'il fabrique : et singulièrement puisqu'il exerce sur la femme une autorité souveraine, il est bon que celle-ci lui ait été conférée par l'être souverain. Entre autres chez les juifs, les mahométans, les chrétiens, l'homme est le maître par droit divin : la crainte de Dieu étouffera chez l'opprimé toute velléité de révolte. On peut miser sur sa crédulité. La femme adopte devant l'univers masculin une attitude de respect et de foi.[28]

Si elle refuse d'obéir à son mari, ce dernier déposera plainte chez un magistrat qui la trouvera invariablement en tort et lui commandera d'obéir. Si elle refuse de se soumettre au jugement, le Code pénal d'Egypte (et aussi celui de Libye), article 212, stipule que « le jugement peut être appliqué par la force si besoin est. Les demeures peuvent être assiégées par les forces de police si la situation l'exige, selon les ordres du magistrat. »[29] Cette loi est basée sur l'exclusion qui frappe les femmes qui ont quitté leur foyer. L'islam a donné aux hommes le moyen de châtier leurs femmes si elles persistent dans leur désobéissance (voir sourate IV.34). Elles, bien évidemment, n'ont pas le droit d'admonester leur mari; les hommes sont prévenus qu'il ne faut pas les écouter : « Malheur à celui qui est l'esclave d'une femme », dit un hadith. Un autre dit encore : « Faites toujours le contraire de ce que vous conseillent les femmes; il y a beaucoup de mérites en cela. » ou encore : « Dès qu'un mari commence à obéir à tous les caprices d'une femme, Dieu le jette en enfer. » D'après les théologiens[30], le mari a le droit d'administrer une punition corporelle à sa femme si :

1. elle refuse de se faire belle pour lui,
2. elle refuse de satisfaire les désirs sexuels de son époux,
3. s'absente de son foyer sans en avoir la permission ou sans quelque raison légitime reconnue par la loi,
4. elle néglige ses devoirs religieux.

Une tradition attribue les paroles suivantes au Prophète : « Accrochez votre fouet là où votre femme pourra le voir. » Néanmoins, il existe un certain nombre d'hadiths qui la contredisent. Dans ceux-là, Muhammad interdit explicitement aux hommes de battre leurs femmes. Dans ce cas précis, le Prophète contredit ce que le Coran, dans son incarnation de la loi divine, permet.

28. De Beauvoir, p. 448.
29. Ascha, pp. 100-101.
30. Ascha, p. 108.

Quels recours une femme peut-elle avoir contre un mari difficile? Le Coran parle vaguement de réconciliation (IV.128). Pour les théologiens modernes, même si c'est le mari qui est violent, exigeant ou difficile, c'est toujours à la femme de s'adapter, de se plier aux caprices de son époux.

LE VOILE[31]

Le mot arabe *hijab* est traduit par *voile,* mais il peut signifier toute autre-chose qui fait obstacle à la vue : un écran, un rideau, voire un mur et même l'hymen. La racine du verbe *hajaba* veut dire *cacher.* Par extension, hijab est utilisé pour désigner quelque chose qui sépare, établit une démarcation, élève une barrière. Hijab possède enfin un sens d'interdiction morale. Le Coran utilise également deux autres mots *djilbah* et *khimar.* Le premier est également traduit par *voile,* mais aussi par *vêtement de dessus* ou encore *grande cape.* Le second par *voile* et par *châle.* Profitons de cet aparté philologique pour citer les autres noms de vêtements qui sont utilisés pour couvrir partiellement ou entièrement la musulmane. Au Maroc, en Algérie et en Tunisie on trouve le haik, le safsari, l'akhnif et l'adjar. En Egypte, en Palestine, en Syrie, en Irak l'abaya, le tarna, l'izar, le milhafa, la khabara, le chambar, le niqab, le litham et le bourqou. En Iran bourda, tchador, pitcha et rouband. En Turquie yatchmek, yalek, harmaniya et entari. En Inde et au Pakistan burka.

Dans le combat pour la libération de la femme musulmane, le voile est devenu le symbole de sa servitude. En 1923, la Présidente de l'Union Féministe Egyptienne, Madame Houda Cha'araoui, et ses camarades avaient jeté en signe de défi leur voile à la mer. En 1927 il y eut une campagne de dé-bijabisation dans le Turkestan alors communiste. La bagatelle de 87 000 femmes ouzbèkes jetèrent aux orties leur capuche noire, mais seulement après que trois cents de leurs sœurs furent tuées par des chefs de famille pour avoir trahi l'islam. En 1928, pendant les cérémonies de l'indépendance, le shah d'Afghanistan ordonna à sa femme de se dévoiler en public. Devant l'ampleur du scandale, le shah fut obligé de faire marche arrière et d'annuler ses projets d'émancipation des femmes. Il fut lui-même obligé d'abdiquer. En 1936, Reza, le shah d'Iran, décréta l'interdiction du tchador. De toute évidence le peuple n'était pas prêt à rompre avec la tradition et manifesta massivement. Lui aussi dut abroger son décret en 1941.

Le hijab est imposé par diverses sourates (voir XXXIII.53, XXXII.59 et XXXI.32-32). Citons également :

> XXIV.31-32 : Dis aux croyantes de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer que l'extérieur de leurs atours, de rabattre leurs voiles sur leurs poitrines, de ne montrer leurs atours qu'à leur époux, ou à leur père, ou au père de leur époux, ou à leurs fils, ou aux fils de leur époux, ou à leurs frères,

31. Ascha, p. 123 et suivantes.

ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs soeurs, ou à leurs servantes ou à leurs esclaves, ou à leurs serviteurs mâles incapables d'actes sexuels, ou aux garçons impubères.

Le voile et l'injonction qui est faite aux musulmanes de rester chez elles ne datent que de l'islam car il est clair, comme je l'ai déjà indiqué, que les bédouines jouissaient d'une liberté considérable. Cela a changé au fur et à mesure que l'islam devenait de plus en plus un phénomène urbain, qu'il entrait en contact avec des civilisations plus sophistiquées et qu'il adoptait leurs coutumes. Le voile fut copié sur les Perses et l'obligation de rester cloîtré est une ancienne coutume grecque empruntée aux Byzantins. Naturellement, les théologiens musulmans donnent une tout autre explication à l'origine du hijab. Selon eux, il fut imposé par Dieu pour satisfaire une seule personne, Omar ibn al Khallab. Ils se réfèrent à une tradition qui rapporte qu'Omar avait dit un jour au Prophète : « Les pieux comme les débauchés ont facilement accès à ta maison et voient tes femmes. Pourquoi n'ordonnes-tu pas aux mères des croyants de se couvrir? » Et Muhammad reçut la révélation que j'ai citée plus haut. Selon une autre version attribuée à Aicha, Omar aurait sans le vouloir touché sa main et se serait excusé en disant que s'il en avait eu le pouvoir, nul n'aurait pu l'effleurer du regard. Une autre est citée par l'historien al Tabari. La fonction réelle du hijab est de recouvrir *l'awra* que nous n'avons pas le droit de regarder. I ,'awra désigne « les parties honteuses du corps et ces parties que nous cachons par amour-propre et dignité. La femme est entièrement awra. »[32] Selon les juristes, L'awra chez l'homme correspond à la partie du corps qui se trouve entre le nombril et les genoux et qui doit, en toute occasion, demeurer cachée, sauf aux épouses et aux concubines. Personne ne semble d'accord sur la définition de l'awra chez la femme. Pour les banalités, la femme peut découvrir sa face et ses mains, aussi longtemps que cela ne provoque pas la tentation, la séduction ou la discorde. Pour les trois autres sectes sunnites, une femme ne peut découvrir ses mains et son visage qu'en cas d'urgence (par exemple pour subir un examen médical). L'attitude libérale des hanafites n'est qu'un leurre.[33] En réalité, il suffit qu'une femme soit jolie et souriante pour que les ulémas réimposent de façon stricte le voile. Il est même conseillé aux femmes âgées de le porter. La sourate XXIV.60 dit : « Il n'y a pas de faute à reprocher aux femmes qui ne peuvent plus enfanter et qui ne peuvent plus se marier, de déposer leur voile, à condition de ne pas se montrer dans tous leurs atours; mais il est préférable pour elles de s'en abstenir. » Ceux qui souhaitent que les femmes aillent à visage découvert s'appuient sur cette tradition rapportée par Aicha : « Asma, la fille d'Abu Bakr (et la sœur d'Aïcha) se tenait un jour devant le Prophète sans être voilée. Le Prophète lui dit

32. Zeghidour, p. 34.
33. Ascha, p. 126.

alors : "Asma, une fille pubère ne devrait montrer que cela", et il désigna son visage et ses mains. »

En attendant, les experts musulmans se contredisent et certains vont jusqu'à insister, hadiths à l'appui, que les talons d'une femme doivent être cachés, alors qu'un autre hadith prétend que si l'on « prive une femme de ses vêtements, elle restera chez elle ».

Le voile n'est pas uniquement le symbole de la servitude féminine, il incarne également la méfiance que son père, son frère ou son mari éprouvent à son égard. C'est aussi le symbole de leur possessivité : pour son père et son frère elle est une marchandise qui ne doit pas être défraîchie; pour son époux, elle est un ustensile de ménage qui doit être soigneusement emballé et soustrait à la convoitise d'un autre.

La question du voile continue à occuper le devant de la scène et c'est loin d'être un problème purement théorique. Un extrait du *New York Times* d'avril 1992 décrit la situation en Iran :

> La bataille la plus acharnée pour les droits de la femme se joue dans sa garde-robe. Tout au long des treize années de la révolution, il n'y a sans doute pas eu de sujet qui n'ait été débattu avec autant de furie que celui qui concerne le bon hijab ou le voile qui couvre la tête. « Des recherches ont prouvé que la chevelure de la femme émet une sorte de radiation qui provoquerait le désir chez l'homme » a dit Abol-Hassan Banisadr, le premier président de l'Iran. Dès les premiers jours de la république islamique et pendant les années qui ont suivi, des femmes ont été insultées, arrêtées, sanctionnées et même fouettées pour ne pas avoir porté un bon hijab (...) Après le tchador que l'on maintient avec une main ou entre ses dents et qui recouvre entièrement le corps, l'autre vêtement jugé convenable est le rappoush (un long et ample vêtement) que l'on porte avec une écharpe.

Les femmes ont-elles le droit de s'absenter de leur domicile[34]? L'hijab s'applique également à la dissimulation des femmes derrière les murs de leur maison. Le Coran est tout à fait explicite sur ce point. La sourate XXXIII.33 ordonne aux femmes de ne pas quitter leur maison. Pour les réformistes, cela ne s'applique qu'aux femmes du Prophète; pour les conservateurs, cela concerne toutes les musulmanes. Avec force références et citations empruntées au Coran et aux hadiths, Ghawji, un conservateur, a dressé une liste exhaustive des seules raisons pour lesquelles une femme peut quitter sa maison :

1. elle ne peut la quitter qu'en cas de besoin réel,
2. sa sortie doit être autorisée par son mari ou par son tuteur légal,
3. elle doit être bien couverte, figure comprise, pour éviter qu'elle ne tente tout homme qui serait dans les alentours; elle doit se déplacer en courbant la tête, sans regarder ni à gauche ni à droite (XXIV.31),

34. Ascha, p. 132 et suivantes.

4. elle ne doit pas être parfumée. Le Prophète a dit : « Toute femme qui se met du parfum et qui passe devant des hommes est une fornicatrice »,
5. elle ne doit pas circuler au milieu de la rue parmi les hommes. Le Prophète ayant observé une certaine confusion au moment de la sortie de la mosquée, avait dit : « Vous, les femmes, vous n'avez pas le droit de marcher au milieu des hommes. Restez sur les côtés »,
6. elle doit adopter une attitude chaste et modeste (XXIV.31),
7. quand elle parle à un inconnu, sa voix doit rester normale (XXXIII.32),
8. si elle se trouve dans un magasin ou dans un bureau, elle doit éviter de rester seule avec un homme derrière une porte fermée. Le Prophète a dit : « Il ne peut pas y avoir de tête-à-tête entre un homme et une femme sans que le diable ne s'en mêle et ne provoque le pire »,
9. elle ne doit jamais serrer la main d'un homme,
10. même si elle se trouve chez une amie, elle ne doit pas enlever les vêtements qui la dissimulent au cas où il y aurait un homme caché dans la maison. Le Prophète a dit : « Toute femme qui enlève sa cape dans une autre maison que la sienne ou celle de son époux ôte l'enveloppe qui la protège devant Dieu »,
11. une femme ne doit pas s'éloigner à plus de trente kilomètres sans être accompagnée par son mari ou par un parent,
12. une femme ne doit jamais tenter d'imiter un homme.

Les juristes ont établi en détail ce qu'une femme qui quitte sa maison doit porter. Elle peut mettre tout ce qu'elle veut, à condition de satisfaire aux exigences suivantes :

1. son vêtement doit couvrir entièrement le corps, excepté le visage et les mains,
2. son vêtement ne doit pas être trop raffiné ou trop recherché,
3. il doit être fait dans une étoffe épaisse et ne pas être transparent,
4. il ne doit pas épouser les formes de son corps; il doit être ample,
5. il ne doit pas être parfumé,
6. il ne doit en aucune façon ressembler à un vêtement d'homme,
7. il ne doit pas ressembler aux vêtements des incroyants,
8. il ne doit pas être somptueux, affriolant ou de trop grande valeur.

Ces juristes citent des hadiths qui interdisent aux femmes de mettre du parfum, de porter un postiche, de se maquiller ou d'interférer avec la nature de n'importe quelle autre façon. Ces mêmes auteurs, qui condamnent le maquillage parce qu'il interfère avec la création divine, ne voient aucune contradiction à réclamer l'excision du clitoris, qu'ils considèrent comme une acte pieux qui doit être encouragé.

Grâce aux efforts courageux de certains réformistes, les femmes ont finalement gagné le droit à l'éducation. Incapables d'endiguer la vague du mouvement féministe et mis en face d'un fait accompli, les conservateurs prétendent maintenant que l'islam n'a jamais renié ce droit aux femmes et que c'est le devoir de tout musulman ou musulmane de s'éduquer. Ces affirmations sont bien évidemment fausses.[35] L'université d'al Azhar, bastion des privilèges masculins, n'ouvrit ses portes aux femmes qu'en 1961. Les traditions qui découragent ou interdisent l'éducation des femmes sont nombreuses : « Empêchez-les d'écrire », « N'ajoutez pas un mal au malheur », étaient la norme. Si l'islam avait sincèrement encouragé l'éducation des femmes, pourquoi sont-elles donc restées illettrées et ignorantes pendant tant de siècles? Si elles doivent rester à la maison, s'il leur est interdit de parler à des inconnus, comment pourraient-elles acquérir une éducation? Si leurs familles les autorisent à entreprendre des études, que leur permettront-t-elles d'apprendre? L'éducation que les intellectuels musulmans proposent aux femmes est essentiellement constituée d'enseignement religieux, avec quelques cours de couture, de tricot et d'éducation ménagère. Ils fondent leurs arguments sur un hadith qui rapporte cette réflexion du Prophète : « N'enseignez pas aux femmes l'écriture; apprenez-leur à filer et la sourate *La Nuit* (XCII). » Le message est clair, elle ne doit pas sortir des limites du domaine domestique. Dieu l'a créée pour être une épouse et une mère et toute intrusion dans le domaine de l'astronomie, de la chimie ou de la géométrie est contre sa nature, contre ses besoins et ceux de sa famille.

On devrait être maintenant convaincu qu'en allant travailler une musulmane enfreint automatiquement un grand nombre de lois qui gouvernent les femmes et la famille.[36] Chez les musulmans, seuls les hommes travaillent, gagnent de l'argent, le dépensent et sont responsables de l'entretien de leurs femmes. Le tout légitime l'autorité qu'ils exercent avec, de surcroît, l'assentiment de l'autorité divine. Quelques penseurs apparemment réformistes prétendent que la musulmane a le droit de travailler. En examinant de plus près, nous voyons que par travail, ils veulent dire institutrices pour filles, médecins et infirmières pour femmes, ce qui est une conception très limitée des emplois qu'elles pourraient occuper. Aux dires de ces doctes penseurs, la femme peut faire tous les travaux, exceptés :

1. ceux qui sont incompatibles avec sa foi, tels que curer les égouts, pêcher dans les lacs et les rivières,
2. ceux qui sont incompatibles avec sa nature féminine : contrôleur, officier de police, danseuse,

35. Ascha, p. 146.
36. Ascha, p. 161 et suivantes.

3. ceux qu'elle est physiquement incapable d'effectuer, comme le travail en usine,
4. ceux qui requièrent l'utilisation d'un cheval ou d'une bicyclette,
5. et, naturellement, ceux qui requièrent l'usage de la raison : elle ne peut pas être magistrat ou imam.

D'autres penseurs interdisent les emplois d'actrice, d'hôtesse de l'air ou de vendeuse.

Les arguments qui sont les plus fréquemment avancés pour justifier ces interdictions sont :

1. sa nature féminine : elle a été faite pour rester à la maison, répondre aux besoins sexuels de son époux et élever des enfants,
2. ses facultés mentales limitées,
3. ses faiblesses psychologiques en raison des menstruations, de la grossesse et de l'enfantement.

Ces penseurs redoutent que la femme ne tombe dans le péché dès qu'elle quitte la maison de son mari. Ils réduisent les relations entre homme et femme au seul sexe. Ainsi, le travail qui devrait être considéré comme l'affirmation de la nature féminine, l'accomplissement de sa personnalité, de sa dignité humaine, de sa liberté personnelle, n'est aux yeux des intellectuels musulmans qu'une dégradation de sa dignité et de son honneur.

Malgré tous les obstacles qui se dressent devant elles, les musulmanes ont réussi à quitter leur maisonnée, se sont éduquées, ont commencé à travailler et à faire carrière. Par conséquent, elles ont pu revendiquer des droits en accord avec leur nouvelle position sociale. Par exemple, en 1952, les féministes égyptiennes ont groupé leurs forces et ont revendiqué le droit de vote et le droit de siéger au Parlement. Les ulémas de l'université d'Al Azhar ont à leur tour serré les rangs et ont riposté en publiant en juin de la même année une fatwa copieusement illustrée de versets du Coran et d'hadiths qui démontrait que l'islam condamne toute revendication des femmes à une fonction parlementaire. Les docteurs de la loi prétendaient que[37] :

1. les femmes n'ont pas de capacité intellectuelle suffisante,
2. les femmes, en raison de leur féminité, sont exposées à des dangers qui peuvent leur faire perdre la raison et toute bienséance,
3. Abu Bakr rapportait que le Prophète, en apprenant que les Perses avaient choisi pour reine la fille de Chosroès, s'était exclamé : « Un peuple qui confie ses affaires à une femme ne prospérera jamais ! »,
4. la nomination d'une femme à un emploi public conduit inévitablement à l'échec,

37. Ascha, p. 174.

5. la loi islamique n'accorde au témoignage d'une femme que la moitié de la valeur de celui d'un homme,
6. d'après le Coran, « les hommes décident pour les femmes en vertu de la préférence que Dieu a donnée aux premiers sur les secondes »,
7. Dieu exige que les hommes soient présents au service du vendredi à la mosquée et qu'ils mènent la guerre sainte, mais non les femmes,
8. les emplois officiels sont attribués par la loi islamique seulement aux hommes qui remplissent certaines conditions.

Pour toutes ces raisons, ces doctes musulmans décidèrent que la loi islamique interdit aux femmes d'occuper des postes à responsabilité et en particulier celui de membre du Parlement. Heureusement, malgré tous les efforts des ulémas, les femmes égyptiennes obtinrent le droit de vote en 1956. Les Syriennes l'avaient obtenu en 1949, là aussi en dépit de l'opposition des ulémas. L'islam interdit certaines professions aux femmes : chef d'Etat, chef des forces armées, imam et magistrat.

Le système de tutorat mis en place par l'islam[38] limite les droits de la femme. Pour les malikites, les chafiites et les hanbalites, une femme, même majeure, ne peut librement conclure son propre contrat de mariage. Seul son tuteur légal possède ce droit. Pour les hanafites, une femme peut conclure un contrat de mariage, mais seulement avec l'accord de son tuteur. Bien entendu, le tuteur doit être un musulman. Pour les malikites, les chafiites et les hanbalites, si la femme est vierge, quel que soit son âge, le tuteur peut la forcer à épouser quelqu'un qu'il aura choisi. Le libre choix du mari accordé par les hanafites s'avère être totalement illusoire. En théorie, une femme ne peut pas être forcée à se marier contre sa volonté dès qu'elle atteint la puberté. Mais comme la majorité des filles sont mariées de force avant qu'elles ne l'atteignent, la liberté de choix reste utopique. En supposant qu'elle ait atteint la puberté sans avoir été mariée, elle n'aura, pour les hanafites, que le droit de dire oui ou non à la personne que son tuteur aura choisie pour elle. 11 est hors de question qu'elle puisse aller et choisir son propre mari. C'est le tuteur légal qui choisira pour elle, et il est significatif que quand l'affaire sera discutée, les qualités que l'on demandera au mari seront décrites en quelques mots, alors que celles de la femme nécessiteront un exposé au moins dix fois plus long.

De toute façon, quand et comment une musulmane pourrait-elle rencontrer son prince charmant avec toutes les contraintes qui pèsent sur elle : interdiction de quitter la maison, interdiction de parler aux hommes?

Le mariage d'enfants est toujours pratiqué et la société musulmane justifie cette coutume inique par le fait que le Prophète avait épousé, à l'âge de cinquante-trois ans, Aïcha qui n'en avait que neuf. Bousquet écrivait dans les années cinquante qu'en Afrique du Nord en général et en Algérie en par-

38. Ascha, p. 185 et suivantes.

ticulier, même après un siècle d'administration française, des mariages avec de très jeunes filles continuaient à être consommés, provoquant souvent des accidents graves, voire des décès.

Dans tous les cas, une musulmane ne peut pas épouser un non-musulman.

A tout moment, les musulmans peuvent se séparer de leurs femmes, les répudier sans formalité, sans explication, sans compensation. Le mari n'a qu'à prononcer les mots « tu es divorcée » pour que cela soit fait. Les époux peuvent se réconcilier pendant une période de trois mois. Si le mari prononce trois fois « tu es divorcée », alors le divorce est définitif et la femme ne peut pas retourner auprès de son époux avant d'avoir été remariée, consommée et divorcée par un autre homme. Le divorce dépend entièrement du bon vouloir ou des caprices du mari. Il peut se séparer de sa femme sans qu'il y ait eu faute de sa part ou sans avoir l'obligation de se justifier. I <a mère a le droit de conserver la garde des enfants, mais dès qu'elle se remarie, elle perd automatiquement tous ses droits sur les enfants du précédent mariage. Dans le cas où c'est le père qui obtient la garde des enfants, il ne perd pas son droit de garde s'il se remarie. Par conséquent, la femme est placée devant le choix de se remarier et de perdre la garde de ses enfants ou de garder ses enfants et de ne pas se remarier. Les femmes vivent donc dans une situation d'insécurité totale. Au lieu d'entretenir quatre femmes en même temps, ce qui est plutôt onéreux, un homme préférera changer de femme aussi souvent qu'il le souhaite, comme le lui recommande le grand Al Ghazali. Les divorces sont donc très fréquents dans les pays arabes. Si une femme demande le divorce à son mari, il pourra l'accepter à condition de recevoir une compensation sous une forme ou sous une autre. Quand cela se produit, il n'est pas tenu de rembourser le montant de la dot. Le Coran approuve une telle procédure : II.229 « Si vous craignez de ne pas observer les lois de Dieu, nulle faute ne sera imputée à l'un ou à l'autre, si l'épouse offre une compensation. »

L'annulation du mariage implique que la femme perde ses droits sur la dot et qu'elle rende ce qu'elle a déjà reçu. Les femmes répudiées peuvent se remarier, mais « elles attendront trois périodes » avant de le faire (II.228).

Je voudrais terminer en récapitulant tout ce que l'islam fait endurer aux femmes parce qu'Eve s'est mal conduite au Jardin d'Éden. Il leur est interdit (1) d'être un chef d'État, (2) d'être un juge, (3) d'être un imam, (4) d'être un tuteur, (5) de quitter leur maison sans la permission de leur tuteur ou de leur époux, (6) d'avoir un tête-à-tête avec un inconnu, (7) de serrer la main d'un homme, (8) de se maquiller ou de mettre du parfum hors de la maison, (9) d'avoir le visage découvert par crainte de la tentation, (10) de voyager seules, (11) d'hériter du même montant qu'un homme : elles doivent se contenter de la moitié, (12) de témoigner en cas d'*hudud* (voir ci-dessus) : leur témoignage vaut la moitié de celui d'un homme, (13) de prier quand elles ont leurs règles, (14) de choisir leur lieu de résidence tant qu'elles ne

seront pas vieilles et flétries, (15) de se marier sans la permission du tuteur, (16) d'épouser un non-musulman, (17) de divorcer de leur mari.

Si le degré d'évolution d'une société se mesure à la considération qu'elle accorde aux femmes, alors l'islam ne peut être que dans le peloton de queue. Selon les propres mots du grand John Stuart Mill, «je suis convaincu que les arrangements sociaux qui subordonnent un sexe à l'autre par la loi sont intrinsèquement mauvais et qu'ils constituent un obstacle majeur au progrès humain. Je suis convaincu qu'ils devraient être remplacés par une égalité parfaite. »

LES FEMMES AU PAKISTAN

Etre une femme au Pakistan est une chose terrible.

Une femme pakistanaise licenciée de son emploi dans un hôtel pour avoir serre la main à un client en 1990.[39]

Je vous le dis, ce pays se fait sodomiser par la religion.

Un homme d'affaires pakistanais, ancien officier d'aviation.[40]

Que ces femmes soient prévenues. Nous les réduirons en morceaux. Nous infligerons de telles punitions que personne à l'avenir n'osera élever la voix contre l'islam.

Un mollah (prêtre) pakistanais s'adressant aux dissidentes de Rawalpindi.[41]

Aujourd'hui, il n'y a plus aucun respect pour les femmes au Pakistan et les crimes contre elles se sont multipliés de façon dramatique. Ils prétendent nous avoir islamisé. Comment peut-on islamiser un peuple qui est déjà musulman? Depuis que Zia a donné le pouvoir aux mollahs, on a l'impression que chaque homme pense qu'il peut prendre n'importe quelle femme et en faire ce qu'il veut.

Mlle Farkandcr IQBAL,
Adjoint au chef de la police, Lahore, Pakistan.

Une des ironies de la création du Pakistan en 1947, comme territoire pour les musulmans de l'Inde, c'est que son fondateur, Muhammad Ali Jinnah, n'était absolument pas un homme religieux. En fait, dans la république islamique du Pakistan d'aujourd'hui, Jinnah serait probablement fouetté en public, car pendant son séjour en Angleterre, Jinnah avait acquis un goût peu islamique pour le whisky et même pour le porc. Il semble également que Jinnah ait imaginé le Pakistan comme un Etat laïc. Dans un de ses discours il avait dit :

39. Cité par Schork.
40. Cité par Kureishi, p. 18.
41. Cité par Kureishi, p. 22.

> Vous êtes libres, vous êtes libres d'aller au temple, vous êtes libres d'aller à la mosquée ou dans n'importe quel autre lieu de culte. (...) Vous pouvez appartenir à n'importe quelle religion, ou caste ou croyance : *cela, n'a absolument rien à voir avec les affaires de l'Etat* (je souligne). Nous commençons avec ce principe fondamental que nous sommes des citoyens, des citoyens égaux d'un Etat. (...) Je pense que nous devons garder devant nous cet idéal, et vous verrez que dans l'avenir, les hindous cesseront d'être hindous et que les musulmans cesseront d'être des musulmans, non pas au sens religieux, *parce que ça c'est la conviction religieuse de chacun* (je souligne), mais au sens politique, comme citoyen du pays.[42]

Quand un journaliste lui demanda en juillet 1947 si le Pakistan serait un Etat religieux, Jinnah répliqua : «Vous posez une question qui est absurde. Je ne sais pas ce que peut être un Etat théocratique. » Dans ce cas, pourquoi a-t-on estimé qu'il était nécessaire de créer le Pakistan? M. J. Akbar a expliqué de façon convaincante que le Pakistan n'avait pas été réclamé par les masses musulmanes de l'Inde, il avait été créé par une alliance entre le clergé (les mollahs) et les puissants propriétaires terriens. « Pendant que les propriétaires terriens et les capitalistes autorisaient le clergé à faire du Pakistan un État religieux, le clergé garantissait les droits des propriétaires terriens et laissait entièrement le contrôle de l'économie aux capitalistes. La théocratie et le capitalisme terrien sont les deux piliers du Pakistan et du Bangladesh. »[43] Après la mort prématurée de Jinnah en 1948, le Premier ministre, Liaquat Ali Khan, prépara une Constitution dont l'essence était entièrement laïque. Cela n'était pas du goût des mollahs qui commençaient à écumer de rage dès qu'on leur parlait de démocratie. Sous leur pression, la Constitution démocratique fut retirée. Puis, en 1951, Liaquat Ali Khan fut assassiné par un tireur inconnu, mais nombreux sont ceux qui pensent qu'il avait été payé par les mollahs.

En 1971, après des années de gouvernement militaire, Zulfika Ali Bhutto prit le pouvoir comme Administrateur de la Loi Martiale et en 1972 comme Premier ministre. Tout en ayant un esprit laïc, Bhutto n'était pas un démocrate. Il fit lui aussi des concessions aux mollahs, interdit le jeu et l'alcool malgré son penchant pour le whisky et déclara que la secte des ahmadis n'était pas musulmane. En 1977, le général Zia ul Haq s'empara du pouvoir par un coup d'État militaire et déclara que le processus d'islamisation n'était pas assez rapide. Les mollahs avaient finalement trouvé quelqu'un disposé à les écouter.

Persuadé que l'esprit de l'islam devait être celui du Pakistan, Zia entreprit de créer un État théocratique, imposa une loi martiale et une censure totale de la presse. Il interdit aux femmes de participer à des compétitions sportives et imposa le jeûne du ramadan à la pointe des fusils. Il déclara publiquement qu'il y avait un antagonisme entre l'islam et la démocratie.

42. Cité dans Wolpert Stanley, *Jinnah of Pakistan*, Oxford, 1984, pp. 339-340.
43. Akbar, p. 31.

Zia introduisit des lois discriminatoires contre les femmes. Les plus connues sont les ordonnances Zina et Hudud qui punissent le vol par l'amputation des mains et l'adultère par la lapidation. Outre l'adultère, la zina englobe la fornication, le viol et même la prostitution. La fornication était punie d'un maximum de cent coups de fouet et d'une peine d'emprisonnement de dix ans.

En pratique, ces lois protègent les violeurs, car la femme qui a été violée se retrouve elle-même accusée d'adultère ou de fornication. Pour prouver la Zina, quatre hommes adultes et de bonne réputation doivent témoigner que la pénétration sexuelle a bien eu lieu. De plus, en perpétuant ces bonnes vieilles pratiques musulmanes, ces lois valorisent le témoignage des hommes contre celui des femmes. Les effets cumulés de ces lois font qu'il est impossible pour une femme d'accuser avec succès un homme de viol. Au contraire, c'est elle-même, la victime, qui se trouve accusée de relations sexuelles illicites, alors que le violeur en sort libre. Une grossesse consécutive à un viol est même considérée comme l'aveu du consentement de la femme. Voici quelques exemples.[44]

Dans une ville de la province du Pendjab, une femme et ses deux filles ont été victimes d'un viol collectif en public. Leurs vêtements étaient déchirés et elles avaient été battues, mais la police refusa d'enregistrer leur plainte.

Une jeune fille de treize ans a été kidnappée et violée par un ami de la famille. Quand le père est allé à la police, c'est la fille qui fut mise en prison et accusée de zina (rapports sexuels illégaux). Le père réussit à la faire libérer en soudoyant la police. La fille fut ensuite violemment battue pour avoir sali l'honneur de la famille.

Une veuve de cinquante-cinq ans, Ahmedi Begum[45], avait décidé de louer quelques pièces de sa maison de Lahore à deux jeunes femmes. Alors qu'elle allait leur faire visiter la maison, la police fit irruption dans la cour et arrêta les deux filles ainsi que le neveu d'Ahmedi Begum qui était là par hasard. Plus tard dans l'après-midi, Ahmedi Begum se rendit au commissariat de police avec son gendre pour obtenir des explications. La police arrêta Ahmedi, lui confisqua ses bijoux et l'enferma dans une pièce. Ensuite, les policiers firent entrer les deux filles qui étaient nues et qui saignaient et recommencèrent à les violer devant la veuve. Les policiers l'obligèrent à regarder et lui firent subir divers attouchements. Ahmedi fut elle-même attachée et violée. Puis les policiers l'emmenèrent hors de la pièce et la battirent. Un des policiers enroba sa matraque de piment et la lui enfonça dans le rectum. Ahmedi hurla de douleur et s'évanouit. Elle se réveilla en cellule, accusée de zina. Un avocat des Droits de l'Homme assura sa défense. Elle fut libérée sous caution après trois mois de prison, et ne fut acquittée que trois ans plus tard. Entretemps, son gendre avait divorcé de sa fille.

44. Schork.
45. Goodwin, pp. 49-50.

Est-ce un cas isole? Malheureusement non. La commission des Droits de l'Homme du Pakistan dit dans son rapport annuel qu'une femme est violée toutes les trois heures et qu'une victime sur trois est mineure. D'après *Women's Action Forum,* une organisation pour les droits de la femme, soixante-douze pour cent des femmes qui sont en détention sont accusées de zina. Elles doivent généralement attendre trois ans avant d'être jugées.

Autrement dit, l'accusation de zina est lancée sans façon par tout homme qui désire se débarrasser de sa femme. Elle sera immédiatement arrêtée et croupira en prison. Avant l'introduction de ces lois, le nombre total de femmes emprisonnées était de soixante-dix. Le chiffre actuel est supérieur à trois mille. Pour la plupart, ces femmes ont été accusées de zina.[46]

Safia Bibi, une jeune domestique de seize ans, pratiquement aveugle, a été violée par son maître et le fils de ce dernier. Elle tomba enceinte et donna naissance à un fils naturel. Le père de Safia traduisit les deux hommes devant la justice, mais ils furent acquittés puisqu'il n'y avait pas le nombre requis de témoins. Cependant, la grossesse de Safia était la preuve de sa fornication et elle fut donc condamnée à trois ans d'emprisonnement, à quinze coups de fouet et à une amende de mille roupies. Le juge expliqua d'un ton suffisant qu'il avait prononcé une sentence légère compte tenu de l'âge et de l'infirmité de Safia. Heureusement, sous la pression de l'opinion publique, la sentence fut annulée. Depuis que le programme d'islamisation de Zia a été entrepris, le nombre d'agressions contre des femmes s'est accru. A tous points de vue, la condition des femmes s'est dégradée sous la loi islamique. Avec l'adoption de la charia en 1991, leur situation a empiré, si cela était encore possible. Un féministe célèbre fait remarquer que « la charia est un moyen de marginaliser et de contrôler les femmes, au lieu de les remettre dans le droit chemin. C'est une loi qui facilite les agressions contre les femmes. Elle ignore la corruption qui sévit dans le pays et son mépris total de la violence contre les femmes. »[47]

La presse occidentale a naïvement cru que l'élection de Benazir Bhutto comme Premier ministre en novembre 1988 révolutionnerait la condition des femmes, non seulement au Pakistan mais dans tout le monde islamique. Comme la loi islamique interdit aux femmes de diriger un pays musulman et comme le Pakistan est devenu une république selon la nouvelle Constitution de 56, Benazir Bhutto avait donc défié les mollahs et elle avait gagné. Mais son gouvernement n'a vécu qu'une vingtaine de mois et, pendant cette période, Nawaz Sharif, qui sera brièvement Premier ministre au début des années quatre-vingt-dix, a, semble-t-il, encouragé l'opposition des mollahs contre la présence d'une femme à la tête d'un Etat musulman. Le gouver-

46. SCHORK.

47. GOODWIN, P. 61.

nement de Benazir Bhutto fut dissous sous l'accusation de corruption et son mari fut emprisonné en 1990.

Le sort des femmes musulmanes était dur avant l'élection de Benazir Bhutto, et rien n'a changé. Elle a cédé au lobby religieux, celui des mollahs, ceux-là mêmes qui répètent qu'une femme ne peut pas détenir le pouvoir dans un État islamique, et elle a constamment repoussé toute action en faveur des femmes. Une femme député de l'opposition à l'Assemblée Nationale fit cette remarque en 1990 : « Benazir Bhutto ne s'est préoccupée de rien d'autre que de sa soif de pouvoir. »[48] Benazir Bhutto s'est montrée beaucoup moins radicale que ne l'avait espéré la presse occidentale. Elle accepta d'épouser un homme qu'elle ne connaissait que depuis une semaine et elle portait constamment le foulard traditionnel. A la conférence sur la population mondiale qui s'est tenue en septembre 1994 au Caire, elle a abondé dans le sens des musulmans conservateurs. « Nous pensions avoir élu une Cory (Aquino), mais à la place nous avons eu Imelda », remarque avec amertume un membre de l'Assemblée Nationale.[49]

Les statistiques qui concernent les femmes au Pakistan reflètent toutes cette situation déplorable. Le Pakistan est l'un des quatre pays au monde où l'espérance de vie des femmes (51 ans) est inférieure à celle des hommes (52). La moyenne des espérances de vie dans les pays du Tiers Monde est de 61 ans. Le taux de décès pendant la grossesse ou l'accouchement est très fortement élevé : six pour mille naissances. Bien que l'orthodoxie n'ait jamais interdit la contraception, l'*Islamic Ideology Council of Pakistan* a déclaré, quand Zia était Premier ministre, que le planning familial était contre l'islam. Plusieurs mollahs ont condamné le planning familial comme une conspiration occidentale pour émasculer l'islam. Moyennant quoi, le taux de fécondité au Pakistan est de 6,9 par femme. Le Pakistan fait également partie des dix pays qui ont le plus faible taux de scolarisation féminine. L'illettrisme dans les populations rurales atteint un taux record de 98% *(The Economist,* 5 mars 1994) L'*Economist* juge que « le Président Zia ul Haq et ses tentatives pour créer une république islamique en portent largement la responsabilité. (...) Zia a renversé la vapeur. Une de ses lois de 1984 a, par exemple, limité la valeur du témoignage des femmes à la moitié de celui des hommes. » *(The Economist,* 13 janvier 1990.)

La responsabilité incombe aussi aux comportements qui sont inculqués par l'islam. La naissance d'une fille est vécue comme un deuil. Des centaines de bébés sont abandonnés chaque année dans les caniveaux, les poubelles ou sur les trottoirs. Une organisation qui travaille pour sauver ces enfants a calculé que sur les cinq cents bébés qui sont abandonnés chaque année dans la seule ville de Karachi, quatre-vingt-dix-neuf pour cent sont des filles.[50]

48. Schork.
49. Schork.
50. Goodwin, p. 64.

Au moment du mariage, la famille de la fiancée doit fournir une dot. Malgré l'accord préalable entre les familles, il n'est pas rare que les jeunes épouses récemment mariées subissent des pressions, parfois même physiques, pour qu'elles réclament plus d'argent à leurs parents. Si rien ne vient, la jeune femme sera mortellement brûlée. Pour la seule année 1991, le nombre de morts liées à la dot s'est élevé à plus de 200 victimes. Ces décès ne sont en général pas rapportés, car les familles préfèrent éviter à tout prix le scandale. Rares sont les cas qui font l'objet d'une enquête de police et, la plupart du temps, ils sont considérés comme des accidents domestiques.

Deux sœurs sont emmenées à l'hôpital[51] où le médecin diagnostique une infection des os causée par un manque de lumière. On avait interdit à ces jeunes filles de quitter leur maison. Cette réclusion forcée prend parfois un tour tragique comme dans le cas des jeunes musulmanes qu'on appelle les Fiancées du Coran. Elles sont contraintes par leur famille à épouser le Coran. Dans les grandes familles terriennes, en particulier dans la province de Sind, les femmes ne peuvent se marier qu'au sein de la famille, la plupart du temps à leur cousin le plus proche, pour éviter que les biens de la famille n'aillent à un étranger. Un mariage hors de la famille risquerait de morceler les terres lorsque la femme recevra sa part d'héritage. Quand la famille est à court de cousin, on oblige la jeune femme à épouser le Coran au cours d'une cérémonie en tous points identique à un mariage réel, sauf qu'il manque le marié. La future mariée est revêtue d'habits somptueux, les invités arrivent et les festivités commencent. Au cours de la cérémonie proprement dite, la fiancée doit poser la main sur le Coran et c'est ainsi qu'elle est mariée au Livre Saint. Le reste de sa vie se déroule dans une réclusion totale. Elle n'est pas autorisée à voir un homme, pas même à la télévision. Ces épouses sont supposées consacrer leur temps à l'étude du Coran et à des travaux d'artisanat. Une vie aussi stérile se paie par de fréquents désordres psychiques. L'une des trois mille fiancées du Coran de la province de Sind témoigne qu'elle « aurait préférée naître au temps où les Arabes enterraient vivantes leurs filles. Même ça aurait été mieux que cette torture. »

Jinnah ne se rendait probablement pas compte combien ses paroles étaient vraies quand il s'était écrié pendant un discours en 1944 « nulle-nation ne peut prétendre à la gloire si les femmes ne sont pas à vos (les hommes) côtés. Nous sommes victimes de coutumes maléfiques. C'est un crime contre l'humanité d'enfermer nos femmes entre quatre murs comme des prisonnières. »[52]

Malgré les souhaits de son fondateur, le Pakistan a sombré dans une théocratie. Les politiciens pakistanais ont fait preuve de la pire lâcheté en cédant aux exigences des mollahs. La peur de l'intégrisme n'a fait qu'encourager encore plus l'intégrisme. Il est difficile pour l'Occident d'imaginer le

51. Schork.

52. Ahmer R. (ed), *Sayings of Quaid-i-Azam (Jinnah)*, Karachi, 1986, p. 98.

pouvoir qu'exercent les mollahs sur les masses, les poussant à perpétrer les actes les plus vils, au nom de Dieu. Un groupe de musulmans hystériques, manipulés par un mollah, a lapidé un enfant abandonné, au motif qu'il était probablement le fruit d'une union illégitime et donc qu'il ne pouvait pas être toléré. Une autre foule a coupé la main d'un homme parce que le mollah qui la menait avait prétendu que cet homme était un voleur, sans preuve, sans procès, juste sur la parole du mollah. Benazir Bhutto a fait tant et plus pour apaiser la droite religieuse; il n'est donc que justice de lui rappeler ses propres paroles, prononcées en 1992, alors qu'elle n'était pas au pouvoir.

> Est-ce que le Pakistan veut être une démocratie qui respecte les droits de l'homme et où domine une conception éclairée de l'islam, ou se contentera-t-il de composer avec un gouvernement dictatorial dominé par les intégristes? Et quelle est l'autorité qui doit légiférer : le parlement ou la cour fédérale qui administre la charia? En l'absence de réponse, la situation est aujourd'hui confuse, et la confusion engendre l'anarchie (*Le Monde,* 4 mars 1992).

Réjouissons-nous toutefois de pouvoir clore ce chapitre sur une note moins pessimiste. Les Pakistanaises se sont avérées être des femmes très courageuses. De plus en plus, elles militent pour leurs droits, en cela épaulées par des organisations tout aussi courageuses comme *Women's Action Forum (WAF)* ou *War Against Rape.* W A F a vu le jour en 1981 alors que les femmes manifestaient dans les rues contre le décret Huddud et pour montrer leur solidarité avec un couple qui venait d'être condamné à la lapidation pour avoir forniqué. En 1983, les femmes ont organisé leur première manifestation contre la loi martiale.

CHAPITRE XV

TABOUS : VIN, PORC ET HOMOSEXUALITÉ

DU VIN ET DU WHISKY

Khushwant Singh, le plus méprisé des hommes de lettres indiens de langue anglaise, fit ce commentaire désabusé après une visite au Pakistan :

> La prohibition est autant une farce dans la république islamique du Pakistan qu'elle l'était sous Morarji Desai en Inde. Un alcoolique pourrait trouver de quoi satisfaire son vice dans les mirages d'un désert. Au Pakistan, l'alcool ne coule pas à flots comme la rivière Ravi lorsqu'elle est en crue, mais il y en a suffisamment dans les familles prospères pour que les verres soient remplis à ras bord. Votre whisky sera servi dans une théière et vous devrez le boire dans une tasse en porcelaine. Il coûte deux fois plus cher qu'en Inde, mais on le descend avec deux fois plus de plaisir parce qu'il a un goût de péché.[1]

Plus tard, Singh regarda à la télévision un débat entre trois mollahs et le ministre pakistanais de l'information. Le lendemain soir, il se retrouva placé à côté de ce ministre lors d'une réception officielle. Le ministre lut un discours de bienvenue en l'honneur de Singh et du reste de la délégation indienne. Singh le remercia et lui dit que la prochaine fois qu'il rencontrerait des mollahs, il devrait leur réciter ces vers :

> Mollah, si vos prières ont quelque pouvoir
> Montrez-moi que vous pouvez faire bouger la mosquée!
> Sinon, prenez quelques doigts de whisky
> Et voyez comment la mosquée bouge d'elle-même.

« Il y eut, continua Singh, un tonnerre d'applaudissements, auquel le ministre prit part. Puis il murmura à mon oreille : si ces gens obtenaient ce qu'ils veulent, ils feraient jouer nos équipes de hockeyeuses en burquas. » (Le burqua est un vêtement étouffant, qui ressemble à une tente et qui couvre la femme de la tête aux pieds, avec une seule ouverture en dentelle au niveau des yeux pour lui permettre d'observer le monde extérieur.)

1. Singli (2), p. 122.

Hanif Kureishi, un écrivain britannique dont le père était d'origine pakistanaise, fut plusieurs fois invité à des réceptions à Karachi. A l'une d'elles où se réunissaient des personnages influents (propriétaires terriens, diplomates, hommes d'affaires et politiciens), Kureishi remarqua qu'ils

> buvaient énormément. N'importe qui en Angleterre sait que l'on peut être fouetté au Pakistan pour avoir bu de l'alcool. Mais de toute évidence, aucun membre de cette bourgeoisie internationale anglophone ne serait puni pour quoi que ce soit. Ils avaient tous leur trafiquant d'alcool attitré. J'ai même vu une baignoire remplie de bouteilles de whisky qu'un serviteur, tranquillement assis sur un tabouret, remuait avec un bâton pour en décoller les étiquettes.[2]

Dans le *Time Literary Supplement* (22 avril 1994), Charles Glass rapporte un autre exemple d'hypocrisie :

> (En Arabie Saoudite) la possession d'alcool est illégale, mais on m'a offert du vin et même du whisky dans les demeures princières, les ministères et les ambassades (la marque favorite étant du *Jobnny Walker Black Label).* J'ai ainsi appris qu'un prince avec qui j'avais bu du whisky un soir devait le lendemain matin condamner un homme à la prison pour ivresse.

II n'existe pas un seul pays dans le monde islamique où il est impossible de se procurer de l'alcool et où les musulmans ne transgressent pas la prohibition qui frappe le vin et les spiritueux. Tandis que les riches et les gens raffinés consomment leur whisky ou leur gin de contrebande, les pauvres fabriquent leur propre vin ou leur alcool à partir de dates, de palmes et de sucre de canne. Je peux témoigner par mon expérience personnelle que même durant le mois sacré de ramadan en 1990, les bordels et les négoces de vin étaient ouverts en Algérie.

Dans le verset 69 de la sourate X V I , le Prophète loue le vin comme un signe de la grâce de Dieu pour son humanité. Cependant, comme les compagnons du Prophète étaient souvent ivres, Muhammad fut obligé de manifester quelques signes de désapprobation (sourates 11.216; IV.46), jusqu'à ce qu'il l'interdise complètement : « Ô vous qui croyez! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées et les flèches divinatoires sont une abomination et une œuvre du Démon. Evitez-les... Peut-être serez-vous heureux » (V.90). Selon la loi coranique, la consommation de vin est punie de quatre-vingts coups de fouet et, selon certaines traditions, l'absorption répétée d'alcool est passible de mort.

On a déjà vu dans un chapitre précédent que les Arabes, au temps de Muhammad, éprouvaient quelques réticences à embrasser l'islam en raison de la prohibition et des interdits qui limitent les relations sexuelles. Pour les Arabes, c'étaient là deux choses délicieuses, *al-atyaban.* La poésie préislamique[3] abonde d'allusions au plaisir de boire du vin dans les tavernes et dans

2. KURCISHI, P. 16.

les estaminets. Même après l'avènement de l'islam, la louange du vin est restée pendant des siècles un des thèmes favoris de la poésie arabe. Nulle autre littérature ne peut se vanter d'avoir une collection aussi riche de poèmes bachiques que le *khamriyya.* Là encore, comme pour le développement des sciences et de la philosophie, le foisonnement littéraire s'est fait au détriment de l'islam plutôt que grâce à lui.

A la cour des califes, là où la protection des monarques mettait les joyeux noceurs à l'abri du fouet, le vin coulait à flots. Les Arabes ordinaires refusaient également d'abandonner la boisson malgré les risques d'emprisonnement. Nous pourrions citer Abu Mihjan qui, dans les premiers jours de l'islam, fut emprisonné et plus tard exilé par le calife Omar pour avoir persisté à louer le vin.

> Mon ami, donne-moi à boire du vin, bien que je sache ce que Dieu a révélé au sujet de la boisson.
>
> Donne-moi du vin pur pour rendre mon péché encore plus grave, car ce n'est que quand il est pur que le péché est sûr.

> Bien que le vin soit devenu rare, que nous en ayons été privés et que l'islam nous ait sevrés sous la menace du châtiment, malgré tout je bois à grands traits. Je le bois pur et de temps à autre je deviens gai. Alors je le bois mélangé à de l'eau. A mes côtés chante une jeune fille mutine. Quelques fois elle chante à voix haute, quelques fois doucement, gazouillant comme les oiseaux du jardin.

Abu Mihjan ne pouvait même pas supporter l'idée d'être privé de vin après sa mort. Alors il composa ces vers :

> Quand je serai mort, enterrez-moi près d'une vigne, que mes os soient nourris de sa sève.
>
> Ne m'enterrez pas en plaine parce que je crains de ne pouvoir profiter du vin quand je serai mort.[4]

La tradition des poèmes bachiques continua sous les Omeyyades qui ne pouvaient y mettre un terme.

> Les Omeyyades étaient incapables de museler la poésie bachique qui exprimait l'opposition au puritanisme de Médine qui, à son tour, contrariait les modes de vie traditionnels des Arabes. En conséquence, la tradition poétique arabe n'a jamais cessé de glorifier le vin et rarement une voix s'élève contre ses plaisirs. *Ainsi la poésie d'un peuple a-t-elle été pendant des siècles une protestation vivante contre la religion de l'Etat* (je souligne).[5]

Le khamriyya était donc une forme de protestation et de rébellion qui défiait non seulement les préceptes coraniques, mais également toute cul-

3. Article *Khamriyya,* in EI2.
4. Goldziher (1), vol. 1, pp. 32-33.
5. Goldziher (l), vol. l, p. 35.

ture qui essayait d'entraver par des restrictions arbitraires l'indépendance des poètes, lesquels détestaient toute forme d'ascétisme. Au cours du Ier siècle, des poètes comme Ibn Sayhan, Al Ukayshir ou Ibn Kharidja ont chanté les plaisirs de l'amour, de la musique et du vin. Al Ahwas défia à ce point la religion et le régime qu'il fut condamné au pilori. Au IIe siècle, l'illustre Walid b. Yazid était entouré d'un groupe de poètes qui chantaient les louanges du vin et les plaisirs de la vie. Bencheikh[6] surnommait un autre groupe de poètes les Libertins de Kufa :

> C'est là, et à son summum, que la poésie bachique semble être l'expression de la rébellion, que les attitudes du poète prennent un ton subversif. La rébellion est dirigée de façon spectaculaire contre les préceptes religieux. Ce n'est pas par hasard si la plupart des poètes qui appartenaient à ce groupe sont tombés sous l'accusation de *zandaka* et si plusieurs d'entre eux ont payé de leur vie le désir de rejeter un système socioculturel contraignant.

Pour la plupart, nous avons déjà cité ces poètes dans notre chapitre sur l'hérésie. Nous pouvons y ajouter les noms de Bakr b. Kharidja qui passait le plus clair de son temps dans les tavernes, et de Ziyad al Harithi qui se livrait à des orgies avec son ami Muti b. Iyas.

Ici, nous pourrions également citer un autre habitué des tavernes, l'esclave noir Abu Dulama, un bouffon des premiers Abbassides mais aussi un poète qui utilisait des expressions vulgaires et qui exprimait « toutes sortes d'obscénités avec une joie cynique », en résumé, une sorte d'Eddie Murphy. Être le fou du roi lui permettait d'attaquer l'islam et la charia avec la dernière insolence.

De nombreux autres poètes menaient une vie dissolue, ne dessoûlant jamais, mais trouvant quand même le temps de composer des poésies bachiques. Le vin jouait aussi un rôle important dans les écrits mystiques où il symbolisait l'extase.

Abu Nuwas est probablement le plus grand des poètes arabes. Il apparaît dans de nombreux épisodes des *Mille et une Nuits* en compagnie d'Harun al Rashid. Abu Nuwas est né à Ahwaz en 762. Nous ne savons pratiquement rien de ses origines, mais il se considérait plus Perse qu'Arabe. Il passa sa jeunesse à Basra et à Kufa, étudiant la philologie et la poésie. Il se fit remarquer à la cour d'Harun al Rashid à Bagdad. Nicholson le décrit comme un « homme au caractère désinvolte, qu'il ne se souciait guère de dissimuler. Abu Nuwas, par son immoralité flagrante, son ivrognerie et ses blasphèmes excitait la colère du calife au point que ce dernier menaçait de le faire exécuter et qu'il le fit emprisonner en plusieurs occasions ».[7]

Ses principales sources d'inspiration étaient le vin et l'amour. Quand il n'était pas en train de chanter la beauté de quelque éphèbe, il composait des

6. ARTICLE *Khamriyya* DANS L I2.

7. NICHOLSON (2), P. 293.

poèmes bachiques incomparables qui n'excédaient pas une quinzaine de vers.

> Ho! Une coupe et remplie à ras bord, et que ce soit du vin. Jamais je ne boirai dans l'ombre si je peux boire en plein jour. Pauvre et maudit suis-je quand je suis sobre, niais riche suis-je chaque fois que, complètement saoul, je titube.
>
> Parle, ne déguise pas ce nom chéri, que diable : il n'y a rien de bon dans un plaisir qu'on dissimule.

Au moins, Abu Nuwas ne peut pas être accusé d'hypocrisie. 11 encourageait toutes sortes d'excès, prétendant qu'en fin de compte, Dieu le miséricordieux nous pardonnerait.

> Accumule autant de péchés que tu pourras
> Le Seigneur retiendra Son courroux.
> Quand le jour viendra tu trouveras le pardon
> Devant un Roi puissant et un Père miséricordieux
> Et les doigts te mangeras en regrettant tous les plaisirs
> Dont tu te seras privé dans la crainte de l'enfer.

Le plus grand poète après Nuwas fut Ibn al Mu'tass (exécuté en 908), qui était lui aussi également célèbre pour ses chansons bachiques et ses descriptions pittoresques des coutumes des buveurs.

Comme nous avons commencé, nous pourrions finir avec le Pakistan et Khushwant Singh. Faiz Ahmed Faiz (1911-1984) est souvent considéré comme le poète national du Pakistan. Il a perpétué la tradition des poèmes bachiques dans la littérature islamique. Singh décrit ses visites à son ami Faiz : « Quand j'allais chez lui le matin, il buvait (généralement du Scotch). Je prenais mon petit déjeuner et je m'en allais... Quand je revenais à midi, il buvait. Je prenais mon repas et je me retirais pour une sieste. Plus tard dans la soirée, je le rejoignais pour quelques verres avant de dîner. Il continuait à boire. (Cela durait) jusqu'au petit matin. »

Faiz était un communiste, du moins pendant un certain temps, mais, selon Singh, « sa consommation journalière de Scotch de première qualité et de cigarettes importées aurait permis de nourrir une famille de travailleur pendant un mois ».

Faiz écrivit :

> Il n'y aura plus de guerre.
> Apportez le vin et des verres, du Champagne et des flûtes,
> Les effusions de sang et les pleurs appartiennent au passé.

COCHONS ET PORCS

En 1968, quand il était à Karachi, Salman Rushdie persuada la télévision pakistanaise de produire *The Zoo Story* d'Edward Albee.

> Le personnage que j'interprétais décrivait dans un long monologue les attaques qu'il subissait de la part du chien de sa propriétaire. Pour essayer d'apprivoiser l'animal, il achetait une demi-douzaine de hamburgers. Le chien refusait de les manger et l'attaquait de nouveau. « J'étais vexé », devais-je dire. « C'était six hamburgers, tout ce qu'il y a de meilleur, avec juste ce qu'il faut de porc pour ne pas être dégoûtants. » « Porc, me dit un responsable de la télévision, c'est un mot de quatre lettres. » Il avait déjà dit la même chose à propos de sexe et homosexualité, mais cette fois je ne me laissais pas faire. J'expliquais que le texte utilisait les paroles adéquates. Le porc, pour Albee, rendait les hamburgers si dégoûtants que même le chien n'en voulait pas. C'est un excellent argument contre le porc. On doit le garder. « Vous ne comprenez pas, répondit le responsable, le mot porc ne doit pas être prononcé à la télévision pakistanaise. » Et voilà.[8]

La Ferme des Animaux de George Orwell est interdite dans les pays musulmans, car les principaux personnages sont des cochons, même s'ils sont en fin de compte brutaux et tyranniques.

De temps à autre, dans certains pays musulmans, la police religieuse perquisitionne les magasins de jouets pour trouver des chopes ayant la forme de Miss Piggy (du Muppet show). Celles que l'on trouve sont détruites en public.

« Vous savez, remarque l'écrivain Paul Theroux, que vous avez pénétré dans l'irréel quand vous êtes dans un pays où miss Piggy est considérée comme une incarnation du diable. »

L'aversion islamique prive les musulmans des plaisirs de la littérature anglaise tels que l'histoire de la truie de P. G. Wodehouse, de l'Impératrice de Blandings, quoique les musulmans connaissent parfaitement l'ours Winnie et son ami Piglet le petit cochon.

La révulsion provoquée par la seule pensée de manger du porc, cette « bête répugnante », est pour le moins irraisonnée et mérite quelques attentions psychanalytiques.

> Rien de ce que font les chrétiens ne fait plus pour envenimer la haine des musulmans que le fait de manger du porc. Rares sont les actes que les chrétiens et les Européens font de façon naturelle qui soient considérés avec autant de dégoût par les musulmans que ce moyen d'apaiser la faim. Certes, c'est une offense contre leur religion, mais cela n'est pas suffisant pour expliquer le degré de leur répugnance, car le vin est aussi interdit et pourtant en consommer est mauvais, mais non pas répugnant. Leur aversion pour la chair des animaux impropres est au contraire de ce caractère particulier qui ressemble à une antipathie viscérale, que l'idée d'impureté, quand elle est

8. Rushdie, p. 38.

profondément ancrée dans les esprits, semble toujours exciter, même ceux dont l'hygiène est tout sauf scrupuleuse et pour qui le sentiment d'impureté religieuse, si intense chez les hindous, est une curiosité.

Le Coran interdit explicitement la consommation de porc :

> Voici ce qui vous est interdit : la bête morte, le sang, la viande de porc; ce qui a été immolé à un autre que Dieu (sourate V.3).

> Dis : «Je ne trouve pas d'interdiction au sujet de la nourriture, dans ce qui m'a été révélé, à part la bête morte, le sang répandu et la viande de porc — car c'est une souillure — et ce qui, par perversité, a été sacrifié à un autre que Dieu » VI.145 (voir aussi II.173; XVL.115).

Dans la sourate VI.145, on explique que le porc est prohibé parce que c'est une abomination. Yusuf Ali, Arberry, Sale et John Penrice dans son dictionnaire du Coran traduisent correctement le mot arabe *rijas* par *abomination,* tandis que Dawood et Rodwell le traduisent par *impur.* Nous reviendrons sur ce point.

Les restrictions alimentaires et les commentaires contenus dans le Coran ne s'expliquent que par une volonté de s'émanciper du judaïsme. Les préceptes du Coran se sont développés dans un milieu « où chaque communauté religieuse se distinguait des autres par ses règles alimentaires. » Ainsi, aux versets II.168, V.87, VI.118, VII.32, le Coran critique sévèrement ceux qui voudraient imposer des règles alimentaires plutôt que d'être reconnaissants à Dieu pour ses bontés. Ces versets sont clairement destinés aux ascètes chrétiens et aux païens qui s'étaient convertis au judaïsme et qui avaient adopté les commandements de Noé concernant la nourriture. Plus tard, « il devint important de définir l'islam comme opposé au judaïsme ».

Muhammad n'était pas un penseur cartésien et il serait vain de chercher des principes cohérents dans son Coran. Il traitait les problèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissaient, et nous pouvons resituer les nombreuses règles prescrites par le Coran dans leur contexte historique. C'est ainsi que l'on trouve des divergences entre le Coran et les premières lois islamiques relatives à la nourriture. Cook a divisé ces divergences entre tendances libérales et tendances de stricte observance.

La tendance libérale est probablement justifiée par une polémique entre chrétiens et juifs. En prenant l'exemple des nombreux interdits contenus dans la religion juive, Muhammad a critiqué ceux qui imposent trop de restrictions, car Dieu ne souhaite pas accabler les croyants de règles inutiles et arbitraires (II.286). Les interdits religieux juifs sont même considérés comme la punition divine de leurs péchés (IV.160, XVI.118). De la même façon, l'insistance sur la légalité du poisson résulte d'une opposition aux pratiques samaritaines et judéo-chrétiennes.

Le Coran et toutes les écoles de lois interdisent le cochon. Cette prohibition stricte est probablement dérivée de celle des juifs. Rodinson fait remarquer que cette interdiction existait parmi les païens judaïsants et

qu'elle était également caractéristique des règles alimentaires de certains judéo-chrétiens. C'est probablement ainsi que la prohibition fut adoptée en Arabie.

Si on lui demande pourquoi il ne mange pas de porc, le musulman moyen répondra que c'est interdit par le Coran. Pour lui cela suffit et il n'est pas nécessaire de fournir d'autres explications. Dans les classes mieux éduquées, on répondra certainement que le porc est un animal sale et que dans les contrées chaudes, il est vecteur de maladies. Les plus savants pourront citer les noms des maladies qu'il transmet, telles que la trichinose.

Les raisons d'hygiène sont plus vieilles qu'on ne l'imagine, mais elles sont fausses. Par exemple, Maïmonide (1135-1204) a dit : « Toutes les nourritures que la Torah nous interdit ont des effets néfastes et préjudiciables sur la santé. (...) La raison pour laquelle la loi interdit la chair du porc, c'est que ses habitudes et sa nourriture sont sales et répugnantes. »

Les Arabes préislamiques ne connaissaient pratiquement pas les cochons. Pline, dans son *Histoire Naturelle,* remarque l'absence de porc en Arabie. Nous savons d'après Sozomenus (Ve siècle), que certains Arabes païens s'abstenaient de manger de la viande de porc et qu'ils observaient d'autres pratiques juives. Si tel est le cas, pourquoi Muhammad aurait-il interdit de manger d'un animal qui ne se trouvait pas en Arabie et qui y était encore moins consommé? Cette prohibition devient logique si nous considérons qu'elle a été adoptée a *posteriori,* au moment où les Arabes entraient en contact avec les Samaritains et les juifs de Palestine, et où ils commençaient à forger leur propre identité religieuse.

Le Coran dit que la chair du cochon est une abomination, mais pas qu'elle est impropre. Dire que les musulmans ont copié la prohibition sur les juifs et les Samaritains ne fait que repousser le problème. Pourquoi ces derniers l'avaient-ils prohibé? Il est bien connu que les ethnologues rechignent à donner des explications aux croyances et aux comportements. Cependant, malgré leurs réticences, aucun d'entre eux n'accepterait l'idée que les cochons ont été interdits pour des raisons d'hygiène, quand bien même certains historiens, théologiens ou archéologues le font. Essayons de voir pourquoi les raisons hygiéniques ne sont pas recevables.

La trichinose est une maladie causée par un petit ver parasite, *trichinella spiralis,* qui contamine l'homme par la viande de porc infectée qui n'a pas été suffisamment cuite. C'est rarement une maladie grave, bien que des complications puissent apparaître : fièvre, douleurs musculaires, inflammation des yeux et malaises. Inutile de dire que personne, dans le Moyen-Orient biblique, ne connaissait Trichinella Spiralis ou le rapport qui existe entre ce parasite et l'homme. Ce n'est qu'en 1835 que ce parasite fut découvert pour la première fois dans les muscles de l'homme, et encore on le jugeait inoffensif. Vingt-quatre ans plus tard, en 1859, on comprit que ce parasite pouvait être transmis à l'homme par la viande de porc et l'on reconnut qu'il était vecteur de maladie. Toutefois, les symptômes sont si difficiles

à identifier que seuls 4,5% des 350 000 cas d'infection par an aux États-Unis sont correctement diagnostiqués.

L'opinion publique croit à tort que la chaleur est la première cause de prolifération du parasite, et donc que les pays du Moyen-Orient sont plus affectés par la maladie. En réalité, la trichinose est une maladie des régions froides ou tempérées et elle est plus commune en Europe et aux Etats-Unis qu'au Proche ou au Moyen-Orient.

Qu'en est-il de la saleté proverbiale des cochons ? Les cochons ne sont pas particulièrement pires que les poules ou les chèvres qui se nourrissent d'excréments d'animaux. Les buffles se vautrent dans les eaux fangeuses. Les Mélanésiens considèrent que les chiens sont beaucoup plus sales que les porcs. D'ailleurs, tout le bétail est susceptible de transmettre diverses maladies aux êtres humains. Les chèvres transmettent à l'homme la fièvre de Malte, et l'anthrax du mouton est une maladie grave à l'origine de furoncles et des nécroses.

Quoi qu'il en soit, si leurs comportements engendraient un tel dégoût, pourquoi furent-ils domestiqués?

Nous savons qu'on commença à les élever en Asie du sud-ouest entre -9 000 et -6 000 et qu'ils constituaient une part importante du régime alimentaire des Sumériens. Hérodote rapporte que les Égyptiens élevaient des troupeaux de cochons. S'il y avait des troupeaux de cochons, c'est que la viande de porc devait être appréciée. Si les juifs savaient que la viande de porc trop peu cuite était vecteur de maladie, les Égyptiens n'auraient pas pu l'ignorer. Pourquoi continuaient-ils donc à en manger? Même Hippocrate affirmait que la viande de porc donnait de la force.

Le christianisme a généralisé la consommation du porc. Or les premiers chrétiens étaient des juifs convertis. Si des considérations hygiéniques avaient été la vraie raison de la prohibition du porc, alors les chrétiens l'auraient maintenue.

On se rend compte à quel point les termes *dégoûtant* et *sale* sont subjectifs en parcourant la liste des animaux dont la consommation est autorisée. Trois des quatre écoles sunnites et le juriste Ibn Hazm permettent le lézard. Existe-t-il une créature plus révoltante que l'hyène qui se repait de viandes mortes, de carcasses puantes et de corps putréfiés? Pourtant les shafiites, Ibn Hazm et même les hanbalis sourcilleux l'autorisent. Les malékites, les chaféites et Ibn Hazm permettent également le hérisson. Toutes les écoles, sans exception, autorisent le chameau et les sauterelles.

Quelle est donc la vraie raison du tabou qui frappe le porc? Selon Robertson Smith, les anciens sémites considéraient les porcs sous un angle purement rituel. Sa chair était interdite pour la consommation courante, mais elle pouvait être mangée dans certaines occasions. Chez les Syriens, la chair du cochon était taboue, « mais on ne sait pas si c'était parce que l'animal était sacré ou s'il était impropre ». Il n'y avait pas de différence certaine entre l'idée de sacré et celle d'impureté : est-ce qu'ils adoraient le cochon ou

est-ce qu'ils l'abhorraient? Frazer suggère que les juifs l'adoraient et l'on sait que

> certains juifs avaient pour coutume de se rencontrer secrètement et de consommer de la viande de cochon et de rat. Il ne fait aucun doute qu'il s'agissait là d'un très vieux rite qui remontait aux temps où les porcs et les rats étaient considérés comme des animaux sacrés et où, en de rares occasions solennelles, leur chair était consommée rituellement comme corps et sang d'une divinité. De façon générale, on pourrait dire que ces soi-disant animaux impurs étaient à l'origine sacrés. On n'en mangeait pas, simplement parce qu'ils étaient sacrés.

La situation était identique en Egypte.

Ces informations, bien qu'elles permettent d'expliquer l'interdiction du porc, sont inadéquates pour justifier toutes les restrictions alimentaires contenues dans l'Ancien Testament et leur système complexe de classification. Ni Frazer, ni Robertson Smith, n'ont pu expliquer pourquoi certains animaux avaient été divinisés.

Toutes les explications modernes sur les interdits alimentaires de l'Ancien Testament s'inspirent des réflexions qui se trouvent dans *Purity and Danger* (1966) et *Implicit Meanings* (1975) de Mary Douglas.

Mary Douglas considère les tabous alimentaires essentiellement en termes de relations entre espèces, de limites et, par conséquent, d'anomalies ou d'ambiguïtés en dehors de ces limites. D'après elle, les animaux sont censés avoir des caractéristiques physiologiques qui correspondent à différents facteurs tels que leur environnement, leur habitat ou encore leur moyen de locomotion. Ainsi le bovin doit avoir quatre sabots (quatre pieds fendus), les oiseaux doivent pouvoir voler (et non pas marcher) et les poissons doivent posséder des nageoires. Les rongeurs furent prohibés en raison de leur mode de locomotion indéterminé. La classification biblique « rejette les créatures qui sont anormales, soit qu'elles vivent dans des milieux différents, soit qu'elles possèdent des traits caractéristiques propres à un autre milieu ou encore qu'elles manquent totalement de caractère distinctif ». « La pureté nécessite qu'un individu soit conforme à la classe à laquelle il appartient et qu'il n'y ait point de confusion entre des classes différentes. »

« Les ruminants aux sabots fendus représentent le modèle parfait de nourriture dans une économie pastorale. » Le cochon en est donc exclu parce qu'il a des sabots fendus *sans être un ruminant* et cela n'a aucun rapport avec sa saleté proverbiale dont il est par ailleurs nulle part fait mention dans l'Ancien Testament. « Comme le cochon ne produit pas de lait, de cuir ni de laine, il n'a aucun intérêt si ce n'est pour sa chair, et si les Israélites n'avaient pas de cochon, ils ne seraient pas aussi familiarisés avec son comportement. »

Edwin Firmage n'est pas satisfait par la thèse de Douglas. Je ne donnerai ici qu'un résumé très schématique de sa critique et de la solution qu'il propose. Le mode de locomotion n'est pas la constante fondamentale qui per-

mette de déterminer si un animal est légal ou non (pourquoi des sabots fendus et non pas des sabots d'un seul tenant?) : « Pourquoi les anomalies font-elles que les animaux sont automatiquement impropres et non comestibles? »

Voici la réponse de Firmage :

> Le principe fondamental est qu'Israël est la nation élue de Dieu. Les prêtres étaient particulièrement soucieux de faire en sorte que les conditions de la sainteté du peuple fussent respectées, à l'intérieur du sanctuaire certes, mais aussi à l'extérieur. Ils devaient enseigner aux gens ce qui constituait l'impureté rituelle et comment l'éliminer. Les prêtres allèrent plus loin dans la notion de race choisie quand ils instaurèrent les interdits alimentaires. (...) Cela dépassait largement les notions les plus strictes de pureté de la personne dans la mesure où on ne considérait plus ce qui est pur de qui ne l'est pas, mais la pureté de la nation d'Israël par rapport aux autres nations. Quand les prêtres réalisèrent que l'alimentation devait elle aussi correspondre aux critères de sainteté, ils trouvèrent dans les animaux sacrificiels des exemples tout prêts de pureté par lesquels ils pourraient mesurer la pureté des aliments consommés par les Israélites. (...) Les espèces animales qui étaient habituellement sacrifiées fournissaient la plus grosse partie de l'alimentation carnée. Toutefois, l'homme consommait une plus grande variété d'animaux qu'il n'en offrait à Dieu. Pour les prêtres, la question était donc de savoir quelles autres viandes étaient compatibles avec la notion de viande convenable telle qu'elle était définie par les espèces que l'on sacrifiait. Les espèces bonnes pour l'autel du Seigneur, considérées comme telles depuis le début, fournirent les critères de pureté pour le reste du règne animal. Les prêtres procédèrent par analogie entre le régime des Israélites et celui de Y H W H , dont le régime (les animaux sacrificiels) devint le critère de comparaison de n'importe quel autre animal consommé par les Israélites. Quand on en vint à l'application de ce standard de comparaison, seuls les animaux qui ressemblaient aux animaux de sacrifice furent permis.

Cependant, les prêtres devaient donner quelques directives aux hommes ordinaires. Ils choisirent donc des caractéristiques qui, croyaient-ils, leur permettraient de décider dans les cas difficiles. « Dans l'ensemble, les critères actuels ne sont toutefois pas exactement la raison d'être des prohibitions alimentaires. Ils sont néanmoins révélateurs des principes fondamentaux sur lesquels s'opère la différenciation par rapport aux modèles sacrificiels. C'est là le principe fondamental des interdits alimentaires. »

La faiblesse des arguments de Firmage réside dans l'idée qu'une poignée d'espèces dignes de l'autel du Seigneur avaient été acceptées universellement dès le début. Cela sous-entend que les Israélites avaient déjà des notions de ce qui était digne d'être sacrifié. Il est assurément inapproprié de nous dire que certaines espèces étaient acceptées dès le début comme dignes de l'autel de Dieu, car c'est précisément le problème qui nous ennuie. De quels critères usaient-ils pour arriver à cette poignée d'espèces? Les Israéli-

tes avaient choisi les espèces sacrificielles comme modèles, mais comment avaient-ils sélectionné ces espèces en premier lieu?

Nous pourrions brièvement regarder les solutions que proposent Marvin Harris et Simmons. Harris donne une explication écologique à l'abomination des porcs. Les cochons étaient élevés pour leur chair, source de protéines animales. Dans un habitat forestier, les cochons se nourrissaient de racines, de tubercules, de fruits et de glands. Une fois que la forêt eût disparu, les cochons durent être nourris avec du grain, et donc ils disputaient à l'homme sa propre nourriture. Les cochons étaient devenus trop chers pour continuer à être une source de viande. La prohibition contre la consommation de porc était donc un moyen de s'assurer que les fermiers ne seraient pas tentés d'élever des cochons, ce qui aurait été un désastre pour la communauté. Cette théorie, bien qu'ingénieuse, soulève à son tour d'autres questions. Si les cochons étaient élevés sur ce que Firmage nomme de la nourriture marginale alors, assurément, ils n'auraient pas posé une telle menace pour la communauté. On peut également s'interroger sur l'ampleur de la déforestation. De Planhol, la plus grande autorité en ce qui concerne la géographie et l'islam, a montré que c'était l'interdiction des cochons qui a produit la déforestation. La prohibition « a entraîné la mise en pâture de moutons et de chèvres dans les zones boisées de montagne et a, de façon certaine, accéléré la déforestation, ce qui était une catastrophe dans ces régions désertiques et semi désertiques. » De Planhol donne l'exemple de l'Albanie où, lorsque l'on passe d'une zone musulmane à une zone chrétienne, la proportion de zones boisées devient immédiatement plus importante.

Les cochons peuvent être également des animaux utiles même après la déforestation.

D'après Simmons, les préjugés contre les porcs et les cochons se sont développés parmi les peuples pratiquant l'élevage dans des régions arides. Les cochons n'étaient pas adaptés au mode de vie pastoral, mais étaient largement répandus dans les zones de culture. Les deux modes de vie étaient incompatibles et les relations entre fermiers et éleveurs étaient conflictuelles. Le cochon était le symbole du mode de vie d'un groupe, cependant que le mépris pour les cochons était le symbole de l'autre groupe. Cette théorie a du vrai, mais tout le monde ne sera pas de cet avis car elle n'explique pas toutes les autres restrictions alimentaires.

Certains érudits, toutefois, en reviennent à la notion de loyauté et d'allégeance au groupe.

> Dans presque toutes les sociétés, la nourriture est un signe distinctif pour les différentes classes sociales. Nous mangeons ceci, ils mangent cela. Ce que nous mangeons est bon, prestigieux, propre; ce qu'ils mangent est mauvais, sale, révulsif. Là où des populations de religions différentes vivent côte à côte dans une même localité, une façon de marquer les frontières de classe, de caste et de religion est d'avoir différentes règles alimentaires. C'est très

net en Inde où on peut rencontrer toutes les combinaisons possibles de prohibitions et de tabous dans des castes qui vivent côte à côte.

Pour notre propos, cela suffit à expliquer pourquoi Muhammad a choisi certaines prohibitions : elles permettaient d'élever une frontière avec les autres religions, d'acquérir une identité musulmane. La prohibition du porc n'a donc rien à voir avec le comportement des cochons ou les maladies qu'ils peuvent transmettre à l'homme. L'un et l'autre étaient pratiquement inconnus des Arabes.

Après avoir insisté sur la répugnance quasi universelle de l'islam pour le porc, je donnerai des exemples d'exceptions à cette règle. Il semble qu'Avicenne et Haly Abbas (al Majusi) encourageaient la consommation de porc pour ses qualités thérapeutiques. De Planhol cite l'exemple des Ghomara Riffian, hérétiques du Moyen Âge, qui autorisaient la consommation de viande de truie. Les Berbères d'Iherrushen et d'Ikhuanen au Maroc élevaient des cochons à une époque encore récente. Les Marocains sont généralement discrets sur ce sujet bien que, selon Westermarck, ils eussent l'habitude de manger le foie du sanglier pour acquérir sa force. En Chine, les musulmans mangent du porc, mais l'appellent tout simplement mouton. On dit également que les Druzes mangeraient du porc.

A la gloire du cochon

Le cochon que nous connaissons aujourd'hui, rose et relativement peu velu, est une variété du Sus Scrofa Vittatus qui est élevé en Chine depuis le néolithique et qui n'a été importé en Europe qu'au XVIIIe siècle. Charles Lamb a chanté les vertus du cochon au XVIIIe siècle, et voici comment un philosophe moderne loue cet animal :

> Assurément, le cochon a été créé expressément pour la table. (...) Le cochon ressemble à de la nourriture, une offrande dodue en brochette, prêt à perdre à tout instant son individualité et à glisser sur l'échelle métaphysique de l'état de créature à celui de chair à saucisse. De plus, il a naturellement bon goût et sera d'autant meilleur qu'on l'aura apprêté. Il est à la source de la charcuterie, le plus noble de tous les arts culinaires qui surpasse en consistance et en finesse tout ce que les juifs et les musulmans, avec toute leur ingéniosité, ont été capables de produire de leur abstinence. Je ne pense pas que l'auteur du Lévitique ait correctement perçu les intentions de Dieu, et je suis enclin à croire lorsqu'il s'agit du porc, que ce serait de l'ingratitude, voire un blasphème, que de refuser d'en consommer.

HOMOSEXUALITÉ

La tolérance de l'islam pour l'homosexualité est reconnue depuis longtemps. Déjà au XIXe siècle, de nombreux Occidentaux allaient en Afrique du Nord à la recherche d'aventures homosexuelles que leur société leur interdisait.

Au commencement du roman sur l'homosexualité de Compton Mackenzie, *Thin Ice* (1956), le narrateur et son ami Henry Fortescue se rendent au Maroc. Henry est alors fortement attiré par un porteur, Ali. Henry parcourt le pays à la recherche d'Ali, cependant que le vice-consul britannique rassure le narrateur, qu'il n'y a pas de danger, que la situation à l'intérieur des terres n'est pas aussi terrible qu'on la dépeint. Ensuite le vice-consul ajoute : « C'est curieux, il m'est venu hier à l'esprit que votre ami avait ce penchant. Hé bien, personne dans le monde arabe entre Tanger et la passe de Khyber ne critiquera ses goûts. »

Après avoir commencé par la partie la plus occidentale du monde islamique, voyons quelle était la situation à la passe de Khyber. L'empereur Babur (1483-1530) devait la franchir et par la suite s'établir en Inde. Dans son autobiographie, Babur nous raconte avec beaucoup de délicatesse comment il est tombé amoureux d'un garçon.

> En ces jours paisibles, je me suis découvert une étrange inclination! Comme le dit le vers, je perdais toute raison pour un garçon du bazar, son nom même, Baburi, allait bien... De temps à autre, Baburi me rendait visite, mais sans modestie ni timidité, et je ne pouvais jamais le regarder en face; comment aurais-je pu l'entretenir (lui parler)? Dans mon agitation, j'étais incapable de le remercier (d'être venu); comment aurais-je pu lui reprocher de partir? Quel pouvoir avais-je d'ordonner le service qui m'était dû? Un jour, pendant ce temps de désir et de passion, que je cheminais avec des compagnons et que soudain je me retrouvai face à face avec lui, j'entrai dans un tel état de confusion que je fuyai immédiatement. Le regarder en face ou dire la moindre parole était impossible. Sous l'emprise de la passion et du désir qui bouillonnaient en moi, et dans un état de folie juvénile, j'errai tête nue, pieds nus, dans les rues et les ruelles, dans les vergers et dans les vignes.

Sir Richard Burton devait confirmer la tolérance de l'islam pour l'homosexualité, particulièrement dans la région de la passe de Khyber :

> Les villes d'Afghanistan et de Sind sont entièrement infestées du vice des Perses (l'homosexualité) et les gens chantent :
>
> L'Afghan sait ce que vaut une chatte
> Kaboul préfère l'autre chose.
>
> Les Afghans sont de grands voyageurs et chaque caravane est accompagnée par des garçons et des jeunes hommes habillés quasiment comme des femmes, maquillés, les cheveux tressés, les mains et les pieds colorés au henné. On les appelle *kuch-i-safari,* ou femmes de voyage.

Dans son *Terminal Essay,* Burton donne d'autres exemples du vice perse, jusqu'au Maroc, mais comme ce livre est maintenant connu, je m'abstiendrai de le citer à nouveau. A la place, je donnerai un dernier exemple de cette tolérance en citant l'ethnographe Cline qui commentait son travail sur le terrain, en 1936 à l'oasis de Siwah, en Egypte occidentale. « Tous les hom-

mes de Sivvah pratiquent la sodomie. Entre eux, les natifs n'en éprouvent aucune honte. Ils en parlent aussi ouvertement qu'ils parlent de l'amour des femmes et la plupart de leurs disputes, si ce n'est toutes, proviennent de la compétition entre homosexuels. » Les mariages entre hommes et garçons étaient célébrés par de grandes festivités et le prix payé pour acheter un garçon représentait quinze fois celui d'une fille.

Si certains érudits estiment que le Coran, au pire, n'est que modérément opposé à l'homosexualité, voire ambigu, je pense au contraire que les versets suivants expriment une franche condamnation :

IV. 16 : Si deux d'entre vous commettent une action infâme, sévissez contre eux.

VII.80-81 : Souvenez-vous de Loth! Il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à cette abomination que nul, parmi les mondes, n'a commise avant vous? Vous vous approchez des hommes de préférence aux femmes pour assouvir vos passions. Vous êtes un peuple pervers[9] (dégénéré). »

XXVI.165 : Vous approcherez-vous des mâles de l'univers et délaisserez-vous vos épouses, créées pour vous par votre Seigneur? Vous êtes un peuple transgresseur.

XXVII.55 : Vous vous approchez par concupiscence des hommes plutôt que des femmes : vous êtes des ignorants.

Nous savons par la punition infligée au peuple de Loth (nous avons anéanti tous les autres XXVI.172) que la sodomie n'était pas tolérée. Toutefois les passages du Coran qui décrivent les délices du paradis sont équivoques :

LII.24 : Des jeunes gens placés à leur service circuleront parmi eux semblables à des perles cachées.

LVI.17 : Des éphèbes immortels circuleront autour d'eux portant des cratères, des aiguières et des coupes remplies d'un breuvage limpide.[10]

LXXVI.19 : Des éphèbes immortels circuleront autour d'eux. Tu les compareras, quand tu les verras, à des perles détachées.

Ces garçons n'ont-ils pour fonction que de servir les bienheureux, ou sont-ils offerts à leur concupiscence?

9. Traduit par *dégénéré* dans la version anglaise du Coran. (N.d.T.)

10. La traduction anglaise parle de vin et non pas de breuvage limpide. (N.d.T.)

Si le Coran demeure ambigu sur ce point, les hadiths et la Tradition sont, au contraire, tout à fait clairs et sévères contre la sodomie. Le Prophète abhorrait les sodomites et réclamait leur exécution (pour celui qui était passif tout autant que pour celui qui était actif).

Les différentes écoles ne s'accordent pas sur les punitions réservées aux homosexuels. Ibn Hanbal et ses disciples prescrivent la lapidation, tandis que les autres écoles se contentent de la flagellation, une centaine de coups de fouets. Il est peu probable que ces châtiments aient été appliqués, car la tolérance semble avoir été le mot d'ordre dès le début.

Nous avons suffisamment de preuves historiques et philologiques pour affirmer que l'homosexualité était pratiquée dans l'Arabie préislamique. Les témoignages sont encore plus abondants pour le VIIe siècle. Les premiers califes ont puni l'homosexualité avec une assez grande rigueur : lapidation, bûcher, défenestration d'un minaret, etc. Puis, pendant la période abbasside, plusieurs califes semblent avoir pratiqué l'homosexualité. Al Amin (809-814), Al Mutasim (833-842), l'Ibrahim (875?) à Cordoue, Abd al Rahman (912) et le grand Saladin (1171-1193) si connu pour son jihad contre les Croisés. Dans l'Espagne du X I^e siècle, « la sodomie s'observe dans toutes les cours des Reyes de Taifas; qu'il suffise de signaler ici les amours d'al Mutamid pour Ibn Ammar et pour son page Saif, d'al-Mutawakkil pour un éphèbe, de Rafi ad Dawla, fils d'al Mutasim, pour un mignon dont nous ne connaissons pas le nom, d'al Mutamin de Saragosse pour un de ses pages chrétiens. »

L'homosexualité était courante dans toutes les couches de la société, depuis l'école jusqu'aux communautés religieuses. Les hammams, ou bains turcs, décorés de peintures, de mosaïques ou de statues erotiques fort peu islamiques, étaient des lieux de rencontre pour tous les homosexuels. La prostitution masculine était largement répandue dans les villes importantes. De jeunes garçons monnayaient leurs charmes aux clients des hôtels.

Les meilleures preuves de la tolérance et de la prédominance de l'homosexualité nous viennent des poètes. En grand nombre, des poètes arabes, et non des moindres, ont ouvertement glorifié l'inversion sexuelle et dans un langage des plus crus. Ici aussi, le nom d'Abu Nuwas se distingue. Voici quelques poèmes cités dans le *Jardin parfumé* qui lui sont attribués :

> Les joies de la sodomie! Alors vous les Arabes, soyez désormais des sodomites. Ne vous en détournez pas — on en retire un plaisir si merveilleux.
>
> Prenez quelque garçon timide avec des accroche-coeurs entortillés sur ses tempes et montez-le quand il se tiendra comme une gazelle qui attend le mâle.
>
> Un garçon que tous peuvent voir ceint d'une épée, pas comme votre putain qui doit sortir voilée.
>
> Cherchez des garçons à la face lisse et faites de votre mieux pour les monter, car les femmes sont les montures du diable!

Il existe dans le *Jardin parfumé et Les mille et une nuits* bien d'autres poèmes de la même veine qui sont attribués à Abu Nuwas, pleins d'histoires scandaleuses d'aventures homosexuelles.

Bien que je me sois concentré sur l'homosexualité masculine, il existe également des preuves d'homosexualité féminine. Le *Jardin parfume* contient un chapitre sur les lesbiennes qui exalte les vertus du tribadisme et dont sont extraits les vers suivants :

> Une fille qui est svelte, ni disgracieuse, ni molasse te montrera comme caresser et masturber.
>
> Viens vite, ne perds pas de temps pour savourer les vraies délices.
>
> Alors tu sauras que tout ce que j'ai dit sur les joies que les lesbiennes ressentent est vrai.
>
> Combien misérable et triste est le vagin que fend un pénis.
>
> Il perd toute l'extase qu'une autre femme peut lui donner et subit, de surcroît, la honte et l'infamie qui frappe la fille qui s'allonge sous un homme.

Quelles que puissent être les raisons, psychologiques ou biologiques pour lesquelles l'homosexualité était si répandue dans les sociétés musulmanes, il ne fait aucun doute qu'elle était tolérée à un degré qui aurait été inconcevable dans l'Occident chrétien.

CHAPITRE XVI

UN DERNIER REGARD SUR MUHAMMAD

Il ne fait aucun cloute que Muhammad est l'un des grands hommes de l'Histoire, dans la mesure où toute l'histoire de l'humanité aurait été différente s'il n'avait pas existé. Pourtant, « si notre civilisation doit survivre, nous devons perdre l'habitude de manifester notre déférence pour les grands hommes. Les grands hommes font de grandes erreurs. »[1] Bien que le dogme ait dépeint Muhammad comme exempt de tout péché, il ne s'est lui-même jamais considéré comme parfait ou infaillible. Tor Andrae disait à ce propos que c'était sa meilleure qualité : il était toujours conscient de ses propres défauts et pouvait faire preuve d'autocritique.

Muhammad avait du charme. Plus d'une source parle de son irrésistible sourire et de son grand charisme capable d'inspirer loyauté et affection. Il était également un chef militaire de génie et un homme d'Etat doté d'un extraordinaire pouvoir de diplomatie et de persuasion. Que peut-on exactement porter au crédit d'un tel homme? Montgommery Watt, l'un des rares spécialistes occidentaux qui portent une admiration sans réserve à Muhammad, jusqu'à friser l'adulation, résume ainsi son bilan :

> Il avait ce que l'on pourrait appeler un don de voyance. Il était conscient que les malaises et les tensions sociales de La Mecque avaient de profondes origines religieuses et il imagina toute une série d'idées qui permirent globalement de les résoudre, en transposant les querelles des Mecquois sur une plus grande échelle.

Arrêtons nous un instant et voyons ce que valent les affirmations de Watt. Nous avons mentionné les théories de Bousquet et de Crone qui nient que La Mecque ait été, à cette époque, en proie à une grave crise spirituelle. Maintenant, je citerai Margoliouth qui avait anticipé la théorie de Watt d'une cinquantaine d'années et qui l'avait réfutée. Margoliouth montre que les croyances des Arabes préislamiques étaient plus que suffisantes pour leurs besoins spirituels et que l'on ne peut déceler aucun malaise social :

1. Popper (1), vol. 1, Préface.

> Que le fétichisme des Arabes fût insuffisant pour leurs besoins spirituels est une affirmation qui ne peut être prouvée. Un dieu est un être imaginaire qui peut faire du bien ou du mal. Tout laisse à penser que les Arabes, qui n'avaient pas vu le vaste monde, étaient fermement persuadés que leurs dieux ou leurs déesses pouvaient faire les deux. Dans la mesure où le sentiment religieux a besoin d'être assouvi, rien ne prouve que le paganisme soit incapable de le satisfaire. Nous concluons d'après certaines inscriptions que les Arabes païens prodiguaient à leurs dieux protecteurs affection et gratitude en abondance.

Revenons au professeur Watt :

> Les idées qu'il proclamait lui donnèrent finalement un statut de leader, avec une autorité qui n'était pas fondée sur les lois tribales mais sur la religion. Autrement, les clans et les tribus qui étaient rivaux sur un plan matériel, ne l'auraient pas reconnu comme chef spirituel. En retour, il avait créé une communauté où ils vivaient en paix entre eux.

Ici, pour une fois, je pense que Watt ne rend pas entièrement justice à Muhammad et, de plus, qu'il confond théorie et pratique. « Muhammad était le premier des Mecquois qui avait dit à ses semblables et aux maîtres du désert d'Arabie que le pardon n'était pas de la faiblesse mais une vertu, et que pardonner l'injustice dont ont est victime n'était pas contraire aux normes de la vraie *muruwwa* (vertu). C'était la plus grande muruwwa — c'était emprunter les chemins d'Allah. »[2]

C'est en insistant sur le pardon que Muhammad a pu convaincre les tribus qui avaient été divisées par des siècles d'animosités, de vendettas, de revanches, que l'islam, et non plus l'appartenance au clan, serait désormais le principe unificateur de la société. Muhammad enseigna l'égalité de tous les croyants devant Allah. Malheureusement, la théorie est une chose et la pratique en est une autre. Tout d'abord, le Prophète n'a pas mis en pratique ce qu'il prêchait. Bien trop souvent, dans son attitude envers les juifs, les Mecquois et ses rivaux, Muhammad donna libre cours à sa cruauté, sans manifester la moindre mansuétude.

> Des membres de la tribu d'Ukl allèrent vers le Prophète pour embrasser l'islam, mais l'air de Médine ne leur convenait pas et ils désiraient quitter cet endroit. Le Prophète leur ordonna d'aller là où les chameaux donnés en aumône avaient été parqués et de boire leur lait, ce qu'ils firent et qui leur permit de recouvrer la santé. Mais après cela ils renoncèrent à l'islam, devinrent apostats et volèrent les chameaux. Alors le Prophète lança ses hommes à leur poursuite. Ils furent capturés et ramenés à Médine. En punition de leur vol, le Prophète ordonna qu'on leur coupât les mains et les pieds et qu'on leur arrachât les yeux. Le Prophète refusa que l'on cautérise les plaies et ils moururent d'hémorragie.[3]

2. Goldziher (l), vol. l, p. 25.
3. Cité dans D O I, pp. 63-64.

William Muir raconte brièvement d'autres atrocités qui, ne l'oublions pas, sont rapportées par des sources musulmanes irréprochables telles qu'lbn Ishaq ou al-Tabari.

> La magnanimité ou la modération ne sont nulle part discernables dans la conduite de Muhammad envers tel ou tel ennemi qui avait tardé à faire acte d'allégeance. Il exultait avec une satisfaction sauvage au-dessus des corps des Qoraychites qui étaient tombes à la bataille de Badr et plusieurs prisonniers qui n'étaient accusés d'aucun crime, si ce n'est de scepticisme et d'opposition politique, furent délibérément exécutés sur ses ordres. Le prince de Khaibar, après avoir été soumis à d'atroces tortures dans le but de découvrir les trésors de sa tribu fut, avec son cousin, mis à mort au motif qu'il les avait perfidement cachés et sa femme fut emmenée captive dans la tente du conquérant. A al Madinah, deux tribus entières de juifs furent exilées avec la plus extrême rigueur et les femmes et les enfants d'une troisième tribu juive, également voisine, furent vendus en esclavage, tandis que les hommes, au nombre de plusieurs centaines, furent massacrés de sang froid devant ses yeux.[4]

Finalement, Watt fait un portrait ridiculement optimiste de l'harmonie tribale sous la conduite de Muhammad. Ce précédent exemple de cruauté illustre également le fait que toutes les tribus n'acceptaient pas Muhammad comme chef. Là encore, Goldziher a montré que les rivalités intertribales ont longtemps continué après que l'islam les eût condamnées. Je ne m'étendrai pas à nouveau sur les luttes entre Arabes. A sa mort, Muhammad n'a certainement pas laissé une nation unie comme le prouvent les guerres de succession et les assassinats des troisième et quatrième califes. Le meurtre d'Uthman en 656 engendra un tel chaos et un tel bain de sang qu'on l'appela *al Bab al Maftuh* (la porte ouverte à la guerre civile).

> De toute évidence, le Prophète souhaitait que la vie des musulmans fût aussi édifiante sous l'islam qu'elle l'était dans l'ancien système tribal. En cela, il a échoué car ses premiers adeptes finirent par se faire la guerre. Dans l'histoire de l'islam, les victimes des massacres perpétrés par les sultans ont été souvent des musulmans et, naturellement, les familles qui prétendaient descendre du Prophète lui-même.[5]

> Le principe du jihad ou de guerre sainte permit de diriger les énergies guerrières à l'extérieur contre les non-musulmans et empêcha qu'elles ne perturbent la communauté.[6]

Watt ne se contente pas d'admirer l'expansion arabe et l'essor de l'empire musulman. L'impérialisme n'est plus guère de mode aujourd'hui, mais personne ne s'avise de critiquer l'impérialisme islamique qui provoqua les rava-

4. Muir (1), pp. 497-498.
5. Margoliouth (5), p. 877.
6. Watt, CHI, vol. 1A, p. 55.

ges que nous avons décrits dans les chapitres précédents. Comment Watt peut-il considérer que la guerre sainte, dont le but avoué était d'exterminer le paganisme, de tuer les incroyants et de conquérir par la force des armes les biens et les terres d'autres peuples, est une grande réussite morale de Muhammad qui mérite notre admiration? Cela reste pour moi un mystère.

LA SINCÉRITÉ DE MUHAMMAD

On a fait couler beaucoup d'encre sur la sincérité de Muhammad. Fraudait-il sciemment ou croyait-il sincèrement que toutes les révélations qui forment le Coran sont des messages directement inspirés par Dieu? Même si nous admettons qu'il était honnête, je ne vois pas en quoi cela pourrait influencer notre jugement. On peut exprimer avec sincérité des croyances qui sont fausses. Plus important encore, on peut exprimer avec sincérité des croyances qui sont immorales ou indignes de considération. Certains racistes croient en toute sincérité que les juifs doivent être exterminés. En quoi leur sincérité peut-elle minimiser notre condamnation morale de leur croyance? Il semble que la sincérité joue un rôle similaire à la folie dans les cours de justice, quand les avocats souhaitent exonérer leurs infâmes clients. Sur ce point, on peut tout au plus reprocher à Muhammad de s'être fait des illusions : « Même s'il était avéré que les révélations s'accordaient à ses désirs et encourageaient ses plaisirs égoïstes, cela ne prouverait pas qu'il était hypocrite. » Autrement dit, s'il était sincère, alors il se leurrait, s'il était hypocrite, alors c'était un imposteur. Les apologistes qui ont prétendu que Muhammad était un politicien astucieux, un réaliste, un brillant homme d'État, un juge à la forte personnalité, un légiste avisé et un diplomate exceptionnel, parfaitement sobre et certainement pas victime de crises d'épilepsie, ne peuvent pas soudainement prétendre que Muhammad ait pu se tromper de façon aussi extraordinaire. La conclusion s'impose à nous que plus tard dans sa vie, il a sciemment fabriqué des révélations, souvent pour sa convenance personnelle, pour résoudre ses problèmes domestiques. En même temps, on peut sans hésiter affirmer qu'à La Mecque, Muhammad était tout à fait sincère lorsqu'il croyait avoir conversé avec Dieu. Mais il ne peut aucunement être nié qu'à Médine, son comportement et la nature de ses révélations ont changé.

La désinvolture avec laquelle Muhammad produisait des révélations dans cette dernière période peut être illustrée par une anecdote. Umar, qui serait le second calife, reprocha à Muhammad de dire des prières pour son ennemi, Abdallah Ibn Ubbay. Alors qu'Umar se demandait s'il n'était pas allé trop loin en critiquant le Prophète, ce dernier produisit une révélation : « Ne prie pas pour ceux qui sont morts ni ne va sur leur tombe. »

Pour Umar, cette coïncidence ne suscita pas la moindre suspicion. Pour nous, cette révélation n'est rien d'autre que l'adoption officielle d'une suggestion d'Umar, que le Prophète croyait être l'expression de l'opinion publi-

que. En une autre occasion, Umar (ou un autre) voulu instaurer l'appel à la prière pour se différencier des juifs et des chrétiens. Quand il transmit cette suggestion au Prophète, il découvrit qu'elle venait juste d'être anticipée par l'ange Gabriel. Umar prétendait qu'à trois reprises ses suggestions avaient coïncidé avec les commandements d'Allah. L'ayant tait remarquer au Prophète, Muhammad lui répondit qu'il avait reçu une révélation qui contenait son idée avec ses propres paroles. Le fait flatta sa vanité et n'éveilla aucun soupçon d'imposture. Les autres musulmans étaient certainement moins naïfs, mais ils avaient compris qu'il était dangereux de ridiculiser le Coran. De temps à autre, des musulmans se querellaient à propos des différentes versions du Coran et chacun, naturellement, prétendait que seule sa version était correcte. Le Prophète, qui avait toujours réponse à tout, décréta que le Coran avait été révélé en pas moins de sept textes différents.[7]

« Une des plus intéressantes illusions à laquelle les hommes et les nations peuvent être sujets, c'est d'imaginer qu'ils ont été spécialement élus pour être les instruments de la volonté divine », écrivait Russcll.[8] Malheureusement, Muhammad, autant que les musulmans, a souffert de cette illusion. Seuls les musulmans étaient assurés d'être sauvés, et le salut en dehors de l'islam était, bien sûr, tout à fait impensable. Dieu les avait choisis pour transmettre Son message à l'humanité.

RÉFORMES MORALES

On doit reconnaître à Muhammad le crédit d'avoir aboli l'ancienne coutume qui permettait d'enterrer vivantes les filles tout juste nées. En revanche le peu de connaissances que nous avons des coutumes préislamiques ne nous permet pas d'affirmer qu'il a également amélioré la condition des femmes en général. Pourtant, des spécialistes ont affirmé que leur situation a empiré sous l'islam. Perron, dans son *Femmes Arabes avant et depuis l'islam,* nous dit que la position des femmes s'est sérieusement détériorée et qu'elles ont perdu l'influence intellectuelle et morale qu'elles exerçaient.

Certaines prérogatives que l'islamisme a abolies, rentraient dans les droits naturels de la femme et lui laissaient une existence plus puissante d'action et de volonté. (...) Autrefois, la femme arabe païenne avait la liberté de sa personne, de son choix à l'endroit du mariage; elle cherchait ou attendait un mari qu'elle trouvait à son gré, sous le rapport intellectuel comme sous les autres rapports.[9]

Toutefois, il serait offensant de ne pas mentionner que d'autres spécialistes, comme Bousquet, croient que Muhammad a fait de son mieux pour améliorer la condition des femmes mais qu'il n'est pas allé assez loin.

7. Margoliouth (1), pp. 48-49.
8. Russell, (1), p. 161.
9. Perron, p. 105.

Comme le dit Lane Poole : « Muhammad aurait pu faire mieux. » Assurément, en matière de propriété, la femme est l'égale de l'homme. Pour tout le reste, elle lui est inférieure.

Par ailleurs, Bousquet insiste également sur le mauvais exemple que Muhammad a donné en épousant Aisha, quand elle n'avait que neuf ans. La coutume de marier des enfants persiste encore aujourd'hui et ses conséquences sont tragiques; mais les musulmans répugnent à critiquer une habitude qui a été instaurée par le Prophète.

Une autre innovation de Muhammad a ouvert la voie aux abus, à savoir la compensation des serments rompus.

> Le verset XVI.91 impose de ne pas violer les serments, mais cette prescription est abolie par le verset V.89 qui introduit un principe de compensation, par lequel le parjure peut être racheté par certaines bonnes actions. Ce principe est confirmé par la sourate LXVI et il est étendu au Prophète lui-même. (...) Il a comme grave conséquence que la loi islamique ne possède aucun moyen d'obliger celui qui fait un serment à le respecter. Non seulement le Coran stipule que certains actes dispensent des obligations que l'on s'impose, mais le Prophète bénéficie au maximum des facilités par lesquelles un homme qui a prêté serment de faire quelque chose a la possibilité de s'en exonérer en faisant autre chose qu'il trouve préférable.

Autrement, la vie de Muhammad est pleine de contradictions, montrant qu'il était souvent prêt à compromettre ses principes pour accroître son pouvoir politique, comme lorsqu'il accepta d'effacer son titre d'Apôtre de Dieu d'un document, parce que cela présentait un obstacle à la ratification d'un traité. Il fulminait contre l'idolâtrie mais ne s'est pas privé d'incorporer tous les rites païens des Arabes polythéistes dans la cérémonie du pèlerinage, tel que le baiser à la Pierre Noire. Il a interdit les jeux divinatoires parce que c'était de la superstition, alors qu'il semble avoir conservé celles de ses ancêtres. Il accordait une grande importance aux présages, en particulier à ceux qui sont liés aux noms. Il croyait à l'œil du diable et à la possibilité de le conjurer par des sortilèges. Dans les premières sourates, les parents sont hautement estimés, mais quand une nouvelle génération se ralliait à Muhammad malgré l'opposition de leurs parents, la dévotion filiale était jugée indésirable; par conséquent, il était interdit aux jeunes de prier pour leurs parents. Muhammad eut une influence désastreuse sur ses partisans en les incitant à ne pas respecter les liens familiaux et à répandre le sang de leur parenté. Tout en prêchant la modération sur de nombreux points, le Coran finit dans l'ensemble par être de plus en plus intolérant. Les meurtres des opposants au Prophète sont cités comme des précédents dans les traditions et servent encore aujourd'hui aux apologistes de Khomeyni pour justifier sa fatwa contre Rushdie. Selon Margoliouth, « les expériences de la vie du Prophète, les tueries répétées qui ont marqué sa carrière à Médine, semblent avoir convaincu ses partisans que répandre le sang est une clef qui ouvre les portes du paradis ». On réalise difficilement à quel point tant de

gouverneurs, de califes et de vizirs, tels que Hajjaj ou Mahmud de Ghazni, se sont abrités derrière l'exemple de Muhammad pour justifier leurs pillages, leurs destructions et leurs meurtres. (Tuez, tuez les incroyants là où vous les trouverez). Toujours d'après Margoliouth, « nous ne manquerons pas de trouver la source de cette particularité si pénible de l'islam (les effusions de sang) tout au long de son histoire, dans le massacre des opposants au Prophète et dans la théorie contenue dans le Coran selon laquelle à un moment ou à un autre de sa carrière, une abondance de sang versé est le signe distinctif d'un vrai prophète. » Les libres penseurs occidentaux comme Russell trouvent que Jésus-Christ est moins admirable que Socrate ou Bouddha. Que lui reprochent-ils? Entre autres choses, d'avoir maudit un figuier, d'avoir provoqué son dessèchement et sa mort. Les apologistes de l'islam, qu'ils soient occidentaux ou musulmans, tentent d'excuser les meurtres perpétrés par Muhammad. Je ne peux certainement pas placer Muhammad au même niveau de moralité que Socrate, Bouddha, Confucius ou, dans ce cas précis, Jésus-Christ.

Le plus nocif des legs de Muhammad est peut-être d'avoir soutenu que le Coran est la parole même de Dieu, vraie à jamais, faisant ainsi obstacle à tout progrès intellectuel et oblitérant tout espoir de liberté de pensée qui seuls permettraient à l'islam d'entrer dans le XXIe siècle.

CHAPITRE XVII

L'ISLAM EN OCCIDENT

Les émeutes, les autodafés, les manifestations de toutes sortes organisées par les fanatiques musulmans dans la foulée de l'affaire Rushdie ont sensibilisé les Européens au problème que représentent les millions d'individus qui vivent parmi eux et qui non seulement n'adhèrent pas aux valeurs de la République mais encore les défient délibérément. Depuis 1989, la France et la Grande-Bretagne ont réagi différemment aux revendications de plus en plus bruyantes des porte-parole musulmans qui réclament plus de libertés pour vivre selon leurs propres coutumes, parfois en contradiction totale avec les lois séculières. La police britannique n'a scandaleusement rien fait pour arrêter les personnes qui réclamaient publiquement le meurtre de S. Rushdie. Au même moment, en France, le Premier ministre Michel Roccard avait clairement et fermement prévenu les musulmans que quiconque inciterait au meurtre serait immédiatement arrêté.

La police britannique a fait preuve de laxisme quand, au cours d'un meeting, le Dr Siddiqui du *Muslim Institute* de Londres recommanda à une foule de musulmans de ne pas obéir à la loi britannique si elle allait à l'encontre de la charia. Au contraire, en France, un imam turc qui avait proclamé que la charia avait préséance sur les lois françaises, fut expulsé dans les 48 heures. Rien n'est plus révélateur des différents comportements que le problème de l'excision et des mutilations sexuelles. Dans un article de *The Independent* (7 juillet 1992) on pouvait lire : « En Angleterre, les autorités et les travailleurs sociaux ferment les yeux sur l'excision des jeunes Africaines (et d'autres communautés du Tiers Monde) de peur d'être accusés de racisme », même si les mutilations d'organes génitaux sont officiellement illégales depuis 1985. L'article continuait en disant : « Le personnel des services sociaux et de santé est nerveux lorsqu'il s'agit de prévenir ou de rapporter des mutilations, car il sent que cela ne s'accorde pas avec la lutte contre le racisme. » La frontière n'est pas nettement tracée entre les coutumes légitimes qui doivent être respectées et les atteintes aux droits de l'homme. Plus de dix mille jeunes filles sont en danger. En France, au mois de mars de l'année précédente, trois Maliens étaient jugés pour violences ayant entraîné la mutilation d'une mineure de moins de quinze ans : Armata

Keita pour avoir pratiqué l'excision et les époux Sory et Semité Coulibaly pour avoir commandité ce crime. Dans un article du *Monde,* Catherine Sviloff, l'avocat de l'association *Enfance et Partage,* ne doutait pas des honorables intentions de ceux qui pratiquent l'excision, « mais ce n'est pas parce qu'on comprend un motif respectable que cela signifie que cet acte est nécessairement justifié. Cela reviendrait à autoriser l'excision. » Madame Sviloff en concluait qu'il faut sanctionner et que ne pas sanctionner reviendrait à excuser le crime. Monique Antoine, représentant le planning familial, expliquait qu'une attitude trop compréhensive équivaut à un racisme inversé.

Le procureur de la République fit remarquer que « l'excision est inacceptable. Pardonner aujourd'hui un tel acte reviendrait à refuser la protection de la loi et à condamner beaucoup d'enfants qui vivent sur le territoire français. » Armata Keita fut condamnée à cinq années de prison et les Coulibaly à cinq ans avec sursis et deux ans de probation. Les deux cas soulevèrent des questions fondamentales sur le relativisme culturel, le multiculturalisme, l'égalité devant la loi et le danger de fragmenter les sociétés françaises et britanniques en multiples ghettos religieux et culturels, chacun avec ses propres lois.

Quel genre de société voulons nous? Retournerons nous à un tribalisme destructeur ou resterons nous unis autour d'un noyau de valeurs communes?

Le reste de ce chapitre sera consacré à ce problème. Il doit énormément au livre de Mervun Hiskett, *Some to Mecca Turn to Pray, Islamic Values and the Modem World* (Londres, 1993), un ouvrage qui, je crois, devrait être lu par tous les politiciens occidentaux et, naturellement, par toute personne qui désire que soient préservées les valeurs de la laïcité. Dans un contexte britannique, le livre d'Hiskett poursuit le même but que celui d'Arthur Schlesinger, *The Disuniting of America, Refections on a Multicultural Society* (New York, 1992), c'est-à-dire dénoncer les dangers d'une fragmentation, d'une re-ségrégation et d'une tribalisation de la société.

LES MUSULMANS EN ANGLETERRE ET CE QU'ILS VEULENT

La Grande-Bretagne compte approximativement un million et demi de musulmans, en majorité originaires du sous-continent indien. La plupart, si ce n'est tous, ont immigré de leur plein gré, cherchant à améliorer leur situation économique. Dans les quinze dernières années, nombre de musulmans ont clairement expliqué que leur intention n'était pas d'être assimilés par la société qui les accueille, mais que c'est au contraire à la société de changer, de leur accorder des privilèges, des droits distincts. Parmi leurs porte-parole, il en est, tel le Dr Zaki Badawi[1], ancien directeur du Centre Culturel Islamique de Londres, qui expriment clairement leurs intentions :

1. Hiskett, p. 235.

« Une religion qui fait du prosélytisme ne peut pas rester immobile. Elle ne peut que s'étendre ou se contracter. L'islam tente de se développer en Angleterre. L'islam est une religion universelle. Son but est de propager son message aux quatre coins de la Terre, de faire en sorte qu'un jour, l'humanité ne forme qu'une seule communauté musulmane, l'*ummah.* »

Un imam de Bradford refuse tout autre Dieu qu'Allah et rejette la doctrine chrétienne de la Sainte Trinité qui n'est « qu'un exemple absurde et extrême de fausse divinité ». L'Angleterre, de son côté, est une nation malade et divisée, et seul l'islam peut la guérir. Pour lui, « la mise en œuvre de l'islam comme code complet de vie ne peut pas être limitée à la vie privée et aux relations entre personnes. Il doit être recherché et mené à bien dans toute la société. » Le gouvernement doit être aligné sur ce qui est approprié pour un Etat islamique et non pas laïc. Tout musulman doit « étendre la sphère d'influence de l'islam dans le monde. » Nous voyons le paradoxe des revendications islamiques. Alors que les musulmans se sentent libres d'insulter le christianisme, ils atteignent le paroxysme de la rage et de la violence au plus petit reproche fait à l'islam, qui doit être « accepté sans critique aussi bien par les musulmans que par les non-musulmans, comme étant la révélation divine et que la structure de la société et la conduite de l'Etat doivent le refléter. » Un rapport, préparé par l'Académie Islamique de Cambridge et le Centre Culturel Islamique de Londres sur l'attitude des musulmans vis-à-vis de l'éducation en Grande-Bretagne, indique clairement que les musulmans ne sont pas satisfaits par l'approche purement laïque de l'enseignement. Ils veulent conserver les principes islamiques qui sont menacés par les valeurs de la communauté d'accueil, même s'il faut pour cela désobéir aux lois britanniques. Hiskett observe que

> nulle part dans cette déclaration, les auteurs n'envisagent la possibilité que le seul vrai moyen d'éviter des modes de vie qui sont destructeurs des valeurs islamiques c'est de ne pas immigrer, mais au contraire de rester dans une communauté islamique où les modes de vie sont compatibles avec ces valeurs. Les musulmans répliqueront alors que la plupart d'entre eux (la seconde et troisième générations) sont nés dans le Royaume-Uni et qu'il n'est guère raisonnable de proposer une telle solution. Au contraire, la conclusion que l'on peut déduire de leurs déclarations publiques, c'est que la société qui les accueille doit à l'inverse changer pour les satisfaire. C'est là le point capital qui heurte de plus en plus les Britanniques depuis que ces immigrants musulmans sont devenus suffisamment bruyants pour attirer l'attention publique.[2]

Les implications des revendications des musulmans

Les implications des revendications musulmanes sont énormes. Si elle n'y prend garde, la société britannique s'en trouvera grandement appauvrie

2. Hiskett, pp. 238-239.

et tous ses acquis sociaux et moraux risquent d'être dilapidés dans une orgie de libéralisme multiculturel. Considérons la question de l'abattage rituel. En Grande-Bretagne, les abattoirs sont régis par une législation draconienne, qui a pour but d'éviter aux animaux des souffrances inutiles. Malgré cela, nous pouvons lire dans *Animal Liberation*[3] de Peter Singer :

> L'abattage selon les prescriptions religieuses est incompatible avec l'obligation de désensibiliser l'animal avant de le tuer. Les prescriptions alimentaires des juifs et des musulmans orthodoxes interdisent la consommation de viande d'un animal qui n'est pas en bonne santé et alerte au moment où il est tué. Étourdir l'animal avant de le tuer équivaut à le blesser avant de l'égorger et c'est inacceptable pour la loi religieuse. L'idée contenue dans ces prescriptions rituelles est d'empêcher que l'on ne consomme la viande d'un animal qui était malade ou déjà mort. Toutefois, telle qu'elle est interprétée aujourd'hui par les croyants de stricte observance, la loi religieuse englobe aussi les animaux qui sont inconscients quelques secondes avant l'abattage. L'animal doit être tue par une seule entaille faite par une lame effilée à la veine jugulaire et à la carotide. A l'époque où elle fut introduite dans la loi juive, cette méthode d'abattage était probablement plus humaine que n'importe quelle autre alternative. Aujourd'hui, toutefois, elle est moins humaine que, par exemple, l'emploi d'un merlin pour assommer l'animal.

Tout comme le fait remarquer Singer, il est absurde de penser que ceux qui s'élèvent contre l'abattage rituel sont des racistes. Il n'est nullement besoin d'être antimusulman pour s'opposer à ce que l'on fait aux animaux au nom de la religion.

> Il serait temps que les adeptes des deux religions reconsidèrent leurs interprétations des lois relatives à l'abattage et disent si elles sont réellement en accord avec l'esprit de compassion enseigné par leur croyance. En attendant, ceux qui ne souhaitent pas consommer de la viande abattue contre leurs lois religieuses ont une solution toute simple : ne pas manger de viande de tout. En faisant cette suggestion, je ne demande pas plus aux croyants que je ne m'impose à moi-même; c'est seulement que leurs motivations sont plus fortes en raison de la souffrance supplémentaire engendrée par la production de la viande qu'ils mangent.

La législation britannique sur l'abattage a été adoptée pour des raisons d'éthique. Toute autre méthode que celles qui sont prescrites par ces lois est considérée comme immorale. En tolérant les méthodes qui sont employées par les juifs et les musulmans, nous excusons un comportement que nous avions auparavant jugé immoral. Nous approuvons l'immoralité parce que nous respectons la religion des autres. La cruauté à l'encontre des animaux est bonne aussi longtemps qu'il s'agit d'une cruauté religieuse !

Notre attitude envers les femmes musulmanes en Occident porte pareilles contradictions. Après l'affaire Rushdie, plusieurs organisations

3. Singer, pp. 153-156.

turent créées par des femmes qui se sentaient menacées par les intégristes. Hannana Siddiqui, qui a participé à la fondation de *Women Against Fundamentalism,* rappelle que « les femmes sont condamnées à être mariées de force, à vivre sans toit et à se voir refuser toute éducation. Les multiculturalistes ne font rien pour apporter leur aide à ces femmes. Pour eux, cela fait partie d'un tout culturel qui doit être toléré. Quant aux antiracistes, ils permettent que cela continue parce que seule compte pour eux la lutte contre le racisme. »[4]

Les multiculturalistes sont incapables de formuler une pensée critique et ils sont finalement plus racistes que les racistes qu'ils prétendent combattre. Au lieu de combattre l'injustice là où elle se trouve, ils détournent les yeux lorsqu'il s'agit de violence entre Noirs, ou de barbarie entre musulmans.

Des chasseurs de tête professionnels sont à la recherche de jeunes filles musulmanes qui se sont enfuies de leur foyer, certaines pour échapper à un mariage forcé. Leur retour au domicile parental a parfois des conséquences tragiques : une sévère correction infligée par tous les mâles de la famille, suicide et même meurtre de la fille en question. Au nom du multiculturalisme, la police et les travailleurs sociaux préfèrent fermer les yeux et de là le besoin d'organisations féminines telles que *Women Against Fundamentalism.* Il est tragique que ces femmes qui possèdent la nationalité anglaise ne se sentent pas protégées par la loi britannique et, dans une certaine mesure, elles ne le sont effectivement pas, si la police continue à fermer les yeux.

Le docteur Kalim Siddiqui est certainement le plus fervent apôtre d'un nouvel ordre mondial théocratique et islamique. Il est l'un des membres fondateurs du prétendu Parlement Musulman de Grande-Bretagne dont le but est de « définir, défendre et promouvoir les intérêts des musulmans en Angleterre ». Il a écrit un nombre impressionnant de livres et d'articles sur l'islam et sa mission en Occident. Les thèmes récurrents sont l'omnipotence d'Allah, l'indivisible unité de la religion et de la politique, l'avènement de l'empire islamique mondial, la grandeur de l'ayatollah Khomeiny, la nécessité d'un conflit armé, le besoin de purger l'islam de toutes les influences politiques, économiques, sociales, culturelles et philosophiques de l'Occident. Sa haine de la démocratie, des sciences, de la philosophie, du nationalisme et du libre arbitre est présente dans tous ses écrits. Il n'a que du mépris pour « ceux qui se sont compromis en essayant de prouver que l'islam est compatible avec leurs ambitions matérielles et les préférences occidentales » et qui ont tenté de rétablir le libéralisme et la démocratie en Iran avec un vernis d'islam. Ces gens « doivent comprendre que leur éducation (occidentale) les a rendus aptes à servir les systèmes politiques, sociaux, économiques, culturels, administratifs et militaires que nous devons anéantir ». En conséquence, les musulmans doivent « retrouver leur

4. Cité dans *New Statesman and Society,* 1 mai 1992, p. 19.
5. Hiskett, p. 269.

véritable identité et éliminer ces intellectuels qui se sont entichés de l'Occident et de l'Orient. (...) Avec une population qui avoisine le milliard et avec des ressources illimitées, vous pouvez vaincre n'importe quelle puissance. » Et Hiskett de remarquer :

> Comme c'est souvent le cas pour l'islam, on ne peut que reconnaître le pouvoir de certaines de ses idées. Mais quand il est question de défendre ces idées comme alternatives à nos propres institutions et qui plus est dans notre propre pays, on doit alors se demander : lesquelles doit-on préférer? Les institutions occidentales, laïques, pluralistes, même si elles sont imparfaites, ou l'alternative islamique théocratique? Et si l'on opte en faveur de nos propres institutions, avec tous leurs défauts, on devra quand même se demander encore : jusqu'où la propagande islamique peut-elle aller avant qu'elle ne devienne franchement subversive? Et à ce stade, que devra-t-on faire? Et finalement, les politiciens auront-ils le courage de faire ce qui est nécessaire ou céderont-ils, morceau par morceau, point par point à la pression soutenue du Parlement Musulman et autres groupes de pression de la même eau?[6]

Multiculturalisme

On aurait pu croire que l'éducation aurait joué un rôle important dans l'assimilation des enfants d'immigrants dans le flot culturel britannique. Mais quelque chose a mal fonctionné. L'assimilation n'est plus à la mode. Multiculturalisme et bilinguisme sont à la mode depuis les années soixante-dix. L'idée que l'on pourrait produire un brave petit Anglais ou Anglaise à partir d'un immigrant mal dégrossi est désormais considérée comme du pur chauvinisme, du racisme et de l'impérialisme culturel, voire du génocide culturel.

Cependant, le multiculturalisme est fondé sur des idées erronées. Tout d'abord, on croit naïvement que toutes les cultures ont, au fond, la même valeur ou, si leur valeur est différente, qu'elles méritent toutes d'être respectées. Le multiculturalisme, étant l'enfant du relativisme, est incapable de juger les cultures, d'établir une hiérarchie de valeurs culturelles. La vérité est que toutes les cultures n'ont pas la même valeur et que toutes les valeurs ne sont pas également dignes du même respect. Rien n'est sacro-saint en matière de coutumes ou de traditions culturelles, et celles-ci peuvent évoluer sous l'impulsion de la critique. Après tout, la valeur que l'on attache à la laïcité de certaines sociétés occidentales n'a guère que deux cents ans d'existence. Le respect que l'on porte à d'autres cultures, à d'autres valeurs que les nôtres est le signe d'une attitude civilisée. Mais si ces autres valeurs menacent nos propres valeurs, ne sommes-nous pas en droit de les combattre, par des armes intellectuelles, par la raison, par des arguments, par la critique, par des moyens légaux, en s'assurant que les lois et la Constitution de notre pays soient respectées par tous? C'est notre devoir de défendre les

6. Hiskett, p. 273.

valeurs par lesquelles nous vivons. Hiskett fait remarquer que, « alors que les croyances religieuses sont tolérées, les institutions et les pratiques religieuses ne bénéficient pas nécessairement de la même liberté si elles sont en conflit avec la loi ou avec la constitution d'un Etat plus important ». Comme nous l'avons vu, ceci est malheureusement inacceptable pour beaucoup de musulmans. Alors que, dans une démocratie, un musulman dispose d'une liberté absolue de religion, ce serait un tout autre problème s'il venait à demander l'exécution de ceux qu'il n'approuve pas.

> S'il impose sa censure sur le domaine publique, force sa fille, née et éduquée comme une citoyenne britannique avec tous les droits dont elle bénéficie, à épouser un homme dont elle ne veut pas, tue des animaux d'une façon que la majorité des non-musulmans considère comme barbare (les musulmans ne sont pas les seuls à faire ça), exige qu'à l'école que fréquentent ses enfants, les programmes de biologie omettent la théorie de l'évolution, insiste pour que le calendrier scolaire soit modifié pour correspondre aux fêtes mobiles de l'islam et ainsi de suite...[7]

La trahison des politiciens

Comme le dit Hiskett : « En Angleterre, en tout cas, l'opinion publique et la classe politique souhaitent exercer un contrôle sur la façon dont l'islam se propage au détriment des traditions démocratiques. Favoriser le progrès de l'islam est un expédient utilisé par les politiciens non-musulmans en quête de suffrages. »[8] Hiskett continue en citant la lettre d'un candidat du parti travailliste qui a été publiée dans *The Daily Telegraph* du 31 décembre 1990.

> La nation a accordé à l'intégrisme islamique des libertés qui, comme vous le dites si justement (éditorial du 28 décembre), n'auraient jamais été tolérées pour n'importe quel autre groupe religieux et qui sont contraires à tous les principes sur lesquels nous fondons la liberté. On doit alors se poser la question : pourquoi avons-nous fait cela? Le Gouvernement et le Parti Travailliste doivent honnêtement en porter le blâme. Le premier probablement pour des raisons commerciales, le second pour satisfaire ses ambitions électorales.
>
> Je laisse aux Conservateurs le soin d'expliquer les motivations de leurs leaders. En tant que candidat travailliste aux dernières élections générales, j'exprime ma honte et mes regrets pour la façon dont le Parti Travailliste s'est comporté en attachant plus d'importance aux voix qu'aux principes démocratiques.
>
> Dans de nombreuses circonscriptions, il est admis que les intégristes musulmans peuvent influencer les résultats du scrutin. 11 fut décidé que la liberté d'expression viendrait en seconde place après le succès électoral, qu'il

7. Hiskett, p. 328.
8. Hiskett, p. 331.

était plus important de ne pas heurter certains intégristes musulmans que de préserver la vie de Salman Rushdie.

Les dirigeants se sont donc tenus cois et, ce faisant, ont prostitué les principes les plus élémentaires de la vie et de la liberté pour gagner des voix.

Si le Parti Travailliste accède au pouvoir, il s'est mis en danger de créer l'équivalent du lobby juif aux Etats-Unis.

Dans notre pays, nous courons le grave danger de voir le Parti Travailliste passer tous les caprices d'une minorité de l'électorat qui dispose d'une influence stratégique énorme et qui est suffisamment déterminée à l'utiliser à son seul avantage.

Jamais je n'aurais imaginé qu'après vingt ans de luttes pour défendre les principes du mouvement travailliste, je verrais ses dirigeants les abandonner de façon si honteuse à seule fin de remporter une victoire électorale éphémère.

Michael Knowles

Le gouvernement conservateur a également, pour des intérêts commerciaux, trahi les principes démocratiques. Pour protéger leurs intérêts économiques en Arabie Saoudite (sous forme de ventes d'armes d'une valeur de plusieurs millions de livres sterling) les gouvernements successifs ont évité de critiquer les méthodes antidémocratiques de l'Arabie Saoudite et ont même censuré les programmes de la B B C qui les dénonçaient. Les divers gouvernements britanniques ont également accepté des conditions de travail humiliantes pour les chrétiens qui travaillent en Arabie et qui sont obligés de pratiquer leur religion clandestinement. Par contraste, la liberté de culte dont bénéficient les musulmans en Angleterre est telle qu'ils ont pu, financés par l'Arabie Saoudite, construire une mosquée au cœur même de Londres, au mépris le plus total de l'architecture environnante et des règlements de l'urbanisme.

Pour des motifs économiques, la France s'est aussi compromise avec l'Iran, en refusant de poursuivre des meurtriers iraniens ou en refusant de les remettre à un pays tiers où ces hommes étaient également recherchés pour leurs participations aux meurtres d'opposants au régime de Khomeiny.

On comprend que les exigences de la realpolitik n'incitent pas les gouvernements à critiquer ouvertement les pays musulmans, mais ils devraient sûrement défendre plus vigoureusement les principes démocratiques contestés par les minorités musulmanes à l'intérieur de leurs propres frontières.

La trahison des éducateurs

Comment les écoles pourraient-elles intégrer les enfants d'immigrants quand les enseignants passent une grande partie de leur temps à insister sur les différences ethniques, raciales et religieuses de leurs étudiants et à encourager ces enfants ainsi que leurs parents à persister dans des attitudes qui contredisent les règles les plus élémentaires de l'intégration.?

La séparation de l'Église et de l'État n'est pas totale en Grande-Bretagne et la loi impose aux écoles la prière collective. Adapté à la philosophie du multiculturalisme, ceci s'est traduit par l'introduction de l'islam et de la propagande islamique dans les classes. Je crois que seules la dé-officialisation de l'Église d'Angleterre et l'adoption d'un système éducatif strictement laïc pourront aboutir à l'intégration.

> Les écoles laïques ou d'Etat devront maintenir une attitude agnostique courtoise envers toutes les religions (et non pas l'attitude mielleuse des multiculturalistes) et ne s'impliquer dans aucune. Non seulement les prières collectives ne seront plus nécessaires, mais toute forme d'éducation religieuse (chrétienne, islamique et, plus important, multiculturaliste) sera éliminée des programmes scolaires. En revanche, l'histoire de l'Angleterre et de l'Europe sera enseignée à tous les élèves, avec une information précise sur l'histoire du développement de la culture judéo-chrétienne et de l'héritage anglo-saxon. Cela sera enseigné avec l'intention délibérée d'aider les enfants à s'identifier avec cette culture dans son expression largement post-chrétienne.
>
> Les écoles laïques ne devront sous aucun prétexte faire la moindre allusion à ce que l'islam, ou n'importe quelle autre religion, enseigne. Ainsi ces écoles continueront à enseigner l'art, la musique, l'art dramatique. Il sera clairement expliqué à tous les parents, quelles que soient leurs convictions religieuses, que ces sujets font partie des programmes scolaires et qu'aucune dérogation ne saurait être acceptée.[11]

LA TRAHISON DES INTELLECTUELS

J'ai commencé ce livre par la trahison des intellectuels et le terminerai de la même façon.

Ici, je me concentrerai sur le travail de sape des valeurs laïques de l'Occident auquel se livrent certains intellectuels occidentaux. Les Britanniques auraient, dit-on, la manie de s'auto-dénigrer. En fait, ce vice est plus répandu à travers l'Occident qu'on ne l'imagine. Dans un article qui parut tout d'abord dans le *New York Time* puis dans *The International Herald Tribune* (15 février 1994), le philosophe Richard Rorty se demandait « pourquoi la Gauche américaine ne peut-elle pas être patriotique? »

> Au nom de la politique de la différence, elle refuse de se glorifier d'appartenir au pays qu'elle habite. Elle rejette toute idée d'identité ou de fierté nationale.
>
> Ce refus exprime la différence entre le pluralisme américain traditionnel et le nouveau mouvement appelé multiculturalisme.
>
> Le pluralisme est la tentative de faire de l'Amérique ce que le philosophe John Rawls appelle une *union sociale d'unions sociales,* une communauté formée de différentes communautés, une nation qui laisse plus que toute autre

9. Hiskett, p. 312.

une large place à la différence.

Le multiculturalisme se transforme en tentative de maintenir ces communautés à l'écart l'une de l'autre.

Une identité nationale commune est un facteur essentiel de la citoyenneté. Nous pouvons être fiers de notre pays et cependant respecter les différences culturelles. Une nation ne peut pas se réformer s'il elle n'a pas d'identité, si elle ne s'en glorifie pas, si elle ne la médite pas et si elle n'essaye pas de vivre avec. Nous pouvons nous sentir honteux de notre pays, mais le sentiment de honte n'est approprié que si nous nous identifions avec notre pays et que si nous sentons que c'est notre pays. A tout point de vue, je suis convaincu que, malgré tous ses défauts, la démocratie libérale occidentale, est de loin préférable aux certitudes débilitantes de la théocratie islamique. Karl Popper défend la démocratie et se lamente sur la propension des intellectuels à l'auto-dépréciation :

> Les démocraties ont de sérieux désavantages. Elles ne sont certainement pas aussi bonnes qu'elles devraient l'être. Mais la corruption peut se manifester sous n'importe quelle forme de gouvernement et je pense que n'importe quel étudiant en Histoire un tant soit peu sérieux sera d'accord pour dire que, tout bien considéré, nos démocraties occidentales ne sont pas seulement les sociétés les plus prospères de l'Histoire (c'est important, mais malgré tout pas si important que cela) mais aussi les plus libres, les plus tolérantes et les moins répressives des sociétés importantes dont j'ai une connaissance historique. On doit combattre ceux qui rendent tant de jeunes gens si malheureux en leur disant que nous vivons dans un monde affreux, dans une sorte d'enfer capitaliste. La vérité, c'est que nous vivons dans un monde merveilleux, dans un monde magnifique, dans une société incroyablement libre et ouverte. Bien sûr, c'est à la mode, on attend, et *on espère* presque qu'un intellectuel occidental dise le contraire.[10]

A l'échelle mondiale, nous avons aussi besoin d'être plus confiants en nos propres valeurs.

> Finalement le triomphe du militantisme islamique au Moyen-Orient peut signifier autant au sujet de l'Occident qu'au sujet des Arabes et de l'échec de leur système actuel. Les islamistes, en général, ont accédé au pouvoir quand personne ne leur a fait opposition aussi bien chez eux qu'à l'étranger. Dans n'importe quel ordre mondial, les Américains ne devraient pas être honteux d'affirmer qu'ils préfèrent le pluralisme, la tolérance et la diversité et qu'ils rejettent l'idée que Dieu pourrait être au côté de chacun. Le militantisme islamique présente l'Occident avec un paradoxe. Pendant que les libéraux parlent du besoin de diversité dans l'égalité, les islamistes y voient un signe de faiblesse. Le libéralisme n'enseigne pas à se battre réellement. Ce dont il a besoin, au contraire, est presque une contradiction de

10. Popper (2).

ternies : un militantisme libéral, ou un militantisme servile qui se confond en excuses.

L'occident ne doit pas jouer avec la démocratie et doit renoncer à des politiques qui compromettent ses principes pour des gains à court terme aussi bien chez lui qu'à l'étranger.

L'essor du fascisme et du racisme en Occident est la preuve que tout le monde n'est pas amoureux de la démocratie. Par conséquent, la bataille finale ne sera pas nécessairement entre l'islam et l'Occident mais entre ceux qui attachent du prix à la liberté et ceux qui n'en attachent aucun.

REMERCIEMENTS

Je ne suis pas un universitaire ou un spécialiste. Je ne prétends certainement pas à l'originalité. Je m'appuie largement sur les travaux de vrais érudits. J'offre seulement au lecteur ce que j'ai retenu de leurs recherches. Je les ai abondamment cités, et là où je n'ai pas fait, je les ai paraphrasés, sans omettre de donner leurs références et leur bibliographie. Je doute qu'il y ait dans ce livre une seule idée ou une seule image dont je pourrais revendiquer la paternité. Je ne serais pas offensé si quelque critique qualifiait ce travail de « vaste bibliographie annotée ».

Les deux éditions de *l'Encyclopédie de l'Islam* m'ont été particulièrement utiles, en particulier la première édition qui possède une certaine dose de scepticisme qui fait défaut à la seconde, dans laquelle l'orthodoxie politique et religieuse a émoussé les facultés critiques. Le *Dictionnaire de l'Islam* s'est également avéré indispensable. Il est, tout comme la première édition de l'*Encyclopédie de l'Islam*, quelque peu sceptique. Un bref regard aux notes et à la bibliographie suffit pour comprendre combien je dois aux travaux de Bernard Lewis et de Montgomery Watt. Lewis est assurément l'un des grands écrivains anglais de ces cinquante dernières années, élégant, urbain et subtil, même si, parfois il est désespérément évasif. Même si j'ai malmené le professeur Watt, il n'en demeure pas moins un grand érudit qui écrit dans un anglais clair et sans prétention, à défaut d'être élégant. Une série d'articles du *New Humanist*, rédigés par Ibn al-Rawandi, m'ont, d'une certaine manière, encouragé moralement. Sans peut-être leur rendre tout l'hommage qui leur est dû, je mentionnerai plus particulièrement les auteurs suivants :

Chapitre 1 : D. Pipes
Chapitre 2 : W. Tisdall, M. Boyces, S. Zwemer, C . C . Torrey et A. Geiger
Chapitre 3 : S. Hurgronje, I. Goldziher, J. Schacht, M. Cook et P. Crone
Chapitre 4 : A. Jeffrey et W. Muir
Chapitre 5 : R. Bell, W . M . Watt et A. Dashti
Chapitre 6 : G . H . Bousquet et J. Schacht

Chapitre 7 : A. E. Mayer
Chapitre 8 :I. Goldziher
Chapitre 9 : B. Ye'or
Chapitre 10 : G. Vadja, R. Walze et I. Goldziher
Chapitre 11 : M. Plessner, Pines, R. A. Nicholson et A. J. Arberry
Chapitre 12 : A. J. Arberry
Chapitre 13 : R. A. Nicholson et A. Rihani
Chapitre 14 : G. Ascha et G. H. Bousquet
Chapitre 15 : Articles Khamriyya, Ghidha, Liwat in E.I. 2 et J. Simoons
Chapitre 16 : W. M. Watt, D. S. Margoliouth et W. Muir
Chapitre 17 : M. Hiskett

Dans une conversation avec Eckermann, Goethe conseillait à un auteur accusé de plagiat de répondre en disant : « Ce qui est écrit est de moi, et que je le tienne d'un livre ou de mon expérience personnelle n'a aucune importance. La seule question est de savoir si j'ai le droit de l'utiliser ou non. » Je doute que beaucoup de spécialistes approuveront l'usage que j'ai fait de leurs recherches. Il est donc inutile de préciser que la responsabilité des propos sévères et des condamnations de l'islam contenus dans ce livre incombe à moi seul.

NOTE DE L'ÉDITEUR

L'auteur et le traducteur ont décidé de maintenir la bibliographie de l'édition originale afin de respecter les notes de bas de page.

BIBLIOGRAPHIE

Abdallah, Anouar et al. *Pour Rushdie. Cent intellectuels arabes et musulmans pour la liberté d'expression.* Paris, 1993.

Adams, C. E. « Quran : The Text and Its History. » In ER, pp. 157-76.

Akbar, M. J. *India : The Siege Within.* Londres, 1985.

Alberuni. *India.* Traduit par Sachau. Londres, 1914.

Alley, R. S., ed. *James Madison on Religious* Liberty. Amherst, N.Y., 1985.

Al-Ma'arri. *The Luzumiyat of Abu'L-Ala.* Traduit par Ameen Rihani. New York, 1920.

Andrae, Tor. *Mohammed, the Man and His Faith.* Traduit par T. Menzel. New York, 1955.

Arberry, A. J. [1] *Reason and Revelation.* Londres, 1957.

———. [2] *Sujism : An Account of the Mystics of Islam.* Londres, 1957.

———, ed. [3] *Religion in the Middle East : Three Religions in Concord and Conflict.* Cambridge, 1969.

Arnaldez, R. [1] *Ibn Rusd.* In E12, pp. 909-20.

———. [2] *Falsata* In E12, pp. 769-75.

Ar-Razi. *The Spiritual Physic.* Traduit par A. J. Arberry. Londres, 1950.

Ascha, Ghassan. *Du Statut inferieur de la femme en Islam.* Paris, 1989.

Atkins, P. *Creation Revisited.* Oxford, 1992.

Babur. *Memoirs* (Babur-Nama). Traduit en anglais par A. Beveridge. Delhi, 1979.

Barbulesco, Luc, and Philippe Cardinal. *L'Islam en questions.* Paris, 1986.

Barreau, Jean-Claude. *De l'Islam en général et du monde moderne en particulier.* Paris, 1991.

Bat Ye'or. [1] *Tbe Dhimmi :Jews and Christians under Islam.* Londres, 1985. Traduction anglaise de *Le Dhimmi : Profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe.* Paris, 1980.

———. [2] *Les Chrétientés d'Orient entre Jihad et Dhimmitude, VII-XXe siècle.* Paris, 1991.

———. [3] *Juifs et chrétiens sous l'Islam.* Paris, 1994.

Bayle, Pierre. *Dictionnaire historique et critique,* 5e éd. Amsterdam, 1740 traduit en anglais par J. P. Bernard, T. Birch, et J. Lockman sous le titre *A General Dictionary, Historical and Critical.* 10 vols. Londres, pp. 1734-1741.

Bell, R. *The Origin of Islam in Its Christian Environment.* Londres, 1926.

Bell, R., et W. M. Watt. *Introduction to the Quran.* Edimbourg, 1977.

Benda, Julien. *The Betrayal of the Intellectuals.* Boston, 1955. Traduction anglaise de *La Trahison des Clercs.* Paris, 1927.

Birx, H. Art. « Evolution and Unbelief. » In EU, vol 1.

Blachcre, R. *Introduction au Coran.* Paris, 1991.

Bosworth, C. E. [1] « The Concept of Dhimma in Early Islam. » In Benjamin Brande and B. Lewis, eds., *Christians and Jews in the Ottoman Empire. 2* vols. New York, 1982.

———. [2] *The Islamic Dynasties.* Edimbourg, 1980.

Bouhdiba, Abdelwahab. *La Sexualité en Islam.* Paris, 1975.

Bouquet, A. C. *Comparative Religion.* Londres, 1954.

Bousquet, G. H. [1] *L'Ethique sexuelle de l'Islam.* Paris, 1966.

———. [2] « Voltaire et Islam. » In *Studia Islamica* 38 (1968).

———. [3] « Une explication marxiste de l'Islam. » In *Hesperis,* 1 (1954).

———. [4] « Loi musulmane et droit européen. » In *Revue psychologique des peuples* 3 (1950).

Boyce, Mary. *Zoroastrians : Their Religions Beliefs and Practrices.* Londres, 1984.

Brunschvig, R. « Abd. » In EI2, pp. 25-40.

al-Bukhari. *al Jami al-Sabih.* Traduit par G. H. Bousquet. Paris, 1964.

Bullough Vern L. *Sexual Variance in Society and History.* Chicago, 1976.

Burton, Richard. *The Book of the Thousand Nights and a Night.* 17 vols. Londres, n.d. Edition française : Joseph Charles Mardrus, *Les Mille et Une Nuits.* Paris, 1990.

Carlyle, T. *Sartor Resartus : On Heroes and Hero Worship.* Londres, 1973.

Chachnamah. *An Ancient History of Sind.* Trad. du perse par Mirza Kalichbeg Fredunbeg. Karachi, 1900.

Choksy, Jamsheed. « Conflict, Coexistence and Cooperation : Muslims and Zoroastrians in Eastern Iran during the Medieval Period. » In MW, vol. 80, 1990.

Conquest, Robert. *The Great Terror.* Londres, 1968. Traduit en français par Marie-Alyx Revellat et Claude Seban, *La Grande Terreur.* Paris, 1995.

Conze, E. *Buddhism : Its Essence and Development.* New York, 1975.

Cook, M. [1] *Muhammad.* Oxford, 1983.
———. [2] « Early Islamic Dietary Law. » In J S A I 7,1964, p. 242.
Cresswell, K. A. C. *Early Muslim Architecture.* Londres, 1958.
Crone, P. [1] *Slaves on Horses.* Cambridge, 1980.
———. [2] *Meccan Trade and the Rise of Islam.* Oxford, 1987.
———. [3] *Roman, Provincial and Islamic Law?* Cambridge, 1987.
Crone, P., et Hinds, M. *God's Caliph.* Cambridge, 1986.
Crone, P., et Cook, M. *Hagarism : The Making of the Muslim World.* Cambridge, 1977.
Dante. *The Divine Comedy.* Traduit par M. Musa. Londres, 1988. (La *Divine Comédie).*
Darwin, C. *The Origin of Species* Londres, 1872. (*L'Origine des Espèces).).*
Dashti, Ali. *Twenty-Three Years : A Study of the Prophetic Career of Mohammed.* Londres, 1985.
Dawkins, Richard. [1] *The Blind Watchmaker.* Londres, 1988.
———. [2] « A Déplorable Affair. » ln *New Humanist,* vol. 104, Londres, Mai 1989.
De Beauvoir, Simone. *The Second Sex.* Londres, 1988. (*Le Deuxième Sexe.* Paris, 1948).
De Boer, T. J. *The History of Philosophy in Islam.* Londres, 1933.
Douglas, Mary. [1] *Purity and Danger.* Londres, 1966.
———. [2] *Implicit Meanings.* Londres, 1975.
Donohue, J. J., et Esposito, J. L. *Islam in Transition.* Oxford. 1965.
Dowson. *Hindu Mythology and Religion.* Calcutta, 1991.
Easterman, D. *New Jerusalems.* Londres, 1992.
Einstein, A. *Ideus and Opinions.* Delhi, 1989.
Eribon, Didier. *Michel Foucault.* Paris, 1989.
Ettinghausen, Richard. *Arab Painting.* Genève, 1977.
Ettinghausen, Richard, et Grabar Olcg. *The Art and Architecture of Islam 650-1250.* Londres, 1991.
Faiz Ahmed Faiz. *The True Subject.* Traduit par Naomi Lazard. Lahore, 1988.
Fakhry, M. J. *A History of Islamic Philosophy.* Londres, 1983.
Firmage, E. « The Biblical Dietary Laws and the Concept of Holiness. » In *Studies in the Pentateuch* (1990), sous la dir. de J. A. Emerton.
Feuerbach, Ludwig. *The Essence of Christianity.* Amherst, N.Y., 1989. *(L'essence du christianisme).*
Firth, R., ed. *Man and Culture.* Londres, 1980.
Flew, Antony. [1] *God, Freedom and Immortality.* Amherst, N.Y., 1984.
———. [2] « The Terrors of Islam. » In P. Kurtz and T. Madigan, eds., *Defending the Enlightenment.* Amherst, N.Y., 1987.
Fox, R. L. *The Unauthorised Version.* Londres, 1991.
Frazer, J. G. *The Golden Bough.* Londres, 1959. (*Le Rameau d'Or).*
Freeman, D. *Margaret Mead and Samoa.* Londres, 1984.

Gabricli, F. « La Zandaqa au 1er siècle Abbaside. » In C. Cahen et al., *L'Élaboration de l'Islam.* Paris, 1961.
Gascoigne, Bamber. *The Grent Moghuls.* Londres, 1976.
Gaudeul, Jean-Marie. *Appelés par le Christ. Ils viennent de l'Islam.* Paris, 1991.
Geigcr, Abraham. *Judaism and Islam.* Traduit par F. M. Young. New York, 1970.
Gershwin, Ira. *Lyrics.* Londres, 1977.
Gibb, H. A. R. *Islam.* Oxford, 1953.
Gibbon, E. *Decline and Fall of the Roman Empire.* 6 vols. Londres, 1941.
Goldziher, Ignaz. [1] *Muslim Studies. 2* vols. Traduit par C. R. Barber et S. M. Stern. Londres, 1967-71.
———. [2] *Introduction to Islamic Theology and Law.* Traduit par Andras et Ruth Hamori. Princeton, 1981.
———. [3] « Parsism and Islam. » In *Revue de l'histoire des religions,* vol. 43 (1901), 1-29.
Goodwin, Jan. *Priee of Honor.* Boston, 1994.
Grousset, R. *L'Empire des Steppes.* Paris, 1941.
Guillaume, Alfred. *Islam.* Londres, 1954.
Halliday, Fred. « The Fundamental Lesson of the Fatwa. » In *New Statesman and Society,* 12 February 1993.
Harle, J. C. *The Art and Architecture of the Indian Subcontinent.* Londres, 1986.
Hawking, S. *A Brief History of Time.* Londres, 1988.
Hayek, F. A. [1] *The Road to Serfdom.* Londres, 1944. *(La Route de la Servitude.* Paris, 1993).
———. [2] *The Constitution of Liberty.* Londres, 1960.
Hiskett, Mervyn. *Some to Mecca Turn to Pray.* St. Albans, 1993.
Hoffmann, R. Joseph. *The Origins of Christianity.* Amherst, N.Y., 1985.
Hoffmann, R. Joseph, et G. A. Larue, cds. *Jesus in History and Myth.* Amherst, N.Y., 1986.
Holt, P. M. « The treatment of Arab History by Prideaux, Ockley and Sale. » In Holt and Lewis, eds., pp. 291-302.
Hospers, John. *An Introduction to Philosophical Analysis.* Londres, 1975.
Howell Smith, A. D. *In Search of the Real Bible.* Londres, 1943.
Hughes, T. P. *A Dictionary of Islam.* Londres 1935.
Hume, David. [1] *The Natural History of Religion.* Oxford, 1976.
———. [2] *Dialogues Concerning Natural Religion.* Oxford, 1976.
———. [3] *Enquiries Concerning the Human Understanding and Concerning the Principle of Morals.* Oxford, 1966.
———. [4] *Essential Works of David Hume.* New York, 1965.
Humphreys, *Christmas. A Popular Dictionary of Buddhism.* Londres, 1984.
Humphreys, R. S. *Islamic History, A Framework for Inquiry.* Princeton, 1991.

Huntington, S. « The Clash of Civilisations. » In FA, Summer 1993, vol. 72, no. 3. (*Le Choc des Civilisations.* Paris, 1997).

Hurgronje Snouck, C. [1J *Selected Works,* G. H. Bousquet et J. Schacht, eds. Leyde, 1957.

———. [2] *Mohammedanism.* New York, 1916.

———. [3] « La Légende qoranique dAbraham et la politique religieuse du prophète Mohammad. » In *Revue Africaine,* vol. 95 [1951], 273-88, trad. par Bousquet.

Huxley, T. H. [1] *Science and Hebrew Tradition.* Londres, 1895.

———. [2] *Mans Place in Nature and Other Essays.* Londres, 1914.

Ibn Kammuna. *Examination of the Three Faiths.* Traduit par Moshe Perlmann. Berkeley et Los Angeles, 1971.

Ingersoll, R. *Some Mistakes of Moses.* Amherst, N.Y., 1986.

Jahanbegloo, R. *Conversations wilh Isaiah Berlin.* Londres, 1991.

Jeffery, Arthur. [1] *The Foreign Vocabulary of the Koran.* Baroda, 1938.

———. [2] « The Quest of the Historical Mohammed. » In MW, vol. 16, no. 4, October 1926.

———. [3] « Eclecticism in Islam. » In MW 12.

———. [4] « Progress in the Study of the Quran Text. » In MW, vol. 25.

Jynboll, T. W. « Pilgrimage. » In ERE, vol. 8, pp. 10-12.

Kanan Makiya. *Cruelty and Silence.* New York, 1993.

Kant, Immanuel. *On History.* Traduit par Beck, Anchor, Fackenheim. New York, 1963.

Kaufmann, W. J., III. *Universe.* New York, 1985.

Kennedy, J. M. *The Religions and Philosophies of the East.* Londres, n.d. (ca. 1910)

Kœstler, A. *The Yogi and The Cornmissar.* New York, 1946. *(Le Yogi et le Commissaire.* Paris, 1988).

Koran. [1] Traduit par Arberry. Londres, 1964.

———. [2] Traduit par Dawood. Londres, 1956.

———. [3J Traduit par Palmer. Londres, 1949.

———. [4] Traduit par Pickthall. Londres, 1948.

———. [5] Traduit par Rodwell. Londres, 1921.

———. [6] Traduit par Sale. Londres, 1896.

———. [7] Traduit par Yusuf Ali. Lahore, 1934.

Kramer, M. « Islam vs. Democracy. » In *Commentary,* January 1993, pp. 35-42.

Kraus, P, et S. Pines. « Ar Razi. » In EU, vol. 3, pp. 1134-36.

Kureishi, Hanif. *My Beautiful Laundrette and the Rainbow Sign.* Londres, 1986.

Lane, Edward William. *The Manners and Customs of the Modem Egyptians.* Londres, 1968.

Leach, Edmund. *Social Anthropology.* Londres, 1982.

Levy, R. *The Social Structure of Islam. 2* vols. Cambridge, 1957.

Lewis, Bernard. [1] *Islam in History.* Chicago, 1993.
———. [2] « Islam and Liberal Democracy. » In *Atlantic Monthly,* February 1993.
———. [3] *Islam and the West.* New York, 1993.
———. [4] *Race and Slavery in the Middle East.* New York, 1990. (*Race et esclavage au Proche-Orient.* Paris, 1993).
———. [5] *The Jews of Islam.* Princeton, 1984. (*Juifs en terre d'Islam.* Paris, 1986).
———. [6] *The Arabs in History.* New York, 1966. (Les *Arabes dans l'Histoire.* Paris, 1993).
Lewis, Bernard, et P. M. Holt, eds. *Historians of the Middle East.* Londres, 1962.
Locke, J. *A Letter Concerning Toleration.* Amherst, N.Y., 1990. *(Lettre sur la Tolérance).*
MacDonogh, Steve, ed. *The Rushdie Letters.* Lincoln, 1993.
Macdonald, D. B. « Djinn. » In E12, pp. 546-48.
Macey, D. *Lives of Michel Foucault.* Londres, 1990.
Maekenzie, Compton. *Thin Ice.* Londres, 1956.
Maekie.J. L. [1] *Ethics.* Londres, 1977.
———. [2] *The Miracle of Theism.* Oxford, 1982.
Margoliouth, D. S. [1] *The Early Development of Mohammedanism.* Londres, 1914.
———. [2] *Mohammed and the Rise of Islam.* Londres, 1905.
———. [3] « Ideas and Ideals of Modem Islam. » In MW, vol. 20.
———. [4] « Mahomet. » In EB llth éd., vol. 17.
———. [5] « Muhammad. » In ERE, vol. 8.
———. [6] « Atheism (Muhammadan). » In ERE.
Margulis, Lynn, et K. V. Schwartz. *Five Kingdoms.* San Francisco, 1982.
Marmura, M. E. « Falsafah. » In ER, pp. 267-76.
Mayer, A. E. *Islam and Human Rights.* Boulder, 1991.
Melden, A. I. *Human Rights* Belmont, 1970.
Mernissi, Fatima. *Le Harem politique.* Paris, 1987.
Mill, J. S. *Utilitarianism. Liberty. Representative Government.* Londres, 1960. *(L'Utilitarisme.* Paris, 1998).
———. *Three Essays on Religion.* Londres, 1874.
Miller, J. « The Challenge of Radical Islam. » In FA, vol. 72, no. 2, Spring 1993.
Mimouni, Rachid. *De la barbarie en général et de l'integrisme en particulier.* Paris, 1992.
Momigliano, A., ed. *The Conflict between Paganism and Christianity in the 4th Century.* Oxford, 1970.
Morey, Robert. *The Islamic Invasion.* Eugene, 1992.
Muir, Sir W. *The Life of Muhammad.* Edimbourg, 1923.
Naipaul, V. S. *Among the Believers.* Londres, 1983.

Nefzawi, Shaykh. [1] *The Glory of the Perfumed Garden.* Londres, 1978.
———. [2] *The Perfumed Garden.* Londres, 1963.
Nicholson, R. A. [1] *Studies in Islamic Poetry.* Cambridge, 1921.
———. [2] *Literary History of the Arabs.* Cambridge, 1930.
———. [3] *The Mystics of Islam.* Londres, 1963.
———. [4] « The Risalatul Ghufran. » In J R A S 1900; 1902.
Nietzsche. *The Portable Nietzsche.* Ed. W. Kaufmann. New York, 1974.
Noldeke,T. [1] « Arabs (Ancient). » In E R E, pp. 659-72.
———. [2] « Koran. » In E B, 11th ed., vol. 15, pp. 898-906.
Nyberg H. S. *Deux réprouvés : Amr Ibn Ubaid et Ibn Ar Rawandi entre classicisme et déclin culturel (symposium de Bordeaux).* Paris, 1957.
Obermann, Julian. « Islamic Origins : A Study In Background and Foundation. » In *The Arab Heritage.* Nabih Faris, ed. Princeton, 1944.
Paine, Thomas. *The Age of Reason.* Secaucus, 1974.
Penrice, John. *A Dictionary and Glossary of the Koran.* Delhi, 1990.
Percs, Henri. *La Poésie andalouse en arabe classique.* Paris, 1953.
Pipes, Daniel. *The Rushdie Ajfair. The Novel, The Ayatollah, and the West.* New York, 1990.
Plessner, Martin. « The Natural Sciences and Medicine. » In *The Legacy of Islam,* Schacht and Bosworth, eds., pp. 425-60.
Popper, K. R. [l] *The Open Society and its Enemies. 2* vols. Londres, 1969. *(La Société ouverte et ses ennemis.* Paris, 1979).
———. [2] « The Importance of Critical Discussion. » In *Free Inquiry,* vol. 2, no. 1. Amherst, N.Y., 1981/1982.
Pryce-Jones, David. *The Closed Circle.* Londres, 1990.
Quine, W. V. O. *Quiddities. An Intermittently Philosophical Dictionary.* Cambridge, 1987.
Reade, W. *The Martyrdom ofMan.* Londres, 1948.
Rippin, A. *Muslims : Their Religious Beliefs and Practices* Vol. 1. Londres, 1991.
Renan, Ernest. [1] *Histoire et parole, œuvres diverses.* Paris, 1984.
———. [2] *Islamisme et la science.* Conférence donnée à la Sorbonne le 29 mars 1883. Bâle, Bernheim, 1883.
Robertson, J. M. *A Short History of Freethought.* Londres, 1906.
Rodinson, Richard. *An Atheist's Values.* Oxford, 1964.
Rodinson, Maxime. [1] *Muhammad.* New York, 1980. (Traduction anglaise de *Mahomet.* Paris, 1979).
———. [2] « The Western Image and Western Studies of Islam. » In *The Legacy of Islam,* Joseph Schach and C. E. Bosworth, eds. Oxford, 1974.
———. [3] « Ghidha. » In EI2.
———. [4] *Les Arabes.* Paris, 1991.
Rosenthal, F. R. *The Classical Heritage of Islam.* Londres, 1975.
Runciman, S. [1] *A History of the Crusades.* Cambridge, 1951-1954.
———. [2] *The Fall of Constantinople,* 1453. Cambridge, 1990.

Rushdic, Salman. *Imaginary Homelands.* Londres, 1991.
Russell, Bertrand. [1] *Unpopular Essays.* New York, 1950.
———. [2] *Fact and Fiction.* Londres, 1961.
———. [3] *Why I Am Nota Christian.* Londres, 1979.
———. [4] *Theory and Practice of Bolshevism.* Londres, 1921.
———. [5] *In Praise of ldleness.* Londres, 1935.
Schacht, Joseph. [1] *An Introduction to Islamic Law.* Oxford 1964.
———. [2] « Islamic Religious Law. » In *The Legacy of Islam,* Schacht et Bosworth, eds. Oxford, 1974.
———. [3] « Law and Justice. » In *The Cambridge History of Islam.* 4 vols. Cambridge, 1970.
———. [4] *The Origins of Muhammadan Jurisprudence.* Oxford, 1950.
Schacht, Joseph, and C. E. Bosworth. *The Legacy of Islam.* Oxford, 1974.
Schopenhauer, Arthur. *Parerga and Paralipomena. 2* vols. Traduit par E. F. J. Payne. Oxford, 1974.
Schork, Kurt. « Pakistan's Women in Despair. » In *Guardian Weekly,* September 23,1990.
Schumpeter, Joseph. « L'Impérialisme arabe. » In *Revue Africaine 2* (May-Junc 1950).
Simoons, F. J. *Eat Not This Flesh.* Madison, 1961.
Singer, Peter. *Animal Liberation.* Londres, 1976.
Singh, Khushwant. [1] *More Malicious Gossip.* Delhi, 1991.
———. [2] *Sex, Scotch and Scholarship.* Delhi, 1992.
Smith, V. A. *The Oxford History of India.* Delhi, 1985.
Smirnov, N. A. *Russia and Islam.* Londres, 1954.
Snouck Hurgronje, C. [1] *Selected Works.* G. H. Bousquet et J. Schacht, eds. Leidcn, 1957.
———. [2] *Mohammedanism.* New York, 1916.
———. [3] « La Légende qoranique d'Abraham et la politique religieuse du prophète Mohammad. » In *Revue Africaine,* vol. 5 [1951], 273-88, trad. par G. H. Bousquet.
Spinoza, B. *A Theologico-Political Treatise.* Traduit par Elwes. New York, 1951.
Stein, Gordon. *An Anthology of Atheism and Rationalism.* Amherst, N.Y., 1980.
Stillman, N. A. *The Jews of Arab Lands.* Philadelphia, 1979.
Stephen Humphreys, R. *Islamic History : A Framework for Inquiry.* Princeton, 1991.
Stutley, M. J. *A Dictionary of Hinduism.* Londres, 1977.
Taheri, Amir. *Holy Terror.* Londres, 1987.
Thompson, T. L. *The Historicity of the Patriarchal Narratives.* Londres, 1974.
Tisdall, William. *Original Sources of Islam.* Edimbourg, 1901.
Torrey, C. C. *The Jewish Foundation of Islam.* New York, 1933.

Tritton, A. S. *The Caliphs and their Non-Muslim Subjects.* Londres, 1970.
Vadja, Georges. « Les Zindiqs en pays d'Islam au début de la période Abbaside. » In R S O, vol. 17 (1938), pp. 173-229.
Vatikiotis, P. J. *Islam and the State.* Londres, 1987.
Voltaire. *Dictionnaire philosophique.* Traduit par Besterman. Londres, 1971.
Von Grunebaum, G. E. [1] *Classical Islam.* Chicago, 1970.
———. [2] *Médieval Islam.* Chicago, 1953.
———. [3] *Islam, Essays in the Nature and Growth of a Cultural Tradition.* Chicago, 1955.
Walzer, R. *Grcek into Arabie.* Oxford, 1962.
Wansbrough, J. [1] *Quranic Studies.* Oxford, 1977.
———. [2] *The Sectarian Milieu.* Oxford, 1978.
Watt, W. Montgomery. [1] *Free Will and Predestination in Early Islam.* Londres, 1948.
———. [2] *Introduction to the Quran.* Edimbourg, 1977.
———. [3] *Islamic Philosophy and Theology.* Edimbourg, 1979.
———. [4] *Muhammad at Mecca.* Oxford, 1953.
———. [5] *Muhammad at Medina.* Oxford, 1956.
———. [6] « Muhammad. » In *Cambridge History of Islam.* Cambridge, 1970
———. [7] « Religion and Anti-Religion. » In *Religion in the Middle East : Three Religions in Conflict and Concord.*
———. [8] *The Faith and Practice of al-Ghazali* Londres, 1967.
———. [9] *Muslim-Christian Encounters.* Londres, 1991.
———. [10] *Islamic Révélation in the Modem World.* Edimbourg, 1969.
Welch, A. T. « Al-Kuran. ». In E12, p. 400f.
Wells G. A. [1] Art. « Jesus, Historicity of. » In K U, vol. 1.
———. [2] Art. in FI, vol 3., no. 4, Fall 1983.
———. [3] Art. « Strauss. » In K U, vol. 2.
———. [4] Art. « Bauer. » In K U, vol. 1.
Wensinck, A. J. [1] *The Muslim Creed.* Cambridge, 1932.
———. [2] Art. « Al-Khadir. » In E U.
Werblowsky, Z. Art. « Polytheism. » In E R.
Wolpert, Lewis. *The Unnatural Nature of Science.* Londres, 1992.
Young, J. Z. *An Introduction to the Study of Man.* Oxford, 1974.
Zakariya, Fouad. *Laïcité ou islamisme.* Paris, 1989.
Zcghidour, Slimane. *La Voile et la bannière.* Paris, 1990.
Zwemer, S. [1] *Islam : A Challenge to Faith.* New York, 1908.
———. [2] *TheMoslem Doctrines ofGod.* New York, 1905.
———. [3] *The Influence of Animism on Islam.* Londres, 1920.
———. [4] « Animistic Elements in Moslem Prayer. » In M W, vol. 8.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

AVANT-PROPOS 10

PRÉFACE DE TASLIMA NASRIN 13

PRÉFACE DU GÉNÉRAL SALVAN 15

I. L'AFFAIRE RUSHDIE 23
avant le 14 février 1989 23
après le 14 février 1989 30
la trahison des clercs 37

II. LES ORIGINES DE L'ISLAM 61
l'idolâtrie arabe 62
le pelerinage À LA mecque 63
la kaaba 68
ALLAH 69
mazdéisme (OU ZOROASTRISME) 70
djinns, démons et autres fantômes 76
la dette des musulmans envers le judaïsme 78

III. LE PROBLÈME DES SOURCES 96
scepticisme et doutes 98
l'hégire ou l'émigration à médine en 622 109

IV. MUHAMMAD ET SON MESSAGE 119
assassinats politiques : le massacre des juifs 125
l'histoire de zaynab 134
les versets sataniques 136
la paix d'hudaybiyyah 137

V. LE CORAN 139
uniquement la parole de dieu? 141
les doctrines du coran 153
adam et l'évolution, la création
et i.a cosmologie moderne 175
les origines de la vie et la théorie de l'évolution 179
dieu créateur 182
déluges, famines et sécheresses 184
miracles 184
Jésus vu par le coran 186
est-ce que jésus a existé? 190
l'essor de l'islam et les origines du christianisme 196
erreurs historiques dans le coran 202
règlement pour la communauté musulmane 203
de la religion en général
et de l'lslam en particulier 203

VI. LA NATURE TOTALITAIRE DE L'ISLAM 207
pas de séparation de l'église et de l'état 208
la loi islamique 210
la nature de la loi islamique 211

VII. L'ISLAM EST-IL COMPATIBLE AVEC
LA DÉMOCRATIE ET LES DROITS
DE L'HOMME? 217
islam et droits de l.'homme 217
islam et démocratie 223
pourquoi l'islam est incompatible avec la démocratie
et les droits de l'homme 228
Droits de l'homme 231
peur irrationnelle et injustifiée de l'occident 242

VIII. L'IMPÉRIALISME ARABE,
LE COLONIALISME ISLAMIQUE 248
résistance à l'impérialisme arabe et a l,'lslam 250
le racisme arabe 251
réaction anti-arabe 256
gloires préislamiques 258
l'impérialisme européen 259
le nationalisme berbère 262

LX. LES CONQUÊTES ARABES ET LE STATUT
DES SUJETS NON MUSULMANS 266
les premières attitudes : MUHAMMAD et le coran 266
chrétiens et juifs dans le coran 267

Jihad 269
les conquetes islamiques 271
bouddhisme et bouddhistes 277
érudits, historiens et dhimmis 278
taxes discriminatoires 282
emplois officiels 283
inégalités devant la loi 283
questions religieuses 286
l'Âge d'or? 291
XVIIIe, XIXe et XXe siècles 292
trois conclusions 293

X. HÉRÉTIQUES ET HÉTÉRODOXIE,
ATHÉISME ET LIBRE PENSÉE,
RAISON ET RÉVÉLATION 296
les premières années 297
les OMEYYADES (661-750) 298
les abbassides (749-1258) 298
les khâridjites 298
les qadakites 300
les Miriazilites et le rationalisme 300
mani (216-276) et le manichéisme 305
zindiqs et Zandaqa — ou du dualisme À l'athéisme 306

XI. LES SCIENCES ET LA PHILOSOPHIE GRECQUES
ET LEURS INFLUENCES SUR L'ISLAM 316
LA PHILOSOPHIE ISLAMIQUE 316
traductions 317
première période DE la philosophie islamique :
Al. KINDI, al FARABI, IBN SINA (aVICENNE) 317
la seconde période de LA philosophie islamique 325
LA science grecque et la civilisation islamique 328

XII. LE SOUFISME
OU LE MYSTICISME MUSULMAN 332
l'islam TOLÈRE-T-il. les hérésies? 334

XIII. AL-MA'ARRI 339

XIV. L'ISLAM ET LES FEMMES 346
adam et eve 351
Un être inférieur 358
inégalités en matière de sexualité 359
le voile 374
les femmes au pakistan 382

XV. TABOUS : VIN, PORC ET HOMOSEXUALITÉ 389
du vin et du whisky 389
cochons et porcs 394
homosexualité 401

XVI. UN DERNIER REGARD SUR MUHAMMAD 406
la sincérité de muhammad 409
réformes morales 410

XVII. L'ISLAM EN OCCIDENT 413
les musulmans en Angleterre et ce qu'ils veulent 414
la trahison des intellectuels 421

REMERCIEMENTS 425

BIBLIOGRAPHIE 427

Achevé d'imprimer en novembre 2001
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery - 58500 Clamecy
Dépôt légal : novembre 2001 Numéro d'impression : 111043

Imprimé en France

Pourquoi je ne suis pas musulman propose un examen raisonné et sans concessions de la religion islamique et du modèle de société qu'elle a instauré.

Fort de son expérience intérieure de l'islam, en même temps que d'une vaste culture universelle, Ibn Warraq s'y livre à une étude critique de la vie de Mahomet, des facteurs qui ont influencé la rédaction du Coran, de la montée de l'islam en tant que religion nouvelle, et de son expansion fulgurante par la conquête guerrière. Il s'attache aussi à en éclairer la face cachée, traitant de l'affaire Rushdie, de l'oppression des femmes dans la société musulmane, de la propagation de tabous irrationnels par les fondamentalistes islamiques, de la nature totalitaire de la loi islamique, de l'inexistence des droits de l'homme dans de nombreux pays musulmans ainsi que de nombreux autres thèmes controversés — ou, justement, passés sous silence par des commentateurs occidentaux ignorants ou complaisants. A la lumière de son étude, il s'avère que la « tolérance » islamique n'est qu'une stratégie entretenue à des fins tactiques et destinée uniquement au monde extérieur.

Par ce travail sans précédent, mené avec une érudition exemplaire et un rare courage, Ibn Warraq s'impose dans le monde islamique comme un pionnier de la pensée rationnelle et critique, à l'instar d'un Voltaire ou d'un Bertrand Russell dans le monde chrétien.

Pourquoi je ne suis pas musulman *est un acte d'accusation très fouillé et fort brillant, quoiqu'un peu désorganisé, contre l'une des grandes religions mondiales. Bien que l'auteur dénie toute prétention à l'originalité, il a suffisamment lu pour produire un essai aussi captivant qu'un roman sur la confession qu'il a quittée.*

Daniel PIPES. *The Weekly Standard*

Le fait le plus important que démontre Ibn Warraq est que l'islam est fondamentaliste par nature, et non par un développement récent, particulier et aberrant.

Ibn RAWANDI, *The New Humanist*

Soit le livre d'Ibn Warraq sera ignoré avec une mortelle persévérance, soit il causera une immense polémique. Il montre que le monde musulman n'est pas un front fermé, pas plus que ne l'est le monde libre.

Professeur Hans JANSEN, Université de Leyde

Le livre d'Ibn Warraq est si porteur d'inspiration et si rempli d'idées lumineuses en même temps que de faits bruts, que le commentateur a toujours envie d'en citer de nouveaux chapitres.

Dr Jan KNAPPERT, School of Oriental & African Studies

Le livre de Warraq est probablement le premier de la sorte en anglais ; le premier regard critique et sceptique porté sur les principes majeurs de l'islam....

Taslima NASRIN

ISBN : 2-8251-1259-3

9 782825 112595